

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

**L'ACADÉMIE IMPÉRIALE**

Des Sciences, Belles-Lettres et Arts

**DE ROUEN**

Pendant l'année 1862-65



PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX  
DE  
**L'ACADÉMIE IMPÉRIALE**

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1862-1863.



ROUEN,

IMPRIMERIE H. BOISSEL, SUCC<sup>r</sup> DE A. PÉRON

IMPRIMEUR DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

Rue de la Vicomté, 55.

1863.

*Pen. 80*

*1863*





# SÉANCE PUBLIQUE

DE

**L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES,**

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

TENUE LE JEUDI 6 AOUT 1863,

Dans la grande salle de l'Hôtel de-Ville.

---

PRÉSIDENTE DE M. DUCLOS.

---

Le jeudi 6 août 1863, à sept heures et demie du soir, les Membres de l'Académie et ses invités, réunis d'abord dans le salon du premier étage de l'Hôtel-de-Ville, sont descendus dans la grande salle du rez-de-chaussée et ont pris place sur l'estrade.

Aux premiers rangs, on remarquait Mgr l'Archevêque, M. le Sénateur-Préfet, M. le Maire de la ville de Rouen, MM. les Présidents du Tribunal et de la Chambre de commerce, M. Crosnier, doyen du Conseil de Préfecture; MM. Guérout et Baroche, adjoints; M. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen; le Proviseur du Lycée,

les Directeurs des Écoles supérieures de la ville, les Présidents des Sociétés savantes, des Membres du Conseil général, du haut clergé et diverses autres notabilités de la ville.

Une nombreuse assemblée, dans laquelle on remarquait beaucoup de dames, remplissait la salle.

M. le PRÉSIDENT, ayant déclaré la séance ouverte, a engagé deux membres de l'Académie, MM. l'abbé COLAS et Robert d'ESTAINOT, à introduire le Récipiendaire, et aussitôt après son introduction, il lui a donné la parole.

Le sujet choisi par M. Henri FRÈRE, pour son Discours de réception, est une *Étude sur l'historien Mézeray*, né à Ry, près Argentan (Orne).

En traitant le même sujet dans sa Réponse, M. le Président DUCLOS a su en faire jaillir de nouveaux aperçus. Il a, en terminant, invité le Récipiendaire à prendre place parmi les membres de l'Académie.

Des marques non équivoques de satisfaction ont accueilli la lecture de ces deux discours.

En l'absence de M. Amédée MÉREAUX, retenu par une indisposition, M. HELLIS a donné lecture du Rapport présenté au nom de la Commission des *Médailles d'honneur*, décernées cette année à des artistes nés ou domiciliés en Normandie.

Ces Médailles ont été remises à M. LEHARIVEL-DUROCHER, statuaire, né à Chanu (Orne), par Mgr l'Archevêque, et à M. Lucien DAUTRESME,

d'Elbeuf, compositeur de musique, par M. le Sénateur-Préfet. M. BREVIÈRE, graveur à Rouen, n'ayant pu, à raison de son état de maladie, se présenter à la séance, M. le Président a annoncé que la médaille d'honneur, qui lui était destinée, lui serait remise par les soins de deux membres du bureau.

Le rapport sur le *Prix Dumanoir* a été lu par M. l'abbé PICARD.

Des applaudissements unanimes ont accueilli la proclamation du nom de Rosalie Vasseur, veuve PANNIER, dont la belle conduite avait été signalée par l'honorable Rapporteur sous les couleurs les plus touchantes. Elle est venue, accompagnée de l'enfant qu'elle a recueilli et élevé avec tant de sollicitude, recevoir des mains de M. le Maire le prix qui lui était décerné.

La séance a été terminée par la lecture d'une Épitre en vers, intitulée *l'Hiver à la Ville*, due à la plume de M. A. DECORDE, secrétaire de l'Académie pour la classe de lettres. Les nombreuses allusions et les piquantes railleries dont cette pièce est semée ont excité constamment les sourires sympathiques de l'auditoire.

---



# DISCOURS DE RÉCEPTION.

---

## ÉLOGE DE MÉZERAY,

PAR M. HENRI FRÈRE,

Avocat.

---

MESSIEURS,

Ce n'est pas la première fois que je monte sur cette estrade, mais c'est la première fois que j'y monte de ce côté. D'un étudiant obscur et inconnu vous avez fait un lauréat en 1857, et de ce lauréat auquel vous accordiez, l'année dernière, une nouvelle médaille, vous faites aujourd'hui un académicien. Ma jeunesse a donc vécu dans la familiarité de votre bienveillance, et je serais sans excuse en tremblant aujourd'hui devant vous. Voilà ce que me répète le souvenir de mes innocentes victoires, dans un langage qui ne me convainc pas, et laisse l'académicien avec les craintes du lauréat. Je vois dans mon admission parmi vous le signe d'une indulgence que n'épuise aucune témérité, et la consécration d'efforts sincères dont la persévérance vous a sans doute touchés. J'ajouterais que je n'y peux pas voir autre chose, si je ne me faisais un devoir de vous dire toute ma pensée : il y a là, dans vos rangs, un de vos plus anciens confrères dont le cœur nourrit, en ce moment, une émotion égale à la mienne, et que

n'expliqueraient pas des jouissances exclusivement académiques. En ménageant une joie nouvelle à sa paternité, vous avez voulu charmer une vie constamment laborieuse, et dont votre confraternité devinait le dévouement, en même temps que votre intelligence en partageait les travaux. Voulant récompenser le père, vous avez adopté l'enfant. Je vous en rends grâces. et ne cherche pas plus loin l'explication de vos suffrages.

La conviction de mon insuffisance me reste donc toute entière. Comment pourrait-elle s'affaiblir ? Je rencontre sur vos sièges tous mes maîtres, ceux qui m'instruisirent au collège, et ceux qui me guident au barreau ; ceux dont les livres m'éclairent, et ceux dont les exemples me fortifient. A cette fête de mon baptême intellectuel, il me serait bien doux de retrouver tous les parrains dont le doigt toucha mon front. Mais il en est un qui me manque, et je le confesse, pour moi son absence est un deuil. Quelques années plus tôt, je l'aurais, lui aussi, rencontré dans cette Compagnie à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, et j'aurais vu son regard ami se fixer sur moi, son ingénieux sourire corriger mes paroles. A Paris et dans une autre enceinte, M. Caro a maintenant d'autres disciples : ses élèves sont des professeurs (1). La grâce infinie de son souvenir me reste, avec la solennité de votre présence à tous, Messieurs, pour me rappeler que si j'ai pu franchir les trois marches qui me séparaient de vous, il est d'autres barrières, vos livres, vos écrits, vos travaux, que je ne franchirai jamais.

(1) M. Caro est aujourd'hui inspecteur de l'Académie de Paris et maître des conférences de philosophie à l'École normale.

Voilà pourquoi vous me pardonnerez, si je n'ose vous entretenir d'aucun sujet qui m'enlève à l'ombre protectrice de la famille que Dieu m'a faite, et des couronnes que vous m'avez données. En esquissant devant vous la vie d'un homme célèbre, et qui ne m'est point étranger, je serai couvert par sa mémoire ; et ma plume qui s'essayait à des biographies, chaque fois que vous avez excusé son inexpérience, ne s'égarera pas sous d'autres horizons. Permettez-moi donc de consacrer ce discours à la biographie d'un Normand qui se rattache à la province par le lieu de sa naissance, à vous par le talent, et à votre lauréat par les souvenirs lointains des traditions domestiques. Je veux parler de l'historien *Eudes de Mézeray*.

Eudes est son nom patronymique. Mézeray est celui d'un *reage* des environs d'Argentan, où la famille Eudes possédait une pièce de terre. Le premier de ses frères, Charles, crut pouvoir également ajouter le nom d'une terre au sien : ce fut celui du petit domaine d'Houay où ils avaient reçu le jour, sur la paroisse de Ry. Le second, entré en religion, n'eut pas besoin de se distinguer d'eux autrement, et s'appela le *Père Eudes*. Leurs trois sœurs se marièrent à de riches bourgeois, et eurent une postérité nombreuse (1). On ne sait rien de leur mère, Marthe Corbin, si ce n'est qu'elle fut charitable et pieuse, et qu'elle partagea sa vie modeste entre les pratiques assidues de la dévotion et le soin de son ménage. Leur père, Isaac Eudes, était un catholique

(1) L'une d'elles, Magdeleine Eudes, épousa son cousin Azor Corbin, en 1630, après dispenses régulières du pape Urbain VIII. De ce mariage descendent l'auteur de cette étude, et un autre Normand, M. le baron Adam

non moins fervent. Il disait son bréviaire tous les jours, sauf à en interrompre souvent la récitation pour aller faire de la chirurgie. Mais à ses yeux la religion n'imposait pas de politique, et la nuit de Noël 1589, pendant le siège de Falaise, il fit le réveillon à Argentan avec un convive protestant, Henri IV en personne.

François-Eudes de Mézeray naquit à Ry en 1610. Il épuisa bien vite la science de son village, et alla compléter ses études à l'Université de Caen. Il y fit sa rhétorique sous le célèbre Halley, qui fut également le professeur de Huet, évêque d'Avranches. Une étude attentive n'éloigne pas de reconnaître entre ces esprits une certaine parenté, surtout lorsqu'elle porte sur leurs côtés ingénieux, vifs et ardents. Passer des mains du professeur Halley dans celles de Vauquelin des Yveteaux, c'était une rude secousse : Mézeray la subit bravement, en allant chercher à Paris la protection de son trop galant compatriote. Pour lui, ce ne fut pas un ébranlement. Il y a des esprits qui rebondissent dans leurs chutes, et c'est surtout en cela que consiste l'élasticité de l'intelligence. Il fallait cette heureuse disposition pour permettre à un jeune homme nouvellement arrivé dans Paris, de comprendre les dangers d'une poésie molle et oisive, et de n'y prendre, pendant le temps qu'il en traversa les nuages, qu'un exercice utile et profitable. Forcé d'encadrer sa pensée dans un espace que limitent à la fois la mesure et la rime, celui qui s'essaie à la versification, sans s'y livrer, prend l'habitude de régler facilement ses allures, et de trouver sur-le-champ entre mille expressions, celle qu'il faut préférer. Cette sorte de gymnastique fut d'autant plus



utile à Mézeray que le maître dont il recevait les leçons ne les prolongea pas plus que ne l'ordonnait la raison. Sur ses conseils, il alla rejoindre en Flandre l'armée du maréchal de Châtillon. Des Yveteaux avait-il deviné le génie de Mézeray, et, comprenant qu'il devait s'appliquer de préférence à l'histoire et à la politique, voulait-il qu'il s'initiât aux opérations des camps, pour que plus tard, dans ses récits, il en comprît mieux et en fît mieux comprendre la langue ? Rien ne défend de le croire, et d'absoudre alors le poète qui sut faire un grand homme, après tant de petits vers.

Les deux campagnes de Flandre conduisent Mézeray jusqu'en 1636. Il y avait rempli le rôle de commissaire des guerres, et aimait encore à s'en souvenir six ans après. Ses qualifications sont ainsi rédigées dans un partage de 1644 : *Messire François Eudes, conseiller-commissaire du roi en ses guerres, et historiographe de France*, deux titres qui se lient bien, et qui se réunissent promptement sur sa tête. En effet, à son retour de Flandre, au lieu d'aller promener, dans les ruelles et les salons, les grâces stériles de sa vingt-sixième année, il s'enferme dans le collège de Sainte-Barbe, et là, seul, au milieu de ses livres et de ses pensées, se donne la meilleure de toutes les éducations, celle qu'on se donne à soi-même. Le commencement de sa retraite n'est pas très sévère : j'ose dire qu'il cherche encore sa voie. De 1637 à 1640, il écrit plus d'une page indécise et mécontente. Tantôt il fait des pamphlets et des satires, tantôt il traduit le *Traité de la religion chrétienne de Grotius*, et sous ce titre : *Les Vanités de la cour*, un ouvrage célèbre de Salisbury. Mais, un peu plus tard, à la chaleur de son intelligence, sans cesse excitée par le tra-

vail, l'étincelle jaillit, et la lumière se révèle. La muse de l'histoire le touche du doigt ; a l'ombre de ses ailes, il entreprend de composer les Annales de la France.

Au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, deux écoles historiques avaient déjà fait leur temps : l'Ecole populaire des Chroniques et l'Ecole classique ou italienne. Avec Nicole Gilles, secrétaire de Louis XII, était mort le dernier chroniqueur. La Renaissance, achevée en Italie, avait déjà pénétré dans les procédés historiques, et Machiavel et Guichardin avaient cherché à grouper ensemble les faits que leurs prédécesseurs s'étaient contentés de consigner l'un après l'autre, non sans un certain charme pittoresque et naïf, mais sans suite et sans art. L'Ecole italienne prétendait écrire l'histoire *politique* à la manière des anciens. Du Haillan, en 1615, et Dupleix, en 1621, l'avaient introduite en France. Leurs intentions étaient bonnes : car les faits innombrables que déjà l'historien avait à raconter, et dont chaque âge augmentait la multitude, ne pouvaient plus fixer l'intérêt et saisir la mémoire, qu'à la condition d'être classés par divisions plus ou moins grandes. Malheureusement, l'imitation ne s'arrêta pas là. Avec leur méthode, la renaissance historique emprunta aux écrivains grecs et romains leur style, leurs longues harangues, l'esprit des institutions et des mœurs que ceux-ci décrivaient. Chez la plupart des imitateurs, l'illusion devint si forte qu'ils oublièrent tout-à-fait le pays et le temps où ils vivaient, et racontèrent les événements tels qu'ils croyaient les voir, c'est-à-dire avec toutes les fausses apparences que leur donnait le prisme trompeur de l'antiquité. Ils traitèrent les princes comme des consuls, les officiers comme des centurions, les magis-

trats comme des prêteurs. Surtout, ils ne laissèrent pas s'engager un combat entre deux poignées d'hommes, sans en faire savamment dissenter les chefs avec autant de tranquillité que d'invraisemblance. Leur esprit, trop servile, ne sut pas non plus se départir d'un respect exagéré pour la tradition, ou d'une foi trop aveugle dans ses enseignements. Ils se montraient maladroitement fidèles aux croyances des âges antérieurs, en posant sérieusement des dates et des noms de pure convention sur les personnages et les anecdotes de la cour de Pharamond, comme si leur entreprise avait été de chiffrer et nommer tous les nuages de la Gaule primitive. La sorcellerie et ses légendes absurdes ne les trouvaient pas moins accommodants. On les voyait enregistrer comme des réalités les créations les plus fantastiques. Ils ressemblaient à des enfants qu'aveugle une piété trop vive, et qui veulent, sans y rien changer, demeurer toujours dans la maison branlante de leurs aïeux, tandis qu'un siècle prudent n'accepte jamais la succession de ses aînés, sans en dresser l'inventaire et en estimer la valeur.

Voilà les fautes qui frappèrent Mézeray. Le désir de les redresser lui inspire le plan de son histoire. Dès qu'il les a eu considérées, il n'hésite plus, ramasse toutes ses forces, et court au but. Son œuvre, ce sera d'introduire le bon sens dans l'histoire; son moyen, ce sera d'en écarter toutes les vieilles images et les existences conventionnelles. Pour entrer dans la lice, il rejette les armures rouillées et les antiques appareils. Avant d'accueillir un fait, il consultera souvent la vérité, toujours la vraisemblance; et, deux siècles plus tard, un historien qui voit se personnifier en lui la transition de

l'école classique à l'école philosophique, dira de son jugement : « Mézeray ne parle plus des rois de la Gaule depuis le Déluge jusqu'au siège de Troie, et ne se croit plus obligé de discuter l'érection de la terre d'Yvetot en royaume par lettres-patentes de Chlother I. »

Son plan est donc conçu, son dessin arrêté. Quelle joie c'est pour lui de se sentir enfin maître de sa pensée, et de faire régner l'ordre et la clarté dans le chaos de sa science longtemps confuse ! S'il est vrai qu'il n'y a pas de domination plus satisfaisante que celle de soi-même, c'est qu'on ne se domine soi-même qu'à la condition de soumettre son intelligence. L'homme, qui n'a d'autorité que sur son cœur, est incomplet ; cette autorité n'a pas plus de fondement qu'elle n'a de plénitude. Il triomphera bien des petites séditions de sa sensibilité ; mais, à la première révolte de la passion, sa volonté battue descendra toute honteuse du trône fragile où elle croyait régner. Mais, si l'homme commande à son intelligence, en outre qu'il acquiert par là sur tout son être une puissance inébranlable et illimitée, à quel admirable spectacle ne se fait-il pas assister lui-même ! L'autorité, partout et toujours, c'est l'ordre, et l'ordre, c'est la fécondité. Quand les premiers rayons de cette lumière viennent frapper un esprit encore obscur, comme les ombres s'évanouissent, et que de vastes horizons elle y fait découvrir ! C'est le soleil apparaissant tout à coup derrière la montagne qui le cachait, et jetant subitement ses clartés sur les prairies et sur les bois du vallon. Mille germes, jusque-là stériles, s'épanouissent et se développent. Telle graine invisible, apportée la veille par on ne sait quelle brise,

monte, grandit et s'harmonise, à son tour, dans les merveilles de cette évocation magique. Grande féerie de la nature dont quelquefois l'homme entend résonner l'écho au fond de lui-même, dans la solitude de ses longs travaux ! Il est sur un grabat, la pauvreté l'accable, la maladie va l'achever ; qu'importe ? Mézeray, brisé par le travail, sans ressources, sans pain, loin de sa famille, loin des amis qu'a écartés sa longue retraite, se voit prématurément mourir, pendant que le clocher de ses pères sonne le glas de sa trentième année. Mais qu'importe ? sous le toit percé de son réduit, par quelque fente où la vue monte au ciel, l'éclair a passé, et lui montrant de quelle empreinte est marqué son génie, le laisse consolé ! Et c'est là, pour lui, qu'est le salut, plutôt que dans les 500 écus d'or que lui envoie le cardinal de Richelieu, à la nouvelle de ses études et de sa maladie. On n'en a pas moins bien dit, à ce propos, que Richelieu se connaissait en Normands, peu d'années après il pensionnait l'auteur du *Cid*.

Personne ne s'étonnera que les gens d'humeur chagrine aient vu, dans les causes de ce bienfait, un calcul égoïste du bienfaiteur, et, dans ses suites, l'ingratitude du donataire. Pour eux, sous cette générosité, comme sous toutes les bonnes actions, se cache toujours, chez celui qui donne, un vil intérêt, chez celui qui reçoit, une ironie secrète. Il se sont imaginé que le Cardinal avait acheté 500 écus d'or sa place dans l'histoire de France, et que Mézeray avait cru déjà faire beaucoup en ne lui vendant, à ce prix, que son silence. Je ne dis pas que, plus tard, quand il faudra fronder avec la Fronde, Mézeray ne fasse, sur la mémoire du ministre, des plaisan-

teries rétrospectives et regrettables. Mais, ce qui est certain, c'est que si, dans son cœur, la reconnaissance manqua de durée, à l'origine elle ne manqua pas de vivacité. J'en trouve la preuve dans la dédicace qu'il avait préparée pour son premier volume de l'*Histoire de France* : c'est à Richelieu qu'elle était adressée. Elle est remplie d'éloges, et la forme ingénieuse dont il les a revêtus leur enlève la banalité classique qu'on pourrait redouter. La prise de La Rochelle, de Nancy, de Perpignan lui sert à brûler, aux pieds du triomphateur, un encens dont le parfum a de charmantes délicatesses : « Vous ne combattez pas avec le bras, vous combattez avec l'entendement, et, tout débile que vous étiez, vous avez lutté contre le Géryon à trois têtes, et l'avez terrassé ! Les siècles passés donneront le nom de *sage* au roi Charles V<sup>e</sup>, pour ce qu'il combattait heureusement les Anglais, dans son cabinet : de quel titre donc devons-nous vous honorer, vous qui avez si glorieusement vaincu l'Espagnol, dans votre lit. »

Cette remarquable dédicace se trouve à la Bibliothèque impériale, dans les manuscrits de Mézeray, mais non en tête de son histoire. Le premier volume, en effet, ne put paraître qu'en 1643, un an après la mort de Richelieu. Il commence par un portrait équestre de Louis XIII, qui, au moment de sa publication, avait aussi cessé de vivre. Les premiers exemplaires ne furent vendus que dans les premiers mois de la Régence. Le second volume parut en 1646, le troisième en 1651. Bien que celui-ci soit très supérieur au premier, l'ouvrage entier eut tout de suite un énorme succès. On admira la dédicace à la Régente, représentée en pied sur son trône avec ses deux enfants : « Ces belles

mains, — dit agréablement Mézeray, — ont pris le gouvernail de l'Etat, et en ont charmé les tempêtes. » La collection des portraits des rois et des reines, rassemblés et gravés avec un grand luxe, sous la direction et avec l'argent d'un amateur généreux, Remy Capitain, ne plut pas moins. On lui sut gré de la discrétion avec laquelle il laisse les cadres en blanc jusqu'à Clovis. Mais on n'admira pas autant, je le suppose, les quatrains qui, en regard de chaque roi, ont la prétention de résumer son regne, comme l'image, au-dessous de laquelle ils sont placés, a la prétention de résumer ses traits. Voici, par exemple, la biographie combinée de Louis III et Carloman, qui figurent dans le même cadre, avec une ressemblance tout à fait fraternelle.

Ces deux princes unis, régnaient également,  
Des Normands débordés repoussèrent l'audace.  
Louis mourut, à Tours; Carloman, à la Chasse,  
Et tous deux furent joints dedans un monument.

Que *chasse* rime avec *audace*, rien de plus juste; mais que la chasse soit un lieu de décès comme Tours, c'est un rapprochement plus inattendu, et dont la majuscule, mise à la première lettre du mot chasse, complète l'originalité. Cette considération ne doit pas empêcher de rendre à Jean Beaudouin la justice de dire que, nulle part ailleurs, l'amour de l'exactitude ne l'a emporté aussi loin, et que beaucoup de ses quatrains sont rédigés avec assez d'élasticité, pour pouvoir s'épanouir sous tous les portraits des monarques connus.

Le succès tout entier resta donc à l'historien, et c'est justice. Il fut comblé de récompenses et d'honneurs. La

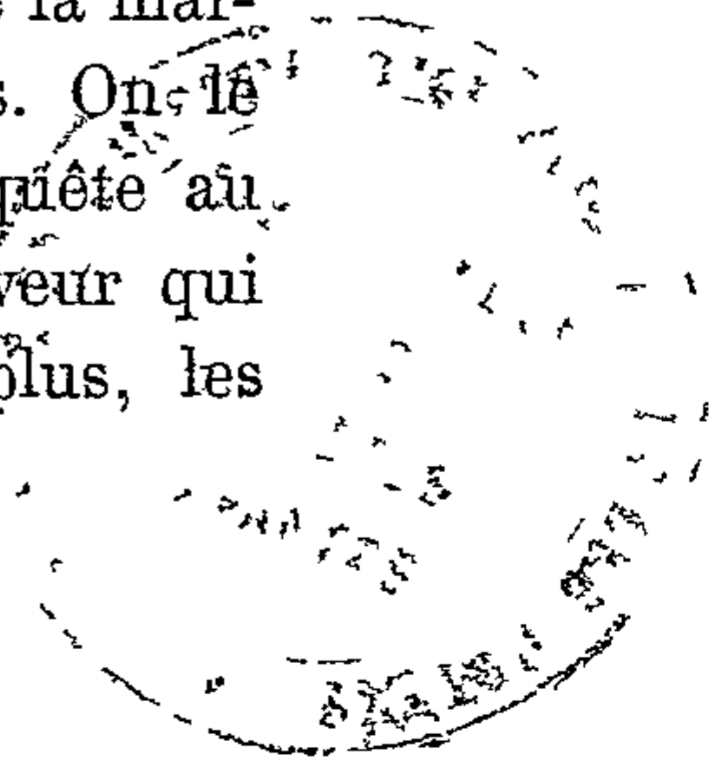
Régente lui donna 4,000 liv. par an, et le titre d'historiographe de France. Le chancelier Séguier, le duc de Brunswick-Lunebourg et le ministre de Suède, lui firent également des pensions. En 1649, l'Académie française lui donna la succession de Voiture La Fronde, qui venait de dresser ses premières barricades, le rencontre vers cette époque, à l'apogée de sa réputation et de son talent.

Aimant de très haut la justice et la liberté, et, au point de vue plus modeste des penchants, enclin à la réplique et à la raillerie, Mézeray ne pouvait pas laisser passer la Fronde sans s'y joindre. La nature de ses principes, et les sympathies de son caractère l'y entraînaient également. Dès les premiers jours de ces temps séditions, son frère, le Père Eudes, devenu prédicateur et missionnaire, et, comme lui, devenu célèbre, avait présenté à la Reine-Régente un long mémoire appelant, dans tout l'Etat, des réformes considérables. Dans les chapitres qui blâment l'abus des impôts et le désordre des finances, il est facile de reconnaître la plume énergique de Mézeray, et tout porte à croire, en effet, qu'il y avait collaboré. Sa vie et ses écrits ont trop souvent montré avec quelle vigueur, je dirai même avec quelle haine il a combattu l'omnipotence et les dilapidations des comptables, pour permettre de croire que, dans un acte si conforme à ses opinions, et sur lequel son frère avait dû le consulter, il l'eût laissé lutter seul. C'était là l'opposition digne et légale. Malheureusement la plupart des grands ont l'oreille plus docile que la main. Tout en vantant officiellement dans leurs discours l'utilité des remontrances, ils en tiennent si peu de compte dans leurs actes que le mouvement popu-



laire, pour mieux déraciner le mal, est insensiblement conduit à se servir d'autres instruments. Alors l'*opposition* devient *la Fronde*. Cette transformation s'accomplit vite, dans un pays où la vivacité, l'esprit et l'ironie sont les seuls souverains impérissables, et qui aime, de temps en temps, à se laisser conduire avec un bon mot. Mézeray ne dédaignait pas assez la franchise du langage et la liberté du trait, pour se défendre longtemps d'aller continuer, dans les rues, son mémoire à la Reine-Régente. Les remontrances y perdaient en dignité, mais, n'étant plus étouffées par les tentures épaisses des cabinets, elles sonnaient plus haut. Et au-dessous de cette résolution, pour quelques-uns perdue dans les nuages, ne faut-il pas compter le plaisir de s'agiter, le plaisir, en lui-même, de se moquer, de parler, d'écrire le matin un pamphlet que Paris lira le soir, et non plus, pour la postérité, de laborieux in-folios?

Il est très vraisemblable que beaucoup de mazariades signées *Sandricour*, et dans lesquelles les critiques ont cru reconnaître le faire de Mézeray, sont en effet de lui. Mais il faut se garder de lui en attribuer toute la série; ce ne serait ni juste, ni flatteur. Tel est l'avis de M. Sainte-Beuve, et il ajoute: « Tout frondeur qu'il avait été, Mézeray perdit à la mort de Mazarin. Il avait demandé à ce ministre de quoi subvenir aux frais de réimpression de son histoire ou de l'abrégé qu'il en voulait faire. Mazarin le lui avait promis, et de plus l'avait fait porter sur l'état de la maison du Roi pour une pension de 1,200 livres. On le voit, après la mort du ministre, adressant requête au Roi pour obtenir le rétablissement de cette faveur qui lui avait été retranchée, et demandant, de plus, les



fonds promis pour la réimpression. Une pièce sans date, mais qui doit être de cette époque environ, nous montre Mézeray en voie de fonder le premier journal scientifique et littéraire qui ait paru en France. La pièce est rédigée sous forme de privilège ; elle est nécessairement antérieure à la fondation du Journal des Savants (1665), et elle doit se rapporter aux premiers temps de l'influence de Colbert (1663). Ce fut le Journal des Savants, imaginé par M. de Sallo, et bientôt dirigé par l'abbé Gallois, qui se chargea de remplacer imparfaitement une partie du programme de Mézeray, qu'il faut peut-être aussi bien appeler le programme de Colbert. »

M. Sainte-Beuve s'est procuré, à la Bibliothèque impériale, le projet du privilège rédigé pour ce journal littéraire général, et il l'insère dans ses *Causeries du lundi*. Il est trop long pour que j'entreprenne d'en donner lecture au milieu de cette Étude, dont la prétention la plus raisonnable est d'être courte, mais il est trop intéressant pour que je néglige de signaler dans quelle erreur sont tombés les biographes qui se sont imaginé découvrir en Mézeray le grand-père du journalisme français. Le projet entendait bien moins donner les nouvelles de la science et de la littérature, que permettre sur leur rôle et leur progression dans le passé des recherches historiques ; et, de la périodicité, d'ailleurs irrégulière, on n'attendait d'autre service que celui d'une division plus commode dans les dépenses générales.

La Fronde passée, Mézeray rentra chez lui et revint plus complètement à ses travaux historiques. Il concentra ses forces sur un nouvel ouvrage qui reste sa véri-

table histoire de France, son histoire populaire, et où il se livre tout entier : l'*Abrégé chronologique*. Dans sa première œuvre, sa plume, tout à coup paralysée, semblait quelquefois, il faut l'avouer, n'avoir d'autre but que celui d'écrire les légendes attendues par les portraits de Remy Capitan. Mais partout, dans celui-ci, publié en 1667, l'auteur se révèle avec son initiative et sa spontanéité. Il envisage toutes choses d'un regard très large, et qui n'hésite plus. C'est lui qui dit, à la suite du chapitre consacré à Hugues Capet, que « le royaume de France a été tenu, plus de 300 ans durant, selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. » Et M. de Châteaubriant a si profondément admiré cette appréciation qu'il en a fait l'éloge en ces termes, à mon sens, exagérés : « Tout ce qu'on a rabâché depuis sur les temps féodaux n'est que le commentaire de cet aperçu de génie. »

La vivacité de ces louanges et de beaucoup d'autres, n'ont été, pour Mézeray, qu'une sorte de compensation posthume. Car son *Abrégé chronologique* fut, pour le reste de ses jours, la source de nombreux tracassés. Pour écrire avec une indépendance absolue, et dire la vérité sur toutes ces choses du passé, qui touchent de si près à celles du présent, il avait précisément choisi l'heure où le pouvoir royal mettait sur toutes les pensées les scellés du despotisme. Sur la politique religieuse, il s'exprimait déjà avec une grande hardiesse; sur les impôts, il passa toutes les bornes de la prudence, sinon celles de la vérité. On raconte que son livre s'égarait dans le pupitre d'un élève du collège de Clermont, auquel il n'était certes pas destiné. C'était le jeune Seignelai,

fils de Colbert. En racontant à son père ses lectures du mois, le collégien de Clermont se garda bien d'omettre l'*Abrégé chronologique* qui l'avait vivement impressionné. Avec toute la bonne foi de son âge, il plaida si chaudement la réforme des finances, qu'il faillit perdre l'auteur dans le livre duquel il en avait appris la nécessité. Colbert fit menacer Mézeray de lui enlever sa pension et sa place d'historiographe. Affaibli déjà par la maladie et le travail, le pauvre réformateur reçut l'envoyé du ministre avec une humilité regrettable, et fit des promesses de rétractation, dans lesquelles il aurait mieux fait de ne pas engager la dignité de sa vieillesse. Ce qu'il y a de plus triste et ce qui montre, à n'en pouvoir douter, l'affaiblissement prématuré de ce vaillant esprit, c'est qu'après avoir repris, un peu plus tard, sa fermeté des anciens jours, dans son *Traité de l'origine des François ou Histoire de France avant Clovis* (1682) il se laissa retomber dans de nouvelles concessions. A partir de ce moment, il relève et rabaisse sans cesse l'étendard du frondeur, avec une inconstance que peuvent seules expliquer les nécessités de la vie aux prises avec une imagination malade. L'audace, logique avec elle-même, la résignation, qui ne se dément pas, sont toutes deux honorables ; mais il faut regretter d'être monté si haut quand, tout de suite après, on descend trop bas. L'audace n'est plus alors qu'un coup de tête, et la résignation qu'une sorte de honte.

Comment expliquer autrement que l'auteur des suppliques à Colbert ait écrit, en tête de son exemplaire de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné . « *Duo tantum opto : unum ut moriens populum Francorum liberum relin-*

*quam ; alterum, ut ita cuique eveniat, sicut de republica quisque merebitur.* Je ne souhaite que deux choses : la première, c'est de voir la France libre avant de mourir ; la seconde, c'est que, dans l'Etat, chacun soit récompensé suivant ses services. » Voilà les deux premiers mots d'une devise devenue trop célèbre : liberté, égalité. Les grandes idées sont comme des sommets couverts de neige. L'humanité, quand elle y monte, glisse et n'y laisse que des taches. Mais ne jugeons pas de la fermeté des doctrines par les faiblesses des docteurs. Les grands esprits ne sont pas toujours de grands caractères.

C'est surtout à l'Académie que la brusquerie spirituelle de Mézeray et ses goûts d'indépendance se firent remarquer par une allure toute originale et par des saillies répétées. Nous avons dit qu'il avait succédé à Voiture. Certes, en prenant sa place, il n'avait pas pris sa ressemblance. On peut apprécier maintenant l'abîme qui séparait le prédécesseur et le successeur. Si les fauteuils académiques n'avaient pas dû, dès l'origine, être rompus à toutes les impressions, j'oserais croire que celui qui a porté ces deux académiciens, à la suite l'un de l'autre, a dû être souvent surpris. Ne fût-ce que dans la manière de s'asseoir, Voiture et Mézeray devaient avoir des procédés tout différents. Esprit galant et homme de cœur, le premier devait se poser sur son siège tout autrement que le second, toujours un peu rude et rebelle. Mais j'ai trop besoin de croire en ce moment que les fauteuils académiques ne font pas de réflexions, pour ne pas estimer que celui de Mézeray s'abstint. Il y donnait pourtant de terribles secousses. Le 11 mars 1658, comme la reine Christine faisait visite à l'Aca-

démie et demandait à entendre la lecture d'un article du Dictionnaire, Mézeray, secrétaire provisoire, choisit l'article *Jeu* et y intercala, à titre d'exemple, cette locution proverbiale : *Jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*. Une autre fois, pour éclaircir le mot *Comptable*, il avait mis : *tout comptable est pendable* ; et obligé par la Compagnie tout entière de supprimer cet arrêt, il lutta toute une séance, et ne se consola de sa défaite qu'en écrivant en marge : *rayé, quoique véritable*. La même causticité lui faisait mettre une boule noire à chaque élection nouvelle, quelque fût le candidat, et lui faisait dire « que c'était pour prouver à la postérité qu'il y avait liberté à l'Académie dans les élections. » La Compagnie tout entière n'était quelquefois pas moins maltraitée que ses candidats : faisant allusion à l'importance avec laquelle elle envoyait à tout propos des compliments et des députations à la Cour, Patru et lui l'appelaient : *l'Académie délibérante, députante et remerciante*.

Les Académies n'ont pas de rancune : Mézeray fut nommé secrétaire perpétuel après la mort de Conrart. A propos de cette succession comme à propos de celle de Voiture, M. Sainte-Beuve a très finement apprécié l'attitude de Mézeray parmi ses confrères : « Mézeray, par sa brusquerie, contrastait également avec Conrart, ce devancier si poli et si prudent. Il était avec Patru des Académiciens indépendants qui se sentaient d'avoir passé par la Fronde. Comme Patru, comme Maucroix et quelques camarades de cette date, qui sont en dehors de l'Académie, Mézeray ne se transforma point : il continue d'appartenir à cette génération libre et familière d'avant Louis XIV. Il est de ceux qui se disent *mon*

*cher*, qui se tutoient volontiers, qui ne prennent pas la perruque, et qui même, jusqu'à la fin, iront, sans vergogne, au cabaret. »

En ce temps-là, le cabaret ne manquait pas d'hôtes distingués. Boileau ne dédaignait pas de s'y rendre avec Chapelle, et, sous ses vertes tonnelles, Racine et ses amis improvisaient *Les Plaideurs*. Corneille aimait les vignes de la butte Saint-Roch. Le génie cherchait la gaieté. Comme eux, Mézeray était d'abord allé au cabaret pour le cabaret; il avait fini par y aller pour le cabaretier. Il s'était pris d'amitié pour un brave homme du nom de Le Faucheur, qui lui servait du vin à la Chapelle-Saint-Denis. Entre deux verres, Le Faucheur lui contait toutes ses chroniques, toutes ses farces populaires, et Mézeray prêtait une oreille contente à cet écho de la vieille verve gauloise. Dans les derniers temps de sa vie, ce fut peut-être sa seule distraction : c'était le plaisir d'un esprit chagrin et d'un homme découragé. Il semble que la vieillesse, quand elle ne croit plus à grand'chose, veuille se punir de ses illusions passées. Le vieil hôte de Le Faucheur aimait surtout à railler, dans sa propre personne, le jeune collaborateur du galant des Yveteaux. La jeunesse croit à la poésie, et la vieillesse, toute meurtrie sous les ruines de tant de rêves moqueurs, s'irrite d'y avoir un jour bâti son nid. Ses ailes sont repliées, le soleil s'est couché, l'horizon s'est assombri, la tombe va se creuser et s'ouvrir... Pourquoi s'être envolé si haut, quand, en définitive, il faut mourir si bas? Peu d'hommes, au déclin de leur vie, ne se sont pas une fois posé cette triste question. Heureusement pour l'honneur de notre nature, le vieillard force ses désenchantements comme le

jeune homme avait forcé ses rêves. Je suis sûr qu'au fond de lui-même, le mâle et viril esprit qui avait passé ses jours, ses nuits même, dans la contemplation des héros de notre histoire, ne trouvait qu'une médiocre satisfaction dans la société de Le Faucheur ; mais elle lui prouvait qu'il était détaché de toutes les gloires humaines, et comme tous ceux que la vie abandonne, il cherchait à se convaincre de ce détachement factice. Tous les traits que rapporte de ses dernières années La Roque, son biographe, achèvent de donner de lui cette idée. Un parent vient le voir et le trouve assis devant une table sur laquelle sont douze montres en cercle, et une bouteille pleine, au centre : « Ne vous étonnez point, dit-il à son parent surpris, ces montres ne s'entendent point, et j'en souffrais. Pour les mettre d'accord, je leur ai proposé cette bouteille. Si je ne réussis pas, je m'en lave les mains, et d'autres ne feront pas mieux. » Et, selon son habitude, il reconduisit son parent jusqu'à la porte de la rue avec un flambeau, bien qu'il fit grand jour, non pas chez lui, ou il défendait d'ouvrir les volets avant le coucher du soleil, mais partout ailleurs.

A un autre, il disait, en lui montrant deux écus de Louis XII : « Vous voyez ces deux écus frappés au coin du roi, père du peuple ? l'un est pour payer ma place en Greve à l'exécution du dernier fermier des domaines ; l'autre est pour boire en réjouissance de sa fin. »

Je ne veux plus citer qu'une parole de Mézeray, car la beauté de celle-ci rachète ce que beaucoup d'autres ont de sombre et d'amer, sous une feinte gaieté. Ce fut celle qu'il prononça sur son lit de mort, le 10 juillet 1683 : « O mes amis, dit-il à ceux qui l'entouraient,



et au prêtre qui lui apportait l'hostie ; O mes amis, oubliez tout ce que j'ai dit et fait, et souvenez-vous que Mézeray mourant est plus croyable que Mézeray en vie. » Vous le voyez, Messieurs, la foi lui revint à son heure dernière, et avec elle non plus le mépris, mais le regret du passé. La paix visita son âme avant qu'il la rendît à Dieu. Le mépris renferme toujours un peu de colère, tandis que le regret n'a qu'un sourire triste et doux. A son dernier soupir, la Providence le plaça sur ses lèvres, et, dans son dernier regret, elle mit un reflet des cieux.

Le 6 septembre 1681, il avait déposé son testament chez le notaire Roussel. C'était celui d'un parent loyal et d'un bon maître. Sans doute, il nomme Le Faucheur son légataire universel, mais ce n'est pas sans lui imposer, au profit de la famille Eudes, de nombreux legs particuliers dépassant de beaucoup la fortune patrimoniale qu'il avait reçue. En réalité donc, la donation faite à Le Faucheur portait seulement sur l'épargne que le testateur avait amassée à travers les accidents d'une longue vie, souvent aux prises avec la malaisance. A Jeanne Guichenot, sa servante, il lègue l'usufruit de sa maison de Chaillot, et recommande le soin de ses jeunes neveux. A tous ceux qui l'ont approché et aimé, il legue un souvenir qui leur rappelle son amitié ! Pour bien connaître Mézeray, avec sa bonté rude et brusque, il faut lire ce testament. Il n'est pas jusqu'à la rancune dont on le voit se défendre assez mal contre ses mauvais débiteurs, qui ne complète ce portrait de l'historien célèbre, greffé sur le paysan Normand. A ses débiteurs insolvables, le legs de sa créance, voilà le trait du paysan. A côté, voici le trait de l'historien : « Je

donne et lègue la somme de 1,200 liv. pour aider à construire un monument au R. P. Eudes, mon frère, quoiqu'en effet sa vertu et sa réputation lui en ont dressé un plus beau que ne sauraient dresser les mains de tous les hommes. »

En effet, le P. Eudes était mort après avoir prêché devant la Cour, et fondé la congrégation des Eudistes. De son côté, Eudes d'Houay était devenu le premier Échevin d'Argentan. Il avait conquis ses lettres de noblesse, je dirai presque d'immortalité, dans de remarquables circonstances, dont une pieuse cérémonie a consacré la mémoire. Le 11 septembre 1653, à Argentan, le maréchal comte de Grancey, gouverneur de cette ville, en faisait démolir les fortifications. Arrivé au pied de la Tour de l'Horloge, dont le timbre avait été donné, en 1378, par la comtesse d'Alençon, et à laquelle les habitants attachaient de chers et vieux souvenirs, les ouvriers du gouverneur rencontrent la population entière qui s'oppose à la destruction du monument. Averti de cette résistance, le comte de Grancey se présente. Pourquoi n'exécute-t-on pas ses ordres? Les Échevins le lui expliquent avec une fermeté respectueuse; mais, emporté par la colère, il se précipite, l'épée haute, sur le premier d'entre eux, Charles d'Houay, et lui crie : « D'où viens-tu donc, et qui est ta famille pour oser me résister? » — « Nous sommes trois frères, répond le fier bourgeois, trois frères, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir »

Messieurs, je suis heureux de terminer le premier discours que j'ai l'honneur de vous adresser, par la citation

de cette belle parole, et je suis fier de penser que la naissance me donne quelque droit à la prendre pour devise. Mon admission dans votre Compagnie achèverait de m'y autoriser. L'Académie est comme une famille dont tous les membres prêchent, écrivent et soutiennent la vérité. Vous laissez mourir loin de vous les agitations politiques et les fluctuations sociales. Le torrent des incertitudes humaines se précipite à travers d'autres rives que les vôtres, et c'est à peine si quelquefois, d'âge en âge, le vent de quelque grande tempête en apporte l'écume à vos pieds. Vous ne cherchez que la vérité, et vous la cherchez seulement dans les larges avenues où sa majestueuse figure se rencontre parfois, la vérité dans la science, la vérité dans l'art. Vos règlements et, j'en ai peur, la nature des choses, vous empêchent de la chercher dans la politique. Reste la vérité dans la morale, et je n'en parle pas; c'est un livre déjà fait, et fait pour toujours. Le Christ l'a écrit il y a dix-huit cents ans, l'homme n'a pas besoin d'en retoucher les pages. Mais les sciences, les belles-lettres et les arts n'ont pas encore eu de révélateur, et poursuivent le progrès. Il vous appartient donc, pour votre part, de chercher la lumière au reflet de laquelle il faudra les éclairer, et il va maintenant m'être permis de vous suivre dans vos investigations. Sous tous les maîtres, c'est un noble apprentissage; c'en est un plus noble encore sous votre direction.

---

# RÉPONSE

**AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. HENRI FRÈRE,**

PAR M. LE D<sup>r</sup> DUCLOS,

Président de l'Académie



MONSIEUR,

J'avais entendu parler de votre brillant langage et raconter toutes les espérances que le Barreau fonde sur votre talent et sur votre érudition. Mais je ne m'attendais pas à subir l'éclat des qualités littéraires dont vous êtes heureusement doué et que vous avez si vivement développées par une étude persévérante.

Que puis-je, moi qui suis habitué à l'aridité du langage scientifique, que puis-je répondre à votre élégant discours? Je vous dirai simplement que ces qualités dont vous venez de donner ici le modèle et que votre jeunesse réhausse encore d'un nouveau lustre, vous avaient désigné pour faire partie de l'Académie et pour vous joindre aux hommes dont le talent, consacré et

mûri par le temps, honore notre section des Lettres.

Je n'ai pas besoin de rappeler, Monsieur, que deux fois, en 1857 et en 1862, vous avez mérité d'être lauréat de l'Académie. Ces deux couronnes sont vos principaux titres à votre élection. Ne sommes-nous pas heureux de voir que le choix de l'Académie, qui vous admet dans ses rangs, porte la joie dans le cœur de Monsieur votre père, notre respectable confrère? L'accueil qui vous est fait parmi nous est en partie le fruit de son attention à diriger votre jeunesse, et c'est une récompense de sa sollicitude. C'est avec bonheur que j'ai vu se préparer pour ce jour de notre séance solennelle votre réception à l'Académie. Elle a lieu devant les principaux dignitaires de notre département, qui veulent bien enlever quelques heures aux agitations et aux soucis de leurs importantes et pénibles fonctions, pour honorer, par leur présence, le culte impérissable des Sciences, des Lettres et des Arts, et pour applaudir au succès du jeune homme qui débute dans la carrière de la vie professionnelle. Le public d'élite qui s'est réuni pour assister à cette solennité vous témoigne aussi toute sa sympathie, à vous dont la famille a des racines anciennes et profondes dans notre Normandie.

C'est un noble sentiment, Monsieur, qui vous a conduit à nous présenter la biographie de François-Eudes de Mézeray. Vous nous avez montré en lui le jeune homme commençant ses études à l'Université de Caen, les achevant à Paris, rejoignant l'armée du maréchal de Châtillon, et revenant à vingt-six ans pour cultiver plus particulièrement son intelligence au collège Sainte-Barbe. L'homme se révèle bientôt dans la pléni-

tude de son génie et de son caractère. L'esprit de recherche l'anime, il fouille les anciens documents, il les classe et publie, à l'âge de trente-trois ans, son premier volume de l'Histoire de France. Les deux autres volumes se succèdent dans l'espace de huit ans. L'*Abrégé chronologique ou extrait de l'Histoire de France* (1668), le *Traité de l'origine des François et leur établissement dans les Gaules*, ou *Histoire de France avant Clovis* (1682), complètent les travaux historiques d'Eudes de Mézeray. A l'âge de trente-neuf ans, il était reçu membre de l'Académie française et succédait à Voiture.

Mais, dans la vie de Mézeray, vous nous avez signalé deux courants distincts ; à côté de l'historien qui devrait chercher à planer dans les régions les plus élevées et au-dessus des événemens contemporains, il y a l'homme qui porte son esprit critique sur les actes de son siècle, se mêle aux nouveautés du jour, participe aux agitations politiques de son temps et remplit ainsi un rôle qui a moins de grandeur que celui du savant. Aussi Mézeray, avec une grande énergie, n'est pas toujours un historien fidèle. Ecrits sous l'impression de la Fronde, ses ouvrages reflètent une vive passion contre les financiers, passion qui le rend injuste pour certaines époques. Sans s'égarer autant que ses prédécesseurs, il en subit encore l'influence et ne remonte pas assez aux sources de l'histoire. Oserai-je le dire ? sa liberté d'opinion est quelquefois une effervescence qui brouillerait tout, si on en suivait les inspirations ; ses pamphlets, ses satires frappent, détruisent sans réédifier ; le plaisir de s'agiter, de se moquer, de parler, d'écrire le matin un pamphlet que Paris lira le soir, l'entraîne à ce point qu'on a pu l'accuser d'ingra-

titude et que ses bienfaiteurs ont été forcés de lui retirer leurs mains protectrices.

Il porte même jusqu'au sein de l'Académie son esprit irritable, lorsqu'il donne indistinctement une boule noire à tous les candidats qui se présentent « pour laisser, disait-il, à la postérité un monument de la liberté dans les élections. » Il se trompait en cela. car il prenait l'opposition pour la liberté et exerçait, lui qui affichait l'indépendance, une véritable tyrannie

Mézeray, avec ce caractère de toute sa vie, devait nécessairement finir par le découragement et devenir un esprit chagrin; il cherchait à oublier plutôt qu'à se rappeler, avec plaisir, ses années passées. L'intelligence, chez lui, avait vécu, laissant des œuvres qui sont arrivées à la postérité; le cœur n'avait jamais été satisfait, et ses regrets tardifs attestent combien il avait souffert

Qui sait si l'existence de son père ou bien encore celle de son frère, moins brillante peut-être, n'a pas été beaucoup plus heureuse? Il est, du reste, très intéressant de mettre en parallèle la vie de l'homme célèbre avec celle de ses proches. Les détails ne sont jamais trop nombreux pour nous montrer par quels moyens un des membres de la famille est parvenu à la célébrité, tandis que les autres sont restés obscurs. C'est une étude agréable que de suivre dans leur évolution l'intelligence et le caractère de plusieurs frères et d'en analyser toutes les variétés, toutes les nuances; c'est un spectacle curieux de les suivre dans les voies distinctes qu'ils parcourent

Or, plus on scrute avec soin toutes les biographies, plus on arrive à cette conclusion, que l'inégalité naturelle est une loi immuable, providentielle. C'est à cette

loi qu'il faut attribuer des différences qui sont inexplicables autrement.

« Il n'y a pas au monde, a dit M. V Duruy, de pouvoir capable de faire un grand écrivain, quand la nature, l'éducation et les circonstances ne l'ont pas produit. » Vous-même, Monsieur, vous dites que Mézeray, seul au milieu de ses livres et de ses pensées, se donna la meilleure de toutes les éducations, celle qu'on se donne à soi-même. N'est-ce pas dire que la première condition, pour que l'homme devienne célèbre, c'est qu'il soit d'abord doué par la nature de qualités supérieures?

Ai-je besoin d'insister sur la réalité de l'inégalité parmi les hommes? Qui oserait la contester? Au point de vue physique elle frappe les yeux chez les jeunes gens du même âge. Au point de vue de l'intelligence, observez des enfants rassemblés pour écouter simultanément les leçons d'un maître : avec quelle différence la science germera dans l'esprit de chacun d'eux! Dès la plus tendre enfance, voyez la variété que présentent les sourires, la netteté des premiers bégaiements, les premiers éclairs de l'intelligence, l'expansion des premiers sentiments, la fermeté des premiers pas! Enfin ne serait-ce pas une folle entreprise de vouloir dire toutes les inégalités qui s'observent au point de vue des qualités morales?

Mais s'il n'y a pas de doute possible sur le fait de l'inégalité physique, intellectuelle et morale parmi les hommes, les systèmes s'élèvent lorsqu'on veut en déterminer la cause.

Nous sommes tellement habitués à ces deux vérités incontestables : « Tous les hommes sont égaux devant



« Dieu, tous les Français sont égaux devant la loi, » que nous pouvons entendre, sans trop d'étonnement, un certain nombre d'écrivains soutenir, avec un talent quelquefois séduisant, des doctrines qui pourraient se résumer par la formule suivante : « Les inégalités qu'on observe sont l'effet de causes multiples qui se sont accumulées successivement depuis les temps les plus reculés; mais en principé, tous les hommes sont égaux devant la nature, en d'autres termes tous ont été à une époque indéterminée naturellement égaux. »

Dès lors surgit la théorie erronée de la dégénérescence de l'espèce humaine, des lors s'élèvent les lamentations sur le sort des individus qui ne sont pas doués de toutes les qualités physiques, intellectuelles et morales, apavage de l'homme parfait, le type modèle dont l'humanité se serait éloignée. Et la conséquence pratique de ce système est une aspiration immense et vaine à la guérison d'un mal dont on a la fausse espérance de connaître bientôt les causes et de trouver le remède efficace

Si l'on étudie avec attention les systèmes qui découlent de la théorie que je viens de résumer, on restera convaincu qu'elle est entachée d'erreur.

Une loi providentielle a établi, dès le principe et pour toujours, l'inégalité physique, intellectuelle et morale parmi les hommes. La recherche des causes physiques ou morales qui auraient rendu les hommes inégaux devient une chimère.

Au lieu de vouloir changer une loi immuable et de demander un remède impossible à un mal imaginaire, ne vaut-il pas mieux que ceux qui se chargent de la périlleuse mission d'organiser la société, ne perdent pas de vue, dans leurs plans, cette inégalité natu-

turelle? Ne deviennent-elles pas injustes les plaintes de ceux qui accusent la Société d'être cause d'une situation qu'ils déclarent oppressive?

D'après eux c'est à une mauvaise organisation sociale qu'il faudrait attribuer l'existence des classes deshéritées qu'ils veulent mettre à un rang supérieur et dont ils excusent les erreurs et les fautes par l'état d'abandon auquel la société les condamne. Etrange accusation, surtout quand elle s'adresse à la société française, où les moyens de parvenir sont offerts si largement au vrai mérite, où l'éducation intellectuelle et morale se distribue avec la libéralité la plus évidente, où enfin se présente à chaque pas ce beau spectacle de deux êtres de la même valeur aux yeux de Dieu, dont le plus grand efface par la charité la distance qui le sépare du plus petit! Théorie aussi dangereuse que fausse, parce que certains esprits se figurent, grâce à l'orgueil ou l'amour-propre, sentiments si faciles à développer, qu'ils étaient aussi capables de belles choses que les plus grands hommes, si les circonstances, si le hasard les avaient aidés.

Une des hypothèses qui ont le plus accrédité cette idée que l'inégalité ne serait qu'un accident, qu'un effet de la civilisation, c'est l'hypothèse d'un type normal de l'humanité. Mais ce type normal a-t-il existé? rien n'est plus douteux? S'il faut remonter à Adam et Ève, on voit que d'êtres parfaits il peut parvenir directement un fils dont la perversité morale arrive jusqu'à l'assassinat de son frère. Si déjà la loi d'inégalité se caractérisait, disons qu'elle a toujours existé et qu'elle est naturelle?

Une conséquence importante en découle. Cette loi enlève à l'hérédité un rôle que beaucoup d'auteurs ont

exagéré. L'influence héréditaire est incontestable, mais elle est subordonnée à la loi supérieure de l'inégalité.

Sans doute, il est certains cas où l'hérédité agit d'une manière fatale, c'est lorsque l'homme est arrivé à cet état maladif qu'on a désigné très ingénieusement sous le nom de dégénérescence de l'individu. L'être dégénéré ne pourra produire que des êtres chétifs, voués à une existence misérable, condamnés à une mort prochaine. Mais cela n'est qu'un accident dans la vie de l'humanité; nous avons affaire à une maladie, et la stérilité viendra bientôt arrêter le mal dont on redoutait la propagation. La partie saine de la population ne sera pas plus sensiblement affectée par l'existence de ces maladies incurables qui constituent les cas accidentels de dégénérescence de l'individu qu'elle ne l'est par l'apparition de ces maladies aiguës épidémiques qui viennent nous effrayer de temps en temps.

Dans la marche ordinaire des choses et en négligeant ces accidents insignifiants qui ne peuvent se propager que dans des limites très restreintes, l'observation attentive nous montre que si des êtres forts donnent naissance à d'autres qui sont plus faibles au point de vue physique, intellectuel et moral, on voit aussi des individus faibles produire des êtres qui leur sont supérieurs à tous les points de vue.

Horace était dans un accès de mauvaise humeur, lorsqu'il dit :

*Ætas parentum pejor avis, tulit  
Nos nequiores, mox daturos  
Progeniem vitiosiore.*

Ce qu'on a traduit ainsi en français :

Moins innocents que leurs aïeux ,  
 Nos pères ont laissé des fils indignes d'eux ,  
 Et nous, plus coupables encore ,  
 Nous serons en forfaits vaincus par nos neveux.

Non, cette dégénérescence progressive de l'humanité n'existe pas; il y a dans la vie de l'humanité des périodes où elle est inférieure ou supérieure aux époques voisines, comme dans une famille nous voyons groupés autour d'une mère, et soumis à la même éducation, des enfants forts, d'autres faibles, les uns bons, les autres mauvais, sans qu'on puisse jamais expliquer que par la loi de l'inégalité naturelle les différences très remarquables que l'on observe.

Mais considérons la nature dans ses productions vivantes inférieures à l'espèce humaine. Puis-je faire mieux que d'emprunter la peinture qu'a tracée en quelques lignes la plume charmante de M. J. Tardieu de Saint-Germain dans son petit livre, *la Trêve de Dieu* :

« Les bois et les champs sont pour nous le grand ensei-  
 « gnement de la vérité de l'inégalité dans la vie et de  
 « l'égalité dans la mort. Nous y reconnaissons les  
 « grands et les petits, le chêne et le brin d'herbe, les  
 « forts et les faibles, l'épervier et le roitelet; le papillon  
 « qui brille et la chenille qui rampe Mais la chenille  
 « un jour aura des ailes; le chêne qui sera séculaire est  
 « quelquefois plus petit et plus faible que le chardon  
 « annuel qui l'opprime et s'oppose à sa croissance; mais  
 « laissez au chardon son triomphe d'un jour, il séchera  
 « sur pied après avoir jeté à tous les vents sa mauvaise  
 « graine. »

En effet, l'observation de la nature vivante, prise en général, nous conduit à repousser le rêve d'une égalité naturelle qui n'aurait été troublée que par des causes secondaires qu'on pourrait avoir l'espérance de détruire; elle nous empêche d'accepter cette pensée, toute consolante qu'elle serait, que des vices, des abus, des passions, des causes physiques auraient amené l'inégalité, et que plus tard, par les progrès d'une civilisation éclairée, tous les hommes se rapprocheraient et seraient égaux en bonnes qualités morales, en forces physiques et intellectuelles.

Lorsque d'une graine, d'un pepin, s'est élevé un arbrisseau ou un arbre, voyez les fleurs qui sont autant d'individus végétaux; il y en a qui succomberont à la première gelée, en une seule nuit, d'autres languiront encore plusieurs jours, périront ou ne donneront que des fruits imparfaits, quelques-unes persisteront et fourniront ces beaux fruits, encore inégaux entre eux, qui conserveront l'espèce. Et pourtant c'est le même arbre, c'est la même branche.

Chez les animaux, chez les végétaux, je ne parle que de ceux qui vivent à l'état sauvage, il n'y a pas d'influence sociale supposable qui ait altéré un type primitif normal. Pourquoi donc admettre ce type normal pour l'espèce humaine? Ne serait-ce pas l'effet d'une prétention exagérée? Dans tous les temps, parmi tous les peuples, je retrouve l'inégalité entre les hommes, comme celle qu'on observe entre les enfants d'une même famille, entre les petits des animaux, entre les fleurs et les fruits d'un arbre. La vie, avec ses attributs si élevés chez l'homme, si simple et si admirable dans les végétaux, n'a jamais été distribuée également par la Providence à

tous les êtres. C'est une loi qu'il faut accepter et d'après laquelle nous devons savoir nous conduire dans notre voyage à travers la société humaine.

Est-ce à dire cependant que la loi d'inégalité naturelle pèse fatalement sur les êtres vivants, et que la volonté de l'homme ne puisse rien faire pour fortifier celui qui est faible, éclairer celui qui est ignorant? Loin de moi cette pensée. La liberté humaine peut perfectionner la constitution physique, développer les facultés intellectuelles, faire valoir les bonnes qualités morales, en réprimant les mauvaises; c'est le triomphe dans cette lutte du bien contre le mal qui constitue la vertu. Néanmoins, il y a des limites dans lesquelles s'exerce cette liberté pour chaque individu; de là résulte l'appréciation de la responsabilité et du discernement pour les actes de chacun, à tout âge.

Mais Monsieur, mes réflexions à propos de la biographie de François-Eudes de Mézeray, m'entraînent bien loin; c'est que sa famille est un exemple frappant qui vient à l'appui de la loi que je viens de soutenir. Comment expliquer autrement les routes si diverses qu'ont suivies, chacun de son côté, les trois frères Eudes, les trois fils de l'obscur chirurgien de village Isaac Eudes, et de Marthe Corbin? Jean Eudes, le frère aîné, se distingue par de grandes qualités morales, accomplit des prodiges de vertu et de charité, et fonde la congrégation des Eudistes; François de Mézeray brille par ses qualités intellectuelles, il compose des épigrammes, des satires, des pamphlets, et s'illustre en écrivant les œuvres historiques qui portent son nom à la postérité. Le P. Eudes est l'admirateur et l'ami de saint Vincent-de-Paul;

Mézeray se fait l'ami, le flatteur des folies de l'abbé des Yveteaux, égaie les beaux esprits de son temps et plus tard prend pour son camarade le cabaretier Le Faucheur. Le P. Eudes tombe malade épuisé par la fatigue, en portant les secours de son ministère aux pestiférés de la ville de Caen; François Mézeray devient malade, entraîné par son ardeur à pousser les travaux sur l'histoire qui l'ont rendu célèbre. Pendant ce temps, le troisième frère, Charles Eudes d'Houay, reste fidèle aux saines traditions de la famille dont il garde le foyer, exerçant la profession de son père, et acceptant les fonctions de premier échevin d'Argentan. C'est lui qui, avec le P. Eudes, ferme les yeux d'Isaac Eudes à son lit de mort, tandis que François Mézeray reste au milieu des agitations de la capitale qu'il ne quitte même pas pour consoler sa mère dans son veuvage. Est-il possible de voir trois caractères mieux tranchés et plus dissemblables ?

Monsieur, vous avez, avec raison, fait ressortir ce qui dans le testament de François de Mézeray le réhabilite au point de vue des qualités morales. L'article de ce testament qui l'honore le plus, est celui où il écrit : « Je  
« donne et lègue la somme de 1,200 liv. pour aider à  
« construire un monument au Révérend P. Eudes, mon  
« frère, quoique en effet sa vertu et sa réputation lui en  
« ont dressé un plus beau que ne sauraient dresser les  
« mains de tous les hommes. » Ces paroles de Mézeray, glorifiant la vie de son frère, couvrent largement les faiblesses dont il a pu se rendre coupable. En rendant cet hommage à l'esprit de famille et à la vertu, il inspire pour lui-même un profond respect.

La ville d'Argentan a pu réaliser le vœu exprimé par

François de Mézeray ; elle a dépassé ses intentions. Le concours du Gouvernement et de l'Administration municipale, la générosité des souscripteurs ont permis d'élever un monument à la mémoire des trois frères Eudes, réunis par leurs compatriotes dans une même sympathie. Je suis heureux de voir que, par une coïncidence imprévue, l'habile sculpteur qui s'est chargé de la main-d'œuvre dans l'érection de ce pieux monument, M. Le Hariyel Durocher, va recevoir aujourd'hui des mains de notre Académie un témoignage d'admiration, une Médaille d'honneur pour ses nombreux travaux, qui ont rempli une des plus belles existences qu'un artiste puisse ambitionner.

Vous, Monsieur, qui avez l'heureux privilège de posséder de précieux dons naturels que l'éducation et les circonstances ont développés, vous qui avez l'honneur de compter dans votre famille des personnages qui avaient la noblesse de l'esprit et celle du cœur, vous entrez dans la carrière, soutenu par des souvenirs qui obligent, vous entrez dans la période de l'âge mûr sous les auspices les plus brillants et les plus doux. Allez avec courage et avec confiance ; nos vœux les plus favorables vous accompagnent.

---



# RAPPORT

SUR LES

## MÉDAILLES D'HONNEUR

DECERNEES PAR L'ACADÉMIE

**Aux meilleurs Travaux artistiques dus à des auteurs  
nés ou domiciliés en Normandie,**

PAR M. A. MÉREAUX.



MESSIEURS,

Certes, rien n'est plus touchant ni plus digne d'intérêt, rien ne s'adresse plus sympathiquement à l'esprit et au cœur, que l'éclosion des jeunes talents, l'apparition des capacités nouvelles ; et lorsque les Académies pénétrées des obligations de leur mandat, ont offert leur appui à de courageux essais pour protéger ceux qui les font et qu'elles jugent capables de se distinguer un jour dans l'art vers lequel ils sont entraînés par une vocation irrésistible, les Académies ont la conscience d'avoir noblement rempli leur devoir et d'avoir rendu au monde intellectuel le plus grand service qu'il puisse réclamer d'elles : l'émancipation de l'intelligence.

Toutefois, en présence de certains faits qui ne se

reproduisent que trop souvent, les Académies reconnaissent par fois que, pour elles, le cercle du devoir s'agrandit. Elles comprennent qu'elles n'ont pas tout fait en aidant les jeunes artistes à se produire et que leur sollicitude ne doit jamais cesser de veiller sur ceux dont elles ont protégé le début dans la carrière si difficile des Beaux-Arts. Alors pour l'accomplissement de leur mandat, il ne suffit plus de s'appliquer à découvrir ce qui n'est encore qu'un germe, un espoir pour l'avenir; elles doivent aller chercher ce qui est déjà, et souvent depuis longtemps, un talent consommé, pour le mettre en lumière et lui rendre hautement la justice que l'actualité dénie parfois aux plus dignes. Alors, si les Académies prenant par la main des artistes, de grands artistes, sinon méconnus, du moins négligés et trop oubliés par la fortune, les présentent à la Société, à laquelle elles doivent compte des destinées de l'intelligence qu'elle leur a confiées, et quand à cette Société, qui n'est coupable souvent que parce qu'elle ignore, elles offrent, en l'éclairant, les moyens de redresser les injustices du sort, les Académies font plus que de l'émulation et de la fécondation artistique autour d'elles, elles font de la haute équité. Ce ne sont plus seulement des artistes distingués qu'elles préparent pour le temps présent, ce sont des noms recommandables qu'elles arrachent à l'indifférence des contemporains pour les inscrire sur le grand-livre de la postérité.

C'est un acte de ce genre, Messieurs, que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen veut accomplir aujourd'hui, et auquel elle espère que vous voudrez bien vous associer par un assentiment una-

nime. Tout-à-l'heure, elle vous prouvera qu'elle pense toujours aux jeunes hommes, aux aspirants de l'avenir ; mais elle commence par amener devant vous un artiste émérite, qui s'est distingué par de brillants et utiles travaux, qui a même eu son contingent de célébrité, mais qui n'a pas eu sa part équitable de bonheur sur cette terre, et dont les vieux jours auraient à souffrir des erreurs de la destinée, si l'Académie, le reconnaissant pour un de ses enfants, n'allait pas droit à lui pour prouver publiquement son talent : heureuse si elle pouvait ainsi éveiller en sa faveur une haute sollicitude qui voulût assurer à sa vieillesse le calme moral et les jouissances matérielles que sa modestie peut rêver.

Cet artiste, Messieurs, c'est M. BREVIÈRE, dont le nom vous est à tous bien connu. Vous l'avez vu commencer sa carrière au milieu de vous ; puis il est allé la continuer à Paris, ou l'ont suivi par la pensée tous les amis de sa personne et de son art qu'il exerçait avec tant de distinction.

Permettez-moi de retracer ici quelques détails de cette vie si exclusivement livrée au travail, et qui, par cela même, offre aux jeunes artistes un beau modèle à suivre.

Vous y verrez que, s'il n'est pas au nombre des heureux du jour, ce n'est pas faute d'avoir travaillé avec l'ardeur d'un artiste convaincu et la conscience ferme d'un homme de cœur et de bien. La position qui lui est faite à la fin de sa carrière vous apparaîtra, telle qu'elle est, honorable dans toute l'acceptation du mot, et digne de toutes les sympathies de sa ville natale, dont il restera une illustration artistique.

BREVIÈRE (Louis-Henri) est né à Forges en 1797. Il fut un des nombreux élèves de J.-B. Descamps, peintre, conservateur du Musée de cette ville. Comme tous les élèves dans les arts, il passa sa première jeunesse à se faire la main et à chercher sa voie.

En 1814, il était apprenti chez Gouel, graveur de cachets, cour du Palais-de-Justice, et c'est de là que date pour lui la conscience d'une vocation. Sans se douter qu'il retrouvait un procédé déjà pratiqué vers le xvi<sup>e</sup> siècle, ainsi que lui-même le déclarera plus tard, mais complètement perdu et abandonné depuis, il imagine la gravure sur *bois debout*, qui permet de substituer le burin au canif ou à la pointe des anciens graveurs.

En 1816, il appliquait ce système de gravure à l'ornementation d'un recueil de quelques vues et sites, spécialement de la Normandie, publié par son ami E.-H. Langlois (1).

Depuis ce moment ses travaux se succèdent avec une incroyable activité : l'art et l'industrie sont tour à tour l'objet de ses incessantes études.

En 1817, il présente à la Société libre d'Emulation de Rouen un petit portrait du Poussin, exécuté en deux planches sur *bois debout*, d'après le dessin de E.-H. Langlois.

En 1823, il exécute, à ses risques et périls, le premier rouleau gravé au burin, avec des figures, pour l'impression des indiennes destinées à l'ameublement. Ce genre d'impression n'avait eu lieu jusqu'alors qu'à l'aide de planches de bois ou de planches en taille-douce. L'appli-

(1) Rouen, imp. de Marie, 1817.

cation de ce système, commencée dans la fabrique de M. Henry Barbet, prend bientôt un développement considérable. L'usage en fut à peu près général pendant une vingtaine d'années.

En 1826, il découvre un procédé très ingénieux pour reproduire par le stéréotypage ou le clichage un type gravé avec soin sur *bois debout*, de manière à former, par la réunion de ces types en métal, des planches de grandes dimensions. Des essais pour l'impression furent faits dans une des premières fabriques de Déville et réussirent très bien. Mais, au moment où l'on devait le moins s'y attendre, les planches furent détruites par le fait d'une malveillance qui prenait sa source dans les sentiments non raisonnés d'une basse jalousie. Car ceux qui redoutaient dans l'application du nouveau procédé une concurrence nuisible à leurs intérêts, eurent bientôt à en subir une plus redoutable encore dans l'invention de la Perrotine.

En 1830, il lut à l'Académie de Rouen une notice sur un procédé singulier qui consiste à obtenir des épreuves de dimensions différentes avec une seule planche gravée. Cette notice a été insérée dans le Précis des travaux de l'Académie, en 1833.

En 1832, il devient membre de l'Académie de Rouen, et, dans son discours de réception, il signale un fait remarquable qui avait échappé à tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'art de la gravure. C'est que le procédé de la gravure sur *bois debout* qu'il avait, de bonne foi, cru découvrir en 1814, était employé dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle et le commencement du xvi<sup>e</sup>, pour l'ornementation des livres imprimés. L'examen attentif de plusieurs livres d'heures, appartenant

à la Bibliothèque publique de Rouen, lui avait révélé cette particularité intéressante.

En 1830, Brevière avait été appelé à Paris par M. le baron de Villebois, directeur de l'Imprimerie royale, pour exécuter la plus grande partie des planches d'un riche album préparé pour la visite du roi et de la reine de Naples. C'est le premier spécimen de planches tirées en or et en couleurs.

En 1834, il est de nouveau appelé à Paris, par M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, qui le charge de l'exécution de la collection orientale, commandée par le roi, avec un luxe typographique tout exceptionnel. Ce travail offrait les plus grandes difficultés pour élever la gravure au niveau des manuscrits originaux, dont toutes les pages sont enrichies d'or, de carmin et d'azur. Ce magnifique ouvrage qui compte aujourd'hui huit volumes, est destiné, après avoir reçu sa reliure spéciale, ornée de velours, de ciselure dorée et de pierres, à être offert en cadeau aux souverains.

Pendant un séjour de près de trente ans à Paris, Brevière a contribué à l'illustration de presque tous les grands ouvrages sortis des presses parisiennes, tels que les œuvres de Lesage, Cervantes, Molière, La Fontaine, Bossuet, Bernardin de Saint-Pierre, Balzac, etc., dans lesquelles on rencontre de nombreuses pages dues à son burin.

En 1834, il reçoit de la ville de Rouen, la médaille d'or, à la suite de l'exposition des Beaux-Arts; aux expositions suivantes, il obtient successivement quatre rappels de cette médaille; enfin, en 1839, la médaille d'argent lui est décernée par le jury de l'exposition française à Paris.

Plus tard, il travailla pour sa très large part à l'illustration de *l'Imitation de Jésus-Christ*, commandée par l'Empereur pour figurer à l'exposition universelle de Paris. Ce splendide ouvrage, tiré à cent exemplaires seulement, se composait du texte latin de Gerson pour le premier volume et de la traduction en vers de Pierre Corneille pour le second.

Peu de temps après, il entreprit pour la librairie de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Jules Renouard l'illustration d'un ouvrage dont le titre fait comprendre l'importance et les difficultés artistiques : *Le Louvre et ses Musées*, en vingt volumes, petit in-folio. Un spécimen imprimé chez Jules Claye, en 1858, renferme diverses gravures et deux fac-simile de dessins d'après le Primatice et Géricault, le tout exécuté par des procédés de l'invention de Brevière. On peut, d'après cela, se faire une idée des ressources que présente la gravure en relief sur bois alliée à la gravure sur métal dans son état actuel.

M le comte de Niewerkerke présenta ce spécimen à l'Empereur qui voulut bien agréer la dédicace de l'ouvrage. Quelques planches de ce spécimen, adressées à Rouen en 1860. ont valu à l'auteur la grande médaille à la suite de l'exposition.

M. Brevière a aussi gravé en taille-douce. Ses principales productions dans ce genre sont : des Vues du château de Gaillon ; une tête de Vierge d'après Raphaël, en collaboration avec Laugier ; des vignettes et portraits pour la librairie et une suite de vues des églises de Rouen pour les monographies de M. E. De la Quérière.

M. Brevière est un des fondateurs du Musée d'antiquités de Rouen. Il a été successivement reçu membre

de la Société libre d'Emulation de Rouen, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, de la Société pour la conservation des monuments historiques, de l'Institut historique de France, du Comité central des artistes de Paris, dont il a été l'administrateur général pendant plusieurs années; de la Chambre des artistes typographiques de Paris, dont il a été vice-président dès la fondation; de plus, il fut pendant dix-huit ans directeur des travaux de gravure à l'Imprimerie royale

En résumé, M. Breviere peut revendiquer à bon droit le titre de créateur et de premier initiateur de la gravure sur bois en France. — Pendant quarante-cinq ans, il a puissamment concouru aux développements et aux progrès de cet art, et ses élèves, MM. Hébert, Dujardin, Emile Deschamps, Poujet, Bertrand et Guillaume Johannis soutiennent dignement son école et maintiendront le nom français à sa véritable place, c'est-à-dire la première, celle que M. Breviere lui a conquise dans cette partie intéressante de l'art du burin.

L'Académie décerne une *Médaille d'honneur* à M. BREVIERE.

La peinture n'a pas répondu cette année, à l'appel du prix Bouctot. L'Académie, en conservant le même programme, a passé outre et a remis le prix à la prochaine période triennale, en 1866.

Dans cette laborieuse famille d'artistes normands, les ressources ne manquent jamais : *uno avulso non deficit alter*. En effet, à défaut de la peinture, c'est la



sculpture qui a offert un lauréat et des plus méritants. L'Académie, en consultant ses plus récents et aussi ses meilleurs souvenirs, s'est rappelé qu'elle avait décerné, il y a trois ans, à un jeune artiste d'une grande portée, une médaille de vermeil. Elle s'est renseignée sur ce sculpteur dont elle avait apprécié les nobles tendances et elle a trouvé son lauréat de 1858 en progrès, à la tête d'un œuvre qui atteste de constants travaux, et prêt enfin à devenir le lauréat de 1863.

Cet artiste, Messieurs, c'est M. LE HARIVEL DUROCHER, de Chanu (Orne), qu'un judicieux critique, M. Alfred Darcel, il y a déjà trois ans, avait si spirituellement nommé « le sculpteur de la grâce mélancolique et des poses abandonnées. »

Ce que j'estime dans M. Le Harivel Durocher c'est la fermeté de ses croyances artistiques, auxquelles, d'ailleurs, il doit rester fidèle pour toujours réussir; car, si parfois il s'en éloigne, il n'échappe plus aussi complètement à la critique. Ses deux inspirations intimes, celles auxquelles son cœur d'artiste croit sincèrement, c'est la fantaisie, c'est la pensée religieuse empreinte de mélancolie. La fantaisie, c'est l'invention, c'est la puissance créatrice qui fait parler le marbre ou la pierre dans des sentiments toujours nouveaux. Quand elle est contenue par le goût, cette raison du cœur, cette logique du sentiment qui fait les œuvres durables, la fantaisie est la reine des beaux-arts, c'est la reine du monde. La pensée religieuse fut le premier souffle qui anima le génie de l'homme lorsque, selon leur loi originelle, il voulut élever les arts jusqu'à Dieu; la mélancolie, c'est cette douce langueur qui tempère l'ascétisme et fait aimer la conviction reli-

gieuse comme une des sources du bonheur de la vie

Voilà ce que respirent les statues, les bustes, les groupes, les bas-reliefs que nous allons citer, en passant en revue l'œuvre entier de M. Le Harivel Durocher jusqu'à ce jour : une *Cene*, 1850, bas-relief terre cuite . une *Cene*, marbre, 1850 ; *Réverie*, statuette en marbre, 1852 ; *sainte Geneviève*, statue plâtre et *Miracle de Jesus-Christ enfant, animant des oiseaux*, en verre, 1853 ; *sainte Genevieve*, statue pierre et *sainte Theodichalde* pour l'église de Sainte-Clotilde à Paris ; la *Cène*, 1849 ; *Monument des trois frères Eudes*, pour la ville d'Argentan, 1853 ; *Ecce ancilla Domini*, statue marbre, *Être et paraître*, statue plâtre ; *Jeune fille endormie*, médaillon ; *sainte Geneviève*, buste bronze, 1857, *Rosa mystica*, statue marbre ; *Être et paraître*, statue marbre ; *Colin-Maillard*, statue plâtre, 1861.

Dans les monuments publics, nous citerons : la *Justice* et la *Fermeté*, la *Prudence* et la *Force*, pavillon Daru, palais du Louvre, 1857 ; une *Vierge*, à l'église du séminaire de Séez, 1859, une *Figure* en marbre dans la cour du Louvre : *Génie distribuant des couronnes et des palmes* ; *saint Louis*, statue en pierre pour la façade d'une église de la rue du Temple, 1861 ; l'exécution du *Monument des Eudes* exposé en 1855.

Nous ferons plus que compléter cette liste en y plaçant une figure en marbre, commandée depuis huit jours pour la Comédie française.

Plusieurs de ces œuvres ont été l'objet de récompenses et d'honorables distinctions, dans les expositions et de jugements, on ne peut plus favorables, dans la presse artistique

L'Académie décerne une *Medaille, d'honneur* à M. LE HARIVEL DUROCHER.

La musique, depuis que l'Académie lui a prouvé qu'elle pensait à elle, n'a jamais manqué au rendez-vous qu'elle lui donne tous les trois ans. Ce n'est pas la quantité qui a fait défaut aux envois faits par les artistes normands, c'est plutôt la qualité qui laissait toujours quelque chose à désirer. Ainsi les morceaux de salon, les fantaisies sur des opéras, cette musique frivole, qui peut avoir sa raison d'être partout ailleurs que dans des luttes académiques, faisait tache dans les contingents triennaux. Cette année, non-seulement ce faux élément a sensiblement diminué, mais dans le contingent qui nous est envoyé, comme dans celui qui ne vous est pas communiqué et qui est bien plus considérable, la musique est dignement représentée par des œuvres de valeur, écrites avec correction, souvent avec d'heureuses inspirations et dans les genres les plus élevés de l'art musical. Le jeune compositeur qui nous a semblé réunir au plus haut degré les conditions d'un lauréat brillant d'actualité et riche d'avenir, c'est M. Auguste-Lucien DAUTRESME.

Né à Elbeuf le 21 mai 1826, d'une famille honorée dans le commerce et dans l'industrie, M. Lucien Dautresme devint bientôt élève du Lycée de Rouen, où il fit de très bonnes études. Il entra ensuite à l'École polytechnique, et il en sortait en 1848, avec cette éducation complète et solide qui rend ceux qui l'ont reçue aptes à toutes les carrières et capables de s'y distinguer. A cette époque, M. Lucien Dautresme fut irrég-

sistiblement entraîné vers l'étude sérieuse de la musique que, du reste, il avait toujours aimée. Il avait travaillé le piano, autant que le lui permettaient les exigences du collège, et plus tard celles de l'école. Toutefois, ses premières impressions musicales qui lui avaient été transmises par le piano, cet instrument de son choix, ont évidemment fait naître chez lui le sentiment et l'amour du beau en musique. Si M. Lucien Dautresme eût choisi le violon ou tout autre instrument isolé, il n'est pas probable qu'il fût revenu, malgré tout, à la musique ; en effet, le piano est le confident des plus beaux génies de l'art musical, il est aussi le plus grand initiateur de leurs œuvres ; il ne faut pas être bien avancé sur cet instrument pour pouvoir bégayer quelques sonates de Haydn et de Mozart ; plus tard, on peut, sans un trop grand travail, arriver à jouer les transcriptions des symphonies de ces grands maîtres. Voilà les inappréciables avantages de cet organe complet, de cet orchestre réduit sous dix doigts, du piano enfin. Et que d'avenir n'y a-t-il pas dans ces souvenirs de causeries d'enfant avec Haydn et Mozart ! Qu'on me permette de redevenir pour quelques instants le professeur de Lucien Dautresme, dont je pourrai plus facilement faire apprécier l'organisation musicale et le mérite réel, en retraçant les principaux détails de sa vie d'étudiant sous ma direction.

En 1849, Lucien Dautresme, pianiste, ainsi que je l'ai dit, de force à jouer quelques œuvres d'Haydn, vint me demander de l'initier à la science musicale dont il ne possédait pas les moindres éléments. Nous commençâmes tout de suite et avec une ardeur qui ne

se ralentit jamais. Son travail était excellent, il avait gagné dans ses études scientifiques et littéraires, la méthode, l'art de savoir travailler. Dans ces heureuses conditions, il eut bientôt parcouru les différentes branches de la science musicale, l'harmonie consonnante et toutes ses ressources d'après Palestrina, l'harmonie dissonnante et toutes ses conquêtes modernes : le contrepoint double, la fugue, l'orchestre et la scène formèrent bientôt le complément de ses importantes études.

J'ai dit « bientôt, » car vers le milieu de l'année 1854, la Société de Sainte-Cécile à Paris ayant ouvert un concours de musique madrigalesque, dont le jury était composé de MM. Halévy, Gounod, Thomas, Reber, etc. Lucien Dautresme envoya deux pièces madrigalesques dans le genre d'Orlando de Lassus, et ces deux chœurs furent choisis pour être exécutés dans une séance publique de la Société, ce qui eut lieu le 17 décembre 1854.

Ce qu'il y a de remarquable dans tout ce travail, c'est la volonté d'artiste qui l'anime. Et pourtant c'est dans la solitude, sans l'émulation de l'enseignement public, sans le but d'un prix à l'Institut que Lucien Dautresme persiste et s'élève. Mais, il faut bien le dire, une autre pensée et un autre but surexcitaient son zèle ; il avait une idée fixe : c'était d'être présenté à Meyerbeer ; il savait que j'ai l'honneur d'être l'ami du célèbre maestro, et je lui avais promis de le mettre en relation avec lui. Je ne tardai pas à tenir ma promesse, et en 1854 Lucien Dautresme fut présenté à Meyerbeer.

Des leçons, il ne fallait pas y compter ; Meyerbeer n'en a jamais voulu donner. Mais tout ce que le jeune compositeur pouvait attendre de bienveillance et d'artistique intérêt, il le trouva chez le grand maître. Meyerbeer lui permit parfois et à jour fixe de pénétrer dans son inabordable retraite. Là, des conversations et naturellement des conseils inappréciables réalisèrent les vœux du jeune artiste. Lucien Dautresme avait commencé par des causeries d'enfant avec Haydn et Mozart ; il terminait son éducation musicale par des entretiens sérieux avec le grand musicien de son choix, l'objet de sa plus vive admiration.

Je reprends mon rôle de rapporteur et je vais suivre M. Lucien Dautresme dans les rapides progrès de sa carrière et dans l'ordre de ses publications.

Une sonate pour piano écrite dans un style sévère et dans laquelle se fait sentir le don de l'invention mélodique, est le premier ouvrage qu'il livre à la publicité. Puis, dans six mélodies, avec accompagnement de piano, il se révèle élégant mélodiste ; et l'expression toujours vraie de ses chants, les heureuses combinaisons de ses accompagnements, toujours concertants et dramatiquement dessinés, font pressentir un nouveau compositeur pour la scène. Ces six morceaux *Borbarolle*, *Chanson de Fortunio*, *Aubade*, *Si, enfant, rêve encore*, et surtout *Chant de Jocelyn* (dont les paroles sont de lui), ont eu dans les salons et dans les concerts de brillants succès.

La question d'un premier livret à trouver est toujours entourée de dangers, de déceptions pour les jeunes compositeurs. Ces tribulations n'ont pas été

épargnées à M Dautresme; mais il les a subies avec courage et en travaillant toujours. Ainsi, il avait en portefeuille un acte pour le Théâtre Lyrique; un autre acte, *Le Rouet*, pour l'Opéra-Comique, lorsqu'il obtint qu'un autre opéra en un acte: *Sous les Charmilles*, serait représenté au Théâtre Lyrique. Mais au théâtre, on n'est sûr de rien avant d'avoir paru devant la rampe, et en effet, d'attermoiements en attermoiements, ce n'est que trois jours avant la clôture du théâtre qu'on représenta *Sous les Charmilles*. Le succes fut bien franc. une jolie ouverture très brillamment orchestrée, un quatuor scénique très spirituellement tracé, des motifs heureux et partout une intéressante instrumentation, voilà ce que la critique parisienne remarqua dans cette nouvelle production. Le succès de la piece fut une cavatine pour voix de baryton: *C'est la Jeunesse*, qui eut les honneurs d'un *bis* enthousiaste. Depuis cette époque, M. Lucien Dautresme, qui travaille toujours pour se tenir prêt à ces éventualités que les compositeurs ne peuvent prévoir, mais dont il faut qu'ils s'emparent vivement, a écrit, paroles et musique, et publié une charmante production: *Le Bon temps*. C'est une sorte de légende pleine d'intérêt ou se retracent en charmants petits tableaux les souvenirs du foyer et des longues soirées d'hiver. Le poète a bien servi le musicien qui a rendu avec une piquante narveté toutes les oppositions si finement conçues par le poète. Poésie et musique, c'est une-entente parfaite d'esprit et de cœur. L'orchestration en est saisissante de coloris; aussi l'effet de ce morceau fut-il immense - toutes les fois que M Ismael l'a chanté à Rouen, au Théâtre-des-

Arts. J'insiste sur ce succès du *Bon temps*, parce qu'il a été retentissant à Rouen, et que parmi ceux qui assistent à cette séance, il y a plus d'un dilettante peut-être tout prêt à le fredonner.

L'Académie décerne une *Médaille d'honneur* à M. Auguste-Lucien DAUTRESME.

---



# RAPPORT

SUR LE

## **PRIX DUMANNOIR,**

PAR M. L'ABBÉ PICARD.

---

Un honorable habitant de notre ville, voué au bien sans ostentation, charmait les loisirs de sa solitude et les infirmités de sa vieillesse par la pratique des bonnes œuvres et la culture des lettres. Trop modeste pour prétendre à venir s'asseoir parmi nous, il n'en portait pas moins un vif intérêt à nos paisibles travaux. C'était pour lui un bonheur d'assister à nos séances publiques et d'applaudir aux récompenses que, depuis son origine, l'Académie n'a cessé de décerner aux lettres, aux sciences et aux arts. Mais son âme généreuse et compatissante lui avait dit qu'il est d'autres satisfactions que celles qui se rattachent uniquement à l'esprit et à l'intelligence, il goûtait encore plus celles qui ont leur épanouissement dans le cœur, et le pénétraient d'un sentiment exquis de bien-être que ne peut suffisamment exprimer la parole humaine.

Ce sentiment, il l'avait éprouvé plus d'une fois, pendant le cours de sa vie, au récit, ou à la vue de bonnes actions, d'actes d'héroïsme qui, de temps en temps du moins, viennent consoler les gens de bien au milieu de toutes les bassesses, de toutes les turpitudes qui les environnent, et le bonheur dont il avait joui alors, sa plus douce pensée a été de le perpétuer après lui. Il s'est donc proposé de ménager à ceux qui lui survivraient un moyen de signaler annuellement ces actes dignes d'éloges, et par là d'entretenir une noble émulation qui pût, dans l'avenir, en susciter de semblables.

De là, l'origine du prix que nous venons aujourd'hui décerner pour la troisième fois, prix que nous devons à la libéralité de M. Dumanoir, dont le nom ne périra pas parmi nous.

C'est une douce tâche que d'aborder un pareil sujet. On ne repose pas toujours sa vue et sa pensée sur des objets aussi consolants. Le bien seul devrait régner en ce monde ; mais l'expérience ne l'a que trop constamment prouvé des l'origine, le mal est venu lui en disputer l'empire. Trop souvent ce dernier triomphe, et l'on sait les tristes conséquences qu'il amène à sa suite. Le mal, c'est l'implacable ennemi du bonheur, soit de l'individu, soit de la société. Là où il a prévalu, il y a non-seulement désordre et confusion, mais encore peine, tribulation et amertume.

Mais une paternelle et attentive providence veille à ce que le domaine du mal ne soit pas universel en ce monde. Par les mille et mille moyens dont elle dispose, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce divine, elle pourvoit à ce qu'il y ait toujours

des âmes belles, fortes, généreuses, qui savent se préserver de la contagion, lutter contre le torrent et opérer le bien, même au prix des plus pénibles sacrifices. Il y a bien toujours, il est vrai, l'ivraie dans le champ du père de famille, mais toujours aussi il y aura le bon grain, et quoi qu'il fasse, le mal ne parviendra jamais à l'étouffer, à l'anéantir.

Si le mal a plus de retentissement que le bien, c'est parce qu'il est plus fécond, du moins dans ses manifestations extérieures, et aussi parce que ses résultats menaçant la société dans ses intérêts les plus chers, celle-ci, dans le cas de légitime défense, s'arme de la rigueur des lois pour en paralyser l'effet et protéger les citoyens paisibles. De là, la nécessité des mesures préventives, des prisons, des tribunaux, des assises et de leurs drames recueillis avec trop d'empressement par les feuilles publiques pour satisfaire à la curiosité malsaine du grand nombre. A la première impression, lorsque l'on parcourt journellement ce que les feuilles périodiques racontent à ce sujet, on serait tenté de croire que le génie du mal règne ici-bas sans partage. Heureusement, il n'en est pas ainsi.

Sans doute, elles peuvent être rares jusqu'à un certain point, les belles actions qui se produisent au grand jour, qui sont accompagnées d'un certain éclat, d'un certain retentissement. Il faut pour cela des circonstances exceptionnelles, des moyens d'exécution qui ne sont pas à la portée de tous. Mais il en est beaucoup d'autres qui, pour être plus simples, plus silencieuses, n'en ont pas moins de valeur et de mérite. On peut même dire que ce sont là les plus belles et les plus excellentes, parce que, tout-à-fait désintéressées, elles

font abnégation même de la gloire, et, fidèles uniquement au principe qui les inspire, n'ont d'autre mobile que l'amour du bien et l'obéissance à Dieu qui le prescrit et le récompense.

C'est bien ici, surtout, que l'on reconnaît la vertu dans sa plus haute expression; la vertu, cette fleur mystérieuse qui fuit le grand jour, et craint toujours que le souffle de l'homme ne vienne ternir son éclat et lui ravir son parfum. Si la vertu avait sa tribune, comme le vice a la sienne, on verrait avec consolation que cet amour pur et désintéressé du bien n'est pas, quoiqu'en puissent dire quelques-uns, entièrement exilé de la terre. Sans puiser dans les annales des ordres religieux qui nous en offrent si constamment le spectacle qu'on finit par s'y accoutumer comme à une chose commune et vulgaire, nous pouvons affirmer que dans toutes les classes de la société, et souvent dans les plus humbles, on rencontre des actes qui révèlent les plus nobles inspirations.

Il y aurait à écrire une bien belle et bien touchante histoire. ce serait celle de la bienfaisance, disons mieux, de la charité chez le pauvre. C'est la surtout, lorsqu'il s'agit de soulager d'extrêmes détresses, que l'on trouve d'extrêmes dévouements. Le riche, même le plus généreux, ne donne d'ordinaire qu'une partie de ce qu'il possède. Le plus souvent, d'ailleurs, il est aidé dans la pratique de la charité, surtout en ce qu'elle présente de dur, de répugnant pour la nature. Mais le pauvre lui, lorsque de perfides influences ne sont pas venues étouffer en lui les bonnes et salutaires excitations de la religion et de la nature elle-même, le pauvre, lorsqu'il s'agit de faire le bien, ne connaît aucun

calcul, aucunes réserves inspirées par l'intérêt particulier et par un froid et impitoyable égoïsme. Au besoin, il donne tout, il sacrifie tout. S'il le faut, il se donne lui-même; et cela, il le trouve tout simple, tout naturel. Il ne lui vient pas même à la pensée de s'en faire un sujet de gloire. Ceux que leur position et leurs devoirs d'état mettent plus habituellement et plus intimement en rapport avec cette classe si nombreuse de la société, pourraient révéler sur ce point des choses admirables.

C'est une de ces existences humbles et obscures, si l'on veut, mais ennoblies par l'abnégation et le dévouement, que l'Académie vient vous signaler dans cette réunion solennelle. Il ne s'agit pas ici seulement de récompenser la probité, la fidélité d'un bon serviteur. Ailleurs, des encouragements spéciaux sont offerts à cette sorte de mérite, mérite qui, du reste, a droit à toute sorte d'estime et de sympathie. L'accomplissement des devoirs de la famille, et au sein de la famille elle-même, est digne aussi des plus grandes louanges, car ce sont les bonnes familles qui font la gloire et le bonheur de la société tout entière; mais là il y a devoir, devoir impérieux, formellement imposé, et ce ne sont que les cas exceptionnels qui méritent véritablement d'être signalés comme sortant de l'ordre commun des choses. L'Académie, elle aussi, le cas échéant, sera toujours disposée à louer et à récompenser ces sortes de mérites lorsqu'ils se présenteront à elle revêtus des caractères tout particuliers qui doivent les faire distinguer.

Mais, cette année, elle est heureuse de pouvoir, il le

lui semble du moins, entrer plus profondément encore dans la pensée de M Dumanoir Elle vient appeler votre attention sur une longue suite d'actes de bienfaisance et de charité qui, à la beauté morale qui leur est propre, joignent encore le mérite de la spontanéité, spontanéité toujours soutenue, toujours persistante, même au milieu des circonstances les plus propres à la décourager, à la rebuter. Nous ne vous offrirons donc point un trait éclatant, un de ces actes qu'enregistre l'histoire des peuples. Ce que nous avons à vous proposer est de la plus grande simplicité, et nous ne tenterons point d'en rehausser l'effet par l'artifice du langage.

Au commencement de l'année 1861, un jeune enfant fut abandonné par son père et expulsé de la maison paternelle. Un second mariage, la cessation du travail et des habitudes d'ivrognerie avaient amené ce triste résultat.

L'enfant, dès qu'on le crut en âge, avait été envoyé à la filature ; mais, petit et grêle, il était souvent congédié, et son labeur n'apportait aucune ressource à la maison. Chassé donc par son père au commencement d'avril 1861, il fut d'abord recueilli par une voisine qui ne voulut le garder que vingt-quatre heures. Ce jour-là, il vécut d'un peu de pain qu'elle lui avait donné.

Le 17 avril, à neuf heures du soir, il était blotti au coin d'une borne, rue du Nouveau-Monde, transi de froid et de faim, et ne sachant que devenir Rosalie Vasseur, veuve Panier, demeurant rampe Martainville, n° 1, vint à passer. Elle ne connaissait ni le père ni l'enfant. Touchée cependant de compassion à la vue du pauvre

petit, elle le prend et l'emmène chez elle pour remédier à ses plus pressants besoins. Begue de naissance, amaigri, déguenillé, la tête fétide par une maladie du cuir chevelu, fruit de la misère et de la négligence, il était de plus sujet à une infirmité d'enfance qui souvent fait le tourment de plus d'une jeune mère, et cela parfois pendant bien des années. Cette cause empêchait qu'on pût le placer en maison étrangère.

L'intention de la veuve Panier n'était pas de le garder indéfiniment, mais de tâcher de le réintégrer chez son père, ce que le commissaire de police tenta sans succès. Les voisins la blâmaient d'avoir pris une pareille charge; mais Rosalie Vasseur n'en était pas à son coup d'essai en fait de charité. Fille d'un ouvrier, aînée de douze enfants, on peut estimer quelle fut sa tâche au milieu d'une famille si nombreuse et si dénuée. A douze ans, elle perdit sa mère et devint la providence de la maison. Elle secourut jusqu'au dernier jour son père devenu infirme, et maintenant encore elle partage ses faibles ressources avec une sœur malade depuis seize ans.

Cette maternité de son choix, non-seulement la veuve Panier l'accepta avec le sentiment d'une louable compassion, mais encore elle en envisagea les devoirs avec force et énergie. On la vit commencer, avant tout, par approprier son jeune hôte qui en avait le plus grand besoin. Trouvant pour cela quelques ressources dans son état de chiffonnière, elle renouvela son vêtement, prit soin de sa tête, et fit si bien, qu'à force de persévérance, elle le débarrassa complètement de la maladie de peau qui le rendait repoussant. Ensuite, tous ses efforts furent employés à le placer utilement; mais nous

avons dit ce qui y mettait un invincible obstacle. La cessation des travaux vint encore contrarier ses bonnes intentions ; le produit des journées de l'enfant était devenu à peu près insignifiant ; et pourtant Rosalie Vasseur continuait de se montrer pour lui une mère, et plus que bien des mères.

Se mettre en péril pour sauver un de ses semblables en danger, c'est une belle action sans doute , mais enfin c'est un effort dont beaucoup sont capables , et cela ne suppose pas toujours les conditions d'une vertu singulière et exceptionnelle. Des gens sans mœurs en ont parfois offert l'exemple. Mais se dévouer chaque jour, et à chaque instant du jour, pour suivre dans l'ombre une tâche ingrate et pénible, joindre à la sensibilité le mérite de la persévérance, c'est bien là, il nous le semble du moins, le vrai caractère de la vertu, et à de telles œuvres, il est impossible de la méconnaître.

Depuis deux ans et demi , cette femme modèle n'a cessé d'interrompre son sommeil et de se relever chaque nuit, pour arriver à un but après lequel elle aspire, mais qu'elle n'a pu encore atteindre.

Dans les soins qu'une femme donne à un enfant , il y a toujours comme un reflet de la tendresse maternelle. La Providence l'a voulu ainsi, et c'est là une de ces mille dispositions pleines de charmes et de délicatesse qui doivent nous la faire bénir à chaque instant. Il en fut ainsi chez la veuve Panier. Plus elle faisait pour son pensionnaire, plus elle s'y attachait. Elle était fière de le voir croître et prospérer. Il faut dire aussi que la douceur et le bon naturel de l'enfant tendaient encore à développer en elle ces heureux sentiments.

Cette digne veuve s'oublia si bien en faveur de celui



qu'elle avait pris à sa charge, que souvent elle tomba dans une dure nécessité. Plus d'une fois la paille manqua pour renouveler la couchure et le pain pour contenter l'appétit. Mais toujours confiante dans la Providence, la pauvre femme était convaincue qu'elle n'en serait jamais abandonnée.

Un jour que la détresse était complète, elle se trouvait derrière le rempart Martainville. Un pain lancé de la caserne par on ne sait quelle main (ou plutôt, cette main, on la devine, il y avait là des soldats français), vint tomber à ses pieds. « — Vois-tu ? dit-elle à son petit « compagnon, le bon Dieu ne veut pas que nous jeû-  
« nions aujourd'hui. » C'est exactement la parole rapportée dans l'histoire d'un grand et illustre solitaire qui fut la gloire et l'édification de la primitive Église.

Exerçant une profession à laquelle elle demande les ressources nécessaires à la vie, la veuve Panier rougirait d'être inscrite sur les listes de l'indigence, et pourtant elle y aurait plus de droits que bien d'autres. Aussi la charge qu'elle a adoptée dépassant ses forces, il a fallu recourir aux emprunts. On s'est trouvé en retard avec le propriétaire, et l'on a porté au Mont-de-Piété la plus grande partie d'un bien pauvre mobilier. Rien de tout cela n'a refroidi le zèle de la mère adoptive, tant elle éprouve de consolation à voir l'enfant qu'elle aime répondre à ses efforts par sa gentillesse et son affection.

Aux soins physiques prodigués à l'enfant abandonné, Rosalie Vasseur a joint, autant qu'il était en elle, tout ce qui pouvait contribuer à son éducation morale et religieuse. Il fut envoyé par elle chez les Frères, à la classe

du soir ; et suppléant par ses répétitions particulières aux leçons du jour dont il était privé, elle est parvenue à lui apprendre à lire passablement. Elle n'a pas veillé avec moins de soin à ce qu'il apprît son catéchisme. En 1862, il a fait sa première communion ; il l'a renouvelée en 1863, et MM. les vicaires de Saint-Maclou peuvent attester qu'ils n'ont pas rencontré d'enfant plus docile et plus recueilli.

Voici un petit détail qui montre que même dans les plus humbles conditions, on peut aussi s'élever à des pensées délicates qui, de plus, révèlent une vraie et sage prévoyance. Pour préserver de l'orgueil son jeune pupille, la veuve Panier a gardé avec soin le vêtement qu'il portait lorsqu'il fut recueilli au coin de la borne. La vue de ce vêtement pourra, des maintenant, et surtout plus tard, développer en lui le sentiment de la reconnaissance envers celle qui l'a pris sous sa protection, et envers Dieu qui lui a inspiré cette bonne œuvre. Maintenant encore, elle ne cesse de lui donner de bons conseils, et nouvelle preuve de ce qu'il y a de droit et d'élevé dans le cœur de cette digne femme, bien loin d'indisposer l'enfant contre son père, elle est la première à lui recommander de le saluer respectueusement lorsqu'il le rencontre. La veille de sa première communion, elle l'envoya lui demander sa bénédiction. Malheureusement cette démarche si touchante ne fut pas comprise, elle demeura sans résultat. Dans tout cela, la veuve Panier n'a été guidée par aucun sentiment de personnalité. Elle a suivi un bon et généreux mouvement, sans se faire aucune illusion pour l'avenir. Toute son ambition est de faire de celui qu'elle a adopté un bon chrétien, un ouvrier laborieux, un honnête homme et

un digne membre de la société dans le sein de laquelle il doit passer sa vie

Dans l'Évangile, où tout est apprécié à sa juste valeur, de légitimes louanges sont données au Samaritain qui vient avec tant d'empressement et de générosité au secours de l'infortuné trouvé à demi-mort sur le chemin. Mais on peut dire de la veuve Panier qu'elle a fait plus encore. C'est dans sa propre maison qu'elle a reçu l'enfant délaissé. Elle l'a veillé à son chevet, elle l'a soigné de ses propres mains, et elle s'est dépouillée en sa faveur, non-seulement de son superflu, mais encore de son nécessaire.

En conséquence, l'Académie décerne à Rosalie Vasseur, veuve PANIER, le *Prix Dumanour*.

---

# L'HIVER A LA VILLE,

ÉPITRE

**Par M. A. DECORDE,**

Secrétaire pour la Classe des Lettres et des Arts.

---

Depuis que pour les champs abandonnant la ville  
Vous vivez retiré dans ce séjour tranquille,  
Vous voulez, cher Ariste, être instruit par ma voix  
De ce que font ici vos amis d'autrefois,  
Et des yeux et du cœur suivant de loin leur trace  
Vous demandez pour eux comment l'hiver se passe.  
Je viens donc aujourd'hui répondre à ce désir,  
Et je vais avec vous essayer de saisir  
Les traits les plus saillants de ce tableau mobile.  
L'œuvre demanderait un peintre plus habile;  
Pour se voir accueillir avec quelque faveur  
Mon récit a besoin d'un indulgent lecteur;  
Puisse-t-il vous distraire en votre solitude :  
Ce n'est point un tableau, c'est une simple étude.

Vous savez qu'en janvier, suivant l'usage admis,  
On doit une visite au moins à ses amis.  
En ville, ce plaisir n'est point exempt de peines ;  
Les amis, dans ce mois, s'y comptent par centaines,  
Tel que vous rencontrez peut-être une fois l'an,  
A qui l'on rend à peine un salut en passant,  
Par cette attention inaugurant l'année,  
Dépose à votre seuil une carte *cornée*,  
Témoignant, par ce signe assez souvent trompeur,  
Que de venir lui-même il vous a fait l'honneur.  
Près de gens si polis on ne peut être en reste :  
Il faut donc, encor bien que tout bas on proteste,  
Aller, pour obéir à la loi du bon ton,  
Distribuer partout des carrés de carton  
Où brillent imprimés vos noms et votre titre.  
Mais le progrès aussi s'est fait sur ce chapitre,  
Et la Poste aujourd'hui, complaisant messenger,  
De vos civilités consent à se charger.

Quelques-uns cependant, plus désireux de plaire,  
Ont recours à cet art inventé par Daguerre :  
Sous le pli cacheté que le facteur remet  
Ils vous adresseront une carte-portrait.  
L'épreuve, par malheur, n'est pas toujours fidèle,  
L'objectif ne sait point embellir le modèle,  
Ses portraits sont souvent perdus dans un fond noir :  
Mais c'est un souvenir qu'on aime à recevoir.  
D'albums faits avec art et dorés sur les tranches  
Ils viennent tour à tour orner les pages blanches ;  
C'est pour les visiteurs une distraction,  
Et partout on en fait ample collection.

L'hiver, dont les rigueurs sont aux champs déplorées,  
Est ici la saison des bals et des soirées.  
Tous les ans j'entends dire avec anxiété :  
« Notre vieux carnaval a perdu sa gaiété,  
« La mode maintenant en est abandonnée ;  
« Il ne se donne point de fêtes cette année ! »  
Et pourtant, chaque année, à l'appel du plaisir,  
Je vois de tous côtés les salons se rouvrir.  
Tantôt on aimera, dans le sein des familles,  
A faire, sans apprêt, danser les jeunes filles ;  
Tantôt sur une carte un simple mot jeté  
Vous engage à venir, le soir, prendre le thé.  
Peut-être ajoute-t-on : « C'est sans cérémonie. »  
N'en croyez qu'à demi l'hôte qui vous convie ;  
Le thé n'est qu'un prétexte et, sans crainte d'erreur,  
Comptez qu'en vous souvent on réclame un danseur.  
Tantôt obéissant au devoir que l'usage  
Impose, chaque hiver, à tout grand personnage,  
Le Député, le Maire, ou bien le Général,  
Pour imprimer l'élan, offriront un grand bal.  
Les Lundis du Préfet sont donnés à la danse ;  
Enfin l'on a toujours un bal de bienfaisance  
Où, sans exception, chacun est invité  
A venir, pour vingt francs, danser par charité.

Mais comme au goût du jour il faut que tout s'arrange,  
Terpsichore a subi la loi du libre échange.  
Déjà, sans respecter la prohibition,  
Les Lanciers nous étaient arrivés d'Albion.  
La réforme avec eux s'est chez nous introduite ;  
La danse maintenant se fait cosmopolite ;  
On ne voit que schottish, redowa, mazurka,  
Et le quadrille fuit chassé par la polka.

Le dirai-je pourtant, historien fidèle,  
Le jeu chez nos danseurs étouffe un peu le zèle.  
Autour du tapis vert que couvrent les paris,  
L'Écarté retiendra vingt joueurs réunis.  
Il faut que du logis le maître se dérange  
Pour y venir chercher des danseurs de rechange,  
Heureux, lorsque finit l'éternel cotillon,  
Quand les lustres pâlis s'éteignent au salon,  
S'il ne doit point encor, pour comble de disgrâce,  
Les sommer poliment d'abandonner la place.

Le Carême, il est vrai, dans son austérité,  
Vient mettre à nos grands bals un terme respecté.  
On voit, dès qu'apparaît ce temps de pénitence,  
Le monde officiel renoncer à la danse,  
Et par tous les salons cet exemple imité  
Fait qu'on ne danse plus.... qu'en petit comité.  
Mais un autre plaisir est admis par l'usage :  
Si l'on danse un peu-moins, l'on dîne davantage.  
Les dîners, en effet, sont bien reçus toujours,  
Et l'on peut, sans péché, même durant ces jours  
Où l'Eglise pourtant nous prêche l'abstinence,  
D'un repas d'apparat étaler l'abondance.

Heureux qui par ce temps de démolitions  
Où l'on vit dans nos murs tomber tant de maisons,  
A su se conserver un logis assez vaste  
Pour pouvoir, aux grands jours qui veulent plus de faste,  
Réunir, pour solder ses dettes de tout l'an,  
Le ban de ses amis avec l'arrière-ban.  
Dans un espace étroit souvent on vous entasse,  
Aux toilettes du jour il faut beaucoup de place,

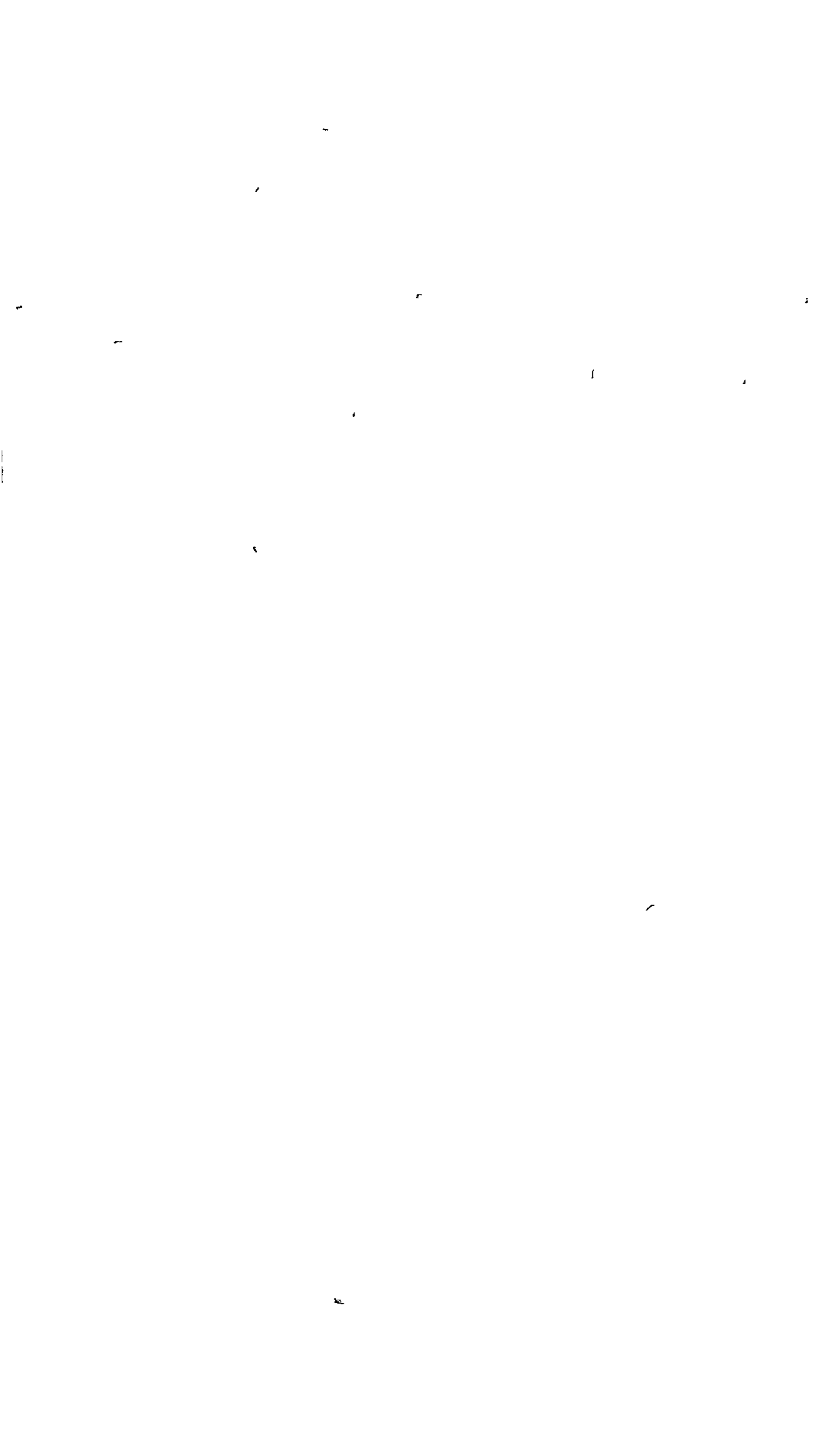
De sorte que chacun, *l'un sur l'autre porté,*  
*Doit faire un tour à gauche et dîner de côté.*  
 Mais vous n'attendez point sans doute que j'expose  
 Comment de ces repas le menu se compose.  
 Sur la table, au début, figure le dessert :  
 Mais on place avec soin, près de chaque couvert,  
 Une liste imprimée, à la forme élégante,  
 Où se lit du dîner la carte appétissante.  
 Le plus souvent, d'ailleurs, à peu de chose près,  
 C'est la même ordonnance avec les mêmes mets.  
 Le classique turbot, la truffe parfumée,  
 Le gibier, au temps même où la chasse est fermée,  
 Les sorbets, les primeurs, le pâté de Strasbourg  
 Chez chaque amphytrion figurent tour à tour.  
 Le Champagne frappé qui circule à la ronde  
 Seul dispute le prix aux vins de la Gironde ;  
 Le Bourgogne trop chaud ne se boit presque plus :  
 Avec lui maintenant sont aussi disparus  
 Ces vieux couplets gaulois, ces romances légères,  
 Qu'au dessert, en buvant, on chantait chez nos pères.  
 Le dîner le plus long est bien vite achevé ;  
 Au salon, le café se prend au pied levé.  
 Puis, laissant, sans souci des lois de l'étiquette,  
 Les dames discourir de bals ou de toilette,  
 Dans une pièce à part les hommes vont fumer.  
 C'est la mode ; au cigare il faut s'accoutumer :  
 C'est une mine d'or pour l'Etat qui le livre,  
*Et qui vit sans fumer semble indigne de vivre.*  
 Je le veux et pourtant à vous le dire net,  
 C'est donner aux salons des airs d'estaminet.  
 Du tabac la fumée âcre et nauséabonde  
 N'a pas le charme heureux de plaire à tout le monde,



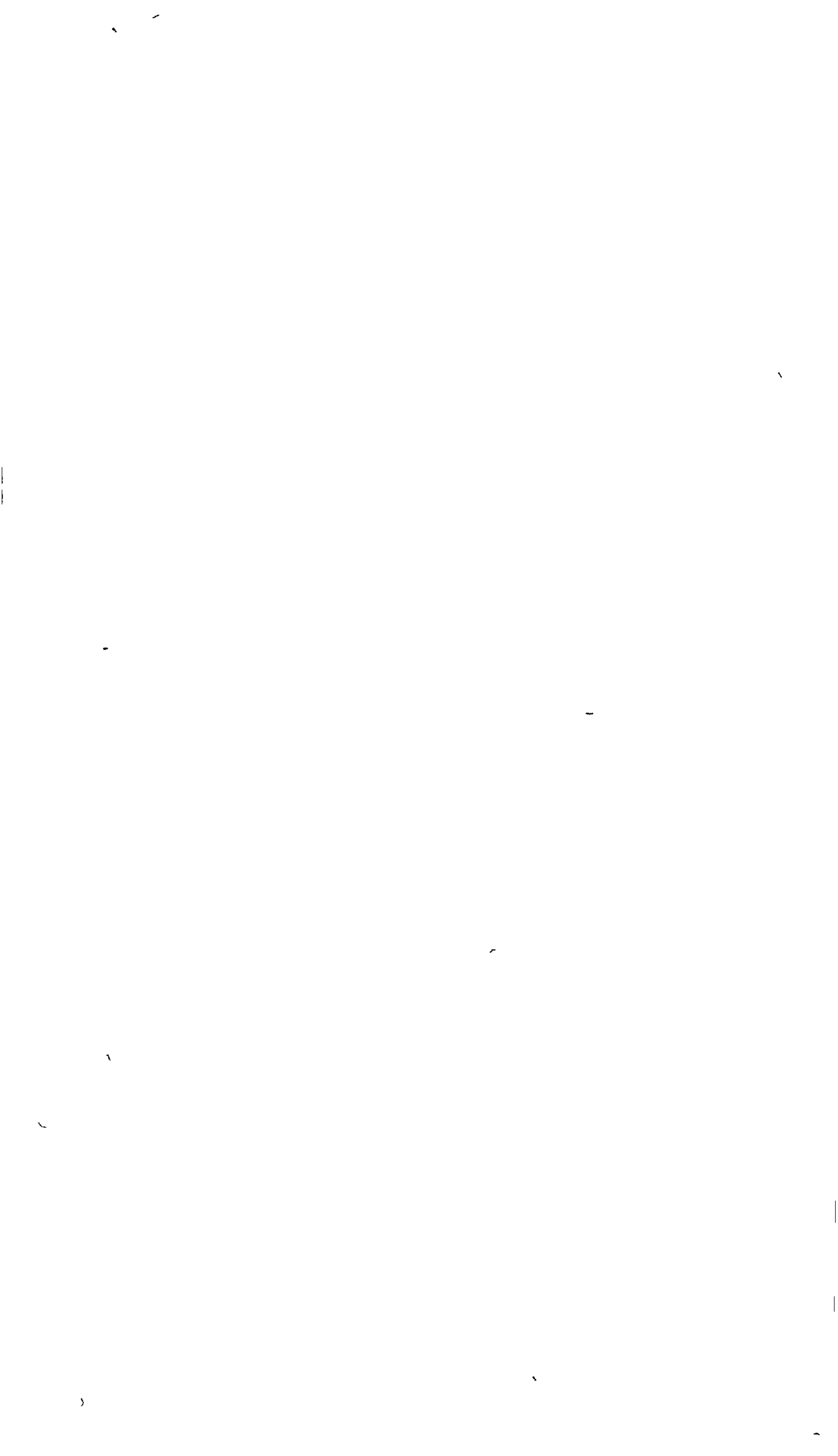
Et le bon goût voudrait qu'en rentrant au boudoir  
On n'y rapportât point le parfum du fumoir.

Hélas ! tous ces plaisirs ne vont point sans dépense :  
L'hiver au citadin coûte plus qu'on ne pense.  
Bénissez la retraite, ami, qui vous permet,  
Sans grever lourdement un trop mince budget,  
Au milieu des douceurs d'une abondante vie,  
De faire, au bout de l'an, plus d'une économie.  
Ici c'est autre chose, et, de toute façon,  
On nous met chaque jour à contribution.  
Sans parler de l'impôt, que, sous le nom d'étrenne,  
Janvier, cher aux enfants, tous les ans nous ramène,  
Croyez-vous que l'on soit libre de refuser  
L'offrande qu'à l'envi viennent vous imposer  
Avec leurs douces voix d'adorables quêteuses,  
Qui, pour l'amour de Dieu, se font solliciteuses ?  
Avec quel art charmant sait-on parlementer  
Pour vous faire, en dépit de vous-même, accepter  
Des billets détachés de mainte loterie ?  
Heureux si, pour payer votre galanterie,  
Le sort vous départit, bien faible indemnité,  
Quelque objet sans valeur et sans utilité !

Cependant le temps fuit et la saison se passe ;  
Des plaisirs de l'hiver à la fin on se lasse.  
Dès qu'on voit revenir les beaux jours du printemps  
On quitte la cité pour retourner aux champs.  
Ce cercle assez restreint qu'on appelle le Monde  
Va porter en vingt lieux sa course vagabonde,  
Jusqu'au jour où, rentrant par l'automne chassé,  
Il recommencera ce qu'il fit l'an passé.



CLASSE DES SCIENCES.



**RAPPORT**  
SUR LES  
**TRAVAUX DE LA CLASSE DES SCIENCES**  
DE L'ACADÉMIE,  
**PENDANT L'ANNÉE 1862-1863,**

PAR M. A. LÉVY,  
Secrétaire de cette Classe.

---

MESSIEURS,

Les travaux de l'Académie, pour la classe des sciences, ont été moins nombreux cette année que par le passé, et vous reconnaîtrez, je pense, que si le devoir de votre secrétaire est de mettre en lumière le mérite des mémoires qui ont captivé l'attention de la Compagnie, il a aussi la mission de rappeler à ceux d'entre vous qui ont cru devoir garder le silence, que l'Académie compte toujours sur leur zèle, et qu'elle réclame de leur talent bien connu des œuvres capables d'enrichir le domaine des sciences qu'ils cultivent avec bonheur et succès.

Tout semble, du reste, nous convier au travail; des voies nouvelles sont largement ouvertes, des concours nombreux font un puissant appel aux lumières des

hommes de labour, et une tribune spéciale a été créée pour les talents modestes, mais réels, qui naguere ignorés au fond de nos provinces, sont venus encore cette année se produire au sein même de la capitale, sous la haute protection de l'homme distingué qui imprimait, hier encore, une haute direction à l'enseignement public en France.

M. Rouland avait admirablement compris toutes les ressources que peuvent offrir les réunions académiques dont il s'était fait, d'un consentement unanime, l'intelligent et toujours bienveillant protecteur.

Nous avons l'espoir que l'œuvre de notre éminent compatriote sera continuée. Nous attendrons pour juger l'avenir, et nos hommages auront alors d'autant plus de valeur aux yeux du nouveau Ministre, que nous aurons voulu voir ses actes pour les apprécier et y applaudir ; mais aujourd'hui nous possédons tous les éléments pour juger et pour louer, sans réserve, un passé que nous regrettons. L'attachement fondé sur la reconnaissance que nous portons à l'ancien Ministre de l'instruction publique sera un gage des sentiments que nous éprouverons, nous en avons la confiance, pour le savant historien chargé aujourd'hui de la direction de l'enseignement public en France.

M. Rouland a établi ces assises scientifiques, littéraires et artistiques, où le premier, par sa haute position dans les conseils du Gouvernement, il savait encore conserver le même rang par sa haute raison et sa sympathique éloquence. Dans sa loyauté et son indépendance, il rendait justice à tous, et nous avons pu l'entendre faire l'apologie de M. Guizot, qui le premier avait fondé le Comité des travaux historiques, auquel

M. Rouland devait un jour donner des développements féconds.

Avant d'arriver à la haute position de ministre des affaires étrangères, M. Guizot avait marqué son passage au ministère de l'instruction publique par des créations grandes et utiles. M. Rouland a signalé sa présence au même ministère par des travaux qui ont beaucoup de rapport avec ceux de l'illustre académicien.

Cette influence féconde du pouvoir sur nos Compagnies s'est, du reste, fait sentir au point de vue de la valeur de nos études, et si le nombre des mémoires que je vais avoir l'honneur d'analyser devant vous, Messieurs, est peu considérable, on est frappé de la valeur des aperçus qu'ils contiennent, et on comprend que les auteurs ont agi en prévision de la plus grande publicité que recevront désormais leurs œuvres. Nous pourrions peut-être aussi trouver dans cette circonstance la cause d'une réserve excessive, apanage constant du vrai mérite, et qui aurait fait hésiter quelques-uns de nos honorables collègues à publier de suite des travaux qu'ils ne communiqueront à l'Académie qu'après de nouvelles recherches et des études dont leur modestie seule peut leur faire sentir la nécessité.

Au premier rang des mémoires communiqués, vous ne serez pas étonnés de rencontrer deux notes courtes, mais substantielles, dues au talent bien connu de l'un des doyens de notre Compagnie, de l'honorable et savant directeur de l'École des sciences et des lettres. Homme de science avant tout, M. Morin ne néglige jamais la forme qui donne en quelque sorte une vie nouvelle aux

Recherche  
de la nicotine  
dans le foie  
du fumeur,  
par M B Morin.

considérations résultant d'une savante analyse. Penser, étudier et écrire, tel est le triple caractère qui distingue les travaux de notre confrère. Nous savons tous avec quelle sagacité M. Morin a souvent éclairé la justice dans les graves questions de toxicologie qui lui ont été soumises, et aujourd'hui encore il nous donne la preuve, en recherchant l'alcoloïde du tabac dans le foie du fumeur, combien il apprécie la responsabilité qui lui incombe lorsqu'il doit prononcer au nom de la science un verdict qui devra déterminer celui du jury.

Le foie sur lequel M. Morin a opéré avait appartenu à un ouvrier du port de Rouen, dont l'habitude de fumer était de tous les instants, et qui succomba, dans l'un de nos hôpitaux, à une péripneumonie après trois jours de maladie. Cette mort prompte constituait les conditions les plus favorables pour le succès des recherches, puisque dans l'hypothèse de l'absorption de la nicotine, l'élimination ne pouvait pas avoir été complète pendant un temps aussi court.

Les expériences auxquelles s'est livré le savant analyste n'ont été entreprises que pour démontrer de nouveau l'impossibilité de conclure à l'empoisonnement par l'alcoloïde du tabac, lorsque le cadavre ne présente aucune lésion résultant de l'ingestion ou de l'application immédiate de ce poison.

Le foie du priseur avait offert à l'analyse une proportion de nicotine beaucoup plus considérable que celui du fumeur, par deux causes :

La première provient de ce que le tabac à priser contient plus de nicotine que le tabac à fumer ; la seconde résulte de ce que dans le contact immédiat de la substance avec la muqueuse du nez, l'absorption est beau-



coup plus prompte que lorsque la fumée, étant soumise dans la pipe à une sorte de distillation sèche, une portion de la nicotine se volatilise et se répand dans l'atmosphère, l'autre, au contraire, est absorbée pour produire ce narcotisme qui met le fumeur dans cet état de béatitude qui fait préférer la pipe au cigare.

M. Morin pense que le cigare n'offrirait pas les inconvénients qui résultent de l'emploi de la pipe, parce que le tabac, sous cette forme, subit une sorte d'incinération d'autant plus rapide, que le cigare est plus sec et qu'alors on absorbe une quantité moindre de nicotine. Ainsi, la cigarette, en raison de sa rapide combustion, offre-t-elle encore moins d'inconvénients sous le rapport toxique

Les moyens employés par l'auteur pour la recherche de la nicotine sont les mêmes que ceux dont il a déjà fait usage pour déterminer la présence de cette substance dans le foie du priseur. M. Morin arrive à cette conséquence incontestable que la nicotine existe dans le foie du fumeur. (V. le *Précis* de 1859.)

L'auteur complète son travail en établissant, par l'étude qu'il a faite de leurs urines, que les ouvriers employés dans les manufactures de tabacs absorbent aussi de la nicotine par suite de l'état dans lequel se trouve l'atmosphère odorante ou ils séjournent presque constamment.

M le Dr Duclos reconnaît que M. Morin démontre parfaitement qu'il est impossible, dans un cas de médecine légale, d'arguer de la présence de la nicotine dans le foie, pour établir d'une manière certaine qu'il y a eu empoisonnement par l'alcoloïde du tabac.

Observations  
présentées par  
M le Dr Duclos

Toutefois M. Duclos ne pense pas qu'il soit complète-

ment prouvé que le foie du fumeur renferme moins de nicotine que celui du priseur, ce qui n'infirmé du reste en aucune manière les conclusions auxquelles est conduit l'auteur pour la question médico-légale M. Duclos voudrait connaître la médication à laquelle le malade a été soumis pendant les trois jours qui ont précédé sa mort; les remèdes employés auraient pu en effet éliminer une partie de la nicotine préalablement absorbée. On pourrait admettre d'une manière absolue le principe posé, si la victime avait succombé subitement, mais tel n'est pas le cas observé, et encore bien que la maladie ait été très courte, la médication a pu agir avec assez d'énergie pour diminuer d'une manière sensible la quantité de nicotine trouvée dans le cadavre.

Note sur les  
falsifications du  
café normal par le  
café-chicorée,  
par M. B. Morin.

S'il est d'un haut intérêt pour la Société que le savant éclaire la justice pour lui permettre d'atteindre et de frapper les coupables, il est important aussi que les juges trouvent des hommes instruits et consciencieux qui les renseignent avec autorité sur les falsifications qui nuisent à la santé du consommateur, qui facilitent une concurrence déloyale, si préjudiciable aux commerçants honnêtes et toujours onéreuse pour les masses.

Toutefois, il faut se tenir en garde contre les exagérations, et s'il est important de réprimer la fraude quand elle existe, il est du devoir de l'expert consciencieux de rechercher, et il en a les moyens quand il est réellement instruit, si le délinquant présumé est coupable. C'est sous l'empire de cette pensée que M. Morin s'est préoccupé d'une manière générale, mais approfondie, des falsifications du café normal par le café-chicorée.

L'auteur, après avoir rappelé l'utilité qui ressort de

l'usage modéré de l'infusion de café et combattu énergiquement la fatale habitude des boissons alcooliques, exprime le regret qu'une substance dont l'emploi est si précieux lorsqu'elle est pure, soit l'objet de fraudes nombreuses, principalement par le café-chicorée, complètement dépourvu des qualités stimulantes qui caractérisent le délicieux breuvage des Orientaux.

Pour reconnaître la présence du café-chicorée dans le café normal, la science possède un moyen que tout le monde peut employer, car il n'exige aucune habitude de manipulation.

Il consiste à placer dans une éprouvette en verre le café suspect, avec dix fois son poids d'eau, aiguisée par dix centièmes d'acide chlorydrique; on agite le mélange et on l'abandonne au repos. Si le café est pur, il surnagera presque entièrement, tandis que la poudre de chicorée se précipitera au fond du vase

L'absorption plus ou moins prompte de l'eau par le café est subordonnée à la quantité d'huile volatile qu'il renferme. Si le café est très aromatique, l'huile divisée dans toute la masse s'opposera à l'absorption de l'eau, et le maintiendra à la surface du liquide.

M. Morin, approfondissant la question avec tout le sérieux qui caractérise son talent, met hors de doute cette proposition théorique. En effet, après avoir épuisé du café normal de toute matière huileuse en le traitant par l'éther, notre confrère chauffe la substance de manière à lui enlever toute odeur éthérée, puis il la met en contact avec de l'eau acidulée. On voit alors, au bout de très peu de temps, toutes les particules du café se déposer comme cela arrive avec le café-chicorée.

Prévoyant cette objection, que le mode d'épuisement

employé avait pu transmettre au café des propriétés capables de prédisposer à une prompt absorption de l'eau, M. Morin s'est contenté, dans une autre expérience, de chauffer le café dans l'étuve à eau de Gay-Lussac, pour volatiliser la plus grande partie du principe aromatique. Placé en cet état dans l'eau acidulée, il s'est déposé au fond de ce liquide presque immédiatement et en quantité notable.

Reprenant enfin la question en sens inverse, et comme contre-épreuve, M. Morin a trituré du café épuisé de tout principe aromatique, avec quelques gouttes d'essence de térébenthine, et il a obtenu une masse pulvérulente qui s'est maintenue à la surface de l'eau acidulée.

M. Morin fait alors remarquer, avec raison, que le chimiste doit apporter la plus grande réserve lorsqu'il s'agit de conclure à la présence de la chicorée, puisque le café dépourvu d'huile volatile se comporte avec l'eau acidulée comme il le fait quand il est mêlé avec cette substance. En pareille circonstance, il faut avoir recours à la puissance du microscope.

A l'occasion de cet intéressant travail, M. Morin cherche à déterminer la cause pour laquelle un mélange de café et d'eau-de-vie est plus excitant que ces deux substances prises séparément.

Notre confrère, après avoir ajouté à du café noir, préparé avec soin, une petite quantité d'eau-de-vie suffisante pour produire une liqueur légèrement alcoolique, a distillé le mélange avec précaution ; le résultat de l'opération a fourni un produit remarquable par son odeur suave de café, tandis que le café noir de la même infusion et distillé a donné un produit beaucoup moins aromatique. L'alcool est devenu évidemment le

véhicule de l'arome de plusieurs substances. Alors l'alcool, par sa diffusibilité, exaltant les propriétés excitantes du café, est la cause de l'effet qu'un mélange des deux substances produit sur certaines personnes.

M. Preisser, tout en reconnaissant la haute valeur du procédé indiqué par M. Morin, croit avec lui qu'on ne doit jamais se dispenser d'avoir recours au microscope ; la nature celluleuse du café normal et la nature vasculaire du café-chicorée permettent de distinguer les substances mélangées.

Observation  
présentée  
par M. Preisser

M. Houzeau a déclaré partager les vues de M. Preisser.

Opinion  
de M. Houzeau.

M. le Dr Morel a fait remarquer que non-seulement un mélange de café et d'alcool produit des effets funestes sur l'organisme, ainsi que l'a fort bien indiqué M. Morin, mais qu'il existe encore d'autres mélanges dont l'action fatale n'est que trop parfaitement établie aujourd'hui. Ainsi, un mélange d'absinthe et d'eau cause des désordres beaucoup plus nombreux et certainement plus grands que l'absorption de l'absinthe pure.

Remarque  
de M. le Dr Morel

M. le Dr Dumesnil explique cet effet remarquable par la facilité très grande avec laquelle l'eau étant absorbée par les parois de l'estomac, cette substance entraîne plus aisément dans l'économie le principe funeste contenu dans l'absinthe.

Explication  
fournie par  
M. le Dr Dumesnil

L'Agriculture perfectionnée, en abaissant la valeur de nombreux produits, les rendra plus accessibles à tous, et les fraudes seront d'autant moins nombreuses que, par l'abaissement des prix, les commercants dé-

Mémoire  
de M. le comte de  
La Tour-du-Pin  
sur les engrais,  
M. Houzeau,  
rapporteur

loyaux trouveront moins d'avantage à sophistiquer les substances alimentaires de première nécessité ; aussi l'Académie encourage-t-elle tous les travaux qui ont pour objet les applications des sciences à l'amélioration des procédés agricoles. C'est ainsi qu'elle a entendu avec intérêt l'analyse du Mémoire de M le comte de La Tour-du-Pin, intitulé : *De la quantité d'azote exhalée par le fumier, et des moyens à employer pour l'atténuer ou l'éviter.*

Notre confrère M. Houzeau, chargé du rapport sur ce travail, après avoir rappelé le rôle important que l'azote remplit dans les phénomènes de la nutrition des animaux et des végétaux, insiste sur la grande fertilité que communiquent au sol les substances de nature azotée ; d'où il résulte pour l'agronome la double nécessité de rechercher ces matières lorsqu'il ne les a pas, et de les conserver le plus longtemps possible lorsqu'il en est suffisamment approvisionné. Dans ce dernier cas surtout, le problème doit attirer à un haut degré l'attention des chimistes, car les substances organiques qui contiennent de l'azote sont précisément celles qui s'altèrent avec le plus de rapidité. De plus, en agissant comme ferments, ces matières provoquent la décomposition des principes organiques avec lesquels elles se trouvent en contact.

Les fumiers, souvent si riches en matières azotées, sont constitués par un mélange complexe de matières altérables et souvent altérées, au moins en partie. L'étude de l'altération des fumiers est une question de premier ordre ; cela est de toute évidence si l'on songe qu'au nombre des principes exhalés pendant la décomposition des matières organiques des engrais, on constate la pré-

sence d'une quantité notable d'azote, et que cette déperdition constante représente un déficit qui peut se traduire soit par une diminution sensible dans la production du blé, soit encore par une perte d'argent pour l'agriculteur.

Ces considérations peuvent faire apprécier toute l'importance de la question traitée par M. le comte de La Tour-du-Pin.

L'auteur aborde son sujet en se posant les deux questions suivantes :

1° Combien le fumier soumis à l'expérience contient-il d'azote à l'état normal?

2° Combien en perd-il en vingt-quatre heures?

M. de La Tour-du-Pin estime que le fumier du mouton perd en vingt-quatre heures, à la température de 10° et dans un lieu bien clos, une proportion d'azote qui s'élève au centième de l'azote total, et que le fumier perdrait tout l'azote qu'il contient en cent dix-neuf jours. M. Houzeau pense que cette déperdition est plus considérable que ne l'indique l'auteur du mémoire; celui-ci n'apprécie, en effet, que la quantité d'azote dégagée sous forme de carbonate d'ammoniaque, mais il résulte des travaux de notre confrère, M. Jules Reiset, que le fumier dégage aussi de grandes proportions d'azote à l'état élémentaire. De plus, M. Houzeau ne pense pas qu'il soit possible d'admettre que la déperdition se produise en raison directe du temps; la loi de ces déperditions étant d'ailleurs complètement inconnue et très difficile à déterminer.

Les expériences de M. de La Tour-du-Pin mettent en évidence ce fait intéressant, que l'azote a lieu plutôt en raison de la surface que proportionnellement à la masse.

M. Houzeau combat les idées de l'auteur, lorsque ce dernier conseille l'usage de l'hypochlorite de soude pour combattre les émanations ammoniacales des fumiers, parce que le chlore ne détruit l'odeur piquante du sel ammoniacal qu'en transformant ce produit, par suite de la décompositon en azote élémentaire, dont l'action est nulle comme principe fertilisant. L'usage du plâtre est bien préférable, car, dans ce cas, l'ammoniaque est simplement absorbée sans subir d'altération.

Toutefois, malgré les justes critiques dont le mémoire analysé a été l'objet, M. le Rapporteur déclare que l'auteur, par la manière dont il a traité son sujet, a fait preuve d'un talent incontestable et d'une initiative dont on doit lui savoir gré.

En conséquence, M. Houzeau propose à l'Académie d'adresser des remerciements à M le comte de La Tour-du-Pin pour son intéressante communication, et de vouloir bien l'encourager à poursuivre des études qui présentent un si grand caractère d'utilité. — Ces conclusions ont été adoptées

La marne  
considérée comme  
engrais,  
communication  
de M. Bidard;  
M Dumesnil,  
rapporteur.

La question des engrais a une importance capitale au double point de vue scientifique et pratique, car si leur action est complexe comme leur nature, leur influence n'est pas douteuse, leur abondance nécessaire; mais leur valeur est relativement si élevée, que l'agriculteur doit envisager tout à la fois la beauté et l'abondance du produit, ainsi que son prix de revient Aussi, des efforts plus ou moins heureux ont-ils été parfois tentés pour remplacer les fumiers par des substances sans grande valeur, et qui devaient, au dire des auteurs,



agir avec avantage aux lieu et place des engrais les plus riches et partant les plus dispendieux.

Cette question n'a point encore été résolue jusqu'à ce jour; l'avenir seul pourra faire trouver la solution de ce problème, et mettre d'accord des hommes d'une valeur incontestable qui soutiennent aujourd'hui, dans deux camps opposés et avec talent, des thèses contraires

A cette occasion, M. Bidard, secrétaire de la Société d'agriculture de notre département et l'un des membres les plus distingués de cette Compagnie, vous a fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *La Marne considérée comme engrais*

Notre confrère, M le docteur Dumesnil, a cru devoir combattre les propositions sur lesquelles M Bidard a basé son argumentation

Le secrétaire de la Société d'agriculture, dit M. Dumesnil, pense que les matières minérales jouent un rôle presque unique dans la végétation, et ne croit pas que les plantes puisent dans l'atmosphère la quantité de carbone que celle-ci leur fournit, au dire des physiologistes les plus compétents; il oublie, par une singulière préoccupation, de mentionner l'azote qui est tout aussi nécessaire à la végétation que les autres éléments de l'eau et de l'air. Cependant si la marne est un engrais, il faudra bien que la plante tire son azote de l'air, car la marne ne contient à peu près aucun produit ammoniacal.

M le Rapporteur tend à faire ressortir une contradiction résultant de deux propositions renfermées dans le mémoire qu'il analyse, l'auteur, en effet, montre, d'une part, l'argile se combinant avec les matières en voie de décomposition pour constituer des produits in-

solubles dans l'eau, capables de servir d'aliment aux plantes, alors que ces matières sont déposées sur les prairies, lors des débordements des rivières, et il établit, d'une autre part, que l'action bienfaisante obtenue dans l'irrigation des prairies est due à la présence, dans les eaux, d'une certaine quantité de carbonate, de phosphate et de silicate de chaux.

M. Dumesnil pense que la marne agit sur les terres privées de calcaire qui ont une grande tendance à l'acidité et qui renferment une masse de substances organiques non décomposées, en accélérant la décomposition de ces substances; ce qui amène, entre autres produits gazeux, des quantités considérables d'acide carbonique. Cet acide, dissous dans l'eau, est pompé par les racines des végétaux, ce qui s'échappe à l'état libre étant absorbé par les feuilles. D'un autre côté, le calcaire passe à l'état de bicarbonate soluble dans l'eau, les plantes en absorbent la petite quantité qui leur est nécessaire, mais la plus grande partie s'infiltré et partage le sort de l'eau qui tient ce sel en dissolution; d'où résulte la disparition complète de la marne et la nécessité de renouveler le marnage.

En outre, il est possible d'admettre que la marne située souvent sous des couches de sables ou de terrains très meubles, a pu recevoir, par la filtration des eaux, des matières fertilisantes. Ces couches alors possèdent une certaine puissance de végétation qu'elles communiquent au sol sur lequel la marne qui en provient a été transportée, aussi cette action est-elle temporaire et faut-il bientôt après restituer au sol marné les engrais qui ne tardent pas à faire complètement défaut.

A l'appui de ces doctrines, M. le Rapporteur cite

l'autorité de Mathieu de Dombasle et celle de MM. Dubreuil et Girardin.

M. Bidard pense qu'il est impossible d'admettre que l'acide carbonique qu'exhalent les animaux, que produisent les combustions et d'autres causes de peu d'importance, soit suffisant pour alimenter de carbone toutes les végétations du globe. Aussi est-ce dans la marne que l'auteur trouve la source de l'acide carbonique nécessaire à cette végétation.

M. le rapporteur fait remarquer que ces sources sont énormes, et que d'ailleurs le sous-sol des forêts renferme, pour une couche de 35 centimètres d'épaisseur, autant d'acide carbonique qu'il y en a dans 5,000 mètres cubes d'air atmosphérique ; qu'enfin l'atmosphère contient 1,400 billions de kilogrammes de carbone, quantité qui est bien plus élevée que le poids de toutes les plantes, houilles et lignites répandues sur l'écorce entière du globe.

M. le rapporteur passe successivement en revue tous les paragraphes du Mémoire, et après une savante et lumineuse discussion, il arrive à cette conséquence que l'auteur n'a pas démontré en quoi ses devanciers se sont trompés et sur quels principes il a fondé sa théorie. Il règne jusqu'à présent, ajoute M. le rapporteur, la plus profonde obscurité sur la manière dont les engrais opèrent dans le grand acte de la nutrition des plantes. Il serait aussi curieux qu'utile aux progrès de la science agricole, de savoir à quoi s'en tenir sur la part que prennent à cet acte les trois sortes de substances qui composent essentiellement les engrais, à savoir : les principes azotés, les matières organiques non azotées et les sels minéraux.

Dans tous les cas, l'Académie pense avec son honorable rapporteur que M. Bidard, alors même qu'il se serait réellement mépris sur le rôle de la marne considérée comme engrais, est appelé à rendre des services signalés à l'agriculture, s'il peut, au milieu de ses nombreuses occupations, y consacrer une partie notable de son temps et diriger lui-même une exploitation agricole.

L'Académie, adoptant les conclusions du rapport, a décidé que des remerciements seraient adressés à M. Bidard.

La Compagnie n'avait pas à trancher la question et à vider un débat qui n'est pas épuisé; mais comme le Mémoire de M. Bidard a reçu une grande publicité, elle a cru devoir publier à son tour le travail de son rapporteur pour mettre les hommes spéciaux à même de se renseigner sur une question qui excite si vivement leur attention.

Description  
botanique  
du département  
de la  
Seine-Inférieure,  
par  
MM Malbranche  
et Blanche.

L'agronome recherche les moyens de produire et de développer les végétaux utiles à l'homme, l'horticulteur cultive avec amour les fleurs qui le charment; pres d'eux se trouve le botaniste qui étudie et qui classe les productions admirables du sol, que la nature multiplie avec une puissance vraiment merveilleuse; notre Normandie est richement dotée sous ce point de vue, et si vous avez applaudi au légitime succès du savant archéologue qui a fait avec talent et patience la description archéologique de notre département, vous n'avez pas été moins heureux de recevoir la description botanique de nos contrées, que nous devons à deux de nos collègues de la classe des sciences. Aussi avez-vous décidé que le

Mémoire de MM. Malbranche et Blanche, qui a reçu déjà la haute approbation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, par l'organe de M. Duchartre, serait imprimé en entier dans le *Précis* de cette année.

A l'occasion des travaux sur la botanique, je vous rappellerai que vous avez entendu avec un vif intérêt une communication de M. Malbranche ayant pour titre : *De Candolle en Normandie*. Notre confrère a fait connaître à l'Académie des détails fort intéressants sur un voyage que le savant botaniste genevois fit dans notre province en 1798, et il a pris occasion de cette circonstance pour rattacher sa piquante narration à une précédente communication qu'il nous avait faite, il y a deux ans, sur Correa de Serra, ami commun de Linné et de de Candolle. Correa fut en effet comme un trait d'union entre ces deux génies qui n'avaient pu se connaître directement, puisqu'ils n'étaient pas contemporains; mais il fut donné à Correa d'obtenir, comme un adoucissement à la peine que la mort de Linné lui avait causée, l'amitié vive et profonde que lui voua bientôt le jeune de Candolle, avec l'honneur et la joie de transmettre au savant auteur de la *Flore française* les grandes traditions de l'illustre Suédois.

De Candolle  
en Normandie,  
communication de  
M. Malbranche

M. Malbranche indique d'une manière rapide les causes qui ont amené de Candolle à Paris, où il étudia la médecine, mais où il comprit bientôt qu'il n'avait pas une vocation réelle pour un art qui lui inspirait, à cause de son excessive sensibilité, une répugnance invincible.

Notre confrère nous fait apprécier, à l'aide des Mé-

moires de de Candolle, écrits par lui-même, la disposition d'esprit du jeune savant et l'entraînement irrésistible qui le portait vers une science dont il devait être bientôt l'un des plus illustres adeptes.

Le goût des herborisations amena de Candolle à entreprendre son voyage en Normandie; à Dieppe et au Havre, il se livra à l'étude des productions organiques de l'Océan; « Ce fut pour moi, dit-il, comme un monde nouveau qui se dévoilait à mes yeux. »

L'Académie a suivi avec intérêt le récit des circonstances qui se sont produites dans les pérégrinations du savant botaniste sur le sol normand.

Nous assistons d'abord à l'élection de de Candolle, comme membre correspondant de la Société d'Emulation, sous le patronage de M. Mésaize, circonstance heureuse et honorable pour cette Compagnie si, plus tard, elle n'avait pas cru devoir retirer à ce savant, par suite d'une mesure générale sans doute, un titre qu'elle lui contestait sous le prétexte qu'il ne lui communiquait pas de Mémoires. Ce qui rendit cette communication plaisante, ajoute de Candolle, c'est qu'elle me parvint le jour même où l'Académie des Sciences me nommait l'un de ses huit associés étrangers.

Les incidents du voyage ont été nombreux; nous rappellerons, entre autres, l'arrestation de de Candolle dans la forêt de Touques, où il herborisait et où un gendarme crut reconnaître en lui un soldat réfractaire.

Un péril plus grand attendait bientôt de Candolle sur les plages de l'Océan, où, surpris par la marée, il fut obligé de passer cinq heures sur la pointe d'un rocher. De Candolle raconte avec esprit la surprise et presque

l'effroi qu'il ressentit lorsqu'après avoir joué au *reversis* dans le salon d'un négociant du Havre, on lui remboursa ses fiches avec plusieurs pièces d'or. « Je sens encore le frisson que j'éprouvai en pensant que j'aurais pu perdre tout cela et que je n'aurais pu le payer! Je ruminais avec effroi dans mon esprit l'horreur de cette situation que je m'exagérais encore. »

De Candolle voulant faire tourner au profit de la science l'argent qu'il venait de gagner accidentellement, fit l'acquisition d'un grand nombre de poissons et d'un tonneau d'eau-de-vie pour les conserver, mais malheureusement, le savant naturaliste ignorait encore avec quelle voracité le squalé roussette dévore ses compagnons, même hors de l'eau. « Je me procurai, dit-il, une belle collection, prise à l'arrivée des pêcheurs, et je mis tous les échantillons dans un grand panier en attendant de les soigner. J'allai ensuite herboriser; et au retour, je trouvai presque tous mes poissons entamés cruellement par les squalés, de manière à les rendre inutiles. »

M. Malbranche a terminé sa communication en produisant des documents qu'il a puisés dans les archives de la Société d'Emulation, d'où il résulte que de Candolle a visité notre ancien jardin botanique, où il fut frappé de la belle végétation des plantes. Le directeur, M. Varin, attribuait cet état prospère à l'humidité qui régnait presque constamment dans l'air. Odier, l'un des compagnons de voyage de de Candolle, crut reconnaître à l'aide d'expériences endiométriques que cet air était très riche en oxygène; mais la valeur de ces expériences est contestable, et il est probable que l'habileté bien connue du jardinier en chef contri-

buait au moins autant que l'humidité ou l'excès d'oxygene dans l'atmosphère au développement insolite des végétaux qui avaient appelé l'attention de l'illustre étranger.

De Candolle s'occupa aussi de la question des soupes économiques dans l'intérêt des ouvriers de notre industrie. A cette occasion il fournit quelques détails intéressants sur le comte de Rumford qui avait conçu le premier l'idée de ce secours si précieux pour les classes indigentes; il fait surtout ressortir le contraste frappant qui existait entre les vues élevées en apparence et le caractère privé de ce personnage. Il parlait, dit-il, de la bienfaisance comme d'une discipline, des pauvres comme nous n'aurions pas osé parler des vagabonds. Il était sec, méthodiste entêté, égoïste et prodigieusement occupé du matériel de la vie. On ne doit donc pas s'étonner si l'union qu'il contracta avec la veuve de l'illustre Lavoisier, femme d'esprit, mais d'un caractère ferme et volontaire, fut troublée par des scènes pénibles qui nécessiterent bientôt une séparation. Nous ajouterons, du reste, en faveur de la comtesse de Rumford, un renseignement qui a été fourni à l'Académie par M. Frère; c'est qu'à sa mort, la veuve de Lavoisier laissa toute sa fortune aux héritiers du noble comte.

M. Malbranche remplit avec une scrupuleuse exactitude ses devoirs de membre de l'Académie, aussi laborieux que savant, il met ses lumières au service de la Compagnie avec une complaisance que rien ne lasse, et qui reçoit sa récompense dans l'attention soutenue avec laquelle ses confrères écoutent toujours ses intéressantes et très savantes communications.



C'est ainsi que ses connaissances spéciales lui ont permis de nous faire connaître un mémoire ayant pour titre : *Essai sur le remplacement du houblon dans la fabrication de la bière*. Nous devons cette communication à M. Fabre Volpelière, l'un de nos plus laborieux correspondants.

Après avoir passé en revue les différents modes de préparation de la bière, l'auteur indique le rôle important du houblon qui donne en même temps à cette boisson ses qualités toniques et la facilité de se conserver.

Un chapitre est consacré à la production de l'*Extrait de Malt*, dont deux brasseurs prussiens se disputent la découverte. Cette invention, qui remonte à 1631, nous vient d'Égypte, oubliée longtemps, elle a été dans ces dernières années reprise et exploitée par nos spécialistes modernes.

M. Fabre Volpelière fait justice du charlatanisme qui apparaît avec tant d'audace dans les annonces répandues à profusion au sujet de ce produit prétendu nouveau, et dont on exalte l'efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies. M. Fabre a cherché, sans y réussir, à connaître la composition de cette panacée. M. Malbranche ne pense pas qu'il y entre une seule substance médicinale.

L'auteur aborde ensuite la question des succédanés du houblon. Le remplacement parfait de cette substance végétale est impossible, mais pourtant le prix élevé qu'elle atteint dans certaines années peut engager à rechercher des substitutions économiques. M. Fabre propose la gentiane, mais son amertume désagréable, nauséuse, ne fera jamais oublier, dit M. Malbranche, la saveur particulière et aromatique du houblon.

Essai sur  
le remplacement  
du houblon dans  
la fabrication de  
la bière,  
par M. Fabre  
Volpelière;  
M. Malbranche,  
rapporteur

Ce travail est terminé par l'examen des moyens propres à reconnaître la sophistication de la bière, et c'est là, ajoute l'honorable Rapporteur, le côté utile et pratique de l'ouvrage. Quelques-uns sont propres à l'auteur, tous sont relatés avec soin. Ce genre d'observation n'est guère susceptible d'analyse, et nous nous contenterons de recommander cette notice aux personnes qui auraient à étudier des fraudes de ce genre.

Recherches  
sur  
une altération  
frauduleuse  
du safran,  
par M Fabre  
Volpelière,  
M Malbranche,  
rapporteur

Dans une seconde notice sur une altération frauduleuse du safran, M. Fabre a signalé l'emploi des matières colorantes (le curcuma et le bois rouge le Lima), préalablement épuisées par l'eau, pour mieux dissimuler sans doute leur présence, lorsqu'elles sont mêlées à la poudre de safran. Ce traitement préalable par l'eau aurait pour but de dérouter les chimistes, en affaiblissant ou en anéantissant les réactions habituelles des substances étrangères ajoutées. Aussi M. Fabre n'a-t-il pu se prononcer que sur des colorations comparatives qui laissent toujours un peu d'incertitude.

« Faire la guerre aux fraudeurs, démasquer leurs ténébreuses opérations, telle est la mission que s'est donnée M. Fabre. Nous lui souhaitons courage et persévérance, car dans ce siècle où il semble, selon son expression, que la fraude soit l'essence des transactions commerciales, il ne manquera pas d'occasions d'exercer son zèle. Donnons-lui donc la récompense et l'appui de nos félicitations et de nos encouragements. »

-Ces conclusions ont été adoptées.

A l'occasion des mémoires de la Société du Var, M Malbranche, parlant du voyage que MM Leverrier et Foucault ont fait récemment, dans le Midi de la France, afin de choisir le point le plus favorable à l'établissement d'un observatoire, a tracé un brillant tableau de l'astronomie, des nouveaux procédés d'analyse mathématiques employés par les astronomes pour faire d'admirables découvertes, et de l'impulsion donnée par ce genre d'études aux autres sciences qui se perfectionnent à l'envi comme pour mieux prêter leur concours à l'astronomie, cette dernière devenant ainsi comme l'âme de toutes les autres.

M. Malbranche a rappelé que M Leverrier s'est aussi préoccupé, dans les mêmes circonstances, de l'établissement du réseau télégraphique européen qui doit relier tous les observatoires, prêter un concours puissant aux recherches météorologiques, et permettre de se prémunir contre des dangers en les signalant au moins quelques heures à l'avance.

C'est encore M Malbranche qui vous a fait apprécier, Messieurs, un discours prononcé par notre savant confrère M Moriere, dans la séance de rentrée des Facultés de l'Académie de Caen. L'orateur avait pris pour sujet l'étude des révolutions du globe, en recherchant plus particulièrement les différents terrains qui, dans le Calvados, correspondent aux formations successives de la croûte terrestre.

M. Morière témoigne d'abord de son respect pour le texte biblique, récit inspiré et infaillible ; mais à la suite de l'écrivain sacré, la science vient moissonner dans le champ vaste et libre de la discussion, elle s'efforce de sa-

Mémoires  
de la Société  
du Var,  
M Malbranche,  
rapporteur.

Discours  
prononcé par  
M Moriere,  
dans la séance de  
rentrée  
des Facultés de  
l'Académie  
de Caen

tisfaire la vive et légitime influence de l'esprit humain Dieu seul connaît l'origine des mondes et leurs mouvements séculaires. Le mode de leur apparition sera toujours pour l'homme un mystère.

Après s'être occupé des soulèvements en général, l'auteur examine plus particulièrement les effets qu'ils ont produits dans le Calvados, et les rapports remarquables qui existent entre les côtes de la Normandie et celles d'Angleterre.

Après avoir cité plusieurs passages de l'éloquent discours de M. Morière, M. Malbranche ajoute : « Ces citations suffisent pour vous faire voir avec quelle clarté, avec quel bonheur M. Morière a exposé les développements de son sujet, et vous penserez comme moi qu'il n'avait nul besoin, dans cette circonstance, de prévenir en commençant ses auditeurs que le langage de la science ne peut pas être celui de la poésie, à moins de s'appeler Linné, Buffon ou de Humbolt. »

Nouvelles  
herborisations  
de  
M. Morière.

M. Morière traite les questions de botanique avec le même succès que les problèmes les plus difficiles de la géologie ; explorateur infatigable et intelligent, il enrichit chaque année la Flore normande, soit d'espèces nouvelles, soit de renseignements précieux. Nous citerons entre autres l'*Hyssopitys glabra*, des bois d'Omonville, le *Géranium pyrenaicum*, rencontré il a quelques années aux Authieux par notre confrère M. le docteur Blanche, et dont récemment encore M. Malbranche a constaté la présence à Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

L'honorable rapporteur s'applaudit de s'être rencontré dans une commune manière de voir avec M. Morière, au sujet de la plante anciennement connue sous

le nom de *Fumaria capreolata* qui, reportée à d'autres espèces, devrait reprendre son nom.

M. Malbranche termine son très substantiel et très intéressant rapport, en fournissant à la Compagnie de curieux détails sur la Société Linnéenne de Normandie, dont le siège est à Caen, sur les travaux anciens des botanistes Bas-Normands, sur les excursions botaniques qui ont été toujours très suivies dans cette contrée privilégiée. Il exprime le regret de voir qu'à Rouen l'esprit d'association ne se manifeste pas avec le même zèle; aussi forme-t-il des vœux pour qu'il soit fait dans notre cité quelque chose en faveur d'une science languissante, négligée parmi nous, et digne cependant à tous égards d'occuper les loisirs du riche, le repos des travailleurs, et les méditations du savant.

Details fournis  
par  
M. Malbranche  
sur la Société  
Linnéenne  
de Normandie

Après avoir suivi M. Malbranche dans ses intéressantes pérégrinations scientifiques, nous avons applaudi avec lui au brillant discours dans lequel M. Morière, tout à la fois orateur et savant, nous a retracé les grandes transformations géologiques de notre globe; aussi notre pensée se reporte-t-elle avec un nouvel intérêt sur l'histoire géologique de notre département, dont M. Harlé, notre confrère, a fait le texte de son discours de réception, en venant prendre place parmi nous.

M. Harlé, après avoir retracé rapidement la constitution géologique du département de la Seine-Inférieure, a rappelé avec autant de délicatesse que de goût cette circonstance, heureuse pour l'Académie, d'avoir eu l'honneur de provoquer, par son concours de 1826, le magnifique travail dû au talent de notre éminent confrère, M. Antoine Passy.

Discours  
de réception de  
M. Harlé.

M. Harlé a recherché quelles ont été les dislocations produites sur toute la surface des terrains qu'il a décrits ; mais, tout en reconnaissant que les hautes falaises qui limitent la Manche sur nos côtes et sur celles de l'Angleterre sont soumises à une action destructive, il ne pense pas qu'il faille attribuer à ces seules forces la disposition générale du prolongement des couches de craie placées symétriquement et à des hauteurs correspondantes sur les deux rives de la Manche. Il attribue cette disposition remarquable à un refoulement d'où est résulté une vaste dépression qu'ont remplie les eaux de la mer.

Il se fonde tout particulièrement sur ce qu'à Fécamp par exemple, on peut suivre simultanément les deux effets d'un affaissement primitif et d'érosions successives, mais lentes, qui se produisent encore chaque jour dans cette localité.

Si les dislocations du sol dont nous venons de parler, ajoute l'honorable récipiendaire, a donné à la partie du département, voisine de la mer, la configuration que nous y avons remarquée, c'est également à une grande dislocation, probablement conséquence de la précédente, car elles paraissent contemporaines, que l'intérieur du département doit sa disposition topographique si caractérisée

A l'appui de cette théorie, M. Harlé étudie avec soin la configuration des vallées les plus importantes, et montre l'accord qui existe entre les affaissements et les soulèvements, d'où résultent des dispositions de terrains qui ne peuvent s'expliquer que par un mouvement dont il est impossible de méconnaître l'existence

Ces fentes une fois produites, ces vallées plus ou

moins profondes ainsi formées par les oscillations du sol, ont servi depuis de passage à de grands courants d'eau, qui, par leurs érosions, les ont élargies et en ont garni le fond d'une épaisse couche d'alluvion. Ces faits sont surtout manifestes dans la partie de la Seine qui s'étend de Gaillon à Caudebec.

Quant à l'embouchure de la Seine, il faudrait en rattacher la formation à l'ébranlement qui aurait en même temps creusé la Manche. Cette embouchure formant un véritable trait d'union entre l'ouverture de la vallée de la Seine et celle de la Manche, ce qui établirait que ces dislocations, ainsi que celles du pays de Bray, dont les corrélations avec celle de la vallée de la Seine sont si évidentes, se rattacheraient à un seul événement géologique

M. Harlé examine avec un grand soin deux ordres de faits qu'il ne faut pas confondre, car, tout en insistant sur les grandes dépressions du sol qui ont produit le lit même du fleuve, il constate l'existence postérieure d'un immense courant d'eau. C'est ainsi qu'il reconnaît dans la pointe de Quillebeuf le reste d'une presqu'île refoulée dans le sol comme celles qui lui succèdent en amont, et que le passage de grands courants d'eau, descendant de la vallée de la Seine, aurait rongée des deux côtés, d'abord en entrant dans le golfe de Lillebonne, et ensuite en en ressortant. Le même effet, continue M. Harlé, aurait fini par se produire dans le marais Vernier, et aurait détruit la presqu'île qui devait former le prolongement de la pointe de Tancarville, en forçant le courant à contourner le fond du golfe

Ces courants ont encore produit, à Rouen, dans la

côte de Bonsecours, des érosions qui ont reporté le pied de la côte à 1,500 mètres du point où s'était ouverte la brisure. Pres de Paris, de vastes étendues ont été dénudées sur de grandes épaisseurs; ces courants ont donc pu produire les effets que nous observons dans les deux golfes qu'ils traversaient pour se jeter à la mer.

Reponse  
de  
M le President.

M. le Président, répondant à l'honorable récipiendaire, lui a rappelé qu'il avait eu des titres nombreux pour fixer l'attention de l'Académie, et que si ses fonctions d'Ingénieur en chef des mines du département constituaient déjà d'une manière certaine la valeur et l'étendue de ses connaissances spéciales, la Compagnie avait aussi gardé le souvenir de la complaisance parfaite avec laquelle le nouvel académicien avait fourni de précieux renseignements à la Commission chargée d'examiner la nouvelle carte géologique de M. Antoine Passy.

M. le Président, après avoir constaté l'importance de la géologie, au point de vue surtout des services que cette science est à même de rendre pour le développement d'un grand nombre de connaissances humaines, aborde la question traitée par le savant ingénieur, il analyse à grands traits l'important Mémoire dont l'Académie a entendu la lecture avec un vif intérêt, et il rappelle l'opinion de l'illustre Lamblardie sur une question, sinon entièrement la même, mais qui s'en rapproche néanmoins sur plusieurs points.

Lamblardie, il est vrai, paraissait n'admettre que les érosions par les eaux, d'une manière lente et progressive, mais nullement les affaissements plus ou



moins étendus. Toutefois, Lamblardie admettait l'existence préalable d'une vallée profonde qui devait servir un jour de lit à la mer.

M. Harlé n'est point exclusif, sa théorie n'est point absolue, et s'il fait une large part aux affaissements de terrain, il reconnaît aussi que l'érosion par les eaux a amené des résultats qui sont évidents. Lamblardie a décrit les vallées toutes faites, et il attribue leur configuration à l'influence d'agents dont il y aurait lieu de discuter l'efficacité, lorsque surtout ce savant ne fait intervenir que l'action des eaux pluviales sur le versant des collines.

M. le Président rappelle que Lamblardie demandait à quelle époque la mer avait dû commencer à détruire nos côtes? Le canal de la Manche n'était-il qu'une vallée dans laquelle la force des vagues et des courants s'était à la fin ouvert un passage? Suivant M. Harlé, cette vallée s'était trouvée tout d'un coup assez profonde pour que la mer pût s'y précipiter, et le travail d'érosion n'aurait agi, depuis cette époque, que dans une proportion très faible. Lamblardie, au contraire, tendrait à admettre que la mer aurait détruit, sur les deux rives de la mer, vingt-quatre lieues de falaises, à une époque sans doute où les eaux de l'Océan, pénétrant dans le canal de la Manche, exerçaient une action mécanique plus considérable qu'aujourd'hui, où elles trouvent un passage plus étendu, une plus large surface pour se répandre.

Ces problèmes fort intéressants et qui méritent encore des études sérieuses, n'altèrent du reste en rien l'ensemble de la théorie exposée par M. Harlé. C'est une justice que M. le président a rendue à notre sa-

vant confrère, et à laquelle l'Académie s'est associée tout entière, lorsque surtout l'orateur, abordant un nouvel ordre d'idées, a ajouté :

« Votre enseignement, Monsieur, restera dans notre mémoire avec plus de force que les beaux vers et que toutes les pompeuses descriptions auxquelles la fantaisie littéraire a pu se livrer ; car les études du genre de la vôtre sont de celles qui jettent l'âme dans un ordre de pensées dont on ne peut plus facilement se détacher quand on y a pénétré

« La grandeur mystérieuse de ce qui a rapport à la formation du globe terrestre, l'étonnement que nous causent toutes les perturbations, tous les bouleversements qu'a subis notre planète, si petite relativement à l'immensité de la création, sont la source de méditations dont l'esprit doit s'écarter de peur d'être saisi de vertige. »

Quatrième étude  
scientifique  
et archéologique  
sur les rives  
de la Seine  
et les côtes de la  
Manche,  
par M. Lévy.

M Lévy, examinant dans une nouvelle étude scientifique et archéologique les rives de la Seine et les côtes de la Manche, n'a plus envisagé le sol au moment où il était soumis aux grandes transformations géologiques qui ont fait l'objet des recherches de son savant confrère, il a étudié l'action érosive de l'élément liquide sur un territoire désormais fixe et sur lequel les eaux condensées sont venues s'accumuler en remplissant les vallons profonds qui communiquent avec la Seine ou même avec la Manche, dans un temps où cette dernière n'avait point encore d'issue, et retenait un immense volume d'eau entre les crêtes des collines qui la bordent. L'auteur, se rapprochant enfin de l'époque où l'histoire commence à projeter un certain

jour sur les faits qui se sont produits sur nos rivages, a montré comment non-seulement des érosions lentes et graduelles, qui se manifestent encore chaque jour sur les côtes de la Manche, en ont augmenté la largeur, mais de quelle manière des affaissements, en masses souvent très considérables, ont fait grandir, depuis ces temps historiques, la largeur du canal qui sépare aujourd'hui nos côtes de Normandie et de Bretagne de celles de l'Angleterre

Le volume des eaux était alors considérable, et l'étendue de la Seine pouvait être comparée, à l'origine, à celle des grands fleuves américains dont les eaux sont encore retenues par des obstacles naturels qui finiront par s'abaisser un jour à leur tour sous la puissante influence de l'élément liquide

La Seine alors devait charrier des glaces et transporter, sur ces îles flottantes, des minéraux et des végétaux, comme les fleuves du Groenland et du Canada, en déposant de nombreux débris le long de son parcours, dans les localités où l'on voit encore aujourd'hui de vastes terrains erratiques et des plantes qui n'ont leurs similaires que dans les Alpes. Ces végétaux se sont développés sur un sol ou des principes morbides, étrangers partout ailleurs dans nos contrées, rappellent tristement les affections goitreuses des populations du Valais.

Ce mémoire, déjà imprimé dans le Bulletin de la Société d'Emulation, a été communiqué par extrait à la réunion des Sociétés savantes à Paris, au mois d'avril dernier, le temps ayant manqué à l'auteur, à cause des nombreux ouvrages adressés au Comité, pour lire en entier le mémoire qu'il avait présenté

Communication  
de M le D<sup>r</sup> Morel,  
à l'occasion  
d'une circulaire  
du Ministre  
de l'Instruction  
publique

Nous reproduirons les mêmes observations à l'occasion de la communication faite au Congrès de la Sorbonne par M le docteur Morel, et dont notre confrère nous avait fait connaître la nature et apprécier le haut intérêt dans une lecture antérieure, à l'occasion d'une circulaire de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 17 janvier 1863.

Par cette circulaire, le Ministre, dit M. Morel, réclame le concours de l'Académie dans le but de recueillir, classer et adresser au Muséum d'histoire naturelle de Paris, les débris de squelettes et de têtes osseuses des diverses populations qui se sont succédé sur tous les points de notre territoire.

Création  
d'un Musée  
ostéologique

« La science continue, M le Ministre, est aujourd'hui assez sûre d'elle-même pour puiser dans la comparaison de ces matériaux des renseignements certains. Aussi est-il permis d'affirmer qu'indépendamment de son importance propre, cette collection ostéologique des races quelle que soit leur origine, ayant existé sur le sol de la France, jetterait un jour nouveau sur quelques-uns des problèmes historiques dont la solution intéresse à un si haut degré le monde savant. »

Notre honorable confrère propose à l'Académie d'accepter la mission qui lui est offerte et pour laquelle M. l'abbé Cochet est mieux à même que personne, par son zèle bien connu et par ses connaissances spéciales, de prêter un concours efficace et éclairé.

Toutefois, M Morel examine les avantages et les inconvénients qui peuvent résulter de ces études et les écueils que l'anthropologie peut présenter à ceux qui voudraient en tirer des conséquences semblables à

celles où ont été conduits les savants américains dont les ouvrages sont signalés dans la circulaire ministérielle

Le *Crania americana* renferme, il est vrai, des recherches d'un intérêt immense, mais il est la description la moins déguisée de la doctrine polygéniste, et une grande question politique et religieuse s'est ainsi trouvée placée en quelque sorte sous le patronage de la science

M. Morel pense que les recherches provoquées par le Ministre ont principalement pour objet de jeter un jour nouveau sur quelques-uns des problèmes historiques dont la solution intéresse à un haut degré le monde savant

M. Morel pense pourtant qu'il serait possible d'ouvrir à la science anthropologique un nouvel horizon : cette pensée a été, pour notre confrère, l'objet du mémoire lu au dernier Congrès de la Sorbonne.

Dans ce travail, M. Morel s'est proposé d'étudier l'action des influences climatériques qui sont capables de constituer des variétés ; celles-ci sont nombreuses, même pour un seul pays : en France, par exemple, les Normands, les Bretons, les Lorrains, les habitants du Midi, présentent des caractères tranchés, des différences profondes se manifestent même dans un département. La Seine-Inférieure nous offre des spécimens nombreux de ces variétés remarquables. La race saxonne y apparaît et constitue ces groupes qui ont entre autres caractères tranchés une haute stature ; à côté d'eux nous rencontrons la population chétive et rabougrie de nos centres industriels, et enfin les goîtreux qui habitent une partie des bords de la Seine.

Les différences morales sont aussi tranchées que les inégalités physiques. Rechercher les causes de ces mo-

difications profondes, c'est se livrer à une étude que notre confrere propose d'appeler anthropologie pathologique, et pour laquelle M Morel demande des encouragements, afin d'exciter les savants à entreprendre des recherches dans cette voie féconde

Remarques  
présentées par  
M. le  
Dr Vingtrinier

M le Dr Vingtrinier appuie la manière de voir de M. Morel et demande, en outre, que l'on étudie désormais les influences du sol ainsi que toutes les causes physiques qui peuvent exercer une action quelconque sur la constitution de l'homme; il insiste plus particulièrement sur l'influence des marais, sur les causes productrices du goître, et rappelle les caracteres physiques que révèlent les infortunés atteints de cette grave affection. M Vingtrinier désire aussi que l'on recherche quelles sont les influences que peuvent exercer les défrichements.

Nouvelles  
remarques de  
M le Dr Morel

M. Morel a reconnu qu'il ne faut pas, en effet, admettre seulement l'influence du climat, mais que l'on doit aussi tenir compte de toutes les causes physiques. Les crétins, dans leur déchéance, finissent par se ressembler tous entre eux; il en est de même des belles races humaines qui arrivent à un type unique, comme les races dégénérées, sous l'action des causes naturelles

M. Morel a plusieurs fois émis le vœu de la création d'un musée d'*Anthropologie morbide*, mais jusqu'alors ce vœu n'a pas été exaucé.

Observations  
présentées par  
M Verrier

M. Verrier, comme les préopinants, pense que l'on rencontrera de grandes difficultés pour caractériser les ossements, il est convaincu que les influences climatériques sont tres grandes, elles agissent avec une grande

énergie sur les animaux domestiques. Dans de gras pâturages, ils ont des formes larges et très développées. Sur un sol moins propice, le type est profondément modifié. Il en est de même pour la pathologie; dans les marais, ces animaux ont des affections intermittentes; dans d'autres contrées, au contraire, leur santé s'améliore avec les conditions au milieu desquelles ils sont placés. En Sologne, où il existe un sous-sol granitique, ils sont atteints d'affections cachexiques, tandis que dans la Beauce ils reviennent rapidement à la santé.

L'alimentation exerce aussi une influence remarquable sur les êtres, il y a de grandes recherches à faire sur ce point important. La consommation de la viande augmente dans une proportion notable; M. Verrier demande s'il n'y a pas la une influence capitale exercée sur la santé de l'homme; il appelle sur ce point l'attention des personnes compétentes. Il espère que notre savant confrère, M. le docteur Morel, exercera sa haute sagacité sur cette grave et très importante question.

M. Morel admet l'influence du climat, mais il reconnaît aussi celle qui est exercée par la constitution du sol, la cachexie, par exemple, est une conséquence des influences telluriques. Il remercie M. Verrier des détails dans lesquels il est entré; il reconnaît combien le concours des médecins vétérinaires peut être précieux pour la solution du problème qu'il a posé. Les vétérinaires, ajoute-t-il, ont un avantage sur les médecins c'est que les animaux sur lesquels les premiers font porter leurs investigations, ne sont pas libres et se prêtent par conséquent beaucoup mieux à l'étude que les hommes avec la volonté desquels il est indispen-

Réponse  
de M. le Dr Morel

sable de compter: M Morel admet aussi qu'il faut faire une large part à l'influence exercée par les aliments.

Commission  
chargée  
par l'Académie de  
donner  
satisfaction à la  
demande  
de M le Ministre  
de l'Instruction  
publique

L'Académie, sur la proposition de M. De Lérue, appuyée par M. Chassan, a décidé qu'une Commission, composée de MM. Morel, Blanche et l'abbé Cochet, serait chargée de surveiller les fouilles entreprises dans le département, à l'effet de réunir et de classer les débris de squelettes qui pourront être recueillis dans les grands travaux aujourd'hui en voie d'exécution. La Compagnie a décidé, en outre, qu'une communication serait faite à M le Sénateur-Préfet, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour donner satisfaction au désir exprimé par le Ministre, et faciliter l'exécution du travail en adressant des instructions aux agents de l'Administration, dont le concours sera indispensable à la Commission

Mémoire de M le  
Dr Dumesnil,  
sur un signe  
propre à établir  
le diagnostic d'un  
accès d'aliénation  
mentale  
essentielle, et du  
délire qui peut  
accompagner et  
même précéder le  
début d'une  
fièvre typhoïde.

S'il est intéressant d'étudier les races éteintes et de rechercher dans le passé des enseignements pour éclairer l'avenir, un intérêt non moins grand, mais qui revêt une forme nouvelle, s'attache aux questions qui ont pour objet les souffrances physiques des populations qui occupent aujourd'hui la surface du globe. Les peuples, en effet, subissent l'action des influences intérieures, et la science fait de nombreux efforts pour retarder l'époque où, à leur tour, ils viendront prendre place au milieu des tombeaux de leurs ancêtres.

C'est à ce titre que vous avez écouté avec un intérêt soutenu la lecture d'un travail de M. le docteur Dumesnil *sur un signe propre à établir le diagnostic d'un accès d'aliénation mentale essentielle, et du délire qui peut accompagner et même précéder le début d'une fièvre typhoïde.*



Notre confrere avait discuté dans une autre circonstance la nature de certains délires liés à des affections viscérales. Ces troubles ont déjà été étudiés pendant la durée et au déclin de certaines affections ; ils méritent de l'être également comme phénomènes précurseurs de quelques maladies, et plus particulièrement de la fièvre typhoïde. Ces recherches tendraient à déterminer s'il n'existerait pas un signe propre à faire connaître qu'il n'y a pas dans ces circonstances un accès réel d'aliénation mentale, et à empêcher, dans plusieurs cas, une détermination trop précipitée du placement du malade dans un établissement d'aliénés.

Il est très difficile de déterminer ou s'arrête le délire proprement dit, où commence positivement l'aliénation mentale, et cependant cette distinction a une très haute importance au point de vue des conséquences qu'on y attache dans le monde pour les descendants et les collatéraux.

M. le Dr Dumesnil examine et discute plusieurs cas qu'il lui a été donné d'observer, d'où il résulte comme conséquence que l'aliénation mentale n'a été dans ces circonstances que le prélude de maladies plus ou moins graves, et que les troubles intellectuels avaient entièrement disparu à la suite d'une médication énergique, qui, en combattant la maladie viscérale, avait fait disparaître les accidents cérébraux par l'anéantissement même de la cause qui leur avait donné naissance.

Notre savant confrère déduit, d'une longue série d'observations, qu'il est indispensable d'examiner avec soin les urines des malades atteints d'un accès d'aliénation mentale ; en se basant sur ce que, dans les cas

graves de fièvres typhoïdes, il a toujours observé la présence de l'albumine dans les sécrétions rénales ; aussi l'auteur du Mémoire demande-t-il avec instance à ses confrères de tourner leur attention vers ce diagnostic, dont il désire qu'ils déterminent l'exactitude, persuadé qu'il est que ce signe ne devra pas faire défaut chaque fois que des troubles cérébraux se manifesteront, et indiqueront ainsi toute la gravité du mal qu'ils auront à combattre.

M. le Dr Dumesnil pense enfin qu'il y a lieu d'étendre aussi cet examen au cas où le délire initial précède d'autres maladies, telles que le rhumatisme, la pneumonie, etc.

Etude  
sur  
la ville d'Elbeuf,  
par M Mathieu  
Bourdon

Si l'état physique et le bien-être matériel des populations présentent des problèmes dont la solution intéresse à un haut degré tous ceux qui se préoccupent de la grande question du progrès, l'état moral des populations doit encore exciter à un plus haut degré l'attention des compagnies qui comprennent la nécessité de développer dans les masses les sentiments moraux en proportion des progrès matériels. Ces derniers, en effet, ne sont un bienfait réel pour les populations que lorsque les hommes se dégagent par l'intelligence et le cœur des tendances matérialistes qui pervertissent et font périr les sociétés. Cette double pensée devient manifeste et revêt un caractère tout-à-fait pratique dans une très intéressante communication que nous devons à l'un de nos membres correspondants les plus distingués, M Mathieu Bourdon, président de la Chambre de commerce d'Elbeuf. Le Mémoire qui vous a été présenté par notre honorable con-

frère est tout à la fois l'œuvre d'un homme de talent et d'un homme de bien.

La ville d'Elbeuf, qui est devenue en peu de temps une cité industrielle de premier ordre, a développé dans son sein de nombreuses institutions utiles, dont M. Bourdon trace d'autant mieux l'histoire qu'il a pris une part active à la fondation de plusieurs d'entre elles, et qu'il a, par ses conseils ou par son autorité, développé ou amélioré toutes les autres. Le Mémoire de M. Bourdon, publié en entier dans *l'Annuaire de l'Association normande*, a été déjà lu par un grand nombre d'entre vous, Messieurs, et il sera toujours consulté avec fruit par tous ceux qui voudront connaître la situation matérielle et morale de la ville d'Elbeuf.

M. Bourdon, par la confiance qu'il inspire dans la cité dont il a été l'honorable et intelligent représentant, a su provoquer un concours d'efforts, en réunissant autour de lui des hommes de valeur et de dévouement auxquels il rend complètement justice dans son lumineux mémoire. Ai-je besoin de citer des noms ? vous avez tous déjà désigné MM. Charles Flavigny, Laurent Patallier, Alexandre et Augustin Poussin.

Ce dernier, du reste, vous a fait connaître à son tour, par une communication pleine d'intérêt, combien il comprend aussi la mission qui incombe aux hommes qui, par leur position et leurs lumières, sont appelés à marcher à la tête d'une cité. Président de la Société industrielle d'Elbeuf, fondée avec tant de succès par son respectable père, M. Augustin Poussin a publié un travail sur lequel notre confrère, M. Vincent, a fait

Esquisse  
sur la marche,  
de l'industrie des  
laines dans la  
région nord ouest  
de la France,  
par M. Augustin  
Poussin,  
M. Vincent,  
rapporteur.

un très intéressant rapport : c'est une esquisse sur la marche de l'industrie des laines dans la région nord-ouest de la France

L'auteur divise son travail en deux parties : dans la première il s'occupe de la production des laines, et dans la seconde de la fabrication des tissus M Poussin montre l'ancienneté de la grande famille industrielle. il rappelle avec un légitime orgueil qu'à Rome même. on employait pour les vêtements des tissus de laine fabriqués par les anciens Gaulois, et que si plus tard la Gaule, à la suite des guerres, mais surtout après l'invasion des Barbares, a vu s'amoinrir son antique industrie, la France moderne a pu lui donner de nouveaux développements. En effet, nous avons demandé aux Pays-Bas des enseignements que les Flamands avaient été puiser en Orient à l'époque des Croisades, et qu'ils avaient rapportés en Europe, comme un germe fécond, qui, plus tard, devait se développer activement sous la féconde influence du génie de Colbert et la protection de nos Rois. L'Académie a suivi avec le plus vif intérêt les nombreux détails statistiques que M. Vincent lui a fournis sur la production des laines et la fabrication des tissus en France. L'honorable rapporteur a puisé ses renseignements dans le Recueil de M Poussin et dans le Mémoire très remarquable publié par M Bernoville à la suite de l'exposition universelle de 1855.

Il ressort de ces documents que la production de la ville d'Elbeuf, qui était estimée à 12,500,000 fr en 1786, a été portée à 85,000,000 en 1858, celle de Louviers, de 5,500,000 à 12,000,000 ; celle de Lisieux, de 3,200,000 à 18,000,000 ; celle de Vire, de 1,800,000 à 6,000,000, ensemble, de 23.000.000 à 121,000.000, et qu'en même

temps le prix de la main-d'œuvre a augmenté, pour Elbeuf et Louviers, pendant la même période, de 1 à 2 3/4.

Avant de terminer, Messieurs, je me fais un devoir et un plaisir de rappeler que vous avez voté des remerciements à M. Ludovic Gully, pour l'envoi d'un tableau bien fait, dans lequel l'auteur résume les observations météorologiques que M. Preisser, notre confrère, a recueillies à Rouen pendant le cours de l'année 1862. M. Gully, comme les années précédentes, représente, par un tracé exécuté avec soin, les variations thermométriques et barométriques, de telle sorte que l'œil peut suivre avec une grande facilité ces mouvements, qu'il est toujours curieux et si souvent utile de connaître et d'apprécier.

Tableau  
résumant les  
observations  
météorologiques  
de l'année 1862,  
par M. L. Gully

J'ai eu aussi l'honneur d'appeler votre attention sur un ouvrage dont l'auteur, M. Boutan, un de nos anciens présidents, aujourd'hui professeur de physique au Lycée Saint-Louis, vous a fait hommage. Le livre de notre savant confrère est aujourd'hui dans toutes les mains. Sous le titre de *Cours élémentaire de physique*, les auteurs, MM. Boutan et d'Alméida ont publié une œuvre importante que peuvent lire les personnes encore peu initiées aux sciences, et qui sert aussi à ceux qui, étant plus avancés, veulent se tenir au courant du mouvement scientifique si remarquable à notre époque. Nous citerons tout particulièrement un résumé fort bien fait des recherches de MM. Kirchoff et Bunsen, sur les raies du spectre, théorie nouvelle dont M. Houzeau a essayé de vous faire apprécier la portée dans une

Cours  
élémentaire  
de physique,  
par MM. Boutan  
et d'Alméida.

séance ou l'Académie a pu apprécier tout à la fois, par les expériences qu'il a réalisées et l'exposition qu'il en a faite, les qualités qui distinguent le professeur de chimie de l'École des sciences

J'ai cru devoir aussi fixer votre attention sur le nouveau procédé de MM. Sainte-Claire, Deville et Debray, pour la fusion du platine MM. Boutan et d'Alméida ont consacré à cette question un chapitre spécial, digne de votre complète approbation, par la manière intéressante dont les faits sont présentés, et par les aperçus à l'aide desquels les auteurs font pressentir tout l'avenir qui est réservé à cette utile application de la chaleur.

Le succès du livre parle, du reste, plus haut que tout ce que je pourrais ajouter. Aussi l'Académie, sensible d'abord au bon souvenir de son ancien président, M. Boutan, lui a-t-elle adressé personnellement des remerciements; de plus, en considérant le mérite réel des deux auteurs, la Compagnie m'a chargé d'être son interprète auprès d'eux, et de leur adresser en son nom ses sincères félicitations

Concours  
de la Sorbonne

L'Académie, cette année, n'a pas ouvert de concours pour la classe des sciences, mais elle a été heureuse d'apprendre que les hautes récompenses décernées par elle, il y a deux ans, à M. Isidore Pierre, de Caen, et à M. Lejolis, de Cherbourg, avaient été confirmées par Son Exc. le Ministre de l'instruction publique, sur le rapport du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. Vous avez tous, en effet, applaudi aux succès de nos honorables et savants confrères; aussi, je me fais un devoir et un véritable plaisir

de consigner dans ce compte-rendu que M Isidore Pierre a obtenu cette année, au concours de la Sorbonne, une médaille d'or *pour ses nombreux travaux de chimie appliqués à l'agriculture*, et que M Lejolis a obtenu une médaille d'argent *pour ses travaux de botanique*. Votre secrétaire est toujours heureux de signaler les succès des membres de l'Académie; c'est une justice et un hommage mérité qu'il doit leur rendre, lorsqu'il a surtout l'honneur de parler en votre nom.

Il cède du reste d'autant plus facilement au sentiment qui le porte à l'accomplissement de ce devoir, qu'il est convaincu que le mérite de chacun de vous, Messieurs, rejaillit sur l'Académie tout entière, et ajoute à la gloire de la Compagnie, en affirmant une fois de plus son autorité.

Médaille d'or  
décernée  
à M I. Pierre.  
Médaille d'argent  
décernée  
à M Lejolis.



# FAITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE TOXICOLOGIQUE

## DE LA NICOTINE,

PAR M MORIN,

Directeur de l'École supérieure des Sciences et des Lettres  
de Rouen.



Dans un précédent travail présenté à l'Académie, ayant pour titre : *Recherches médico-légales sur l'existence de la nicotine dans les viscères de l'homme faisant usage du tabac*, nous avons pris l'engagement de rechercher cet alcaloïde dans le foie du fumeur. La difficulté de nous procurer l'organe nécessaire à la continuation de nos expériences nous exposait à une insolvabilité que le hasard seul pouvait nous faire vaincre, car nous ne devions attendre d'aucun dévouement la remise du corps indispensable à nos recherches.

Aujourd'hui, une circonstance favorable nous a permis de remplir notre obligation ; un ouvrier du port de Rouen, dont l'habitude de fumer était de tous les



instants, succomba dans l'un des hôpitaux à une péripneumonie après trois jours de maladie

Cette mort prompte constituait les conditions les plus favorables pour le succès de nos recherches, puisque dans l'hypothèse de l'absorption de la nicotine, l'élimination ne pouvait avoir été complète pendant un temps aussi court. Nous devons cet organe, avec l'autorisation de M. Duménil, l'habile chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine, au zèle de M. Pivain, élève interne qui donne les plus belles espérances. Les expériences que nous allons exposer, n'ont été entreprises que pour démontrer de nouveau l'impossibilité de conclure à l'empoisonnement par l'alcaloïde du tabac, lorsque le cadavre ne présente aucune lésion résultant de l'ingestion ou de l'application immédiate de ce poison. Cependant nous devons dire que le foie du priseur nous a offert une proportion de nicotine beaucoup plus considérable que celui du fumeur par deux causes : la première, suivant nous, parce que le tabac à priser contient plus de nicotine que le tabac à fumer, et aussi parce qu'étant mis en contact immédiat avec la membrane muqueuse du nez, l'absorption est beaucoup plus prompte, tandis que le tabac à fumer étant soumis dans la pipe à une sorte de distillation sèche, une portion de la nicotine se volatilise et se répand dans l'atmosphère ; l'autre, au contraire, est absorbée pour produire ce narcotisme qui met le fumeur dans un état de béatitude qui fait préférer la pipe au cigare.

Suivant nous, le cigare n'offrirait pas les inconvénients qui résultent de l'emploi de la pipe, parce que le tabac sous cette forme subit une sorte d'incinération qui est d'autant plus rapide que le cigare est plus sec.

Aussi le fumeur ardent qui veut savourer avec la nicotine toutes les huiles empyreumatiques qui proviennent de cette combustion, a-t-il l'habitude d'humecter légèrement la surface du cigare le plus souvent avec de la salive, afin de faire disparaître les petits interstices qui se sont produits par la dessiccation. En procédant ainsi, il rend la combustion moins rapide et partant, il absorbe une plus grande proportion de nicotine. C'est aussi dans ce but que le fumeur tasse fortement le tabac dans la pipe ; l'homme qui fait usage du cigare, lorsqu'il veut recueillir les résultats qu'il se propose, doit laisser autant que possible en permanence la cendre qui se produit à l'extrémité du cigare, afin de ralentir la combustion et de profiter de la nicotine mise en liberté.

D'après cette théorie, la cigarette, en raison de sa rapide combustion, offrirait beaucoup moins d'inconvénients sous le rapport toxique ; cela justifie l'emploi qu'en fait cette partie adorable du genre humain qui, pour complaire à celui auquel elle a associé son sort, détruit en fumant la suavité de son souffle.

L'explication que nous venons de donner soulèvera peut-être contre nous une sorte d'insurrection de la part des fumeurs ; mais notre justification naîtra du but principal de notre travail qui consiste à démontrer la présence du poison dans les viscères de celui qui fait un usage immodéré du tabac, lorsqu'il s'agit d'établir l'existence de la nicotine dans un cas de chimie légale.

Les moyens que nous avons employés sont ceux que nous avons mis en pratique pour déterminer ce corps dans les organes du priseur.

En conséquence, nous avons coupé le foie par petits

morceaux et nous l'avons mis en macération dans de l'eau acidulée par quelques gouttes d'acide sulfurique, en ayant soin d'agiter de temps en temps pour favoriser le contact. Lorsque l'action nous parut suffisamment prolongée, nous filtrâmes la liqueur et on la soumit à l'ébullition qui produisit des flocons abondants qu'on sépara, en passant le liquide à travers un linge serré.

Dans cet état, on évapora le produit obtenu jusqu'au quart de son volume, et après le refroidissement on y versa de l'alcool absolu qui donna naissance à de nouveaux flocons. On abandonna le mélange à lui-même pendant plusieurs heures, afin de débarrasser la matière protéique de tout le sel de nicotine qu'elle pouvait envelopper. On procéda ensuite à la filtration et on chassa l'alcool par une chaleur ménagée, alors on ajouta au produit de l'évaporation une petite quantité de potasse pure.

Lorsque la liqueur fut complètement refroidie, on l'introduisit dans un flacon bouché à l'émeril pour l'agiter avec de l'éther, afin de dissoudre la nicotine mise en liberté par la potasse qui s'était emparée de l'acide sulfurique.

Après vingt-quatre heures de contact, on décanta le liquide éthéré pour le filtrer à travers un papier Berzélius. Par une évaporation dans le vide de la machine pneumatique, on obtint un résidu ayant une odeur irritante qui augmentait d'intensité par l'application de la chaleur, et une saveur âcre rappelant parfaitement les propriétés organoleptiques de la nicotine.

Cette matière était alcaline, soluble dans l'eau à laquelle elle communiquait la propriété de précipiter en jaune serin le bi-chlorure de platine et en brun le

chlorure de palladium. Elle a encore pour caractères de former un précipité blanc dans les solutions de bichlorure de mercure et d'acétate de plomb. Versée dans le proto-sulfate de manganèse, elle a produit un précipité blanc qui brunit bientôt par le contact de l'air; enfin elle est précipitée par l'acide tannique et le bi-iodure de potassium.

Ces caractères joints aux propriétés organoleptiques que nous avons constatées, ne laissent aucun doute sur l'existence de la nicotine dans le foie du fumeur.

Voulant savoir si les ouvriers employés dans les manufactures de tabacs, constamment en présence d'une atmosphère qui contient le principe odorant de ces corps, absorbaient de la nicotine, nous avons eu recours à l'amitié d'un pharmacien intelligent et exact, M Lachambre, de Dieppe, qui a bien voulu se charger d'évaporer l'urine des hommes de l'établissement remarquable de cette ville. En agissant sur ce liquide préalablement acidulé, comme nous l'avons fait à l'égard du foie, nous avons obtenu un produit qui partageait les propriétés qui caractérisent l'alcaloïde du tabac.

D'après ce résultat, il n'est donc pas sans inconvénient, pour les organisations susceptibles, de séjourner dans les lieux étroits où l'on fume.

En présence de la facilité avec laquelle la nicotine est absorbée lorsqu'on fait usage du tabac, quelle que soit la forme sous laquelle on l'emploie, il n'est pas permis de conclure à l'empoisonnement par cet alcaloïde, lorsque le cadavre de la victime n'offre aucune lésion pouvant être attribuée à l'ingestion ou à l'application de ce poison.

---

QUELQUES RÉFLEXIONS  
SUR UN DES  
MOYENS EMPLOYÉS  
POUR DÉTERMINER LA  
**PRÉSENCE DU CAFÉ-CHICORÉE**  
DANS LE CAFÉ NORMAL,

Par M MORIN,  
Directeur de l'École supérieure des Sciences et des Lettres de Rouen.

---

L'emploi du café sous forme d'infusion constituant le café noir est devenu une des grandes nécessités de la vie moderne. Parmi les boissons, la plus flatteuse, la plus inspiratrice est sans contredit le café : il éloigne le sommeil ou le rend agréable et léger, il ravive l'imagination, dispose à la gaîté et rend la mémoire plus sûre. Tout récemment, les avantages qu'il procure ont été de la part du Dr Petit, de Château-Thierry, l'objet d'un Mémoire présenté à l'Académie des Sciences sous le titre attrayant de *Prolongation de la Vie humaine par le café*. Aussi son usage est-il général dans toutes les classes de la société, et, ce qui le justifie, c'est que l'homme en reçoit par son parfum les plus agréables impressions et une excitation remarquable des facultés

de son intelligence. Contrairement à l'alcool dont l'action est abrutissante, il soutient les forces de l'homme employé à de rudes travaux en diminuant les déperditions par la stabilité qu'il procure aux éléments de notre organisme. Il doit en grande partie ces précieux avantages à une torréfaction conduite avec discernement et à une infusion opérée de manière à conserver son arôme si fugace.

Son étude est donc très intéressante au point de vue de la bromatologie et des propriétés nutritives qu'on lui accorde avec tant de raison, puisqu'il est permis à l'ouvrier occupé aux pénibles travaux des houillères, par son usage, de réduire de vingt-cinq centièmes la quantité d'aliments indispensable à celui qui n'en use pas.

En présence de pareils avantages, il est regrettable que l'amour d'un gain illicite y introduise la substance connue sous le nom de café-chicorée, complètement dépourvue des qualités stimulantes qui caractérisent le délicieux breuvage des Orientaux.

Pour en démontrer la présence dans le café normal, la science possède un moyen que tout le monde peut employer, car il n'exige aucune habileté de manipulation.

Il consiste à placer dans une éprouvette en verre le café suspect avec dix fois son poids d'eau aiguisée par dix centièmes d'acide chlorhydrique, on agite le mélange et on l'abandonne au repos. Si le café est pur, il surnagera presque entièrement, tandis que la poudre de chicorée se précipitera au fond du vase.

Ce moyen d'essai, quoique offrant un certain degré de certitude, impose à celui qui l'exécute des considé-

rations qui doivent naître de l'état sous lequel le café se présente.

Il est indispensable de dire que ce procédé est fondé sur la texture différente des deux substances et leur faculté d'absorber l'eau plus ou moins promptement. Les chimistes qui ont fait des analyses immédiates, connaissent toute la résistance que les substances aromatiques opposent à l'imbibition de l'eau.

En conséquence, le café habilement torréfié, c'est-à-dire celui dont le degré de torréfaction a été tel que ses principes odorants n'ont pas été dissipés par une chaleur trop vive, mais développés dans une proportion convenable, contient une quantité d'huile volatile qui, universellement répandue dans chaque particule, s'oppose à l'immersion de l'eau et le maintient à la surface du liquide

Pour établir expérimentalement la nécessité de tenir compte de l'état aromatique du café, lorsqu'il s'agit de rechercher la chicorée dans cette production végétale, nous avons fait les expériences que nous allons exposer

Suivant nous, l'imbibition plus ou moins prompte de l'eau par le café est subordonnée à la quantité d'huile volatile qu'il renferme. Ainsi, si le café est très aromatique, l'huile divisée dans toute sa masse s'opposera à l'absorption de l'eau et le maintiendra à la surface du liquide

Pour mettre cette proposition théorique hors de doute, nous avons épuisé du café normal de toute matière huileuse en le traitant par l'éther; puis, après l'avoir chauffé de manière à lui enlever toute odeur éthérée, nous l'avons mis en contact avec de l'eau acidulée. Lorsque le mélange a été fait, on l'a abandonné au repos; bientôt

on a vu les particules du café se déposer, comme cela arrive avec le café mêlé de chicorée. Dans la crainte qu'on ne vint objecter que le mode d'épuisement avait transmis au café des propriétés qui le prédisposassent à une prompt absorption de l'eau, nous nous sommes borné à chauffer le café dans l'étuve à eau de Gay-Lussac pour volatiliser la plus grande partie du principe aromatique. Placé en cet état dans l'eau acidulée, il s'est déposé au fond de ce liquide presque immédiatement et en quantité notable. Afin de donner aux expériences que nous venons de décrire le caractère de vérité que doivent avoir tous les travaux entrepris sous le rapport de la chimie judiciaire, qui, comme on le sait, ne doit admettre aucun sacrifice à l'imagination, nous avons trituré du café épuisé de tout principe aromatique, avec quelques gouttes d'essence de térébenthine, et nous avons obtenu une masse pulvérulente qui s'est maintenue à la surface de l'eau acidulée. C'est donc bien, d'après cela, à l'huile volatile que cette production végétale, convenablement torréfiée, doit la propriété de surnager. Or, le chimiste doit apporter la plus grande réserve lorsqu'il s'agit de conclure à la présence de la chicorée, puisque le café dépourvu d'huile volatile se comporte avec l'eau acidulée comme il le fait quand il est mêlé avec cette substance. En pareille circonstance, il faut avoir recours à la puissance du microscope.

Nous prendrons occasion de ce petit travail pour essayer de répondre à une question qui est souvent adressée dans le monde, à savoir : Pourquoi le mélange de café et d'eau-de-vie, connu sous le nom vulgaire de gloria, est-il plus excitant que le café et l'eau-de-vie pris séparément? Dans le but d'expliquer cet effet, nous avons



ajouté à du café noir préparé avec soin une quantité d'eau-de-vie suffisante pour produire une liqueur d'une alcoolité légère. Ce mélange, distillé avec précaution, nous a fourni un produit remarquable par son odeur suave du café, tandis que le café noir provenant de la même infusion et distillé, a donné un produit beaucoup moins aromatique. Cette différence s'explique en admettant que l'alcool dans ce mélange devient le véhicule du principe aromatique du café, comme l'ammoniaque est le véhicule de l'arome de plusieurs substances. Alors l'alcool, par sa diffusibilité exaltant les propriétés excitantes du café, rend raison de l'effet que produit le gloria sur certaines personnes.



# DE CANDOLLE

EN NORMANDIE,

PAR M. A. MALBRANCHE.

Il y a deux ans, j'avais l'honneur d'entretenir l'Académie d'une lettre de Linné à Correa de Serra. Cette pièce intéressante, dont vous avez ordonné l'impression (1), a été également publiée par la Société botanique de France. Elle a passé sous les yeux de M. A. De Candolle, à Genève, qui m'a écrit à ce sujet une lettre fort aimable, contenant de curieux détails sur les relations de Correa avec son illustre père. En effet, Pyr. De Candolle, l'auteur de la *Flore française*, qui n'avait pu connaître Linné puisqu'il était né l'année même de la mort du célèbre Suédois, avait beaucoup connu Correa; de sorte que celui-ci fut comme un trait d'union entre ces deux génies, qui l'honorèrent tous deux de leur

(1) *Precis des travaux de l'Académie*, 1861, p. 202. — Le fils de Correa de Serra habite Neufchâtel, où il exerce la médecine avec distinction.

amitié Les hasards de sa vie aventureuse, ses pérégrinations d'un hémisphère à l'autre, les tracasseries des partis politiques, les ennuis de l'exil, l'incertitude de ses fonctions cosmopolites, et peut-être la tournure particulière de son esprit qui saisissait tout et ne s'arrêtait à rien; ces vicissitudes de son existence et ces qualités de son caractère ne permirent pas à Correa de rien écrire pour la science « Il n'y a que les méridionaux, dit De Candolle dans ses Mémoires, qui sachent allier une grande facilité avec une profonde paresse Celle-ci l'a empêché de publier autre chose que de petites dissertations fort inférieures à son talent. » Mais Linné et De Candolle avaient reconnu la perspicacité de son intelligence active, entreprenante, audacieuse, suffisant à la fois à entretenir des relations avec la plus haute société, à suivre les progrès de la science, à se mêler activement aux dangereuses spéculations de la politique Linné, devinant l'observateur habile, confiait au jeune homme de dix-huit ans d'importants sujets d'études De Candolle, qui connut l'homme mûr, faisait le plus grand cas de son jugement, et le consultait souvent sur ses travaux avant de les livrer à l'impression

Il n'hésite pas à déclarer que Correa lui paraissait le seul homme qui lui inspirât une pleine confiance pour juger son travail. C'était, dit-il dans son langage botanique, l'homme le plus *idoine* à ce genre d'examen. De Candolle réunissait souvent chez lui Cuvier et Humbolt avec Correa. « Ce n'était pas, dit-il encore, l'une des parties les moins piquantes de ces petits dîners de causeries que l'espèce de crainte et de déférence que Cuvier et Humbolt paraissaient avoir en énonçant leurs opinions devant Correa, qui, parfois, avec la grâce et

la malice d'un chat, savait en découvrir les côtés faibles. Comme les deux autres, il possédait également toutes les sciences historiques et naturelles, et employait ses vastes connaissances avec une logique sévère et une rare sagacité... A tant de talents il joignait une âme élevée et un cœur dévoué à l'amitié. Ce fut un vif chagrin pour moi de le voir, âgé de plus de soixante ans, quitter l'Europe pour rejoindre au Brésil le roi qui l'avait persécuté, mais dont il avait oublié tous les torts des qu'il l'avait vu malheureux. Correa est mort ambassadeur aux États-Unis. Je l'ai pleuré comme un excellent ami et un homme d'un rare talent. »

Ces détails sont extraits des Mémoires de De Candolle, que son fils vient de publier, et dont un exemplaire m'a été généreusement offert. Leur lecture a été pour moi si pleine d'attraits, que je me suis flatté que l'Académie ne serait point indifférente à quelque communication sur ce sujet. Outre la haute réputation attachée au nom de De Candolle, qui se place à côté de ceux de Linné, de Buffon, de Cuvier, la circonstance d'un voyage qu'il fit en Normandie, à Rouen même, avait un intérêt plus direct et plus piquant qui m'a déterminé à entreprendre ce petit travail où je laisse le plus souvent la parole à l'illustre maître, et où je n'ai d'autre mérite que celui d'un écho fidèle qui répète une voix aimée.

Il y a des Mémoires prétentieux dont l'auteur, posant sans cesse devant le public, se met continuellement en scène, raconte avec emphase et avec une satisfaction mal dissimulée le bien qu'il a fait et quelquefois celui qu'il n'a pas fait; roman pur, fantaisie littéraire, qui peut intéresser l'esprit par le charme du style, mais qui laisse le

cœur froid et insensible. Bien différents, bien plus attachants sont ces récits naturels, écrits pour soi ou pour ses amis, naïfs épanchements d'un cœur droit et affectueux ; là se produisent sans efforts les éloges sincères et les critiques qui ne le sont pas moins, les petites misères de la vie publique ou privée, les difficultés et les amertumes des mauvais jours, les satisfactions aussi, les joies, les délections intimes qui nous sont si parcimonieusement mesurées. Tels sont les Mémoires de De Candolle. « Arrivé, dit-il, à un âge où l'on commence à se plaire dans le retour sur soi-même, j'ai, dans mes moments de loisir, trouvé quelque charme à me retracer ma propre vie. Ce n'est pas que j'aie l'idée de me livrer au public, mais j'imagine que ma famille, mes amis pourront après moi trouver quelque intérêt à me lire ; que peut-être quelques fragments de mon manuscrit pourront servir à l'histoire des sciences, qu'ils pourront du moins montrer à bien des jeunes gens ce que peut la persévérance de la volonté. » . . . « J'ai la conviction de m'être décrit tel que je me vois. Peut-être me vois-je avec trop de complaisance ? C'est une maladie trop ordinaire aux hommes pour qu'on puisse m'en faire un grand crime. Je dois dire cependant que j'ai cru me tenir en garde contre cette impression, et je puis dire avec mon ami Montaigne : Ceci est un livre de bonne foi »

L'auteur a tenu parole ; son style coulant, facile, sans recherche et sans effort, souvent touchant et poétique, reflète cette existence si bien remplie. Il nous initie à tous les travaux, à toutes les émotions d'une vie agitée et laborieuse, traversée par les vicissitudes et les obstacles dont n'est point exempte la carrière la plus

honorable, illustrée par les relations avec les sommités de la science et la société la plus distinguée dans toute l'Europe.

Que de faits curieux, que d'anecdotes piquantes, que de misères inconnues, que d'épines cachées, que de luttes, que de jalousies dans ces événements politiques ou scientifiques d'une époque fameuse où le savant a été mêlé, de 1780 à 1840 ! Travaux immenses entrepris et suivis avec succès, malgré les tracasseries et les déplacements, malgré les relations avec une société brillante et choisie dont il était l'ornement ; sociétés savantes où son talent éminent lui assignait une place d'élite ; fonctions élevées si dignement remplies, cours publics, voyages pénibles, etc , j'ai lu toutes ces pages avec avidité, m'intéressant vivement aux personnages et aux sujets scientifiques qui en font l'objet. Je ne veux point refaire ici l'éloge suranné de De Candolle, mais seulement vous montrer quelques faces de la vie de l'illustre naturaliste, et vous parler surtout du voyage qu'il fit en Normandie en 1798

C'en était fait de l'indépendance de Genève ; aux proscriptions, aux exécutions, effroyable imitation de la terreur, avait succédé un calme de peu de durée, et, au mois d'avril de cette année 1798, la France incorporait au territoire de la République le petit État de Genève. Un mois auparavant, De Candolle, dont la famille occupait les postes les plus importants, voyant la déchéance de son pays natal imminente et l'impossibilité de s'y faire une carrière, se décida à venir à Paris étudier la médecine, tout en suivant ses penchants naturels pour la botanique. La médecine, c'était le côté sérieux, le but avoué ; mais la botanique avait toutes ses préférences

et était l'objet de ses plus ardentes aspirations. Les études médicales, les visites dans les hôpitaux le rendaient très malheureux. Il écrivait à ses parents les lignes suivantes : « Ces visites, qui se font de grand matin, me rendent triste pour le reste du jour. J'y suis autant indigné de la dureté des médecins et des chirurgiens que peiné de voir les gens souffrants ..... J'ai vu faire vingt opérations affreuses, celle du cancer, celle de la pierre, et ces opérations m'ont fait frissonner de la tête aux pieds. Je ne pouvais concevoir le courage de ceux qui embrassent l'art de guérir, et je me maudissais de l'avoir embrassé... Je vois une pratique désagréable et une théorie pleine d'ambiguïté et d'obscurités. » Pour s'arracher à ces tristesses, le jeune étudiant courait au Jardin-des-Plantes, et là, assis une grande partie de la journée sur un arrosoir, il examinait et décrivait les plantes. Les employés du jardin, qui avaient-remarqué son assiduité et ignoraient alors son nom, l'appelaient le *jeune homme à l'arrosoir*.

Les relations de De Candolle avec Lamarck, la famille Delessert, Desfontaines, qui lui avait confié déjà quelques travaux et surtout une herborisation qu'il fit à Fontainebleau en compagnie de Brongniart, de Cuvier, de Duméril, de Dejean, de Bonnard, décidèrent de sa vocation botanique, et fixèrent définitivement la carrière ou l'entraînaient ses études de prédilection. « J'étais parti pour cette course, dit-il, petit étudiant, ignoré, isolé; j'en revins ayant entendu des hommes distingués raisonner sur leurs études, et j'avais gagné quelque chose de leur amitié, j'avais appris d'eux pratiquement l'art difficile de l'observation... Je suis tenté de rapporter à cette course ma vie scientifique. » Quand

plus tard il lui arrivait de faire une faute sur le nom ou la classification d'une plante . « Grâce au ciel, disait-il, ce n'est qu'une plante mal nommée ; si j'avais été médecin, j'aurais peut-être tué un enfant ou un père de famille. »

Ce fut vers l'automne de cette même année (1798), qu'il entreprit, avec MM. Odier et Michel Loubier, tous deux aussi de Genève, un voyage en Normandie pour connaître la mer qu'il n'avait jamais vue et prendre une idée des plantes marines (1). Le chapitre me paraît si intéressant, relativement au narrateur et aux localités, que je ne puis résister au plaisir de vous le communiquer en entier.

« Je fis connaissance à Rouen avec un brave pharmacien, M. Mésaize ( il y a Menaize par erreur ), qui me prit en amitié et me fit nommer correspondant de la Société d'Emulation de Rouen (2). Cette nomination que je n'avais point demandée me fit plaisir comme encouragement, et j'avoue que je ne la méritais guères à cette époque ; mais, par un rapprochement bizarre, la même société, trente ans après, lorsque certainement je l'avais mieux mérité, me retira le titre qu'elle m'avait donné, par le motif que je ne lui avais pas envoyé de Mémoires. Ce qui rendit cette communication plaisante, c'est qu'elle me parvint le jour où l'Académie des Sciences me nommait l'un de ses huit associés étrangers, sans doute pour me consoler d'avoir déplu aux apothicaires normands.

(1) Soixante ans auparavant, presque à la même époque, pendant les jours caniculaires de 1738, Linné venait à Rouen où il s'embarquait pour la Suède.

(2) De Candolle fut reçu dans la séance de ventôse an VIII.



« Nous passâmes quelques jours à Dieppe et au Havre. Je les consacrai à l'étude des productions organiques de l'Océan ; ce fut pour moi comme un monde nouveau qui se dévoilait à mes yeux.

« Parmi les petits incidents que mon inexpérience en tout genre fit naître dans cette course, je me permettrai de citer les suivants : Je voulus aller visiter la forêt de Touques située au-dessus d'Honfleur. Je passai la Seine et me mis à parcourir cette partie du département du Calvados ; un gendarme m'y arrêta me croyant conscrit réfractaire, et, sous le prétexte que mon passeport était pour le département de la Seine-Inférieure, il m'emmenait en prison. A cette époque, c'était encore un mot redoutable, et je sentais l'embarras de mon isolement. En route, nous passâmes devant un cabaret de village ; je proposai à mon gendarme de nous y arrêter ; je lui offris tout ce que je trouvai de mieux en cidre et en poiré ! Je gagnai sa bienveillance, et quand il me vit ouvrir ma boîte de fer-blanc et contempler mes herbes avec délices, il comprit bien que je n'étais pas un conspirateur redoutable, de lui-même il me donna la volée, en refusant une pièce de cent sous que je lui offrais

« Un danger plus réel m'attendait ; j'allais avec passion visiter à chaque marée la plage de l'Océan (1) pour y chercher des plantes marines ; mais, peu habile sur le calcul des marées et préoccupé par mon but, je me laissai un jour acculer dans une anse formée par des falaises à pic, la mer avançait, je reculais devant

(1) L'auteur ne se rappelle pas bien si cela eut lieu au Havre ou à Dieppe

elle, et enfin je me vis cerné de toutes parts. Je commençai à grimper sur le rocher ; la mer s'élevait après moi ; je grimpai plus haut avec peine et j'ignorais jusqu'où devait s'élever cette vague redoutable ; je restai ainsi perché sur une pointe de rocher, dans une situation de corps et d'esprit assez pénible, pendant près de cinq heures. Je m'en tirai sans autre accident que d'avoir manqué mon dîner, mais bien averti pour le reste de mes jours du danger de se jouer avec la mer. Cette position était la même que celle admirablement décrite depuis par Walter Scott dans l'*Antiquaire*

« Parlerai-je d'un danger d'un autre genre qui eut au moins le mérite de ne m'être connu qu'après avoir été évité ? J'étais parti avec les très modestes économies d'un étudiant, et ma bourse était strictement nécessaire à l'exécution de mes plans. J'avais une lettre de recommandation pour un négociant du Havre qui m'invita à dîner ; après dîner, on me proposa une partie de reversi avec deux dames fort agréables : j'acceptai avec joie, car on ne m'avait jamais inspiré de défiance que contre les jeux de hasard. La partie fut gaie, je gagnai, je gagnai beaucoup de fiches ! Quelle fut ma surprise lorsqu'on vint me payer avec plusieurs pièces d'or. Je sens encore le frisson que j'éprouvai en pensant que j'aurais pu perdre tout cela, et que je n'aurais pu le payer ! Je ruminais avec effroi dans mon esprit l'horreur de cette situation que je m'exagérais encore. Mon reversi du Havre s'est représenté à mon souvenir toutes les fois qu'il s'est agi de jouer à un prix inconnu, et, quoi qu'on en dise, cette expérience n'a pas été perdue.

« Son résultat immédiat fut de me donner quelque

argent de plus pour mon voyage. J'allai à Dieppe, ville célèbre pour sa poissonnerie, et je résolus d'employer mon argent de raccroc à me faire une collection de poissons ; j'achetai un tonneau d'eau-de-vie et force poissons ; mais une autre étourderie emporta le produit du reversi. J'ignorais avec quelle voracité le squalo roussette dévore ses compagnons même hors de l'eau ; je me procurai une belle collection prise à l'arrivée des pêcheurs, et je mis tous les échantillons dans un grand panier, en attendant de les soigner. J'allai ensuite herboriser ; au retour je trouvai presque tous mes poissons entamés cruellement par les squales de manière à les rendre inutiles. Tel fut le triste sort des louis des belles dames ! Ce qui échappa aux roussettes ne réussit pas mieux : je joignis les restes à la collection zoologique que je fus peu après appelé à envoyer à Genève, et le tout fut perdu. Ainsi se réalisa le proverbe . *Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.* »

Ici finit le récit de De Candolle ; j'ai pensé que, dans les archives de la Société d'Emulation, je pourrais trouver quelques traces du passage à Rouen de nos jeunes voyageurs , et j'ai été assez heureux pour recueillir quelques documents qui compléteront ce que nous savons de l'excursion de De Candolle en Normandie. Nos trois Genevois allèrent visiter le Jardin des Plantes qui se trouvait alors sur le quai, entre le clos Saint-Marc et la Seine. Ils furent frappés de la belle végétation des plantes et en firent la remarque au directeur de l'établissement, M. Varin, qui attribuait cet état prospère à l'humidité régnant presque constamment dans l'air Odier, qui s'occupait de physique, emporta plusieurs flacons d'air pour l'analyser.

En ce temps-là, la composition de l'air atmosphérique n'était pas encore bien connue, Lavoisier avait pourtant indiqué la nature des gaz qui le composaient, mais, à cause des appareils imparfaits dont on se servait alors, les proportions n'en étaient pas fixées exactement; on croyait que l'oxygène y entraient pour  $27 \frac{1}{3}$  p. % (on sait positivement aujourd'hui que c'est 21); Odier, en analysant l'air du Jardin des Plantes de Rouen avec l'eudiomètre, trouva qu'il contenait pour cent  $30 \frac{1}{2}$  d'oxygène, et ne balança pas à attribuer à cette proportion excessive le succès des cultures de M. Varin. Il est probable que l'habileté bien connue du jardinier en chef y contribuait au moins autant que l'humidité ou l'oxygénation douteuse de l'atmosphère.

L'année suivante, il fut encore question de De Candolle à la Société d'Emulation, à propos d'un rapport sur les soupes économiques à la Rumford. De Candolle, quoique âgé seulement de vingt-et-un ans, avait des vues très sérieuses, et, sans douter de l'utilité des sciences pour la Société prise en masse, il désirait se rendre utile à ses contemporains d'une manière plus directe et plus pratique. Il avait vu à Genève la création des fourneaux économiques d'après les procédés du comte de Rumford; il entreprit donc avec M. Delessert d'organiser à Paris un pareil service. Celui-ci faisait les fonds, mais le premier y mettait toute son énergie et tout son dévouement.

« Pour m'assurer de la qualité nutritive des soupes, dit-il, je me soumis pendant huit jours à m'en nourrir exclusivement; je vécus avec trois rations de trente onces coûtant quatre sols et demi les trois. Après ces huit jours je n'avais rien perdu de mon poids primitif,

ce qui prouvait que j'avais été complètement soutenu » La réussite des soupes économiques ne s'obtint pas sans peine , il rédigea plusieurs mémoires sur cet objet et commença un ouvrage sur les principes, les règles, les limites de la bienfaisance publique, ébauche que M de Gerando, son ami, compléta plus tard d'une façon si remarquable.

Quelques détails sur le comte de Rumford m'ont paru curieux. Il vint à Paris précédé d'une réputation considérable de science et de philanthropie ; De Candolle et Delessert conçurent une grande joie de son arrivée, mais ils furent bien désillusionnés Il parlait, dit le premier, de la bienfaisance comme d'une discipline; des pauvres, comme nous n'aurions pas osé parler des vagabonds Il était sec, méthodiste, entêté, égoïste et prodigieusement occupé du matériel de la vie. Il se fixa à Paris et épousa la veuve du célèbre chimiste Lavoisier , femme d'esprit et d'un caractère ferme et volontaire Ce mariage fut troublé par des scènes bizarres, grotesques quelquefois. Une séparation eut lieu : Monsieur y gagna une pension dont il avait grand besoin, et Madame la liberté et le titre de comtesse . tous deux furent contents

Je pourrais longtemps encore glaner, dans les Mémoires du savant Genevois, des documents curieux, de piquantes révélations , de fines anecdotes ; mais je veux rester dans les limites que je me suis tracé d'abord ; je finis par un mot qui semble du xviii<sup>e</sup> siècle, dit De Candolle fils, qui le rapporte, mais qui a bien été dit dans le xix<sup>e</sup> par une femme spirituelle

De Candolle était protestant ; cette circonstance lui suscita en France beaucoup d'embarras et d'obstacles

pour son avancement ; il est à remarquer que beaucoup de naturalistes distingués ont appartenu à cette religion. On raconte qu'un jour, un curé regrettait que les botanistes fussent si souvent hérétiques. La mère de l'un d'eux qui se trouvait là, et catholique elle-même, répartit aussitôt : Que voulez-vous, monsieur le curé, il faut un peu d'indulgence ; Flore était païenne



# MÉMOIRE

SUR UN

SIGNE PROPRE A ÉTABLIR LE DIAGNOSTIC

D'UN

## ACCÈS D'ALIÉNATION MENTALE ESSENTIELLE

ET DU DÉLIRE QUI PEUT ACCOMPAGNER  
ET MÊME PRÉCÉDER LE DÉBUT DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE,

Par M. le D<sup>r</sup> E. DUMESNIL,

Directeur et Médecin en chef de l'asile de Quatre-Mares

---

La *fièvre typhoïde*, la *pneumonie* s'accompagnent parfois à leur première période d'un violent délire, délire purement sympathique, mais qui masque les symptômes essentiels de la maladie, et concentre sur lui toute l'attention du médecin ; aussi, plus d'une erreur de ce genre a été commise, et bien souvent on dirige sur Bicêtre ou sur la Salpêtrière des malades en proie à un délire bruyant, et chez lesquels la marche de la maladie, et trop souvent l'autopsie, révèlent l'existence d'une lésion viscérale méconnue.

L. V. MARCE (*Traité pratique des maladies mentales*, p. 302).

Déjà, depuis longtemps, et plus d'une fois, l'attention des médecins s'est dirigée sur (l'examen des urines) ce point obscur et difficile de la pathologie. Les incertitudes et les variations qu'il présente l'ont toujours fait abandonner. Peut-être qu'appuyée sur des données plus positives, l'observation finira par saisir quelque vérité utile et stable, en étudiant avec soin ce sujet si longtemps controversé, si longtemps débattu

MARTIN-SOLON (*De l'Albuminurie*, 1838, p. 320).

MESSIEURS,

Il y a deux ans environ, j'ai eu pour mission de vous rendre compte de l'important traité de notre collègue, M. le D<sup>r</sup> Morel, sur l'aliénation mentale. Arrivé à la partie de mon examen qui concernait certains délires

liés à des affections viscérales principalement, je discutais la nature de ces troubles intellectuels et je faisais remarquer qu'on ne les rattache pas toujours à la folie. C'est ainsi, disais-je, que le comprenait un auteur que l'on sera peut-être étonné de me voir citer ici. M<sup>me</sup> de Sévigné fut affectée d'un rhumatisme vers le commencement de l'année 1676, et après son rétablissement, elle écrivait à sa fille les lignes suivantes : « *Comme la fièvre que j'ai eue vingt-deux jours étant causée par la douleur, elle ne faisait peur à personne. Pour mes rêveries, elles venaient de ce que je ne prenais que quatre bouillons par jour, et qu'il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre. Votre frère m'en a fait des farces à mourir de rire; il a retenu toutes mes extravagances et vous en réjouira. Ayez donc l'esprit en repos, ma belle, vous n'avez été que trop inquiète et trop affligée de mon mal.* »

« On conçoit cependant ces inquiétudes, ajoutais-je, quand on sait que pendant ces délires, les malades peuvent être portés aux actes les plus dangereux. On les conçoit encore, quand on sait que ces délires peuvent passer à la chronicité et s'établir d'une manière permanente.

« Ces troubles, on le comprend donc, méritent une sérieuse attention, et s'ils ont été étudiés pendant la durée et au déclin de certaines affections, ils mériteraient de l'être également comme phénomènes précurseurs de quelques maladies... Lorsque le délire est lié à la fièvre typhoïde, cas le plus fréquent, il serait très important de rechercher s'il n'existerait pas quelque signe propre à faire reconnaître qu'il ne s'agit point d'un accès d'aliénation mentale proprement dite, à cause de l'importance que pourrait avoir une détermination



trop précipitée de placement dans une maison de santé consacrée aux insensés. »

Ces dernières lignes, Messieurs, expliquent le but et le sujet du travail qui va suivre, travail dont j'avais déjà à cette époque arrêté le plan et réuni les matériaux.

---

L'attention des médecins a été fixée dans ces derniers temps, particulièrement, sur les troubles intellectuels qui accompagnent parfois des affections viscérales ou autres. Un grand nombre de praticiens n'hésitent pas à ranger ces troubles dans les véritables vésanies, alors même que toute disposition idiosyncrasique, toute liaison de prédisposition héréditaire font défaut. L'irritation ou des altérations du système nerveux périphérique, les dermatoses, le rhumatisme, les maladies de l'utérus, la pneumonie, la phthisie, la fièvre typhoïde, les vices du sang, ont tour à tour fourni leur contingent d'observations à l'appui de cette manière de voir. Il faut reconnaître qu'une pareille tendance a un côté pratique très avantageux jusqu'à un certain point, puisqu'elle sollicite l'homme de l'art à examiner scrupuleusement chacun des organes et chacune des fonctions de l'économie, et qu'elle peut apporter la lumière dans les indications thérapeutiques. D'ailleurs, les aliénations mentales, connexes à ces diverses lésions, ne sont pas toujours passagères, et peuvent se perpétuer avec elles ou, bien plus, persister après leur entière disparition. C'est ce fait clinique considérable qui justifie surtout les propensions actuelles à agrandir le cercle des causes de la folie.

Néanmoins, comme il est des gens qui rêvent tou-

jours pendant la fièvre, « *même en prenant quatre bouillons par jour ;* » comme les enfants ont des divagations et des hallucinations à propos de la moindre cause ; comme les phlegmasies viscérales s'accompagnent souvent chez les vieillards de désordres psychiques, et que, fréquemment, un traitement bien entendu, ou même l'évolution spontanée de l'affection ramène vite le calme et la lucidité, il est bien difficile de préciser où s'arrête le délire proprement dit, où commence positivement l'aliénation mentale. Pour peu que la maladie concomitante ait été bien constatée, les familles se rassurent, et le désordre chronique de la pensée, dût-il survenir, on n'y attache pas dans le monde une importance très sérieuse, au point de vue des conséquences, pour les descendants et les collatéraux. Dernièrement encore, un jeune homme dont le frère est aliéné depuis six ans, était sur le point de se marier, et les hésitations des parents de la jeune personne cédèrent comme par miracle dès qu'on eut appris que la folie du frère avait éclaté pendant le cours d'une fièvre typhoïde. L'avis et les conseils du médecin du malade ne furent pas même réclamés, et l'on ne rechercha pas si d'autres influences n'avaient point contribué à la réalisation de ce résultat fatal. Ces braves gens avaient pris à la lettre, sans le savoir, cette assertion un peu trop générale d'Esquirol : que les fièvres de mauvais caractère laissent après elles un délire chronique qu'il ne faut pas confondre avec l'aliénation mentale.

Il est vrai que l'on ne saurait apporter trop de réserve et d'adoucissements dans le pronostic de ces désordres intellectuels, surtout à leur début ; ce doit être l'opinion de tous les médecins qui ont étudié cette ques-

tion, qu'ils admettent ou qu'ils rejettent le groupe de vésanies désignées sous le nom de folies sympathiques. « Cette forme, dit le D<sup>r</sup> Loiseau, dans sa these inaugurale, sera généralement plus facilement curable qu'une névrose essentielle. à la condition toutefois que la lésion viscérale ne sera pas elle-même au-dessus des ressources de l'art

« Willis avait bien observé, et beaucoup de praticiens avec lui, que la folie qui prend naissance dans un habitus maladif du corps, et qui paraît tenir à des lésions du système digestif, présente des chances favorables de guérison. Il en est de même dans tous les cas où cette maladie est due à un état organique ou à un trouble fonctionnel susceptible d'une prompte guérison...

« Il faut tenir compte, dans le pronostic, non-seulement de la cause organique, mais du mode d'invasion, des symptômes, des complications, de la durée surtout. Une invasion subite, une durée encore peu prolongée, présentent des chances plus favorables ; les lésions du cerveau, d'abord exclusivement dynamiques, peuvent, si elles deviennent persistantes, engendrer des complications organiques plus graves. »

Je pourrais citer, je ne dirai pas de nombreuses, mais plusieurs observations qui me sont personnelles, où je n'ai point eu à regretter d'avoir jugé de l'avenir dans ce sens ; j'en rapporterai ici deux seulement, parce que leur date déjà reculée et les conséquences ont complètement sanctionné mes prévisions, et parce qu'elles serviront à étayer les aperçus qui font l'objet de ce travail et qu'elles s'y rattachent essentiellement.

Un jeune homme de vingt-neuf ans, d'une assez bonne constitution et n'ayant jamais éprouvé de ma-

l'adieu sérieuse, calme, réfléchi, laborieux, se voit tout-à-coup au comble de ses désirs. On lui cède un poste important, et il obtient la main d'une charmante jeune fille qu'il aime et dont il est aimé. Peu de jours après son mariage il devient soucieux, inquiet : « Il est, dit-il, trop heureux, il va lui arriver un malheur. » Tout l'agite et le bouleverse. Cet état s'aggrave, et en moins de huit jours le malade arrive au dernier paroxysme des angoisses morales ; plusieurs tentatives de suicide ont lieu : essai de précipitation par une fenêtre de l'étage le plus élevé de sa maison, coups de couteau à la poitrine, etc., etc. Cet individu est amené à l'asile de Quatre-Mares ; le certificat d'admission porte qu'on ne peut assigner aucune cause à cette affection. Un examen attentif me fait reconnaître que le gros intestin est rempli de feces endurcies, la langue est saburrale, rouge à la pointe et sur les bords ; l'appétit depuis quelque temps irrégulier est maintenant nul, un peu de mouvement fébrile.

Un café au séné suivi de quelques litres de tisane à la crème de tartre dégage parfaitement le ventre en quatre jours, l'anxiété est à peu près la même. Je prescris alors une potion dans laquelle il entre 4 grammes de chloroforme, et qui a pour véhicule une infusion de digitale ; sur le champ, l'amélioration se déclare ; elle est on ne peut plus satisfaisante après une huitaine. Le malade semble sortir d'un rêve ; il est aussi empressé de retourner près de sa jeune femme, que s'il touchait au terme d'un voyage entrepris forcément à l'instant où il voyait la réalisation de ses vœux les plus chers. La jeune femme, qui avait été cruellement impressionnée, ne sait quel parti prendre ; je lui assure non-

seulement que tout me fait conjecturer qu'il ne restera rien de cette violente secousse, mais de plus, je lui affirme que sur vingt personnes frappées de la même manière et avec de semblables antécédents, je craindrais peu le retour de pareils accidents pour une seule d'entre elles, cependant j'insiste, au point de vue de la prudence, pour qu'on patiente encore une quinzaine avant de rappeler le convalescent. On passe outre, aucune oscillation ne se manifeste, et depuis neuf ans la guérison s'est parfaitement maintenue. Le traitement avait duré en tout douze jours, et la séquestration dix-sept.

Ma conviction sur les suites favorables de cette lypémanie était basée principalement sur le point de départ, que je n'hésite point à rattacher à une légère entérite avec constipation ancienne. Les antécédents étaient rassurants d'ailleurs en ce qui regarde l'hérédité.

Dans le cas suivant, il n'en était pas tout-à fait ainsi, car la mère du jeune homme était impressionnable et avait eu, dit-on, des crises de nerfs; de plus, elle avait élevé son fils, fils unique du reste, avec une extrême faiblesse: c'était un enfant gâté. Cependant il s'occupait assez activement et régulièrement dans la maison de commerce de ses parents, mais il était le maître et faisait un peu la loi à son père et à sa mère. A vingt-deux ans, amourette absurde pour une vieille coquette, un peu d'onanisme; alors mobilité, insomnie, loquacité, puis injures et violences alternant avec des pleurs, des soupirs, des désespoirs: le malade se jette à genoux, implore le pardon de ses parents, les embrasse vingt fois de suite, supplie pour que tout soit fini, soit oublié; on le lui promet, il s'assied, il est tranquille dix

minutes, puis il recommence les mêmes scènes. Il veut se marier et engage son père à aller demander telle ou telle jeune personne. Il semble un peu mieux, on le conduit chez des amis à la campagne ; là, il se livre à des actes insensés ; on le ramène à la ville, l'agitation s'accroît, les voisins sont réveillés par les cris du malade et par les luttes que le père soutient pour empêcher son fils de s'approcher des fenêtres et pour le maintenir dans son lit. Tous ces prodromes ont duré cinq semaines, quand on se décide à le placer à l'asile de Quatre-Mares. C'est avec intention et avec raison, je pense, que je me sers ici de cette expression, « prodromes. »

Etat général laissant un peu à désirer : pouls vif et un peu irrégulier, 80 pulsations ; le malade frappe le gardien, il se roule par terre, etc., etc. Bains, potion avec teinture de digitale et de belladone. Quatre jours après l'entrée, embarras saburral, mon attention est attirée du côté des voies digestives ; café de glands doux, potages maigres, tisane de camomille, bain de trois heures ; cesser la potion. Bientôt le ventre se ballonne, des selles nombreuses involontaires et même sanguinolentes ont lieu, l'abattement devient considérable et on éprouve de grandes inquiétudes pendant huit à dix jours ; tous les moyens indiqués contre les inflammations aiguës de l'intestin sont mis en usage. La santé s'améliore, le délire maniaque a baissé notablement depuis que l'entérite s'est tout à fait dévoilée. La faiblesse est extrême, et l'état physique est des plus chétifs, l'intelligence en souffre ; aussi, pendant le mois suivant, le malade s'est trompé plusieurs fois sur l'identité des personnes qui l'approchent ; de courtes et lé-

geres crises d'excitation ont lieu en même temps que la langue redevient sale. Enfin, le moment arrive où les bains sulfureux, le quinquina et le lactale de fer peuvent être employés, et la convalescence se consolide.

Ce jeune homme sort de l'asile parfaitement guéri, après un séjour de trois mois, l'amélioration définitive datant déjà de cinq semaines.

Je ne dois pas omettre de noter que son caractère se trouva favorablement modifié après cette terrible épreuve. Il se montra plus calme, plus sérieux, beaucoup plus convenable, surtout pour son père et pour sa mère. Ce n'est pas la première fois qu'un semblable changement psychique s'est révélé à mon attention à la suite d'une affection mentale. Six mois après, les parents d'une jeune fille me priaient confidentiellement de leur faire connaître ma façon de penser sur la santé de mon ancien malade, et sur les suites probables de son délire. Sans répondre absolument de rien, je leur dis que des soixante individus renvoyés guéris pendant l'année, M. X..., à mon avis, était le moins exposé à une rechute.

Le mariage projeté eut lieu, et depuis quatre ans les personnes qui me consultaient, et moi-même, nous n'avons pas eu à regretter, moi, mon appréciation, elles, leur détermination. Le mariage était dans ce cas une nouvelle garantie contre le retour de désordres intellectuels; j'avais engagé les parents de mon jeune malade à l'établir le plus promptement possible.

Deux explications peuvent être données de ce fait. Dans la première, des habitudes solitaires, un amour contrarié ou plutôt non satisfait, déterminent une sur-

excitation nerveuse, et enfin un véritable accès de manie qui est jugé par une inflammation intestinale, ou qui se termine spontanément, l'affection des voies digestives n'étant qu'une maladie intercurrente et accidentelle. Dans la seconde explication, les préoccupations morales, comme dans la première observation, amènent un dérangement gastro-intestinal, d'abord peu apparent, et un véritable délire maniaque sympathique marchant avec l'inflammation abdominale, et qui a déjà une tendance à se modifier et à céder avant que cette inflammation ne soit éteinte, se ravivant un peu avec quelques retours du dérangement viscéral, et qui, enfin, ne laisse plus de traces quand la convalescence est sur le point de se déclarer.

Cette dernière interprétation est la mienne; j'ajouterai que lorsque les premiers phénomènes des désordres cérébraux ont apparu, l'entérite était déjà établie, et que dans ces conditions cette marche était inévitable et ne pouvait être remplacée par une crise quelconque: épistaxis, éruption furonculaire, pustules, d'ecthyma, etc., etc.

Mais, dira-t-on, comment admettre que des symptômes bien tranchés d'aliénation mentale se manifestent plus de cinq semaines avant la lésion abdominale avec laquelle vous prétendez qu'elle est intimement en rapport?

A cela je répondrai: 1° que quelques signes de dérangement des premières voies ont eu lieu ici, presque dès le début de l'excitation nerveuse; 2° que les médecins qui ont écrit sur les troubles de l'esprit accompagnant les lésions somatiques, n'ont guère été à même de constater ces troubles qu'à l'époque de l'établissement bien



avéré ou du déclin de ces lésions, et que cependant ils éclatent souvent dès les prodromes dont ils font partie et qui ne sont pas encore bien saisissables; 3° que les phénomènes critiques, dans un grand nombre d'aliénations mentales, ne sont réellement que la fin d'une maladie viscérale ou autre qui a commencé d'une manière peu tranchée, et qui a d'abord marché lentement; 4° que dans l'entérite ordinaire, les symptômes précurseurs et les désordres intellectuels, quand ceux-ci doivent avoir lieu, sont parfois d'assez longue durée, ce qui me paraît être précisément le contraire dans l'entérite folliculeuse; 5° que, dans plusieurs cas de dérangement mental, j'ai pu annoncer huit jours, quinze jours et même plus, à l'avance, que l'aliéné aurait une phlegmasie intestinale et que mon diagnostic s'est justifié de point en point.

Voici à cet égard une observation que je vais rapporter avec quelques détails.

*Sommaire pris d'après les notes mensuelles  
du grand livre.*

Entrée le 12 novembre 1859.

15 — Délire actif des plus intenses, agitation incoercible.

20 — Divagations continuelles, étonnement du visage.

24 — Etat mal défini, délire qui semble lié à des symptômes d'une autre affection.

2 décembre. Affection gastro-intestinale, quelques signes typhoïdes, délire, stupeur.

15 — Les accidents se prolongent, mais tous les caractères de la fièvre typhoïde sont loin d'être réunis.

1860. 2 janvier. Idées plus nettes, calme parfait, encore de la stupeur.

19 — Le malade revient complètement à la raison, mémoire encore faible.

17 février. Etat on ne peut plus satisfaisant, convalescence entière

1 mars. Guérison bien confirmée.

6 — Sorti guéri.

M. X. est un homme gros et court, d'une intelligence ordinaire. Il est célibataire, âgé de quarante-deux ans; pas de convulsions dans son enfance, ni d'affections graves; pas d'aliénés, d'imbéciles, ni d'épileptiques dans sa famille. Quoique ayant dirigé un café, il a été extrêmement modéré dans l'usage des boissons alcooliques et il a toujours mené une vie régulière.

Ces jours derniers, il est allé écouter un ministre protestant dont le sermon a fait sur lui une très vive impression. Rentré chez lui, il en parle à son frère avec exaltation et enthousiasme. Insomnie, loquacité pendant la nuit, triste et absorbé durant le jour; puis il divague : se dit très riche, éprouve des craintes chimériques pour ses parents. L'anxiété augmente, il demande un couteau pour s'en frapper, il cherche à se jeter par la fenêtre Il entre à Quatre-Mares, le 12 novembre

Agitation excessive, cris, gémissements, mots sans suite, ne peut lier ses idées, semble épouvanté de tout ce qui l'entoure, aussi bien des objets que des personnes; facies effaré; s'il était libre, il irait certainement enjamber la fenêtre Quand on lui présente à

boire, il se recule comme si le verre était le canon d'un pistolet. Au bout de quelques jours, il ne s'est encore familiarisé avec aucune des figures qu'il voit régulièrement. Peau à peu près normale, pouls à 70 ou 80, langue un peu pâteuse, peu d'appétit, constipation.

Je soupçonne une fièvre typhoïde, et chaque jour on examine minutieusement l'abdomen; pas de taches lenticulaires, pas de ballonnement du ventre ni de gargouillement de la fosse iliaque, pas de diarrhée; bruit respiratoire normal dans les deux poumons.

25 novembre. Les traits se grippent pourtant de plus en plus, pâleur de la peau, pouls petit à 84, moins d'agitation, mais le même vague dans toute la physiologie.

Le 27 novembre, ces signes s'aggravent. dépression considérable, pouls à 120, petit, faible, il est positif que des accidents intestinaux sont imminents. Quelques sudamina disséminés sur la poitrine, ventre un peu météorisé, langue sale, enduit fuligineux sur les dents

Le 28 novembre, pouls à 100 pulsations, langue à peine sèche, selle. ventre moins tendu, nuit assez bonne.

Le 29. Hier soir, pouls plus élevé, mais il est retombé ce matin. Légère hémorrhagie nasale qui ne s'est jamais reproduite, langue sèche. Le malade est moins troublé. il semble s'occuper un peu de ce qui l'entoure. Son délire est celui d'un lypémaniaque avec stupeur; il a toujours peur. Il dit qu'il a été cafetier, mais il ne sait point où il est. Dans cet état, on pourrait le conserver à domicile si on avait pu l'y maintenir dans les premiers jours

Le 31. Pouls à 100, pas de selles depuis trois jours, il n'y a plus de sudamina. Limonade avec 60 grammes de crème de tartre soluble. Rien du côté de la poitrine.

1<sup>er</sup> décembre. Ventre météorisé, semble douloureux partout, mais surtout dans la fosse iliaque gauche; on dirait une légère péritonite. Selles hémorrhagiques dans la journée, sang liquide et caillots.

Deux laits, tisane gommeuse, potion avec 2 grammes de ratanhia.

2 décembre, 104 pulsations, encore du sang dans les selles. On maintient la potion astringente. Maigreur, pâleur, facies hippocratique.

3 décembre, va s'affaiblissant de plus en plus, répond à peine. Le sang continue de s'écouler au dehors, il est liquide et très rouge, il semble venir réellement des dernières portions du gros intestin. Le ratanhia étant insuffisant et des lavements astringents ne pouvant être gardés, M. Foville, médecin-adjoint, pense qu'il faut employer le perchlorure de fer en solution : 40 gouttes sont prescrites dans une potion.

4 décembre, le médicament a eu le meilleur résultat. L'hémorrhagie est arrêtée; la langue est plus humide, 88 pulsations. Instants d'un peu de lucidité mais très courts. Il n'y a aucun râle dans la poitrine.

7 décembre, le sang n'a pas reparu, selles à peine liquides, langue humide, rien de particulier dans les urines qu'on n'a pas examinées plus tôt; le malade ne reste plus en supination; abdomen souple, pas de douleurs à la pression. On supprime le perchlorure; tisane d'arnica.

8 décembre, le sang est revenu hier soir, il y en a

encore ce matin, on revient à la solution du perchlorure.

9 décembre, amélioration, peau fraîche, prend son lait et un léger potage sans l'aide de l'infirmier.

Le 12, on prescrit une potion avec 3 grammes d'extrait sec de quinquina et l'on supprime celle au perchlorure de fer ; des le lendemain, le sang reparaît et l'on est forcé de revenir immédiatement au perchlorure qui produit son effet avantageux accoutumé. Sans cet astringent énergique, il est probable que le s<sup>r</sup> X... aurait succombé à cette grave entérite.

Le quinquina et le perchlorure sont diminués graduellement, quelques variations se montrent encore dans l'état général, mais dès le 2 janvier la guérison semble assurée ; le désordre mental qui, depuis plus de quinze jours, est moins intense, semble aussi devoir céder complètement ; selles normales.

Le 13 janvier le pouls est vibrant, relevé, entre 90 et 100 ; figure excellente, appétit ; on donne des aliments solides ; courte promenade Répond nettement, seulement se fatigue vite quand on lui parle ; dépression mentale, suite de la crise ; pas de démence probable ; ne remplit que les actes les plus simples, mais ne fait rien de bizarre.

4 février : la mémoire lui revient, mais il ne saisit pas encore la moitié de ce qui se passe autour de lui, et il se désole parce qu'il ne peut pas comprendre tous les articles du journal qu'il essaie de lire. Je lui conseillai de ne s'attacher qu'aux nouvelles locales. Pas la moindre bizarrerie, il n'y a plus que de la faiblesse cérébrale.

15 février · il a recouvré le libre exercice de ses facul-

tés. Il est rentré dans le monde extérieur ; il se rend exactement compte de ses propres actions et de celles des personnes avec lesquelles il est en contact. Il lit son journal et apprécie maintenant les parties dont la portée lui échappait encore dernièrement. Il a recouvré ses forces, il mange, il dort bien, il se promène, il joue au billard.

2 mars : des sorties en ville ont eu lieu et tout le monde juge que M. X. . est absolument aujourd'hui comme s'il n'avait jamais été malade.

6 mars sort parfaitement guéri et il continue de se porter admirablement, sous tous les rapports, depuis trois ans et demi.

Ainsi voila, entre autres, un exemple d'un cas de folie qui a pu être annoncée comme se rattachant à une affection viscérale, avant que cette affection fût réellement bien saisissable. J'avoue qu'il n'en est pas toujours ainsi, mais comme ces désordres intellectuels sont certainement beaucoup moins rares dans la fièvre typhoïde que dans la plupart des autres affections aiguës viscérales, le plus important serait de s'attacher à reconnaître un délire se rapprochant plus ou moins de l'aliénation mentale, dans les cas de fièvre typhoïde au début. Or, c'est sur cette partie du diagnostic que je crois pouvoir jeter un peu de clarté.

Notons toutefois, avant de passer outre, que dans les trois faits que je viens de rapporter, les formes d'aliénation étaient loin d'être identiques. dans le premier cas, il s'agissait d'une folie mélancolique, dans le second d'une folie maniaque, dans le dernier d'un trouble intellectuel différent des deux précédents, et néanmoins ces trois personnes ont recouvré intégralement l'usage

de la raison. La forme de la maladie mentale n'influerait donc pas sur le pronostic, dans ces circonstances, contrairement à l'opinion du docteur Loiseau. A moins que ce jeune et savant confrère n'ait fait allusion également aux cas d'aliénation avec complication de convulsions, de congestions cérébrales, de paralysie, etc., etc.; mais ces dernières formes doivent être rares dans les folies sympathiques.

Notons encore que dans les observations qui précèdent, les préoccupations médicales n'ont pas eu longtemps à s'inquiéter des troubles intellectuels; et que dans les deux dernières principalement, l'affection viscérale dominait tout le reste, puisque d'ailleurs l'aliénation mentale avait perdu de son intensité et était vraiment jugée, bien avant l'affection concomitante.

Dans la fièvre typhoïde qui va nous occuper maintenant, ces désordres intellectuels sont encore plus fugaces ordinairement, d'où l'importance plus grande de découvrir leur point de départ; et parce que la séquestration dans un asile d'aliénés pourrait souvent être évitée, et parce que le déplacement des malades, en pareil moment, a toujours eu des conséquences fatales dans les cas qui sont à ma connaissance. Le traitement, en effet, doit être uniquement celui de la fièvre typhoïde; mais comment l'instituer si l'on prend le change? Quel danger ne court point le malade si on le fait voyager alors, par certaines saisons de l'année! En hiver, par exemple, une complication pulmonaire est presque inévitable, et c'est une complication mortelle neuf fois sur dix!

Nous n'avons donc pas à nous occuper ici de ce délire

à forme variable éclatant au moment où la fièvre typhoïde commence à tomber, et où, comme dit le Dr Marcé, les malades retrouvant le sommeil, l'appétit, semblent entrer en convalescence; mais de ce délire aigu, de ces accidents nerveux sympathiques, liés à l'état fébrile et apparaissant comme prodrômes de la fièvre typhoïde ou à son début.

Ce délire est ordinairement un délire maniaque, mais il revêt parfois le type mélancolique avec illusions et hallucinations : on connaît à ce sujet les faits rapportés par Abercrombie, MM Baillarger, Thore, Rayer, Marotte, Szafkowski et Lacannal. La *Gazette des hôpitaux* du 6 février 1858 contient un travail du Dr Schlager, traitant de la double influence de la fièvre typhoïde sur la production de l'aliénation mentale et sur sa guérison, et il fait ressortir l'analogie qui existe entre certaines formes de fièvre typhoïde et la mélancolie. (Marcé, *Traite pratique d'aliénation mentale*, p. 333-34.

L'observation consignée par M. Baillarger dans les *Annales médico-psychologiques*, t. II, p. 147, a pour titre : « *Fièvre typhoïde simulant l'aliénation mentale*; » celle du Dr Lacannal, qui vient ensuite, est dite : « *Observation de fièvre typhoïde ataxique simulant une aliénation mentale.* »

M. Morel, en analysant ces deux faits dans son remarquable *Traite des maladies mentales*, les accompagne de ces réflexions judicieuses : « Quoique la maladie n'ait duré que vingt jours dans le premier cas et sept dans le second, je ne sais pas quelle différence il serait possible d'établir entre ces sortes de délires et celui que l'on observe dans quelques cas de folie aigue. » Et plus loin : « l'absence de désordres plus graves dans le cer-



veau n'implique pas que ces sortes de délires ne doivent pas rentrer dans la catégorie des désordres intellectuels qui se rattachent à l'aliénation. Il peut se faire aussi, comme l'ont dit quelques médecins, que dans les hôpitaux ordinaires on se hâte trop de diriger ces sortes de malades sur les asiles d'aliénés, mais il est souvent difficile de faire autrement, etc., etc. »

Sans être aussi catégorique sur ce sujet, M. le Dr Marcé s'exprime ainsi dans son *Tratté pratique des maladies mentales* : « N'oublions pas cependant que ce délire, apparaissant au début de la fièvre typhoïde ou dans son cours, ordinairement vague et incohérent comme tous les délires sympathiques et symptomatiques, peut, dans certains cas, se systématiser ou bien consister uniquement en des hallucinations, de manière à offrir quelques analogies avec le délire des aliénés. »

Les spécialistes qui n'admettent pas que l'aliénation puisse être confondue avec ces délires, me semblent en parler un peu à leur aise. Recevant le malade lorsque la marche et la succession des phénomènes ont imprimé un cachet plus accentué à la phlegmasie viscérale et ont déjà le plus souvent modifié et même abattu le délire, il ne leur est pas difficile, soit au lit du patient, soit particulièrement dans leurs écrits, de poser le diagnostic différentiel de la fièvre typhoïde et d'un accès d'aliénation mentale. Tout l'embarras est pour le confrère le premier appelé, qui n'aperçoit encore aucun désordre abdominal, et qui n'a sous les yeux que des accidents de dérangement intellectuel avec une accélération de la circulation souvent moins prononcée que dans certains cas de délire maniaque très actif, et qui n'ignore pas, d'ailleurs, que la manie, à sa première

période, n'est pas toujours sans mouvement fébrile. Ne pourrait-il pas du reste, soutenir, en s'appuyant sur des autorités recommandables, qu'il a eu réellement affaire à un accès d'aliénation positive, que les folies sympathiques ne sont pas un vain mot, et que si l'on est forcé de concéder que quelques-uns de ces délires peuvent se transformer en délires chroniques et systématiques, on est vraiment bien peu fondé, chaque fois que la guérison aura lieu, à prétendre qu'il y a eu erreur de diagnostic. Il faut donc convenir que cette question est loin d'être tranchée, mais en admettant même que ces délires ne soient pas, à proprement parler, de l'aliénation mentale, il est juste de reconnaître que l'erreur est souvent inévitable. Les réflexions suivantes qui terminent l'observation de mon ami et ancien collègue d'internat, le D<sup>r</sup> Lacannal, sont donc parfaitement fondées

« Ce fait est encore remarquable comme un exemple d'une maladie aiguë prise pour l'aliénation mentale. Cela arrive, d'ailleurs, assez fréquemment, et on voit souvent conduire dans les sections d'aliénés des malades qui ont une fièvre typhoïde, une méningite. Le diagnostic est souvent très difficile. Rien de plus facile que de confondre ces maladies avec le délire maniaque aigu avec fièvre, qui est souvent le début d'un accès de manie ou de la paralysie générale. »

L'expérience journalière prouve la justesse de cette remarque, et j'ai pu m'assurer que parmi les malades dont l'arrivée nous est annoncée par l'autorité supérieure, et qui n'entrent pas dans nos asiles, il en est un certain nombre, chaque année, dont le délire était lié le plus ordinairement à la fièvre typhoïde, délire qui

disparaît pendant la durée de l'information nécessaire au placement. Malgré les délais administratifs indispensables, il arrive encore, quoique rarement, que ces malades viennent succomber dans nos services. J'en mentionnerai plus loin deux exemples, j'en pourrais encore rapporter un ou deux autres, mais comme on objecterait, sans doute, qu'un praticien de campagne, abandonné à ses seules lumières, peut mal juger un cas rare et très épineux, je vais consigner une observation qui m'a été communiquée par un de nos jeunes confrères, M. Auguste Voisin. L'erreur de diagnostic, si l'on tient à la rigueur à employer ce terme, a été commise dans une salle d'hôpital, à Paris. Voici le titre et les détails de l'observation.

*Delire symptomatique d'une fièvre typhoïde, compliquée elle-même de pneumonie hypostatique.*

Le 1<sup>er</sup> mars 1854 est entré à Bicêtre, dans le service de M. Moreau, salle de l'Infirmierie, n<sup>o</sup> 8, le nommé Monin, âgé de quarante-quatre ans.

C'est un homme d'une constitution robuste, et sujet depuis longues années, suivant lui, à des crises d'épilepsie.

Il dit être malade depuis six mois, mais ne peut, vu son état grave, donner de plus amples renseignements.

Il est amené de l'hôpital de la Pitié où il était entré il y a quinze jours. Le certificat porte qu'il troublait par son agitation le repos des autres malades.

Au moment de son admission à Bicêtre, il est dans la stupeur et ne répond pour ainsi dire pas aux questions. Décubitus dorsal; la respiration est suspicieuse principalement nasale. Poussière à l'entrée des narines. La langue est sèche à la pointe et fuligineuse ainsi que les

lèvres et les dents (couleur noirâtre); ventre ballonné, douleurs dans la fosse iliaque droite, trois taches lenticulaires.

Toux fréquente, matité absolue à la partie postéro-inférieure de la poitrine à droite; absence presque complète de murmure respiratoire dans cette région; râles sous-crépitants fins dans l'inspiration et l'expiration; 72 pulsations, pouls dicrote, peau brûlante, sèche.

Huile de ricin 15 grammes, cataplasmes sur le ventre; deux pots de gomme; diète.

Le 3, mêmes phénomènes pulmonaires et abdominaux. Quatre selles liquides Pas de crachats dans le crachoir. Même stupeur, le malade ne dit mot.

Julep gommeux avec kermès 50 centig., deux lavements laudanisés. Diète.

Le 5, amélioration, diminution très notable de la matité; râles sous-crépitants moyens; langue humide non fuligineuse; appétit; deux potages.

Le 6, la langue a de nouveau l'aspect fuligineux et noirâtre; nombreux sudamina; reproduction des phénomènes pulmonaires; dyspnée; prostration; 92 pulsations: peau sèche brûlante.

Deux lavements, deux pots de tilleul; diète.

Le 7, subélirium, réponses incohérentes.

Le 8, le malade a conscience de son état, réponses saines.

Mêmes phénomènes graves de la poitrine; diminution très sensible des symptômes abdominaux, peu de ballonnement; pas de douleur iliaque; langue toujours sèche et croûteuse.

Le 9, même matité à la partie postéro-inférieure de la

poitrine à droite. nombreux râles sous-crépitants ; retentissement de la voix ; souffle.

Matié à la région postéro-inférieure de la poitrine à gauche ; râles crépitants secs à bulles fines, superficiels, souffle doux dans l'inspiration ; pas de crachats, toux sèche. Peau brûlante, sèche, 96 pulsations Quelques réponses nettes.

Le 10. Même état, 116 pulsations ; peau halitueuse Hoquet, subdélirium ; incohérence dans les paroles.

Le 11, 130 pulsations. Dyspnée. Accélération de la respiration.

Mort le soir dans le coma.

Pas le moindre acces épileptiforme.

L'autopsie n'a pas été faite.

Dans cette circonstance, toute l'attention du premier praticien a été attirée du côté des symptômes cérébraux, et s'il a pu savoir ou soupçonner que le malade était épileptique, il n'en a eu que plus de raisons de croire à un délire se rattachant ici uniquement à une affection convulsive D'ailleurs, le délire a dû être prodromique de la fièvre typhoïde, puisque lorsque le malade est entré à Bicêtre, le 1<sup>er</sup> mars, il était dans la période des taches lenticulaires, c'est-à-dire à la première phase de la dothiéntérie ; et cependant son entrée à l'hôpital de la Pitié datait de quinze jours, lorsqu'on a cru devoir le faire transférer dans une section d'aliénés. Aussi, en l'absence de toute présomption de manie épileptique, et dans la supposition même d'un examen assez minutieux de chacun des organes, les signes de la fièvre typhoïde ont pu faire défaut, ou être tellement légers, qu'on a dû les expliquer par l'effet du violent désordre intellectuel. Disons donc avec Esquirol

« S'il est facile de confondre le délire apyrétique avec le délire fébrile dans la première période des vésanies, d'autant plus qu'à cette époque, l'aliénation mentale se complique toujours de fièvre; il est encore plus facile de le confondre avec la frénésie, le typhus; mais la cause du délire apyrétique et la cessation de l'appareil fébrile doivent les faire promptement reconnaître. »

J'ignore si ce délire symptomatique d'une fièvre typhoïde est fréquemment aussi rapide qu'on le suppose; mais je sais qu'il est encore parfois d'assez longue durée pour entraîner un placement dans une Maison de santé spéciale; ce que l'on regrette presque toujours ensuite, puisque, le plus communément, il cède ou se modifie tellement bientôt, que l'on reconnaît que le malade aurait pu être conservé dans sa famille. Mais, un inconvénient plus grave encore, est de ne pas reconnaître tout d'abord de quoi il s'agit, ce qui empêche d'instituer une médication convenable, quand celle qu'on emploie n'est pas tout à fait opposée à celle qui est nécessaire; car le traitement rationnel, le seul à suivre, est celui de la phlegmasie abdominale. De plus, outre la gravité du symptôme délire, qui est si capital dans les inflammations viscérales, on peut y joindre la gravité du déplacement du malade dans un moment aussi inopportun.

J'ai dû à un signe que je vais indiquer, de reconnaître dans trois circonstances la fièvre typhoïde masquée de la complication qui nous occupe, et dans l'un de ces cas, j'ai été assez heureux pour empêcher l'envoi du malade dans l'Asile que je dirigeais. C'est sur ce signe qu'il me reste donc à appeler de nouveau l'attention, puisque dans ma thèse inaugurale soutenue en

1843, j'y ai longuement insisté. Ce que j'en disais alors, n'avait pas trait à la folie, il est vrai, mais on va voir qu'indirectement, mes remarques s'y rattachent, puisqu'il s'agit d'un point de diagnostic différentiel de la fièvre typhoïde.

Mon bien regretté maître et ami, le Dr Martin-Solon, avait avancé dans son « *traité de l'albuminurie*, » publié en 1838, qu'il y avait deux espèces d'urines critiques. Les urines critiques *coagulables*, et les urines critiques *précipitables* ou *concrescibles*. Par les premières, il voulait désigner les urines albumineuses. Pendant l'impression de ce travail, j'étais moi-même externe de son service et chargé de l'inspection des urines, ce dont je m'acquittais avec le plus grand soin. Or, je ne tardai pas à m'apercevoir que les urines albumineuses, dans les phlegmasies viscérales entre autres, étaient loin d'annoncer une solution favorable de la maladie, et les observations insérées dans ma thèse et recueillies cette même année, c'est-à-dire en 1838, étayaient surabondamment cette assertion. On peut voir de plus, que les faits de fièvre typhoïde contenus dans le livre de Martin-Solon démontrent le contraire de ce qu'il croyait vrai alors, puisque l'albumine a été constatée dans l'urine de malades qui ont succombé. Tel est, par exemple, le cas d'une femme, nommée Chocard, p. 347. Ce ne fut qu'en 1842, que Martin-Solon, par une note insérée dans les Archives générales de médecine (N° de novembre), déclara pourtant positivement que les urines albumineuses, dans les maladies aiguës, ne devaient pas être considérées comme critiques. Mais là, s'arrête sa rétractation.

Voici comme je résume, dans ma thèse, ce point de

doctrine, en cherchant à établir le diagnostic de la fièvre typhoïde grave et de la méningite.

« Ainsi, dès 1838, M. Solon et moi, nous ne regardions pas comme critiques les urines albumineuses coagulables par l'acide nitrique et le calorique ; on voit, que j'avais soupçonné, au contraire, qu'elles étaient un signe très fâcheux, lorsque le dépôt albumineux y était abondant. Cette année (1843), toutes nos expériences ont été confirmatives des idées que j'avais émises à propos de Ronsin (Charles). Les dothiésentéries qui ont amené la mort, ont constamment donné des précipités albumineux très notables : les deux tiers du verre se prenaient par l'acide nitrique, la chaleur y produisait des grumaux et une *opalmite* presque aussi prononcés que dans certaines albuminuries (dégénérescences granuleuses du rein). Sur sept observations, deux sont incomplètes, les malades ayant succombé si rapidement après leur admission, que nous n'avons pu recueillir leur urine. Les autres dothiésentéries qui ont été de longue durée, mais qui enfin se sont terminées heureusement, nous ont offert à peu près les mêmes caractères : toujours nous avons noté une grande coagulabilité de la sécrétion rénale.

« Je me suis convaincu que j'avais eu tort (en 1838), de supposer que dans la fièvre typhoïde, la présence du sel critique (urate d'ammoniaque), était incompatible avec l'albumine ; cela est vrai pour les nuages et les précipités, mais, pour les anneaux et même les disques, le contraire est très fréquent. On peut aisément expliquer cette réunion de deux principes qui semblent antipathiques. La dothiésentérie est une maladie qui attaque les hommes dans la force de l'âge, alors que les efforts



de la nature sont le plus aptes à réagir contre elle ; c'est une affection successive, si je puis m'exprimer ainsi, et, sous ce point de vue, bien différente de la variole. Elle est caractérisée par une série d'éruptions qui ne parcourent pas leurs périodes en même temps : ici, vous avez une ulcération complète ; plus haut, c'est une nouvelle plaque sur laquelle vous n'apercevez encore que de la rougeur et du gonflement ; plus bas, la cicatrisation commence à s'opérer, les bords s'affaissent, se détergent et se recollent aux parties sous-jacentes. Ce travail local nous est décélé par les nubécules et les petits nuages (d'urate d'ammoniaque) ; mais s'il doit être impuissant, ils restent tels et souvent même diminuent et disparaissent. D'un autre côté, cette terrible affection n'est pas seulement locale . il serait difficile de ne pas admettre (si d'ailleurs des analyses récentes sur le sang, analyses dignes du plus haut intérêt et de la plus grande confiance, ne levaient pas tous les doutes à cet égard), qu'il y a primitivement ici altération des humeurs, et cette altération trouve *dès le début* son expression dans l'albumine qui se mêle au produit de la sécrétion des reins. Si la quantité d'albumine n'augmente pas ou va sans cesse en diminuant, les disques (d'urate d'ammoniaque) se prononçant de plus en plus, la guérison est très probable, à moins que les eschares, les perforations ne viennent fatalement entraver cette tendance manifeste à une terminaison avantageuse, si c'est l'inverse que l'on observe, la terminaison sera presque certainement défavorable

« La quantité d'albumine est parfois en si minime proportion, que le fond du verre, dans une hauteur de quelques millimètres seulement, revêt une petite teinte

opaline. Ces urines très communes dans les fièvres typhoïdes, ne m'ont pas paru plus fâcheuses que celles qui en sont complètement dépourvues, et nous n'en tenons presque aucun compte

« On a beaucoup discuté sur la question de savoir s'il était possible, au commencement des dothiéntéries, de distinguer les cas graves des cas légers. Je suis persuadé, pour moi, que l'on s'y trompe aisément, des prodromes effrayants cédant parfois très rapidement pour être remplacés par des symptômes d'une bénignité inespérée, et *vice versa*. Ces appréciations n'inspirent pas beaucoup de confiance aux praticiens : ils pensent avec raison que tous ces tableaux sont inexacts et inutiles pour le pronostic qu'ils auront à porter plus tard. L'urine serait ici un puissant auxiliaire pour atteindre le but désiré, si l'on partageait ma manière de voir, et l'on s'exposerait à très peu de mécomptes, en arrangeant ces catégories d'après l'inspection et l'examen chimique de ce liquide. J'affirme que jamais une affection typhoïde n'a été légère lorsque les réactifs y ont montré beaucoup d'albumine, et que les cas où il y en a eu très peu ou point du tout, ont été presque constamment exempts de danger et de courte durée. Ce moyen l'emporte, à mon avis, sur tous ceux qui sont aujourd'hui à notre disposition. Il n'est aucun signe qui puisse le lui disputer, et je suis convaincu que, en adoptant une classification établie sur cette donnée, on serait très près de la vérité

« La méningite essentielle suraiguë ne reconnaît pas, comme la fièvre typhoïde, une altération préalable des liquides ; c'est une inflammation instantanée ; dans l'immense majorité des cas, la cause qui l'a produite

est à côté de l'invasion : chagrin profond et subit, joie excessive et inespérée, insolation, etc C'est le *morbus apoplecticus* des anciens, en donnant à ce mot une extension semblable à celle qu'ils lui avaient accordée. Ne cherchons donc pas ici une modification antérieure du sang pouvant influencer les sécrétions, et ne nous étonnons pas de trouver les urines à l'état normal, ou même plus aqueuses, si les malades succombent très rapidement. Nous n'y verrons pas le louche qui nous a frappé dans toutes les dothiémentéries avec réaction encéphalique ou avec quelque autre symptôme alarmant ; et si l'inspection ne nous convainc pas, nous essaierons par le calorique et l'acide nitrique, ce qui nous empêchera de rapporter à une affection des accidents déterminés par une autre maladie réclamant, suivant quelques praticiens, une thérapeutique toute spéciale.

« Enfin, la fièvre typhoïde n'est pas la seule qui doive faire craindre pour la vie du malade, quand on constate dans l'urine une très forte proportion d'albumine. On comprend que je n'entends nullement parler ici des pyrexies qui surviennent pendant le cours de la dégénérescence granuleuse des reins. Tout dernièrement, j'ai prédit qu'un rhumatisme articulaire aigu serait suivi ou accompagné d'une dothiémentérie ou d'une autre maladie, quoique rien, l'urine exceptée, ne semblât l'annoncer le jour de l'entrée du jeune malade qui fut couché au n° 25. Mon diagnostic fut pleinement justifié : une cyanose générale, une congestion cérébrale, une péricardite, lui ont fait courir les plus grands dangers. Il en a été de même pour quelques pneumonies, pour une pleurésie avec épanchement, etc , etc. »

Cette citation, qu'il ne m'a pas été possible d'abrégé,

contient, on le pressent certainement, les éléments du point de diagnostic différentiel que je crois devoir signaler à l'attention et au contrôle de mes confrères. On comprendra aisément que, du moment où je fus placé à la tête d'un établissement d'aliénés, mon attention fut attirée sur ces cas de délires liés à une affection typhoïde passée d'abord inaperçue ; les raisons sur lesquelles je m'étais appuyé pour distinguer la méningite de la dothiéntérie devant me paraître tout aussi concluantes, pour empêcher de confondre cette dernière affection, compliquée de troubles cérébraux ou intellectuels, avec un accès de folie sans fièvre typhoïde.

Une femme, amenée à l'asile de Saint-Dizier, et que le certificat médical signalait comme atteinte d'un accès de manie très aigue, s'offrit à mon examen dans un état de dépression considérable, nullement semblable à cet abattement qui suit les crises d'excitation un peu fortes, lequel peut être, soit le signal de la convalescence, soit l'intervalle qui sépare deux paroxysmes de manie. D'ailleurs, les poumons étaient pris, les signes d'une dothiéntérie étaient déjà évidents, à mon avis, l'urine ne put être recueillie qu'une fois avant la mort, elle était fortement albumineuse. Mais ce n'était pas là le point important pour moi, il me restait à rechercher si, dans les diverses formes d'aliénation mentale, surtout à la période d'acuité, la sécrétion rénale n'était point coagulable. J'eus bientôt acquis la certitude que, sous ce rapport, les insensés n'offraient absolument rien de particulier (1), et je me tins pour averti, si jamais une

(1) Cet aperçu se trouve confirmé par les recherches étendues sur ce sujet des Dr Sutherland et Rigby, en 1844. (Voyez l'analyse de leur travail, par le Dr Lunier, *Annales medico-psychologiques*, 1847, p. 145)

circonstance propice se présentait d'appliquer ces données

Six mois après, au commencement de l'année 1849, je fus appelé dans une petite localité des environs de Joinville, pour examiner un jeune homme de dix-huit ans qui donnait, depuis une semaine, des signes d'aliénation mentale, et qu'il avait fallu maintenir à l'aide d'agents mécaniques depuis quarante-huit heures, tant l'agitation était devenue incoercible. Trois ou quatre jours avant l'apparition de ces accidents, il était devenu un peu triste, le sommeil était moins bon, il y avait eu plutôt lourdeur que douleur de la tête; pas d'épistaxis; du reste, l'appétit s'était bien conservé, puisque la veille du jour où l'on s'aperçut qu'il commençait à divaguer, il avait encore soupé assez copieusement et il n'avait pas interrompu ses occupations de la journée. Ses parents, honnêtes cultivateurs avec lesquels il demeurait et travaillait, ne pouvaient assigner aucune cause à cette affection : leur fils était, disaient-ils, sobre, rangé, actif et respectueux envers eux, il n'avait pas eu d'inclination contrariée, et aucun des ascendants ou des collatéraux n'avait jamais été aliéné; du moins, on me l'affirma.

Les légers prodromes dont je viens de parler furent suivis de mouvements d'irritation, de querelles sans motifs; le malade voulait partir, aller chercher de l'ouvrage à Paris puis bientôt il prétend qu'on lui a écrit, qu'on l'attend. Il est inquiet, soupçonneux, le moindre bruit le fait tressaillir, il suit tous les mouvements de son père et des autres personnes de la maison d'un œil scrutateur, indiquant des préoccupations évidentes; enfin il crie au feu, au voleur, il devient agressif et vio-

lent, on est obligé de lutter contre lui pour le maintenir dans son lit et l'empêcher de quitter une salle basse ou on le tient enfermé. Dans les intervalles où il est moins agité, l'expression de sa physionomie est vague, il parle bas, quand on l'interroge, il fronce le sourcil et il ne répond pas.

J'arrivai dans un de ces moments de rémission, la nuit avait été fatigante, je pus donc interroger tous les organes et toutes les parties sans trop de difficulté. La peau ne me parût ni sèche ni surtout bien chaude, le pouls n'était pas à plus de 90, les yeux n'étaient pas rouges, un peu d'enduit de la langue sans sécheresse, dents et gencives en bon état, rien à l'auscultation. Un peu d'empâtement dans l'abdomen, pas de gargouillement ni de douleurs dans la fosse iliaque droite, pas de diarrhée, pas de selles, même depuis trois jours. Cinq petites taches rosées sur les parois du ventre, mais qui n'ont rien de bien caractéristique, ramènent pourtant mon attention sur l'aspect effaré du facies, le confrère qui voyait le malade depuis le début de la crise, accueille mes doutes quant à l'affection typhoïde possible, et consent, d'après mes explications, à examiner l'urine avec moi, mais nous sommes également d'avis, et je crois encore aujourd'hui que nous étions dans le vrai, que nous avons à traiter un véritable cas de folie, et que devant la fatigue extrême de la famille et les dangers que court le malade, s'il parvient à s'échapper, il est prudent de le conduire à l'asile de Saint-Dizier. Cependant nous hésitons encore, surtout à cause du froid. Nous prescrivons un bain prolongé, moyen déjà employé, on maintient le jeune malade dans la baignoire à l'aide de draps disposés en cravate; de plus, comme

il boit assez volontiers du bouillon, on y met 5 centigrammes d'émétique qu'il prend en plusieurs fois. Rentrés en ville, nous traitons par la chaleur l'urine que nous avons pu obtenir, elle est très sensiblement albumineuse, et des lors je suis convaincu qu'il y aura une affection probablement abdominale concomitante, qu'elle existe déjà même, et que peut-être le placement dans l'établissement que je dirige ne sera pas nécessaire.

Le tartre stibié amena plusieurs selles, le malade était plus calme dès le lendemain de ma visite, et bientôt il parcourut toutes les phases d'une dothiéntérie grave et adynamique. Je ne le revis que guéri. On négligea d'examiner de nouveau les caractères de l'urine.

Le traitement consista en boissons acidulées et en lavements, la constipation dura pendant tout le temps de l'alitement, c'est-à-dire trente-cinq jours encore depuis mon intervention.

Il est incertain pour moi si les bizarreries et les circonstances que je vais résumer, doivent être considérées comme la suite des troubles intellectuels décrits plus haut, ou comme des épiphénomènes se rattachant à la prostration des forces de l'économie, effet de la phlegmasie.

Quand ce jeune homme reprit un peu conscience de ce qui se passait autour de lui, il n'avait aucune idée du temps qui s'était écoulé, il se souvenait cependant que constamment il avait répété mentalement un refrain de chanson composé de deux vers, refrain qui revenait sans cesse comme une obsession, ce qui le fatiguait beaucoup. Le soir, sous l'influence d'un petit redoublement de fièvre, au moment de la convalescence, il disait que la nuit arrivait parce que le monde se trouvait en

dessous du tonneau. Il avait à prendre cinq paquets de sulfate de quinine, un tous les matins, et il croyait que chaque dose devait entrer dans le gosier par une ouverture différente. Plus tard, il était persuadé qu'on lui avait apporté des oranges, il prétendait les avoir vu serrer dans le buffet de la cuisine, où il n'avait cependant pas mis le pied depuis six semaines, il pleurait alors en assurant que sa sœur les avait mangées.

Ces singularités, cette grande susceptibilité, peuvent, je le répète, s'expliquer par l'excessive débilité et ne sont par très rares chez les convalescents de fièvres typhoïdes graves, exemptes de divagations dans la période initiale. On aura, du reste, une idée de la faiblesse où était tombé ce jeune homme, par les faits que voici. Il mangeait depuis plus de dix jours qu'il ne savait pas encore distinguer un drapeau tricolore plié sur sa hampe et placé en face de lui dans un coin de sa chambre; plus tard, il apercevait les couleurs qu'il ne savait pas encore quel était cet objet qui le préoccupait beaucoup. Plus tard encore, quand on pinçait devant lui une corde à violon, il la voyait bien frémir, mais ce n'était que quelques secondes après qu'il l'entendait vibrer, les cordes filées comme les cordes à boyau semblaient d'ailleurs produire le même son, un son plutôt grave qu'aigu. Enfin, le son avait un mouvement de crescendo et de decrescendo qui lui paraissait très long, et au moment où les vibrations avaient le plus d'ampleur, il éprouvait une sensation assez douloureuse dans l'oreille, principalement dans celle qui était la plus voisine de l'instrument.

J'insiste sur ces phénomènes, curieux à plus d'un titre, pour qu'on n'ait aucun doute sur la nature de



l'affection. Le docteur G . . n'en avait jamais observé de mieux caractérisée. J'ajoute que toutes les parties du corps qui portaient constamment sur le lit ou qui étaient en contact permanent entre elles, comme la peau de la région interne des genoux, furent excoriées; que les cheveux tombèrent jusqu'au dernier, et que la crise définitive s'était traduite par plusieurs furoncles dont un énorme à la partie externe de la jambe droite. Trois mois après, ce jeune homme était absolument comme avant sa maladie, mais le retour de la vigueur de l'intelligence avait de beaucoup devancé celui de la vigueur du corps.

Voilà donc une observation de délire ou de désordre mental avec fièvre typhoïde, ou la guérison s'est opérée malgré l'intensité des symptômes, et, me permettra-t-on de le dire, grâce à un signe auquel on n'a pas eu recours jusqu'à présent dans semblable occurrence.

Il me reste à rapporter un troisième fait, par ordre de date, et le dernier qui appartienne à ma pratique personnelle; ce fait est encore en faveur de l'opinion que j'émet, à savoir . que les urines contiennent de l'albumine dans les dothiéntéries graves.

Le 14 décembre 1853, est entré à l'Asile de Quatre-Mares le sr X..., ancien pharmacien. Un certificat du maire de la commune qu'il habite, conclut à l'admission dans l'établissement et se termine ainsi : « Le malade est atteint depuis deux jours d'aliénation mentale au point qu'il devient indomptable. » Date, 7 décembre.

Je transcris maintenant le rapport médical délivré par le médecin du pays.

Je soussigné, docteur en médecine, etc., certifie que

le sieur X ., âgé de quarante-cinq ans, est atteint, depuis le 6 décembre dernier, d'aliénation mentale; qu'il est à notre connaissance que ce malade avait déjà présenté, il y a quelques années, des signes d'aliénation qui avaient ensuite disparu; mais que, depuis le 6 du présent mois, ses intervalles de lucidité ont été de très courte durée et qu'il a été plus souvent en proie à des accès de manie qui, nécessitant qu'il soit gardé à vue et contenu, nous paraissent devoir le faire admettre dans un établissement spécial pour y recevoir les soins que sa position exige »

Fait à le 13 décembre 1853

Renseignements · Exces alcooliques, une cousine maternelle a été aliénée: lui, a eu un accès de manie il y a quatre ou cinq ans et n'a pas été placé dans un asile, l'aliénation ayant bientôt disparu graduellement.

Dès le premier examen je constate des symptômes inquiétants et je soupçonne une fièvre typhoïde : diarrhée, engouement des deux poumons en arrière, un peu de gargouillement dans toute l'étendue de l'abdomen, pouls à 110, prostration effrayante.

Le 17, aggravation de tous les accidents; on peut recueillir un peu d'urine, elle est notablement coagulable, fièvre typhoïde au début incontestable.

Le 20, les poumons se prennent de plus en plus, nombreuses taches lenticulaires; ballonnement du ventre, etc.

Décédé le 23. L'autopsie a confirmé le diagnostic · les glandes de Peyer étaient à la première période de l'évolution phlegmastique, variété des plaques gaufrées. L'affection n'était donc qu'au dixième ou douzième jour probablement, et probablement aussi les troubles céré-

braux ont précédé tous les autres symptômes de cinq à six jours. Ne pourrait-on pas admettre, pour ce cas et pour le précédent, que le délire maniaque a remplacé la céphalalgie gravative frontale, qui est ordinairement l'entrée en scène des signes de la dothiéntérie. Serait-ce une hérésie médicale de supposer que ce délire n'est même qu'une transformation de la céphalalgie?

La mort est survenue dans ce cas par le poumon, il y avait donc complication inquiétante; de plus, l'intempérance-réclame ici, comme à l'ordinaire, sa large part dans cette issue funeste; mais, cependant, il est permis de se demander pourquoi les choses n'auraient pas tourné autrement si une médication active eût été employée dès le début, et si l'on n'avait pas fait voyager le malade en plein mois de décembre.

Je pense donc avoir justifié mon appel à une vérification, que je prie mes confrères d'instituer, sur un aperçu diagnostique qui m'a été d'un si grand secours et qu'on ne peut attribuer à la coïncidence, si on ajoute aux trois faits précédents ceux qui concernent les observations rapportées ou analysées dans ma thèse.

Sans doute, la sécrétion rénale ne se montre point albumineuse dans toutes les fièvres typhoïdes, mais je crois, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle offre ce caractère dans toutes celles qui doivent présenter une certaine gravité, et assurément le délire initial est regardé par tous les praticiens, et cela depuis l'origine de la médecine, comme un des symptômes les plus redoutables. Si mon opinion est fondée, le signe en question ne devra donc pas faire défaut, chaque fois que des troubles cérébraux se manifesteront.

Je sais que A. Becquerel, dans son traité de la séméio-

tique des urines, n'a tiré aucune conséquence de la présence de l'albumine dans ce liquide, à propos des fièvres typhoïdes, ce caractère lui semble sans doute trop fugace et trop variable, puisqu'il ne met pas les dépôts albumineux en regard des dépôts d'acide urique, dans le tableau qu'il dresse de ces derniers.

Examinons cependant, malgré les lacunes que présente un travail qui n'a pas été conduit à ce point de vue, s'il n'est pas possible d'en tirer quelques inductions à l'appui de l'opinion que j'émetts.

D'abord, sur trente-huit cas de fièvre typhoïde, il n'y a eu que quatre décès, ce qui prouve que, pendant l'année 1839, ( 10 mois ), cette affection s'est montrée bénigne; bien plus, comme dans ces quatre décès il y en a un par suite de perforation intestinale, accident qui peut survenir dans la dothiéntérie la plus légère, on peut ici éliminer ce fait. Je dis donc que sur trente-sept malades, trois seulement ont succombé par le fait de la marche et de l'évolution naturelle de l'affection, c'est-à-dire à peine un sur douze; néanmoins, chez dix l'urine a été trouvée albumineuse. Parmi ces dix, nous en comptons huit chez lesquels l'albumine n'était due ni à la présence du pus ni à la présence du sang. Quatre d'entre eux justement eurent une fièvre typhoïde grave et trois une fièvre typhoïde de médiocre intensité; de ceux-la, deux succombèrent.

Ainsi, sur trois décès, deux au moins auraient pu être indiqués à l'avance, selon moi, par la présence seule de l'albumine dans la sécrétion rénale. Quant au troisième décès, nous n'en pouvons rien dire, puisque chez tous les trente-sept malades, excepté pour celui mort de perforation intestinale, l'urine n'a pas été vue au

début ; peut-être même dans ce cas de troisième décès, n'a-t-elle pu être recueillie à cause de la prostration et des selles involontaires.

Notons encore que six autres de ces trente-sept malades furent très sérieusement atteints, que tous cependant guérissent et que l'on n'a pas trouvé d'albumine dans leurs urines. L'absence de ce signe m'aurait certainement inspiré beaucoup de confiance, malgré l'intensité des autres symptômes, et mon espoir n'aurait pas été déçu, comme on le voit.

Si je ne craignais d'entrer dans une discussion un peu étrangère à l'objet de ce mémoire, j'essaierais de démontrer que l'auteur que je viens de citer, n'aurait pas dû confondre, sinon chimiquement, du moins cliniquement, les dépôts d'acide urique ou d'urates spontanés et ceux qui se produisent par l'acide nitrique. En ne tenant pour critiques que ces derniers, il ne serait pas arrivé, je pense, à répondre négativement aux questions suivantes qu'il se pose : « Les sédiments d'acide urique se montrent-ils à des époques déterminées de la fièvre typhoïde ? Leur apparition est-elle en rapport avec la solution heureuse de la maladie ? Peut-elle être comme un signe qui l'annonce ? »

Pour revenir à mon sujet, je crois que l'analyse des faits qui précèdent est en faveur de ma manière de voir. A. Becquerel fait suivre son exposé d'un appendice communiqué par M. Andral qui a examiné en 1837 et 1838 les urines dans quarante-et-un cas de fièvre typhoïde, dont sept se sont terminés par la mort. Dans les trente-quatre guérisons, une seule fois on a trouvé l'urine passagèrement un peu albumineuse ; ceci vient donc encore confirmer mes assertions. Quant aux sept

cas de décès, il semble que l'urine, lorsqu'il a été possible d'en obtenir, a été examinée surtout par rapport à ses dépôts spontanés. Si elle l'a été par l'acide nitrique chez ces sept malades, il s'est glissé quelque cause d'erreur, car assurément on y aurait signalé la présence de l'élément albumineux; à moins que les émissions sanguines, en dégorgeant les organes des voies urinaires, ne viennent empêcher ce phénomène. car il est bon de noter que ces quarante-et-un individus furent tous traités par une méthode uniforme, les saignées assez abondantes.

Quoi qu'il en soit, je maintiens que la présence de l'albumine est fréquente dans la fièvre typhoïde, qu'elle est un signe de la gravité de l'affection, et que cette gravité est en rapport avec son plus ou moins d'abondance. Ce sont là les conclusions de ma thèse, conclusions basées sur des données cliniques que j'ai suivies avec une attention soutenue, et sur des expériences dont j'ai été chargé moi-même et moi seul.

J'ai dit encore dans ma thèse inaugurale, qu'un très faible coagulum ne devait pas faire porter un pronostic moins favorable, que s'il ne se rencontrait rien dans l'urine des personnes atteintes de fièvre typhoïde, et cela est exact, puisque dans les hôpitaux, nous ne pouvons, en général, analyser la sécrétion rénale que lorsque l'affection est parfaitement confirmée, les malades n'entrant guère à la période prodromique. Mais, en face des circonstances que j'ai précisées, il faudrait tenir, au contraire, un très grand compte du plus léger nuage albumineux. En effet, on conçoit qu'étant en présence d'une phlegmasie qui est au commencement de sa phase d'incubation, il est probable que l'albumine doit se

montrer alors en assez minime quantité; elle peut ensuite devenir plus abondante, si les accidents continuent d'être sérieux. Mais après tout, il ne s'agit pas d'abord d'une question de pronostic, mais bien d'une question de diagnostic, et l'on a vu que pour le cas où j'ai été appelé des les premiers moments, un certain trouble albumineux m'a parfaitement suffi pour annoncer l'apparition prochaine de la dothiéntérie.

Enfin, serait-il permis de supposer que dans quelques autres affections graves avec délire, par exemple: la pneumonie, le rhumatisme, le coagulum pourra encore se rencontrer dans l'urine? Je serais très disposé à accueillir cette hypothèse, puisque j'ai trouvé de l'albumine dans la plupart de ces diverses maladies, lorsqu'elles ont offert de la gravité. Il reste pourtant à savoir, si ce signe se révélerait comme premier symptôme en même temps que le délire, et avant toute lésion bien appréciable de l'organe ou de la partie qui va être entreprise. S'il n'en était pas ainsi, l'albumine ne venant que plus tard, n'aurait d'importance, le plus ordinairement, que pour le pronostic, c'est-à-dire suivant l'étendue du coagulum.

Il est bon, toutefois, de se rappeler que dans la méningite, et en particulier dans la manie ordinaire, la sécrétion rénale n'est pas coagulable, ce qui indique que, pour ces maladies, il n'y a pas altération primitive des humeurs, congestion rénale, etc., etc

#### RÉSUMÉ.

1° Quelle que soit sa nature, il est positif qu'un délire sympathique ou symptomatique pouvant être pris pour un accès d'aliénation mentale essentielle, se montre

parfois comme premier symptôme dans plusieurs phlegmasies viscérales autres que le cerveau.

2° De toutes les maladies viscérales, il n'en est aucune où ce phénomène se soit rencontré aussi fréquemment que dans la fièvre typhoïde.

3° La difficulté de saisir le plus souvent la liaison entre ce délire et l'inflammation qui va se produire, peut entraîner et a malheureusement entraîné les plus regrettables conséquences.

4° Des faits encore peu nombreux font espérer que la sécrétion rénale fournit alors, dès la période initiale, un élément précieux de diagnostic par la présence de l'albumine que l'acide nitrique ou la chaleur, ou l'un et l'autre moyen, peuvent y décéler (1)

5° Il appartient surtout aux médecins qui ne sont pas attachés aux Etablissements d'aliénés, parce qu'ils sont les premiers consultés, de vérifier si cette vue est fondée, et s'il n'y aurait pas eu simple coïncidence dans les faits détaillés plus haut, ainsi que dans ceux de ma thèse inaugurale.

6° Il y a lieu d'étendre cet examen, d'une exécution d'ailleurs si rapide et si aisée ; car, il ne serait pas impossible que cet état particulier de l'urine se montrât également, avec le délire initial, dans le rhumatisme, la pneumonie, etc., etc.

(1) On sait que la chaleur seule ne suffirait pas si l'urine était alcaline

---



EXAMEN  
DU  
MÉMOIRE DE M. BIDARD,  
SUR LA MARNE,

PAR  
M. le D<sup>r</sup> DUMESNIL,  
Directeur et Médecin en chef de l'asile de Quatre-Mares

---

M. Bidard, de Rouen, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire d'un Mémoire imprimé, ayant pour titre : *La marne considérée comme engrais*, et portant pour épigraphe : *La marne est un engrais et non un amendement.*

La lecture de cet essai a réellement quelque chose de séduisant; le style en est clair, facile, mouvementé, et l'on y retrouve comme un reflet des heureuses qualités du caractère et de l'esprit de l'auteur. Avidé de savoir, se tenant au niveau du courant scientifique, M. Bidard a su grouper avec talent, et peut-être un peu d'art, certains faits qu'il emprunte à la plupart des connaissances humaines, afin d'étayer ses propositions. Indépendamment de la chimie et de l'agriculture qui

étaient ici les premières en cause, il fait des excursions dans le domaine de la paléontologie, de la géologie, de l'hygiène, de la médecine, et, avec tous ces éléments, il compose un ensemble qu'on lit avec intérêt, qui force l'esprit à réfléchir. et qui me paraît présenter des embarras à la discussion dans les points même où il semble soulever le plus d'objections

Cet embarras vient sans doute, en partie, de mon incompetence à dissenter à fond sur des matières si variées ; mais je ne saurais être retenu par la crainte de me mettre assez souvent en opposition avec l'auteur, qui a soin de dire, dès le commencement de son travail : que son but est de le soumettre *au jugement général, et d'appeler la critique, qu'il desire, bien loin de la redouter.* Seulement, il termine sa brochure en posant des conditions à ses contradicteurs, ce qui diminue un peu le mérite de cet appel . « Il faut, dit-il, pour le combattre, *que la science et la critique présentent des chiffres, des idées plus concluantes, des résultats d'expériences ; il faudra enfin qu'elles se mettent à l'œuvre pour étudier une question si mal connue.* »

Notre Société, Messieurs, n'est pas dans l'intention ni dans la possibilité de souscrire à une telle sommation ; mais si, cependant, elle a jugé le Mémoire de M Bidard digne de son attention, et si elle l'a renvoyé à l'examen d'un de ses membres, c'est qu'elle a pensé que les idées théoriques pouvaient être appuyées ou combattues par les principes généraux des sciences exactes, et M Bidard l'a compris lui-même en s'adressant à nous

Nous laisserons donc à d'autres associations savantes, et surtout aux hommes pratiques, le soin de répondre,

une main tenant la plume, l'autre main appuyée sur le manche de la charrue ; nous craignons, toutefois, que ceux-là même qui sont à portée de joindre la pratique à la théorie ne fassent à l'auteur un argument *ad hominem*. N'était-ce pas à lui tout d'abord, en effet, à produire les formules chimiques de ces réactions supposées entre l'argile et le calcaire ; à faire des expériences, à se livrer à des essais comparatifs, à indiquer en quoi nos maîtres et nos prédécesseurs se sont trompés, et, enfin, à prouver, n'eût-ce été que sur un demi-hectare, que le fumier est une chose secondaire, que dis-je, à peu près inutile en agriculture ?

Reprenant, pour aller au-delà, les idées de Liébig, combattues par tant de praticiens et notamment par MM. Dubreuil et Girardin dans leur cours remarquable d'agriculture, l'auteur fait jouer un rôle presque unique dans la végétation aux matières minérales. Niant que les plantes puissent emprunter à l'atmosphère la quantité de carbone que celui-ci leur fournit, au dire des physiologistes les plus compétents, il oublie, par une singulière préoccupation, de mentionner une seule fois l'azote, qui est tout aussi nécessaire à la végétation que les autres éléments de l'air et ceux de l'eau. Cependant, si la marne est un engrais, il faudra bien que la plante tire tout son azote de l'air, car la marne ne contient à peu près aucun produit ammoniacal. Ainsi, le végétal qui ne puiserait presque pas de carbone dans l'atmosphère, doit trouver tout son azote dans ce milieu. N'est-ce pas là une double exagération ? Si la marne est un engrais, pourquoi dire dans les conclusions, page 22, que « l'argile, mise en contact avec les matières en voie de décomposition, de putréfaction, les désinfecte et se

combine avec elles pour former des composés insolubles dans l'eau, composés qui servent d'aliments aux plantes? et que cette combinaison constitue la partie réellement active des vases des fleuves, des rivières qui, par les inondations, viennent se déverser sur les terres environnantes qu'elles fertilisent? » Néanmoins, à la page 10, il est dit : « C'est à ce bicarbonate de chaux, accompagné certainement de phosphate de chaux et de silicate de chaux, qu'est due toute l'action bienfaisante obtenue dans les irrigations des prairies; c'est certainement à ces substances que les plantes qui constituent nos prairies doivent leur puissante végétation, qu'on a attribuée bien à tort à l'eau seule. » Ou je me trompe, ou il y a une sorte de contradiction entre ces deux passages du Mémoire, et il semble que le produit argileux ammoniacal qui, cependant, n'apparaît qu'à la fin du travail, pourrait bien être le principal agent de la fécondité des prairies, quoiqu'on en ait d'abord rapporté tout l'honneur à son compagnon dans la marne, le carbonate de chaux, mélangé de phosphate.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que cette proposition « la marne est un engrais, » a été formulée aussi péremptoirement; ainsi, par exemple, dans l'histoire abrégée des drogues simples de Guibourt, tome I<sup>er</sup>, page 183, je trouve ce paragraphe. « La marne est surtout employée dans la culture des terres comme engrais. » Or, cet ouvrage est de 1826, et c'est même une seconde édition. Mais, laissons ce point d'érudition auquel M. Bidard n'attache pas certainement d'importance, et constatons d'ailleurs que c'est justement parce que la routine a trop cru au pouvoir de la marne pour remplacer le fumier, que les revers les plus déplorables en ont suivi l'usage dans la grande culture. Avant de trans-

crire à ce sujet, comme preuve, quelques-unes des nombreuses doléances des savants, indiquons brièvement quel est le mode d'action de ce soi-disant engrais; voyons si, dans la réaction qui va s'opérer, nous ne trouvons pas aussi l'explication de la disparition graduelle de la marne d'un sol qui en a été fourni, et si M Bidard est bien en droit d'avancer (page 5) : « *Que la science n'a rien dit à ce sujet, et que c'est encore là un problème à chercher.* »

Un cultivateur apporte cet agent sur son champ de moyenne fertilité, que se passe-t-il? Les terres, celles privées de calcaire surtout, ayant une grande tendance à l'acidité et le sol contenant une masse de substances organiques non décomposées, non putréfiées, le calcaire accélère cette décomposition; d'ou naît, entre autres produits gazeux, des masses d'acide carbonique. Cet acide dissous dans l'eau est pompé par les racines des végétaux; ce qui s'échappe à l'état libre est absorbé en partie par les feuilles, ces véritables racines aériennes, comme on les a appelées avec juste raison. D'un autre côté, le calcaire passe peu à peu à l'état de bicarbonate qui, comme on le sait, est soluble dans l'eau. Les plantes en absorbent la petite quantité qui leur est nécessaire, mais la plus grande partie s'infiltré et partage le sort de l'eau qui le tient en dissolution. On peut donc conclure de ces faits, avec MM. Dubreuil et Girardin (ouvr. cit., p. 207) : « qu'une partie de la base de la marne, le calcaire, se trouvant enlevée chaque année au sol cultivé, soit par la végétation, soit par les eaux, cette substance doit finir, au bout de plusieurs années, par disparaître entièrement du sol. La nécessité de renouveler le marnage se manifeste par la réapparition des

plantes acides : oxalis, oseilles, etc., qui annoncent l'épuisement de l'élément calcaire. »

On conçoit que tout d'abord les récoltes doivent être magnifiques, et que les premiers expérimentateurs, qui ne pouvaient se rendre compte des réactions que les savants eux-mêmes n'ont bien saisies que dans ces derniers temps, aient dû attribuer à la marne seule tous les merveilleux résultats dont ils recueillaient les bénéfices. Une autre cause d'illusion qui n'a pas été signalée, et qui doit être du reste fort restreinte, ne proviendrait-elle pas de ce que certaines marnes sont parfois situées sous des épaisseurs peu considérables de sables ou de terrains très meubles qui laissent filtrer, jusqu'à leurs couches superficielles qui les retiennent, des matières fertilisantes entraînées par les eaux ? Ces couches marneuses, enlevées à ciel ouvert, possèdent alors une certaine puissance de végétation, ainsi que j'ai pu m'en convaincre dans l'exploitation rurale de l'asile de Quatre-Mares.

D'après cette explication, on prévoit que si notre cultivateur s'est cru dispensé d'apporter de nouveaux engrais sur son champ parfaitement marné, il a vu la stérilité succéder promptement à l'abondance, et c'est cette ignorance qui a donné cours à ce dicton : *Que la marne enrichit les pères et appauvrit les enfants* Écoutons plutôt sur ce précepte de pratique quelques hommes spéciaux :

« La plus grande faute que l'on puisse commettre en employant la marne, est de croire qu'elle peut remplacer le fumier : la marne n'est pas un engrais, elle est un amendement. (Mathieu de Dombasle, calendrier du *Bon cultivateur*, p. 544). »

« Lorsque la terre qu'on marne est encore en bon état de fertilité, on peut se dispenser de mettre du fumier la première année et même la seconde ; mais ensuite, il ne faut pas manquer de fumer aussitôt que l'on s'aperçoit que les récoltes diminuent, et, si on le peut, on ne doit pas même attendre cette marque d'appauvrissement. (Dubreuil et Girardin. ouv. cit., p. 208) »

« La marne, en améliorant le sol, rend les produits plus considérables ; on doit donc se garder de diminuer la quantité des engrais. Dans quelques pays où l'on avait commis cette faute de supprimer les fumiers en marnant, parce qu'on n'était pas habitué à l'emploi de la marne, on s'est aperçu qu'après avoir obtenu, des terres marnées, plusieurs riches récoltes, ces terres s'appauvrissaient sensiblement. Ce n'était pas la faute de la marne, mais bien du mauvais usage qu'on en avait fait. (M de Dombasle, ouv. cit., p. 545). »

« Les Anglais prodiguent les engrais à la suite du chaulage, de manière à prévenir tout épuisement (Dub. et Girard, ouv. cit., p. 217) »

« Ce que nous avons dit en parlant de la marne s'applique avec même plus de raison au chaulage. Non-seulement il ne tient pas lieu d'engrais et ne dispense pas du fumier, mais il l'appelle et le rend d'autant plus nécessaire qu'on emploie la chaux en plus grande quantité (Id., p. 219). »

« Il faut bien qu'on le sache, le sel marin, pas plus que le plâtre, la chaux, la marne et les autres matières minérales usitées comme amendement ou engrais, n'apporte aucune amélioration sensible dans un sol médiocrement fumé. (Id., 271). »

Ces citations. qu'il serait aisé de multiplier à l'in-

fini, démontrent que l'on ne doit pas considérer comme engrais proprement dit, des éléments ne contenant pas des principes ammoniacaux; que l'humus est une matière très riche en carbone qui, mélangée avec une certaine quantité de matière animale et sous l'influence de l'air, de la chaleur, de l'humidité, éprouve une décomposition lente, source d'acide carbonique. Cet acide sature une partie de l'ammoniaque, résultant de la putréfaction de la matière azotée. Si cet acide est en excès, il se dissout en partie dans l'eau dont le sol est imprégné, et concourt à dissoudre les carbonates et les phosphates de chaux et de magnésie, des terrains, ou bien il s'échappe au dehors pour être repris par les surfaces respiratoires des plantes (Id., p. 303).

M. Bidard, qui est parfaitement au courant de cette théorie, la rejette pourtant, en ce qui concerne principalement la production de l'acide carbonique. « En présence, dit-il, de l'immense végétation qui se développe à chaque instant à la surface de la terre, il m'a toujours paru impossible d'admettre que l'acide carbonique qu'exhalent les animaux, que produisent les combustions et d'autres causes de peu d'importance, soit suffisant pour alimenter de carbone cette végétation. »

On pourrait objecter que ces sources incessantes de production de carbone sont énormes, au contraire; que, d'un autre côté, le sous-sol des forêts renferme, d'après MM. Boussingaut et Lévy, pour une couche de 35 centimètres d'épaisseur, autant d'acide carbonique qu'il s'en trouve dans 5,000 mètres cubes d'air atmosphérique, qu'enfin, d'après les calculs de Liébig, l'atmosphère qui enveloppe la terre contient 1,400 billions de kilog. de carbone, quantité qui est bien plus élevée que le poids



de toutes les plantes, les houilles, les lignites répandues sur l'écorce du globe. Le carbone de l'atmosphère est donc plus que suffisant, au dire de MM. Dubreuil et Girardin, pour subvenir à la nutrition des plantes, abstraction faite de celui qui s'y mêle incessamment.

Mais telle n'est pas l'opinion émise dans le travail que nous avons sous les yeux ; c'est dans la marne qu'il faut chercher la source de l'acide carbonique nécessaire à la végétation. Ceci nous amène à la discussion de chacun des paragraphes des conclusions générales formulées dans les pages 22 et 23 de ce Mémoire.

§ 1<sup>er</sup>. « On doit appeler marne un mélange ou combinaison d'argile et de carbonate de chaux. Le mot de craie doit s'appliquer exclusivement au carbonate de chaux pur. »

Tout le monde est d'accord sur ce point : « Les marnes, dit Guibourt, ne sont que des argiles intimement associées à du carbonate de chaux et pouvant se déliter sous l'influence de l'eau. » « Les marnes ne sont que des argiles intimement associées à du carbonate de chaux et pouvant se déliter sous l'influence de l'eau (Malaguti). » « Les marnes ne sont que des mélanges à proportions très variables d'argile et de craie. (Girardin). »

Passons donc au second paragraphe.

§ 2. « La marne exposée au contact de l'air, de l'eau et sous l'influence de la végétation, se transforme en silicate de chaux et en bicarbonate de chaux. »

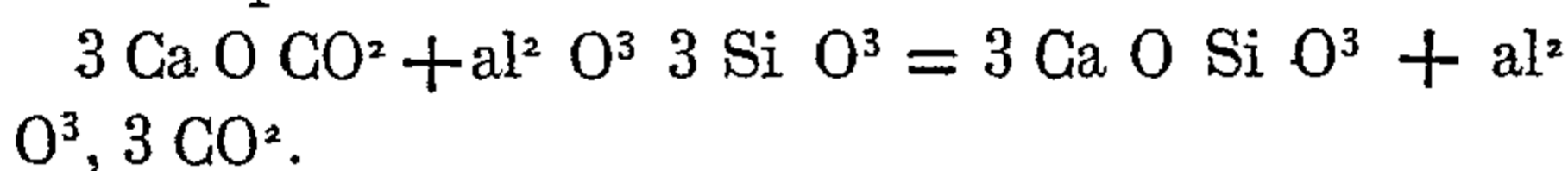
Rien dans le Mémoire ne me semble justifier cette proposition. Il est vrai qu'à la page 7, je lis ceci : « Si l'on expose la marne au contact de l'air et de l'eau, elle se délite, se réduit en poudre dans un temps plus ou moins long et se transforme en deux composés bien

définis, le silicate et le bicarbonate de chaux. » L'auteur trouve ce phénomène bien simple, et il l'a souvent expérimenté! Il faudrait que ce fait fût constaté et bien formulé pour qu'on fût certain qu'il n'y a pas eu ici d'erreur, car il me paraît en désaccord étrange avec les lois de la statique chimique: et, à cet égard, j'appelle moi-même le contrôle sur les données que je vais exposer, regrettant que mes connaissances en chimie atomique ne soient pas plus étendues, et surtout, que l'auteur ne me fournisse pas le fil qui aurait dû me guider.

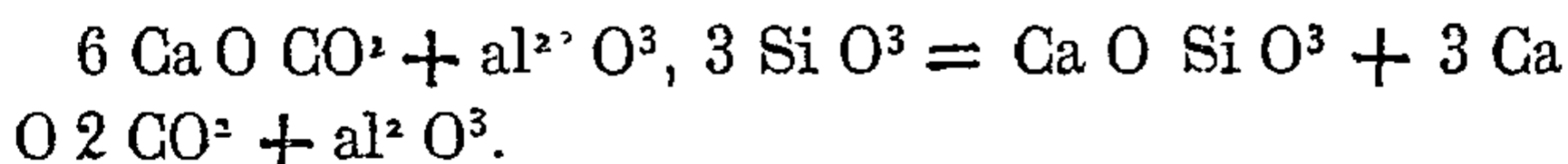
Il faut bien admettre, avec Berthollet et avec M. Chevreuil, que lorsque deux sels se trouvent en présence dans un même milieu ou ils peuvent réagir l'un sur l'autre, ils donnent naissance à la formation d'une nouvelle série de sels, si ceux-ci peuvent être insolubles ou moins solubles que ceux dont les éléments interviennent dans la réaction. Or, la marne, mélange de carbonate de chaux et d'argile, peut être considérée comme un mélange en proportions variables de carbonate de chaux  $\text{Ca O}$ ,  $\text{CO}^2$ , de silicate de chaux  $\text{Ca O}$ ,  $\text{Si O}^3$  et de silicate d'alumine  $\text{Al}^2 \text{O}^3$ ,  $3 \text{Si O}^3$ . — Si on l'abandonne à elle-même au contact de l'air et de l'humidité, surtout pendant les gelées de l'hiver, elle se délite et tombe en poussière, mais son altération s'arrête là. S'il en était autrement, les terrains marneux, ou la marne, n'existeraient jamais à la surface du sol, ce que veut du reste l'assertion de M. Bidard, page 20, assertion en opposition formelle avec cette citation empruntée à la page 45 du cours élémentaire d'agriculture de MM. Girardin et Dubreuil: « Fort souvent, les marnes proprement dites constituent la surface cultivable d'un pays. Ces sortes de sols sont peu fertiles. Lorsque l'ar-

gile y est assez abondante, ils rentrent dans la classe des terres glaiseuses ou argilo-calcaires; quand c'est le calcaire qui prédomine beaucoup, ils se rapprochent plus ou moins de la craie et en offrent tous les défauts. »

En effet, pour que la marne puisse subir une décomposition chimique analogue à celle que notre compatriote pense avoir entrevue, il faudrait, avant tout, que le silicate d'alumine pût intervenir dans la réaction. Il est insoluble dans l'eau! par conséquent cela lui est interdit; mais, s'il le pouvait, il faudrait que l'échange se fit d'après cette formule :



C'est-à-dire, qu'en mettant trois équivalents de carbonate de chaux en réaction avec un équivalent de silicate d'alumine, l'on obtiendrait trois équivalents de silicate de chaux et un équivalent de carbonate d'alumine; mais comme ce sel n'est pas, que je sache, connu des chimistes, qu'il n'existe pas, l'acide carbonique qui aurait dû entrer dans sa constitution deviendrait libre et se porterait sur trois nouveaux équivalents de carbonate de chaux pour les transformer en bicarbonate, tandis que l'alumine elle-même deviendrait libre aussi. Le phénomène s'accomplirait alors d'après cette formule :



Les choses ne se passent très certainement pas ainsi, et, dans tous les cas, l'auteur a négligé de dire s'il a quelquefois trouvé de l'alumine libre, et par quel procédé il l'a trouvée.

Concluons donc que l'action de la végétation ne se

fait pas sentir sur le phénomène signalé, car si l'on cherche à faire vivre dans un sol marneux pur une plante quelconque, on n'y parviendra pas. Pour que cela soit possible, il est indispensable d'ajouter dans le sol, comme nous l'avons annoncé précédemment, des matières organiques en voie de transformation. Alors ces matières, en subissant l'éremacausie (1), dégagent des torrents d'acide carbonique, et ce gaz, maintenu en partie en dissolution par l'eau d'imbibition du sol, transforme à son tour le carbonate de chaux, avec lequel il se trouve en contact, en bicarbonate soluble; et tandis que cette réaction s'accomplit, une très petite quantité de silicate de chaux peut et doit entrer en dissolution pour se retrouver dans les eaux d'infiltration. Cette dissolution du silicate s'opère à la faveur de l'acide carbonique non utilisé pour former du carbonate de chaux.

Ce ne serait donc pas le silicate d'alumine qui interviendrait ici, comme le veut l'auteur de la brochure. Mais sa présence dans le sol a néanmoins une utilité incontestable, il est destiné à fixer à l'état de laque les matières solubles et surtout les matières ulmiques et azotées provenant de la transformation des engrais; puis, à retenir l'eau, à la façon d'une éponge; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous persistons à croire qu'il reste étranger à la confection des silicates et de l'acide silicique solubles. Quant à ce dernier principe, il ne faut pas l'oublier, il peut aussi trouver son origine

(1) L'éremacausie diffère de la putréfaction en ce que parmi les produits ultimes de sa réaction, l'on n'observe jamais de combinaisons gazeuses de l'hydrogène avec le carbone

dans l'action exercée sur les silex insolubles par les matières neutres hydro-carbonées des fumiers, ainsi que M. Verdeil, je crois, l'a constaté si heureusement, il y a une douzaine d'années, à l'Institut agronomique de Versailles.

Ainsi, d'après cette discussion, je suis tout à fait d'avis que l'argile, silicate d'alumine, ne peut réagir sur le carbonate de chaux, et que ce dernier sel ne peut passer à l'état de bicarbonate sans l'influence et le contact des matières végétales ou animales en voie de décomposition. Nous verrons d'ailleurs, tout à l'heure, ce que le bicarbonate peut réellement fournir de carbone au végétal qui l'a absorbé.

Ce point capital du Mémoire de M. Bidard me paraît donc dénué de fondement, et, sans nous engager davantage dans une série de formules chimiques que d'autres poseront avec plus de confiance que moi et que l'auteur a négligé de produire, nous terminerons l'examen du paragraphe en faisant observer que, dans la plupart des circonstances où la chaux vive est substituée à la marne dans la grande culture, cet alcali, qui ne contient pas d'acide carbonique, n'en détermine pas moins une puissante végétation. D'où vient donc l'acide carbonique produit alors? De la décomposition de l'humus, indépendamment de celui que la plante prend directement à l'air, dans la plupart des cas, par ses feuilles. Ajoutons que l'action chimique de la chaux l'emporte de beaucoup sur l'action mécanique; ce qui a fait dire à MM. Girardin et Dubreuil que les effets de la chaux, quoique analogues, ne sont pas identiques à ceux produits par la marne qu'ils considèrent simplement comme un amendement, tandis que la chaux est plutôt, disent-

ils, un engrais salin qu'un amendement. D'après Liébig et Fuchs, la chaux vive en contact avec de l'argile, sous l'influence de l'humidité, se combine avec cette argile et met en liberté des alcalis qu'elle renferme à l'état de silicates. L'erreur de M. Bidard, à mon avis, est d'avoir voulu attribuer au carbonate de chaux de la marne la même action que la chaux vive produirait sur les silicates.

§ 3. *La marne qui, comme tous les terrains crétacés, doit son origine à des coquilles broyées pendant le grand cataclysme, contient du phosphate de chaux dont la proportion varie de 3 à 4 0/0.*

Je n'examinerai pas ici si les marnes sont réellement le produit de coquilles broyées par le grand cataclysme, ou ne sont pas dues, plutôt, à des dépôts opérés d'une manière calme et régulière avant cette époque, c'est-à-dire aux terrains lacustres supérieurs ; ce que je constate seulement, c'est cette proportion énorme de phosphate de chaux que l'auteur y croit recélée. Il aurait fallu dire à quelle variété géologique de marne s'applique cette proposition. Nous croirions volontiers qu'il s'est glissé ici une faute d'impression et qu'il s'agit simplement de millièmes, si nous ne trouvions, à la page 10, que c'est à ce phosphate de la marne dissous dans les eaux douces comme dans les eaux de mer, que l'on doit la formation du tissu de la charpente osseuse des poissons. « *Où ces animaux pourraient-ils, dit M. Bidard, prendre le phosphate de chaux qui leur est nécessaire, eux qui peuvent vivre de l'eau chargée de bicarbonate de chaux et de phosphate de chaux sans aucune autre nourriture ?* »

Cette citation, Messieurs, justifie ce que j'avais

en abordant mon rapport ; c'est que, réellement, cette analyse offre de sérieuses difficultés, et j'ajouterai que telle ou telle phrase exigerait souvent le concours de plusieurs personnes versées dans des sciences particulières, et des commentaires qui dépasseraient dix fois l'étendue du travail dont j'ai à vous rendre compte.

Passons donc sur le régime un peu maigre des poissons, et faisons remarquer que ce n'est probablement pas dans la marne que les animaux trouvent de grandes réserves de phosphate de chaux. La profusion de phosphore qui existe dans la nature vivante, implique que la nature brute doit en être abondamment pourvue. Dans l'Estramadure, on en trouve des masses immenses sous forme de phosphate de chaux. Cette sorte de guano fossile fourni, en grande partie, par les matières rejetées il y a des milliers de siècles par des animaux, et surtout, dit M. Valenciennes, par les ichthyosaures, les plésiosaures et les autres sauriens gigantesques qui vivaient dans les mers de la période crétacée, se rencontre encore en abondance dans le Yorkshire et dans le comté de Surrey, en Angleterre. On en a rencontré aussi, il y a quelques années, dans les environs du Havre et de Honfleur.

Pourquoi des masses semblables, de véritables carrières de phosphate de chaux, ne se trouveraient-elles pas également dans les profondeurs de la mer ? Le contingent des matières végétales et animales charriées par les fleuves ne doit-il pas, de plus, entrer en ligne de compte et avoir le pas sur la marne ? Ou d'ailleurs ces colosses antédiluviens ont-ils puisé, les premiers, le phosphate calcaire de leur énorme charpente osseuse ?..

Une remarque curieuse est faite à ce propos par M. Bidard, page 6 : c'est que le phosphate de chaux semble faire défaut dans l'eau de la mer. En effet, en consultant les analyses qui ont été faites de ce liquide, je trouve qu'on n'y mentionne pas l'existence de ce sel. Nous regrettons que M. Bidard semble se contredire lui-même sur ce point, puisqu'il avance à la page 10 que le phosphate de chaux existe à l'état de dissolution dans les eaux de l'Océan. En complétant sa pensée, nous pouvons faire disparaître cette apparence de contradiction. Peut-être a-t-il voulu dire que de nouvelles analyses de ce liquide étaient nécessaires pour y retrouver ce produit; peut-être aussi que le phosphate dissous est immédiatement absorbé par les miriades d'animaux, depuis l'infusoire jusqu'aux plus grands cétacés, qui pullulent dans cet immense milieu. Mais, quoi qu'il en soit, le phosphate de la marne ne me paraît être qu'un faible appoint pour cette incessante et incalculable consommation.

§ 4. « *La marne est un engrais et non un amendement.* »

Depuis plus de dix ans, la science a classé les amendements parmi les engrais, lorsque ces amendements sont susceptibles d'être assimilés en totalité ou en partie par les végétaux. Pour la science de nos jours, les amendements sont des engrais minéraux, et, à ce titre, sont : la chaux, la marne, le plâtre, les cendres, la suie, etc. Quant à la marne, elle agit tout à la fois par la chaux, par les alcalis, par le phosphate de chaux, par l'acide silicique, par l'acide carbonique et par l'azote qu'elle contient toujours, mais plus spécialement par la chaux qu'elle peut fournir à l'organisme vivant

Ce n'est pas ainsi que M. Bidard explique son action



sur la végétation : « Comme engrais, dit-il, elle fournit aux plantes l'oxygène et le carbone qui leur sont nécessaires ; ces deux éléments constituent le bicarbonate de chaux. »

Cette manière de voir est longuement développée aux pages 9, 10, 11 et 12 du mémoire, et pourtant l'auteur, qui répudie les lois générales posées par la physiologie, n'oppose aucun fait nouveau, aucun éclaircissement sérieux à la théorie justement admise aujourd'hui. Il semble vouloir même que le carbone n'arrive dans le végétal qu'à la faveur des aliments absorbés par les racines. Il lui paraît impossible, enfin, d'admettre que l'acide carbonique répandu dans l'atmosphère et dans le sol par les engrais, soit suffisant pour alimenter de carbone la végétation qui recouvre le globe entier !

J'ai déjà réfuté cette assertion. J'ajouterai que l'auteur semble perdre de vue qu'il est une espèce de culture, par amendement, qui consiste, justement, à laisser développer, pour les enfouir ensuite, certains végétaux qui, comme les arbres de nos forêts, puisent la totalité à peu près de leur carbone dans l'atmosphère, ainsi que leur azote qui vient aussi de l'atmosphère et que les pluies déposent dans le sol à l'état de nitrates ou de carbonates d'ammoniaque. J'ajouterai que les belles et anciennes observations d'Ingenhousz et de Desaussure, sur l'absorption de l'acide carbonique par les feuilles, observations si souvent confirmées par les expérimentateurs qui ont voulu les vérifier, les magnifiques travaux de Dumas, de Boussingault et de tant d'autres qui ont tenu à honneur de marcher sur leurs traces ; enfin les faits exposés par M. Dumas dans sa

brillante leçon professée il y a plus de quinze ans sur la statique des êtres organisés, ne me permettent pas d'accepter des idées qui sont en opposition complète avec ces travaux, et qui ne s'appuient que sur des conceptions plus ou moins ingénieuses.

Terminons, d'ailleurs, ce paragraphe par un rapprochement qui a bien son importance, puisqu'il nous permet même de conduire notre raisonnement sans répudier les hypothèses de M. Bidard.

Toutes les plantes ont besoin de chaux pour vivre, et cette chaux leur est fournie à l'état de dissolution par l'eau que leurs racines absorbent. Rien aujourd'hui dans la science n'autorise à penser que l'élément calcaire qui pénètre ainsi dans l'organisme végétal puisse en être rejeté au dehors. Cela est incontestable, et nous trouvons nécessairement dans la portion de chaux contenue dans chaque végétal, la mesure de la quantité de carbone qui peut avoir été fournie par le bicarbonate de chaux : en supposant, pour faire la part plus belle à l'auteur, que tout l'oxyde de calcium existant dans ce végétal n'y soit parvenu que sous cette forme de bicarbonate, ce qui n'est pas, car ce serait compter sans les nitrate, ulmate, phosphate, silicate de chaux ; nous concéderons même que toute cette chaux vient uniquement de la marne et que le fumier n'y est pour rien.

En se renfermant dans cet ordre d'idées et en choisissant, parmi les plantes produites dans la grande culture, celle qui a le plus besoin de chaux pour se développer, le trèfle, nous arrivons aux résultats suivants :

Le produit moyen d'un hectare de trèfle peut être

évalué à 8,000 kilog. de fourrage desséché (regain compris); d'un autre côté, selon M. Boussingault, 100 kilog. de trèfle contiennent 1 kilog. 913 grammes de chaux et 47 kilog. 500 grammes de carbone. Un équivalent de chaux ou 350 exige deux équivalents ou 550 d'acide carbonique pour passer à l'état de bicarbonate de chaux, et cette proportion d'acide carbonique représente deux équivalents de carbone ou 150. Ces données inattaquables nous permettent de dire que les 1,913 grammes de chaux dont il vient d'être question, équivalent à 4,919 grammes de bicarbonate de chaux, autrement dire à 820 grammes de carbone.

De tout ceci, il résulte que lorsqu'un hectare de terre produit 8,000 kilog. de trèfle desséché, ce trèfle contient 3,800 kilog. de carbone et 150 kilog. 040 cent. de chaux qui ont pu lui être fournis par 393 kilog. 520 gr. de bicarbonate de chaux, équivalant seulement à 65 kilog. 600 grammes de carbone.

Ainsi la proportion de carbone qui peut avoir été fournie à la plante par le bicarbonate de chaux absorbé, serait au maximum les  $172/1000^{\text{es}}$  de la totalité du carbone fixé. Au maximum! et nous avons négligé les autres sels calcaires non carbonatés!

C'est donc en vérité, Messieurs, un pauvre, un bien pauvre engrais *carbonigène* que la marne, et il n'est pas possible de l'envisager comme la principale source du carbone contenu dans les végétaux! C'est pourtant ce que l'auteur affirme lorsqu'il dit (page 11 et 12) « *La terre a perdu une partie de sa fertilité, parce qu'elle a besoin d'être marnée. On la marnée et sa fécondité première revient, parce qu'on lui restitue la masse de matières organiques vendues au marché, et cette fécondité revient par*

*l'usage seul de la marne sans aucune addition d'engrais étrangers. »*

Non, encore une fois, non, dirai-je, la marne n'est pas à elle seule un engrais complet! Non, elle ne peut à elle seule fertiliser un sol épuisé par une culture prolongée! La chimie et la pratique veulent, au contraire, que son action soit aidée par une très grande quantité de fumier. Ce n'est pas un engrais organique, elle n'est et ne peut être qu'un *amendement ou engrais minéral* agissant presque exclusivement par l'apport du calcaire.

§ 5. « *Le bicarbonate de chaux dissout le phosphate de chaux et le silicate de chaux, et permet ainsi l'introduction de ces deux substances si utiles dans le tissu des plantes. »*

Cette conclusion s'explique par cette phrase que nous lisons à la page 8 et qui résume la pensée de l'auteur : « Je considère la dissolution de bicarbonate de chaux comme une solution d'acide carbonique »

Cette assertion ne serait probablement pas acceptée par tous les chimistes. En effet, un corps engagé dans une combinaison ne conserve pas les propriétés qui le caractérisent à l'état de liberté. Et ici, spécialement, l'affinité qui unit l'acide carbonique au carbonate de chaux pour le transformer en un sel soluble, est si faible, qu'elle est neutralisée par les plus légères influences. Dans de pareilles conditions, on ne saurait conclure, à mon avis, que le bicarbonate de chaux possède les mêmes propriétés dissolvantes que l'acide carbonique qui le constitue. Si l'on trouve du phosphate et du silicate de chaux à côté du bicarbonate de chaux dans les dissolutions de ce sel, qui proviennent d'infil-

trations opérées au travers des terrains calcaires, c'est que ces dissolutions renferment constamment aussi de l'acide carbonique libre. Toutes les analyses d'eaux opérées jusqu'à ce jour en font foi.

Du reste, M Bédard est parfaitement dans le vrai quand il s'écrie (page 9) : « J'irai même plus loin, je suis porté à penser que le silicate de chaux est également soluble dans l'acide carbonique » Cette idée lui est suggérée par l'analyse qu'il a faite, à plusieurs reprises, des substances minérales existant en dissolution dans l'eau de quelques sources des environs de Rouen Il aurait pu encore être plus affirmatif, en rappelant ses souvenirs, car il y a bien des années que Malaguti a écrit ceci : « L'air se dissout dans l'eau, y introduit de l'acide carbonique, et c'est à la faveur de ce gaz que les carbonates, les silicates et les phosphates terreux pénètrent à l'état liquide dans l'économie végétale. »

§ 6. « *C'est à la marne qu'on doit attribuer la présence du bicarbonate de chaux dans les eaux qui coulent à la surface de la terre. Ces eaux chargées de bicarbonate de chaux contiennent du phosphate de chaux et du silicate de chaux.* »

Cela est parfaitement acquis à la science : on peut consulter à cet égard le très remarquable travail publié il y a plus de dix ans par notre savant collègue, M E. Marchand, sur l'analyse des eaux des arrondissements du Havre et d'Yvetot. Toutefois, je le répète, il ne faut entendre ici par le mot marne que l'élément chaux carbonatée.

§ 7. « *L'argile, silicate d'alumine, mise en contact avec les matières en voie de décomposition, de putréfaction, les*

*désinfecte et se combine avec elles pour former des composés insolubles dans l'eau, composés qui servent d'aliment aux plantes. Cette combinaison constitue la partie réellement active des vases des fleuves, des rivières, qui, par les inondations, viennent se déverser sur les terres environnantes qu'elles fertilisent. »*

Cette proposition n'est pas plus contestable que celle du paragraphe précédent. Elle appartient, comme l'indique M. Bidard (page 13), à M. Thénard fils, qui l'a fait connaître il y a quatre ou cinq ans. M. Bidard n'ajoute pas de fait nouveau à l'appui, et peut-être ce mot désinfectant, appliqué à l'argile, n'est-il pas excessivement juste. Pour nous autres médecins, l'argile n'est pas réellement un désinfectant, elle emprisonne les matières animales putrides à la surface des plaies, mais n'empêche pas les émanations désagréables à l'odorat et nuisibles à la santé. Les seuls désinfectants sont les agents qui modifient chimiquement les matières putrescibles. D'un autre côté, on sait tout le danger que courent les populations lorsqu'on remue des terrains argileux imprégnés de certaines quantités de détritrus-végétaux ; cette prétendue laque ne tarde pas à entrer en décomposition sous les influences complexes de l'atmosphère. Je ne pense donc pas que la marne suffirait à arrêter les progrès du goître, si réellement cette affection tenait uniquement, comme l'assure l'auteur, à certains gaz délétères de provenance de matières organiques en décomposition. Il faudrait d'abord prouver que sur les terrains marneux, on ne rencontre pas de goîtreux ; or, c'est presque exclusivement sur les terrains argileux et gypseux que se développent le goître et le crétinisme, dit Mgr l'archevêque

Alexis Billet, dans sa lettre à M. Morel, « *Sur l'influence de la constitution géologique du sol sur la production du goître et du crétinisme.* » Et notre savant confrère, M. Morel, écrit à la page 666 de son *Traité des dégénérescences* : « Je me suis rattaché à l'opinion du savant Prélat, et l'étude spéciale que j'ai faite de la nature du sol, dans le département de la Meurthe, m'a prouvé que c'est dans la constitution géologique des *marnes irisées* que se développe spécialement le crétinisme. » Nous ne comprenons donc pas cette allégation de l'auteur qu'on lit à la page 16 : « Ce mal (le goître) n'existe que dans les sols sableux, on n'en a jamais constaté la présence dans les sols marneux et argileux. »

Nous croyons, au contraire, que les terrains sableux et d'alluvion sont les meilleurs pour la santé de l'homme, à la condition de n'être pas trop bas, trop humides, et surtout de ne pas reposer sur des couches de marne et d'argile. Nous pensons aussi, contrairement à l'opinion de M. Bidard, que les sols meubles conviennent mieux pour l'assiette des cimetières que les sols compactes, il s'agit seulement de creuser les fosses un peu plus profondément. C'est la rapide décomposition des corps qu'il faut rechercher avant tout; on doit favoriser, en un mot, la lutte des forces chimiques contre ce que les forces vitales ont encore de persistant.

§ 8. « *La fertilité d'un sol est subordonnée à la présence simultanée de l'argile et du carbonate de chaux.* »

Tous les traités d'agriculture publiés depuis 30 ans sont d'accord sur ce point et disent la même chose; mais ils ajoutent qu'il faut beaucoup de fumier, et que, sur un champ marneux trop compacte, un peu de sable,

comme amendement, produit les meilleurs effets. Autrement dire, ces trois éléments, sable, argile, calcaire, sont nécessaires pour constituer la base d'un bon sol arable. A cet égard, MM. Dubreuil et Girardin fournissent des exemples et des explications qui ne permettent pas le doute. Et, si je les ai bien compris, ils ne prescriraient pas de marnier la Champagne, comme le conseille M. Bidard (page 19), pour la rendre féconde. C'est de l'argile sableuse qui nous paraît indiquée, car la marne, ne contient-elle que 10 0/0 de carbonate de chaux, on aurait une perte de force et de temps d'un dixième, en apportant un mélange qui présenterait un élément dont le sol naturel est entièrement formé ; sans compter que la fécondité en serait diminuée d'autant. Je lis, en effet, à la page 540 de l'ouvrage déjà cité de Mathieu de Dombasle : « Dans le voisinage des couches de marne, ou dans les cantons crayeux, il se trouve souvent des terrains brûlants d'un très faible produit, parce qu'ils contiennent trop de carbonate de chaux. Marnier ces terrains, ce serait augmenter le mal, etc. » C'est donc de l'argile sableuse qui me paraît convenir aux terrains de la Champagne ; mais il est positif qu'à défaut de cette argile, une marne très grasse, c'est-à-dire renfermant beaucoup d'alumine, serait fort avantageuse. Dans tous les cas, du fumier, puis du fumier, puis encore du fumier, serait la condition *sine quâ non* du succès.

§ 9. « Un bon marnage consiste à maintenir ces deux éléments (argile et carbonate de chaux) dans la terre ; et, pour suppléer à la déperdition qui se fait à tout instant, mieux vaudrait marnier annuellement que par périodes de 20 à 25 ans. »



Cela est vrai, et tout le monde est unanime sur ce point ; nous renvoyons à cet égard aux pages instructives de MM. Girardin et Dubreuil sur la confection des composts. Toutefois, dans la pratique et sur un très grand nombre de fermes, marner chaque année, ce serait souvent impossible. D'ailleurs, il faudrait distinguer : dans les terrains tourbeux, par exemple, un apport considérable de marne, de temps en temps, vaudrait mieux peut-être qu'un faible marnage annuel. En Angleterre, également, à cause de l'humidité et de la froideur du sol, on marne, en général, beaucoup plus qu'en France ; on met aussi du fumier en conséquence, et les produits sont admirables. Si au lieu de marner on chaule les terres, on fait indirectement ce que recommandent et M. Bidard et tous les savants qui ont écrit sur l'agriculture.

Après tout, plus je creuse cette question de la marne et plus je lis les ouvrages qui en ont traité, plus je suis convaincu que les études sur cet objet sont beaucoup plus avancées que ne le veut M. Bidard. Sans doute, la plupart, l'immense majorité des cultivateurs, s'abandonnent à la routine et à l'empirisme en pratiquant cette partie de leur travail, comme ils agissent pour tout le reste, à peu près ; sans doute, les aveugles ne savent pas ce qu'ils font, et par conséquent ils le font mal ; mais est-ce la faute de la science ? La science leur indique des moyens d'une simplicité et d'une facilité incroyables pour s'assurer par eux-mêmes, et sur-le-champ, de la qualité de la marne qu'ils emploient. Mathieu de Dombasle, Girardin, cent autres vulgarisateurs sont sur ce point d'une lucidité qui éclairerait un enfant ; M. Pulvis a dressé un tableau contenant tous les

éléments du marnage qui est fait pour toutes les compositions de marne, depuis 10 0/0 jusqu'à 90 0/0 de calcaire; et pour toutes les couches labourables, depuis 8 jusqu'à 21 centimètres d'épaisseur. On a ainsi pour chaque profondeur de labour et pour chaque qualité de marne, le nombre d'hectolitres ou de mètres cubes à charrier sur un hectare.

Avec ces données, le cultivateur le moins instruit peut marcher d'un pied sûr. Le mieux serait de le pousser à s'en servir; tandis qu'il n'y aurait que des inconvénients à faire naître des doutes dans son esprit sur le mode d'agir et les propriétés de la marne, constituant, dit-on, un sujet encore obscur et débattu.

Et à ce propos, je serais, pour ma part, désolé de voir l'homme de mérite dont je viens d'examiner le Mémoire, s'engager définitivement et résolûment dans le labeur colossal qu'il veut entreprendre : « *Le tableau d'analyse des différentes marnes de la France!* » Toute la vie d'un chimiste infatigable suffirait-elle pour l'examen, à ce point de vue, d'un seul de nos départements? La marne existe presque partout, chaque jour il s'en découvre de nouvelles couches; de plus, chaque couche varie en qualité, selon les diverses profondeurs. Ce qu'il faut donc, c'est apprendre à celui qui l'emploie à reconnaître la valeur de celle qu'il a sous la main, et rien, nous l'avons dit, n'est plus aisé. Peu importe qu'il s'y trouve quelques millièmes en plus ou en moins de phosphate de chaux, pourvu qu'on sache dans quelle proportion sont l'argile et le carbonate de chaux, ces deux seules parties réellement utiles à préciser.

---

Messieurs, je me suis acquitté, dans la mesure de mes forces, de la tâche qui m'était assignée. J'ai passé rapidement sur de nombreuses questions, j'ai dû en négliger beaucoup d'autres, et cependant je m'aperçois que mon compte-rendu dépasse en étendue l'ouvrage de notre compatriote. Ce défaut peut tenir à la méthode que j'ai suivie ; mais la forme de ce travail qui aborde en quelques lignes une foule de sujets empruntés au domaine de toutes les sciences, ne permettait guère d'être bref dans la discussion, surtout lorsque les assertions paraissaient sujettes à contestation. Je m'aperçois également que j'ai été plus souvent en opposition avec l'auteur que je ne me le serais figuré, après une première et même une seconde lecture de son Mémoire ; cela tient, comme je l'indiquais au commencement de cette étude, à la façon entraînée et animée dont M Bidard développe ses aperçus. On se récrie bien ça et là, mais on se trouve peu à peu sous une impression agréable, et l'on poursuit jusqu'au bout ; ce n'est qu'en approfondissant le sujet, qu'en se pénétrant de ce que nos savants expérimentateurs ont obtenu, en se reportant aux textes, aux résultats acquis, qu'on est amené à soupçonner que l'auteur a été, cette fois, le jouet de son imagination et d'une idée préconçue, et qu'il lui a fallu des ressources peu ordinaires de style et de savoir pour soutenir, durant vingt pages intéressantes, une espèce de paradoxe.

Inutile de répéter que l'auteur n'a pas démontré en quoi ses devanciers se sont trompés et sur quels principes il a fondé sa théorie ; inutile de résumer ici les divers points de la controverse ; ce qui reste bien prouvé, c'est qu'avec son esprit investigateur et un peu aventu-

reux, M. Bidard serait appelé à rendre, très probablement, des services signalés à l'agriculture, s'il pouvait y consacrer son temps et diriger lui-même une exploitation rurale. Tout n'est pas dit, en effet, sur cette question capitale, et ces études, même un peu trop spéculatives, ont leur raison d'être, ainsi que le prouve cette citation empruntée à MM Girardin et Dubreuil : « Il règne donc, jusqu'à présent, la plus profonde obscurité sur la manière dont les engrais opèrent dans le grand acte de la nutrition des plantes. Il serait aussi curieux qu'utile aux progrès de la science agricole de savoir à quoi s'en tenir sur la part que prennent à cet acte les trois sortes de substances qui composent essentiellement les engrais, à savoir : les principes azotés, les matières organiques non azotées et les sels minéraux. En d'autres termes, il serait indispensable de trouver une explication satisfaisante, en harmonie avec les faits, du véritable mode d'action des engrais. En attendant à cet égard les lumières de la science, nous pensons que la théorie la plus rationnelle des engrais est celle qui tient compte à la fois de la triple condition de donner aux plantes du carbone, de l'azote et des sels minéraux, c'est-à-dire de satisfaire aux diverses exigences de la vie végétale. »

*Tradidit mundum disputationibus eorum.* Les hommes qui s'engagent dans cette voie ont droit, par conséquent, à tous nos encouragements.

J'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, de voter des remerciements à M. Bidard pour sa communication. L'Académie reconnaîtra ainsi qu'il a témoigné une fois de plus de son zèle pour ce qui concerne l'économie pu-

blique et de la variété de ses connaissances ; peu importe, ensuite, que le rapporteur n'ait pas partagé toutes ses opinions, et notamment son enthousiasme sur le rôle de la marne considérée comme engrais proprement dit.



# ÉTUDE

DES

## MOUVEMENTS GÉOLOGIQUES

Qui ont produit une dislocation des couches de la craie  
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

Par M. HARLÉ,

Ingénieur en chef des mines.

---

La constitution géologique du département de la Seine-Inférieure, considérée dans son ensemble, est d'une grande simplicité. Elle a pour base la partie supérieure de la formation jurassique qui se montre au jour, d'un côté, au niveau même de la mer, au pied de la falaise du cap de la Hève; d'un autre côté, dans une partie du pays de Bray, et c'est une grande couche, formée uniquement de terrains crétacés, présentant sa tranche coupée à pic sur une hauteur de plus de 100 mètres dans les falaises du bord de la mer, et que, de là, on voit s'étendre jusque dans les départements voisins, par-delà les limites de la Seine-Inférieure, en ne se relevant que très faiblement vers l'Est, qui, à l'exception de la partie du pays de Bray occupée par les jurassiques, constitue à elle seule la totalité de la masse du sous-sol

du département. Au-dessus de la craie ne se trouvent ensuite que des dépôts superficiels qui en ont en partie nivelé la surface très accidentée, et l'ont recouverte d'un manteau argileux qui sert de base au sol si fertile des plateaux du pays de Caux.

C'est ainsi qu'on peut résumer la coupe générale des terrains que, dans son ouvrage remarquable sur la géologie du département, ouvrage publié par les soins de l'Académie, M. Passy a décrits avec des détails auxquels il n'y a rien à ajouter, mais, pour présenter un ensemble des faits géologiques qui se sont produits dans la Seine-Inférieure, il serait nécessaire d'indiquer en outre, avec quelques détails, à quelles dislocations du sol ont pu être soumis ces terrains postérieurement à leur dépôt, et c'est ce que je vais tâcher de faire dans cette étude, en commençant par rappeler que M. Passy, après avoir cité l'opinion de M. Elie de Beaumont sur le soulèvement qui a fait paraître les jurassiques au jour dans le pays de Bray, a indiqué la possibilité que la vallée de la Seine et celles qui descendent à la mer parallèlement à la Béthune, dussent leur origine à une même action souterraine.

A cet égard, l'attention doit particulièrement être attirée par la manière dont les couches de la craie, qui se montrent si régulièrement horizontales sur le bord de la mer, s'y trouvent brusquement découpées en une ligne de hautes falaises formant le contour du côté Sud du grand golfe, dont le fond est occupé par l'embouchure de la Somme.

Immédiatement se présente à l'esprit cette question :

Qu'est devenu le prolongement de couches si puissantes, et comment a-t-il disparu?

Sans doute, on reconnaît bien vite que cette ligne de falaises reste continuellement exposée à une action destructive, tant de la mer que des agents atmosphériques, qui la fait reculer en arrière, et des aiguilles de rocher, isolées, dans lesquelles on retrouve des fragments conservés de la partie détruite de la falaise, sont restés comme des témoins de la position plus avancée vers la mer que cette falaise occupait à une époque reculée. Cependant, ce n'est pas dans ce genre d'action que nous pourrions trouver la cause de la disparition générale du prolongement des couches de la craie vers l'Angleterre, mais dans un refoulement dans le sol de tout ce prolongement de couches, refoulement d'où est résultée une vaste dépression qu'ont remplie les eaux de la mer, et nous en avons une preuve dans cette circonstance qu'il est possible de reconnaître en avant des falaises la position même de la ligne de brisure, à partir de laquelle s'est fait ensuite sentir, du côté de la terre, l'action destructive de la mer.

Cette position se trouve, en effet, nettement indiquée en face de Fécamp, à 300 mètres environ en avant de la falaise, par la manière brusque dont se terminent, du côté de la pleine mer, les lits horizontaux de bancs, prolongement de la base de la falaise, qui ne découvrent qu'à marée basse et résistent à l'action de la mer. Immédiatement en avant du bord avancé de ces bancs, laissé à sec par la mer lorsqu'elle se retire, on trouve de 7 à 8 mètres de profondeur d'eau dans les plus basses mers ; ainsi, à cet endroit, les bancs de rocher se sont évidemment trouvés coupés par un accident géologique, car, si le prolongement a disparu, il est impossible d'en trouver la cause dans l'action de la mer, restée sans



effet sur la partie des mêmes bancs s'étendant du côté de la terre jusqu'au pied de la falaise.

Nous serons donc fondé à voir dans la disposition de nos falaises un effet de dislocation du sol, et à attribuer la présence de la mer sur nos côtes à une grande fente ou faille, dont tout le bord Ouest, sur une très grande largeur, aura été refoulé de plus de 130 mètres dans le sol, pendant que le côté Est restait en place.

Je ferai aussi remarquer que l'avancement total de la destruction de la falaise par la mer, que nous devons limiter, comme on le voit, à 300 mètres seulement, en face de Fécamp, pour tout le temps écoulé depuis le moment où, antérieurement à l'époque actuelle, a eu lieu le phénomène géologique dont nous nous occupons, montre que l'avancement annuel de cette destruction ne peut être qu'excessivement faible, et si on parvenait un jour à mesurer avec précision cet avancement annuel, on pourrait alors en conclure le temps écoulé depuis que cette partie de la Manche a reçu sa disposition actuelle.

Le refoulement dans le sol, suivant une ligne de brisure arrondie, d'une aussi grande masse saillante, n'a pu avoir lieu sans qu'une énorme pression ne fût exercée contre la masse concave des falaises qui lui faisaient face du côté opposé de la brisure, de cette pression devaient résulter dans la masse concave des fentes normales à la ligne de brisure, et, ainsi, on peut également expliquer par ce refoulement l'origine de la suite des vallées qui débouchent dans la Manche, depuis celle de Fécamp jusqu'à celle de la Canche dans des directions presque normales au contour de la côte. Il faut aussi remarquer qu'au point où la pression a dû

être la plus forte, au fond du golfe, s'est précisément ouverte la vallée dont la longueur est la plus grande, celle de la Somme, et que, à mesure qu'on s'en écarte d'un côté et de l'autre, la longueur des fentes et par suite celle des vallées diminue graduellement.

Comme effet de ces fentes, je dois encore signaler l'interruption brusque en face de l'ouverture de chaque vallée se rendant à la mer, des bancs de la base de la falaise qui se montrent à découvert à marée basse de chaque côté de la fente, et se prolongent à une certaine distance en mer, comme nous l'avons dit plus haut.

Si la dislocation du sol dont nous venons de nous occuper a donné à la partie du département qui touche à la mer la configuration que nous y avons remarquée, c'est également à une grande dislocation, très probablement conséquence de la précédente, car elles paraissent contemporaines, que l'intérieur du département doit sa disposition topographique si caractérisée.

Dans la vallée de la Béthune, ouverte comme les autres vallées qui lui sont parallèles par la dislocation du bord de la mer, se produisait un soulèvement dont le premier effet était d'agrandir et d'allonger la fente qui avait donné naissance à la vallée, et, par suite d'un écartement des bords de cette fente, en même temps que d'un relèvement plus prononcé de son côté Sud-Ouest, la partie supérieure des jurassiques était amenée au jour, au fond de ce même côté de la fente, et soulevée jusqu'à atteindre le niveau occupé par la craie blanche dans les bords de cette même fente.

Telle a été la cause de l'apparition, en cet endroit, des terrains argileux qui ont formé le pays de Bray.

En même temps, à une distance d'environ quarante

kilomètres vers le Sud-Ouest, le mouvement d'oscillation du sol produisait comme contre-coup de ce soulèvement, suivant une direction générale parallèle à celle suivant laquelle s'ouvrait le pays de Bray, une brisure par refoulement et écrasement, qui fendait le sol suivant une ligne décrivant de très grandes sinuosités, et, de chaque côté de cette ligne, les parties saillantes des sinuosités, refoulées dans le sol, s'abaissaient en s'inclinant devant les parties rentrantes du côté opposé de la brisure, qui restaient en place, découpées à pic comme les falaises du bord de la mer.

Cette fente a servi depuis de passage à de grands courants d'eau qui, par leurs érosions, l'ont élargi et en ont garni le fond d'une épaisse couche d'alluvion, et elle est devenue la partie de la vallée de la Seine qui, là où elle se trouve le plus rapprochée du pays de Bray, de Gail- lon jusqu'au-delà de Caudebec, décrit de si grandes sinuosités.

Les parties de la masse du terrain, qui se sont inclinées par leur refoulement dans le sol, ont formé les presque-îles qu'entoure le cours de la Seine, dont nous voyons le sol se relever en pente douce depuis le fond de la vallée, sur le bord du fleuve, jusqu'aux isthmes par lesquels ces presque-îles se relieut, d'un côté et de l'autre de la vallée, dans l'Eure et dans la Seine-Inférieure, au plateau élevé dans lequel cette vallée a été ouverte; enfin, les parties rentrantes des bords de la brisure, restées en place en face de celles qui étaient refoulées dans le sol, sont devenues les hauteurs et les rochers coupés à pic qui bordent les convexités du cours de la Seine.

Remarquons ici que, par un effet de compression

semblable à celui que le refoulement de la Manche a exercé sur les côtes du golfe de la Somme, du côté Nord-Est de la vallée de la Seine où la masse du terrain en mouvement jusqu'au pays de Bray offrait une moindre résistance que du côté opposé, il s'est ouvert des fentes au fond de chacune des concavités de ce bord de la brisure, et ces fentes, qui se sont ramifiées en pénétrant dans la masse du terrain, sont devenues la suite de vallées latérales qui tombent dans celle de la Seine avec leurs confluent précisément au fond des convexités de la rive droite. Deux de ces vallées, celles de l'Andelle et de l'Epte, ont même pénétré jusque dans le pays de Bray, en en recoupant la falaise Sud-Ouest.

Avant d'avoir éprouvé ces mouvements de dislocation dont les effets ont été si prononcés, les couches de la craie, dans leur ensemble, avaient déjà été soumises à des actions moins fortes qui y avaient produit des flexions. Ainsi, les couches de la base des crétaées qui se relèvent, d'un côté à Rouen, où elles se voient dans la partie inférieure de la côte Sainte-Catherine dont le gisement de fossiles est si souvent cité (les mêmes bancs se suivent du Mont-Riboudet par Darnétal jusqu'à la Mivoie), d'un autre côté, vers l'embouchure de la Seine, où la falaise du cap de la Hève en montre une coupe complète, restent cachées sous le sol dans l'espace intermédiaire, et c'est la craie blanche seule qui s'y montre dans les escarpements des bords de la vallée de la Seine.

Entre Fécamp et Lillebonne s'observe un autre dérangement des couches de la craie, déjà signalé par M Passy. Ce dérangement s'annonce à Fécamp par un relèvement prononcé des couches vers le Sud, ainsi

qu'on le reconnaît en suivant les bancs de la craie verdâtre, généralement nommée craie chloritée, qui affleurent au niveau de la mer à la base de la falaise du côté Nord de la vallée, s'étendent sous la ville où ils ont été exploités dans de grandes carrières souterraines, et se suivent jusqu'à une certaine distance dans la vallée de Ganzeville et dans celle du Val-aux-Clercs par laquelle le chemin de fer de Fécamp s'élève sur le plateau du pays de Caux avec une pente de plus de 1 1/2 pour cent.

On voit dans cette dernière vallée les bancs de la craie se relever avec une pente même un peu plus forte que celle du chemin de fer, approchant par conséquent de 2 0/0. La contre-pente de ce relèvement se retrouve entre Bolbec et Lillebonne où les bancs de la craie chloritée reparaissent au jour.

Si ce dérangement prononcé dans l'horizontalité des couches de la craie ne s'observe pas dans la falaise du bord de la mer entre Fécamp et Yport, la cause en est qu'il existe en cet endroit une faille partant de la pointe de la falaise, près de l'établissement des bains de mer de Fécamp, et se dirigeant vers le Sud légèrement Est. Pendant que la partie du terrain à l'Est de la faille, dont dépend la falaise Nord, a éprouvé le mouvement de relèvement dont je viens de parler, le côté Ouest, avec la falaise Sud, n'a point bougé.

Quant à l'époque à laquelle se sera produit ce dérangement de couches, si l'on fait attention qu'il est recouvert entre Fécamp et Bolbec par les terrains superficiels qui s'étendent sur toute la craie, et sans que, dans cet endroit, on remarque dans la position de ces terrains les changements de niveau qui, dans les presqu'îles de

la vallée de la Seine, sont résultés de ce que les terrains superficiels déjà déposés ont été entraînés avec la masse de la craie dans les refoulements produits par la brisure, on devra considérer l'accident dont nous parlons comme antérieur au dépôt des terrains superficiels du pays de Caux, et, par suite, comme bien antérieur aux dislocations de la Manche et de la vallée de la Seine, évidemment postérieures au dépôt de ces mêmes terrains superficiels.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui se rattache à notre sujet, nous avons aussi à rechercher quelles ont pu être les actions auxquelles est due l'ouverture qui donne passage à la Seine pour se jeter dans la mer.

D'un côté, nous voyons cette ouverture se rattacher à la dislocation à laquelle est due la Manche, comme si le refoulement de toute la masse du terrain, de ce côté, avait entraîné dans son mouvement un grand fragment que la brisure de la vallée de la Seine, de son côté, pouvait également tendre à détacher et à rendre indépendant de la masse du reste du terrain, qui restait en place des deux côtés de l'ouverture, avec les prolongements des couches se correspondant exactement aux mêmes niveaux, ainsi qu'on peut le reconnaître en comparant les bancs jurassiques du cap de la Hève à ceux qui leur font face à Criquebeuf, sur la côte du Calvados.

L'ouverture de l'embouchure de la Seine-Inférieure forme, en effet, un véritable trait d'union entre la dislocation de la vallée de la Seine et celle de la Manche, montrant par-là que ces deux dislocations, ainsi que celle du pays de Bray, dont les corrélations avec celle de la vallée de la Seine sont si évidentes, se rattachent à un seul événement géologique.

Et il ne faut pas oublier qu'à Rouen, à l'entrée de la vallée de Robec, se présente un exemple analogue d'un morceau détaché de la masse des coteaux de la rive droite, et refoulé dans le sol par le grand mouvement de refoulement de la rive gauche.

C'est sur ce morceau, refoulé de 35 mètres, ainsi que l'ont montré des sondages, que se trouve placée la partie moyenne de la ville de Rouen, avec la Cathédrale, Saint-Maclou et Saint-Ouen.

A l'embouchure de la Seine, le même fait se serait produit, mais beaucoup plus en grand, ce qui le mettrait d'ailleurs en rapport avec la grandeur du refoulement de la Manche auquel il se rattache.

Cette même action nous expliquerait l'ouverture, d'un côté, dans la côte du Calvados, des fentes qui ont produit les vallées de l'Orne, de la Dive, de la Touque, de la Rille, et, de l'autre côté, dans la côte de la Seine-Inférieure, de la vallée de Montivilliers.

Vers le fond de l'ouverture, l'embouchure de la Seine, là où la baie se relie aux sinuosités caractérisées de la vallée, prend elle-même la forme sinueuse dans le golfe du Marais-Vernier avec la pointe de Tancarville lui faisant face, et surtout dans le golfe de Lillebonne, au milieu duquel s'avance la pointe de Quillebeuf.

Ce dernier golfe présente même tous les caractères des sinuosités qui lui font suite, puisque dans le fond de la concavité de la rive Nord s'est ouverte une vallée, celle de Lillebonne et de Bolbec, et que, dans la pointe de Quillebeuf, le terrain s'abaisse comme dans les autres presque-îles.

On pourrait donc voir, dans la pointe de Quillebeuf, le reste d'une presque-île refoulée dans le sol, comme

celles qui lui succèdent en amont, presque ille que, plus tard, le passage des grands courants descendant de la vallée de la Seine aurait rongée de deux côtés, d'abord, en entrant dans le golfe de Lillebonne, et, ensuite, en ressortant. Le même effet, dans le Marais-Vernier, aurait fini par ronger la presqu'île, qui devait primitivement s'avancer en avant de la pointe de Tancarville, et forcer le courant à contourner le fond du golfe.

Ces courants ont produit à Rouen, dans la côte de Bonsecours, des érosions qui ont reporté le pied de la côte à 1,550 mètres du point où s'était ouverte la brisure; près de Paris, de vastes étendues ont été dénudées sur de grandes épaisseurs, ces courants ont donc pu produire les effets que nous observons dans les deux golfes qu'ils traversaient pour se jeter dans la mer.

Je viens, dans ce qui précède, d'essayer d'esquisser ce qu'on pourrait appeler l'histoire géologique locale de la Seine-Inférieure, telle qu'on peut la lire dans les principaux traits dont le sol du département a conservé l'empreinte, et on voit que, postérieurement au relèvement de couches qui se montre à Fécamp et à Bolbec, c'est à des actions souterraines, ayant principalement manifesté leurs effets d'une manière distincte le long de la côte, dans le pays de Bray et dans la vallée de la Seine, mais qui paraissent s'être rattachées les unes aux autres pour ne former qu'un même événement géologique, que la Seine-Inférieure est redevable d'être traversée par un grand fleuve, de posséder les riches pâturages du pays de Bray, d'être sillonnée de nombreux cours d'eau auxquels elle doit en partie son industrie, d'avoir, enfin, ses côtes baignées par la mer.

---



DESCRIPTION SCIENTIFIQUE  
DE LA FRANCE.

PARTIE BOTANIQUE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

AVANT-PROPOS.

Il y a un an que l'on communiquait à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen un programme de questions posées par M. le Ministre de l'instruction publique à toutes les Sociétés savantes.

Il s'agissait de la description scientifique de la France, œuvre laborieuse qui devra profiter beaucoup à la science. En effet, combien d'observations négligées ou incomplètes, combien de faits ignorés peuvent être mis en lumière. De la réunion, de la comparaison de ces documents, il sortira certainement des déductions utiles, des lois générales, de nouveaux faits acquis. Ainsi, la géographie botanique, encore dans l'enfance, trouvera dans l'examen des stations fournies par chaque département les bases que l'on cherche encore pour

l'asseoir. Les habitats des plantes relevés nous renseigneront sur leur aire d'extension.

A un point de vue moins exclusivement scientifique, la description générale et complète de la France est une œuvre nationale qui doit trouver des sympathies et des auxiliaires dans tous les corps savants. L'Académie de Rouen a entendu l'appel fait par le Ministre, et elle a compris qu'il était de son devoir d'y répondre. Grâce au zèle inépuisable et à la direction éclairée de notre honorable secrétaire de la classe des Sciences, le travail a été distribué entre les personnes, membres ou non de l'Académie, dont le concours pouvait être utile, et qui ont bien voulu accepter l'invitation qui leur était adressée.

Tout en concourant à élever l'édifice commun, ces travaux doivent réaliser dès à présent pour notre département un avantage bien désirable, c'est sa description scientifique complète.

Les heureux résultats que nous venons d'exposer ne sont possibles qu'à la condition que chacun accomplira la tâche qui lui est confiée. Il faut convenir qu'elle est souvent monotone et ardue, et que l'on n'y est pas complètement préparé. Pour notre compte, nous devons déclarer que si nous n'avions pris conseil que de nos connaissances acquises, nous aurions voulu réunir des documents plus-complets avant de les publier. Pour la botanique, il faut être armé de faits et d'observations qui ne s'acquièrent que par des explorations multipliées, explorations qui exigent des loisirs qui nous manquent. Beaucoup de localités du département n'ont pas encore été visitées par nous, et aucune au point de vue spécial qui nous occupe. Cependant, soutenus par l'expérience de plus de vingt années d'herborisations dans

le département, nous nous sommes mis à l'œuvre afin de faire preuve de bonne volonté, de provoquer et de faciliter même des travaux analogues, et de répondre, dans la mesure de nos forces, à la sollicitude du gouvernement.

Nous donnerons ici un exposé sommaire de notre travail, avec quelques réflexions qui nous paraissent nécessaires. D'après le plan général adopté par le programme officiel, il se divise en trois parties :

1° *Le Catalogue.* — Pour la Cryptogamie, aucun travail un peu important n'avait jamais été publié; tout se borne à une simple liste de Lichens, de M. Levieux, et au *Muscologia rotomagensis*, ouvrage plus méthodique et plus complet de M. Béhéré. L'abbé Leturquier avait réuni bon nombre d'éléments précieux, que la mort l'a empêché d'utiliser. M. Duboc, du Havre, qui a beaucoup étudié les hydrophytes de cette localité, n'a rien publié. Le Catalogue que nous faisons connaître aujourd'hui, contient plus de 1,600 espèces ainsi réparties : Algues, 180; Champignons, 900; Lichens, 300; Mousses, 170, et les autres petites familles, environ 100 espèces. — Pour les Phanérogames, la Flore de Leturquier et celle de M. de Brébisson, comprenant toute la Normandie, avaient déjà enregistré les richesses de notre département, mais aucun ouvrage n'avait encore dégagé, mis en relief la végétation particulière de la Seine-Inférieure.

2° *Les Herborisations* (1). — Nous avons indiqué

(1) Nous avons cru ne devoir demander à l'Académie que l'impression du Catalogue, comme étant la partie la plus importante de notre travail. Les deux autres se trouvent aux Archives.

quelques itinéraires botaniques, propres à guider les botanistes dans les localités les plus riches du département, sans préjudice des conseils que nous serons toujours heureux de donner à ceux qui voudraient y faire quelques excursions.

3° *Géographie botanique*. — Nous avons exposé dans le préambule de cet article l'imprévu de cette question. En l'absence d'une méthode rigoureuse et généralement adoptée, nous avons groupé nos espèces en catégories plus ou moins arbitraires, dont le nombre ou les limites se modifieront certainement par des observations nouvelles.

Nous terminerons en exprimant notre gratitude aux personnes qui ont bien voulu nous fournir quelques renseignements. Nous avons reçu de MM. Duboc et Beauregard, du Havre, des documents précieux sur les plantes de cette localité. Un de nos plus honorables collègues, M. J. Rondeaux, nous a communiqué des études intéressantes de son aïeul, M. Rondeaux de Setry, sur les champignons des environs de Rouen. Nous devons aussi à M. le colonel Debooz, de Salmonville, et à M. Eugène Pouchet, dont nous déplorons la perte récente, la connaissance de quelques espèces nouvelles et de localités inédites. Enfin, nous avons puisé beaucoup dans les travaux de notre regretté confrère Leturquier-Delongchamp, dont nous possédons les manuscrits et les collections, où nous avons trouvé consignées beaucoup d'observations utiles de MM. A. Le Prevost, Levieux et A. Passy.

Quelque incomplet que soit notre travail, nous le livrons avec l'espoir qu'il contient déjà des données utiles, et qu'il est un pas de fait dans une voie féconde.

Nos travaux ultérieurs tendront sans cesse à en combler les lacunes et à en corriger les imperfections.

BLANCHE. A. MALBRANCHE.

---

*Explication des signes adoptés conformément au programme :*

- † indique les espèces cultivées ;  
 \* — — — naturalisées ,  
 † — — — que nous avons trouvées nous-mêmes ;  
 ? — — — dont l'existence dans le département nous paraît douteuse.

Pour indiquer la durée, nous nous sommes servis des signes en usage.

T C, pour tres commun ; C, commun ; A C, assez commun ; A. R, assez rare ; R, rare , T. R, tres rare

---

*Abbreviations diverses .*

*Dub.* — Duboc.

*Fl. de Norm.* — Flore de Normandie (De Brébisson)

*Fl. de R.* — Flore des environs de Rouen (Leturquier).

*Herb. Let. H. Let* — Herbarium Leturquier

*Le Prev.* — Le Prevost.

*Let.* — Leturquier (dans ses notes).

*R. de Set.* — Rondeaux de Setry.

---



**Coccochloris** sp. . . . Spreng. — Sur les planches d'un toit. Rouen.

**Oscillaria princeps** Vauch. — A la surface des eaux stagnantes, fossés; Petit-Quevilly.

— **viridis** Vauch. — Sur la terre.

— **muralis** Vauch. — Pied des murs.

— **parietina** Vauch. — Murs des fontaines; le Havre (*Dub.*).

— **vaginata** Vauch. — Pierres humides, vieux sureaux (*Let.*).

— Plusieurs espèces indéterminées

**Calothryx pulvinata** Ag. — Dignes de l'Heure au Havre (*Dub.*).

**Rivularia dura** Fl. dan. — Sur les plantes aquatiques, eaux douces, tranquilles; mare des saulx, à Rouen! Saint-Léonard, près Fécamp!

**Conferva rupestris** L. — Sur les rochers. Veules, le Havre, Dieppe.

— **glomerata** L. — Sources, bassins du Jardin des Plantes, eaux douces. Rouen, le Havre.

— **parasitica** D. C. — Parasite sur la précédente. Source de Saint-Filleul! Rouen.

— **sordida** Roth. — Fossés d'eau stagnante. Rouen.

— **capillaris** L. — Eaux vives. Saint-Martin-du-Vivier, Quevilly.

— **rivularis** L. — Eaux courantes. Saint-Martin-du-Vivier.

— **crispata** Roth. — Bassins du Jardin des Plantes; Quevilly.

— **bullosa** L. — Fossés.

— **crispa** D. C. (*Herb. Let.*).

**Conferva amphibia** L. — Sur le déversoir du moulin de St-Martin-du-Vivier! ainsi nommée par Leturq., et en synonyme *Chantransia polymorpha*.

— **vesicata** Ag. — Sur les feuilles tombées dans l'eau; Quevilly (*Let.*).

— **refracta** Roth. — Mares d'eau saumâtre à l'Heure (*Dub.*).

— **sericea** Huds. Jeté à la côte; le Havre (*Dub.*)

— **ferruginea** Roth. — Parasite sur le *Fucus serratus* et autres (*Dub.*).

— **linum** Roth. — Fossés; le Havre (*Dub.*). Rare.

— **tomentosa** Dillw. — S. le *Fucus nodosus* (*Leturq.*)  
Probablement le *C. ferruginea* Roth.

**Draparnaldia glomerata** Ag. — Eaux courantes; Forges-les-Eaux!

— **tenuis** Ag. — Mares près de Brionne (Eure).  
Nous avons indiqué quelques espèces du département de l'Eure qui doivent exister vraisemblablement dans le nôtre.

— **plumosa** Ag. — Petites sources de Rouen (*Let.*).

#### B ULVACEES.

**Palmella hyalina?** Fossés à Saint-Georges-l'Abbaye!

— **cruenta** Ag. — Au pied des murs; le Havre (*Dub.*).

— **prodigiosa** Montg. — Observée chez M<sup>me</sup> Ricard au château du Parquet, en 1856, par M. le docteur Montagne.

**Bangia fuscopurpurea** Lyngb. — Le Havre, jetée du Sud-Est (*Dub.*).

**Ulva latissima** Lam. — Le Havre, Dieppe.

— **umbilicalis** L. — Dieppe (*Let.*)



- Ulva ventricosa** D. C. — Veules, Fécamp, Etretat  
 Dans les eaux douces et les eaux saumâtres.
- **intestinalis** L. — Eaux douces et saumâtres (*Dub.*).
- **compressa** D. C. — Sur toutes nos côtes maritimes. — Var<sup>s</sup> **crispata** Lyngb. — **nana** Crouan. Fécamp. — **crinita** Ag. Fécamp. Sources de Grandval! Le Havre (*Dub.*). — Cette plante ressemble beaucoup au *Conf. arcta* Ag.
- **fistulosa** Huds. — Dieppe, sous les falaises de l'Ouest (*Let.*).
- **lubrica** Roth. (*Herb. Let.*).
- Porphyra vulgaris** Ag. — Le Havre.

## C. HYDRODYCTIONS

- Hydrodyction utrioulatum** Roth. — Eaux douces, Saint-Georges-l'Abbaye. Quatre-Mares (*Let.*)

## D. NOSTOCHINEES.

- Nostoc commune** Vauch. — Sur la terre, après les pluies, surtout dans les sols calcaires.
- **lichenoides** Vauch. — Sur les pierres, les bois et la terre.
- **verrucosum** Vauch. — Sur les pierres des petites rivières (*Let.*)
- **vesicarium** D. C. — Sur la terre (*Let.*).
- **sphaericum** Vauch. — Sur la terre, au bord des eaux stagnantes. (Nous l'avons trouvée dans l'Eure.)
- **coriaceum** Vauch? — Canteleu (*Herb. Let.*).

**Alcyonidium diaphanum** Lam. — Le Havre (*De C.*, Fl. fr. II, p. 6). Dieppe (*Let.*). Ce genre ne se trouve pas dans Payer, dont nous avons suivi autant que possible la classification.

*E. ZYGNEMEEES.*

- Zygnema stellinum** Ag. — Trouvé à Brionne (Eure).  
 — **nitidum** Ag. — Eaux tranquilles, Quevilly; Saint-Georges.  
 — **decimum** Ag. — Quevilly  
 — **lutescens** Duby. — Quevilly. Eaux stagnantes.  
 — **serpentina** Duby. — Sur la terre; Saint-Aignan.  
**Spirogyra quinina** Kutz. — Eaux douces; Quevilly

*F. VAUCHERIACEES.*

- Vaucheria terrestris** D C — Sur la terre.  
 — **cæspitosa** D. C. — Près des sources, des moulins. Plusieurs espèces indéterminées.  
**Bryopsis arbuscula** Lam. — Jeté sur le rivage (*Let.*).  
 — **hypnoides** Lam. — Fossés du fort, au Havre (*Dub.*)  
**Ectocarpus firmus** Ag. — Etretat; dans les cavités des roches couvertes à chaque marée.  
 — **littoralis** Lyngb. — Sur les pierres à l'entrée du port, le Havre (*Dub.*). Saint-Valery (*Let.*).  
 — **siliculosus** Lyngb. — même localité (*Dub.*).  
**Codium tomentosum** Ag. (*H. Let.*).  
**Choetophora pisiformis** Ag. — Eaux douces, fixé aux plantes, aux débris; commun à Quevilly.  
 — **endiviæfolia** Ag — Quevilly! fossés.

- Batrachospermum moniliforme** Roth. — Eaux rapides, fixé aux pierres dans les cressonnières ; Saint-Martin-du-Vivier ! le Havre (*Dub.*).
- **intricatum** Vauch. — Sources, fontaines (*Let.*).
- Thorea ramosissima** Bory. — Sur les vieux bois immergés, port de Rouen.
- Sphacelaria pinnata** Lyngb. — Le Havre, jeté à la côte, parasite sur le *Fucus siliquosus* (*Dub.*).
- **coespitula** Lyngb. — Parasite sur le *Cystoseira fibrosa*. Le Havre (*Dub.*).
- **scoparia** Lyngb. (*Herb. Let.*).
- Cladostephus verticillatus** Hook — Jeté à la côte, le Havre (*Dub.*).
- **spongiosus** Ag. — Dignes, roches ; au Havre (*Dub.*).
- Scytosiphon filum** Ag. Le Havre (*Dub. Let.*).
- Lemanea fluviatilis** Ag (*Herb. Let.*).
- Halysieris polypodioides** Ag. — Fécamp (*Let.*)
- Dictyota ciliata** Lam. — Dieppe, sous le fort blanc (*Let.*)
- **dichotoma** Lam. — Dieppe, roches sous-marines (*Let.*). Le Havre (*Dub.*). — Var. **intricata** Ag. Fécamp !
- Laminaria saccharina** Lam. — Commun sur les plages maritimes.
- **phyllitis** Lam. — Le Havre.
- **digitata** Lam. — Le Havre, rochers de la Hève, Dieppe, Fécamp.
- **flexicaulis** Lejolis. — Fécamp !

## G. CHARAGNES.

(Renvoyées, avec la plupart des auteurs, aux cellulaires acrogènes, Fam. 6 du programme.)

## H. FUCACÉES.

- Fucus serratus** L. — Commun sur toutes les côtes  
 — **ceranoides** L. — S. les pierres, les digues; le Havre (*Dub.*).  
 — **vesiculosus** L. — Commun. — Var<sup>s</sup> **evesiculosus** Crouan. Le Havre. — **spiralis** Turn. Jeté à la côte. Le Havre (*Dub.*). — **angustifolius** Turn. Id.  
 — **canaliculatus** Huds. — Côtes de la Manche (*Let.*).  
**Himantalia lorea** Lyngb. — Jeté à la côte, le Havre.  
**Halidrys siliquosa** Lyngb. — Fréquent sur les plages.  
 — **nodosa** Lyngb. — Sur les côtes.  
**Cystoseira fibrosa** Ag. — Dieppe, rejeté par les flots (*Let.*). Le Havre (*Dub.*).  
 — **ericoides** Ag. — Dieppe, Fécamp, Saint-Valery (*Let.*). — Var<sup>s</sup> **sedoides** et **corniculatus**. Avec le type (*Let.*).  
 — **mucronata** Ag. — Jeté à la côte. Le Havre (*Dub.*).  
 — **abrotanifolia** Ag. — Jeté à la côte (*Let.*)  
**Sargassum bacciferus** Ag. — Dieppe (*Let.*).  
**Desmaretia viridis** Lam. — Dieppe (*Let.*).  
 — **ligulata** Lam. — Le Havre, jeté à la côte (*Dub.*). très rare.  
 — **aculeata** Lam. — Jeté à la côte (*Let.*).  
**Furcellaria lumbricalis** Lam. — Dieppe! Le Havre (*Dub.*).  
 — **fastigiata** Huds. — Dieppe. Le Havre (*Dub.*)

## I CORALLINES.

- Corallina alba** Tourn. — Fécamp.  
 — **squamata** Ellis. — Fécamp!

## J. CALLITHAMNIÉES.

- Callithamnion coccineum** Lyngb. — Dieppe, le Havre !  
 — **roseum** Lyngb. — Sur les pieux; le Havre (*Dub* ).
- Ceramium rubrum** Ag. — Rejeté sur les côtes — Var<sup>s</sup>  
**nodulosum**. — Dignes, jetées; le Havre (*Dub* ). —  
**intermedium** (**Bovyna rubra intermedia** Gaill.)  
 — Parasite sur le *Chorda filum*. Le Havre (*Dub.*)  
 Rare. — **secundatum**. Le Havre; jetées. (*Dub.*)
- **Delongchampii** Chauv. — Fécamp !
- **ciliatum** Ellis — (*Let.*).
- **diaphanum** Ag. — jeté à la côte, sur tout le littoral
- **elongatum** Roth. — Le Havre, jeté à la côte.
- **equisetifolium** D C. — id id (*Dub* ).
- **tetragonum** Ag. — id. id (*Dub.*).
- **setaceum**. *Dub.* — (*Herb. Let.*)
- **Turneri** Roth. — Le Havre, jeté à la côte (*Dub.*).  
 Rare. (Il y a dans l'herb. de Leturquier un *Ceramium Felixiei*, dédié au fils de M. Boucher, qui est très voisin du *Turneri*, s'il en diffère. Il a été trouvé à Dieppe.
- **repens** Ag. v<sup>s</sup> **tenellum** Gaill. — Le Havre, sur les roches près la jetée du N.-O. (*Dub.*).
- Ptilota plumosa** Ag. — Sur tout le littoral.
- Hutchinsia** (1) **badia** Ag. — Le Havre; fossé des fortifications (*Dub.*).
- **divaricata** Ag. — Le Havre; jeté à la côte (*Dub* )  
 Rare

(1) Genre non admis par Payer;

## K. GIGARTINÉES.

- Dumontia interrupta** Lam. — Le Havre, jeté à la côte  
 — **incrassata** Lam. — Dieppe.  
 — **triquetra** Lam. — Fécamp (*Dub.*).
- Halymenia palmata** Ag. — Le Havre; Fécamp; Dieppe  
 — Var<sup>s</sup> **marginifera** Stack. Le Havre.  
 — **ciliaris** Lam. — Saint-Valery; Dieppe, Fécamp.  
 — **lacerata** Duby. — Le Havre! Fécamp, Dieppe, Saint-Valery (*Let.*).  
 — **ciliata** Lam. — Le Havre, Fécamp, Dieppe. — Var<sup>s</sup> **jubata** Turn. Fécamp.  
 — **bifida** Lam. — Le Havre, Dieppe, Fécamp.  
 — **palmetta** Lam. — Le Havre, Dieppe. — Var<sup>s</sup> **Ellisia** Chauv. Le Havre (*Dub.*).  
 — **rubens** Duby. — Le Havre (*Dub.*); toute la côte, Dieppe (*Let.*).  
 — **membranifolia** Lam. — Le Havre, Dieppe (*Let.*).  
 — **edulis** Ag. — Le Havre (*Dub.*). Fécamp!  
 — **Gmelini** Duby — Le Havre (*Dub.*); Saint-Valery, Fécamp (*Let.*).  
 — **ocellata** Lam. — Fécamp, roches à l'Ouest (*Let.*).  
 Très rare.
- Gelidium corneum** Lam. — Fécamp! roches à l'Est.  
 — **clavatum** Lam. — Dieppe; Saint-Valery; Fécamp! Rochers et parois des jetées au Havre.  
 — **crinale** Lam. — Dieppe; Fécamp! Saint-Valery (*Let.*); le Havre, roches sous la Hève (*Dub.*)  
 — **coronopifolium** Lam. — Dieppe, (*Let.*).
- Grateloupia filicina** Ag. — Le Havre, jeté à la côte (*Dub.*).
- Gigartina confervoides** Lam. — Le Havre, jeté à la côte; Dieppe. — Var<sup>s</sup> **procerrima** (Turn.)

- Gigartina Griffithsiæ** Lam. — Dieppe, sous le fort blanc (*Let.*).
- **purpurascens** Lam. — Le Havre, jeté à la côte (*Dub.*) ; Dieppe.
- **plicata** Lam. — Le Havre, jeté à la côte (*Dub.*).
- **pistillata** Lam. — Le Havre, Dieppe (*Let.*).
- **subfusca** Ag. — Le Havre (*Dub.*) ; Dieppe (*Let.*).
- **pinastroides** Ag. — (*Herb Let.*).
- Polyides rotunda** Gaill. — Dieppe (*Let.*).
- Chondrus crispus** Duby — Le Havre ; Fécamp ; Saint-Valery.
- **mamillosus** Gaill. — Le Havre ; Dieppe ; Saint-Valery.
- **norvegicus** Lam. — Dieppe ; sur les roches de l'Ouest qui ne découvrent qu'aux grandes marées (*Let.*), Le Havre (*Dub.*). Rare.
- **pygmeus** Lam. — Fécamp (*Let.*). Placé dans les lichens par quelques auteurs : *Lichina pygmea* Ag

## L. LOMENTARIACÉES.

- Lomentaria opuntia** Gaill. — Dignes de l'Heure, au Havre (*Dub.*) Fécamp (*Let.*) ?
- **articulata** Lyngb. — Fécamp ! — Le Havre (*Dub.*) Dieppe, (*Let.*), sur les rochers et les grands Fucus.
- **capillaris** Gaill. — (sub *Kaliformia*). — Dieppe, jeté à la côte.
- **Turquieri** Gaill. (sub *Kaliformia*). — Dieppe, jeté à la côte (*Let.*).
- **vermicularis** Lam. — (*Let.*).
- **tenuissima** Lam. — Sur les roches et les grandes espèces d'Hydrophytes (*Let.*).

- Lomentaria dasiphyllus** Lam. — Jeté à la côte (*Let.*).  
 — **kaliformis** Gaill. — Dieppe (*Let.*).
- Polysiphonia polymorpha** Dub. — Parasite sur le *Fucus nodosus*. Le Havre (*Dub.*).  
 — **fucoïdes** Grev. — Dignes, rochers ; le Havre, Dieppe.  
 — **byssoïdes** Grev (*H. Let.*).  
 — **Brodiaei** Dub. — Jeté à la côte, le Havre (*Dub.*).
- Chondria pinnatifida** Ag. — Rochers, digues, le Havre, Dieppe.  
 — **obtusa** Ag. — Saint-Valery (*Let.*).
- Delesseria hypoglossum** Lam — Le Havre, roches sous la Hève ; Dieppe ; Fécamp ; Saint-Valery.  
 — **alata** Lam. — Le Havre (*Dub.*), Dieppe, Saint-Valery (*Let.*).  
 — **ruscifolia** Lam. — Le Havre (*Dub.*) ; Dieppe ; Fécamp (*Let.*).  
 — **sanguinea** Lam. — Le Havre (*Dub.*) ; Dieppe ; Fécamp ; (*Let.*).  
 — **sinuosa** Lam. — Dieppe ; Fécamp ; Saint-Valery.
- Plocamium vulgare** Lam. — Sur toutes les côtes.  
 Commun.

*Nota.* Beaucoup de lacunes existent sans doute dans ces premières familles du règne végétal. La difficulté des observations, l'absence d'ouvrages spéciaux dans nos bibliothèques publiques, le petit nombre de botanistes qui se livrent à cette étude, rendent les renseignements plus incomplets que dans les autres familles. L'abbé Leturquier n'a pas publié la partie cryptogamique de sa flore, mais il a laissé beaucoup de notes à ce sujet. Nous les possédons, ainsi que son herbier, et nous nous servons de ces documents sous sa responsabilité.



## 2 CHAMPIGNONS (1).

## A. MUCÉDINÉES.

**Himantia cellaris** Pers. — Sur les planches dans les caves.

**Ozonium auricomum** Linck. — Sur les arbres pourris.

— **aureum** Dub. — Sur les mousses et les pierres calcaires.

— **stuposum** Pers. — Dans les lieux souterrains.

— **candidum** Mart. — Sur les feuilles et les rameaux tombés.

**Byssus floccosa** Mart. — Caves et carrières, sur les poutres (*Let.*).

— **argentea** Dub. — Sur les murs humides des maisons.

**Dematium aluta** Linck. — Creux des arbres, poutres des caves (*Let.*).

— **giganteum** Chev. — Anfractuosités des arbres (*Let.*).

— **papyraceum** Linck. — Bois privés d'écorce, écorces sèches (*Let.*).

— **rupestre** Linck. V<sup>s</sup> petriæ. — S. les pierres (*Let.*).

— **violaceum** Pers. — Bois secs et pourris (*Let.*).

— **cinnabarinum** Pers. — Sur l'Agaric de chêne, les vieilles toiles, le bois à demi-pourri (*Let.*)

— **impressum** Pers. — Sur de grands champignons gâtés (*Let.*)

— **ollare** Pers. — Serres de l'ancien Jardin des Plantes (*Herb. Let.*).

— **abietinum** Pers. — Cônes de sapin (*Let.*).

(1) On a suivi la classification du *Botanicon gallicum*.

**Athelia flavescens** Duby. — Sur les feuilles tombées.

**Oidium Tuckeri** Lindl. — Sur les vignes malades.

— **chartarum** Linck. — S. le papier humide.

— **erysiphoides** Fr. — S. les feuil. de l'ortie dioïque, l'automne.

— **monilioides** Linck. — S. la page infér<sup>re</sup> des feuilles vivantes.

— **leuconium** V<sup>s</sup> Rosæ. Desmz. — S. les feuil. des rosiers sauvages.

**Torula antennata** Pers. — Sur les bois coupés, abattus.  
Forêt verte.

— **herbarum** Linck — Tiges mortes, humides.

**Alternaria tenuis** Nees. — Sur les herbes, Quevilly.

**Cladosporium fumago** Linck. — S. les feuilles tombées; tilleul, etc.

— **herbarum** Linck. — S les tig. des plantes (*Let.*).

— **epiphyllum** Linck. — S. les feuil. de peuplier.

— **orbiculare** Walh. — S. les feuilles de pommiers Paradis, dans les jardins. — V<sup>s</sup> pyri.  
S. les feuil. de poirier. Vergers.

**Helmisporium subulatum** Nees. — S. les herb. mortes

— **simplex** Nees. — Bois morts.

— **tenuissimum** Nees. — S. les glumes du blé.

— **genistæ** Fr. — S. le Genêt à balai.

— **velutinum** Linck. — Bois morts (*Leturq*).

— **coelospermum** Linck. — Tiges sèches.

**Racodium cellare** Pers. — Dans les caves, celliers.

(Le *Racod. cornutum* Pers. est l'*Hydnum ater-rimum* Fries).

**Conoplea sphærica** Pers — Sur les rameaux morts  
(Coll. Marquis).

**Arthrinium puccinioides** Kunz. — S. les feuil. des Carex

- Fusisporium roseum** Linck. — S. les pailles humides ;  
le pin sylvestre.
- Sporendonema casei** Desmz. — S. la croûte des fro-  
mages salés.
- Sepedonium micophyllum** Linck. — S. les feuil. des  
végétaux putréfiés, champignons, etc.
- Sporotrichum aureum** Linck. — Feuilles tombées.
- Tricothecium roseum** Linck. — (*Let.*)
- Botrytis umbellata** D. C. — S. les gelées (*Let.*). — Les  
courges qui se gâtent !
- **ramosa** Pers. — S. les tiges mortes.
  - **polyactis** Linck. — Sur l'Eryngium campestre
  - **dendroides** D. C. — S. les champignons gâtés.
  - **rosea** D. C. — Rameaux secs.
  - **lignifraga** D. C. — S. l'écorce de bouleau (*Let.*).
  - **cinerea** Pers. ? — S. les herbes potagères pour-  
ries (*Let.*).
  - **fulva** Linck. — S. la terre, dans les serres (*Let.*).
- Penicillium glaucum** Linck. — S. les substances gâtées.
- **racemosum** Pers. — S. la terre des vergers (*Let.*).
- Coremium citrinum** Pers. — Sur les crottes de rat et  
de souris (*Let.*).
- Eurotium herbariorum** Linck. — S. les plantes sèches  
mal conservées.
- Aspergillus glaucus** Linck. — S. les corps qui se pour-  
rissent.
- **candidus** Linck. — S. les plantes sèches humides.
  - **roseus** Linck. — S. le papier humide (*Let.*).
- Mucor ascophorus** Linck. — S. les corps en putréfac-  
tion.
- **flavidus** Pers. — S. les champignons qui se pour-  
rissent (*Let.*).

**Mucor ramosus** Bull. — S les corps en putréfaction  
(*Let.*).

— **mucedo** Bolt. — S. les corps en putréfaction.

— **caninus** Pers. — S. les excréments des chiens  
(*Let.*).

**Monilia albicans** Pers. — S. les cuirs humides (*Let.*).

(Sous le nom de *M. pulla* Pers. il existe dans l'herbier de Leturquier un cryptogame qui nous paraît le *Chætomium elatum*).

**Stilbum turbinatum** Tod. — Sur un seau de puits !

— **vulgare** Tod — Herbes desséchées (*Let.*).

— **rigidum** v<sup>s</sup> **atrum** Pers. — Sur des chênes, dans un bois taillis ; près le Neubourg (Eure) !

— **piliforme** Pers. — Herbes et bois à demi-pourris  
(*Let.*).

— **tomentosum** Schr. — Parasite sur d'autres champignons (*Let.*).

**Pilobolus cristallinus** Tod. — S. les fientes de vache.  
Prairies de Quevilly !

**Nematogonum aurantiacum** Desmz. — S. le bois travaillé !

**Dinemasporium graminis** Lev. — Tiges mortes de graminées !

**Erineum acerinum** Pers. — S. les érables.

— **vitis** D. C. — S. la vigne.

— **platanoideum** Fr. — S. l'Acer pseudoplatanus.

— **tiliaceum** Pers. — S. les Tilia.

— **populinum** Pers. — S. le Populus tremula.

— **juglandis** D. C. — Sur le noyer.

— **betulinum** Sch. — S. le bouleau.

— **pyrinum** Pers. — S. les poiriers cultivés.

— **Lauri** Lév. S le Laurus nobilis.

- Erineum tortuosum** Grev. — S le bouleau.  
 — **aureum** Pers. — S. le Populus fastigiatus

## B. UREDINEES.

- Oecidium cancellatum** Pers. — Trop commun sur les arbres fruitiers, dans les jardins humides ou ombragés.  
 — **laceratum** Sow. — S. le Cratægus oxyacantha  
 — **cornutum** Pers. — S. le Sorbus aucuparia.  
 — **amelanchieri** D. C. — S. l'amelanchier. Orival!  
 — **berberidis** Gm. — S. l'épine vinette.  
 — **pini** Pers. — S. le Pinus maritima. Forêt de l'Essart  
 — **ranunculacearum** D. C. — S. les renoncules  
 — **elatinum** Alb et Sch. — S. l'Abies pectinata (Herb. Let.)  
 — **crassum** Pers. — S. le Rhamnus frangula  
 — **irregulare** D. C. — S. le Rhamnus catharticus (H. Let.).  
 — **Menthæ** D. C. — S. le Mentha piperita  
 — **behennis** D. C. — S. les Silene (Let.).  
 — **prenanthis** Pers. — S. le Prenanthes muralis (Let.).  
 — **urticæ** D. C. — S. l'ortie dioïque.  
 — **convallariæ** Sch. — S. les Convallaria maialis et polygonatum.  
 — **asperifolii** Pers. — S. les Borraginées (Let.).  
 — **zonale** de Bréb. — S. l'Inula dyssenterica. Marais Vernier (Eure).  
 — **grossulariæ** D. C. — S. le Ribes grossulariæ  
 — **rubellum** D. C. — S. les Rumex

- O***Ecidium tussilaginis* Pers — S. le Tussilago farfara  
 — *euphorbiarum* D. C. — S. les Euphorbes.  
 — *peryclymeni* D. C. — S. le chèvrefeuille.  
 — *violarum* D. C. — S. les violettes.  
 — *falcarizæ* D. C. — S. le Buplevrum falcaria.  
 — *chicoracearum* D. C. — S. le Tragopogon pratense.  
 — *leucospermum* D. C. — S. l'anémone des bois.  
 — *quadrifidum* D. C. — S. l'anémone cultivée.  
 — *rubi* D. C. — S. le Rubus fruticosus (*Let.*).  
 — *primulæ* D. C. — S. le Primula veris.  
 — *thesii* Desv. — S. le Thesium linophyllum.
- Uredo candida** Pers. — S. les Crucifères, les Tragopogon et les Scorsonères.  
 — *linearis* Pers. — S. les graminées. — V<sup>s</sup> **Polypodii** Pers. S. l'Aspidium fragile (*H. Let.*).  
 — *ovata* Straus. — S. le Populus fastigiata.  
 — *quercus* Brond. — S. le chêne rouvre.  
 — *senecionis* D. C. — S. le séneçon vulgaire.  
 — *tussilaginis* Pers. — S. le tussilage.  
 — *sonchi* Pers. — S. le Sonchus arvensis (*Let.*).  
 — *rosæ* Pers. — S. les rosiers cultivés.  
 — *miniata* Pers. — S. les églantiers.  
 — *ruborum* D. C. — S. les Rubus.  
 — *potentillarum* D. C. — S. la Potentille vernale.  
 — *vincetoxici* D. C. — S. le Dompte-venin.  
 — *pustulata* Pers. — S. le Linum catharticum.  
 — *punctata* D. C. — S. les Euphorbia exigua, helioscopia, etc.  
 — *campanulæ* Pers. — S. le Campanula Trachelium et autres.  
 — *hypericorum* D. C. — S. plusieurs Hypericum

- Uredo rhinanthacearum** D. C. — S. les Euphraises, Véroniques, etc.
- **confluens** D. C. — S. la mercuriale vivace (*H. Let.*).
- **æcidioides** D. C. — S. les peupliers.
- **longicapsula** Pers. — S. les feuil. des *Populus nigra*, *balsamifera*! du bouleau (*Let.*).
- **vitellinæ** D. C. — S. le *Salix capræa*.
- **salicis** D. C. — S. le *Salix triandra*.
- **capræarum** D. C. — S. plusieurs saules, *Marceau*, etc. (*Let.*).
- **euphorbiæ** Reb. — S. les *Euphorbia sylvatica*, *helioscopia*, etc.
- **proeminens** D. C. — S. les Euphorbes.
- **scutellata** Pers. — S. les *Euphorb cyparyssias*, *exigua* (*Let.*).
- **chicoracearum** D. C. — S. diverses chicoracées.
- **Fabæ** Pers. — S. les feuilles du *Faba vulgaris*; des *Trifolium*?
- **appendiculata** Pers. — Tiges de pois et de haricots.
- **rubigo-vera** D. C. — S. les feuil. des graminées.
- **cerealium** Philip. — Dans les glumes du blé.
- **prunastri** D. C. — S. le prunier domestique.
- **rumicum** D. C. — S. le *Rumex hydrolapathum*.
- **Cynapii** D. C. — S. l'*Æthusa cynapium*, et le *Conium maculatum*.
- **suaveolens** Pers. — S. le *Cirsium arvense*.
- **ficariæ** Alb et Sch — S. le *Ficaria ranunculoides*.
- **longissima** Sow. — S. le *Poa aquatica*
- **utriculosa** Dub. — S. le *Rumex acetosella*

**Uredo carbo** D. C. — S. toutes les parties de la fleur des céréales.

— **urceolorum** D. C. — Sur divers Carex.

— **receptaculorum** D. C. — S. le réceptacle des Tragopogon.

— **antherarum** D. C. — S. les fleurs des Caryophyllées (silene, stellaria).

**Endophyllum personii** Léveillé. — S. la joubarbe des toits (*H. Let.*).

**Puccinia lychnidearum** Linck. — S. le Lychnis dioïca.

— **circeæ** Pers. — S. le Circea lutetiana.

— **globulariæ** D. C. — S. le Globularia vulgaris.

— **buxi** D. C. — S. le buis.

— **glechomæ** D. C. — S. le lierre terrestre.

— **gentianæ** D. C. — S. les Gentiana cruciata, pneumonanthe (*Let.*).

— **graminis** Pers. — S. les graminées.

— **arundinis** Hedw. — S. l'Arundo phragmites.

— **asparagi** D. C. — S. toutes les parties de l'asperge.

— **veronicarum** D. C. — S. les véroniques.

— **asphodeli** Dub? — (*Uredo Fritillaræ* Boucher).  
S. la Fritillaire et l'Asphodele (*Let.*).

— **polygonorum** Linck. — S. le Polygonum amphibium.

— **compositarum** Schl — S. les Carduus, Tragopogon, Crepis etc.

— **umbelliferarum** D. C. — S. l'Angelica sylvestris; marais Vernier (Eure.)

— **pruni** D. C. — S. le prunier domestique.

— **adoxæ** D. C. — S. l'Adoxa moschatellina.

— **anemones** Pers. — S. les Anemone sylvestris et nemorosa (*Let.*)



- Puccinia clinopodii** D. C. — S le Clinopodium  
 — **liliacearum** Dub. — S les Muscari, Ornithogalum, etc.  
 — **violæ** D. C. — S. les violettes  
 — **betonicæ** D. C. — S. la bétoine (*Let*)  
 — **scirpi** D. C. — S. les grands Scirpus  
 — **junci** Desmz. — S. les joncs.  
 — **alliorum** Cord. — S. l'Allium vineale.
- Triphragmium ulmarizæ** Linck. — S. la Reine des prés.
- Phragmidium incrassatum** V<sup>s</sup> **mucronatum** Linck. — S. les rosiers cultivés. — *Bulbosum* Linck. S les Rubus.  
 — **obtusum** Schm. — S. la Potentille.
- Septaria ulmi** Fr. — S. l'Orme (A. Leprevost).  
 — **ribis** Lév. — S. les Ribes flavum et nigrum!  
 — **heterochroa** V<sup>s</sup> **Lamii** Desmz. (Sub. *Septoria*). — S. des feuilles diverses; forêt de La Londe!  
 — **pyri** (Sub. *Septoria*). — Feuilles de poirier.
- Nemaspora crocea** Pers. — S. les troncs du hêtre.
- Melanconium sphærospermum** Linck. — S. les graminées mortes.  
 — **ovatum** Linck. — S. les écorces des branches mourantes.
- Didymosporium betulinum** Grev. — S. les branches mortes du bouleau.
- Stilbospora macrosperma** Pers. — S. le bouleau.  
 — espèce indéterminée.
- Asterosporium Hoffmanni** Kunz. — S. le hêtre
- Exosporium rubi** Nees. — S. les feuilles des Rubus.  
 — **hispidulum** Linck. — S. les tiges des graminées
- Coniothecium**. . . . — S les écorces!

- Coryneum pulvinatum** Kunz. — S. les rameaux morts.  
 — **depressum** Kunz. — S. les rameaux du chêne morts
- Vermicularia trichella** Fr. — S. le lierre, le *Convolvularia polygonatum*.  
 — **dematium** Fr. — S. les herbes.  
 — **graminis** Desmz. — S. les graminées.  
 — **eryngii** Fr. — S. les tiges mortes de l'*Eryngium campestre*.
- Podisoma fuscum** Dub. — S. les branches des *Juniperus sabina*, *communis* (*Let.*).
- Gymnosporangium Juniperi** Linck. — S. les mêmes *Juniperus* (*Let.*).
- Fusarium lateritium** Nees. — S. les rameaux morts!  
 — **reticulatum** Montagn. — S. les *Ulex* mourants!
- Tubercularia vulgaris** D. C. — S. les écorces  
 — **confluens** Pers. — id.  
 — **granulata** Pers. — id.  
 — **cinnabarina** D. C. — S. les herbes et les mousses (*Let.*).
- Ceratium hydnoïdes** Alb. et Sch. — S. le bois putréfié (*H. Let.*).
- Isaria felina** Pers. — S. les crottes de souris.  
 — **clavellata** Lév. — Espèce nouvelle trouvée sur les pommes de terre gâtées (A. Malbranche).  
 — **monilioides** D. C. (*Cephalotrichum* Linck *in Duby*). — S. le bois pourri (*Let.*).  
 — **crassa** Pers.? — S. les insectes morts.  
 — Il a été trouvé, par M. Mocquerys, à Évreux, une espèce très curieuse de ce genre sur la tête d'un coléoptère

- Ægerita epizylon** D. C. — S. les bois morts  
 — **candida** Pers. — Bois mort (*Let*)

## C. LYCOPERDACEES.

- Illosporium roseum** Mart. — S. le Thalle des lichens des peupliers, aux Chartreux!  
 — **coccineum** Fr. — S. le Thalle stérile des lichens : chêne, orme.  
 — **carneum** Fr. — S. le thalle stérile des lichens peupliers Quevilly!
- Choetomium elatum** Kunz. — S. la paille humide  
**atrum** Linck. — S. le peuplier. (Coll. Marquis)
- Xyloma salicinum** Dub. — S. les feuilles mortes du *Salix capræa*.  
 — **populinum** Dub. — S. les feuilles mortes des *Populus tremula*, *nigra*.  
 — **striæforme** Moug. — Tiges de fougères.
- Sclerotium clavus** D. C. — S. le seigle, le blé, les *Lolium*, l'*Arundo phragmites*.  
 — **varium** Pers. — Dans l'intérieur des tiges de colza malades, du *Blanc*. — S. le chou et les carottes (*Let.*).  
 — **durum** Pers. — S. les tiges mortes des grandes herbes.  
 — **Hyacinthi** Guep. — S. la Hyacinthe des bois.  
 — **betulinum** Fr. — S. les feuilles mortes du bouleau.  
 — **populinum** Pers. Obs. (Mérat.). — Peuplier de Hollande.  
 — **pustula** D. C. — Feuil. de chêne  
 — **brassicæ** Pers. — S. les choux conservés l'hiver

**Sclerotium nervale** Fr — S. les nervures des feuilles de peuplier d'Italie.

— **semen** Pers. — S. les tiges et racines pourries de la pomme de terre (*Levieux*).

— **vulgatum** Fr. — S. les fumiers (*Let.*).

— **stercorarium** — S. les bouses et autres corps putréfiés (*Let.*)

— **globulare** D. C. — S. le bois pourri (*Let.*).

— **muscorum** Pers. — S. les racines des mousses (*Let.*)

**Erysiphe guttata** Link. V<sup>s</sup> **coryli, fraxini**. — Feuilles mourantes des coudriers, des frênes.

— **adunca** Link. V<sup>s</sup> **populi**. — Erable, peuplier.

— **communis**, V<sup>s</sup> **Leguminosarum, Umbelliferarum, Convolvuli, Ranunculacearum, Polygonorum** Linck. — Plantes diverses.

— **compositarum** Dub. — S. le Bidens cernua.

— **lamprocarpa** V<sup>s</sup> **galeopsidis** Link. — S. le Galeopsis tetrahit.

— **fagi** Dub. — S. les feuilles de hêtre tombées. (Dans l'Eure.)

**Rhizomorpha tuberculosa** Ach. — S. les poutres dans les caves.

— **setiformis** Ach. — Parmi les feuilles tombées.

— **fragilis** Roth. — Sous l'écorce des arbres.

— **intestinalis** D. C. — Dans l'intérieur des arbres.

**Cyathus vernicosus** D. C — S. les murs de chaume, les bois.

— **complanatus** D. C. — Bois pourri (*Let.*). — S. les murs, couverts en chaume, dans l'Eure !

— **striatus** Hoffm. — S. des rameaux tombés, forêt Verte, et sur la terre.

- Cyathus crucibulum** Pers. — S. les bois morts.
- Rhizopogon albus** Fr. — L'abbé Leturquier rapporte que M. Dubreuil, en 1827, ayant fait transporter à son jardin de la terre de bruyère prise dans la forêt de l'Essart, y trouva une truffe blanche.
- Thelebolus stercoreus** Tod. — Après les pluies sur la fiente de cochon (*Let.*).
- Carpobolus stellatus** Desmz. — S. le bois à demi pourri (*Let.*).
- Spumaria alba** D. C. — S. les feuilles et les rameaux tombés.
- Fuligo hortensis** Dub. — S. la tannée, dans les serres.
- **rufa** Pers. — S. les troncs pourris (*Let.*).
- **flava** Pers. — S. la terre.
- Reticularia argentea** Fr. — S. les troncs pourris (*Let.*).
- **sphæroidalis** Roth. — S. les écorces et les feuilles mortes (*Let.*).
- **circinnata**. — S. les pommes tombées dans les vergers.

## (RONDEAUX DE SITRY.)

- Lycogala miniata** Pers. — Dans les vieux saules, Quevilly!
- **punctata** Pers. — S. le bois pourri (*Let.*).
- Licea circumcissa** Pers. — S. le bois mort, Canteleu! (*Let.*).
- Physarum nutans** Pers. — S. le bois et les feuilles tombées.
- **rubiginosum** Cheval — Au pied des arbres, forêt de l'Essart.

- Physarum hyalinum** Pers. — S le bois mort (*Let.*).  
 — **cinereum** Pers. — S. les troncs (*Let.*).  
 — **confluens** Pers. — S. les tiges et les plantes mortes (*Let.*).
- Trichia varia** Pers. — S. les souches pourries.  
 — **clavata** Pers — S. les Lichens, à terre.  
 — **nigripes** Pers. — S. les bois morts (*Let.*).  
 — **fallax** Pers. — S. les bois tendres corrompus (*Let.*).  
 — **nitens** Pers — S. les bois morts (*Let.*).
- Didymium contextum** Dub. — S. les mousses et les feuilles tombées (*Let.*).  
 — **difforme** Dub. S. les tiges en putréfaction, surtout celles de pommes de terre (*Let.*).  
 — **testaceum** Schr. — S les grandes herbes mortes, bois Gibel !
- Craterium vulgare** Dittm. — S. les feuilles et rameaux tombés. (Dans l'Eure ! )  
 — **leucocephalum** Dittm. — S. les feuilles tombées (*Let.*).
- Stemonitis fasciculata** Pers. — S les troncs, les mousses, etc. (*Let.*).  
 — **typhina** Pers. — S. les troncs pourris (*Let.*).
- Arcyria flava** Pers. — S. les bois morts (*Let.*).  
 — **punicea** Pers. — S. les souches pourries; Quevilly !
- Onygena equina** Pers — S. les sabots de cheval, à la voirie (*Let.*).
- Asterophora lycoperdoides** Dittm. — S. les agarics pourris; Canteleu.
- Tulostoma brumale** Pers. — S. les murs et la terre sablonneuse.

**Bovista gigantea** Nees. — Dans les prés, les vergers  
En 1856, on en a recueilli d'énormes à la Mi-  
Voie, ils mesuraient 1 m. 6 cent. de circonfé-  
rence.

— **plumbea** Pers. — S. la terre sablonneuse; Que-  
villy.

**Lycoperdon hiemale** Bull. — Dans les prés.

— **excipuliforme** Pers. — Dans les prés.

— **perlatum** Pers. — Prés et bois.

— **pratense** Pers. — Prés.

— **pyriforme ovoideum** Bull. — S. la terre, parmi la  
mousse.

— **utriforme** Pers — S la terre *Let* )

— **culatum** Bull. — S. les collines herbeuses;  
Mont-Fortin.

— **gossypinum** Bull. — S. le bois mort (*Rondeaux  
de Sitry*).

— **coepeforme** Vaill — (*Rondeaux de Sitry*).

— **saccatum**. — Dans l'herbe, au pied d'une char-  
mille (*Rondeaux de Sitry*).

— **variegatum**. — Dans les bois (*R. de S.*) Rare.

**Geastrum hygrometricum** Pers. — Champs sablon-  
neux, près Elbeuf (*M. Etienne*).

**Scleroderma corium** (Graves).

**Lycoperdon corium**. — Guers. — Abondant, l'automne,  
dans les plaines sablonneuses de Quevilly et de  
Sotteville. Son peridium, haut d'un pied et large  
d'un demi-pied, est dur, coriace et a tellement la  
consistance du cuir, qu'on en rencontre des  
morceaux répandus çà et là dans les plaines et  
qu'on prendrait volontiers pour des restes de  
vieux cuirs de soulier. » (*Note de Leturquier.*)

**Lycoperdon cervinum** Pers. — Terrains silicieux, Sotteville.

— **aurantium** Pers. — Bois, talus des routes.

— **cœpa** Pers. — Forêt de l'Essart, sous les pins.

— **verrucosum** Pers. — S. la terre, dans les forêts.

D. CHAMPIGNONS PROPREMENT DITS.

**Phallus impudicus** L. — Bois, haies.

— **longipes**. — Saint-Etienne-du-Rouvray (*Rondeaux de Stry*).

**Agaricus (amanita) excelsus** Fr. — Forêt de l'Essart.

— **solitarius** Dub. — Mont-Fortin, sous les hêtres.

— **bulbosus** D. C. — V<sup>s</sup> *albus, citrinus, viridis*. — Lieux ombragés.

— **vaginatus** Bull. — Forêt de l'Essart, sous les pins; Saint-Martin-du-Vivier.

— **ovoideus** Bull. — Bois.

— **muscarius** L. — Bois, commun

— **asper** D. C. — Bois. (*Leturq.*).

**A (lepiota) procerus** Pers. — Pâturages de Bénévent, à Saint-Aignan; clairières de la forêt de Roumare.

— **coronilla** Bull. — Forêt de l'Essart.

— **caudicinus** Pers. — Forêt de l'Essart.

— **annularius** Bull. — S. les hêtres; Canteleu.

— **squarrosus** Pers. — Au pied des pommiers.

— **togularis** Pers. — S. la terre (*Let.*).

— **ramentaceus** Pers. — Bruyères de Bonsecours. (*Levieux*)

— **granulosus** Pers. — Bruyères et sapinières (*Let.*).

— **piluliformis** D. C. — S. la terre, au pied des arbres.



- (**Lepiota**) **sphaleromorphus** Pers. — S. la terre (*Let.*).  
 — **mucidus** Pers. — S. le hêtre (*Let.*).  
 (**Cortinaria**) **violaceus** Pers. (**araneosus** Bull.) — Sous  
 lès pins, forêt de l'Essart.  
 — **croceus** Pers. — (*Rond. de Setry*).  
 — **ileopodius** Bull. — S. la terre.  
 — **albo violaceus** Pers. — Mont-Fortin.  
 — **viscidus** Pers. — Quevilly; S. les peupliers.  
 — **psammocephalus** Bull. — Forêt Verte.  
 — **castaneus** Pers. — Au pied des arbres (*Let.*).  
 — **purpureus** Pers. — Sur la terre (*Let.*).  
 — **hæmatochelis** D. C. — Sous les hêtres (*Let.*).  
 — **collinitus** Pers. — Bois (*Let.*).  
 — **albo brunneus** Pers. — Sur la terre (*Let.*).  
 — **glaucopus** Pers. — Bois (*Let.*).  
 — **umbrinus** Pers. — Bois (*Let.*).  
 — **lucidus** Pers. — Parmi les mousses (*Let.*).  
 (**Gymnopus**) **ficoides** Bull. — Collines herbeuses, Bon-  
 secours.  
 — **eburneus** Pers. — Bois de Deville et de l'Es-  
 sart.  
 — **ericetorum** Bull. — Bruyères.  
 — **albellus** Schoeff. — Bois herbeux (*Let.*).  
 — **odorus** Pers. — Sous de grands arbres.  
 — **fusipes** Bull. — Au pied des troncs pourris.  
 — **ovinus** Pers. — Pâturages.  
 — **tuberosus** Bull. — Sur les agarics.  
 — **brevipes** Bull. — Sur la terre.  
 — **glaucus** Bull. — Bois herbeux (*Let.*).  
 — **butyraceus** Bull. — Bois (*Let.*).  
 — **purus roseus** Pers. — Sous les hêtres; Can-  
 teleu, bois.

- (**Gymnopus**) **arcuatus** Pers. — Gazons, bruyères de Bonsecours, sous les pins.
- **molybdocephalus** Bull — Bois (*Let* ).
- **sagarum** Pers. — Bois, parmi les feuilles (*Let.*).
- **carneus** Pers — Endroits herbeux (*Let.*).
- **sulfureus** Pers. — Forêts.
- **chrysenterus** Pers. — Bois, parmi les feuilles.
- **contortus** Bull. — Gazons; Boisguillaume.
- **parasiticus** Bull. — Sur les agarics (*Let.*).
- **longipes** Bull. — Au pied des arbres.
- **coccineus** Pers. — Bruyères. Collines herbeuses.
- **Cameleo** Bull. — Pelouses.
- **conicus** Schœff — Bois Saint-Martin-du-Vivier, bois de l'Archevêque.
- **fungosus** Pers. — Bois. (*R. de Set.*)
- **cartilagineus** Pers. — S. la terre (*Let.*).
- **lividus** Bull. — id. (*Let* ).
- **grammopodius** Bull. — Sur la terre (*Let.*).
- **columbarius** Bull. — Bois et bruyères, à Bonsecours (*Levieux*).
- **argyraceus** Bull. — Bois; Saint-Aignan.
- **crustuliformis** Bull. — Mont-Fortin.
- **rimosus** Pers. — Le long des chemins, bois; Canteleu (*Levieux*).
- **ramealis** Bull. — S. les branches tombées.
- **leucopodius** D. C. — Forêt Verte; Madrillet.
- **geophilus** Pers. — S. la terre (*Let.*).
- **tortilis** D. C. — Prairies; Quevilly.
- **horizontalis** Bull. — Dans les crevasses des pommiers et des poiriers (*Let.*).
- **albus** Pers. — Bois de Deville.
- **elatus** Pers. — Sous les pins (*Let.*).

- (**Gymnopus**) **aquosus** Fr. — Bois ombragés (*Let.*).  
 — **nebularis** Pers. — Bois (*Let.*).  
 (**Mycena**) **velutipes** Pers. — S. les souches et les pieux.  
 — **Hudsoni** Pers. — Sur les feuilles mortes du houx (*Let.*).  
 — **pumilus** Pers. — Parmi les mousses (*Let.*).  
 — **alliaceus** Pers. — Parmi les feuilles tombées.  
 — **fistulosus** Bull. — S. les vieilles souches.  
 — **polygrammus** Pers. — Sur les troncs et parmi les feuilles tombées (*Let.*).  
 — **filopes** Bull. — Forêts de l'Essart, de Roumare.  
 — **foraminulosus** Bull. — Lieux herbeux (*Let.*).  
 — **melinoides** Pers. — Parmi les graminées et les mousses. Bonsecours (*Levieux*).  
 — **epiphyllus** Bull. (*androsaceus* L.). — Sur les feuilles mortes.  
 — **variegatus** Pers. — Parmi les mousses (*Let.*).  
 — **roseus** Pers. — S. les branches tombées (*Let.*).  
 — **clavus** Pers. — S. la terre, les bois pourris.  
 — **corticalis** Bull. — S. les écorces, parmi les Jungermanes.  
 — **Eryngii** D. C. suppl. — S. les rac. mortes du Panicaut (*Let.*).  
 — **stylobates** Pers. — S. les feuilles tombées; forêt Verte.  
 — **Hypnorum** Pers. — Gazons des bois; Canteleu.  
 — **torquatus** Fr. (*stilobates* D. C.). — Graminées et branches mortes (*Let.*).  
 — **integrellus** Pers. — Parmi les mousses.  
 (**Coprinus**) **typhoides** Bull. — Lieux cultivés.  
 — **lacrymabundus** Bull. — Bois (*Let.*).  
 — **micaceus** Bull. — Bois, prés (*Let.*).

(**Coprinus**) **cinereus** Bull. — Bois.

- **atramentarius** Bull. — Lieux cultivés.
- **digitaliformis** Bull. — Dans l'intérieur des vieux saules.
- **ephemerus** Pers. — Sur les fumiers.
- **stercorarius** Bull. — S. le fumier de cheval.
- **hydrophorus** Bull. — Jardins et prés (*Let.*).
- **deliquescens** Bull. — Jardins, bois.
- **fimiputris** Bull. — Sur le terreau, dans les jardins (*Let.*).
- **ériceus** Pers. — Bruyères et bois (*Leveux*).
- **semi ovatus** Pers. — Sur les bouses et les fumiers.
- **papillonaceus** Bull. — Fumiers, pâturages.
- **coprophilus** Pers. — Fumiers.
- **niveus** Pers. — Prairies et bois; sur le fumier de cheval (*Let.*).
- **radiatus** Pers. — Sur le crottin de cheval (*Let.*).
- **squamosus** Pers. — Parmi les feuilles tombées (*Let.*).
- **bullaceus** Pers. — Fumiers (*Let.*).
- **cepæstipes** Pers. — Dans les bâches du Jardin botanique (*Let.*).

(**Pratella**) **striatus** D. C. — Prés, jardins; Boisguillaume.

- **campanulatus** Pers. — Sur la terre (*Let.*).
- **semi orbicularis** Bull. — Lieux herbeux (*Let.*).
- **pulverulentus** Bull. — Sur les souches.
- **amarus** Bull. — Bois ombragés.
- **nigricans** Bull. — Bois.
- **stipatus** Pers. — Bois (*Let.*).
- **melanospermus** Bull. — Forêt de Roumare.
- **cyaneus** Bull. — Bois (*Let.*).
- **campestris** Pers. — Prés, pâturages.

- (**Pratella**) **semi globatus** Bastch. — Sur les bouses; pâturages.
- **gracilis** Pers. — Parmi les feuilles (*Let.*).
- **sericeus** Bull. — Bois, bruyères.
- (**Lactifluus**) **piperatus** Scop. — Bois; commun.
- **zonarius** Bull. — Pied des bois; forêt de Roumare.
- **plumbeus** Bull. — Bois (*Let.*).
- **pyrogalus** Bull. — Taillis (*Let.*).
- **theiogalus** Bull. — Bois; Canteleu (*Levieux*). — Forêt de l'Essart!
- **azonites** Bull. — Sur la terre (*Let.*).
- **necator** Bull. — Bois.
- **subdulcis** Pers. — Bois; forêt Verte.
- **pallidus** Pers. — Mont-Fortin.
- **acris** Pers. — Bois (*Let.*).
- (**Russula**) **pectinaceus** V<sup>s</sup> **albus**, **fulvus**, **ochroleucus**, D. C. — Bois.
- **foetens** Pers — Bois (*Let.*).
- **furcatus** Pers. — Bois, Saint-Martin-du-Vivier.
- **alutaceus** Duby. — Bois de l'Archevêque.
- (**Omphalia**) **dryophilus** Bull. — Bois, forêt de Roumare.
- **virgineus** Pers. — Terr siliceux. Quatre-Mares
- **pseudo androsaceus** Bull — Bruyères.
- **fibula** Bull. — Bois, parmi les mousses.
- **tigrinus** Bull. — Terr. siliceux. Vieilles souches; Bedane!
- **infundibuliformis** Bull. — Bois Gibel.
- **cyathiformis** D C. — Lieux ombragés.
- **contiguus** Bull. — Gazons; près le cimetière monumental.

(**Omphalia**) **pyxidatus** Pers. — Sur la terre (*Let.*).

— **amethysteus** Pers. — Bois.

— **farinaceus** Pers. — Darnétal.

— **truncatus** Pers. — Boisguillaume; sur un mur (*Rond. de S.*).

— **gilvus** Pers — Bois; parmi les feuilles (*Let.*).

— **metachrous** Fr. (*Duby*). — Bois, Belbeuf.

— **gibbus** Pers. — Bois (*Let.*).

— **flavipes** Pers. — Parmi les mousses et les feuilles; forêt de Roumare.

— **muscorum** Pers. — Sur les talus des fossés, des chemins.

— **fimbriatus** Pers. — Bois pourris; sur la terre (*Levieux*).

— **rotula** Pers. — Bois; sur les feuilles tombées.

(**Pleuropus**) **variabilis** Pers. — Branches mortes.

— **stypticus** Bull. — Sur le tronc des arbres morts; pieux des rivières.

— **glandulosus** Bull. — Tronc des arbres languissants (*Let.*).

— **inconstans** Pers. — Hêtres (*Let.*).

— **orcellus** Pers. — Vieilles poutres, troncs (*Let.*).

— **ulmarius** Bull. — S. les ormes.

— **ostreatus** Jacq. — S. les arbres, Quevilly; Salmonville.

**Cantharellus lutescens** Fr. — Bois de Belbeuf; forêt Verte.

— **retirugus** Fr. — Parmi les mousses et lichens (*Rond. de Setry*).

— **tubœformis** Fr. — (*R de S.*).

— **hydrolips** Dub. — (*R. de S.*).

— **cornucopioides** Fr. — Forêt Verte.

- Cantharellus muscigenus** Fr. — Talus des chemins, sur les mousses.
- **cibarius** Fr. — Bois.
  - **undulatus** Fr. — Bois.
- Merulius rufus** Pers. — Sur le bois abattu (*Levieux*).
- **lacrymans** D. C. — Sur les poutres, dans les lieux humides.
- Schizophyllum commune** Fr. — S. des sapins abattus; Rouen !
- Dedalæa gibbosa** Pers. — S. les souches de hêtre; Canteleu.
- **suaveolens** Pers. — S. les saules (*Let.*).
  - **variegata** Fr — Sur les bois.
  - **suberosa** Dub. — Sur des planches.
  - **sepiaria** Sw. — S. des planches de sapin (*Let.*).
  - **unicolor** Fr. — Sur les troncs.
  - **betulina** Rebent. — Troncs; forêt de l'Essart.
  - **quercina** Pers. — Sur de vieilles poutres !
  - **abietina** Fr. — Sapin ouvragé.
  - **confragosa** Pers. — S. les souches; forêt Verte.
- Polyporus igniarius** V<sup>s</sup> **pomaceus** Fr. — S. les pommiers.
- **fomentarius** Fr. — S. les troncs.
  - **dryadeus** Fr. — S. les troncs du chêne (*Let.*).
  - **pinicola** Fr — Sur les sapins (*Let.*).
  - **marginatus** Pers. — Tronc du hêtre et du poirier (*Let.*).
  - **Ribis** Pers — Au pied des groseillers rouges.
  - — V<sup>s</sup> **subterranea** Pers. — S. la terre, au pied d'un mur; Quevilly, Petites-Eaux (*Let.*).
  - **versicolor** Fr. — S. les cloisons et les souches.
  - **abietinus** Fr. — S. les troncs de sapin coupés.

- Polyporus hispidus** Pers. — Chêne, noyer, pommier.  
 — **salicinus** Fr. — S. les saules ; Salmonville.  
 — **purpurascens** D. C. — Sur les poutres de sapin (*Let.*).  
 — **velutinus** Pers. — S. les troncs.  
 — **zonatus** Fr. — S. les peupliers, Quevilly.  
 — **adustus** Fr. — S. les arbres morts.  
 — **betulinus** Pers. — S. le bouleau blanc. Rare. Trouvé en 1828 par M. Clérot (*Let.*).  
 — **sulphureus** Fr. — Hêtre, chêne, cerisier (*Let.*).  
 — **varius** Fr. — Saules creux et autres arbres.  
 — **lucidus** Pers. — Sur les troncs, surtout le chêne  
 — **ulmarius** Fr. — Sur les troncs (*Let.*).  
 — **imbricatus** Bull. — S. le tronc des arbres languissants, surtout le pommier (*Let.*).  
 — **squamosus** Fr. — S. les arbres, surtout le noyer.  
 — **fuliginus** Pers. — S. la terre (*Let.* — *R. de S.*).  
 — **fimbriatus** Roth. — Forêt Verte ; s. la terre.  
 — **perennis** Pers. — S. la terre et les troncs.  
 — **medula panis** Pers. — Vieilles pièces de charpente. Rampes des boulevards de Rouen.  
 — **ferruginosus** Pers. — Vieux bois.  
 — **radula** Fr. — Sur le bois mort.  
 — **terrestris** Fr. — S. la terre ; Quevilly.  
 — **racodioides** Pers. — Environs de Rouen (*Beheré in DUBY*), sur les murs humides.  
 — **? Vaillantii** Fr. — S. les poutres, dans les caves (*Let.*).  
 — **gallicus** Fr. — Pommiers (*R. de S.*).  
 — **sinuosus** Fr. — Bois de sapin (*Let.*).  
**Boletus luteus** L. — Bois.  
 — **granulatus** L. — (Dans l'Eure, sous les sapins).



**Boletus subtomentosus** L. — Madrillet; forêt de Roumare.

— **luridus** Sch. — Madrillet, Mont-Fortin; sous les hêtres.

— **castaneus** Bull. — Bois.

— **edulis** Bull. — Sous les hêtres; lieux ombragés.

— **æreus** Bull. — Bois.

— **scaber** Bull. — Champs sablonneux, sous les arbres.

— **aurantiacus** Bull. — Bois.

— **felleus** Bull. — Sous les pins (*Let.* — *R. de S.*).

— **cyanescens** Bull. — Bois (*Let.*).

**Fistulina hepatica** Fr. (*Rond. de Setry*).

**Hydnum hybridum** Bull. — Forêt Verte.

— **Barba Jovis** Bull. — Bois pourris (*R. de S.*).

— **auriscalpium** L. — Bois; Quevilly!

— **cyathiforme** Bull. — Forêt Verte.

— **repandum** L. — Forêt Verte; sur la terre.

— **farreum** Pers. — Sur les écorces.

— **pullum**, *V<sup>s</sup> graveolens* Pers.

— **aterrimum** Fr. — Sous l'écorce du bouleau au Madrillet, espèce découverte à Rouen par M. Levieux et adressée par lui à Persoon, qui l'a décrite sous le nom de *Racodium cornutum*.

**Sistotrema confluens** Pers. — S. la terre (*R. de S.*).

**Telephora terrestris** Ehr. — Sol siliceux; sous les pins.

— **hirsuta** Wild. — S. les poutres et les troncs.

— **purpurea** Pers. — S. les troncs.

— **hirsuta**, *V<sup>s</sup> ramealis* Pers. — Sur les rameaux tombés.

— **rugosa** Pers. — S. les écorces.

- Telephora corticalis** D. C. — S. les rameaux morts, surtout le chêne.
- **disciformis** D. C. — S. les troncs.
- **granulosa** Pers. — S. les rameaux morts.
- **coerulea** D. C. — S. les planches, les mousses, les troncs.
- **cretacea** Pers. — S. les bois, dans les caves.
- **Sambuci** Pers. — S. les vieux sureaux.
- **sera** Pers. — S. les saules.
- **odorata** Fr — S. les bois (*Let.*).
- Merisma cristatum** Pers. — Incrustant les mousses, les herbes.
- **foetidum** Pers. — S. la terre (*Let.*).
- Clavaria cornea** Pers. — S. les bois morts.
- **fragilis** Holm. — S. la terre. V<sup>s</sup> **gracilis** Fr. Id. **cylindrica** Fr. Pied des haies, bois (*R. de S.*).
- **brassicaria** — S. un plancher de sapin humide (*R. de S.*).
- **helvola** Pers. — Forêt Verte.
- **pistillaris** L. — Dans les bois.
- **ericetorum** Pers. — Bois (*Levieux*).
- **angustata** Pers. — Bois.
- **byssiseda** Pers. — Parmi les feuilles tombées (*Let.*).
- **amethystea** Bull. — Bois (*Let. R. de S.*).
- **muscoides** L. — Bois, lieux herbeux et sablonneux.
- **pratensis** Pers. — Gazons, bruyères; Chartreux.
- **rugosa** Bull. — S. la terre (*Let.*).
- **cinerea** Pers. — Bois Bannière.
- **coralloides** L. — Forêt Verte.
- **flava** Pers. — Bois.

**Clavaria ? herbarum** Pers. — S. les tiges des grandes herbes (*Let.*).

**Geoglossum viride** Pers. — Bois de Saint-Aignan.

— **glabrum** Pers. — S. la terre. Lieux incultes ; Darnétal.

— **hirsutum** Pers. — Bois et lieux montueux (*Let.*).

**Spathularia flavida** Pers. — Bruyères de Saint-Aignan !

**Pistillaria micans** Fr. — S. les herbes, les feuilles mortes (*Let.*).

— **quisquiliaris** Fr. — S. les feuilles mortes. Sotteville !

**Typhula filiformis** Fr. — S. les feuilles tombées.

**Leottia gelatinosa** Hill. — Bois ; La Vaupalie !

— **marcida** Pers. — (*Leturq.*).

**Verpa agaricoides** Pers. — Trouvé par M. Maille dans l'avenue du château du Belley.

**Morchella rimosipes** D. C. — (*Let.*)

— **esculenta** Pers. — Herbages, pelouses. V<sup>s</sup>  
**Pumilio.** — (*R. de S.*).

**Helvella crispa** Fr. — Bois, haies ; Rouen, Buchy, Salmonville.

— **albida** Pers. — Bois (*Let.*).

**Helotium agariciforme** D. C. — Sur le crottin de cheval ; Elbeuf (*M. Etienne*).

**Peziza sarcoides** Sch. — Et V<sup>s</sup> **ferruginea** Bull. — S. les troncs pourris.

— **cinerea** Bastch. — Bois morts.

— **callosa** Bull. — Diffère-t-elle de la précédente ?

— **aurea** Pers. — S. les bois morts.

— **rubella** Pers. — S. la charmille mourante. Bois-guillaume !

— **aurantia** Fr. — S. la terre ; terres fortes.

- Peziza cochleata** L. — S. la terre, bois près de la Bouille; Saint-Etienne.
- **violacea** Pers. — S. les souches.
- **vesiculosa** Pers. — S. les fumiers; terres grasses (*Let.* — *R. de S.*).
- **cerea** Sow. — S. les couches (*Let.*).
- **acetabulum** L. — S. la terre humide. Lieux ombragés et dans les caves (*Let.*).
- **coccinea** Bull. — (*R. de S.*).
- **crenata** Pers. — S. les bois; forêt de Roumare.
- **cervina** Pers. — S. le bois des espaliers.
- **hemisphærica** Hoffm. — S. la terre, le bois (*Let.*).
- **sulphurea** Pers. — S. les tiges des grandes herbes.
- **melastoma** Sow. — S. la terre (dans l'Eure).
- **berberidis** Pers. — S. un merisier pourri (*Levieux*).
- **hispidula** Schr. — S. les herbes mortes.
- **scutellata** Pers. — S. le bois pourri.
- **stercorea** Pers. — S. le crottin de cheval et les bouses.
- **papillata** Pers. — S. les bouses.
- **cerina** Pers. — S. le bois mort.
- **corticalis** Pers. — S. l'écorce des arbres vivants.
- **papillaris** Fr. — S. les bois morts (*Levieux*).
- **araneosa** Bull. — S. la terre (*Let.*).
- **coccinea** Pers. — S. les rameaux tombés.
- **pulchella** Ehrh. — S. les branches mortes.
- **virginea** Pers. — Feuilles et rameaux du hêtre.
- **V<sup>s</sup> carpophila** Pers. — Péricarpes du hêtre.
- **villosa** Pers. — Sur les grandes herbes.
- **clandestina** Pers. — Sur les branches d'arbres tombées.

- Peziza anomala** Pers. — S. les rameaux tombés.
- **rosæ** Pers — S. le Rosa canina.
  - **rapula** Pers. — S. la terre, lieux ombragés (*Let.*).
  - **fructigena** Pers. — S. les fruits du hêtre, du chêne, etc.
  - **serotina** Pers. — S. les feuilles et les rameaux (*Let.*).
  - **coronata** Pers. — S. les herbes mortes.
  - **cyathoidea** Bull. — Id.
  - **citrina** Pers. — S. les troncs coupés.
  - **faginea** Pers. — S. les fruits du hêtre (*Let.*).
  - **herbarum** Pers. — S. les tiges des grandes herbes.
  - **imberbis** Bull. — Sur un vieux seau de puits.
  - **lenticularis** Bull. — S. les rameaux.
  - **leucoloma** Hedw. — S. les murs, parmi les mousses.
  - **velutina** Desmz. — S. les écorces du lilas, du chevrefeuille (*Levieux*).
  - **confluens** Pers. — S. la terre, a l'ardeur du soleil (*Levieux*).
  - **salicina** Pers. (*Myc Eur.*) — Intérieur des saules creux; trouvée à Grammont (*Let.*).
  - **granulosa** Bull. — Sur les bouses de vache.
  - **dentata** Pers. — Sur les bois cariés (*Let.*).
  - **compressa** Pers. — S. les cloisons.
  - **leucomela** Pers. — S. les branches sèches du coudrier (*Levieux*).
  - **patellaria** Pers. — S. les bois dénudés.
  - **papillaris** D. C. — S. les bois pourris (*Let.*).
  - **rufo olivacea** Fr. — S. l'Hièble et les ronces.
  - **populnea** Pers — S. le peuplier; Quevilly!
  - **insidiosa** Desmz. — S. les feuilles tombées du laurier-cerise.

- Peziza aurelia** Fr. — S. le bois pourri ; forêt Verte.  
 — **pellita** Pers. (*Myc. Eur.*) — S. les rameaux du chèvrefeuille.  
 — **cerastiorum** Walh. — S. les Cerastium (dans l'Eure).
- Bulgaria inquinans** Fr. — S. les bois abattus.  
 — **sarcoides** Fr. — Id.
- Tympanis Frangulæ** Fr. — S. le Rhamnus frangula.  
 — **Fraxini** Fr. — S. les jeunes rameaux du frêne.  
 — **conspersa** Fr. — Rameaux divers.  
 — **alnea** Fr. — Sur l'aulne.
- Excipula dispersa** Lev. — S. les feuilles des carex.
- Genangium quercinum** Fr. — Rameaux tombés du chêne.  
 — **caliciiforme** Fr. — S. le tronc des chênes vivants ; forêt Verte.  
 — **Pinastri** Fr. — S. les branches de pin, à la place des feuilles.  
 — **Abietis** Dub. — S. les écorces des pins. V<sup>s</sup>  
**strobilina** Alb. et Sch. — S. les cônes.  
 — **Cerasi** Fr. — S. les rameaux du cerisier (*Let.*).  
 — **Ribis** Fr. — Sur les rameaux du groseiller (*Let.*).
- Stictis nivea** Pers. — Feuilles de pin ; Quevilly.  
 — **cinerascens** Pers. — Vieux bois.  
 — **papula** Fr. — Tuteurs de vigne (dans l'Eure).  
 — **farinosa** Pers. — Bois dénudés.  
 — **versicolor** Fr. — Rameaux tombés ; forêt Verte.  
 — **pupula** Fr. — Rameaux tombés des peupliers ; Quevilly !  
 — **radiata** Pers. — Rameaux morts.
- Exidia auricula Judæ** Fr. — Vieux sureaux.

- Exidia gelatinosa** Dub. — Vieilles souches d'ormes; Boisguillaume!
- **glandulosa** Fr. — S. les arbres; forêt Verte.
- Tremella sarcoides** With. — S. les troncs et les rameaux.
- **minuta** Desmz. — S. les tiges du *Sarothamnus vulgaris*; Madrillet!
- **mesenterica** Retz. — S. les bois pourris.
- **lutescens** Pers. — Sur les bois.
- Dacrymyces Urticæ** Fr. — S. les tiges d'ortie.
- **deliquescens** Dub. — Le bois et les écorces.
- **V<sup>s</sup> lacrymalis**. — S. le chêne.
- **tortus** Fr. — Sur le pin sylvestre (dans l'Eure).

## E. HYPOXYLÉES.

- Phoma pustula** Fr. — S. les feuilles du chêne.
- **samarorum** Desm. — S. les fruits du frêne.
- **Laurocerasi** Desm. — S. les feuilles du laurier cerise.
- **Glandis** Lév. — S. les glands.
- **Hederæ** Desm. — S. les tiges du lierre. (Sur les rubus il existe une plante bien voisine).
- **punctiformis** Desmz. — S. le *Lychnis calcedonica*; jardins.
- **salignum** Fr. — Feuilles de saule.
- Actinothyrium graminis** Schm. — Commun sur les tiges de graminées mortes; forêt de l'Essart.
- Leptostroma filicinum** Fr. — S. le *Pteris aquilina*
- **graminis** de Net. — S. les graminées.
- **vulgare** Fr. — S. les grandes herbes.
- **hysterium** Chev. — S. les *Rumex*; Quevilly.

**Labrella pomi** Montg. — S. les pommes acides conservées.

**Goniotrichum caricinum** Linck. — S. les Carex ; Quevilly.

**Hendenonia viticola** Lév. — S. les sarments de vigne.

**Ceuthospora phacidioides** Grev. — S. les feuilles et rameaux du houx.

**Cytispora atronitens** Chev. — S. les rameaux du genévrier, des rubus, etc.

— **leucosperma** Fr. — S. les peupliers, l'orme, etc.

— **fugax** Fr. — S. le saule, le bouleau.

— **carposperma** Fr. — S. l'orme, la charmille, le tilleul, etc.

— **chryosperma** Fr. — S. l'orme, le prunier épineux.

**Sphaeropsidium ocellatum** Léveillé. — Feuilles mortes du chêne !

**Sphaeropsis acicola** Lév. — Feuilles du pin sylvestre !

— **leucostoma** Lév. — S. les tuteurs !

— Et d'autres indéterminés.

**Diplodia Sarothamni** Lév.? — S. le Coronilla Emerus ; jardins !

— Et d'autres indéterminés.

**Rhytisma acerinum** Fr. — S. les feuilles de l'Acer Pseudoplatanus.

— **punctatum** Fr. — S. les Acer.

— **salicinum** Fr. — S. les feuilles des saules, sur celles du Capreae.

— **Urticae** Fr. — S. les tig. mortes de l'ortie dioïque.

**Phacidium dentatum** Schm. — S. les feuilles de chêne.

— **medicaginis** Fr. — S. les feuilles de Medicago et de Trifolium.



**Phacidium coronatum** Fr. — S. les feuilles tombées :

bois

— **campestre** Fr. — Tiges d'ombellifères.

**Hysterium pulicare** Pers — S. les écorces de divers

bois — V<sup>s</sup> **angustatum** Fr id.

— **curvatum** Fr — S les rameaux dénudés.

— **conigenum** Pers. S. les cônes de pin sylvestre.

— **Pinastri** Pers. — S. les feuilles mortes du genévrier. — V<sup>s</sup> **limitatum** Pers. — S. celles du pin sylvestre.

— **Rubi** Pers. — Tiges mortes des Rubus

— **arundinaceum** Schv. — S. l'Arundo phragmites.

— **gramineum** Schv — S. les graminées.

— **culmigenum** Fr. — id

— **petiolare** Fr. — Feuilles de chêne.

— **foliolum** Fr. — Feuilles de lierre.

— **fraxini** Pers. — S. le bois de frêne

— **herbarum** Cheval. (*sub Lophodermium*). — S. les tiges mortes.

**Eustegia Ilicis** Chev. — Feuilles de houx.

**Dothidea Ulmi** Fr. — Feuilles d'orme mourantes.

— **Pteridis** Fr. — S. le Pteris aquilina.

— **stipata** Lév. — S. les tiges des grandes herbes mortes.

— **Ranunculi** Fr. — S. les renoncules.

— **Robertiani** Fr. — S. le Geranium Robertianum.

— **Ribesii** Fr. — Tiges de groseiller.

— **betulina** Fr. — Feuilles de bouleau.

— **Rosæ** Dub. — Feuilles de rosiers cultivés.

**Sphæria ophyoglossoides** Ehr. — Forêt Verte, près la Bretèche! aux Authieux!

- Sphæria digitata** Ehr. — S. le bois pourri (*Let* ).
- **polymorpha** Pers. — S. le bois mort (*Let.*).
  - **hypoxylon** Pers. — Sur les souches.
  - **carpophila** Pers. — Péricarpes du hêtre.
  - **punctata** Sow. — S. le fumier de cheval; prairies; Quevilly!
  - **fragiformis** Pers. — Écorces de hêtre, poirier, etc.
  - **fusca** Pers. — Tuteurs et bois dénudés.
  - **argillacea** Fr. — Écorces de charme, de hêtre, etc.
  - **coherens** Pers. — Sur le hêtre.
  - **granulata** Sow. — Sur les troncs et racines d'arbres.
  - **typhina** Pers. — S. les graminées vivantes.
  - **serpens** Pers. — S. les bois blancs morts, saules, peupliers (*Let.*).
  - **atramentosa** Fr. — S. le bois de charpente, les vieux pommiers écorcés (*Levieux*).
  - **deusta** Hoff. — Troncs cariés.
  - **bullata** Ehv. — S. le peuplier, le saule.
  - **undulata** Pers. — S. les rameaux (*Levieux*).
  - **stigma** Hoffm. — S. les écorces des bois morts.
  - **V<sup>s</sup> decorticata** Pers. — S. les bois divers.
  - **disciformis** Hoffm. — S. le hêtre.
  - **verrucæformis** Pers. — S. le coudrier, le hêtre.
  - **flavovirens** Hoffm. — S. les rameaux morts, tuteurs de jardin.
  - **uda** Pers. — Bois desséché du chêne.
  - **scabrosa** D. C. — S. le chêne.
  - **nummularia** D. C. — S. les bois.
  - **virgultorum** Fr. — S. le bouleau vivant.
  - **friabilis** Pers. — S. le chêne.

- Sphæria quercina** Pers. — S. les bois.
- **ceratosperma** Tod — S le coudrier.
  - **strumella** Fr. — Sur les rameaux desséchés du groseiller rouge (*Let.*).
  - **insitiva** Tod. — S. les sarmens de vigne (*Let.*).
  - **spiculosa** Pers. — S les racines de herse mortes.
  - **lata** Pers. — S. le bois dénudé (*Let* )
  - **miliaria** Fr — Dans l'intérieur des vieux troncs, sapins, hêtres.
  - **salicella** Fr — S les saules
  - **prunastri** Pers. — S. le prunier épineux (*Let* ).
  - **stellulata** Fr — Sur l'orme
  - **enteroleuca** Fr. — Sur le tilleul
  - **anomia** Fr. — S le Cytisus Laburnum (*Let.*).
  - **monadelpha** Fr. — Sous les écorces (*Let* ).
  - **syngenesia** Fr. — S les rameaux dénudés (*Let.*).
  - **fibrosa** Pers. — S. le prunier épineux.
  - **Betuli** Pers. — S. le charme (*Let* ).
  - **nivea** Hoffm. — S: le peuplier
  - **leucostoma** Pers. — S le prunier (*Let.*).
  - **microstoma** Pers. — id.
  - **taleola** Fr. — Petites branches de chêne tombées (*Leveux*).
  - **tessella** Pers. — Branches mortes. V<sup>s</sup> **decedens** Fr. — S. le coudrier.
  - **coronata** Hoffm. — S. le bouleau, le prunier.
  - **leiphæmia** Fr. — S. le chêne (*Let* ).
  - **turgida** Pers — S le hêtre (*Let.*).
  - **salicina** Pers. — S le saule.
  - **ambiens** Pers. — Tilleul, pommier, hêtre (*Let* ).
  - **stilbostoma** Fr. — S. les écorces (*Leveux*)
  - **pulchella** Pers. — Sous l'écorce du cerisier

- Sphæria umbilicata** Pers. — S. l'angélique sauvage.  
 — **cinnabarina** Tode. — S. les rameaux.  
 — **Ribis** Tode. — S. le groseiller.  
 — **coccinea** Pers. — S. les sapins (*Let* )  
 — **populina** Pers. — S. le peuplier.  
 — **cupularis** Pers. — S. les rameaux.  
 — **Berberidis** Pers. — S. les rameaux de l'épine  
 vinette (*Let.*).  
 — **varia** Pers. — Cerisier (*Let.*).  
 — **pulicaris** Fr. — Lilas, sureau (*Levieux*).  
 — **elongata** Fr. — S. le genêt à balais.  
 — **dothidea** Fr. — Feuilles et tiges de l'églantier.  
 — **Spartii** Nees. — S. les genêts.  
 — **rimosa** Alb. et Sch. — S. l'Arundo phragmites.  
 — **striæformis** Fr — S. le Scandix odorata (*Let.*).  
 — **Galii** Fr. — S. le Galium mollugo.  
 — **nebulosa** Pers. — Tiges d'ombellifères et autres.  
 — **longissima** Pers. — id. (*Let.*).  
 — **picea** Pers. — Tiges mortes.  
 — **graminis** Pers. — S. les graminées.  
 — **Trifolii** Pers — S. les trèfles.  
 — **fimbriata** Pers. — S. les feuilles de la charmille.  
 — **Coryli** Bastch. — Feuilles de coudrier.  
 — **ceuthocarpa** Fr. — Feuilles de peuplier tremble.  
 — **aquila** Fr. — Rameaux morts.  
 — **tristis** Pers. — S. les grands Ulex mourants.  
 — **byssiseda** Tod. — Rameaux morts.  
 — **Racodium** Pers. — S. le hêtre (*Let.*).  
 — **Peziza** Tod. — S. le bois pourri (*Let.*).  
 — **sanguinea** Sibht. — Bois dénudés (*Let.*).  
 — **pomiformis** Pers. — (*Let.*).  
 — **mammæformis** Pers. — S. le bois pourri.

- Sphæria obducens** Fr. — S. le frêne.
- **bombarda** Bastch, — (*Let.*).
  - **moriformis** Pers. — S. les rameaux secs (*Let.*).
  - **spermoides** Hoffm. — S. le bois mort.
  - **sordaria** Fr. — Id.
  - **epycimatia** Fr. — Parasite s. les scutelles de Lecanora.
  - **pulvispyrius** Pers. — S. le bois dénudé
  - **pertusa** Pers. — S. le bois mort.
  - **aspegrenii** Fr. — S. le bois (*Let.*).
  - **vilis** Fr. — S. le bois pourri (*Leprev. in Duby.*).
  - **macrostoma** Tod. — S. bois divers.
  - **compressa** Pers. — S. le bois dénudé.
  - **cristata**. V<sup>s</sup> **Arundinis**. — S. l'Arundo (*Let.*).
  - **diminuens** Pers. — S. les rameaux.
  - **dryina** Pers. — (*Let.*).
  - **rostrata** Tod. — Chêne, bouleau (*Let.*).
  - **rostellata** Fr. — S. le Rosa rubiginosa (*Let.*).
  - **eutypa** Fr. — Noyers, sureaux; La Bouille!
  - **crypta** Fr. — S. les bois.
  - **millepunctata** Dub. — S. le frêne
  - **dytopa** Fr. — S. l'aulne
  - **media** Pers. — S. les Ulex.
  - **juglandis** Montg. — Noyer.
  - **tiliæ** Pers. — Branches mortes du tilleul.
  - **inquinans** V<sup>s</sup> **Xylostei** Pers. — S. le chèvrefeuille (*Let.*).
  - **clypeata** Nees. — S. les Rubus. — V<sup>s</sup> **Rosarum** Fr. (*Let.*).
  - **protusa** Fr. — Sur les rameaux secs.
  - **Lonicercæ** Fr. — S. le chèvrefeuille.
  - **verrucaria** Fr. — (*Levieux*).

- Sphæria scæpincola** Fr. — S le cornouiller  
 — **Buxi** D. C — S. les feuilles du buis.  
 — **macularis** Fr. — S. les feuilles du peuplier-tremble.  
 — **trichostoma** Fr — S. les chaumes.  
 — **rubella** Pers — S les tiges d'herbes.  
 — **acuta** Hoffm. — S. les tiges de l'ortie.  
 — **relicina** Fr — S. les chaumes, Quevilly!  
 — **coniformis** Fr — S. les tiges mortes  
 — **Doliolum** Pers. — id.  
 — **culmifraga** Fr. — S. les chaumes ( dans l'Eure ).  
 — **caulium** Fr. — Tiges d'herbes  
 — **herbarium** Fr. — Tiges mortes.  
 — **complanata** Tod. — id.  
 — **larvata** Fr. (forme stérile). — S. les tiges de Pommes de terre mortes; Quevilly!  
 — **Ulicis** Fr. — S. les Ulex mourants.  
 — **melanostyla** D. C. — S. les feuilles mortes du tilleul  
 — **gnomon** Tod. — id. du coudrier.  
 — **setacea** Pers. — S. les feuilles mortes du chêne  
 — **Hederæ** Sow — Sur les feuilles coriaces et persistantes; houx, lierre, etc.  
 — **Vincæ** Dub. — S. la pervenche; bois de Lavalette.  
 — **artocreas** Tod — S. le chêne (feuilles). — V<sup>s</sup>  
**faginea** Pers — S. le hêtre.  
 — **recutita** Fr — S. les graminées (*Let.*).  
 — **myriadea** D. C. — Feuilles de chêne  
 — **Eryngii** Fr. — S l'Eryngium campestre.

**Sphæria maculæformis** Pers. — S. les feuilles diverses tombées.

— **punctiformis** Pers. — S. les feuilles de chêne surtout.

— **hypophylla** Réb. — S. les feuilles du poirier attaquées par l'*Oëcidium cancellatum*.

— **brunneola** Fr. — S. le muguet (*Let.*).

— **cruciferarum** Fr. — S. les feuilles du chou

— **hederæcola** Fr.

— **buxicola** Fr.

— **quercicola** D. C.

— **ficariæcola**

— **fagicola** Fr.

— **brassicæcola** Fr.

— **castanæcola** Fr.

— **ilicicola** Fr.

— **vagans** Fr. (*Let.*).

— **frondicola** Fr.

— **cornicola** Fr.

— **cyanogena** Desmz. — S. le *Coronilla* Emerus (dans l'Eure).

— **umbrina** Fr. — Au pied des tilleuls (Eure).

— **polita** Fr. — S. les tiges de la Berce (*Let.*)

— **sphinctrina** Fr. — Hêtre, épine blanche (*Let.*).

— **exuberans** Fr. — Tiges d'*Alhium* (*Let.*).

— **Yuccæ** Fr. — S. les *Yucca* (*Let.*).

— **protracta** Pers. — S. l'érable et le peuplier (*Let.*).

Et autres non déterminées de cette section (*Depazea*), dont l'habitat est indiqué par le nom générique du support.

Espèces non indiquées dans Duby, dont nous avons suivi la classification.

- Sphæria detrusa** Fr — S l'Épine vi-  
nette (*Let* ).
- **platanoides** Pers.—S. le noyer,  
le sycomore (*Let.*).
- **Syringæ** Fr. — S. le lilas
- **ocellata** Fr.
- **nigrella** Fr
- **augustata** Pers.
- **dehiscens** Pers
- **curvirostra** Fr.
- **Sarraceniæ** Fr
- **Hellebori** Fr.
- **epidermidis** Fr.
- **Spinaciæ** Fr.
- **strobilinæ** Fr.
- **Dipsaci**
- **culmicola** Fr. — S les chaumes desséchés des  
graminées.
- } Espèces non  
indiquées dans  
Duby, dont nous  
avons suivi la  
classification.
- } Indiquées par *Leturquier*  
sans habitat, et ne figurant  
pas dans le Bot. gall. Ces  
espèces et beaucoup d'autres  
provenaient de l'herbier de  
M. Levieux, et ont été déter-  
minées par Fries à l'examen  
duquel ce botaniste les avait  
soumises

## 3. LICHENS (Nylander)

**Synalyssum symphorea** Nyl? — S. les côtes calcaires.  
Canteleu!

**Collema limosum** Ach. — S. la terre argileuse, Rouen,  
Mellefont.

— **cheilum** Ach — S. les rochers, les murs (*Let* ).

— **crispum** Ach. — S. la terre parmi les mousses ;  
sur les murs.

— **pulposum** Ach. — S les murs de pierre.

— **nigrescens** Ach — S les saules, frênes ; sur les  
pierres



**Collema furvum** Ach — S. les toits, les troncs, les pierres (*Let.*).

— **microphyllum** Ach. — S. les saules, à Quevilly

— **fasciculare** Ach. — S. les troncs (*Herb Let*).

**Leptogium lacerum** Fr. — S la terre, les toits. — V<sup>s</sup>

**pulvinatum** Nyl — S. la terre des roches.

— **tremelloides** Fr — Bénévent (*Let.*). — Caumont, dans l'Eure !

— **subtile** Nyl — S. la terre, les bois pourris, les pierres calc. (*Let. Catal de Beheré*).

**Calicium trachelinum** Ach. — S. les saules cariés ; Quevilly

— **stemoneum** Ach — S les vieux pins ! (Eure).

— **pusillum** Flk — Sapins, saules, chênes âgés (*Beheré*).

— **quercinum** Pers. — S. les écorces, le vieux bois.

— **phæocephalum** Borr — Sur les vieux bois (dans l'Eure) !

— **sulphureum** D. C — S les écorces (*Herb. Let*).

— **parietinum** Ach. — S. le bois des espaliers (dans l'Eure !)

Les C. **Populneum** de Brond. **Prevostii** Dub., indiqués par M. Le Prevost, n'ont pas été retrouvés à notre connaissance.

**Trachylia stigonella** Fr — S. les troncs, parasite des croûtes de *Pertucaria*

**Coniocybe furfuracea** Fr. — S. la base du tronc des vieux pins ; à Brionne (Eure).

**Sphinctrina turbinata** Fr — S les troncs (*Cat. Behere*)

**Bœomyces rufus** Walh. — S la terre des fossés

— **roseus** Pers — Bruyères, fossés

— **icmadophyllus** Nyl. — S. les écorces

- Cladonia papillaria** Hoffm — Bois secs ; Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
- **endiviæfolia** Fr. — S. les collines calcaires qui bordent la Seine.
  - **alcicornis** Flrk. — (*Cat. Beheré*).
  - **pyxidata** Ach. — S la terre et les troncs. — V<sup>s</sup> **pocillum** Ach.
  - **cariosa** Flk. — S. la terre, le chaperon des murs.
  - **fimbriata** Ach. — S. la terre et les troncs. — V<sup>s</sup> **coniocrœa** Nyl. et **radiata** Fr.
  - **gracilis** Fr. — Bois montueux, lieux secs ; Saint-Aignan, Neuville.
  - **cervicornis** Sch. — Bruyères de Saint-Aignan.
  - **verticillata** Flk — Bruyères, dans l'Eure !
  - **furcata** Ach. — Bruyères des environs de Rouen. — V<sup>s</sup> **pungens** Fr. **corymbosa** Nyl. **racemosa** Flk. Collines de la Seine
  - **squamosa** Hoffm. — Forêts, sous les pins.
  - **cœspiticia** Flk. — S. la terre, dans les bois ; Orival !
  - **rangiferina** Hffm. — Bruyères, bois découverts. — V<sup>s</sup> **sylvatica** Ach. **alpestris** Ach. **foliosa** Duf. (*Cat. Beheré*).
  - **uncialis** Hffm. — Bruyères.
  - **cornucopioides** Fr. — Bois découverts ; Saint-Léger-du-Bourg-Denis ! Heurtauville ! — V<sup>s</sup> **pleurota** Flk. (*Beheré*).
  - **bellidiflora** Sch. — (*Cat. Beheré*).
  - **deformis** Hffm. — Bruyères, sous les pins ; forêt de l'Essart !
  - **digitata** Hffm. — S les troncs cariés.

- Cladonia macilenta** Hffm. — Bois et bruyères. V<sup>s</sup> **polydactyla** Sch.
- Usnea barbata** Fr. — S. les arbres ; toujours stérile.  
— V<sup>s</sup> **hirta** Fr. **ceratina** Fr (*Cat. Beheré*).
- Alectoria jubata** Ach. — Sapins (*Let.*). — V<sup>s</sup> **Chalybeiformis** Ach. — Murs, rochers, arbres (*Let. in Scriptis*).
- Evernia prunastri** Ach. — S. les arbres ; jamais vu en fructification
- Ramalina calicaris** Fr. — S. les arbres ; forêts de La Londe et de Roumare. — V<sup>s</sup> **fraxinea** Fr.  
**fastigiata** Fr. **farinacea** Nyl  
— **pollinaria** Ach — S. les troncs, les clôtures.
- Cetraria aculeata** Fr — Bruyères ; Heurtauville, pres Trianon, Saint-Aignan !
- Nephromium resupinatum** Ach. — (*Let.*).
- Peltigera aphyta** Hffm — Forêt de l'Essart, sapinières  
— **canina** Hffm — S la terre.  
— **rufescens** Neck. — S. la terre ; la Vaupalière.  
V<sup>s</sup> **spuria** Sch — Roches à Petit-Couronne !  
— **polydactyla** Hffm — S la terre  
— **horizontalis** Hffm. — S. la terre.  
— **venosa** Sch. — Chemin de Duclair a la Vaupalière (*Le Prevost*).
- Sticta pulmonacea** Ach — S les troncs d'arbres  
— **scrobiculata** Ach. — S les troncs (*Cat. Beh.*)
- Parmelia caperata** Ach. — Tres rare en fructification  
Hêtre, pommier. chêne, etc. Rochers (*Let* ).  
— **perlata** Ach. — S les troncs divers Stérile.  
— **tiliacea** Ach — S. les arbres.  
— **Borreri** Turn — S les hêtres (stérile)

**Parmelia saxatilis** Ach. — S. les arbres. — V<sup>s</sup> **Omphalodes** Fr.

— **Physodes** Ach. — S. les pins ; forêt de l'Essart.

— **pertusa** Sch. — (*Cat. Beh* ).

— **encausta** Ach. — (*Cat. Beh* )

— **conspersa** Ach. — Sur les roches (*Cat. Beheré* ).

— **acetabulum** Dub. — Commun sur les troncs.

— **olivacea** Ach. — S. les arbres et les pierres. — V<sup>s</sup> **prolixa** Nyl.

— **Falhunensis** Ach — S. les roches, a Saint-Denis ; au Mont-Ecaché (*Let.*).

**Physcia chrysophthalma** D. C. — (*Cat Beh.*)

— **parietina** Nyl — S. les murs, les arbres. V<sup>s</sup>

**aureola** Ach. S. les ardoises, les pierres.

**lychnea** Nyl. **polycarpa** Nyl.

— **candelaria** Nyl — S. les arbres et les pierres.

V<sup>s</sup> **fibrillosa** Sch — S les tilleuls (*Bernay de l'Eure*).

— **ciliaris** D. C. — Sur les arbres, les murs de terre.

— **pulverulenta** Nyl. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **pityrea** Nyl. id

— **venusta** Nyl. — S. les arbres.

— **stellaris** Nyl. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **tenella** et **leptalea** Nyl.

— **astroidea** Nyl. -- S. les pommiers ; fructifie rarement

— **cæsia** Nyl — S les pierres dures, les ardoises.

— **obscura** Nyl - S. les pommiers. V<sup>s</sup> **ulothrix** Nyl. **adglutinata** Nyl. — Id '

**Umbilicaria pustulata** Hffm. — S. les rochers (*Let.*).

- Pannaria rubiginosa** Del. — S. les troncs. V<sup>s</sup> **conoplea** Nyl. S. les troncs.
- **nebulosa** Nyl. S. la terre (*Let.*).
- **triptophylla** Nyl. — V<sup>s</sup> **nigra** Nyl. Sur les pierres calcaires.
- Amphiloma lanuginosum** Nyl. — S. la terre, les mousses.
- Squamaria crassa** D. C. — S. la terre; Bonsecours, sur un mur (*Let.*)
- **saxicola** Nyl. — S. les pierres siliceuses. V<sup>s</sup> **pruinosa** Nyl. Sur les pierres calcaires.
- Placodium candicans** Dub. — Murs et rochers de Rouen à La Bouille.
- **circinnatum** Nyl. — S. les pierres, calcaires surtout. V<sup>s</sup> **myrrhina** Fr. — Sur les pierres, Saint-Adrien.
- **theicholytum** D. C. — (*Cat. Beh.*)
- **murorum** D. C. — S. les murs, les pierres. V<sup>s</sup> **lobulatum** Flk. **citrinum** Nyl. Sur les murs. **miniatum** Sch.
- **callopismum** Mérat. — S. les pierres calcaires
- **elegans** D. C. — (*Cat. Beh.*). Roches calcaires (*Let.*)
- **fulgens** D. C. — (*Leturq.*)
- Lecanora cerina** Ach. — S. les branches vivantes. V<sup>s</sup> **hæmatites** Chaub. S. les écorces. — **biatorina** Nyl. S. les arbres. **pyracea**. **holocarpa**. **rupestris** Nyl. S. les pierres calcaires.
- **aurantiaca** Nyl. — S. les vieux saules, les peupliers des prairies. V<sup>s</sup> **ochracea** Sch. Roches à Caumont.
- **ferruginea** Nyl. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **festiva** Ach.
- **phlogina** Nyl. — S. les murs de terre.

**Lecanora vitellina** Ach. — S. les vieux bois.

— **cervina** Ach. — S. les grés, stérile. V<sup>s</sup> **pruinosa** Nyl. S. les mortiers.

— **cinerea** Nyl. — S. les pierres siliceuses. V<sup>s</sup> **calcareea** Nyl. S. les pierres calcaires. **caesia alba**, au pied des murs de terre, près de Bernay. **Hoffmanni**, sur les briques.

— **mutabilis** Nyl. — S. les bois. (*Let* ).

— **parella** Ach. — S. les pierres et les troncs.

— **sulfusca** Ach. — S. les écorces, les roches. V<sup>s</sup> **abella** Sch. et S. V<sup>s</sup> **sorediata** Sch. Hêtres, bouleaux, etc. **angulosa** Sch. S. les troncs et les vieux bois. **muralis** Nyl. S. les mortiers, les pierres. **Hageni** Nyl. S. les murs, les troncs.

— **glaucoma** Ach. V<sup>s</sup> **subcarnea** Nyl. — Sur les rochers (*Let.*). **corrugata** Nyl. Sur les saules (*Le Prevost*).

— **athroocarpa** Dub. — Sur les troncs (*Le Prevost*). V<sup>s</sup> **conferta**, sur les murs de terre.

— **varia** Ach. — S. les vieux bois. V<sup>s</sup> **lutescens** Nyl. Pins, saules, vieux bois. **sarcopis** Nyl. Vieux bois.

— **sulphurea** Ach. — Pierres siliceuses.

— **atra** Ach. — S. les arbres, les pierres, les briques.

— **sophodes** Ach. — Sur les troncs. V<sup>s</sup> **atrocinerea** Nyl. Sur les pierres, à Petit-Couronne **Metabolica** Nyl. **Friesiana** Sur les murs d'argile (dans l'Eure).

— **rubra** Ach. — S. les chênes; forêt Verte !

**Urceolaria scruposa** Ach. — S. le chaperon des murs.

V<sup>s</sup> **bryophila** Ach. S. les mousses.

- Urceolaria actinostoma** Pers. — Pierres siliceuses
- Pertusaria communis** D. C. — V<sup>s</sup> **sorediata** Fr.
- Coccodes** S. les troncs. **areolata** Dub. S. les roches.
- **Wulfenii** D. C. — S. les troncs.
- **leioplaca** Sch. — S. le bouleau, le hêtre.
- Phlyctis Ægelea** Walhr. — S. le hêtre, le saule.
- Thelotrema lepadinum** Ach. — S. le hêtre.
- Lecidea exanthematica** Nyl. — S. les roches calcaires
- **cupularis** Ach. — S. les roches calcaires; La Bouille! Orival!
- **Prevostii** Sch. — Sur les pierres levées; à Petit-Couronne (*Le Prevost*).
- **Pineti** Ach. — Sur les troncs des pins.
- **Ehrartiana** Ach. — Sur des arbres morts (dans l'Eure)!
- **intermixta** Nyl. — S. les troncs parmi les mousses.
- **sanguineo atra** Ach. — Murs de terre, Bois-guillaume!
- **Lightfootii** Ach. — S. les hêtres.
- **vernalis** Ach. — S. les mousses. V<sup>s</sup> **muscorum** Nyl. **anomala** Nyl. Sur le Pin sylvestre.
- milliaria** Nyl. S. la terre, bruyères.
- **flexuosa** Nyl. — S. l'écorce des arbres (dans l'Eure).
- **decolorans** Flk. — S. la terre.
- **uliginosa** Ach. — S. la terre.
- **coarctata** Nyl. — S. les pierres et l'argile des murs V<sup>s</sup> **argilliseda** Sch.
- **quernea** Ach. — Sur les vieux chênes dans les forêts.

- Lecidea luteola** Ach. — S les troncs. V<sup>s</sup> **endoleuca** Nyl Sur les troncs. **fuscella** Ach. S. les sapins; Caumont (Eure) **arceutina** (*Cat. Behere*).
- **carneola** Ach. — (*Behéré, Leveux*).
- **canescens** Ach. — S. les troncs, les barrières.
- **decipiens** Ach. — Sur la terre.
- **candida** Ach — Sur les roches, au Petit-Couronne.
- **vesicularis** Ach. —
- **aromatica** Ach. — S la terre, bois découverts.
- **parasema** Ach. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **enteroleuca** Nyl. (y compris **Lecidea leptoderma** Dub.)
- eleochroma** Ach.
- **petroea** Flot. — V<sup>s</sup> **concentrica** Nyl — Pierres siliceuses.
- **atro alba** Flot. — Sur les murs.
- **contigua** Fr. — S les pierres. V<sup>s</sup> **albo cœrulescens** Nyl. Mortiers des murs.
- **lapicida** Ach — S. les roches.
- **albo cœrulescens** Fr. — Sur les roches; Rouen
- **fusco atra** Ach — (*Beh.*).
- **calcivora** Nyl. — Sur les roches calcaires.
- **amylacea** Nyl. — Sur les écorces.
- **grossa** Pers — Sur les arbres; forêt Verte.
- **disciformis** Nyl — S. les hêtres, les chênes.
- **myriocarpa** Nyl. — S. de vieux pins, forêt de l'Essart, les tilleuls, etc.
- **nigritula** Nyl — Sur l'écorce des pins.
- **albo atra** Sch — Sur les écorces et les pierres calcaires
- **geographica** Sch. — S. les pierres, entre Blainville et Ry. V<sup>s</sup> **viridiatra**, sur les roches et pierres, à Saint-Arnould (*Let.*).



- Graphis scripta** Ach — S. les écorces. V<sup>s</sup> **recta**  
Sch Cerisier. **serpentina** Nyl.  
— **elegans** Ach — Ecorces lisses.  
— **dendritica** Ach. — S. les hêtres.  
— **Smithii** Leight. — Sur les sapins, chênes, etc.
- Opegrapha grumulosa** Duf. — Pierres calcaires;  
Orival!  
— **sphœrula** Dub. — Rouen (*Le Prevost*).  
— **varia** Pers. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **notha** Fr. **si-**  
**gnata** Fr. **pulicaris** Fr. **diaphora** Fr. **saprophila**  
Nyl. **rimalis** Fr  
— **rupestris** Pers. — Roches calcaires.  
— **saxatilis** D C. id.  
— **atra** Pers — S. les arbres V<sup>s</sup> **hapalea** Ach  
Frêne, houx.  
— **vulgata** Ach. — Sur les sapins. V<sup>s</sup> **siderella** Nyl.  
Sur les vieux arbres. **steriza** Nyl Sur les rochers.  
— **herpetica** Ach. — S. les arbres; pins, coudriers.  
V<sup>s</sup> **fuscata** Sch. **subocellata** Sch. S. le frêne.
- Stigmatidium crassum** Dub. — Sur de vieux chênes !
- Arthonia cinnabarina** Walh. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **rubra**  
Nyl. **ochracea** Duf Sur les pins.  
— **pruinosa** Ach. — Tilleuls.  
— **astroidea** Ach. — Ecorces jeunes ou lisses. V<sup>s</sup>  
**Swartziana** Sch. — Peupliers, frênes.  
— **dispersa** Duf. — S. les écorces.  
— **punctiformis** Ach. — Ormes, frênes, etc.  
— **galactites** Duf. — S. les peupliers.
- Endocarpon hepaticum** Ach. — Forêt de Rouvray;  
sur les roches en vue du Petit-Couronne (*Let.*).  
— **miniatum** Ach. — Roches près de Duclair (*Le*  
*Prevost*).

- Verrucaria cinerea** Sch. — Sur les murs calcaires ; Grand-Quevilly !
- **nigrescens** Pers. — S. les pierres et les mortiers. V<sup>s</sup> **fuscella** Nyl. Petit-Couronne, **viridula** Nyl.
- **Sprucei** Leight. — Pierres calcaires, La Bouille.
- **plumbea** Ach. — Roches calcaires ; Petit-Couronne !
- **rubella** Chaub. — Rouen (*Le Prevost, in Duby*).
- **margacea** Whl. — S. les silex. V<sup>s</sup> **æthiobola** ; Wl. **hydrela** ; sur les pierres humides ; **olivacea** Fr Espèce établie par Fries sur les échantillons récoltés entre La Bouille et Caumont par M. Le Prevost.
- **rupestris** Schv. — Pierres calcaires. V<sup>s</sup> **muralis** Nyl. S. les mortiers.
- **Dufourei** D C. — Sur les roches ; Petit-Couronne.
- **chlorotica** Ach. — S. les jeunes chênes.
- **nitida** Sch. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **nitidella** Flk S. le coudrier, le chêne.
- **gemmata** Ach. — S. les arbres.
- **biformis** Borr. — S. les ormes, chênes, frênes, etc.
- **epidermidis** Ach. — S. les écorces lisses. V<sup>s</sup> **fallax** Nyl.
- **cinerella** Flot. — S. les arbres.
- **Rhyponia** Ach. — Ecorces lisses.
- Thelenella modesta** Nyl. — S. les peupliers ; Quevilly.
- Pyrenotheca fuscellá** Fr. — S. les écorces ; Rouen (*Le Prevost, in Duby*).
- **vermicellifera** Fr. — S. les vieux frênes, chênes, etc.

**Coniocarpon reticulatum** Dub. — Rouen (*Le Prevost, in Duby*).

(M. Nylander n'indique pas les synonymes de ces trois dernières espèces dans le *Prodromus*. Ce sont pour lui sans doute des états incomplets de développement )

#### 4. HÉPATIQUES.

**Riccia fluitans** L — Dans plusieurs mares près de Rouen. Commune dans les mares du pays de Caux.

— **glauca** Hedv. — S. la terre.

— **cavernosa** Hoffm — S. la terre.

**Sphaerocarpus Michellii** Bell. — (*Herb. Let.*).

**Targionia hypophylla** L. — (*Herb. Let.*) (Bernay de l'Eure, *Le Prevost*).

**Anthoceros punctatus** L. — Champs du Boisguillaume, chemin creux vers Houppeville.

— **laevis** L. — (*Herb. Let.*).

**Marchantia polymorpha** L. — Lieux humides, caves, bords des eaux. V<sup>s</sup> **minor** Hall. Terr. siliceux : anciennes charbonnières, forêt Verte? Platebandes du Jardin botanique (*Let.*).

— **conica** L — Rivière d'Oison, au Mont-Poignant (Eure).

— **hemisphaerica** L. — Belbeuf (*Leveux*). Cette plante, que nous avons trouvée dans l'Eure, est pour nous le **Fragrans** Bath., à cause de son odeur térébinthacée et de ses perichætes fimbriés.

**Jungermania epiphylla** L. — S. la terre humide des fossés — V<sup>s</sup> à feuilles étroites (*Let.*). Rouen.

- Jungermania blasia** Hook. — Dans les champs argileux.
- **pinguis** L. — S. la terre, dans les chemins creux
  - **multifida** L. — Dans une fosse, à Canteleu (*Let.*)
  - **furcata** L. — S. les troncs.
  - **Tamarisci** L. — S. les troncs
  - **dilatata** L. — S. les troncs.
  - **loevigata** Sch. — Parc de Caumont (Eure), près la Bouille.
  - **reptans** (*Behere in Herb. Let.*).
  - **platiphylla** L. — Sur les troncs.
  - **bidentata** L. — S. la terre argileuse
  - **polyanthos** L. — Bois, sur la terre.
  - **fissa** Scop. — S. la terre.
  - **viticulosa** L. — (*H. Let* ).
  - **emarginata** Ehrh. — Forêt Verte, près la Bre-tèque (*Leturg.*).
  - **nemorosa** L. — Bois.
  - **umbrosa** Schr. — Forêt Verte.
  - **albicans** L. — (*H. Let* )
  - **pusilla** L. — (*H. Let.*).
  - **complanata** L. — S. les troncs, dans les forêts.
  - **bicuspidata** Fl. fr. — S. la terre sableuse.
  - **excisa** Dicks. — Terres arides; côte Sainte-Catherine.
  - **resupinata** L. — Bois de Déville.
  - **crenulata** E. B. — Bois; la Vaupalière !
  - **byssacea** D. C. — S. la terre; forêt Verte.
  - **lanceolata** D. C. — S. les roches humides
  - **asplenioides** L. — Bois, banques herbues.
  - **undulata** L. — Lieux humides; Forges-les-Eaux.

## 5 MOUSSES (Duby).

**Andræa Rothii** Mohr — Indiqué par MM. Lenormand et de Brebisson, sur les falaises des côtes normandes

**Phascum subulatum** L. — Bois découverts; bruyères.

— **cuspidatum** Hedw. — Terr. siliceux.

— **muticum** Schr. — Terr. argileux, Saint-Aignan

— **axillare** Dicks. — id. id.

— **curvicolium** Hedw. — Bonsecours (*Let.*).

— **crispum** Hedw. — côte Sainte-Catherine (*Behéré, musc. Roth*). R.

— **rectum** With. — Saint-Georges! Eauplet (*Beh.*).

— **alternifolium** Dicks. — Darnétal, forêt Verte.

— **elatum** Brid. — Bonsecours (*Beh. l. c.*)

— **bryoides** Dicks. — Croisset, mare de l'Épinay!

— **serratum** Schr. — Mont-aux-Malades (*Beh. l. c.*)

**Sphagnum latifolium** Hedw. — Endroits marécageux

— **compactum** D. C. — Id. marais Vernier (*Eure*), Forges.

— **acutifolium** Ehrh. — Mare de l'Épinay, Forges.

V<sup>s</sup> **rubicundum** de Brébiss. — id.

— **subsecundum** Nees (*in Brebiss.*) Heurtauville.

— **squarrosum** W et M. — (*Beh. l. c.*) R.

— **cuspidatum** Ehrh. id.

**Gymnostomum ovatum** Hook. — Sur la terre.

— **truncatulum** Hoffm. — S. la terre.

— **intermedium** D. C. — id.

— **pyriforme** Hedw. — Terrains argileux.

— **fasciculare** Hedw. — Terrains calcaires?

— **conicum** Hook. — La Halotière. (*Beh. l. c.*)

- Gymnostomum trichodes** W. et M. — Sur les roches calcaires ; Petit-Couronne !
- **viridissimum** Hook. — S les arbres ; La Halotiere.
- **microstomum** Hedw. — S. la terre
- **tenue** Schr. — Bapeaume.
- **tortile** Schw. — Forêt Verte.
- Ancetangium ciliatum** Hedw. — S. les pierres à Ry ! Saint-Denis-le-Thiboult , Ermenouville (*Let.*)
- Tetraphis pellucida** Hedw. — Bapeaume. (*D. Chaumont in Beheré*) , Bernay (*Eure.*)
- Diphyscium foliosum** Morh. — Talus des fossés ; forêt Verte , de Roumare. (Le **Buxbaumia aphylla** a été trouvé dans plusieurs localités de l'Eure).
- Orthotrichum anomalum** Hedw. — Sur les pierres calcaires.
- **cupulatum** Hoffm. — Sur les pierres , près de Ry (*Beh. l. c* )
- **striatum** Hedw. — S. les troncs.
- **diaphanum** Schrad. — Sur les peupliers.
- **pulchellum** E. B. — Sur un grès , à Ry (*Beh. l c.*)
- **Lyellii** Hook — Ry (*Let.*) ; La Halotière, sur un chêne (*Beh. l. c.*).
- **crispum** Hedw. — Sur les troncs , dans les forêts.
- **Hutchinsiae** E. B. — S. les pierres (*Beh. l c.*)
- **affine** Schrad. — S. les arbres. V<sup>s</sup> **pumilum** Sw, id.
- Grimmia pulvinata** Hedw. — Sur les murs , les toits.
- **crinita** W. et M. — Sur les pierres calcaires , vieux murs.

**Grimmia apocarpa** Hedw. — Sur les pierres. V<sup>s</sup> **stricta**

Turn. (*Beh. l. c.*).

**Trichostomum lanuginosum** Hedw. — Endroits pierreux des bois ; Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

— **canescens** Hedw. — Lieux sablonneux.

— **funale** Schw. — Sur un grès, près de Ry.

(*Beh. l. c.*)

**Cinclidotus fontinaloides** P. de B. — Pierres des quais, des aqueducs, le long de la Seine.

**Encalypta vulgaris** Hedw. — S. les murs, la terre ; Bonsecours, Canteleu, etc.

— **streptocarpa** Hedw. — Sur un mur, à Canteleu

(*Beh. l. c.*).

**Thesanomitrium flexuosum** Arn. — Sous les pins ; au Madrillet ; forêt de Roumare.

**Weissia controversa** Hedw. — Bois et collines.

— **cirrhatta** Hook. — Salmonville ! — Canteleu (*Beh. l. c.*).

— **curvirostra** Hook. — Canteleu (*Beh. l. c.*).

— **crispula** Hedw. — Ry (*Beh. l. c.*).

— **tristicha** Hedw. — Sur les pierres calcaires ; Saint-Adrien, La Bouille !

— **pusilla** Hedw. — S. les pierres calcaires ! (Ces deux dernières espèces sont bien distinctes par la forme de la capsule et les feuilles perichœtiales).

— **Starkeana** Hedw. — Saint-Aignan ; Darnétal.

— **lanceolata** Hook. — Sur la terre.

— **calcareia** Hedw. — Couronne (*Levioux in Beh.*).

**Fissidens bryoides** Hedw. — Sur la terre, banques.

V<sup>s</sup> à capsules penchées (*Beh. l. c.*).

— **adianthoides** Hedw. — Saint-Léger-du-Bourg-Denis ; bois.

**Fissidens taxifolium** Hedw. — Bois découverts.

**Dicranum glaucum** Hedw. — Bois, bruyères, futaies.

— **scoparium** Hook. — Commune dans les bois, sur les banques, etc.

— **undulatum** Turn. — (Dans l'Eure; Serquigny, Bernay)

— **varium** Hook. — S. la terre.

— **heteromallum** Hedw. — Bois, sur la terre.

— **subulatum** Hedw. — Forge-les-Eaux, ou il forme des tapis dans les prairies tourbeuses! Forêt de Roumare (*Beh. l. c.*).

**Didymodon purpureum** Hook. et Tayl. — Commun sur la terre aride, murs, rochers.

— **rigidulum** Sw. — Bapeaume (*Let.*)

— **pallidum** Arn. — S. la terre; forêt de Roumare! forêt Verte.

**Tortula rigida** Sw. — S. la terre.

— **muralis** Sw. — Murs, terrains secs.

— **unguiculata** Hook — S. la terre

— **fallax** Sw. — Sur la terre.

— **revoluta** W et M. — Id

— **convoluta** Sw. — Sur les murs.

— **subulata** Hedw. — Bois découverts, terres fortes, sur les murs

— **ruralis** Sw. V<sup>s</sup> **vulgaris** et **laevipila** Hook. — S. les toits, les pierres, la terre, dans la campagne.

**Pterogonium gracile** Sw. — S. un pommier, à la Mi-Voie (*Beh. l. c.*).

**Leucodon sciuroides** Hook. — S. les troncs de pommier.

**Hypnum molluscum** Hedw. — S. les coteaux, les endroits frais.



- Hypnum cupressiforme** Hook. — S. les troncs, les toits de chaume V<sup>s</sup> **vulgare, compressum, tenue.**
- **scorpioides** L. — Prairies d'Heurtauville (*Levieux in Beh. l. c.*).
  - **aduncum** Hook. — Lieux humides (*Beh. l. c.*).
  - **rugosum** Hedw. — S. les coteaux calcaires des environs de Rouen ; Saint-Léger-du-Bourg-Denis ! Dieppedalle !
  - **palustre** L. — Au bord de la Seine , dans les pierres
  - **fluitans** L. — Forges-les-Eaux !
  - **filicinum** L. — Darnétal (*Let.*) ; Tancarville (*Chevalier*).
  - **falcatum** Brid. — Au moulin du Tot , près le Héron (*Beh. l. c.*).
  - **commutatum** Hedw. — Dans les marais (*Beh. l. c.*).
  - **triquetrum** L. — Bois. Très commun.
  - **brevirostrum** Ehrh — Forêt de Roumare (*Beh. l. c.*).
  - **squarrosum** L. — Bois , pelouses.
  - **squarrosulum** Brid. — Coteaux pierreux ; Canteleu , La Bouille , etc.
  - **loreum** L. — Forêt de La Londe ! de Roumare.
  - **striatum** Schr. — Bois. Commun.
  - **stellatum** Schr — Bois du Mesnil (*Let.*).
  - **cordifolium** Hedw — Lieux marécageux ; Saint-Martin-du-Vivier (*Let.*).
  - **cuspidatum** L. — Lieux frais ; trouvé en fruits à Jumiéges.
  - **confertum** Dicks. — Sur les pierres.

- Hypnum rusciforme** Wiess. — Bord des ruisseaux; Saint-Adrien! sources de Grandval, près Fécamp! — Quevilly (*Let*)
- **velutinum** L. — Bois, les chemins, les pierres.
- **rutabulum** L. — Sur les troncs, les pierres. Commun.
- **piliferum** Schr. — Bois de Darnétal (*Beh. l. c.*).
- **prælongum** L. — Champs cultivés.
- **Stokesii** Turn. in Moug. — Mont-aux-Malades!
- **abietinum** L. — Lieux montueux, calcaires; stérile.
- **myurum** Brid. — Pieds des arbres; Moulineaux, Bosc-le-Hard.
- **myosuroides** L. — Pied des arbres; Canteleu.
- **proliferum** L. — Bois.
- **splendens** Hedw. — Bois; commun.
- **albicans** Neck. — Lieux sablonneux; Sotteville!
- **salebrosum** Hoffm. in Moug. — Sotteville, Quevilly!
- **lutescens** Huds. — Terr. arides et montueux.
- **serpens** L. — S. la terre et les troncs.
- **tenellum** Dicks. — S. les pierres et les souches.
- **purum** L. — S. les pierres, la terre.
- **alopecurum** L. — Forêts des environs de Rouen.
- **murale** Hedw. — S. les murs, les pierres; Ry, Bonsecours (*Beh. l. c.*).
- **Schreberi** Willd. — Lieux humides (*Beh. l. c.*).
- **denticulatum** Hook. — S. la terre, lieux ombragés.
- **riparium** L. — Endroits marécageux; forêt de Rouvray! Quevilly!

**Hypnum undulatum** L. — Bois et forêts ; Forges, Darnétal (*Beh l. c*).

**Leskea complanata** Hedw. — Au pied des arbres.

— **trichomanoides** Hedw. — id

— **subtilis** Hedw. Sur la terre.

— **polycarpa** Brid. — Sur les troncs.

— **dendroides** Hedw. — Marais de Saint-Georges (*Leveux in Beh.*).

— **sericea** Hedw. — Sur les troncs, les murs

**Hookeria lucens** Sm. — Dans une fosse de la forêt Verte !

**Fontinalis antipyretica** L — Fossés, ruisseaux.

**Nekera viticulosa** Hedw. — S. les troncs, au pied des bois, dans les chemins escarpés.

— **curtipendula** Hedw. — Forêt de Roumare (*Beh. s. c*).

— **crispa** Hedw. — Parmi les roches qui bordent la Seine.

— **pumila** Hedw. — Sur les troncs, à la Halotière (*Beh s. c.*).

— **heteromalla** Hedw. — Sur une bûche de hêtre (*Leveux in Beh.*).

**Bryum argenteum** L. — Sur les murs, les toits. Très commun.

— **julaceum** Schr — Sur la terre, Saint-Sever (*Beh. l. c.*).

— **capillare** L. — Sur la terre, les murs.

— **cœspitium** L. — Sur les murs, les toits.

— **nutans** Schr. — Mare de l'Épinay.

— **carneum** L. — Sur la terre ; Quevilly.

— **androgynum** Hedw. — Montaure ! Orival ! Madrillet (*Beh. l. c.*).

- Bryum turbinatum** Sw. — Au Madrillet (*Beh. l. c.*).  
 — **palustre** Sw. — Mare de l'Épinay.  
 — **hornum** Schr. — Bois et forêts, lieux ombragés, fossés  
 — **ligulatum** Schr. — Lieux humides.  
 — **rostratum** Schr. — Allées humides, forêt de La Londe ! Ry (*Beh.*).  
 — **stellare** Roth — Entre Saint-Léger et le Mesnil (*Beh.*). Caumont (Eure) près la Bouille !  
 — **cuspidatum** Schreb (*Leturq.*) — Nous l'avons trouvé dans l'Eure.  
 — **roseum** Schreb. — Forêt de La Londe, près le Petit-Couronne.  
 — **punctatum** Schreb — Darnétal. (*Beh. l. c.*).  
**Funaria hygrometrica** L. — Sur la terre.  
**Bartramia pomiformis** Hook — Talus, fossés des bois  
 — **ithyphylla** Brid — Darnétal (*Beh. l. c.*).  
 — **fontana** Hook. — Forêt de Roumare (*Beh. l. c.*).  
**Oligotrichum undulatum** D. C. — Bois, talus, pelouses, très commun.  
**Polytrichum commune** L. — V<sup>s</sup> **Yuccæfolium** H. T. — Lieux ombragés, bois, forêts; **attenuatum** H et T — Lieux découverts.  
 — **juniperinum** Hedw. — Lieux secs boisés.  
 — **piliferum** Schreb. — Lieux arides, sableux.  
 — **urnigerum** L. — Forêt de Roumare.  
 — **nanum** Hedw. — Dans les fossés, les excavations, lieux découverts.  
 — **aloïdes** Hook. — Bruyères, fossés. V<sup>s</sup> **Dicksoni** Turn. id.

## 6. CHARACÉES

- Chara foetida** A. Br. — Mares, fossés. Plus. variétés.  
 — **hispida** L. — Marais de Saint-Georges.  
 — **ceratophylla** Walhr. — Fossés; environs de Rouen (*de Brebiss.*, 3<sup>e</sup> édit.).  
 — **fragilis** Desv. — Fossés. — Saint-Georges-de-Boscherville.
- Nitella batrachosperma** Ag. — Crique près Tancarville (Beauregard).  
 — **translucens** Ag. — Mares des Saulx et de la forêt de Roumare.  
 — **flexilis** Ag. — Forêt de Roumare.  
 — **syncarpa** Kutz. — Mare du Genetay!

## 7. MARSILEACÉES.

## 8. FOUGÈRES.

- Ceterach officinarum** C. Bauh.  $\mathcal{Z}$ . R. — Vieilles murailles, murs. Rouen! Harfleur! Mont-aux-Malades! Mesnil-Esnard Juillet, septembre.
- Pteris aquilina** L. Vulgr *Fougère*.  $\mathcal{Z}$ . T. C. — Bois découverts, lieux incultes. Août, septembre.
- Blechnum spicant** Roth.  $\mathcal{Z}$ . A. C. — Lieux humides, bois montueux. Forêt Verte! Forges-les-Eaux! Août, septembre.
- Scolopendrium officinale** Sm. *Langue de Bœuf. Langue de Cerf*.  $\mathcal{Z}$ . C. — Lieux humides couverts, puits, vieilles murailles. Août, septembre.

**Asplenium Adiantum nigrum** L. *Capillaire noir.* ʒ. C.

— Lieux ombragés et pierreux, haies. Août, septembre.

— **Trichomanes** L. *Capillaire.* ʒ T C. — Vieux murs, dans les pierres. Août, septembre

— **Ruta muraria** L. *Rue des murailles.* ʒ. T. C. — Murs. Août, septembre.

— **Filix foeminea** Bernh. *Fougère femelle.* ʒ C. — Bois humides. Id.

**Cystopteris fragilis** Bernh ʒ. A. R. — Endroits pierreux et humides; Saint-Germain-les-Essourts! Saint-Aignan; La Halotière (*Let.*). Août, sept.

**Polystichum Thelypteris** Roth. ʒ. A. R — Bois humides et marécageux, marais; Saint-Georges! Heurtauville! au Havre; Saint-Germer (*Let.*). Septembre. Fructifie peu.

— **Oreopteris** D C ʒ. T. R. — Bois ombragés; la Vaupalie. Août, septembre.

— **Filix mas** Roth. *Fougère mâle.* ʒ. T. C. — Haies, bois. Août, septembre.

— **spinulosum** D. C. ʒ. A. C. — Bois ombragés. Août, septembre. V<sup>s</sup> **vulgare** G et G. **dilatatum** G. et G.

**Aspidium aculeatum** Doelt. ʒ. A C. — Haies, bord des bois. Août, septembre. V **vulgare** G. et G. **angulare** G. et G.

**Polypodium vulgare** L. *Polypode* ʒ. T. C. — Sur les murs, les toits, au pied des arbres Juin, octobre. V<sup>s</sup> **genuinum**, **serratum**, **cambricum** G. et G.

— **Dryopteris** L. ʒ. R. — Endroits pierreux et montueux. Entre Bonsecours et Belbeuf, forêt de Lyons, de Brotonne (*Let.*). Eu. Juillet, août.

V<sup>s</sup> **calcareum** Sm R. — Forêt de Brotonne, bois de Saint-Sylvestre, Barneville.

**Osmunda regalis** L. *Osmonde* ʒ. R. — Lieux marécageux, tourbeux; Heurtauville! Saint-Georges (*Let.*). Marais d'Oudalle. Juin, août.

**Ophyoglossum vulgatum** L. ʒ. T. — Prairies, bois frais, pâturages Saint-Pierre-Manneville, Saint-Georges-l'Abbaye. Juillet, août.

**Botrychium Lunaria** D. C. ʒ. T. R. — Parc des Chartreux (*Let*). Le long de l'ancien chemin de Canteleu à Saint-Georges, bois de Montigny! Juillet août.

#### 9. LYCOPODIACÉES.

**Lycopodium clavatum** L. *Lycopode* ʒ. A. R. — Bruyères de Saint-Aignan! bois de la Valette. Août, septembre.

— **Selago** D. — Trouvé en 1792 par Leturquier Delongchamp, et revu en 1799 et 1817 par M. Beheré sur les pâtures de Saint-Aignan.

— **inundatum** L. ʒ. T. R. — Forges-les-Eaux; bruyères de Sainte-Marguerite, près Dieppe.

#### 10. EQUISETACÉES.

**Equisetum Telmateya** Ehrh. ʒ. A. R. — Bois humides. Avril.

— **arvense** L. ʒ. C. — Champs humides. Avril.

— **limosum** L. ʒ. A. C. — Fossés. Quevilly! Saint-Georges! Yville! Juillet.

— **palustre** L. ʒ. T. C. — Champs humides; marécages. Juillet. V<sup>s</sup> **polystachion** Ray.

2<sup>e</sup> EMBRANCHEMENT. — Plantes monocotylédones.

## II. GRAMINEES.

**Phalaris † canariensis** L. ① — Échappé des jardins.

— **minor** Retz. ① R. — Bords de la Seine, à La Bouille (*Debooz*). Juin.

— **arundinacea** L. 2/ C. — Bords des eaux. Juin.

**Anthoxanthum odoratum** L. *Flouwe, Flouwe odorante.*

2/ T. C. — Prés, bois découverts. Mai.

**Mibora verna** P. Beauv. ① A. C. — Terrains sablonneux. Mars.

**Phleum pratense** L. 2/ T. C. — Prairies Juin. V<sup>s</sup> **nodosum** A. C. — Terrains secs.

— **Boehmeri** Wib. 2/ A. C. — Coteaux calcaires. Juin.

— **arenarium** L. ① A. R. — A l'Eure, Havre. Mai.

**Alopecurus pratensis** L. 2/ T. C. — Prairies. Mai.

— **agrestis** L. ① T. C. — Champs et moissons. Juin.

— **geniculatus** L. ① A. C. — Endroits humides, terrains argileux, mares.

— **bulbosus** L. 2/ R. — Bords de la Seine à Villequier. Eure, pres le Havre. Juin.

**Sesleria coerulea** Scop. 2/ C. — Coteaux calcaires. Mars, Avril. V<sup>s</sup> **pallida**.

**Setaria glauca** P. Beauv. ① — (*Herb. Leturq*)

**viridis** P. Beauv. ① T. C. — Terrains siliceux. Juillet. — V. **reclinata**, **purpurascens**.

— **verticillata** P. Beauv. ① A. R. — Lieux cultivés; bords des chemins, terrains argileux. Juillet.



- Panicum Crus-galli** L. ① A. C. — Lieux cultivés ,  
bords des chemins. Juillet.
- **sanguinale** L. ① C. — Champs , bords des che-  
mins. Juillet , août.
- **glabrum** Gaud. ① A. R. — Champs des terrains  
siliceux. Juillet , août.
- Cynodon dactylon** Pers. 2/ R. — Bords des chemins ,  
terrains sablonneux , Grammont (Rouen) ! Que-  
villy ! Juillet.
- Andropogon ischoemum** L. 2/ T. R. — Saint-Aubin,  
près Elbeuf (*M. G. Etienne*). Juillet
- Phragmites communis** Trin. 2/ C. — Prairies humides ;  
bords des eaux. Août.
- Calamagrostis epigeios** Roth. 2/ A. C. — Bois. Aout.
- **lanceolata** Roth. 2/ A. R. — Lieux humides .  
bois de Mellemont. Août.
- Agrostis alba** L. 2/ C. — Prairies. Juin. V<sup>s</sup> **decumbens**.  
V<sup>s</sup> **maritima**. — Sur le littoral.
- **vulgaris** With. 2/ C. — Prés et champs. Juin.  
V<sup>s</sup> **pumila**.
- **canina** L. 2/ A. C. — Lieux humides. Juin V<sup>s</sup>  
**pallida**. — Prairies de Forges-les-Eaux.
- **spicaveni** L. ① C. — Moissons. Juin.
- Polygonum monspeliense** Desf. ① A. R. — Sables  
maritimes. Juin.
- Stipa pennata** L. 2/ T. R. — Falaise de Cauville !
- Milium effusum** L. 2/ A. C. — Bois ombragés Mai.
- Corynephorus canescens** P. Beauv. 2/ R. — Saint-Au-  
bin, pres Elbeuf ! Terrain siliceux. Juin , juillet.
- Aira caryophyllea** L. ① C. — Lieux sablonneux. Mai,  
juin. V<sup>s</sup> **multiculmis** Dum. A. R.
- **præcox** L. ① T. C. — Lieux secs. Mai.

**Deschampsia cespitosa** P. Beauv.  $\sphericalangle$  C — Prairies, bois humides. Juin. V<sup>s</sup> **pallida**.

— **flexuosa** Gris  $\sphericalangle$  T. C. — Bois découverts. Terrains siliceux. Juillet. V<sup>s</sup>  $\beta$  de Brebiss. **A. montana** L. — Coteaux secs.

**Avena** † **sativa** L. — Cultivée.

— † **orientalis** — id. et d'autres espèces ou variétés.

— **fatua** L. *Folle avoine* ① A. R. — Moissons.

— **pubescens** L.  $\sphericalangle$  A. C. — Coteaux, prés. Mai, juin.

— **pratensis** L.  $\sphericalangle$  A. R. — Coteaux près Rouen. Boisguillaume. Juin, juillet.

**Arrhenatherum elatius** M. et K. *Gernotte*.  $\sphericalangle$  T. C. — Moissons.

Prairies. Juin, juillet. V. **bulbosum** Gaud.

**Trisetum flavescens** Pers.  $\sphericalangle$  C — Prés secs, bords des chemins. Juin, juillet.

**Holcus lanatus** L.  $\sphericalangle$  T. C. — Prairies Juin, juillet.

— **mollis** L.  $\sphericalangle$  C — Prés et bois. Juin, juillet.

**Koeleria cristata** Pers.  $\sphericalangle$  A. C. — Coteaux calcaires Juin, juillet.

**Catabrosa aquatica** P. Beauv.  $\sphericalangle$  A. R. — Fossés, bords des eaux, prairies humides. Bapeaume, Quevilly, Heurtauville, Villequier. Juin.

**Glyceria fluitans** R. B  $\sphericalangle$  T. C. — Lieux marécageux. Juin, juillet.

— **plicata** Fr.  $\sphericalangle$  A. R. — Bords des eaux. Bapeaume

— **lohiacea** God.  $\sphericalangle$  A. C. — Prairies, fossés. Juin.

— **aquatica** Walh.  $\sphericalangle$  A. C. — Prairies, bords des eaux. Juillet.

— **maritima** M. et K.  $\sphericalangle$  A. C. — Prairies de la zone maritime. Juin, juillet.

- Glyceria distans** Walh. 2/ A. C. — Prairies; zone maritime Juin, juillet.
- **procumbens** Sm ① A. C — Sables maritimes; Havre, Dieppe. Juin, juillet.
- Poa annua** L. ① T. C. — Rues, lieux cultivés; voisinage des habitations Avril, octobre.
- **nemoralis** L. 2/ C. — Bois. Juillet. V<sup>s</sup> **rigidula** — Lieux secs, sur les murs.
- **serotina** Ehrh. 2/ A. R. — Lieux humides; Quevilly. Juin, juillet.
- **bulbosa** L. 2/ A. C. — Murs, lieux secs et incultes. Mai, juin.
- **compressa** L. 2/ C. — Coteaux calcaires. Juin, juillet.
- **pratensis** L. 2/ T. C. — Prairies. Mai, juin. V<sup>s</sup> **angustifolia**.
- **trivialis** L. 2/ C — Prairies, moissons des terrains argileux Juin, juillet.
- Briza media** L. 2/ C. — Coteaux secs. Juin, juillet.
- **minor** L. ① A. R. — Moissons; pays de Caux. Juillet.
- Melica Magnolii** G. G. 2/ T. R. — Coteaux calcaires d'Orival! sur un vieux mur dans Rouen! Juin.  
\* Combles de la cathédrale de Rouen!
- **uniflora** Retz. 2/ C. — Bois. Juin, juillet.
- Scleropoa rigida** Gris. ① C. — Murs, bords des chemins, terres calcaires et siliceuses. Mai, juin.
- **loliacea** G. G. ① A. R. — Sables maritimes; l'Eure (Havre). Juin.
- Dactylis glomerata** L. 2/ T. C — Prairies, prés, coteaux. Juin, juillet. V<sup>s</sup> **congesta** C. et G., décrit par Leturquier dans son supplément, sous

le nom de **D. hispanica** Roth — Coteaux calcaires

**Molinia cœrulea** Mœnch  $\neq$  T C. — Bois secs, prairies tourbeuses. Juin.

**Danthonia decumbens** D. C.  $\neq$  C — Bois et coteaux, prairies tourbeuses Juin, juillet.

**Cynosurus cristatus** L  $\neq$  T. C — Prairies, prés, bords des chemins. Juin.

**Vulpia pseudomyuros** Soy. Will ① C. — Champs secs, murailles Juin.

— **sciuroides** Gm ① C. — Bords des champs, chemins, terrains siliceux. Juin.

— **myuros** Rchb ① A. C. — Lieux secs. Juin

**Festuca tenuifolia** Sibth.  $\neq$  C. — Coteaux secs. Juin.

— **duriuscula** L.  $\neq$  C. — Pelouses et coteaux, terrains calcaires. Juin. V<sup>s</sup> **hirsuta** G. G. — F.

**cinerea** de Leturq. — V<sup>s</sup> **glauca**

— **rubra** L.  $\neq$  A. C — Coteaux secs Juin.

— **arenaria** Osbeck.  $\neq$  A. R. — Sables maritimes. Fécamp, Dieppe Juillet.

— **heterophylla** Lam.  $\neq$  A. C. — Prés, pelouses Juin.

— **arundinacea** Schreb.  $\neq$  A. C. — Prairies, humides Juin.

— **pratensis** Huds.  $\neq$  C. — Prairies. Juin. V<sup>s</sup> **F. pseudololiacea** Fries

— **gigantea** Vill.  $\neq$  A. C. — Bois et haies Juin, juillet V<sup>s</sup> **triflora** G. G — Boisguillaume

**Bromus tectorum** L. ① C — Murs, toits, champs sablonneux. Juin.

— **sterilis** L. ① T. C — Murs; lieux incultes. Juin

**Bromus asper** L. Ț A. C — Haies, bords des bois. Juin, juillet.

— **erectus** Huds Ț A. R. — Prés secs. Juin.

**Serrafalcus secalinus** God. ① A. C. — Moissons. juillet V<sup>s</sup> **macrostachys**.

— **arvensis** God ① C. — Lieux cultivés, champs. Juin, juillet.

— **commutatus** God. ① C — Prairies Juillet.

— **hordeaceus** G. G. ① A. C. — Sables maritimes. juillet.

— **mollis** Parl. ① T. C. — Champs, prés, chemins. Juin.

**Hordeum † vulgare** L. — *Orge commune, orge carrée.* Cultivée.

— † **hexastichon** L. — *Orge à six rangs.* — Cultivée.

— † **distichum** L. — *Orge à deux rangs* — Cultivée.

— **murinum** L ① T. C. Pied des murs, lieux incultes Juin.

— **secalinum** L. ② T. C. — Prairies de la Seine. Juin.

— **maritimum** With-① C. — Sables maritimes. Juin.

**Secale † cereale** L. — *Seigle.* — Cultivé.

**Triticum † vulgare** Vill. — *Froment.* On cultive plusieurs races ou variétés.

**Agropyrum acutum** Rœm. et Sch. Ț A R — Sables maritimes. Tréport, Orcher, Tancarville. Juin, juillet.

— **pungens** Rœm. et Sch Ț A. C. — Sables maritimes Juin, juillet

— **pycnanthum** G. G. Ț A. C. — Sables maritimes. Mai, juin.

- Agropyrum repens** P. Beauv. ♀ T. C. — Pied des murs, terres cultivées. Juin, juillet  
 — **caninum** Rœm. et Sch. ♀ C — Haies. Juin, juillet.
- Brachypodium sylvaticum** R. et Sch ♀ C. — Bois, haies. Juillet.  
 — **pinnatum** P. Beauv. ♀ T. C. — Prés, haies, coteaux Juillet
- Lolium perenne** L. *Ray grass*. ♀ T. C. — Prairies, prés, lieux cultivés. Juin V<sup>s</sup> **tenuis** V<sup>s</sup> **cristatum**. V<sup>s</sup> **ramosum**.  
 — **italicum** Braun. *Ray grass d'Italie*. — Prairies, lieux herbeux, prairies artificielles. Juin, juillet.  
 — **multiflorum** Lam. ① C. — Moisson. Juin.  
 — **temulentum** L. *Ivraie*. ① A. C. — Moissons. Juin. V<sup>s</sup> **macrochaeton**. V<sup>s</sup> **oliganthum**.
- Nardurus tenellus** Rchb. ① — Juin, juillet (*H. Leturq* ).
- Lepturus incurvatus** Trin. ① A. C — Sables maritimes Juin  
 — **filiformis** Trin ① R — Le Havre Juin.

## 12. CYPÉRACÉES.

- Cyperus longus** L. ♀ R — Bords des eaux. rivière de Valmont! Fécamp! Havre. Juillet.  
 — **fuscus** L. ① A. C. — Lieux humides. Juillet.  
 — **flavescens** L. ① Saint-Martin-du-Manoir, près le Havre
- Schoenus nigricans** L. ♀ T R. — Marais de Forges. Juin.
- Cladium mariscus** R Brown. ♀ A. R — Marais Heurtauville! Forges! Havre. Juillet.

- Eriophorum vaginatum** L.  $\varphi$  R. — Marais tourbeux ;  
Forges ! Heurtauville ! Mai.
- **gracile** Koch.  $\varphi$  T. R. — Forges-les-Eaux ! Mai,  
juin.
- **angustifolium** Roth.  $\varphi$  A. R. — Prairies, marais  
Saint-Georges. Mai. V<sup>s</sup> **congestum**. Mare de  
l'Épinay.
- **latifolium** Hoppe.  $\varphi$  A. C. — Prairies, marais.  
Mai.
- Scirpus sylvaticus** L.  $\varphi$  A. C. — Lieux humides.  
Juillet
- **maritimus** L.  $\varphi$  C. — Fossés, bords des  
eaux. Juillet. V<sup>s</sup>  $\beta$  de Brebiss. **S. compactus**  
Koch.
- **compressus** Pers.  $\varphi$  R. — Prairies humides.  
Saint-Georges ! Montivilliers Juillet.
- **lacustris** L.  $\varphi$  C. — Bords des eaux. Juin,  
juillet V<sup>s</sup> **digynus**. Havre.
- **Pollichii** G. G. (**S. triqueter** Auct.)  $\varphi$  C. — Bords  
de la Seine, près Rouen. Juillet.
- **setaceus** L. ① A. R. Lieux humides. Mare-des-  
Saulx ! Colmoulins. Juillet.
- **pauciflorus** Lightf.  $\varphi$  R. — Prairies humides.  
Saint-Georges ! Montivilliers. Juin.
- Eleocharis palustris** R. Brow.  $\varphi$  T. C. — Bords des  
eaux Juin.
- **multicaulis** Diet.  $\varphi$  R. — Prairies tourbeuses.  
Heurtauville ! Oudalle. Juin.
- **acicularis** R. B. ① T. R. — Prés humides.  
Saint-Georges !
- Rhynchospora alba** Vahl.  $\varphi$  R. — Marais tourbeux.  
Heurtauville ! Forges Juin

- Carex pulicaris** *Herbe-aux-Puces* Ț R. — Prairies tourbeuses Heurtauville ! Mai.
- **divisa** Huds Ț A C. — Lieux humides. Mai.
- **disticha** Huds. Ț C. — Bords des fossés Mai.
- **arenaria** L Ț A. C. — Sables maritimes. Mai.
- **vulpina** L Ț C. — Fossés, prairies humides. Mai.
- **muricata** L. Ț C — Prés, bois humides. Mai.
- **divulsa** Good. Ț C. — Haies, bois. Mai.
- **paniculata** L. Ț A. R — Prairies humides. Heurtauville. Mai.
- **paradoxa** Willd. Ț R. — Heurtauville ! Mai.
- **teretiuscula** Good Ț R. — Heurtauville ! Mai.
- **leporina** L Ț T. C. — Lieux humides. Mai.
- **echinata** Murr. Ț A. R — Marais, prairies tourbeuses Forges, Montivilliers, Harfleur. Mai.
- **canescens** L. Ț R. — Mare de l'Épinay et autres de la forêt de Roumare ! Mai.
- **remota** L. Ț A. C. — Lieux humides, bois, fossés Mai.
- **Goodenowii** Gay. Ț R. — Prairies humides. Saint-Georges ! Avril.
- **stricta** Good. Ț A. C. — Prairies humides. Avril, mai.
- **acuta** Fries. Ț C — Prairies humides, bords des eaux. Mai.
- **glauca** Scop Ț T. C. — Prairies, bois, coteaux calcaires Avril, mai.
- **maxima** Scop. Ț T. R. — Belbeuf. (*Let* ). Mai
- **palleseens** L. Ț A. C. — Bois. Mai.
- **panicea** L. Ț C. — Prairies, marais tourbeux. Mai.



- Carex præcox** Jacq. ♀ A. C. — Coteaux, pelouses. Mars, avril.
- **tomentosa** L. ♀ R. — Coteaux découverts. Forêt de Roumare<sup>1</sup> Mai
- **pilulifera** L. ♀ T. C — Coteaux, pelouses. Avril.
- **humilis** Leyss. ♀ A. C. — Coteaux calcaires. Mars
- **sylvatica** Huds. ♀ C. — Bois. Juin.
- **depauperata** Good ♀ T. R. — Forêt de Roumare? Mai.
- **flava** L ♀ C — Prairies. Mai.
- **Oederi** Ehrh. ♀ A. C. — Prairies. Mai.
- **Hornschuchiana** Hopp. ♀ A. R. — Prairies tourbeuses. Saint-Georges Mai.
- **distans** L. ♀ C. — Prairies humides. Mai.
- **extensa** Good ♀ T. R. — Sables maritimes (Eure), pres le Havre (*Dub.*). Avril, mai.
- **pseudo-cyperus** L ♀ A. C. — Mares, Fossés. Juin.
- **ampullacea** Good. ♀ A. C — Bords des eaux des fossés Mai.
- **vesicaria** L. ♀ A. C. — Bords des eaux. Mai.
- **paludosa** Good. ♀ A. R. — Bords des eaux. Orcher, Montivilliers. Mai. V<sup>s</sup> **Kochiana**.
- **riparia** Curt. ♀ C. — Bords des eaux. Mai.
- **hirta** L. ♀ C. — Lieux humides, bords des chemins. Mai.

## 13. TYPHACÉES.

- Typha latifolia** L. ♀ A. R. — Marais, eaux stagnantes. Quevilly, Havre. Juillet.

- Sparganium ramosum** Huds. 2/ C. — Fossés, bords des eaux. Juin.  
 — **simplex** Huds. 2/ A. C — Mares; bords des eaux. Juin.  
 — **natans** L. 2/ R. — Mare de l'Épinay ! Juin

## 14. ARACÉES.

- Arum maculatum** L. 2/ T. C. — Haies, bords des bois  
 Avril.  
 — **italicum** Mill. 2/ — Confondu avec le précédent.  
**Acorus † calamus** L. 2/ — Dans une mare au Bois-guillaume !

## 15. JONCACÉES

- Juncus conglomeratus** L, 2/ C — Lieux humides, bords des eaux. Juin.  
 — **effusus** L. 2/ T. C — Lieux humides, bords des eaux. Juin.  
 — **glaucus** Ehrh. 2/ A. C. — Lieux humides, bords des eaux. Juin.  
 — **maritimus** Lam. 2/ C. — Lieux marécageux, aux bords de la mer. Juin.  
 — **supinus** Moench. 2/ A. C. — Prairies tourbeuses. Heurtauville, Forges. Juin.  
 — **lamprocarpus** Ehrh. 2/ C. — Lieux humides, bords de la Seine. Juin  
 — **sylvaticus** Reich 2/ C. — Lieux humides. Juin.  
 — **obtusiflorus** Ehrh 2/ A. C — Fossés, lieux humides. Juin.

- Juncus squarrosus** L. 2/ R. — Prairies tourbeuses.  
Forges ! Juin.
- **compressus** Jacq. 2/ C. — Lieux humides,  
bords des eaux. Juin.
- **bufonius** L. (I) T. C — Lieux humides. Mai,  
juin.
- Luzula pilosa** Willd. 2/ C. — Bois. Mars, avril.
- **Forsteri** D. C. 2/ C. — Bois. Avril.
- **sylvatica** Gaud. 2/ A. R. — Bois. Déville ! Ma-  
romme ! Varengueville ! Villequier ! Mai.
- **campestris** D. C. 2/ T. C. — Pelouses. Mars,  
avril.
- **multiflora** Lej 2/ C. — Bois, bords des chemins.  
Mai. V<sup>s</sup> **congesta**.

## 16. COLCHICACÉES.

- Colchicum autumnale** L. 2/ T. C. — Prairies, bois  
humides. Septembre.

## 17. LILIACÉES.

- Ruscus aculeatus** L. 2/ A. C. — Bois, lieux stériles.  
Mars, avril.
- Maianthemum bifolium** D. C. 2/ T. R. — Forêt de  
Roumare ! Mai, juin.
- Convallaria maialis** L. 2/ A. C. — Bois. Mai.
- Polygonatum vulgare** Desf. 2/ A. R. — Bois, près  
Rouen. Mai
- **multiflorum** All. 2/ A. C. — Bois. Mai.
- Paris quadrifolia** L. 2/ A. C. — Bois. Mai.

**Tulipa sylvestris** L. ♀ T. R. — Parc de Montigny  
(M. Prevost). Mai.

**Scilla autumnalis** L. ♀ T. R. — Tourville-la-Cam-  
pagne ! Août.

**Ornithogalum † nutans** L. ♀ T. R. — Le Genetay !  
Mars, avril.

— **umbellatum** L. ♀ A. C — Prairies. Avril.

**Allium sphaerocephalum** L. ♀ A. R. — Coteaux cal-  
caires. Juin Dieppedale, Orival.

— **ursinum** L. ♀ A. R. — Prés, champs, bois.  
Moulineaux ! Mauny ! Avril, mai.

— **oleraceum** L. ♀ A. R. — Bords des chemins,  
champs cultivés Quevilly, Havre. Mai, juin.

— **carinatum** L. ♀ A. C. — Lieux sablonneux.  
Juillet.

**Endymion nutans** Dum. ♀ T. C. — Bois. Avril,  
mai.

**Muscari racemosum** D. C ♀ R. — Lieux sablon-  
neux, champs cultivés. Quevilly ! Saint-Adrien !  
Avril, mai.

— **comosum** Mill ♀ A. R — Moissons. Quevilly ;  
Buchy. Juin, juillet.

**Phalangium ramosum** Lam. ♀ A. R. — Coteaux cal-  
caires, bois. Saint-Adrien, bois de Saint-Jacques,  
Dieppedale, Orival. Juin, juillet.

#### 18. AMARYLLIDEES.

**Galanthus † nivalis** L. ♀ — Aux Trois-Pipes, pres  
Rouen ! Naturalisé ? Février.

**Narcissus pseudo-Narcissus** L. ♀ A. C — Prairies,  
bois. Avril, mai.

- Narcissus † incomparabilis** Mill. Ț R. — Cours, mesures Canteleu ! Boisguillaume ! Avril, mai.  
 — † **poeticus** L. Ț R. — Prairies, mesures. Quevilly ! Boisguillaume ! Mai.

## 19 DIOSCORÉACÉES.

- Tamus communis** L. Ț A. C. — Haies, bois. Avril, mai

## 20. IRIDACÉES.

- Iris † pumila** Jacq. Ț — Planté sur les mure et les chaumières, ainsi que les **I. lutescens** et **germanica** Avril. mai.  
 — **pseudo-acorus** S. Ț A. C. — Bords des eaux. Juin, juillet.  
 — **foetidissima** L. Ț R. — Lieux humides. Oïssel ! Orcher et Gravelle, près le Havre. Mai, juin.

## 21. BROMELIACÉES.

(Mention pour mémoire, afin de nous conformer au programme).

## 22. ORCHIDÉES.

- Spiranthes autumnalis** Rich Ț A. C. — Pelouses, coteaux. Septembre.  
**Cephalanthera grandiflora** Bab. Ț T R. — Bords des bois, coteaux de Canteleu ! Mai, juin.  
 — **rubra** Rich. Ț T R. — Bois de Saint-Jacques ! Juin, juillet.

- Epipactis latifolia** All. Ț A. C. — Coteaux, bois secs juillet.
- **atrorubens** Hoffm Ț C. — Coteaux calcaires Juin.
- **palustris** Crantz Ț A. R. — Marais de Saint-Georges-l'Abbaye. Juillet, août.
- Listera ovata** R. Brown Ț C — Bois. Mai, juin.
- Neottia nidus-avis** Rich. Ț A. R. — Bois, forêt de Roumare, bois de Saint-Jacques. Mai, juin.
- Liparis Loeselii** Rich. Ț T. R. — Marais à Sphagnum Heurtauville (*M Baudry*),
- Aceras antropophora** R Brown Ț T. R. — Forêt de La Londe, pres le château de Robert-le-Diable. (*M Blanche père*) Juin.
- **hircina** Lindl. Ț A C — Coteaux calcaires, bois Juin
- **pyramidalis** Rchb, Ț C — Coteaux calcaires. Juin.
- Orchis morio** L. Ț A. C. — Coteaux, mesures. Mai.
- **coriophora** L. Ț T. R. — Prairie de Sahurs (*M. Blanche pere*). Juin.
- **simia** Lam. Ț T R. — Orcher, Tancarville. Juin.
- **militaris** L. Ț A. R. — Bois Saint-Jacques, Belbeuf, Mauny. Juin.
- **purpurea** Huds. Ț A. C. — Bois. Juin
- **mascula** L. Ț A. C. — Bois, pelouses. Juin.
- **laxiflora** Lam. Ț A. R. — Prairies humides, Saint-Georges. Juin.
- **latifolia** L. Ț C. — Prairies humides Juin.
- **incarnata** L. Ț A. R. — Prairies humides. Saint-Georges Juin

- Orchis maculata** L. Ț T C. — Bois. Juin.  
 — **bifolia** L. Ț A. C. — Bois. Juin.  
 — **montana** Schm Ț A. C. — Bois. Juin.  
 — **conopsea** L. Ț T. C — Coteaux , bois secs  
 Juin.  
 — **odoratissima** L Ț R. — Coteaux calcaires .  
 Canteleu! Belbeuf! Saint Adrien! Orival! Juin,  
 juillet.  
 — **viridis** Crantz Ț R. — Coteaux herbeux , Côte  
 de la Vigne! entre Rouen et Darnétal. Juin.  
 — **albida** Scop. Ț T R. — Bruyères de Bénévent!  
 pres la forêt Verte. Juin, juillet.
- Herminium clandestinum** G. G. Ț R — Coteaux  
 secs. La Bouille! Juillet
- Ophrys aranifera** Huds. Ț A. R. — Coteaux cal-  
 caires. Saint-Adrien, Orival. Avril. V<sup>s</sup> **pseudo**  
**speculum** (*de Breb.*). Orival.  
 — **arachnites** Reich Ț A. C. — Coteaux cal-  
 caires Mai, juin.  
 — **apifera** Huds Ț A C. — Coteaux calcaires.  
 Mai, juin.  
 — **muscifera** Huds. Ț R. — Coteaux calcaires ,  
 bois Saint-Jacques! bois de l'Archevêque! Mai,  
 juin. V<sup>s</sup> **bombifera** (*de Breb.*). Havre.

## 23 HYDROCHARIDÉES.

- Hydrocharis morsus-lanæ** L. Ț C. — Fossés. Juin ,  
 juillet.
- \* **Stratiotes aloides** L. Ț. — Heurtauville , Mare-  
 des-Saulx. Juin, juillet.

## 24 NYMPHÉACÉES.

**Nymphæa alba** L. ¼ A. R. — Eaux stagnantes. Anneville. Heurtauville. Juillet

**Nuphar lutea** Sm. ¼ C. — Eaux courantes, fossés. Juin, juillet.

## 25 LEMNACÉES.

**Lemna trisulca** L. ① C. — Eaux stagnantes. Avril.

— **minor** L. ① T. C. — Eaux stagnantes. Avril.

— **gibba** L. ① A. C. — Eaux stagnantes. Avril.

— **polyrrhiza** L. ① C. — Eaux stagnantes. Avril.

## 26 NAIADACÉES.

**Najas major** Roth. — Dans la Seine à Pont-de-l'Arche (Eure). Pas encore trouvé dans la Seine-Inférieure.

**Zostera marina** L. ¼ C. — Jeté à la côte. Havre.

## 27 TRIGLOCHINEES.

**Triglochin palustre** L. ¼ A. C. — Prairies marécageuses. Mai. juin.

— **maritimum** L. ¼ C. — Bords de la mer, prés salés Juin.

## 28 POTAMÉES.

**Potamogeton natans** L. ¼ C. — Eaux stagnantes.

— **fluitans** Roth? — Eaux stagnantes Juillet, septembre.



- Potamogeton polygonifolius** Pourr.  $\frac{2}{4}$  R. — Eaux stagnantes. Forges-les-Eaux ! Juillet.
- **gramineus** L.  $\frac{2}{4}$  A. R. — Havre. Juin.
  - **lucens** L.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Eaux courantes. Juin.
  - **proelongus** Wulf.  $\frac{2}{4}$  R. — Dieppe (*M. Deboox*). Juillet.
  - **perfoliatus** L.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Fossés. Juin.
  - **crispus** L.  $\frac{2}{4}$  C. — Fossés. Juin.
  - **compressus** L.  $\frac{2}{4}$  R. — Mares Havre Juin.
  - **acutifolius** Link.  $\frac{2}{4}$  R. — Fossés. Havre (*de Brebisson*).
  - **pusillus** L.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Fossés, mares. Juin.
  - **pectinatus** L.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Rivières. Juin.
  - **densus** L.  $\frac{2}{4}$  T. C. — Eaux stagnantes. Juin.
- Zanichellia palustris** L.  $\frac{2}{4}$  C. — Eaux stagnantes. Mai.
- **dentata** Willd.  $\frac{2}{4}$  A. R. — Eaux saumâtres. Havre. Août.
- Ruppia maritima** L.  $\frac{2}{4}$  R. — Eaux saumâtres. Eure près le Havre ! Août.
- **rostellata** Koch. T. R. — Avec le précédent. Août.

## 29 ALISMACÉES

- Alisma plantago** L.  $\frac{2}{4}$  C. — Bords des fossés, des rivières. Juillet, août. V<sup>s</sup> **lanceolatum** G. G.
- **ranunculoides** L.  $\frac{2}{4}$  A. R. — Lieux marécageux, Quevilly. Juillet, août.
  - **natans** L.  $\frac{2}{4}$  R. Mare des Saulx ! (Forêt de Rouvray) Juillet, août.

**Damasonium stellatum** Pers. Ț R. — Lieux humides, petites mares. Juillet.

**Sagittaria sagittæfolia** L. Ț C. — Fossés, rivières. Juin, juillet.

### 30 BUTOMACÉES

**Butomus umbellatus** L. Ț A. C. — Bords des eaux, fossés, mares. Juin, juillet.

### 3<sup>e</sup> EMBRANCHEMENT. — Plantes dicotylédones.

#### 1<sup>re</sup> DIVISION. — Dicotylédones gymnospermes.

### 31. CONIFÈRES.

**Juniperus communis** L. Ț C. — Coteaux stériles. Avril.  
On cultive dans notre départements les *Pinus sylvestris* et *maritima*.

### 32. TAXACÉES.

**Taxus baccata** L. Ț A. R. — Coteaux, bois montueux des bords de la Seine, au-dessous de Rouen. Avril.

#### 2<sup>e</sup> DIVISION. — Dicotylédones angiospermes.

##### 1<sup>re</sup> Sous-division. — Angiospermes apétales et dialypétales.

### 33. QUERCACÉES.

**Quercus sessiliflora** Sm. Ț C. — Bois, forêts. Fl. avril, fr. septembre.

- Quercus pedunculata** Ehrh. † T. C. — Bois et forêts.  
Fl avril, fr. septembre.
- Fagus sylvatica** L. † T. C. — Bois, forêts. Fl. avril,  
fr. juillet-août.
- Castanea vulgāris** Lam † A. C. — Bois. Fl. mai,  
fr. septembre, octobre
- Corylus avellana** L. † T. C. — Taillis, haies Fl. mars,  
fr. septembre.
- Carpinus betulus** L. † A. C. — Bois. Fl. avril-mai,  
fr. août.

## 33. JUGLANDÉES.

- Juglans † regia** L. † A. C. — Cultivé dans les mesures,  
particulièrement aux bords de la Seine. Orival.  
Fl. avril-mai, fr. septembre.

## 35. MYRICACÉES.

- Myrica gale** L. † R. — Terrains marécageux et prai-  
ries tourbeuses. Anneville! Heurtauville! Fl.  
mars, fr. juillet.

## 36. BÉTULACÉES.

- Betula alba** L. † T. C. — Bois des terrains siliceux  
surtout. Fl. avril-mai, fr juillet, septembre.  
— **pubescens** Ehrh. † A. C. — Bois. Fl. avril-mai.
- Alnus glutinosa** Gaertn. † A. C — Bords des eaux.  
Fl. mars, avril, fr. Août.

## 37. SALICACÉES.

- Salix fragilis** L. † A. C. — Bords des rivières. Avril,  
mai

- Salix alba** L. † T. C. — Prairies, bords des eaux. Avril, mai. V. **vitellina** Ser.
- **amygdalina** L. † C. — Bords de la Seine. Avril, mai.
- **undulata** Ehrh. † R. — Bords de la Seine (Flore de Brebisson). Avril, mai.
- **hippophœfolia** Thuill. † A. R. — Bords de la Seine. Quevilly, la Mi-Voie. Avril, mai.
- **purpurea** L. † A. C. — Bords de la Seine, d'Oissel à Elbeuf, Saint-Pierre-de-Manneville. Avril.
- **viminalis** L. † T. C. — *Saule-des-Vanniers*. Prairies, bords des rivières, oseraies. Mars, avril.
- **Smithiana** Willd. † R. — Ile Lacroix, Rouen. Avril.
- **cinerea** L. † C. — Bords des eaux, bois. Mars, avril.
- **capræa** L. † T. C. — Forêts, haies, bords des eaux. Mars, avril.
- **aurita** L. † A. C. — Bois humides. Mars, avril.
- **repens** L. † A. R. — Marais tourbeux, Forges, Heurteauville, près le phare Sainte-Marguerite. Avril, mai.
- Populus tremula** L. † C. — Bois humides. Mars, avril.
- **alba** L. † C. — Lieux humides, planté. Mars, avril.
- **nigra** L. † A. C. — Bords des eaux, planté. Mars, avril.
- **fastigiata** Poir. † C. — Planté dans les lieux humides. Avril. — Nous ne possédons pas l'individu mâle.

Ces espèces, qui sont peut-être toutes exotiques, sont fréquemment plantées sur les bord des routes, dans les prairies.

On plante aussi avec succès dans les promenades publiques les **Platanus occidentalis et orientalis**.

## 38. ULMACÉES.

**Ulmus** † **campestris** L. † T. C. — Planté dans les promenades, bois. Mars V<sup>s</sup> **microphylla** Dub. **suberosa** Koch. **corylifolia** Host.

— † **effusa** Will. † A. C. — Planté avec le précédent.

— † **montana** Sm. † A. R. — Canteleu. Mars.

## 39. URTICACÉES.

**Urtica urens** L. † T. C. — Décombres, pied des murailles. Mai.

— **dioica** L. † T. C. — Décombres, haies, bords des chemins. Mai, juin.

**Parietaria diffusa** Mert. et K. † T. C. — Décombres, murailles. Juin, juillet.

**Humulus lupulus** L. † T. C. — Haies, bords des eaux. Juillet.

† **Cannabis sativa** L. ①. — Cultivé.

## 40. ARISTOLOCHIÉES.

**Asarum europæum** L. † T. R. — Villequier (*Eugène Pouchet*). Avril, mai.

**Aristolochia clematitis** L. † A. C. — Bords des eaux, haies des terrains humides. Juillet.

## 41. CYTINACÉES.

## 42. LORANTHACÉES.

**Viscum album** L. ♀ T. C. — Sur les pommiers, les peupliers, les aubépines, les acacias. Nous ne l'avons pas observé sur le chêne. Février, mars.

## 43. SANTALACÉES.

**Thesium humifusum** D. C ♀ C. — Coteaux calcaires. Juin.

## 44. ÉLÉAGNÉES.

**Hippophae rhamnoides** L. ♀ — Sables maritimes. N'a été trouvé qu'au-delà des limites de notre département.

## 45 THYMÉLACÉES.

**Daphne laureola** L. † A. R. — Bois, forêt de Roumare, Orcher. Février, mars, avril.

— **mezereum** L † A. R. *Bois-Gentil*. — Bois, forêt de Saint-Jacques; il est assez abondant dans les bois vers Ry, Catillon, Morgny. Février, mars.

**Stellera passerina** L. ① T. R. — Trouvé dans les moissons des coteaux de Canteleu par *Aug Mallet*, en 1844.

## 46. LAURACÉES.

## 47. POLYGONACÉES.

- Rumex maritimus** L. ① A. C. — Bords de la mer. Remonte la Seine jusqu'à Rouen. Juin, juillet.
- **palustris** Smith. — Trouvé au-delà de notre circonscription.
- **pulcher** L. ② C. — Bords des chemins. Juin.
- **Friesii** G. G. **R. obtusifolius** Auct. Ț C — Bords de la Seine, prairies. Juillet. V<sup>s</sup> **discolor**.
- **conglomeratus** Murr. Ț C. — Bords des eaux. Juillet.
- **nemorosus** Schrad. Ț C. — Bords des eaux. Juillet.
- **crispus** L. Ț T. C. — Chemins, prairies, moissons des terrains argileux. Juillet.
- **hydrolapathum** Huds. Ț A. C. — Bords des eaux. Juillet.
- **maximus** Schr. Ț R. — Prairies, bords des eaux. Blainville-Crevon (*M. le colonel Deboos*). Juillet.
- **scutatus** L. Ț T. R. — Débris pierreux à l'entrée des carrières, La Bouille! Juin, juillet
- **acetosa** L. Ț C. Prairies, bois humides. Mai, juin
- **acetosella** L. Ț T. C. — Champs secs, terrains sablonneux surtout. Juin.
- Polygonum bistorta** L. Ț R. — Lieux humides, prairies, bois de Saint-Jacques! Prairie près Croisy-la-Haie! Juin.

- Polygonum amphibium** L. 2/ C. — Mares , rivières , fossés. Juillet. V<sup>s</sup> **terrestris** Mœnch.
- **lapathifolium** L. ① C. — Lieux humides, bords des rivières. Juillet, août. V<sup>s</sup> **virescens**, **nodosum**, **incanum**.
- **persicaria** L. ① T. C. — Lieux humides. Juillet, août V<sup>s</sup> **incanum**.
- **dubium** Stein. ① A. R. — Fossés, lieux humides. Quevilly. Août
- **minus** Huds. ① A. R. — Bords de la Seine. Quevilly, Saint-Georges Août.
- **hydropiper** L. ① T. C. — Lieux humides, bords des eaux Juillet, août.
- **aviculare** L. ① T. C.—Lieux incultes, champs, bords des chemins. Juin, septembre. V<sup>s</sup> **erectum** **arenastrum** Bor.
- **convolvulus** L. ① T. C — Champs, lieux cultivés. Juillet, août.
- **dumetorum** L. ① R. — Haies, buissons, forêt de La Londe, près Couronne! Saint-Georges! Juillet, août.
- † **fagopyrum** L. Cultivé.
- † **tataricum** L. Cultivé.

## 48. NYCTAGINÉES.

## 49. PHYTOLACÉES.

## 50. SALSOLACÉES.

- Atriplex** † **hortensis** L. ① — Cultivé pour ornement.
- **hastata** L. ① T. C. — Décombres, chemins, lieux cultivés. Juillet. août. V<sup>s</sup> **heterosperma**. **salina**. **microsperma**.



- Atriplex patula** L. ① C. — Bords des chemins, lieux cultivés. Juillet, août  
 — **littoralis** L ? ① R, — Bords de la mer. Juillet, août.
- Obione portulacoides** Moq, † A. R. — Sables maritimes. Dieppe, Havre. Juillet, août  
 — **pedunculata** Moq. ① T. R. — Eu, Tréport (*M. Debooz*). Juillet.
- Spinacia** † **oleracea** L. ① Cultivé.
- Beta** † **vulgaris** L ① Cultivé.  
 — **maritima** L. † C — Bords de la mer, prairies baignées par l'eau salée. Juillet, août.
- Chenopodium polyspermum** L. ① A. C. — Champs, lieux cultivés Août.  
 — **vulvaria** L ① C. — Décombres, pied des murs. Juillet, août.  
 — **album** L ① T. C. — Lieux cultivés. Août. V<sup>s</sup> **viride-lanceolatum**.  
 — **hybridum** L ① R — Lieux cultivés. Rouen, (*de Brebisson*).  
 — **urbicum** L. ① R. — Lieux cultivés. Rouen (*de Brébisson*).  
 — **murale** L. ① T. C. — Pied des murs, bords des chemins. Août  
 — **glaucum** L ① C. — Lieux incultes, bords des eaux. Août.  
 — **rubrum** L ① C. — Lieux humides, terrains incultes. Août. V<sup>s</sup> **vulgare** Moq. Tand. Quevilly.  
 — **bonus Henricus** L. † A. C. — Voisinage des habitations Août  
 — † **botrys** L ① — Fortifications du Havre.

- Salicornia herbacea** L. ① C. *Criste-Marine*. — Lieux marécageux des bords de la mer. Août, septembre.
- **fruticosa** L. † R. — Au Hoc (le Havre), Orcher (*M. Beauregard*). Août, septembre.
- Suæda maritima** Dum. ① C. — Bords de la mer, lieux marécageux. Août.
- Salsola kali** L. ① C. — Sables maritimes. Août.

## 51. AMARANTHACÉES.

- Amaranthus deflexus** L. ① R. — Environs du Havre, Darnétal (*Dubrewil in Herb. Let.*). Août, septembre.
- **ascendens** Lois. ① A. C. — Chemins, voisinage des habitations. Août, septembre. V<sup>e</sup>
- nanus** Moq. Tand. Sotteville
- **sylvestris** Desf. ① A. R. — Sur le rivage à Oissel. Août.
- **patulus** Bertol (Gr. et God. fl. fr.). ① — Au Pétit-Quevilly, dans une carrière ! Octobre 1861.
- † **spinosus** L. — Trouvé au Havre par le D<sup>r</sup> Beauregard. Originaire de l'Inde, introduit sans doute avec les marchandises.
- **retroflexus** L. ① R. — Lieux sablonneux. Sotteville ! Août, septembre.

## 52. PARONYCHIACÉES.

- Polycarpon tetraphyllum** L. ① R. — Pied des murs. Boisguillaume ! Oissel ! Orival ! Juin, juillet.

- Illecebrum verticillatum** L. R. — Marais de la Lé-  
 zarde (*M. Beuregard*). Juillet.
- Herniaria glabra** L. Ț C. — Champs sablonneux.  
 Juillet, août.
- **hirsuta** L. Ț C. — Champs sablonneux. Juillet,  
 août.
- Corrigiola littoralis** L. ① C. — Champs sablonneux.  
 Juillet-août.
- Scleranthus annuus** L. ① C. — Champs, lieux sablon-  
 neux. Juillet-août.

## 53. CARYOPHYLLACÉES.

- Silene inflata** Sm. Ț C. — Champs. Juin.
- **maritima** With. Ț A. R. — Sables maritimes.  
 Juin.
- **conica** L. ① A. R. — Lieux sablonneux. Que-  
 villy, Tourville. Juin.
- **gallica** L. ① A. C. — Terrains sablonneux,  
 Moissons. Juin-juillet.
- **pratensis** G. G. Ț C. — Moissons, lieux in-  
 cultes. Juin.
- **diurna** G. G. Ț A. C. — Bois, haies, terrains  
 argileux. Pays de Caux. Mai-septembre.
- **nutans** L. Ț R. — Oissel ! Havre. Juin-juillet.
- **otites** Sm. Ț R. — Pelouses, terrains sablon-  
 neux. Tourville ! Mai-juillet.
- Viscaria purpurea** Wimm. Ț T. R. — Orival. Herbo-  
 risation de M. Pouchet (1845).
- Lychnis flos-cuculi** L. Ț T. C. — Prairies humides.  
 - Mai-juin.

- Agrostemma githago** L. ① C. — Moissons Juin-juillet.
- Saponaria officinalis** L. Ț A. R. — Bords des chemins.  
Petit-Couronne, Saint-Georges Juillet-août.
- Gypsophila vaccaria** Sibth. et Sm ① A. R. — Moissons des environs de Boos. Juin-juillet
- **muralis** L ① A. R. — Champs et lieux sablonneux Les Authieux, Yainville. Juillet.
- Dianthus prolifer** L. ① C. — Pied des murs, lieux sablonneux Juin-juillet.
- **armeria** L. Ț A. C — Bois secs, bords des chemins Juin-juillet.
- **carthusianorum** L. Ț A. R. — Lieux sablonneux. Oissel, Tourville Juillet-août.
- **caryophyllus** L. Ț R. — Vieilles murailles. Château de Clères ! murs de l'hospice de Fécamp ! Juillet-août.
- **deltoides** L. Ț — Indiqué par *Leturquier* à Tourville.
- Sagina procumbens** L. Ț A. C. — Lieux humides. Mai-juin.
- **apetala** L. ① C. — Murs, moissons, terrains sablonneux. Mai-juin.
- **stricta** Fries ① R. — Havre (*Grenier et Godron*). Mai-juin.
- **nodosa** Fenzl. Ț A. R. — Marais Saint-Georges, Anneville, Heurtauville. Juillet.
- Alsine tenuifolia** Crantz ① C. — Murs, champs sablonneux. Juin.
- Honkeneja peploides** Ehrh. Ț T. R — Littoral. Havre ! août.
- Mœhringia trinervia** Clairv. ① C. — Haies, lieux ombragés. Juin.

- Arenaria serpyllifolia** L. ① T. C. — Murs, lieux secs. Mai-juin.
- Stellaria media** Vill. ① T. C. — *Mouron des oiseaux*. Champs, lieux cultivés. Mars-octobre. V<sup>s</sup> **major**.
- **holostea** L. 2/3 T. C. — Buissons, haies Mai.
- **glauca** With. 2/3 R. — Prairies humides. Saint-Georges ! Heurtauville ! Juin-juillet
- **graminea** L. 2/3 C. — Haies, bois, prés. Juin.
- **uliginosa** Murr. ① A. R. — Lieux humides des bois, prairies marécageuses Forêt Verte, forêt de Rouvray. Juin-juillet.
- Holosteum umbellatum** L. ① C. — Murs, toits en chaume, champs sablonneux. Mars, avril.
- Cerastium glaucum** Gr. ① R. — Pelouses sèches, bords des chemins sablonneux. Forêt de l'Essart ! Juin
- **viscosum** L. ① C. — Champs, bords des chemins. Juin. V<sup>s</sup> **glomeratum** C. Moissons.
- **brachypetalum** Desp. ① A. C. — Champs, coteaux. Avril, mai.
- **semidecandrum** L. ① C. — Champs, pelouses. Avril, mai.
- **glutinosum** Fr. ① A. C. — Murs, coteaux. Sahurs, Petit-Couronne. Avril, mai.
- **vulgatum** L. 2/3 T. C. — Champs, gazons, bords des bois, prés. Avril, septembre.
- **arvense** L. 2/3 A. C. — Champs, gazons, terrains sablonneux. Avril, juin.
- Malachium aquaticum** Fr. 2/3 A. C. — Fossés, lieux humides. Juin, septembre.
- Spergula arvensis** L. ① T. C. — Moissons. Juin, juillet.

**Spergularia segetalis** Fenzl. ① R. — Moissons des terrains argileux. Saint-Aignan! Bonsecours! Juin.

— **rubra** Pers. ① A. C. — Pelouses sèches, Juin, août. V<sup>s</sup> **campestris**. Sotteville.

— **media** Pers. ① C. — Prairies maritimes, bords de la mer. Juin, juillet.

#### 54 PORTULACÉES.

**Portulaca oleracea** L. ① C. — Lieux cultivés Mai, juin.

**Montia minor** Gmel. ① A. R. — Lieux humides, bords des mares. Forêt de l'Essart, mare au Genetay, près la forêt de Roumare. Mai.

#### 55. RENONCULACÉES.

**Clematis vitalba** h T. C. — *Viorme, Herbe-aux-Gueux, liane.* — Haies. Juin, juillet.

**Thalictrum flavum** L. ʒ C. — Prairies. Juillet, août.

**Anemone pulsatilla** L. ʒ *Coquelourde.* — Commune sur les coteaux calcaires des bords de la Seine. Avril, mai.

— **nemorosa** L. ʒ T. C. *Sylvie.* — Bois. Avril.

— **ranunculoides** L. — Dans le département de l'Eure. Bois de Becdal, près Louviers.

— **hepatica** L. — Dans le département de l'Eure. bois de la Carrière, près Louviers.

**Adonis autumnalis** L. ① R. *OËil-de-Perdrix.* — Quelquefois dans les moissons, dans le voisinage des habitations et des jardins.

- Myosurus minimus** L. ① A. R. — Moissons des terrains argileux. Bonsecours, Havre. Mai, juin.
- Ranunculus hederaceus** L. 2/4 R. — Lieux inondés, marécageux. Salmonville (*M. Debooz*). Octeville, près le Havre (*M. Beauregard*). Mai, juillet.
- **aquatilis** L. *Grenouillette*. 2/4 C. — Mares, ruisseaux, fossés. Mai, septembre.
- **tricophyllus** Chaix. 2/4 A. C. — Mares, ruisseaux. Mai, septembre.
- **Drouetii** Schultz. 2/4 R. — Mares, étangs. Salmonville (*M. Debooz*). Mai, juin.
- **tripartitus** D. C. 2/4 R. — Au Hoc (Havre). mai, juin.
- **divaricatus** Schr. 2/4 C. — Fossés, mares. Juin, août.
- **fluitans** Lam. 2/4 A. R. — Rivières. Juin, juillet.
- V<sup>s</sup> **terrestris** God. Lieux inondés entre Villequier et Norville.
- **gramineus** L. 2/4 R. — Bois. Havre? Mai, juin.
- **flammula** L. *Petite-Douve*. 2/4 C. — Fossés, lieux marécageux. Juin, octobre. V<sup>s</sup> **ovatus**, **serratus**, **reptans**.
- **lingua** L. *Grande-Douve* 2/4 A. R. — Etangs, fossés des terrains tourbeux. Saint-Georges, Heurtauville. Juin, juillet.
- **auricomus** L. 2/4 C. — Haies, bois. Avril, mai.
- **acris** L. *Bouton d'or*, *Piépot*, *Bassinnet*. 2/4 T. C. — Pâturages, prairies, chemins. Mai, juin. V<sup>s</sup> **Steveni** — **multifidus** G. G.
- **repens** L. *Pied-de-Lion*. 2/4 C. — Bois, prés, champs. Mai, septembre. V<sup>s</sup> **villosus**.

- Ranunculus bulbosus** L. *Pied-de-Poule*. ♀ T. C. — Prairies artificielles, gazons Avril, mai.
- **philonotis** Retz. ① C. — Champs des terrains argileux, prés, chemins. Mai, septembre. V<sup>s</sup> **parvulus**
- **arvensis** L. *Patte-d'Oie* ① C. — Moissons des terrains argileux. Mai, juillet.
- **sceleratus** L. ♀ A. C. — Lieux humides, bords des eaux. Mai, septembre.
- Ficaria ranunculoides** Moench. *Jeannets*. ♀ T. C. — Bois, haies. Avril
- Caltha palustris** L. *Souci d'eau*. ♀ C — Prairies humides, bords des eaux. Avril, mai.
- \* **Eranthis hyemalis** Salisb. *Hellébore d'hiver*. ♀ — Subspontané à Quevilly. Février, mars.
- Helleborus viridis** L. *Pommelière*. ♀ A. R. Forêts, bois. Forêt de Brotonne. Havre Mars, avril.
- **foetidus** L. *Pied-de-Griffon*. ♀ C. — Coteaux, bois montueux des terrains calcaires. Février, mars
- Aquilegia vulgaris** L. *Ancolie*. ♀ A. C. — Bois montueux. Mai, juin.
- Delphinium consolida** L. *Pied-d'Alouette*. ① A. C. — Moissons. Juin, juillet.
- Actaea spicata** L. ♀ T. R. — Bois de Saint-Jacques, près Rouen! Forêt du Hallet, près Neufchâtel. Mai.

## 56. MAGNOLIACÉES

## 57. BERBERIDÉES.

- \* **Berberis vulgaris** L. *Epine-Vinette*. ♀ — Haies. Mai



## 58. FUMARIACÉES.

**Corydalis** \* **solida** Sm. 2/ — Très abondant dans le parc de Trianon. Mars.

\* **lutea** D. C. 2/ — Sur les murs, dans le voisinage des habitations Mai, juin

**Fumaria capreolata** L. ① A. C — Haies et lieux cultivés. Quevilly, Bonsecours, Mont-aux-Malades. Mai, juillet.

**Bastardi** Bor. ① R. — Le Havre (*Beauregard*).

— **officinalis** L. ① C. — Moissons, lieux cultivés. Mai, juin.

— **densiflora** D. C. ① A. R. — Haies Oissel, Quevilly Juillet.

— **parviflora** Lam. ① A. C. — Lieux cultivés. Juin.

## 59. PAPAVERACÉES.

**Papaverrhœas** L. ① T. C. — Moissons. Juin. V<sup>s</sup> **pallidum**.

— **dubium** L. ① A. R. — Moissons des terrains sablonneux. Mai, juin.

— **argemone** L. ① C. — Moissons des terrains sablonneux. Juin, juillet.

— **hybridum** L. ① R. — Terrains sablonneux maritimes près le Havre (*M. Duboc*). Juillet.

**Glaucium luteum** Scop. ② A. C. — Bords de la mer. Mai, juillet.

**Chelidonium majus** L. 2/ T. C. — Lieux incultes, décombres, murs. Avril, mai.

## 60. CRUCIFÈRES.

**Raphanus raphanistrum** L. ① A. C. — Moissons. Mai, juin.

- Sinapis arvensis** L. ① T. C. — Moissons. Mai, juin.
- **cheiranthus** Koch? ② R. — Dans un bois à sol siliceux, à Cléon. Juin, juillet.
- **alba** L. ① C. — Moissons, surtout des terrains calcaires. Juin, juillet.
- Eruca sativa** Lam. ① R. — Coteaux cultivés près Caudebec-en-Caux! Mai, juin.
- Brassica oleracea** L. ② A. C. — Falaises des bords de la mer. Mai, juin.
- † **napus** L. Cultivé. — V<sup>s</sup> **oleifera** D. C. *Colza*. Cultivé, très fréquemment.
- **asperifolia** Lam. ① et ②. — Cultivé dans le département. V<sup>s</sup> **oleifera** D. C. (*navette*). V<sup>s</sup> **esculenta** G. G. (*navet*).
- **nigra** Koch. ① A. C. — Haies, lieux cultivés, d'autant plus abondant qu'on se rapproche davantage de la mer. Juin, juillet.
- Diplotaxis tenuifolia** D. C. Ț A. C. — Vieux murs, bords des chemins. Mai, juin.
- **muralis** D. C. ① C. — Pied des murs, lieux incultes. Mai, juin.
- **erucastrum** G. G. ① R. — Terrain sablonneux, Ambourville! Bardouville! Juin, juillet.
- † **Hesperis matronalis** L. ②. — Haies, voisinage des habitations.
- \* **Malcomia maritima** Ț R. Brown. ① — Voisinage des habitations.
- Cheiranthus cheiri** L. Ț T. C. — Vieux murs, falaises. Avril, mai.
- Erysimum cheiranthoides** L. ① A. C. — Terrains sablonneux. Juin.

**Barbarea vulgaris** R. Brown. ① et 2 C — Lieux humides, bords des fossés. Mai, juin. — V<sup>s</sup> **stricta** Fr. Sur les murs.

**Sisymbrium officinale** L. ① T. C. — Lieux incultes, murs, chemins. Juin

— **alliaria** Scop. 2 T. C. — Haies, lieux ombragés, bords des fossés. Avril, mai.

— **irio** L. ① et ② A. C. — Lieux incultes des terrains calcaires. Avril, juin.

— **sophia** L. ① R. — Murs, lieux incultes. Rouen (*Aug. Mallet*); Quevilly! Mai, juin.

**Nasturtium officinale** R. Brown. 2 C. — Ruisseaux, fontaines Juin, juillet — V<sup>s</sup> **parvifolium**.

— **sylvestre** R. B. 2 T. C. — Bords des rivières, lieux humides. Juin, juillet.

— **anceps** D. C.? 2 A. R. — Bords de la Seine. La Bouille. Juin, juillet.

\* **Arabis sagittata** D. C. ② A. C. — Vieux murs, bords des chemins, bois secs. Mai, juin.

— **perfoliata** Lam. ② R. — Bords des chemins. En allant de Darnétal au bois de Saint-Jacques! la Mi-Voie! Juin, juillet.

— **thaliana** L. ① T. C. — Champs, moissons. Avril.

— **arenosa** Scop. ② A. R. — Coteaux calcaires des bords de la Seine. Mai, juin.

**Cerda mine pratensis** L. 2 A. C. — Prés et prairies, bois humides. Avril, mai.

— **amara** L. 2 R. — Bords des eaux. Bapeaume! Avril, mai.

— **hirsuta** L. ① A. C. — Murs, pied des murs, dans les villages au bord de la Seine. Avril, mai.

- Dentaria bulbifera** Lam. 2/ T. R. — Bois du Neuf-Marché-en-Lyons (*M. Ed. de Bois Préaux*, mai 1853). Avril, mai
- Alyssum calycinum** L. ① C — Lieux sablonneux. Mai, juin.
- Draba verna** L. ① T. C. — Toits, murs, champs. Mars, avril.
- Roripa nasturtioides** Spach. ① A. C — Lieux humides. Juillet, septembre.
- **amphibia** Bell. 2/ C. — Prairies, bords des rivières. Juin, juillet. — **V<sup>s</sup> longisiliquum**. — **rotundisiliquum** G.
- Cochlearia anglica** L. ② R. — Bords de la mer. Havre! Mai, juin.
- **danica** L. ② R. — Bords de la mer. Etretat! Mai, juin.
- Neslia paniculata** Desv. ① R. — Moissons. Quevilly! Juin, juillet.
- \* **Isatis tinctoria** L. ② R. — Roches de Saint-Adrien! Mai, juin.
- Iberis intermedia** Guers. ② T. R. — Roches calcaires près Duclair! Juin, juillet.
- **amara** L. ① A. C. — Champs secs des terrains calcaires. Juin, septembre.
- Teesdalia nudicaulis** R. Br. ① C. — Lieux sablonneux. Avril, mai.
- Thlaspi arvense** L. ① A. C. — Lieux cultivés. Mai, juillet.
- **montanum** L. 2/ R. — Coteaux calcaires. Saint-Adrien! Orival! Mars, avril.
- **perfoliatum** L. ① R. — Rouen (*M. de Brebisson*). Elbeuf (*M. Etienne*).

- Capsella bursa pastoris** Moench. ① T. C. — Chemins, lieux cultivés. Mars, décembre.
- **rubella** Reut. ① A. C. — Chemins, sentiers; Petit-Quevilly! Dieppedale!
- Lepidium \* sativum** L. ① A. C. — Voisinage des habitations. Juin, juillet.
- **campestre** R. Br. ② A. R. — Bords des chemins, champs. Juin, juillet.
- **rudérale** L. ① A. C. — Bords des chemins vers le littoral. Juin, juillet.
- **graminifolium** L. ¼ R. — Berges de la Seine! Rouen. Juillet.
- **latifolium** L. ¼ R. — Bords de la Seine. Dieppedale! Juin, juillet.
- **draba** L. ¼ R. — Bords des chemins. Bapeaume! Havre! Mai, juin.
- Senebiera coronopus** Poir. ① C. — Bords des chemins Juin, juillet.
- **pinnatifida** D. C. ① T. R. — Bords de la Seine, à Croisset! (*M<sup>me</sup> Fournier*. 1859). Juin, juillet.
- Cakile maritima** L. ① C. — Bords de la mer. Juillet.
- Crambe maritima** L. ¼ T. R. — Falaise du Tréport. Mai, juin.

## 61. CAPPARIDÉES.

## 62. RESEDACÉES.

- Reseda luteola** L. ② A. C. *Gaude*. — Bords des chemins Juillet. On cultive cette espèce.
- **lutea** L. ② C. — Terrains calcaires, champs, bords des chemins. Juillet.

## 63. FRANKENIACÉES

## 64. DROSERACÉES.

**Drosera rotundifolia** L. ♀ A. R. — Marais tourbeux.  
Forges, Heurtauville. Juillet, août.

**Parnassia palustris** L. ♀ A. R. — Prairies et coteaux.  
Saint-Martin-du-Vivier, Catillon, Forges,  
Saint-Saëns, Arques. Août, septembre.

## 65. VIOLACÉES.

- Viola hirta** L. ♀ C. — Coteaux boisés, haies. Avril.  
— **odorata** L. ♀ C. — Haies, mesures Mars,  
avril.  
— **sylvatica** Fr ♀ T. C. — Haies, bois. Mars,  
avril. V<sup>s</sup> **riviniana** Rchb.  
— **canina** L. ♀ R. — Forêt de Roumare! Avril, mai.  
— **tricolor** L. ① T. C. — Moissons, lieux cultivés.  
Avril, juillet.  
— **rotomagensis** Desf. ② R. — Coteaux calcaires,  
Saint-Adrien! Mars, septembre.

## 66. CISTACÉES.

- Helianthemum vulgare** Gaertn. ♀ C. — Coteaux,  
bois. Mai, juillet. V<sup>s</sup> **virescens**.  
— **polifolium** D. C. ♀ R. — Coteaux calcaires.  
Saint-Adrien! Orival! Mai, juin.  
— **canum** Dun. ♀ R. — Coteaux calcaires. Saint-  
Adrien! Juin. V<sup>s</sup> **cblongifolium** D. C.  
— **guttatum** Mill. ① T. R. — Bords d'un bois à  
Cléon! Juin, juillet.

## 67. VITACÉES.

## 68. ACERACÉES.

**Acer** \* **pseudo-platanus** L. † — Cultivé comme arbre d'ornement.

— \* **platanoides** L. † — Id.

— **campestre** L. † C — Bois, haies. Mai.

## 69. HIPPOCASTANÉES.

\* **Æsculus hippocastanum** L. † — Arbre d'ornement.

## 70. BALSAMINÉES.

## 71. OXALACÉES.

**Oxalis acetosella** L. † C. — Lieux ombragés, bois.  
Avril, mai.

— **stricta** L. ① A. C. — Lieux cultivés. Juin,  
août.

— **corniculata** L. † A. C. — Haies, pied des murs.  
Juin, juillet.

## 72. GÉRANIACÉES.

**Geranium pratense** L. † T. R. — Blainville-Crevon  
(*M. de Booz*). Juillet.

— **phœum** L. † T. R. — Masures à Anquetier-  
ville, près Caudebec-en-Caux! Juin.

— **sanguineum** L. † A. C. — Coteaux calcaires et  
bois. Juin, septembre.

- Geranium columbinum** L. ① A. C. — Haies, bords des chemins. Mai, juillet.
- **dissectum** L. ① A. C. — Champs, bois. Mai, juillet.
- **pyrenaicum** L. 2/ R. — Lieux secs, les Authieux ! Darnétal ! Mai, juillet.
- **molle** L. ① T. C. — Bords des chemins, haies. Mai, août.
- **pusillum** L. ① A. C. — Lieux incultes, bords des chemins. Juillet, août.
- **rotundifolium** L. ① T. C. Coteaux, bords des chemins. Mai, juillet.
- **Robertianum** L. ① T. C. — Murs, décombres, talus des chemins. Mai, août.
- Erodium moschatum** L'her. ① R. — Pieds des murs, bords des chemins. Rouen ! Havre ! Mai, juillet.
- **cicutarium** L'her. ① T. C. — Chemins, lieux cultivés. Mai, août. V<sup>s</sup> **præcox** — **choerophyllum**.

## 73. LINACÉES.

- Linum tenuifolium** L. 2/ R. — Coteaux calcaires, Orival ! Juin, juillet.
- † **usitatissimum** L. ① Cultivé dans le pays de Caux.
- **catharticum** L. ① C. — Pelouses, coteaux. Juin, août.
- Radiola linoides** Gm. ① R. — Lieux frais, Montigny ! Forges ! Havre. Juillet, août.



## 74. POLYGALACÉES

- Polygala vulgaris** L. Ț C. — Pelouses, bois. Mai, juin.  
 — **calcarea** Sch. Ț A. C. — Coteaux calcaires. Mai, juin.  
 — **depressa** Wend. Ț A. C. — Chemins des bois. Juin, juillet

## 75. CORIARACÉES.

## 76. TAMARICACÉES.

- Tamarix anglica** Webb. † A. R. — Bords des fossés, haies des contrées maritimes, Havre! Dieppe! Juillet, août.

## 77. HYPERICACÉES.

- Hypericum perforatum** L. Ț C. — Bois, prés, coteaux. Mai, juillet.  
 — **quadrangulum** L. Ț A. C. — Bords des bois, haies. Juin, août.  
 — **tetrapterum** Fr. Ț A. C. — Bords des eaux. Juin, août  
 — **humifusum** L. Ț C. — Terrains argileux. Juillet, septembre.  
 — **pulchrum** L. Ț C. — Bois et bruyères herbeuses. Juin, août.  
 — **hirsutum** L. Ț A. R. — Bois des environs de Rouen. Forges, Havre. Juin, août.

**Hypericum montanum** L. ¼ A. R. — Bois de Saint-Jacques, de l'Archevêque, forêt Verte. Juin, août. V<sup>s</sup> **verticillatum**.

— **androscemum** L. ½ T. R. — Forêt de Brotonne (*Eug. Pouchet*). Forêt de Maulévrier. Juin, juillet.

**Elodes palustris** Spach. ¼ T. R. — Prairies marécageuses. Gournay. (*M. Blanche père*). Juin, août.

#### 78. TILIACÉES.

**Tilia** † **platyphylla** Scop. ½ — Planté.

— † **sylvestris** Desf. ½ — Planté.

#### 78 bis. MALVACÉES.

**Malva alcea** L. ¼ A. C. — Bois, bords des chemins. Juillet, août.

— **moschata** L. ¼ A. R. — Bois, bords des chemins. Quevilly. Duclair. Juillet, août.

— **sylvestris** L. ② G. — Haies, décombres. Juin, août.

— **rotundifolia** L. ② C. — Haies, voisinage des habitations. Juin, septembre.

**Althæa** † **officinalis** L. ¼ *Guimauve*. — Voisinage des habitations. Juillet, août.

#### 79. MÉLIACÉES.

#### 80. EUPHORBIACÉES.

**Euphorbia helioscopia** L. ① T. C. — Lieux cultivés. Mai, septembre.

- Euphorbia platiphylla** L. ① R. — Bords des chemins, lieux humides. Oissel ! Juillèt, août.
- **palustris** L. ¼ A. R. — Prairies, fossés. Mai, juillet.
- **dulcis** L. ¼ R. — Bois de Saint-Jacques ! forêt Verte ! Avril, mai.
- **Gerardiana** Jacq ¼ A. C — Coteaux secs, lieux sablonneux. Juin, juillet.
- **esula** L. ¼ A. R. — Coteaux calcaires des environs de Rouen. Mai, juin. V<sup>s</sup>mosana Lej. Saint-Adrien.
- **cyparissias** L. ¼ C. — Lieux incultes, pelouses, coteaux. Avril, mai.
- **exigua** L. ① C. — Moissons. Mai, septembre.
- **peplus** L. ① T. C. — Bords des chemins, lieux cultivés. Juin, octobre.
- **amygdaloides** L ¼ T. C. — Bois. Avril, mai.
- **lathyris** L. ① *Epurge*. — Lieux cultivés. Juillet.
- **paralias** L. T. R. ¼ — Sables maritimes. Au Hoc. Juillet
- Mercurialis perennis** L. ¼ C. — Bois Avril, mai.
- **annua** L. ① T. C. — Lieux cultivés. Mai, octobre.
- Buxus sempervirens** L ½ A. C. — Coteaux boisés. Mars, avril.

## 81. AURANTIACÉES.

## 82. RUTACÉES.

- Ruta graveolens** L. ½ — Orival. Cléon ! Juillet, août.

## 83. RHAMNACÉES.

- Rhamnus cathartica** L. † A. R. — Haies. Oissel. Mai, juin.  
 — **frangula** L. † T. C. *Bourgène*. — Bois, forêts. Avril juin.

## 84. CELASTRACÉES.

- Evonymus europæus** L. † A. C. *Fusain*, *Bonnet-Carré*. — Bois, haies. Mai, juin.

## 85. TEREBINTHACÉES.

## 86. LEGUMINEUSES.

- Ulex europæus** L. † T. C. — Lieux incultes. Avril, juin.  
 — **nanus** Sm. † A. R. — Bruyères, Rouen, Havre. Août septembre.  
**Sarothamnus vulgaris** Wimm. † A. C. *Genet à balais*. — Bois secs, lieux incultes. Mai, juin.  
**Genista sagittalis** L. † A. C. — Collines sèches, collines boisées. Mai, juin.  
 — **pilosa** L. † R. — Bruyères; Elbeuf (*M. de Brebisson*). Mai, juin.  
 — **tinctoria** L. † C. — Bois secs, coteaux. Mai, juillet.  
 — **anglica** L. † C. — Coteaux arides. Avril, juin.  
 † **Cytisus laburnum** L. † — Rochers d'Orival! Avril, mai

- Ononis natrix** L. Ț R — Coteaux calcaires. Saint-Adrien ! Juillet
- **campestris** Koch et Ziz. Ț C. — Champs stériles, bords des chemins. Juin, juillet.
- **procurrens** Walh. Ț C. — Bords des chemins Juin, juillet, V<sup>s</sup> **maritima**. Sur le littoral.
- **columnæ** All. Ț R — Coteaux calcaires. Saint-Adrien ! Juin, juillet
- Anthyllis vulneraria** L. Ț C. — Coteaux calcaires. Mai, juin. V<sup>s</sup> **maritima** K Le Havre.
- Medicago lupulina** L. ② T. C. *Minette*. — Pelouses. Cultivé comme fourrage. Mai, septembre.
- **falcata** L. Ț A. R. — Terrain siliceux. Quevilly, Saint-Georges, Anneville. Juin, septembre V<sup>s</sup> **falcato-sativa** Rehb. hybride.
- † **sativa** L. Ț *Luzerne*. — Cultivé.
- **polycarpa** Willd. ① A. C. — Champs cultivés s. Mai, juin. V<sup>s</sup> **apiculata**, **denticulata**.
- **maculata** Willd. ① C. Champs cultivés, bords des chemins, Mai, juin.
- **minima** Lam. ① R. — Terrain siliceux, Tourville ! Havre. Mai, juin.
- Melilotus officinalis** Lam. ② A. C. — Moissons. Juillet, août.
- **alba** Lam. ② R. — Prairies, Havre, Juillet, août
- **macrorhiza** Pers. Ț A. C. — Bords des rivières, haies. Juillet, août.
- Trifolium † incarnatum** L. ① *Trèfle rouge*. — Cultivé comme fourrage. V<sup>s</sup> flore albo. (**T. Molinerii** Balb.) avec le type.
- **medium** L. Ț A. C. — Bois montueux. Juillet.

- Trifolium** † **pratense** L. Ț — Cultivé partout. V<sup>s</sup> **microphyllum** Desv. Lieux arides.
- **maritimum** Huds. ① R. — Prés maritimes, Havre. Mai, juillet.
- **arvense** L. ① C. — Murs, lieux stériles, champs. Juillet, août. V<sup>s</sup> **gracile** D. C.
- **striatum** L. ① A. C. — Coteaux secs, bords des chemins. Juin, juillet.
- **scabrum** L. ① A. C. — Terrains arides et sablonneux. Mai, juin.
- **subterraneum** L. ① A. R. — Pelouses, terrains siliceux. Quevilly, Havre. Avril, mai.
- **fragiferum** Ț C. — Pelouses, bords des chemins. Juin, septembre,
- **glomeratum** L. ① T. R. — Trouvé une fois sur les petites eaux ! Juin.
- **repens** L. Ț T. C. — Prairies, pelouses. Mai, septembre.
- **filiforme** L. ① A. C. — Allées des bois. Mai, juin.
- **procumbens** L. ① T. C. — Prés, pelouses, bords des chemins. Mai, septembre.
- **patens** Schr. ① A. C. — Prairies de la Seine. Juin, juillet.
- **agrarium** L. ① C. — Champs, moissons. Mai, septembre. V<sup>s</sup> **minus**. K. Chemins sablonneux.
- Lotus** **corniculatus** L. Ț C. — Pelouses, coteaux, prés. Mai, août.
- **tenuis** Kit Ț A. C. — Lieux frais, terrains argileux, prairies. Juin, août.
- **uliginosus** Schk. Ț A. C. — Fossés, haies, buissons. Juillet, août.

**Astragalus glycyphyllos** L. ♀ R. — Lisières des bois.

Moulineaux ! Juin.

— † **Phaseolus vulgaris** L. *Haricot, Fève*. ① —  
Cultivé.

**Vicia** † **sativa** L. ① *Vesce* — Cultivé.

— **angustifolia** Roth. ① C — Bois, moissons  
Mai, juin. V<sup>s</sup> **segetalis**. **Bobartii**. K.

— **lathyroides** L. ① R. — Bords des chemins,  
terrains siliceux, Quevilly ! Avril, juin.

— **lutea** L. ① R. — Bois et champs. Quevilly !  
Havre ! Mai, juin.

— † **fabia** L. ① (*Fève de Marais, Grosse Fève*). —  
Cultivé.

— **sepium** L. ♀ T. C. — Bois, haies, prairies. Avril  
septembre.

**Cracca major** Fr. ♀ C. — Prairies, haies, moissons.  
Mai, juillet.

— **minor** D. C. ① T. C. — Moissons. Avril, juillet.

† **Lens esculenta** Mœnch. ① *Lentille*. — Cultivé.

**Ervum tetraspermum** L. ① C. — Moissons. Mai,  
juillet.

— **gracile** D. C. ① R. — Moissons. Tourville ! Avril,  
juillet.

† **Pisum sativum** L. ① — Cultivé.

— † **arvense** L. ① *Pois gris*. — Cultivé.

**Lathyrus aphaca** L. ① C. — Moissons, Mai, juillet.

— **nissolia** L. ① R. — Moissons. Blosseville-Bon-  
secours ! Juin.

— **sylvestris** L. ♀ A. C — Bois. Juin, août.

— **maritimus** Fr. ♀ T. R. — Tréport. Juin, août.

— **palustris** L. ♀ R. — Prairies Saint-Georges-  
l'Abbaye ! Juin, juillet.

**Lathyrus macrorhizus** Wimm. Ț C. — Bois, haies, coteaux Avril, mai.

— **pratensis** L. Ț C. — Prairies, prés. Mai, juillet.

**Coronilla varia** L. Ț R. — Lescures, Dieppedalle (*Leturq.*) Juillet.

**Ornithopus perpusillus** L. ① C. — Lieux sablonneux. Mai, juillet.

**Hippocrepis comosa** L. Ț C. — Pelouses, coteaux, terrains calcaires. Avril, juin.

† **Onobrychis sativa** Lam. Ț *Sainfoin*. — Cultivé.

### 87. ROSACÉES.

† **Amygdalus communis** L. Ț *Amandier*. — Cultivé.

— † **persica** L. Ț *Pêcher*. — Cultivé.

**Prunus** † **armeniaca** L. Ț *Abricotier*. — Cultivé.

— † **domestica** L. Ț *Prunier*. — Cultivé.

— **insititia** L. Ț — Cultivé en grand dans les vergers et les mesures des environs de Rouen. Quelquefois subspontané.

— **spinosa** L. Ț T. C. — Haies, buissons, bords des bois. Fl. avril, fr. septembre, octobre. — V<sup>s</sup> **virgata**, **densa**, De Martr. (*Malb.*, Rev. des pl. crit.)

— **sylvatica** Desv. Ț A. C. — Haies aux environs de Rouen. Fl. avril, fr. septembre.

— **an fruticesa** Weih. ? (*God. et Gren.*).

— **avium** L. Ț A. C. *Merisier*. — Bois. Fl. avril, fr. juin. Plusieurs variétés sont cultivées.

— † **cerasus** L. Ț *Cerisier*. — Cultivé.

— **mahaleb** L. Ț A. R. *Bois de Sainte-Lucie*. — Coteaux calcaires. Orival, Tancarville. Fl. mai, fr juillet.



- Spirœa ulmaria** L. ♀ C. *Reine des Prés.* — Prairies, bords des eaux. Juin, juillet.
- **filipendula** L. ♀ T. R. — Forêt de Roumare. (*M. Arsène Maille*).
- Geum urbanum** L. ♀ C. *Benoite.* — Haies, bois. juillet.
- **rivale** L. ♀ T. R. — Entre Saint-Hilaire et Darnétal. (*Flore de Leturquier*).
- Potentilla fragariastrum** Ehrh. ♀ T. C. — Pelouses, bois, coteaux. Mars, mai.
- **verna** L. ♀ A. C. — Collines pierreuses. Avril, mai.
- **tormentilla** Nesl. A. C. — Bois. Juin, juillet.
- **reptans** L. ♀ C. — Bords des chemins, pelouses. Juin, juillet.
- **anserina** L. ♀ C. *Argentine.* — Lieux humides. Mai, juillet.
- **argentea** L. ♀ A. C. — Lieux secs. Juin, juillet.
- Comarum palustre** L. ♀ R. — Mares de la forêt de Roumare! Juin, juillet.
- Fragaria vesca** L. ♀ C. — Bois, haies, buissons. Avril.
- **collina** Ehrh. ♀ T. R. — Bois de Neuf-Marché-en-Lyons. (*Fl. de Brebisson*).
- **magna** Th. ♀ R. — Forêt de Roumare! Caudebec! Mai, juin.
- Rubus cæsius** L. † C. — Bords des eaux. Mai.
- **nemorosus** Hayn. † A. C. — Bois et coteaux. Mai.
- **glandulosus** Bell. † A. C. — Bois montueux. Juin.
- **discolor** Weih. et Nee. † T. C. — Buissons, haies. Juin, juillet.

- Rubus fruticosus** L. † T. C. — Bois. Juin.  
 — **idæus** L. † A. R. — Forêt-Verte, Salmonville  
 Mai, juin.
- Rosa pimpinellifolia** Ser. † A. R. — Coteaux calcaires. Orival, juin.  
 — **arvensis** Huds. † C. — Haies, buissons. Juin.  
 V<sup>s</sup> **bibracteata** Bast.  
 — **stylosa** Desv. † A. C. — Haies. Mai, juin.  
 — **canina** L. † T. C. — Haies, bois. Juin. V<sup>s</sup> **dumetorum—hirtella**.  
 — **tomentosa** Sm. † A. R. — Bois, haies. Quevilly, forêt de La Londe. Elbeuf. Juillet.  
 — **rubiginosa** L. † C. — Buissons, coteaux. Juillet. V<sup>s</sup> **sepium**.  
 — \* **eglanteria** L. † R. — Roches de Saint-Adrien! Mai.
- Agrimonia eupatoria** L. † C. — Haies, bords des bois. Juin, août.
- Poterium dictyocarpum** Spach. † C. — Prés, collines. Juin, août.
- Alchemilla vulgaris** L. † T. R. — bois Saint-Jacques! Gouville! Juin.  
 — **arvensis** Scop. ① C. — Moissons. Mai, juillet.
- Mespilus germanica** L. † A. C. *Néflier*. — Bois, haies. Fl. mai, fr. septembre, octobre.
- Crataegus oxyacantha** L. † A. C. *Aubépine, Epine blanche*. — Haies, buissons. Fl. mai, fr. septembre.  
 — **monogyna** Jacq. † C. — Haies. Fl. mai, fr. novembre.
- \* **Cydonia vulgaris** Pers. † *Cognassier*. — Cultivé

- Pyrus communis** L. † A. C. *Poirier sauvage*. — Bois, forêts. Avril, mai.
- **malus** L. † A. C. *Pommier sauvage*. — Bois. Mai.
- Sorbus aucuparia** L. A. C. — *Sorbier des Oiseaux*. — Le bois est employé sous le nom de *Cormier*. — Bois, forêts. Mai.
- **torminalis** Crantz † A. R. — Bois. Mai.
- Amelanchier vulgaris** Mœnch. † R. — Coteaux calcaires. Dieppedalle ! Saint-Adrien ! Orival ! Fl. avril, mai, fr. avril.

## 88. MYRTACEES.

## 89. CUCURBITACÉES.

- Bryonia dioïca** Jacq. † C. — Haies. Mai, Juin.

## 90. EPILOBIACÉES.

- Epilobium palustre** L. † A. R. — Prairies tourbeuses. Heurteauville. Juin, août.
- **virgatum** Fr. † A. R. — Prairies, lieux humides des bois. Juillet, août.
- **tetragonum** L. † A. C. — Prairies, bords des fossés Quevilly, Quatre-Mares. Juin, juillet.
- **montanum** L. † A. C. — Bords des chemins, haies, lieux cultivés. Juillet.
- **parviflorum** Schreb. † C. — Bords des eaux, lieux humides. Juin, juillet.
- **hirsutum** L. † A. C. — Bords des eaux. Juin, juillet.
- **spicatum** Lam † A. C. *Laurier de Saint-Antoine*. — Forêts. Juillet.

- \* **Oenothera biennis** L. ② — Lieux incultes, Quevilly, Canteleu. Juin, juillet.
- Isnardia palustris** L. Ț R. — Mares de la forêt de Roumare ! Juillet.
- Circea lutetiana** L. Ț A. C. — Haies, bois ombragés. Juin, juillet

## 91. HALORAGÉES.

- Myriophyllum verticillatum** L. Ț A. C. — Fossés. Juin, août.
- **spicatum** L. Ț A. R. — Mares, fossés. Saint-Pierre-Manneville, Blainville-Crevon. Juillet, août.

## 92. CERATOPHYLLÉES.

- Ceratophyllum demersum** L. Ț C. — Fossés, rivières. Juillet, août.

## 93. LYTHRARIACÉES.

- Lythrum salicaria** L. Ț C. — Bords des eaux. Juin, septembre.
- **hyssopifolia** L. ① R. — Champs humides, Quevilly ! Juin.
- Peplis portula** L. ① C. — Lieux inondés. Juin, août.

## 94. CRASSULACÉES.

- Tillæa muscosa** L. ① R. — Sentiers des bois, plaines sablonneuses. Quevilly ! au Madrier ! Juin, juillet.

- Sedum telephium** L. Ț A. E. — Bois ombragés et humides. Juillet.
- **rubens** L. ① A. R. — Lieux cultivés. Saint-Pierre-Manneville, Quevilly Mai, juin.
- **album** L Ț T. C. — Murs, toits. Juin, août.
- **micranthum** Bast. Ț A. C. — Murs. Juin, août
- **dasyphyllum** L. Ț R. — Murs. Dieppe ! Juin, juillet
- **acre** L Ț T. C. — Murs, toits, lieux sablonneux. Juin, juillet.
- **boloniense** Lois Ț R. — Lieux sablonneux. Quevilly ! Saint-Georges ! Saint-Pierre-Manneville ! Juin, juillet.
- **reflexum** L. Ț C. — Coteaux, murs. Juin, juillet.
- **elegans** Lej. Ț R. — Bois de Quevilly ! Juin, juillet.
- Umbilicus pendulinus** L. Ț T. R. — Fontenay, près Montivilliers, Octeville (*M. Beauregard*). Mai, juin.

## 95. MESEMBRYANTHEMÉES.

## - 96. CACTACÉES.

## 97. GROSSULARIÉES.

- Ribes uva crispa** L. Ț A. C. — Haies, buissons. Mars, avril.

## 98. SAXIFRAGÉES.

- Saxifraga granulata** L. Ț A. R. — Forêt de La Londe et champs à Couronne. Mai, juin.

**Saxifraga tridactylites** L. ① T C. — Murs, champs sablonneux. Mars, avril.

**Chrysosplenium alternifolium** L. ʒ R. — Bremon-tier-en-Bray (*Flore de Rouen*). Mai, avril.

— **oppositifolium** L. ʒ A. R. — Rivière d'Au-bette, près Rouen, Villequier. Mai, juin.

### 99. OMBELLIFÈRES.

**Daucus carota** L. ② T. C. — Prés, bords des che-mins. Juin, septembre.

— **gummifer** Lam. ② A C. — Côtes de la Manche. Juin, août.

**Orlaya grandiflora** Hoffm. ① R. — Moissons. Bois-guillaume ! Juin, juillet.

**Turgenia latifolia** Hoffm. ① R. — Moissons La Ferté-en-Bray, Eu. Juin, juillet.

**Caucalis daucoides** L. ② A. C. — Moissons des ter-rains calcaires. Juin, juillet.

**Torylis anthriscus** Gmel. ② C. — Haies, bords des chemins. Mai, juillet.

— **helvetica** Gmel. T. C. — Champs et moissons. Juin, juillet. V<sup>s</sup> **divaricata-anthriscoides**. D. C.

— **nodosa** Gaertn. ① A. C. — Pied des murs, co-teaux secs. Avril, mai.

\* **Coriandrum sativum** L. ① — Trouvé quelquefois à Quevilly.

**Angelica sylvestris** L ʒ C. — Bois et bord des eaux. Juillet, août.

\* **Levisticum officinale** Koch ʒ — Entre la Bouille et Caumont (*Arsène-Maille*).

**Selinum carvifolia** L. ʒ A. C. — Bois. Juillet, août.

- Peucedanum carvifolium** Vill. ♀ A. R. — Prairies, bord des eaux, Sotteville, Quevilly. Juillet, août. V<sup>s</sup> **heterophyllum** Vis.
- **palustre** Mœnch. ♀ T. R. — Bois des Nouettes à Anneville ! Août, septembre.
- Pastinaca sativa** L. ① T. C. — Champs, collines des terrains calcaires. Juillet, août. V<sup>s</sup> **sylvestris** D. C.
- Heracleum spondylium** L. ② C. — Prairies, bois. Juin, août.
- Crithmum maritimum** L. ♀ A. R. — Rochers maritimes du Havre à Tancarville. Juillet, août.
- Silaus pratensis** Bess ♀ A. C. — Prairies. Juillet, août.
- Seseli libanotis** Koch. ② — C. Coteaux calcaires. Juillet, août, V<sup>s</sup> **pubescens** D. C. Orival !
- Fœniculum vulgare** Gaertn. ② A. C. — Coteaux, sables. Juillet, août.
- Æthusa cynapium** L. ① T. C. *Petite Ciguë*. — Lieux cultivés. Juin, août.
- Ænanthe pimpinelloides** L. ♀ A. R. — Prairies. Saint-Georges, Heurtauville. Juin, juillet.
- **Lachenalii** Gmel. ♀ R. — Canal Vauban ! Havre. Juillet, août.
- **pencedanifolia** Poll. ♀ A. C. — Prairies. Juin, juillet.
- **fistulosa** L. ♀ A. C. — Prairies. Juin, juillet.
- **phellandrium** L. ♀ A. C. — Fossés, lieux marécageux. Juillet, août.
- Bupleurum rotundifolium** L. ① R. — Trouvé quelquefois à Rouen dans les lieux cultivés. Juin-juillet.
- **tenuissimum** L. ① R. — Le long de la Lézarde à Harfleur. Juillet, août.

- Bupleurum falcatum** L. Ț C. — Coteaux calcaires.  
Juillet, septembre.
- Sium latifolium** L. Ț A. C. — Fossés, lieux marécageux. Juin, août.
- Berula angustifolia** Koch. Ț T. C. — Fossés, ruisseaux. Juin, août.
- Pimpinella magna** L. Ț A. C. — Bois et forêts. Mai, juin.  
— **saxifraga** L. Ț T. C. — Coteaux incultes, bords des chemins. Juin, août.
- Bunium verticillatum** God. Ț R. — Prairies. Forges-les-Eaux ! Juin, août.
- Ægopodium podagraria** L. Ț R. — Haies, pied des murs. Rouen ! Boisguillaume ! Juin, juillet.
- Sison amomum** L. ② A. R. — Haies, bords des chemins. Oissel, Orival. Juillet, août.
- Helosciadium nodiflorum** Koch. Ț T. C. — Fossés, ruisseaux. Juillet, août.  
— **inundatum** Koch. Ț R. — Mare-des-Saulx ! Juin, juillet.  
— **repens** Koch Ț R. — Prairies marécageuses. Saint-Georges-l'Abbaye ! Heurtauville ! Juillet, août.
- Petroselinum segetum** Koch. ① R. — Champs Havre. Juillet, août.  
— † **sativum** Hoffm ② — Cultivé.
- Apium graveolens** L. ② A. C. — Terrains maritimes. Juillet, août.
- Cicuta virosa** L Ț T. R. — Pays de Bray. (MM. Petit et Graves). Juillet, août.
- Scandix pecten-Veneris** L ① T. C. Moissons. Mai, juin.



- Anthriscus vulgaris** Pers. ① A. C. — Pied des murs, décombres. Mai, juin.  
 — † **cerefolium** Hoffm. ① Cultivé  
 — **sylvestris** Hoffm. ④ C. — Bois haies, prés. Mai-juin.
- Conopodium denudatum** Koch. ④ A. C. — Forêt, bois. Juin, juillet.
- Chærophyllum hirsutum** L. ④ *Cerfeuil d'Espagne*. — Voisinage des habitations. Saint-Pierre-Manneville. Juin, août.  
 — **temulum** L. ② C. — Haies, lieux incultes. Juin, juillet.
- Conium maculatum** L. ② A. C. — *Grande Cigue*. Décombres, bords des routes. Juillet, août.
- Hydrocotyle vulgaris** L. ④ A. R. — Prairies humides. Saint-Georges, Forges, Quevilly. Juillet, août.
- Eryngium campestre** L. ④ C. — Coteaux, lieux arides, bords des chemins. Juillet, août.  
 — **maritimum** L. ④ R. — Sables de l'Eure au Havre. Juin, août.
- Sanicula Europœa** L. ④ C. — Bois. Mai, juin

## 100. HÉDÉRACÉES.

- Hedera Helix** L. † T. C. — Bois, murs, sur les troncs. Septembre.
- Cornus mas** L. † A. R. — Bois de l'Archevêque, de Saint-Jacques, forêt Verte. Fl. mars, avril, fr. septembre.  
 — **sanguinea** L. † C. — Bois. Fl. mai, juin, fr. septembre.

2<sup>e</sup> Sous-division. — Angiospermes gamopétales.

101. CAPRIFOLIACÉES.

**Adoxa moschatellina** L. ♀ A. C. — Haies, bords des bois. Mars, avril.

**Sambucus ebulus** L. ♀ A. C. *Yèble*. — Champs, bords des chemins. Juin, juillet.

— **nigra** L. ♂ C. — Haies, bois. Fl. juin, fr. septembre. V<sup>s</sup> **rotundi folia** (*M. Malbranche*). — Haies à Eauplet.

**Viburnum lantana** L. ♂ C. *Cocchesne*. — Bois, haies. Fl. mai, fr. août.

— **opulus** L. ♂ A. C. — Bois. Fl. juin, fr. septembre.

**Lonicera periclymenum** L. ♂ C. *Chèvrefeuille*. — Bois, haies. Juin, août.

102. RUBIACÉES.

**Rubia peregrina** L. ♀ R. — Lieux pierreux. Orival ! Tourville ! Mai, juillet. V<sup>s</sup> **intermedia**.

**Galium cruciata** Scop. ♀ T. C. — Haies, bois, buissons. Avril, mai.

— **verum** L. ♀ C. *Caille-lait*. — Haies, prairies. Juin, septembre.

— **elatum** Thuill. ♀ C — Haies, bois. Juillet, août.

— **erectum** Huds. ♀ C — Hais, bois, collines. Mai, juin.

— **sylvestre** Poll. ♀ A. C — Bois, forêts. Juin.

— **montanum** Vill. ♀ C. Coteaux calcaires. Juin.

- Galium saxatile** L. Ț A. C. — Pelouses. Juin, août.
- **palustre** L. Ț C. — Fossés, lieux marécageux. Mai, juillet.
- **elongatum** Presl. Ț A. C. — Fossés, bords des eaux. Juillet, août.
- **uliginosum** L. Ț A. R. — Prairies, marais. Saint-Georges, Anneville, Heurtauville. Juin, août.
- **aparine** L. ① T. C. *Grateron*. — Haies, buissons. Juin, août.
- **spurium** L. ① C. — Champs, moissons. Juin, septembre.
- **tricorne** With ① R. — Quevilly ! Neufchâtel. (*Fl. Leturq.*).
- Asperula odorata** L. Ț A. C. — Bois et forêts. Mai, juin.
- **cynanchica** L. Ț C. — Collines calcaires, Juin, juillet.
- **arvensis** L. ① — Trouvé une fois à Bapeaume !
- Sherardia arvensis** L. ① A. C. — Champs, lieux cultivés. Juin, septembre.

## 103. VALÉRIANACÉES.

- Centranthus ruber** D. C. Ț C. — Vieux murs, anciennes fortifications. Mai, juillet.
- Valeriana officinalis** L. Ț C. — Bords des eaux, fossés. Juin, juillet.
- **dioica** L. Ț A. R. — Prairies. Saint-Georges, Heurtauville, marais de Gravelle. Mai, juin.
- Valerianella olitoria** Poll. ① T. C. *Mâche, royale*. — Lieux cultivés. Avril, mai.

- Valerianella carinata** Lois. ① A. C. — Lieux cultivés, champs sablonneux. Avril, mai.  
 — **auricula** D. C. ① A. C. — Moissons. Juin, juillet.  
 — **Morisoni** D. C. ① A. C. — Moisson. Juillet.

## 104. DIPSACÉES.

- Dipsacus sylvestris** Mill. ① A. C. — Lieux incultes, bords des chemins. Juillet, août.  
 † **fullonum** Mill. ② *Chardon à foulon*. — Cultivé.  
**Cephalaria pilosa** G. G. ① A. G. — Bois, bords des champs. Juillet, août.  
**Knautia arvensis** Koch. Ț C. — Moissons, collines. Juin, août.  
**Scabiosa columbaria** L. Ț C. — Prés, collines calcaires. Juin, septembre.  
 — **succisa** L. Ț T. C. — Bois, mesures, chemins. août, septembre.

## 105. COMPOSÉES.

1<sup>re</sup> TRIBU. CORYMBIFÈRES.

- Eupatorium cannabinum** L. Ț T. C. — Bords des eaux, bois humides. Juin, août.  
**Petasites officinalis** Moench. Ț A. R. — Prés humides. Vallée de la Scie! Mennerval-en-Bray (*Leturq.*). Mars, avril.  
**Tussilago farfara** L. Ț A. C. *Pas-d'Ane*. — Champs, terrains argileux. Mars, avril.  
**Solidago virga aurea** L. Ț T. C. — Bois secs. Juin, août.  
 — **glabra** Desf. Ț T. R. — Blainville-Crevon (*M. Debooz.*)

- Erigeron canadensis** L. ① T. C. — Champs, lieux incultes Mars, juillet, septembre.
- **acris** L. ② A. C. — Lieux stériles, pied des murs. Juin, août.
- Aster tripolium** L. ② C. — Prairies et sables maritimes. Août, septembre.
- Bellis perennis** L. Ț T. C. — Pelouses, chemins, collines. Mars, octobre.
- Doronicum plantagineum** L. Ț R. — Bois. Belbeuf! Orival! Avril, mai.
- \* **pardalianches** Willd. Ț R. — Neuville, Neufchâtel (*Leturq.*), Bois de Trianon! Avril, juin.
- Senecio vulgaris** L. ① T. C. — Lieux cultivés, toute l'année.
- **viscosus** L. ? — Beaubec (*Leturq.*),
- **sylvaticus** L. ① C. — Lieux sablonneux. Juillet, août.
- **adonidifolius** Lois. Ț T. R. — Environs de Rouen (*H. Leturq.*, *M. Chesnon*).
- **aquaticus** Huds. ② C. — Prairies de la Seine. Juin, août.
- **jacobæa** L. ② C. — Haies, buissons, prés secs. Juin, août.
- **erucæfolius** L. Ț C. — Bois découverts, prés. Juin, août.
- **paludosus** L. Ț A. C. — Bords de la Seine. Juillet, août.
- **spathulæfolius** D. C. Ț R. — Bois de Saint-Jacques! Havre. Mai.
- **pálustris** D. C. ① T. R. — Saint-Germer, près Gournay (*M. de Brebisson*).

**Artemisia \* absinthium** L. ♀ *Absinthe*. — Ça et là au voisinage des habitations.

— **vulgaris** L. ♀ A. C. *Armoise*. — Bords des routes. Mars, juillet, septembre.

— **campestris** L. ♀ — Lieux secs. Pays de Bray (*M de Brebisson*).

— **maritima** L. ♀ A. C. — Prairies, sables maritimes. Septembre, octobre.

**Tanacetum vulgare** L. ♀ A. C. — Lieux incultes, bords des routes, berge des rivières. Juin, août.

**Leucanthemum vulgare** Lam. ♀ T. C. *Grande Pâquerette*. — Prés, pelouses, bois secs. Juin, juillet.

— \* **parthenium** G. G. ♀ R. *Matricaire*. — Voisinage des habitations. Juin, août.

**Chrysanthemum segetum** L. ① A. C. — Moissons, surtout des terrains argileux. Juin, août.

**Matricaria chamomilla** L. ① C. — Lieux incultes, moissons. Mai, juillet.

— **inodora** L. ① C. — Moissons, bords des chemins. Juin, septembre.

— **maritima** L. ① R. — Sables maritimes. Havre ! Juillet, octobre.

**Chamomilla nobilis** God. ♀ C. — Pelouses, mesures, bords des chemins. Juin, août.

**Anthemis arvensis** L. ① A. C. — Champs. Mai, août.

— **cotula** L. ① T. C. — Moissons. Mai, août.

**Achillæa millefolium** L. ♀ T. C. — Lieux incultes, bords des chemins, pelouses. Juin, octobre.

— **ptarmica** L. ♀ C. *Herbe à éternuer*. — Bords des rivières, des fossés. Juin, août.

**Bidens tripartita** L. ① A. C. — Fossés, lieux incultes, humides, mares. Juin, septembre.

**Bidens cernua** L. ① A. C. — Fossés, mares. Juillet, septembre.

**Corvisartia helenium** Mer. Ț R. — Prairies. Forges! Rebets! canton de Buchy (*Leturq.*). Juin, août.

**Inula conyza** D. C. ② C. — Lieux arides, bords des chemins, bois. Juillet, août.

— **salicina** L. Ț — Oissel (*Leturq.*).

— **britannica** L. Ț R. — Bords des eaux. Quevilly! Heurtauville! Juin, août.

**Pulicaria dysenterica** Gaertn. Ț T. C. — Fossés, lieux marécageux. Juin, août.

— **vulgaris** Gaertn. ① A. C. — Prairies, lieux inondés. Juin, août.

**Gnaphalium luteo-album** L. ① C. — Bois. Forêt Verte; Tancarville. Juin, août

— **sylvaticum** Ț A. C. — Bois. Juin, septembre.

— **uliginosum** L. ① C. — Champs humides. Juin, août.

**Antennaria dioica** Gaertn. Ț R. — Coteaux secs. Saint-Aignan! côte de La Vigne! entre Rouen et Darnétal. Mai, juin.

**Filago spathulata** Presl. ① C. — Champs, moissons, surtout des terrains siliceux. Juillet, août.

— **germanica** L. ① C. — Champs, moissons, surtout des terrains siliceux. Juillet, août

— **arvensis** L. ① A. C. — Moissons, Juin, août.

— **minima** Fr. ① C. — Bords des chemins, lieux secs, terrains siliceux. Juillet, août.

**Logfia subulata** Cass ① A. R. — Moissons. Bois-guillaume, Havre. Juin, août.

**Calendula arvensis** L. ① T. C. — Lieux cultivés, terrains silicex. Mai, septembre.

2<sup>e</sup> TRIBU. CARDUACÉES.

- Silybum marianum** Gaertn. ① R. — Lieux incultes.  
Couronne, Havre. Juillet, août.
- Onopordum acanthium** L. ② A. C. — Bords des routes, lieux incultes. Juin, août.
- Cirsium lanceolatum** Scop. ② C. — Bords des routes, lieux incultes. Juin, septembre
- **eriophorum** Scop. ② R. — Lieux incultes.  
Pays de Bray. Dieppe. Juillet, août.
- **palustre** Scop. ② C. — Lieux humides. Juillet, août
- **palustre-oleraceum** Hæg. ¼ R. — Blangy-sur-Bresle ! Juillet, août.
- **oleraceum** Scop. ¼ C. — Bords des rivières, prairies humides. Juillet, août.
- **anglicum** Lob. ¼ A. R. — Prairies. Saint-Georges, Forges, Heurtauville. Juin, juillet.
- **acaule** All. ¼ C. — Pelouses, coteaux. Juin, août.
- **arvense** Scop. ¼ T. C. — Champs cultivés, jachères. Juillet, août.
- Carduus tenuiflorus** Curt ① A. C. — Bords des routes, décombres. Juin, août
- **pycnocephalus** L. ① R. — Berges de la Seine voisines de l'ancien Jardin des Plantes ! Juillet, août.
- **crispus** L. ② T. C. — Bords des routes, des champs. Juillet, août.
- **nutans** L. ② C. — Lieux incultes, bords des chemins. Juillet, août



- Centaurea amara** L. ④ C — Coteaux calcaires. Juillet, septembre.
- **nigrescens** Willd ④ C. — Prairies Juillet.
- **microptilon** G. G. ④. A C — Bords des routes, lieux secs. Août, septembre
- **nigra** L. ④ C. — Prairies, bois Juillet, août.
- **cyanus** L. ① T. C. — Moissons. Juin, Juillet.
- **scabiosa** L. ④ C. — Bords des champs, coteaux calcaires. Juillet, août.
- **calcitrapa** L. ② C. — Lieux stériles, bords des routes Juillet, août.
- **solstitialis** L. ① R — Bords des chemins, lieux secs Anneville! Bapeaume! Juillet, septembre.
- Kentrophyllum lanatum** D C ① R. — Coteaux, lieux stériles. Tourville! Orcher! Havre. Juillet, août.
- Serratula tinctoria** L. ④ A. R — Bois. Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Orival. Juillet, août.
- Carlina vulgaris** L. ④ C. — Lieux secs, coteaux calcaires. Juillet, août.
- Lappa minor** D. C. ② A. C. — Bords des routes, lieux incultes. Juin, août.
- **major** Gœrtn ② A. C. — Masures, bords des chemins Juillet, août
- **tomentosa** Lam. ② C. — Lieux incultes, bords des routes Juillet, août.

3<sup>e</sup> TRIBU LACTUCÉES.

- Chicorium intybus** L. ④ T C. — Bords des routes. Juin, août.
- Arnoseris pusilla** Gœrtn ① C. — Moisson des terrains siliceux. Juillet, août

- Lamproloma communis** L. ① C. — Lieux cultivés, murs Juin, août.
- Hypochaeris glabra** L. ① A. R. — Pelouses, bords des chemins, terrains siliceux. Juin, août.  
— **radicata** L. ② C. — Prés, chemins, gazons. Juillet, août.
- Thrinacia hirta** Roth. ② C. — Prés secs, bords des chemins. Juillet, août.
- Leontodon autumnalis** L. ② C. — Bords des chemins prés. Juillet, septembre.  
— **protæiformis** Vill. ② C. — Coteaux, bois, pelouses. Juin, septembre. V<sup>s</sup> **glabratus**, **vulgaris** K.
- Picris hieracioides** L. ② C. — Lieux pierreux, murs. Juillet, septembre. V<sup>s</sup> **diffusa** De Breb. Au pied des falaises de Fécamp.
- Helminthia echioides** Gœrtn. ① A. R. — Bords des fossés, des chemins. Saint-Georges, Havre. Juillet, septembre.
- Scorsonera humilis** L. ② A. R. — Prairies. Saint-Georges, Heurtauville, Havre. Juin
- Tragopogon pratensis** L. ② C. — Prés. Mai, juin.
- Chondrilla juncea** L. ② A. R. — Champs siliceux. Tourville, Anneville. Juin, septembre.
- Taraxacum dens leonis** L. ② T. C. — Murs, lieux cultivés, pelouses, prairies. Avril, octobre. V<sup>s</sup> **laevigatum**.
- Lactuca saligna** L. ② R. — Lieux incultes. Le Havre, au Hoc! Sainte-Adresse. Juillet, août.  
— **scariola** L. ② A. R. — Lieux incultes, bords des chemins. Duclair, Caudebec. Juin, septembre.  
— **virosa** L. ② R. — Coteaux pierreux. Havre! Juillet, août.

- Lactuca muralis** Fr. ① C — Murs, bois. Juillet, août.  
 — **perennis** L. Ț A. R. — Moissons. Rebets, arrondissement de Neufchâtel. Juin, juillet.
- Sonchus oleraceus** L. ① T. C. — Lieux cultivés. Juin, septembre.  
 — **asper** Vill. ① C. Id.  
 — **arvensis** L. ① A. C. — Moissons. Juillet, septembre.
- Crepis taraxacifolia** Thuill. ② C. — Prés, collines. Mai, juin.  
 — **setosa** Hall. ① T. R. — Dans les trèfles! Août, septembre.  
 — **foetida** L. ① C. — Coteaux calcaires. Juin, août.  
 — **biennis** L. ② T. C. — Prairies de la Seine. Mai, juin.  
 — **virens** Vill. ① T. C. — Champs, prés, bords des chemins. Juin, octobre.  
 — **tectorum** L. R. — Murs, toits. Rouen. (*Leturg, M. de Brebisson*)  
 — **pulchra** L. ① A. R. — Coteaux des bords de la Seine de Rouen à Saint-Adrien. Mai, juillet.
- Hieracium pilosella** L. Ț T. C. — Pelouses, bords des chemins, lieux arides. Mai, septembre. V<sup>s</sup> **vi-rescens, nigrescens**.  
 — **auricula** L. Ț C. — Pelouses, banques des routes. Juin, juillet  
 — **murorum** L. Ț T. C. — Murs, bords des routes, bois Juin, septembre. V<sup>s</sup> **ovalifolium, petiolare**.  
 — **sylvaticum** Lam. Ț C. — Bois, coteaux secs Juin, juillet. V<sup>s</sup> **cruentum, lacinosum, divisum, approximatum**.

- Hieracium tridentatum** Fries. ¼ A. C. — Bois. Août, septembre.
- **boreale** Fr. ¼ C. — Bois. Août, septembre. V<sup>s</sup> **vagum, dumosum.**
- **umbellatum** L. ¼ T. C. — Bois, bords des chemins. Août, septembre.

## 106. LOBÉLIACÉES.

## 107. CAMPANULACÉES.

- Jasione montana** L. ① C. — Coteaux, champs sablonneux. Juin, septembre.
- Phyteuma orbiculare** L. ¼ A. R. — Coteaux de la Seine, Orival, Duclair. Juin, août.
- **spicatum** L. ¼ A. C. — Bois. Juin, juillet.
- Specularia speculum** A. D. C. ① A. C. — Moissons. Juin, juillet.
- **hybrida** A. D. C. ① A. R. — Moissons, terrains maigres. Boisguillaume. Mai, juin.
- Campanula glomerata** L. ¼ A. C. — Coteaux calcaires. Juin, août.
- **trachelium** L. ¼ A. C. — Bois et forêts. Juillet, août.
- \* **rapunculoides** L. ¼ — Sotteville, Quevilly. Juillet, août. (*Fl. Leturq.*)
- **rotundifolia** L. ¼ T. C. — Coteaux, pelouses, bords des chemins. Juin, août.
- **rapunculus** L. ② C. (*Raiponce*) — Pâturages, bords des bois. Mai, août.

## 108. VACCINIÉES.

- Vaccinium myrtillus** L. † C. — (*Airelle, myrtille*).  
Bois ombragés. Fl. mai, fr. août
- Oxycoccus vulgaris** Pers. † R. — Marais tourbeux  
de Forges! Juin, août.

## 109. ERICACÉES.

- Andromeda polyfolia** L. † T. R. — Marais d'Heur-  
tauville! Mai, juin.
- Calluna vulgaris** Sal † T. C. — Lieux stériles et sa-  
blonneux. Juin, juillet.
- Erica tetralix** L. † A. R. — Lieux humides et maré-  
cageux. Forges, Heurtauville. Juin, septembre.
- **cinerea** L. † T. C. — Lieux stériles et sablon-  
neux. Juin, septembre.
- Pyrola minor** L. † R. — Bois de Saint-Jacques!  
forêt Verte! Juin, juillet.

## 110. PLANTAGINÉES.

- Plantago major** L. † T. C. — Lieux incultes, bords  
des chemins. Juillet, octobre. V<sup>s</sup> **minima** D. C.
- **media** L. † C. — Prés Mai, juin.
- **coronopus** L. ② C. — Lieux sablonneux. Juin,  
août. V<sup>s</sup> **maritima** G. G. Bords de la mer.
- **maritima** L. † A. C. — Sables maritimes. Juin,  
septembre V<sup>s</sup> **graminea** Lam
- **lanceolata** L. † T. C. — Prairies et pelouses.  
Avril, septembre.

## 111. PLUMBAGINÉES.

**Armeria maritima** Willd. R. — Falaises de Fécamp !  
du Havre ! Juillet , août V<sup>s</sup> **Linkii** G. G.  
Etretat !

— **plantaginea** Willd.  $\frac{2}{4}$  R. — Lieux sablonneux.  
Tourville ! Juillet , août.

**Statice limonium** L.  $\frac{2}{4}$  A. R. Fossés du littoral.  
Dieppe , Tréport , Havre. Juillet , août.

## 112. GLOBULARIÉES.

**Globularia vulgaris** L.  $\frac{2}{4}$  R. — Coteaux calcaires.  
Saint-Léger-du-Bourg-Denis ! Orival ! Avril ,  
mai.

## 113. PRIMULACÉES.

**Primula grandiflora** Lam.  $\frac{2}{4}$  C. — Haies , bois. Mars,  
mai.

— **officinalis** Jacq.  $\frac{2}{4}$  C. — Masures. Avril , mai.

— **elatior** Jacq.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Bois Avril.

— **variabilis** Goup.  $\frac{2}{4}$  A. R. — Lieux herbeux ,  
Canteleu. Avril , mai. (*hybride*).

**Glaux maritima** L.  $\frac{2}{4}$  A. R. — Prés maritimes. Havre,  
Dieppe. Juin.

**Lysimachia vulgaris** L.  $\frac{2}{4}$  A. C. — Prairies , bords  
des eaux. Juin , juillet.

— **nummularia** L.  $\frac{2}{4}$  C. — Fossés , prairies , bords  
des bois. Juin , juillet.

— **nemorum** L.  $\frac{2}{4}$  R. — Forêt Verte , bois de  
Saint-Jacques ! forêt de La Londe ! Juin ,  
juillet.

**Anagallis arvensis** L. ① C. — (*Mouron rouge*). Lieux cultivés. Juin, septembre. V<sup>s</sup> **phoenicea-cœrulea**.

— **tenella** L. ① R. — Prairies marécageuses, Saint-Georges ! Heurtauville ! Juin, août.

**Samolus valerandi** L. Ț A. R. — Prairies marécageuses, Quevilly, Saint-Georges, Havre. Juin, août.

## 114. MONOTROPÉES.

**Monotropa hypopithys** L. Ț A. R. — Forêt de Roumare ! forêt d'Eu. V<sup>s</sup> **glabra** Roth. Montérolier (*M. Morière*).

## 115. OROBANCHÉES.

**Phelipœa cœrulea** C. C. Mey. Ț R. — Bois de Quevilly ! Juin, juillet.

**Orobanche rapum** Thuill. Ț C. — Bois, forêts. Mai, juin. V<sup>s</sup> **bracteosa** Reut.

— **cruenta** Bertol. Ț C. Prairies, masures. Juin, juillet.

— **epithymum** D. C. Ț A. C Coteaux. Juin, juillet.

— **teucris** Hol. et Sch. Ț R. — Coteaux d'Orival ! Juin.

— **minor** Sutt. ① A. R. — Champs de trèfle. Quevilly, Havre. Juin juillet.

— **hederæ** Vauch. Ț R. — Etretat, Havre. Juin.

**Lathreæ squamaria** L Ț R. Forêt de La Londe ! Mars, avril.

## 116. ACANTHACÉES.

## 117. VERBENACÉES.

**Verbena officinalis** L.  $\surd$  C. *Verveine*. — Bords des chemins, lieux incultes. Juin, octobre.

## 118. LABIÉES.

**Mentha rotundifolia** L.  $\surd$  C. — Bords des chemins, lieux humides. Juillet, août.

— **candicans** Crantz. — Village d'Étretat ! Juillet, août.

— **hirsuta** L.  $\surd$  C. — Bords des eaux, fossés. Juillet, août.

(Le **M. aquatica** L. que nous en distinguons par son port, ses feuilles ovales lancéolées, atténuées à la base, longuement pétiolées, ses glomérules lâches, a été trouvée dans l'Eure. Nous pensons qu'elle appartient surtout au centre et au midi de la France. *V. Rev des Pl. crit. de la Seine-Inférieure.*)

— **Lloydii** Bor.  $\surd$  R. — La Bouille ! Août, septembre.

— **plicata** Opiz.  $\surd$  A. R. — Quevilly ! Moulineaux ! Août, septembre.

— **elata** Host.  $\surd$  A. C. — Lieux humides, fossés. Septembre  $\surd$  **latifolia**, Quevilly, **subspicata**; Saint-Pierre-Manneville.

— **arvensis** L.  $\surd$  C. Champs humides. Juillet, août.



- Mentha gentilis** L. ♀ A. C. — Fossés. Août. V<sup>s</sup> **latifolia** ; île Lacroix.
- **Hostii** Bor. **M verticillata** Hoffm (*Leturq* , *Fl. et Herb.*) ♀ A. C — Bords de la Seine. Août, septembre.
- **pulegium** L. ♀ A. C — Fossés des routes, champs, coteaux. Juillet, août.
- Lycopus europæus** L. ♀ A. C. — Bords des eaux. Juillet, août.
- Origanum vulgare** L. ♀ T. C. — Lieux incultes, bords des chemins, coteaux. Juillet, août. V<sup>s</sup> **prismaticum** Gaud.
- Thymus serpyllum** L. ♀ T. C. — Pelouses, coteaux. Juin, septembre. V<sup>s</sup> **angustifolium** R. Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
- \* **Hyssopus officinalis** ♀ R. — Vieux murs à Fécamp !  
Juillet, août
- \* **Satureia hortensis** L. ① — Jardins, lieux cultivés.
- Calamintha officinalis** Mœnch ♀ A. C. *Calament*.  
Bois montueux, Déville, Canteleu, forêt Verte, Saint-Jacques. Juillet, août.
- **nepeta** Link. et Hoffm. ♀ R. — Au bas de la côte de Canteleu ! Juillet, août.
- **acynos** Clairv. ① C — Champs, chemins des terrains siliceux et calcaires. Juin, août.
- **clinopodium** Benth ♀ C. — Lieux incultes, bords des bois. Juillet, août.
- **menthœfolia** Host ♀ R. — Elbeuf (*M. de Brébisson*).
- \* **Melissa officinalis** L. ♀ — Voisinage des habitations, Tourville, Havre

- Salvia pratensis** L. ♀ R. — Quevilly ! Havre , sur les remparts (*Beaur.*) , talus du chemin de fer vers Oissel ! Mai , juillet
- **verbenaca** L. ♀ A. R. — Coteaux calcaires entre Rouen et Darnétal. Mai , août.
- Nepeta cataria** L. ♀ A. R. *Herbe au chat.* — Voisinage des habitations , Rouen , Bapeaume. Juillet.
- Glechoma hederacea** L. ♀ T. C. — Haies , pelouses , prés , bois. Avril , mai. V<sup>s</sup> **hirsuta** G.
- Lamium amplexicaule** L. ① C. — Champs , lieux incultes , surtout des terrains siliceux. Avril , septembre.
- **hybridum** Vill. ① A. C. — Champs , lieux incultes. Avril , mai.
- **purpureum** L. ① T. C. — Champs , lieux incultes. Avril , septembre.
- **album** L. ♀ T. C. *Ortie blanche.* — Bords des chemins , haies. Avril , juin.
- **galeobdolon** L ♀ A. C. — Bois. Avril , juin.
- Leonurus cardiaca** L. ♀ A. R. — Haies , bords des routes. Quevilly , Havre , Oissel. Juin , août.
- Galeopsis angustifolia** Ehrh. ① T. C. — Haies , chemins , coteaux. Juillet , août. V<sup>s</sup> **arenaria** G. G.
- **dubia** Leers. ① R. — Moissons , terrains siliceux. Cléon ! Anneville ! Juillet , août.
- **tetrahit** L. ① C. — Champs , bois , lieux stériles. Juillet , août.
- Stachys germanica** L. ② A. R. — Masures , coteaux. Saint-Georges , Jumiéges. Juillet , août.
- **alpina** L. ♀ A. C. — Bois montueux. Juillet , août.

- Stachys sylvatica** L. ♀ T. C. — Bords des chemins , bois. Juin, août.
- **palustris** L. ♀ C. — Prés et champs humides. Juin, août.
- **arvensis** L. ① C. — Champs cultivés. Juin, septembre.
- **annua** L. ① A. C. — Champs et coteaux calcaires. Juillet, septembre.
- **recta** L. ♀ A. R. — Coteaux, lieux pierreux. Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Bonsecours, Saint-Adrien. Juin, août.
- Betonica officinalis** L. ♀ C. — Bois. Juin, août.
- Ballota foetida** Lam. ♀ C. Bords des chemins. Juin, août.
- Marrubium vulgare** L. ♀ A. R. — Bords des routes, terrains siliceux. Saint-Etienne-du-Rouvray, Havre. Juillet, septembre.
- Melittis melissophyllum** L. ♀ C. — Bois. Juin.
- Scutellaria galericulata** L. ♀ A. C. — Bords des eaux. des fossés. Juillet, août.
- Brunella vulgaris** Moench. ♀ C. — Prés, bois, coteaux. Juin, août.
- **alba** Pall. ♀ A. R. — Çà et là, coteaux calcaires. Juin, août.
- **grandiflora** Moench ♀ T. R. — Coteaux des environs de Rouen. Juin, août.
- Ajuga reptans** L. ♀ T. C. — Bois, prairies. Mai, juin.
- **chamcepitys** Schreb. ① A. R. — Champs, terrains calcaires. Saint-Adrien, Orival. Juin, juillet.
- Teucrium botrys** L. ① A. C. — Champs, moissons des terrains calcaires. Juillet, octobre.

- Teucrium scordium** L. Ț R. — Prés humides, fossés.  
 Quatre-Mares ! Heurteauville. Juin, août
- **scorodonia** L. Ț T. C. — Bois, haies. Juin, septembre.
- **chamœdrys** L Ț A. C. *Germandrée, petit Chêne.* — Coteaux calcaires. Juin, août.
- **montanum** L. Ț A. R. — Coteaux calcaires de la Seine. Juin, août

## 119. SCROPHULACÉES.

- Scrophularia vernalis** L. ② T. R — Pieds des murs.  
 Saint-Georges-l'Abbaye ! Mai, juin.
- **nodosa** L. Ț A. C. — Bois, haies Juin, août.
- **aquatica** L. Ț C — Bords des eaux. Juin, juillet.
- Antirrhinum oruntium** L. ① A C. — Moissons, terrains siliceux. Juillet, août.
- **majus** L Ț — Vieux murs. Juin, septembre.
- Linaria cymbalaria** Mill. Ț C — Murailles, talus en pierre. Mai, septembre.
- **spuria** Mill ① C. — Champs cultivés. Juin, septembre.
- **elatine** Desf. ① A. C - Champs cultivés. Juin, septembre
- **vulgaris** Moench. Ț C. — Bords des chemins, champs arides. Juin, septembre
- **arvensis** Desf ① R. — Champs sablonneux de Bardouville à Yville ! Saint-Etienne-de-Rouvray ! Août, septembre
- **striata** D. C Ț C. — Lieux stériles, bords des chemins, champs Juin, août V<sup>s</sup> **pallida** de Brebiss Terrains calcaires.

- Linaria supina** Desf ① A. C — Champs, murs, terrains siliceux Juin, septembre.
- , **minor** Desf ① A. C. — Lieux stériles, coteaux. Juillet, septembre
- Gratiola officinalis** L. Ț R. — Prairies, bords des eaux. Quevilly ! Saint-Georges ! Juin, juillet.
- Veronica teucrium** L. Ț A. C. — Pelouses sèches, coteaux calcaires. Mai, juin. V<sup>s</sup> **latifolia**.
- **prostrata** L. Ț R. — Coteaux calcaires. Orival ! Juin.
- **chamœdrys** L Ț C. — Bords des bois, haies Avril, mai.
- **beccabunga** L. Ț C. — Lieux marécageux, fossés Mai, septembre
- **anagallis** L. Ț A. C. — Lieux marécageux, ruisseaux Mai, août.
- **scutellata** L. Ț A. C. — Lieux humides. Juin, septembre V<sup>s</sup> **pubescens** R. Mare des Saulx !
- **montana** L. A. C. — Bois, forêts, chemins ombragés Mai, juin.
- **officinalis** L. Ț C. — Bois secs, coteaux. Juin, juillet.
- **serpyllifolia** L. Ț C. — Prés, bords des chemins, des fossés. Mai, septembre.
- **arvensis** L. ① T. C. — Champs cultivés. Mars, avril, octobre.
- **verna** L. ① T. R. — Dieppe. *Flore de Brebisson*.
- **acinifolia** L. ① A. R. — Moissons, terrains argileux Bonsecours, Roncherolles. Avril, mai.
- **triphyllos** L. ① A. C. — Moissons, terrains siliceux. Avril.

- Veronica præcox** All ① R. — Pays de Bray. *Flore de Brebisson.*
- **persica** Poir. ① A. R. — Lieux cultivés. Darnétal, Quevilly. Probablement naturalisée. Avril.
  - **agrestis** L. ① C. — Lieux cultivés. Mars, septembre.
  - **didyma** Ten ① A. C. — Lieux cultivés. Mars, septembre.
  - **hederæfolia** L. ① T. C. — Champs, lieux cultivés. Mars, juin.
- Limosella aquatica** L. ① A. R. — Bords des eaux, lieux humides. Sotteville, Quevilly. Juillet, août.
- Digitalis purpurea** L. ② C. — Bois, forêts. Juin, août.
- **lutea** L. ② C. — Coteaux calcaires Juin, août.
  - **intermedia** Roth. Plante pubescente, mêlée avec la précédente.
  - **purpurascens** Roth. (*Hybride.*) — Dieppedalle!
- Euphrasia officinalis** L. ① C. — Prés, pelouses, bords des bois. Juin, août.
- **nemorosa** Pers. ① C. — Prés, coteaux secs. Juillet, août.
- Odontites rubra** Pers. ① C. — Moissons, Juin, juillet.
- Rhinanthus major** Ehrh ① T. C. *Sonnette.* — Prairies. Mai, juillet. V<sup>s</sup> **glaber** T. C. — **hirsutus** R.
- **minor** Ehrh. ① A. C. — Pelouse des coteaux calcaires. Mai, juin.
- Pedicularis palustris** L. ② A. R. — Prairies humides, marais. Saint-Georges, Montivillers. Mai, juillet.
- **sylvatica** L. ② C. — Bois, pelouses Avril, mai.

- Melampyrum cristatum** L. ① R. — Bois, Rouen.  
(*Flore de Brebisson.*) — Nous ne l'avons trouvé que dans le département de l'Eure, sur les limites de notre département
- **arvense** L. ① A. R. *Rougeole.* — Moissons. Pays de Bray. Juin, juillet.
  - **pratense** L. ① T. C. *Blé de Vache* — Bois. Juin, juillet.

## 120. SOLANACÉES.

- Lycium \* barbarum** L. † A. C. — Haies. Juin, août.
- \* **sinense** Lam. † A. C. — Haies. Juin, août.
- Solanum nigrum** L. ① C. *Morelle.* — Lieux cultivés, décombres. Juin, septembre.
- **dulcamara** L. † C. — *Douce-amère.* — Haies, bords des ruisseaux. Juin, août.
- Atropa belladonna** L. † A. R. — Bois découverts, lieux incultes. Forêts de Lalonde et de Roumare. Juin, juillet.
- \* **Datura stramonium** L. ① A. C. — Lieux cultivés, voisinage des habitations. Juillet, août.
- Hyoscyamus niger** L. ① A. C. — Bords des chemins, décombres. Mai, août.
- Verbascum thapsus** L. ② A. C. — Lieux incultes, bois. Juillet, août.
- **thapsiforme** Schrad. ② C. — Lieux incultes, bois. Juillet août.
  - **pulverulentum** Vill. ② A. C. — Bords des routes, coteaux. Juin, août.
  - **lychnitis** L. ② A. C. — Bords des routes, bois. Juin, août.

- Verbascum nigrum** L. ② C. — Bords des routes, lieux incultes Juillet, septembre  
 — **blattaria** L. ② A C — Masures, bords des chemins Juillet, septembre.  
 — **nigro-thapsiforme** Fr ② (*Hybride.*) — Coteaux de Saint-Adrien, avec les parens Juillet.

## 121. BORRAGINÉES.

- \* **Borrago officinalis** L. ① A. C — Voisinage des habitations Quevilly. Juin, juillet.  
**Symphytum officinale** L. ¼ T. C. Prairies, bords des eaux, des fossés Mai, juin  
**Anchusa sempervirens** L. ? ¼ T R. — Bords des champs. Ingouville, pres le Havre. Mai, juin.  
 — **italica** Retz. ② R. *Buglosse.* — Champs. Petit-Quevilly, Elbeuf (*Leturquier*). Mai juillet  
 — **arvensis** Bieb. ① C. — Lieux cultivés, terrains siliceux. Juin, août.  
**Lithospermum officinale** L. ¼ A. C. *Herbe aux perles.*  
 — Bois. Mai, juillet.  
 — **arvensis** L. ① C. — Champs, moissons. Avril, juin.  
**Echium italicum** L. ② — Murs, à Rouen, d'après *MM. Dubreuil et Le Prevost.*  
 — **vulgare** L. ② C. *Vipérine.* — Murs. Mai, juillet  
**Pulmonaria angustifolia** L. ¼ A. R. — Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Avril, mai.  
**Myosotis palustris** With. ¼ C. — Lieux marécageux, bords des eaux. Mai, juillet. V<sup>s</sup> **repens** M. et K.  
 — **lingulata** Lehm. ② A. C. — Fossés, lieux inondés. Juin, juillet.



- Myosotis stricta** Link. ① A. R. — Murs. La Mi-Voie.  
Avril, mai.
- **versicolor** Pers. ① A. C. — Champs sablonneux.  
Mai, juin.
- **hispida** Schl. ① T. C. — Lieux incultes, Champs  
sablonneux. Mai, juin.
- **intermedia** Link C. — Moissons. Avril, juillet.
- Cynoglossum officinale** ② A. C. — Bords des chemins,  
lieux stériles. Mai, juin.

## 122. JASMINACÉES.

- Fraxinus excelsior** L. † C. — Bois. Fl. avril, fr. sep-  
tembre.
- Ligustrum vulgare** † C. *Troene*. — Haies. Fl. mai, fr  
septembre.

## 123. CONVULVULACÉES.

- Convolvulus sepium** L. † C. — Haies, buissons. Juin,  
août.
- **soldanella** L. † R. — Sables maritimes, au  
Havre ! Juillet.
- **arvensis** L. † T. C. *Lignolet*. — Lieux cultivés.  
Champs. Juin, juillet.
- Cuscuta europæa** L. ① A. R. — Sur le houblon.  
Saint-Georges. Juin, août.
- **epithymum** L. ① C. — Sur les *Ulex*, *Erica vul-*  
*garis*, *Trifolium*, etc. Juillet, août.
- **trifolii** Bab. et Gibs. ① A. R. — Sur le *Trifolium*  
*patens*. Saint-Pierre-de-Manneville. Juillet.

## 124. POLEMONIACÉES.

## 125. GENTIANACÉES.

**Erythræa pulchella** Horn. ① A. C. — Lieux humides.  
Juillet, août.

— **centaurium** Pers. ② C. — Bois, champs. Juillet,  
août.

**Cicendia filiformis** Delarb. ① R. — Chemins humides  
des bois, prairies humides du pays de Bray!  
Juin, septembre.

**Chlora perfoliata** L. ② C. — Coteaux calcaires. Juin,  
juillet.

**Gentiana cruciata** L. Ț R. — Forêt de La Londe!  
Bois de Saint-Jacques! Juillet, août.

— **pneumonanthe** L Ț R. — Prairies tourbeuses.  
Forges! Havre. Juillet, août.

— **germanica** Willd. ① A. C. — Pelouses, co-  
teaux des terrains calcaires. Août, septembre.

— **campestris** L ① R — Bruyères et coteaux,  
près Rouen! Août, septembre.

**Menyanthes trifoliata** L Ț C *Trèfle d'eau*. — Fossés,  
mares Avril, mai.

**Limnanthemum nymphoides** Link. Ț A. R. *Petit*  
*Nénuphar*. — Rivières et eaux stagnantes Que-  
villy, Oissel. Juin, août.

## 126. APOCYNACÉES.

**Vinca minor** L. Ț C. *Petite Pervenche*. — Bois, haies,  
Mars, avril.

**Vinca \* major** L. ♀ A. R. — Haies, buissons. Caudebec-en-Caux, Saint-Aubin, près Elbeuf. Avril, Mai.

**Vincetoxicum officinale** Mœnch. ♀ C. — Coteaux calcaires. Juin, juillet.





**CLASSE DES BELLES-LETTRES.**



**RAPPORT**  
**SUR LES TRAVAUX**  
**DE LA**  
**CLASSE DES LETTRES ET DES ARTS,**  
**PAR M. A. DECORDE,**  
**Secrétaire de cette Classe.**

---

MESSIEURS ,

L'appel adressé par M. le Ministre de l'Instruction publique aux Sociétés savantes des départements, les concours ouverts entre ces sociétés sur des sujets empruntés à l'archéologie et à l'histoire nationales, les réunions imposantes dans lesquelles de nombreux délégués sont conviés à donner lecture devant un auditoire d'élite de productions inédites préparées spécialement pour ces solennités, me font un devoir, au début de ce Rapport sur les travaux de la Classe des Lettres pendant le cours de cette année, de vous signaler ce qui a été fait plus particulièrement par quelques-uns de nos confrères, pour répondre à une impulsion et à des encouragements venus de si haut.

Déjà, dans une note ajoutée à notre compte-rendu de l'année dernière, nous avions eu la satisfaction d'annoncer qu'à la suite du concours ouvert en 1861 pour la publication du Répertoire archéologique de la France,

les suffrages du Comité s'étaient portés en première ligne sur le Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dieppe, présenté par l'Académie, et dont M. l'abbé Cochet est auteur. La Revue des Sociétés savantes a publié depuis le rapport fait à la Commission du concours par M. Chabouillet, et, dans la lecture que nous vous en avons donnée, vous avez pu reconnaître avec quelle distinction avait été apprécié le travail de notre savant et infatigable confrère. C'est dans la séance solennelle, tenue à la Sorbonne le 11 avril 1863 par M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, qu'a été remise à l'un de vos anciens présidents, M. Homberg, la médaille commémorative en or destinée à l'Académie. Cette médaille restera dans vos Archives comme un précieux souvenir de ce mémorable concours. Le nom de M. l'abbé Cochet en sera désormais inséparable. Associée au succès pour le patronage qu'elle avait donné à son œuvre, l'Académie cependant doit lui en reporter l'honneur.

M. l'abbé Cochet n'avait pas attendu, d'ailleurs, le résultat du concours pour continuer l'entreprise considérable à laquelle il s'est dévoué. Des l'année dernière, nous avons transmis à M. le Ministre le Répertoire de l'arrondissement du Havre. Nous avons envoyé, cette année, le Répertoire de l'arrondissement d'Yvetot. Dans les nombreux extraits que nous vous avons soumis de ce nouveau travail, vous avez retrouvé toutes les qualités qui distinguaient les parties déjà publiées. C'est toujours la même science, la même méthode, la même abondance de détails résumés dans la forme la plus substantielle. L'intérêt s'accroît à mesure que l'ouvrage



avance vers son terme. Les deux arrondissements qui restent à décrire couronneront dignement cette œuvre capitale.

Pour le concours de 1863, c'est M. Barabé qui s'est chargé de représenter l'Académie.

Nous avons adressé récemment, avec votre approbation, à M. le Ministre de l'Instruction publique, un ouvrage important que notre laborieux confrère vient de publier sur *le Tabellionage royal, principalement en Normandie, et la Sigillographie normande*.

Il ne nous appartient pas, en nous livrant ici à une appréciation de ce livre, de devancer l'œuvre du Comité chargé de juger le concours, et sous les yeux duquel le travail de M. Barabé est maintenant placé; nous devons nous borner à en rappeler l'objet et les principales divisions. Dans une première partie, l'auteur présente, avec le tableau des diverses phases qu'a subies l'institution des tabellions en France, et particulièrement en Normandie, un résumé complet des principaux caractères intrinseques et extrinseques des actes. Une seconde partie, réservée à la sigillographie, comprend, avec une analyse succincte des contrats auxquels ils étaient attachés, une riche collection de cent quatre-vingt-trois sceaux, tous inédits, empruntés pour la plupart aux juridictions civiles et aux tabellionages de notre province, et reproduits dans vingt-quatre planches dessinées par M. Gustave Drouin, peintre à Rouen. L'intelligence des actes est facilitée par des notes et des renseignements historiques puisés dans les archives dont M. Barabé a la conservation. L'ouvrage est dignement terminé par le *fac-simile* d'une belle charte

incédite du xi<sup>e</sup> siècle, contenant donation de la terre de Hauville par Gislebert Crespin aux religieux de Jumiéges, en présence du duc Guillaume et des principaux officiers de sa cour. L'authenticité de cette pièce est judicieusement établie dans deux lettres autographes du savant bénédictin Dom Tassin, datées de mars et d'avril 1758, et qui sont également publiées pour la première fois.

M. De la Quérière s'était fait inscrire pour prendre part, dans l'ordre des Lettres, aux séances extraordinaires de lecture qui ont précédé la distribution solennelle des prix du concours. Professant toujours le même culte pour les vieux monuments de notre cité, il avait choisi pour sujet *l'ancien Hôtel-de-Ville et la Grosse-Horloge de Rouen*. Il a été admis à lire ce travail, et désireux de vous en offrir aussi les prémices, il vous en a donné communication dans l'une de vos séances particulières. Cette savante Notice sera imprimée dans la collection ordinaire des Mémoires lus à la Sorbonne, nous croyons utile cependant d'en donner ici une analyse succincte, à cause de l'intérêt qui s'attache à ces précieux souvenirs de notre histoire locale.

L'établissement de la Commune de Rouen remonte à 1150. Elle dut, dès le principe, avoir un édifice spécial pour y tenir ses réunions. Mais il n'existe de cet édifice aucun dessin, ni aucune description. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il dut être reconstruit en 1440. La nouvelle maison commune fut elle-même démolie au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, à cause de son état de ruine. On la remplaça en 1607 par l'hôtel qui existe encore dans la rue de la Grosse-Horloge, à l'angle de

la rue Thouret. Au siècle suivant, ce dernier hôtel, qui n'occupait d'ailleurs qu'une partie de l'espace qu'il devait couvrir, était devenu lui-même insuffisant. On songea à en construire un plus spacieux ; l'architecte Le Carpentier fut chargé d'en dresser le plan, et la première pierre fut posée le 13 septembre 1764, sur des terrains faisant face au Vieux-Marché. Mais les fondations, à peine sorties de terre, l'entreprise dut être abandonnée faute de fonds : on y avait déjà dépensé un million. Le 27 octobre 1790, le Conseil général de la commune transféra le siège de ses séances à l'hôtel de la première Présidence. Ce n'était là encore qu'une installation provisoire. La municipalité ne s'établit définitivement dans l'ancien dortoir de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Ouen, qui forme l'Hôtel-de-Ville actuel, que dans le cours de l'année 1800.

A côté de l'ancien Hôtel-de-Ville de la rue de la Grosse-Horloge se trouvent l'arcade en pierre, surmontée d'un pavillon avec cadran horaire qui traverse la rue, et l'ancien Beffroi de la ville, dans lequel est placée la Grosse-Horloge.

L'arcade date de 1527 à 1529. Elle est surtout remarquable par la figure du *Bon-Pasteur*, sculptée en demi-relief dans un cadre circulaire, ménagé à l'intrados et qui a été si habilement reproduite dans la magnifique gravure dont M. Brevière, membre correspondant, a, cette année même, fait hommage à l'Académie.

La tour du Beffroi, qui repose sur les fondements d'un ancien Beffroi, renversé en 1382 par ordre de Charles VI, pour punir les Rouennais de la révolte de la Harelle, est de la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle. Elle est terminée par un dôme circulaire ovoïdal, surmonté d'une

lanterne ou campanille, et qui est l'œuvre du frère Nicolas, religieux Augustin. Ce dôme remplace lui-même une belle flèche gothique en bois, revêtue de plomb, qu'il avait fallu démolir en 1712, parce qu'elle menaçait ruine. A sa base elle est ornée, du côté de la rue des Vergetiers, par une fontaine moderne, construite sous Louis XV, sur les plans de l'architecte De Boze, et qui représente le sujet mythologique d'Alphée et d'Aréthuse.

C'est dans cette tour que sont placées les deux cloches de la ville, la *Rouvel*, plus connue sous le nom de *Cloche-d'Argent*, et la *Cache-Ribaut*, refondues toutes deux par Jehan Damiens vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Quant à la Grosse-Horloge, M. De la Quérière donne, d'après les comptes de l'Hôtel-de-Ville, le nom de l'habile ouvrier Jehan de Felanis, qui la monta à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (1).

Après avoir indiqué, par le résumé de ces premiers travaux, ce qui a été fait spécialement par l'Académie dans la classe des Lettres, pour répondre à l'impulsion donnée par le Ministre aux études des Sociétés savantes, nous nous trouvons plus à l'aise pour parler d'un Mémoire de M. De Lérue, sur le rôle qu'exercent et sur l'autorité à laquelle aspirent les corps académiques. Sans doute, il n'entraîna pas dans la pensée de l'auteur, comme il s'est empressé de le déclarer lui-même, de faire, en traitant

(1) Déjà, en 1830, p. 353 du *Precis*, M. Ballin a lu à l'Académie, sur ce même beffroi, un article où se trouve la copie exacte de l'inscription placée vers le bas de l'escalier, laquelle est rapportée dans la note de la p. 15 du volume suivant. En outre, M. Girardin a donné des renseignements (*Precis* de 1831, p. 50, sur la composition de l'alliage qui forme la cloche dite *d'argent*, avec le dessin de cette cloche.

ce sujet, aucune allusion qui fût particulière à la Compagnie. C'est le désir profond de voir les Académies prendre et conserver l'autorité qui doit légitimement leur appartenir, qui l'a engagé à rechercher ce qu'à son sentiment l'on peut dire de plus exact sur leur organisation et sur leur action actuelles. Mais ses réflexions prennent parfois un certain caractère critique, et s'il y avait quelque courage à les produire, il est bon aussi de faire remarquer, ce que démontrera d'ailleurs davantage encore la suite de ce Rapport, qu'il y a été parmi nous largement répondu par des actes.

Ce qui frappe surtout M. De Lérue dans l'organisation des Académies, c'est la disproportion qu'il rencontre trop souvent, dit-il, entre la puissance contenue dans la valeur propre aux membres de ces Compagnies, agissant isolément, et la somme de travail que leur action collective produit pour la publicité. A quelles causes faut-il attribuer cette disproportion? Par quels moyens pourrait-on la combattre? C'est ce que notre honorable confrère s'efforce de rechercher, en portant, on peut presque le dire, le scalpel dans le corps académique. Les causes, il croit les découvrir dans un sentiment de réserve exagérée, qu'il appelle la timidité académique, et dans l'organisation intérieure des Académies trop portées à sacrifier à d'anciennes traditions. Le remède, il consisterait, suivant lui, à introduire certaines modifications dans des règlements qui ne sont plus suffisamment en harmonie avec les besoins nouveaux et les tendances sociales, à réveiller par une plus grande émulation le zèle et l'activité des divers membres, à donner enfin aux séances publiques un

plus large et plus complet développement. On ne peut assurément qu'applaudir à cette pensée. Une Académie qui pourrait entrer largement dans la voie nouvelle que M. De Lérue décrit avec une verve brillante, acquerrait sans nul doute et garderait longtemps, avec la source d'une activité intérieure soutenue, le prestige d'une juste popularité. Une telle perfection est difficile peut-être pour les Académies de province : elles doivent cependant tenir à honneur de se rapprocher le plus possible du modèle que M. De Lérue s'efforce de leur tracer.

On sait, au surplus, que notre honorable confrère ne se borne pas à émettre des théories ; lui-même il prêche d'exemple , chaque année le voit apporter à la masse commune un précieux contingent de travaux originaux et de rapports.

Dans une pièce de vers intitulée *le Printemps*, vous l'avez entendu décrire , en strophes harmonieuses , le réveil de la nature , et mêler à ce tableau largement retracé de nobles aspirations et de poétiques espérances.

Dans deux Rapports empreints d'une judicieuse critique, il vous a rendu compte d'un volume de poésies : *les Gerbes glanees*, dû a la plume de l'un de nos confreres, M. Julien Travers, membre correspondant, volume qui fait suite à deux précédentes publications, éditées sous le même titre , et des *Mémoires de la Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de Saint-Quentin*, pour les années 1860 et 1861.

Il a couronné la série de ses travaux par un conte en vers, intitulée : *le Baudet et la Fanfare*. Les traits

décochés dans ce conte à l'adresse des comices agricoles pouvaient paraître un peu trop mordants; pour les faire accepter, l'auteur avait, sous forme d'avertissement, débuté par quelques vers heureux, où prenant acte de ce qu'en France on rit de tout, même des choses qu'au fond on respecte, il exprimait la pensée que l'agriculture était assez honorée pour qu'elle pût lui pardonner ce léger badinage.

MM. Barabé et De la Quérière ne se sont pas non plus bornés aux ouvrages que nous avons déjà rappelés.

Nous devons aux recherches toujours fécondes du premier la communication d'un ancien titre provenant de la famille Lalher, qui possède parmi ses ancêtres un maître des comptes du roi Charles VI. C'est un arrêt du 23 octobre 1422, par lequel le Parlement de Paris ordonnait l'inventaire et la vente par le ministère de commissaires spéciaux des meubles de ce roi pour en appliquer le produit aux frais de ses funérailles. Quant aux cérémonies qui accompagnerent ces tristes obsèques, le détail en avait été donné déjà dans un autre document rappelé par M. Barabé, et dont la publication est due à M. le vicomte de Guitton du Morbihan. L'intérêt de ces deux pièces, qui témoignent si bien du malheur des temps et de la pénurie du trésor, vous a été signalé par notre savant confrère; vous avez pensé qu'il convenait d'imprimer dans le Précis l'arrêt du Parlement de Paris, qui est inédit. L'autre titre a été déjà publié dans le *Journal de l'Institut historique*, année 1836, quatrième volume, page 262.

Quant à M. De la Quérière, le second travail qu'il vous a communiqué démontre qu'il ne s'occupe pas avec moins de sollicitude de l'avenir de notre ville que de son passé.

On est unanime aujourd'hui pour reconnaître qu'il manque à Rouen un édifice spécial pour recevoir les Musées et pour servir de Salle de fêtes et de concerts. Un projet de construction destiné à combler cette lacune a été présenté à M. le Maire le 3 novembre 1862, avec une pétition revêtue de nombreuses signatures et à laquelle votre Bureau a donné unanimement son adhésion. L'idée fondamentale de ce projet de réunir dans un seul et vaste local un Musée de peinture et de sculpture, un Musée industriel, agricole et horticole, et une Salle pour réceptions, bals et concerts, paraît cependant à M. De la Quérière susceptible de critique. Trouvant dans cette réunion un grave danger, surtout pour le cas d'incendie, il voudrait que chacun de ces établissements fût réparti dans divers quartiers de la ville, suivant sa destination. Ainsi, le Musée industriel serait mieux placé, à son avis, dans une annexe à ajouter au bâtiment des Consuls, vers la rue des Iroquois; le Musée agricole et horticole, au jardin de Trianon; la Salle pour réceptions et concerts, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à l'un des angles de la rue nouvelle, le Musée de peinture et de sculpture, de l'autre côté de cette rue. Quel que soit le parti que l'on adopte à cet égard, on ne peut nier que ce projet, éminemment utile, contribuerait singulièrement à l'embellissement de notre ville. La question de finances sera toujours malheureusement le grand obstacle à son exécution.



Rappelons enfin que M. De la Quérière est venu présenter le rapport au nom de la Commission chargée de l'examen de plusieurs ouvrages offerts à l'Académie par M. Canel, bibliothécaire de la ville de Pont-Audemer, savant laborieux et modeste, déjà connu par d'intéressantes publications relatives à notre province. Ces ouvrages, à l'appréciation desquels ont également concouru MM. Barabé et Clogenson, consistent dans une *Notice biographique et littéraire sur l'abbé Baston*, chanoine de la Métropole, évêque nommé de Séez, décédé en 1825; *l'Histoire du combat judiciaire* et celle de *la Barbe et des cheveux en Normandie*; enfin une traduction complète en vers français des *Poésies de Catulle*.

Conformément aux conclusions du rapport, vous avez admis M. A. Canel au nombre de vos membres correspondants.

Toutes les communications qui ont trait à l'histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille, sont toujours accueillies dans cette enceinte avec un vif intérêt. Cet intérêt ne peut qu'augmenter encore lorsqu'il s'agit de défendre sa mémoire contre des imputations fâcheuses et d'ailleurs controuvées.

Un libraire de Paris, M. Jules Gay, a publié récemment sous ce titre : *l'Occasion perdue recouverte*, une nouvelle édition d'un poème licencieux en quarante stances, qu'il attribue à Pierre Corneille. Dans une lettre servant de préface, l'éditeur, qui a cru devoir signer seulement de ses initiales P. L., appuie cette assertion sur une lettre de La Monnaye à l'abbé Papillon, datée du 6 octobre 1715, et sur une anecdote rapportée dans la *Carpenteriana*, publié par Boscheron.

en 1724. Au dire de ces écrivains, Corneille serait bien l'auteur de ce poème, et il n'aurait composé sa belle traduction en vers de l'Imitation que sur les conseils de son confesseur pour racheter cette faute de sa jeunesse.

Déjà, dans son Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille, M. Taschereau avait établi de la manière la plus précise que l'*Occasion perdue et recouvrée* (c'était là le titre primitif) était l'œuvre d'un certain Cantenac, poète de cour, dont le recueil imprimé en 1662 et en 1665 était intitulé : *Poésies nouvelles et galantes du sieur de C.* L'identité de l'initiale paraît avoir causé la méprise, quoique le nom de Cantenac, inscrit tout au long dans le privilège, eût dû mettre en garde contre cette erreur.

A ces preuves déjà acquises, M. Edouard Frère a tenu à honneur d'en ajouter de nouvelles, afin de repousser définitivement une supposition injurieuse pour la mémoire de notre grand tragique. Remontant aux sources mêmes, il invoque le témoignage des contemporains qui tous attribuent à Cantenac la paternité de cette œuvre scandaleuse. Il y joint de nombreuses considérations d'où résulte la preuve morale qu'elle ne saurait être due à l'auteur de *Polyeucte*. La rareté de ce triste poème fait son seul mérite. Il convenait donc à tous égards de le laisser dans l'oubli. Vous avez voulu, Messieurs, que cette éloquente protestation fût rendue publique, et vous en avez, en conséquence, ordonné l'insertion dans le Précis.

Cette première discussion en a amené une seconde, dont Corneille a été également le sujet.

Dans le travail que nous venons d'analyser, M. Ed. Frère avait avancé que Pierre Corneille « *était peu favorisé de la fortune* » M. Barabé a pensé que cette expression n'était point parfaitement exacte. On sait, a-t-il dit, que Corneille possédait plusieurs propriétés immobilières. Il avait notamment des prairies à Sahurs, une île à Orival; à Rouen, la maison de la rue de la Pie; à Grand-Couronne, un héritage qui lui provenait de son père. Il jouissait donc, en réalité, d'une certaine aisance, et sa position, au sentiment de notre confrère, devait être celle d'un bon bourgeois de l'époque.

La question n'était pas entièrement neuve pour l'Académie. Divers documents, déjà présentés par MM. Emm Gaillard, Floquet et Deville (1), tendent à démontrer qu'à diverses époques de sa vie P. Corneille s'est trouvé dans une situation voisine de la gêne. M. Edouard Frère a cité avec à-propos ces documents. Il y a ajouté plusieurs passages empruntés aux ouvrages de MM. Taschereau et Ed Fournier, qui tous deux ont consacré de longues veilles à étudier l'histoire de la vie et des ouvrages de notre grand tragique. Rappelant enfin l'anecdote très authentique du savetier de la rue de la Parcheminerie, 1679, et le placet adressé à Colbert en 1683 par Corneille, pour solliciter le paiement de sa pension qui avait été supprimée, il a conclu de tous ces faits que si P. Corneille a possédé jusque dans un âge avancé quelques propriétés patrimoniales, les charges que lui imposaient sa position sociale et l'établissement de sa nombreuse

(1) Voir les *Précis de l'Académie*, année 1834, page 164; 1835, pages 95 et 105, et 1840, page 276.

famille n'en pesaient pas moins bien lourdement sur lui.

Une pièce inédite, due aux recherches toujours si précieuses de M. De Beaurepaire, a achevé de mettre en lumière combien était simple et modeste l'intérieur de la maison dans laquelle s'écoula la jeunesse du grand poète. C'est un reçu donné le 25 juin 1644, par son frère Antoine, religieux du Mont-aux-Malades, à M<sup>me</sup> Corneille, sa mère, et contenant la nomenclature de divers objets mobiliers qu'il avait dû lui emprunter, quand il alla prendre possession de la cure de Fréville, n'ayant pas le moyen de les acheter.

Nous transcrivons ici cette pièce dont vous avez ordonné l'impression :

« Je soussigné prieur curé de Fréville cognois et  
 « confesse avoir reçu de mademoiselle Corneille, ma  
 « mère, une douzeine d'assietes et demie douzeine de  
 « platz, le tout de fin estain ; plus trois douzeines de ser-  
 « viettes dont il en a une douzeine de doubleuvre et  
 « deux nappes de lin et un doublier. Une casaque de  
 « drap noir qui estoit à feu mon pere, une grande table  
 « qui se tire des deux costez et deux formes (1), une toile  
 « de lit de ces estoffes jaulnes imprimées. Tous lesquels  
 « meubles elle m'a prestés en ma nécessité, lorsque j'ay  
 « esté demeurer à Fréville et luy promets les restituer  
 « ou à elle ou à mes frères, toutes fois et quantes. Faict  
 « ce samedy vingt cinquiesme jour de juin mil six centz  
 « quarante quatre.

« *Signé* : F. Antoine CORNEILLE, et un paraphe (2). »

(1) Bancs.

(2) Archives de la Seine-Inférieure ; Prieuré du Mont-aux-Malades ; Carton des Chartes.

M. Edouard Frère vous a aussi rendu compte de plusieurs ouvrages renvoyés à son examen

Nous plaçons au premier rang, au point de vue de la bibliographie comme sous le rapport de l'histoire, un volume édité par MM. Costey frères, imprimeurs au Havre, sous ce titre : *Pièces historiques relatives au siège du Havre par Charles IX, en 1563.*

Ce livre contient la réimpression de six pièces rares et curieuses, relatives à la reprise du Havre par l'armée royale. Il est précédé d'une introduction historique, due à la plume de M. Victor Toussaint. Imprimé avec un soin remarquable, nous dirons même avec un luxe inusité dans la plupart des imprimeries de province, il n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires. Celui qui a été offert à l'Académie porte le n° 9 : il contient en tête une dédicace spéciale. Conformément à la proposition de l'honorable Rapporteur, vous avez voté des remerciements à MM. Costey frères, et vous les avez félicités d'avoir entrepris une publication si remarquable et qui intéresse à un aussi haut degré l'histoire de la ville où ils exercent leur industrie avec tant de distinction.

Vous avez également reçu dans le cours de cette année plusieurs publications en langue norvégienne, adressées par l'Université royale de Christiania, les unes relatives au commerce et à la navigation, les autres exclusivement littéraires. Parmi ces dernières, qui témoignent de quelle considération est entourée en Norvège la culture des lettres et des sciences, M. Ed. Frère vous a signalé particulièrement la *Saga de Charlemagne et de ses Champions*, publiée récemment par

M. Unger. C'est un de nos anciens romans de chevalerie qui, traduit en norvégien vers la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est devenu une Saga. Une notice rédigée en français accompagnait cet ouvrage. Vous avez pensé qu'à raison de l'intérêt spécial qu'elle présente, il convenait de lui donner en France, par son insertion dans le Précis, une plus grande publicité.

Enfin, M. Ed. Frère vous a fait hommage de son *Manuel du Bibliographe normand*, dont il a terminé la publication cette année. Cet important ouvrage est un véritable monument élevé à l'honneur de notre province. Chargé d'en faire le rapport, M. De Beaurepaire vous en a signalé le mérite. La bibliographie normande occupe une place considérable dans la bibliographie générale. M. Ed. Frère en a dressé l'inventaire avec une patience et un soin remarquables. Le sentiment du service qu'il rendait à la littérature a pu seul le soutenir dans l'accomplissement d'une tâche aussi difficile. Il ne s'est même pas borné à cet immense travail. Des recherches savantes sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie, des notes biographiques et littéraires sur les écrivains normands et sur les auteurs de publications se rattachant à cette province, viennent ajouter à l'utilité de son œuvre. Il est impossible d'être plus exact et plus complet.

Plusieurs autres travaux, également relatifs à la Normandie, ont encore fait le sujet de Rapports présentés par M. de Beaurepaire.

Le premier, déposé au nom d'une Commission, avait pour objet un ouvrage de M. Robert d'Estaintot : *La Ligue en Normandie, de 1588 à 1594*

L'Académie impériale des Sciences et des Lettres de Caen avait proposé comme sujet de prix, il y a quelques années, l'Histoire du Parlement royaliste séant à Caen, de 1589 à 1594. M. d'Estaintot présenta au concours un mémoire, qui obtint une mention des plus honorables. Encouragé par cette première distinction, le jeune auteur a employé plusieurs années à retoucher son œuvre. Cette fois, il ne s'est plus renfermé dans les limites étroites imposées par le programme : il a agrandi son sujet et abordé l'histoire de la Province entière pendant la Ligue. Juge éminemment compétent en cette matière, l'honorable Rapporteur vous a dit qu'un nouveau succès avait couronné ses efforts. Nous ajouterons que, dans sa séance publique annuelle du 31 juillet dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné au livre de M. Robert d'Estaintot une mention très honorable. Vous avez vous-mêmes ratifié ces éloges en l'admettant au nombre de vos membres résidants.

Le second Rapport est relatif à un ouvrage posthume de M. Auguste Le Prevost, publié sous les auspices du Conseil général et de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, par MM. Léopold Delisle et Louis Passy, sous ce titre modeste : *Mémoires et Notes pour servir à l'Histoire du département de l'Eure*. On y trouve recueillis et classés les principaux documents qui se rattachent à l'histoire ou à la topographie de chaque commune. Le tome I<sup>er</sup>, qui est le seul que nous ayons reçu jusqu'ici, s'arrête à la lettre D. C'est le fruit d'un immense labeur et d'une pensée vraiment patriotique. Confiée à des mains pieuses

et éclairées, la publication en est tout-à-fait digne du savant distingué dont la mort a été un deuil pour toute la Normandie.

L'Association Normande, dont il avait été, avec M. de Caumont, le principal fondateur, a voulu acquitter la dette de la Province, en inaugurant l'ouverture du Congrès qu'elle tenait au mois de juillet 1863, à Bernay, par la pose d'une inscription commémorative sur sa maison natale. L'Académie avait sa place marquée dans cette cérémonie avant même que l'invitation d'y assister vous eût été adressée, vous aviez désigné déjà pour vous y représenter une députation composée de MM. A. Pottier, Clogenson, de Beau-repaire, Malbianche et Colas. M. Auguste Le Prevost, en effet, avait été pendant longtemps l'un des nôtres. Depuis 1813, l'Académie le comptait parmi ses membres, et si par sa naissance il appartenait au département de l'Eure, la ville de Rouen l'avait, pour ainsi dire, adopté dès le début de sa carrière.

Né à Bernay le 3 juin 1787, sa vocation pour les sciences historiques s'était révélée dès sa plus tendre jeunesse. C'est là qu'est le fondement principal de sa renommée, et cependant on peut citer de lui de nombreux travaux dans diverses autres branches des connaissances humaines qui suffiraient, à eux seuls, à son illustration. La Normandie fut principalement l'objet incessant de ses méditations. Il avait eu de bonne heure l'idée de se préparer à l'histoire de cette province par l'étude de l'architecture et de la géographie du moyen-âge. Il réussit dès le début à fixer l'attention. Le premier il classa les époques diverses de l'ar-



chitecture de nos églises, et sa nomenclature est en grande partie restée. Non moins versé dans la connaissance des antiquités celtiques, grecques et romaines, les nombreux mémoires qu'il a publiés sur la découverte de divers monuments donnèrent une impulsion considérable aux recherches archéologiques sur les divers points de la France. M. Auguste Le Prevost pensait que la mission de l'archéologue n'était pas achevée par la description des monuments, mais qu'elle devait s'étendre à leur conservation. Il fit tout pour atteindre ce but : c'est à ses efforts persévérants qu'est dû en grande partie l'établissement de la Commission instituée près du Ministère de l'intérieur pour donner son avis sur le mérite des édifices historiques de la France et pour distribuer les subventions nécessaires à leur entretien.

« On s'est étonné, a dit l'un de ses biographes,  
« M. Antoine Passy, que Le Prevost n'ait point com-  
« posé un livre capital sur l'histoire ou sur l'archéo-  
« logie. Mais était-ce bien là sa destinée et sa gloire ?  
« Assurément, s'il eût pu se dérober au lourd fardeau  
« que lui imposaient son obligeance et son savoir, il  
« eût laissé à la postérité des titres peut-être plus éclatants,  
« des ouvrages plus complets ; mais paraissant,  
« après les troubles de la Révolution et les guerres de  
« l'Empire, dans un moment où tout était à refaire,  
« ou il s'agissait de sauver les monuments historiques,  
« les documents inédits, les objets d'art, de la ruine  
« et du mépris, il se laissa emporter dans son ardeur  
« généreuse vers tous les sujets à la fois, parlant, écri-  
« vant, moins pour parler et écrire que pour agir, et  
« sacrifiant en mille occasions son intérêt personnel à

« l'intérêt général, ses succès d'amour-propre au  
« triomphe de ses idées. »

Voué par inclination aux travaux patients, aux recherches de détail, à ce qu'on est convenu d'appeler *labeur de Bénédictin*, il aimait, en effet, à livrer les trésors de son érudition à qui voulait les prendre. Ses relations scientifiques étaient immenses; c'est par elles aussi bien que par ses écrits qu'il a rendu d'éminents services. La distinction de ses manières, le charme de son caractère et de sa conversation, la sûreté de son jugement, la variété de ses connaissances, attiraient autour de lui les érudits, les poètes, les artistes qui se vouaient à la glorification de la Normandie. Sa correspondance était pleine d'urbanité et d'atticisme; elle était pleine aussi de faits bien observés, de citations en diverses langues, de science positive et de philosophie pratique. Grâce aux soins délicats de notre excellent archiviste, nous possédons dans nos Archives, avec divers opuscules échappés à sa plume, plusieurs de ses lettres qui sont, suivant l'expression d'un de nos confrères, M. l'abbé Cochet, autant de petits chefs-d'œuvre de science, d'aménité et de bon ton.

M Auguste Le Prevost était membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, soit en France, soit à l'étranger. Il avait été président de l'Académie et de la Société d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure. Sous-préfet de l'arrondissement de Rouen, sous l'administration de M. Stanislas de Girardin, du 22 août 1814 au mois de novembre 1815, il avait quitté ces fonctions pour se livrer tout entier à ses études favorites. Il ne reprit la vie politique qu'après la Révolution de 1830, soit comme membre du Conseil

général de l'Eure, dont il fut le secrétaire pendant dix-sept ans, soit comme député de l'arrondissement de Bernay, de 1834 à 1848.

Atteint de cécité dans ses dernières années, il avait accepté cette situation avec une philosophie simple et vraie, avec un courage naturel. Il avait imaginé mille moyens ingénieux pour ne pas abandonner ses communications épistolaires et le cours de ces études qui avaient fait l'occupation et le charme de toute sa vie. Au milieu des plus pénibles épreuves, il consolait encore par de doux épanchements les cœurs attristés qui l'entouraient. Il succomba au château du Parquet, le 14 juillet 1859, à l'âge de soixante-douze ans.

En vous rendant compte de l'hommage public que la ville de Bernay et l'Association Normande ont payé le 2 juillet dernier à sa mémoire, M. l'abbé Colas vous a dit avec quel empressement et quelle cordialité la députation de l'Académie avait été reçue. M. A. Pottier, dans le discours si substantiel qu'il a prononcé dans cette circonstance, de même que M. de Beaurepaire dans le Rapport qu'il vous a présenté sur le dernier ouvrage de M. Le Prevost, se sont faits tous deux les éloquents et fidèles interprètes de vos sentiments et de vos regrets.

Nous avons à citer encore, pour compléter le compte-rendu des lectures de M. de Beaurepaire, le Rapport qu'il vous a présenté sur un travail de M. Gosselin, greffier d'audience à la Cour impériale, à qui nous devons déjà d'intéressantes communications.

Sous ce titre modeste : *Notes pour servir à l'Histoire de Rouen*, ce patient explorateur continue de recueillir

d'utiles renseignements dans les registres du Bailliage de Rouen et du Parlement de Normandie. Son dernier envoi est un fragment de l'ouvrage qu'il prépare sur l'histoire de la Police : il est relatif aux Opérateurs et aux Chirurgiens.

Ces derniers constituaient autrefois une corporation entièrement distincte de celle des médecins. L'examen qu'avaient à subir les aspirants à la maîtrise se passait en présence de tous les maîtres et du lieutenant du premier barbier du roi ; aucun médecin n'y assistait. L'enseignement devait être fort restreint à cause de la difficulté de se procurer des cadavres. Cette difficulté donna même lieu plus d'une fois à de sacrilèges violations de sépulture et à des enlèvements à main armée que la police était impuissante à empêcher. Certains faits paraissent incroyables ! En 1635, à la suite d'une exécution capitale, trente-cinq compagnons chirurgiens, armés d'épées et de pistolets, se jetèrent sur la potence, et malgré la résistance du bourreau et de ses aides, au grand ébahissement de la foule qui les laissa faire et qui n'osa pas ensuite dénoncer les coupables, ils décrochèrent le patient donnant encore quelques signes de vie et l'emportèrent à travers les rues jusque dans une chambre qu'ils avaient louée pour leurs travaux. Près d'un siècle plus tard, un cordonnier, nommé Jeanson, domicilié sur la paroisse Saint-Laurent, faisait un commerce interlope de squelettes et pouvait s'en procurer assez pour en expédier pendant plusieurs années à l'étranger. Ces abus ne cessèrent que lors qu'en février 1692 une ordonnance eut institué dans chacune des principales villes de France deux chirurgiens royaux, chargés de faire tous les ans

des cours d'anatomie et d'opérations chirurgicales sur le cadavre humain. Enfin, en 1736, Lecat établit à Rouen un amphithéâtre où affluèrent bientôt les élèves. Désireux de le retenir dans notre ville, le Parlement lui décerna une gratification de 2,000 livres. Il invita aussi le Chapitre de la Cathédrale et la Chambre des Comptes à voter des fonds dans le même but.

Les détails que donne M. Gosselin sur les Opérateurs ne sont pas moins curieux.

La rivalité de communautés puissantes et le bon plaisir du Lieutenant-général de police rendaient l'exercice de leur profession fort précaire. On en rencontre cependant un assez grand nombre venus soit de France, soit de l'étranger. Parmi les empiriques, M. De Beaurepaire cite notamment, d'après les notes de M. Gosselin, un arracheur de dents qui, dès 1641, rivalisait avec les dentistes de nos jours pour l'extraction, le plombage et la pose des dents; un certain Henrique Triste, se disant opérateur du roi d'Angleterre, possesseur d'un secret particulier pour guérir la surdité en vingt-quatre heures; enfin, un médecin de Rome, Jean Vitriario, que des lettres-patentes du Roi avaient autorisé à vendre un antidote merveilleux de sa composition.

Toutes ces révélations piquantes témoignent de l'intérêt qu'offrent les recherches de M. Gosselin. Sur la proposition de l'honorable Rapporteur, vous lui avez voté des remerciements, l'engageant à continuer à vous entretenir des découvertes qu'il pourra faire encore, en procédant au classement des Archives judiciaires.

C'est au même ordre d'idées que se rattache une Notice de M. de Glanville sur *Quelques anciennes recettes pharmaceutiques*.

En communiquant, l'an passé, à l'Académie un travail sur la plus ancienne pharmacopée connue, M. Malbranche exprimait la pensée qu'il serait intéressant de rechercher les formules employées autrefois en pharmacie, de les comparer avec les nouvelles, et que de cet examen il ressortirait certainement que bon nombre de spécifiques, présentés aujourd'hui comme des inventions modernes, étaient parfaitement connus en des temps plus anciens. Cette opinion est confirmée par plusieurs exemples que M. De Glanville a découverts dans le cours de ses travaux archéologiques. Des registres de comptes du prieuré de Saint-Lô, de Rouen, datés du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, et le *Tractatus de virtutibus herbarum* d'Arnold de Novavilla, imprimé à Venise en 1520, lui ont fourni notamment les formules de quelques onguents ou panacées en vogue au moyen-âge. On ne peut s'empêcher, en lisant ces formules et le détail pompeux des propriétés merveilleuses qui y sont attribuées aux remèdes, de penser à certaines recettes recommandées aussi avec force réclames par des industriels de nos jours. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil : la pharmacie ne pouvait échapper à cette loi commune.

Trois réceptions de nouveaux membres ont eu lieu cette année pour la classe des Lettres.

Elu membre résidant dans le cours de la précédente année, M. l'abbé Colas a pris pour sujet de son Discours de réception la biographie de l'abbé Saas, secrétaire de l'archevêché de Rouen, garde de la bibliothèque du Chapitre, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, l'un des principaux fondateurs de l'Académie.

Cette notice étendue, puisée aux meilleures sources et enrichie de notes érudites, présente le tableau intéressant de la vie et des travaux d'un homme qui fut l'un des savants de notre province les plus distingués par ses connaissances littéraires et bibliographiques, et l'un des plus dignes ministres de la religion. C'est une heureuse pensée que celle de faire ainsi revivre dans ces réunions plus solennelles le souvenir de ceux de nos devanciers que leur position et leurs talents ont recommandé le plus à l'attention de leurs contemporains. La chaîne des traditions se trouve ainsi renouée, et de ces études consciencieuses, il ne peut que sortir d'utiles enseignements pour leurs successeurs. Il naissait du choix même de ce sujet entre l'abbé Saas et l'honorable Récipiendaire un motif de rapprochement qui a été développé dans la Réponse de M. le Président avec infiniment de bonheur et d'à-propos. L'Académie ayant voté l'impression de ces deux Discours remarquables à plus d'un titre, il serait superflu d'en présenter ici l'analyse.

Le même motif nous fait aussi mentionner par une simple indication sommaire le Discours de réception de M. Henri Frère, avocat à la Cour impériale, et la Réponse de M. le Président.

Deux fois lauréat de l'Académie, en 1857 pour l'éloge du général Duvivier (1), et en 1862 pour l'étude biographique et littéraire sur Ancelot (2), M. Henri Frère trouvait dans ces succès mêmes un

(1) Voir le *Précis* de 1857, page 71.

(2) *Précis* de 1862, page 18.

double titre à être admis dans nos rangs. Il apportera à l'Académie ces habitudes de travail, cette sûreté de goût, cette variété de connaissances dont il trouve l'exemple dans sa famille.

Comme M. l'abbé Colas, M. Henri Frère a pris pour sujet de son Discours de réception la biographie d'un écrivain appartenant à la Normandie, l'historien François Eudes de Mézerai, né à Rye, près d'Argentan (Orne). Ce Discours, lu à la séance publique, a été, de même que la Réponse de M. le président Duclos, accueilli avec une approbation toute sympathique. Ils sont imprimés, suivant l'usage, en tête de ce volume.

Entré à l'Académie à la faveur d'un livre remarquable sur la *Ligue en Normandie*, dont le Rapport de M. De Beaurepaire, ci-dessus rappelé, vous avait signalé le mérite, il eût été impossible à M. Robert d'Estaintot de ne pas avouer sa prédilection pour les travaux historiques. Aussi est-ce à une matière qui tient encore à l'histoire, bien qu'elle se rattache plus spécialement à ses études professionnelles, qu'il a emprunté le sujet de son Discours de réception.

Le principe de la libre défense des accusés domine aujourd'hui de toute sa hauteur notre droit criminel, et c'est un des plus nobles privilèges de l'avocat que de pouvoir présenter cette défense en toute liberté, sans autres limites que celles dictées par sa conscience. Mais ce droit si légitime n'a pas toujours été entouré de la même faveur. Nos anciennes lois françaises lui ont plus d'une fois apporté de dures entraves. Il peut donc y avoir aujourd'hui encore quelque intérêt à



rechercher comment il fut longtemps compris et appliqué par nos devanciers.

L'antiquité avait entouré la défense d'une protection puissante dont la preuve se rencontre dans les monuments de la législation des Hébreux, d'Athènes et de Rome. En s'établissant dans la Gaule, les Francs substituèrent aux traditions anciennes les rudes habitudes des populations germaniques. Les affaires criminelles ne vinrent plus devant le juge qu'à titre de débat civil, se résolvant en une indemnité pécuniaire, tarifée par la loi. L'arrestation n'avait lieu qu'au cas de flagrant délit; s'il donnait caution ou s'il présentait une garantie suffisante, l'accusé était mis en liberté. L'audience était publique, les preuves se faisaient par témoins, par le serment de l'accusé, par les épreuves judiciaires. Rien ne révèle la présence de défenseurs; l'accusé, sans nul doute, se défendait lui-même.

A cette organisation, empreinte du caractère d'indépendance des conquérants, succéda, sous la seconde race un élément nouveau, le duel judiciaire. Trompé trop souvent par le parjure de l'accusé ou par les machinations secrètes des témoins, le juge avouant tristement son impuissance à discerner la vérité, n'avait trouvé d'autre remède que celui de remettre à ce qu'il appelait le *jugement de Dieu* la décision de la cause.

On comprend que, sous une pareille législation, la procédure criminelle ne pouvait offrir aucunes garanties. A peine rencontre-t-on dans un petit nombre de Coutumes de l'époque quelques règles protectrices du droit des accusés. Il faut arriver à Saint Louis pour trouver une première innovation considérable, l'institution du droit d'appel, qui, en rendant nécessaire,

pour les juges du second degré, la conservation des débats, favorisa les progrès de la procédure écrite et ouvrit la voie aux procès par enquête. Malheureusement la publicité, qui jusqu'alors avait toujours été la règle, disparut avec ce nouveau régime. L'enquête fut poursuivie d'office par le juge, arriére de l'accusé, et pour suppléer aux incertitudes que l'absence d'une discussion contradictoire et publique laissait forcément dans l'esprit des magistrats, on alla rechercher la torture dans les décombres de l'antiquité païenne et du Bas-Empire.

L'ordonnance de 1498, celle de 1539, due au chancelier Poyet, qui en fut lui-même la victime, sont tout entières conçues dans cet esprit. L'instruction est secrète « pour éviter les subornations et forgements « qui peuvent se faire en ces matières ; » on refuse à l'accusé un défenseur, « parce qu'il n'est pas besoin « de conseil pour avouer ou pour nier un fait ; » la torture couronne l'œuvre, afin d'arracher à la douleur l'aveu nécessaire pour la condamnation. Il est triste de dire que, malgré le progrès des lumières, malgré les réclamations généreuses de Lamoignon, les mêmes errements furent adoptés encore par l'ordonnance de 1670. Elle ajouta même à la rigueur des siècles passés, en obligeant l'accusé à prêter, avant son interrogatoire, le serment de dire la vérité.

C'est l'éternel honneur du xviii<sup>e</sup> siècle d'avoir protesté ; c'est une des grandes choses du règne de Louis XVI d'avoir aboli la question ; c'est un des plus glorieux actes de la Constituante d'avoir rendu aux accusés le droit de se faire assister d'un défenseur à toutes les phases de la procédure, et d'avoir établi, avec

le jugement par jurés, la publicité des débats Héritier de ces grands principes, notre Code d'instruction criminelle a restauré sur leurs vraies bases les droits imprescriptibles de la défense. Peut-être cependant a-t-il laissé encore des lacunes. Une organisation plus large de la mise en liberté sous caution, une communication moins restreinte de l'accusé avec son défenseur seraient certainement désirables. On se souvient trop, dans la pratique, du système d'intimidation sur lequel reposait l'ancienne procédure. On cherche des aveux, et, pour les obtenir, la pression morale quelquefois n'est pas épargnée. Mais, grâce à Dieu, ce ne sont là que des taches légères et rares. Le prétoire est ouvert, la liberté de discussion du défenseur est respectée. Si l'expérience a signalé quelques inconvénients encore, une plus libérale application de la loi peut déjà, en grande partie, les atténuer.

Répondant à l'honorable Récipiendaire, M. le président Duclos a d'abord rappelé les divers titres qui l'avaient recommandé aux suffrages de l'Académie. Ses travaux comme secrétaire de la Société libre d'Émulation, la publication de son Histoire de la Ligue en Normandie, sa participation à l'excellent Dictionnaire des Lettres et des Arts de MM. Bachelet et Dezobry, promettaient à la Compagnie un collaborateur distingué. Le tableau brillant qu'il est venu tracer de l'histoire de notre procédure criminelle, prouve que les études juridiques ne lui sont pas moins familières et qu'il sait unir la science du légiste à celle de l'historien.

Abordant ensuite les principaux points du Discours, M. le Président y ajoute ses propres appréciations. La

défense doit être libre sans doute, mais l'avocat qui la présente doit toujours, comme l'a si bien proclamé M. d'Estaintot, garder les limites que lui dicte sa conscience. Otez la conscience chez le défenseur de l'accusé, ôtez la chez le défenseur de la société, les débats judiciaires deviennent un périlleux tournoi dans lequel on fera appel à tous les artifices de la parole pour arracher à la justice un coupable ou pour accabler un innocent. A plus d'une époque de notre histoire, la crainte de laisser le crime impuni a entraîné le législateur dans des violences inouïes; il ne faudrait pas cependant qu'un respect exagéré des droits de la défense le fît se jeter dans l'excès contraire. Il faut tenir entre la société qui se croit offensée et l'individu qu'elle accuse une juste balance. On peut dire à l'honneur de nos lois qu'il reste aujourd'hui peu de chose à faire pour atteindre cette équitable pondération. L'un des points qu'il paraîtrait le plus désirable de modifier, ce serait d'abrèger la durée toujours si regrettable de la détention préventive. Déjà la loi du 7 mai 1863 est venue apporter une amélioration considérable, en permettant le jugement immédiat par les tribunaux correctionnels des prévenus arrêtés en flagrant délit. Dans les autres cas, une communication moins restreinte de l'accusé avec son défenseur, surtout dès les premiers actes de la procédure, pourrait aussi présenter de grands avantages en favorisant une manifestation plus prompte de la vérité. Enfin il y aurait quelque chose à faire en faveur de l'inculpé renvoyé absous d'une prévention injuste. L'arrêt prononcé, la liberté lui est rendue sans doute. Mais cela suffit-il? Le plus souvent son avenir est brisé; malgré le jugement qui l'a acquitté,

l'opinion publique continue à ne voir en lui qu'un coupable auquel on n'a pas pu prouver son crime. Sa considération est perdue, ses intérêts matériels ont été eux-mêmes atteints et compromis. Dans une telle situation, ne serait-il pas de toute justice que la société vint à son aide, et n'est-ce pas à elle, en définitive, à réparer le préjudice si grave qu'elle lui a causé ?

Les idées généreuses si bien développées dans ces deux discours se sont également produites dans une grave discussion qui a occupé trois de vos séances, et qui a porté sur des questions intéressant à la fois la science du droit et celle de la médecine.

On se rappelle le procès suivi en 1861 devant la cour d'assises du département du Nord contre une femme Gardin, née Rosalie Doize, accusée de parricide. Dans l'instruction, cette femme s'était d'abord reconnue coupable, et bien qu'elle eût ensuite rétracté ses aveux, elle avait cependant été condamnée aux travaux forcés à perpétuité. On découvrit quelque temps après les véritables auteurs du crime. L'arrêt de Douai fut cassé. L'affaire fut soumise à un nouvel examen devant la cour d'assises du département de la Somme, et la femme Gardin y fut définitivement acquittée. Or, il a été démontré par les débats que l'aveu d'une culpabilité qui n'existait pas réellement avait été dans le principe arraché à cette femme par sa mise au secret pendant un long laps de temps. L'accusée n'avait pu supporter cet isolement prolongé dans un cachot malsain et obscur, et, pour en finir avec cette torture, elle s'était faussement déclarée coupable.

Ce fait, heureusement fort rare, a servi à M. le Dr Morel de point de départ pour rechercher quelle valeur on doit en général accorder aux aveux passés par des accusés qui se déclarent coupables. Il s'est demandé ensuite s'il ne conviendrait pas de supprimer entièrement dans l'instruction des procès criminels, à cause des dangers qu'elle présente, la mesure de la mise au secret.

Dans cette double thèse, à l'appui de laquelle il a produit divers faits constatés par ses propres observations ou empruntés à nos fastes judiciaires, M. Morel a trouvé un contradicteur convaincu et éclairé dans M. le conseiller Homberg. On conçoit, du reste, qu'il puisse s'établir en ces matières deux opinions divergentes, quoique également consciencieuses. Les magistrats et les médecins, souvent désunis sur le terrain médico-légal, ne font que céder aux exigences de leurs situations respectives. Les uns recherchent des coupables, les autres ont de la tendance à découvrir des malades. Portés dès lors à diriger leurs investigations dans le sens des idées qui les préoccupent, il peut arriver quelquefois que la vérité leur échappe. Dans la plupart des cas, ces tendances diverses ne présentent point de danger. Mais il suffit d'un exemple, comme celui de l'affaire Gardin, pour faire apercevoir dans quelles erreurs peut quelquefois aussi être entraînée la justice. Il est, en effet, certaines circonstances dans lesquelles la situation physique ou de famille d'un inculpé, l'espèce de pression exercée soit par la mise au secret, soit même par les premières démarches de l'autorité, enfin les nombreuses et regrettables défaillances de l'esprit humain, peuvent pousser des indi-

vidus à se reconnaître coupables ou à venir s'accuser eux-mêmes, soit de crimes imaginaires, soit de crimes accomplis par des mains étrangères, mais dont l'exécution aura coïncidé avec l'idée fatale qu'ils avaient conçue avant leur maladie. Le médecin, comme le juge, ne sauraient donc apporter trop de circonspection dans l'accomplissement de leurs fonctions. Ils doivent s'efforcer de se dégager de toute impression et de toute influence, et peser, avec l'attention la plus scrupuleuse, la valeur morale des aveux d'un accusé.

Ramenée dans ces termes, cette première question ne pouvait plus soulever de grande controverse. Le *nemo auditur perire volens* est une règle de raison comme de droit. La difficulté réside seulement dans l'appréciation particulière des faits de chaque cause. Il s'agit de rechercher s'il ne s'est point rencontré certaines influences de l'ordre intellectuel, physique ou moral qui auraient pu amener l'accusé à faire l'aveu d'un crime qu'il n'aurait cependant pas commis. Aussi M. le D<sup>r</sup> Morel s'est-il borné, dans sa réplique, à signaler certains faits et à exposer quelques règles qui peuvent diriger utilement dans la recherche de la vérité.

Le dissentiment est resté plus marqué en ce qui regarde la seconde question.

M. Homberg n'admet pas que la crainte d'erreurs judiciaires, grâce au ciel infiniment rares, doive faire proscrire d'une manière absolue la mise au secret. On ne doit sans doute en user qu'avec une certaine réserve; mais renoncer à ce légitime et puissant moyen d'instruction parce qu'il en aurait été fait dans un cas donné un emploi regrettable, ce serait s'exposer certainement à voir bien des crimes rester impunis.

M. Morel a persisté, au contraire, à penser que la mesure de la mise au secret, déjà condamnée par les criminalistes les plus éminents, devrait disparaître de nos habitudes judiciaires comme en a disparu la torture physique. Il espère que l'enquête ordonnée à la suite de l'affaire Gardin amènera sur ce point une réforme législative. Il paraît, du reste, que déjà certaines mesures ont été prises par le Ministre de la justice pour éviter le retour de semblables événements.

Une autre question non moins importante d'économie sociale vous a été soumise par M. le Dr Vingtrinier.

Un de vos membres correspondants, M. le Dr Ebrard, médecin à Bourg, vous a fait hommage d'un Mémoire intitulé : *Bienfaits des Sociétés de secours mutuels pour les classes laborieuses*, mémoire rédigé pour répondre au programme d'un Concours ouvert par l'Académie des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de Mâcon, et qui a obtenu le prix.

L'auteur s'y est proposé de rechercher l'influence que les Sociétés de secours mutuels ont exercée en France, principalement depuis le décret fondamental du 26 mars 1852. Le progrès est considérable. Il suffit, pour le faire apprécier, de rappeler qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1853 il n'y avait dans l'Empire que 236 Sociétés, tandis qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1861, il y en avait déjà 4,327, réunissant plus de 500,000 participants, et dont l'avoir total, y compris les fonds de retraite, s'élevait à la somme de 25 millions 500,000 fr. L'objet principal de ces associations est la visite et le soin des malades, l'assistance des infirmes, des veuves et des vieillards Enhardies par leur prospé-



rité, quelques-unes ont même étendu le cercle de leur action bienfaisante, en y ajoutant diverses œuvres accessoires, tendantes à l'amélioration morale et religieuse des classes ouvrières.

En vous rendant compte de cet ouvrage, écrit sous l'inspiration d'une haute philanthropie, M. Vingtrinier vous a signalé combien la question soulevée par M. Ebrard appelle les méditations de tous les amis de l'ordre et du bien général. Il a ajouté que la pensée de la mutualité des secours et du concours moral allait toujours grandissant, et était mise aujourd'hui en pratique dans des classes sociales plus élevées que la classe ouvrière. Telle est notamment l'Association générale des Médecins de France. Cette tendance ne saurait être trop encouragée. Dans ces sphères plus hautes, de semblables sociétés sont appelées aussi à rendre de grands services. La protection de l'Etat doit donc s'étendre également sur elles pour en favoriser le libre développement.

A côté de ces sérieuses études, il nous faut placer un travail sur un sujet philosophique du caractère le plus élevé.

Il s'est formé en philosophie, au commencement de ce siècle, une école, dite éclectique, qui a élevé presque toute la génération actuelle et qui exerce aujourd'hui encore une grande influence dans l'enseignement. Le fondateur et le chef de cette école est M. Victor Cousin. Autour de lui s'est formée comme une pléiade de professeurs distingués, dont les principaux sont MM. Damiron, Jules Simon, Ch. Bénéard, Gatien-Arnoult, Thiel, Jacques et Javary. Cette école, dont le principe, révélé

par son titre même, repose sur le choix à faire entre les doctrines philosophiques professées dans tous les temps, admettant celles qui sont jugées vraies et utiles, rejetant, au contraire, celles qui sont reconnues fausses ou dangereuses, a-t-elle su toujours rester fidèle à ce magnifique programme et se mettre en garde contre tout préjugé et contre toute illusion? Un ancien professeur de philosophie, M. l'abbé Roques, d'Albi (Tarn), ne l'a point pensé, et dans un ouvrage intitulé . *l'Ecole éclectique du XIX<sup>e</sup> siècle, ou Examen des doctrines professées dans les Cours de philosophie éclectique*, il en a vivement attaqué les principes et les tendances.

M. l'abbé Picard a bien voulu se charger de l'examen de cet ouvrage. Le compte-rendu qu'il vous en a présenté a occupé deux séances, et, malgré l'aridité du sujet, il a constamment captivé l'attention.

Nous ne pouvons suivre le savant Rapporteur dans les développements qu'il a donnés à son travail. L'exposition des doctrines que combat M. l'abbé Roques et l'analyse des moyens à l'aide desquels il justifie ses critiques, dépasserait bien vite, même en s'arrêtant aux traits principaux, les limites de ce compte-rendu. Nous nous contenterons de dire, en résumant les conclusions de M. l'abbé Picard, que le livre dont M. l'abbé Roques vous a fait hommage est une œuvre de discussion sérieuse, conçue dans un excellent esprit, écrite d'une manière remarquable et d'un style tout à fait philosophique. C'est aux volumes publiés par les professeurs qui représentent le mieux l'école éclectique que l'auteur emprunte l'exposé des doctrines qu'il combat. Toujours loyal et digne avec ses adversaires, il rend hommage en plus d'un endroit au mérite de leurs re-

cherches et à la valeur de quelques-unes de leurs découvertes. Mais partout où il rencontre des propositions douteuses ou erronées, des contradictions dans les principes, de l'insuffisance ou de l'obscurité dans les expressions, il discute avec une logique puissante, ne se bornant pas à des affirmations stériles, mais apportant des preuves décisives pour justifier ses inculpations. Mû par une seule pensée, celle d'être utile, il convie lui-même ses adversaires à lui répondre, déclarant avec une entière franchise que si l'on publiait une réfutation qui revêtît d'une pleine évidence quelques-unes des théories qu'il combat, il serait heureux de l'avoir provoquée et d'avoir ainsi contribué au triomphe de la vérité.

Ce n'est pas à dire cependant que toutes les propositions de M. l'abbé Roques soient également exemptes de critique. L'honorable Rapporteur a cru devoir à cet égard formuler quelques réserves. Il a trouvé, par exemple, que l'auteur rangeait avec trop de facilité parmi les adeptes de l'Éclectisme et les esclaves du Maître des hommes qui ont pu sans doute accepter ses doctrines, mais qui ont su maintes fois aussi lutter contre le torrent avec une courageuse énergie. Parmi ces derniers, vous l'avez entendu, avec une vive sympathie, citer notre ancien confrère, M. Ch. Bénard, dans les œuvres duquel, a-t-il dit, on peut reconnaître que son culte n'est pas seulement celui de la raison, mais qu'il sait élever plus haut sa pensée. C'est là, en effet, que doit être le lien commun destiné à rapprocher des adversaires dignes de se comprendre et dont les dissidences ne proviennent, en définitive, que d'une appréciation exagérée de la raison humaine. Aussi avez-vous applaudi

à l'éloquent appel adressé par M. l'abbé Picard à toutes les intelligences d'élite pour les engager à repousser par de communs efforts les nouvelles et audacieuses attaques de la philosophie purement psychologique. Parmi les écrivains que combat M. l'abbé Roques, il y a des hommes qui, eux aussi, peuvent rendre à la vérité de grands services. Toute cette polémique, quelquefois trop vive, ne tiendrait-elle pas à une seule cause, à ce que l'on s'obstine de part et d'autre à se séparer, quand il y a tant de motifs de rester unis? On peut différer sans doute de doctrines et de croyances : mais il est un but commun que tous les bons esprits doivent s'efforcer d'atteindre, et, pour y parvenir, ils doivent rechercher, comme l'exprimait récemment dans un magnifique langage le nouveau Ministre de l'Instruction publique, non ce qui les divise, mais ce qui les unit (1).

Nous devons encore à M. l'abbé Picard l'excellent Rapport lu à la séance publique au nom de la Commission du *Prix Dumanoir*. Le dévouement de la veuve Panier, à laquelle cette année vous avez décerné le prix, y est peint sous les couleurs les plus touchantes. On ne pouvait mettre mieux en relief les raisons décisives qui avaient déterminé le choix de l'Académie

Les travaux dont il nous reste à vous entretenir ont trait à la littérature et aux arts.

Deux ouvrages importants, dus à la plume de deux de nos confrères, ont fourni à M. Chassan le sujet de Rapports aussi intéressants que consciencieux.

(1) *Moniteur* du 21 juillet 1863.

Le premier est l'*Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*, par M. Théodore Muret, aujourd'hui membre correspondant.

Le Rapport retrace à grands traits les principaux événements de la vie de cette reine célèbre, chérie des protestants, redoutée de la Cour de France, dont un contemporain a écrit « qu'elle n'avait de femme que le « sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux « adversités » et à l'illustration de laquelle il faut ajouter qu'elle fut la mère de Henri IV. Mais M. Chassan ne s'est point borné à vous soumettre un brillant résumé du livre renvoyé à son examen. Puisant, de son côté, dans les divers ouvrages qui ont été publiés sur cette époque si intéressante de notre histoire, complétant ou rectifiant les faits que M. Muret avait avancés ou laissés dans l'ombre, l'honorable Rapporteur vous a présenté un tableau sincère et animé de nos premiers troubles religieux et civils pendant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. L'histoire de M. Muret peut paraître, dans certaines parties, écrite un peu trop exclusivement au point de vue protestant. M. Chassan, en signalant cette tendance, s'est attaché à la combattre par la production d'autorités qui présentent les faits sous un jour différent. Il vous a dit, au surplus, que le livre de M. Th. Muret était remarquable à plus d'un titre et qu'il ne pouvait qu'ajouter à la réputation déjà si bien acquise de l'auteur.

Ce Rapport étendu, dont nous ne faisons qu'indiquer l'esprit d'une manière générale, constituait lui-même une œuvre vraiment originale. Aussi avez-vous décidé qu'il serait imprimé en entier dans le Précis.

Le même esprit de recherche et de judicieuse critique a présidé au compte-rendu du *Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques* de MM. Bachelet et Dézobry.

Ce nouvel ouvrage complète le *Dictionnaire général de Biographie, d'Histoire et de Géographie*, déjà publié par les mêmes auteurs. Il embrasse une partie considérable des connaissances humaines. Les Sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales sont les seules qui n'y figurent pas, et sous ce rapport il peut paraître moins complet que le *Dictionnaire universel des Sciences et des Lettres* de M. Bouillet. Mais l'examen comparé que vous a soumis l'honorable Rapporteur de divers articles pris au hasard dans les deux encyclopédies, vous a fait apprécier combien le *Dictionnaire* de M. Bachelet l'emporte sur l'autre ouvrage par le nombre des articles, par l'abondance des renseignements, par un style plus attachant et plus vif, et qui affecte moins la forme de la notice. C'est d'un tel livre que l'on peut vraiment dire ce que Voltaire disait dans la préface de son *Dictionnaire philosophique*, « que les personnes de tout état et de tout âge y trouvent de quoi s'instruire en s'amusant; » car, à quelque endroit qu'on vienne à l'ouvrir, on y rencontre toujours des réflexions à faire et des connaissances à acquérir.

Rappelons encore que, chargé de l'examen de plusieurs volumes de *Mémoires* publiés par des Sociétés avec lesquelles vous êtes en correspondance, M. Chassan vous a particulièrement signalé, parmi les nombreux travaux contenus dans ces Recueils, et qui sont dignes à des titres divers de fixer l'attention, deux jolis

contes en vers, *Treize à table* et le *Mariage au petit Pied*, dus à la plume de M. Breuil, de l'Académie du département de la Somme. Ces badinages gracieux sont de véritables modèles de délicatesse et d'élégance, et vous en avez accueilli la lecture avec la plus grande faveur.

M. le D<sup>r</sup> Hellis vous a, suivant l'usage, présenté le compte-rendu des *Annales de la Société libre des Beaux-Arts* pour l'année 1861-1862. Il y a joint un rapport étendu sur une publication périodique que vous recevez depuis peu de temps, les *Beaux-Arts, Revue de l'Art ancien et moderne*.

Ces deux recueils, remplis d'études sérieuses, où le bon goût est uni à une saine critique et à une grande érudition, peuvent compter parmi les meilleurs et les plus substantiels qui aient paru en ce genre. — Dans les *Annales*, l'honorable Rapporteur vous a cité principalement un article de M. Willemsens sur le Congrès scientifique et littéraire tenu à Bordeaux en 1862; une appréciation savante, faite au nom d'une commission, des peintures murales exécutées par M. Delacroix à Saint-Sulpice, et par M. Flandrin à Saint-Germain-des-Prés; un aperçu rapide de l'histoire et des richesses artistiques du musée Campana, acquis récemment par la France au prix de 4,800,000 fr.; — Dans la *Revue*, un remarquable travail de M. Fragonard, sur l'histoire de la Céramique.

Spécialement consacrées aux beaux-arts, c'est à ces Revues qu'il appartient surtout de se prononcer sur nos expositions annuelles de peinture. Aussi M. le Rapporteur vous a-t-il entretenu des articles

publiés sur le Salon de 1863. Mais à cet égard, les appréciations diffèrent nécessairement suivant les tendances. Il est des œuvres sans doute qui peuvent avec raison ouvrir un large champ à la critique, mais il faut aussi, si l'on veut être juste, se garder de généraliser le blâme, et l'on doit tenir compte des habitudes nouvelles comme du goût du public pour juger sainement les œuvres exposées.

C'est ce qu'a fait observer avec beaucoup de justesse notre honorable confrère, M. Gustave Morin, qui s'est fait, cette année encore, le défenseur chaleureux et convaincu de nos artistes modernes

Dans un article qu'il a intitulé *Observations sur le Salon de 1863*, il a mis habilement en relief le caractère distinctif de la peinture actuelle. On rencontre moins de tableaux d'histoire; mais la grande peinture est-elle, en définitive, l'expression unique et vraie de nos mœurs et de nos tendances? Ce qu'il faut demander aux artistes, ce n'est pas qu'ils cultivent exclusivement tel ou tel genre, c'est qu'ils sachent se mettre en communication directe et intime avec les idées générales; c'est qu'ils apportent, dans le cercle que ces idées leur tracent, la science qui conçoit et le talent qui exécute. Or, ce mérite spécial, M. Gustave Morin le rencontre à un haut degré dans l'exposition de 1863. A ceux qui recherchent l'étude de la forme pure, élégante, idéalisée autant qu'elle peut l'être pour rester vraie, il signale *la Naissance de Venus*, par M. Cabanel; comme science de composition et comme puissance d'exécution, il cite les deux tableaux de genre de M. Gérôme: *Louis XIV et Molière* et *le Prisonnier turc*; enfin, comme



expression de sentiment, les toiles de M Protais : *Le Matin avant l'attaque*, *le Soir après le combat*, et *le Retour de la tranchée en Crimée*. Ces œuvres, a-t-il ajouté, ne montrent-elles pas que la peinture moderne est loin d'être en décadence, et que ni le cœur, ni l'esprit, ni le talent ne manquent à nos peintres ?

Les *Médailles d'honneur* que l'Académie décerne dans sa séance publique aux auteurs nés ou domiciliés en Normandie étaient, cette année, destinées aux Beaux-Arts. Parmi les talents éprouvés et les réputations naissantes que le sol normand, toujours fécond, vous présentait, votre Commission a distingué entre tous un graveur, un statuaire et un musicien. Les applaudissements unanimes qui ont accueilli la proclamation des noms de MM. BREVIÈRE, LEHARIVEL-DUROCHER et LUCIEN DAUTRESME montrent que le choix de l'Académie a été pleinement ratifié par l'opinion publique.

Le rapport de M. Amédée Méreaux retrace avec talent les titres divers des trois lauréats. Il est imprimé en entier dans ce volume, parmi les pièces lues à la séance publique.

Malgré les nombreuses occupations qui lui incombent, notre laborieux Archiviste, M. Ballin, ne néglige jamais de vous rendre compte des divers ouvrages renvoyés à son examen

Rapporteur toujours consciencieux, il vous a fait connaître, cette année, les *Statuts de l'Académie des Sciences et des Lettres de Palerme*, dont la fondation remonte à 1718 et qui compte depuis peu parmi les

Sociétés avec lesquelles vous êtes en correspondance ; l'*Exposé des travaux de la Chambre de Commerce de Rouen* pendant les années 1861 et 1862 ; enfin quatre volumes de l'*Annuaire du département de la Manche* pour les années 1860 à 1863, utile recueil, édité par un de nos confrères, M Julien Travers, membre correspondant, dont nous avons déjà rappelé dans ce même Rapport les travaux poétiques.

Ajoutons que c'est à la complaisance inépuisable de M. Ballin que nous devons les renseignements biographiques qui nous ont permis de vous présenter de courtes notices sur M. Auguste Le Prevost et sur M. le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt.

Enfin, nous vous avons nous-même rendu compte de l'*Annuaire de la Société philotechnique* pour l'année 1862. Comme ses aînés, ce volume témoigne des efforts persévérants de la Société. Les morceaux qu'il renferme constituent un ensemble des plus remarquables et digne en tout point d'être présenté pour modèle.

Plusieurs pièces de vers, lues à la fin de quelques-unes de vos séances, sont venues aussi apporter une agréable distraction au milieu des travaux plus sérieux que nous avons résumés.

Dans ce nombre figurent diverses épigrammes dues à la plume toujours jeune et piquante de M. Clougen-son. Une anecdote du xvii<sup>e</sup> siècle sur le *Medecin de Molière* ; la spirituelle réponse : « *Flore était pareille,* » adressée à certain abbé qui reprochait un jour au botaniste genèvois, De Candolle, de n'être point catholique ;

un à-propos à M. Th. Muret, auteur d'un *Amour idéal* et de *A travers champs*; enfin les *Hirondelles* de 1863 et le *Square de Solférino*, tels sont les sujets variés que notre aimable confrère a successivement traités avec une élégante concision. Vous avez principalement distingué, parmi ces poésies légères, le *Square de Solférino*, sujet contemporain et local, dont vous avez ordonné l'insertion dans le Précis.

Vous avez accordé la même faveur aux vers de M. De Lérue sur le *Printemps*, et à deux petites fables, *l'Oranger* et *l'Exposition des Chiens* que nous vous avons lues cette année.

Vous avez bien voulu réserver les honneurs de la lecture dans la séance publique à notre Épître familière, intitulée : *l'Hiver à la ville*.

Ajoutons que M. Clogenson vous a encore rendu compte, au nom d'une Commission, de plusieurs œuvres poétiques dont M. E. Simonin, juge de paix à Rouen, vous avait fait hommage. Ces œuvres, agréable délasserment d'études plus sérieuses, comprennent des odes, des satires, des chansons. Les odes ont pour titre : *Montebello, Magenta, Palestro, Marignan*. L'auteur y célèbre, avec un patriotique enthousiasme, les nouvelles victoires de nos armées. Ses chansons pleines de trait et un poème sur la grave question de *l'Immortalité de l'âme*, prouvent qu'il sait aborder avec le même mérite les sujets les plus variés.

Rappelons un dernier fait qui se rapporte également à la poésie.

M<sup>me</sup> Esther Sezzi, membre de l'Athénée des Arts et de plusieurs Sociétés savantes, vous avait fait

hommage d'un volume de vers intitulé. les *Scabieuses*, dont elle est auteur. Appartenant à une famille originaire de notre ville et se proposant d'y donner quelques conférences, elle vous a demandé de se faire entendre d'abord dans le sein de l'Académie. Vous avez souscrit à cette demande et, dans la séance du 12 juin, M<sup>me</sup> Sezzi est venue réciter une ode, empruntée à son livre. C'est un sombre et poétique tableau du Déluge envoyé par l'Eternel pour punir les crimes de la race humaine. M<sup>me</sup> Sezzi déclame ses vers avec beaucoup d'énergie et sa diction en fait ressortir vivement les beautés. Sur l'invitation de M. le Président, elle a bien voulu réciter une seconde pièce, le *Chien du Presbytère*, charmante fable de M. Ch. Dessains, dont elle fait, du reste, parfaitement valoir les vers heureux et les traits piquants.

#### MESSIEURS ,

L'Académie a perdu, dans le cours de cette année, plusieurs de ses membres correspondants.

M le marquis Gaetan Frédéric de La ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT est décédé à Paris, le 14 avril 1863, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Chef de l'une des premières et des plus anciennes familles de France, député du département du Cher pendant vingt-trois ans, auteur de poésies et de nombreux ouvrages sur la littérature, la morale et l'économie politique, protecteur de plusieurs associations, fondateur d'un grand nombre d'institutions importantes, M. le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt a consacré tous les instants d'une longue carrière au travail et à l'accomplissement de bonnes œuvres. Nommé,

en 1841, membre correspondant de l'Académie, il a prouvé, à diverses reprises, tout l'intérêt qu'il portait à la Compagnie. Parmi les nombreux envois qu'il nous a adressés, il faut placer en première ligne l'important Recueil des publications de la Société de la Morale chrétienne et une édition de luxe de ses OEuvres complètes en huit volumes in-8, reliés et dorés sur tranche.

Sa générosité s'était encore signalée dans une autre circonstance qu'il convient de rappeler.

En 1852, en exécution d'un legs fait à l'Académie par un de nos anciens confrères, M Duputel, un prix de 300 fr. avait été proposé sur cette question indiquée par le testateur lui-même : « De l'influence fâcheuse de  
« la camaraderie dans les Sciences, les Lettres et les Arts,  
« et des moyens d'y remédier » A la première annonce de l'ouverture du concours, M. le marquis de La Rochefoucauld écrivit au Président de l'Académie pour solliciter, comme une faveur, l'autorisation d'ajouter au legs de M. Duputel une somme de 200 fr. Cette offre fut accueillie avec reconnaissance : elle permit, en augmentant la valeur matérielle du prix, d'ajouter encore plus à sa valeur morale. Sur le rapport présenté par M. Lévesque au nom de la Commission, ce prix fut décerné à M. Lesguillon (1).

M. Jules BERGER DE XIVREY, membre de l'Institut de France et de diverses Sociétés savantes françaises et étrangères, conservateur-adjoint et secrétaire du conservatoire à la Bibliothèque impériale, est décédé à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) le 1<sup>er</sup> août 1863, dans sa soixante-troisième année.

(1) Voir le *Processus de l'Académie*, année 1852, page 385.

Il faisait partie de l'Académie depuis 1830.

Nous possédons dans nos archives la plupart de ses publications, aussi nombreuses que variées, sur des sujets d'érudition, d'histoire, de philologie et de littérature. Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il a été président, contiendront, sans nul doute, une appréciation complète de ses travaux. Il nous suffira de rappeler ici ceux qui se rattachent plus particulièrement à l'Académie.

Dans les années 1844 à 1846, il soutint une polémique intéressante relativement à la découverte du cœur de saint Louis, et publia, de concert avec notre savant confrère et archéologue, M. A. Deville, et M. Ch. Lenormand, les preuves de la réalité de cette découverte. On n'a pas oublié la communication si pleine d'érudition et d'actualité qu'il vint faire en personne, en 1851, à l'Académie, *sur la manière dont l'idée de République avait été exprimée dans l'antiquité*. Cette savante dissertation a été imprimée dans le volume de 1851, page 313. Enfin, on rencontre encore dans le volume de 1831, page 243, un intéressant Mémoire sur la nouvelle édition du *Trésor de la Langue grecque*, de Henri Estienne, que publiait alors M. Firmin Didot, et dans celui de 1836, page 100, une Note sur les premiers essais de la typolithographie et de la chalcolithographie. Nous croyons devoir rappeler à cette occasion que le premier de ces procédés, qui consiste à transporter sur la pierre des épreuves d'impression en caractères mobiles, a été mis en pratique pour la première fois par un imprimeur de notre ville, M. Berdalle de la Pommeraye, et que M. Ballin vous en

avait déjà entretenus dans un article inséré dans le Précis de 1834.

M. l'abbé Charles DU VIVIER DE STRÉEL, curé de Saint-Jean-Evangéliste à Liège, vice-président de l'Institut archéologique liégeois, chevalier de l'ordre de Léopold et de la Croix-de-Fer, est décédé à Liège le 1<sup>er</sup> février de cette année, âgé de soixante-trois ans.

Il faisait partie de l'Académie, comme membre correspondant étranger, depuis le 3 juillet 1857. Ses travaux s'étaient principalement portés sur des sujets nationaux. Je trouve dans nos archives qu'il avait fait hommage à l'Académie d'une Notice archéologique intitulée : *Quelques données antiques sur le quartier de l'Île de la ville de Liège*, et d'un Poëme héroï-comique en vingt-quatre chants : *La Cinéide ou la Vache reconquise*, poëme dont il vous a été rendu compte par M. De Lérue en 1857 (1). On peut encore citer de ce savant regrettable un volume de Poésies wallonnes et un Cours d'Instruction primaire, dédié à Sa Majesté la reine des Belges.

M. Justin LAMOUREUX, juge honoraire à Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, était membre correspondant de l'Académie depuis 1809. Cette distinction lui avait été méritée par une intéressante Notice sur un botaniste célèbre, M. Willemet, que la Compagnie s'honorait de compter parmi ses membres (2). Il est décédé à Nancy au commencement de 1862.

(1) Voir le Précis, année 1857, page 255.

(2) Précis, volume de 1809, page 201.

Comme nous l'avons rappelé, l'Académie a reçu, dans le cours de cette année, en qualité de membres résidants :

M. l'abbé COLAS, chanoine de la Métropole, bibliothécaire du Chapitre ;

M. HARLÉ, ingénieur en chef des mines ;

M. Robert D'ESTAINOT, avocat à la Cour impériale, secrétaire de correspondance de la Société libre d'Emulation ;

Et M. Henri FRÈRE, avocat à la Cour impériale.

Elle a élu membres correspondants :

M. DE LAMARQUE, chef de bureau au Ministère de l'intérieur ;

Et M. A. CANEL, bibliothécaire de la ville de Pont-Audemer.

---



# MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A ORDONNÉ L'IMPRESSION

DANS SES ACTES.

---



# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# L'ABBÉ SAAS,

(Discours de réception)

PAR M. L'ABBÉ COLAS.



MESSIEURS,

Appelé par la bienveillance de vos suffrages à siéger au milieu de vous et en prenant la parole aujourd'hui dans cette enceinte, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'esquisser la vie d'un homme, tout à la fois littérateur et érudit, qui fut l'un des fondateurs de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Jean Saas, prêtre, chanoine de notre Eglise métropolitaine, naquit le 4 février 1703 à Saint-Pierre-de-Franqueville, de Jean Saas, laboureur et de Marguerite Gaillard (1).

On crut d'abord qu'il embrasserait la profession de son père, tant il avait d'antipathie pour l'étude. Ce dégoût se dissipa avec l'âge, et, à quatorze ans, il se mit

(1) Note A.

sérieusement à étudier et à aimer les livres. Entré au collège de Rouen, tenu alors par les Jésuites, il eut pour professeur le savant Père Lebrun, l'auteur du meilleur dictionnaire français-latin qui existât, et l'aimable Père de Saint-Hilaire, né à Rouen, qui devint ensuite chanoine et grand vicaire. Il fit de tels progrès sous l'habile direction de ces maîtres, qu'il termina ses études en quatre ans et remporta en rhétorique le premier prix de vers latins. Devenu maître à son tour, il demeura quelques années chez un M. Blondel, qui le mit à la tête d'un nombreux pensionnat de jeunes gens.

Malgré ses occupations, et elles étaient multipliées, il put encore se livrer à son goût pour la poésie latine. A vingt-deux ans, il avait déjà remporté plusieurs prix à l'Académie de l'Immaculée-Conception et en particulier celui d'allégorie latine, dont le sujet était à la fois délicat et difficile à traiter. Il avait pour titre : *Condamnation du Nouveau-Testament du P. Quesnel*.

Cependant le jeune Saas avait sérieusement pensé au choix d'un état de vie et s'était décidé, après de mûres réflexions, à entrer dans l'état ecclésiastique. Il reçut la tonsure à dix-neuf ans, et quatre années après, le 18 septembre 1728, l'ordre de la prêtrise.

Mais n'anticipons pas. En 1725 ou 1726, M<sup>me</sup> de Bois-le-Vicomte lui confia l'éducation de son fils, Pierre-Marc-Antoine de Languedor, marquis de Bec-thomas, qui fut président à mortier au Parlement de Normandie et prince de l'Académie de l'Immaculée-Conception en 1767. Il alla à Paris avec son élève et y demeura jusqu'à ce que ses études fussent terminées.

Ne demandons pas ce que fit l'abbé Saas à Paris. Laborieux et infatigable, il consacra tous les moments qui n'étaient pas employés auprès de son élève et dont sa conscience, toujours sévère pour lui-même, lui permettait de disposer, à s'instruire, à connaître les livres, à chercher les meilleures éditions, à les acquérir. Que ses jouissances de bibliophile durent être fréquentes durant les années qu'il passa à Paris ! que de fois il revint le soir, le cœur palpitant de bonheur, portant sous le bras deux ou trois livres rares, quelques éditions princeps qui ne lui avaient coûté, relativement au cours actuel, — qu'on me pardonne l'expression — que fort peu de chose. C'était plaisir alors d'être né amateur. Il y en avait, Dieu merci, beaucoup moins qu'aujourd'hui ; aussi recherchait-on les livres pour les lire, non par ostentation et pour en faire parade.

En même temps que l'abbé Saas se formait une riche et nombreuse bibliothèque, il cultivait avec soin la société de plusieurs savants. Il connut particulièrement le Père Tournemine, auquel il communiqua une chronologie depuis la création du monde, en vers latins, où il suit le système d'Ussérius. Pour éviter la sécheresse de ces sortes d'ouvrages, il avait judicieusement semé, dans son texte, les réflexions si belles et si profondes de l'Histoire universelle de Bossuet. Le P Tournemine fut si content de ce travail, qu'il le préférerait, dit-on, à celui du Père Labbe. On regrettera toujours qu'on ne l'ait point imprimé.

Il connut aussi à Paris le cardinal de Rohan, qui voulut se l'attacher en qualité de bibliothécaire. Mais le jeune marquis de Becthomas avait terminé ses études avec succès, et l'abbé Saas ne voulut point

rester plus longtemps éloigné de son pays. Il revint à Rouen. L'Académie de l'Immaculée - Conception lui ouvrit alors ses portes comme académicien-juge. Il travailla avec M. de Rougeville, conseiller-auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie, à la Préface historique qui se trouve à la tête de plusieurs recueils de cette Académie. L'Invitation aux poètes, en vers latins, qu'on lisait autrefois sur les affiches de la Société, et l'article de Moréri qui la concerne, sont dus encore à la plume de notre jeune et savant abbé.

Vers le même temps, c'est-à-dire en 1729, Mgr. de Lavergne de Tressan lui confia l'ouvrage le plus important dont un prélat puisse être chargé, un ouvrage que le grand Bossuet crut ne confier qu'à lui-même; ce fut la rédaction du Catéchisme diocésain. Hâtons-nous de dire que ce premier et unique travail théologique d'un jeune prêtre de vingt-six ans fut un coup de maître. J'ai lu et étudié beaucoup de catéchismes, mais je n'ai rencontré nulle part autant de science mise à la portée de tous. Le catéchisme de l'abbé Saas est le livre de l'enfance; c'est aussi le livre de l'âge mûr; c'est le livre de toute la vie, et celui qui en posséderait bien la lettre et l'esprit serait assurément un bon théologien. Son ami, le chanoine de Saint-Victor de Paris, a eu bien raison de dire :

Impubes pueri, innuptæque puellæ  
Doctorem laudent, facili qui singula libro  
Dogmata complectens, pueris lac, grandibus escam  
Sufficit, et puro dat sumere fonte salutem (1).

Ajoutons avec le docte abbé Langlois : C'est un petit

(1) Tumulus J. Saas, *Aut. Guot.*

chef-d'œuvre de clarté, de simplicité et de science théologique (1).

Je n'ose affirmer que l'abbé Saas ait été secrétaire de Mgr de Tressan, mais il l'était déjà de Mgr de Saulx-Tavannes peu de temps après sa promotion au siège de Rouen. J'en trouve la preuve dans le registre des ordinations faites en l'année 1734.

Le 15 février de cette année, par suite de la démission de Jean-Louis Bouquet, l'abbé Saas fut nommé commis de la bibliothèque du Chapitre, et le samedi 24 avril, *installé pendant l'office à la basse-forme du costé gauche du chœur, comme habitué, par M. le Doyen.*

« Si jamais personne a réuni les qualités qui consti-  
« tuent le grand bibliothécaire, dit le chanoine Cotton,  
« ce fut M. l'abbé Saas. Une lecture immense, une  
« mémoire également sûre et facile, les connaissances  
« les plus étendues et les plus profondes dans la biblio-  
« graphie, une méthode simple dans la disposition des  
« livres, une étude suffisante des langues anciennes et  
« modernes, un accueil honnête, une patience mar-  
« quée, une assiduité constante, telles sont en abrégé  
« les qualités qui doivent distinguer celui qu'on estime  
« assez pour lui confier le soin d'une bibliothèque,  
« devenue le patrimoine du public studieux. Il doit,  
« pour ainsi dire, en être l'âme. Tel dut être et tel fut  
« en effet M. l'abbé Saas. »

Sassius ingenio summis acceptus et imis,  
Librorum custos, liber ipse animatus, et omnes  
Complectens libros — . . . . . (2)

(1) Note B.

(2) Le P. Lefranc, dans son poème à la louange de l'Académie de Rouen.

Placé à la tête de cet important dépôt, si renommé par ses richesses, l'abbé Saas, sur l'invitation que lui en fit le Chapitre, travailla à la *Notice des manuscrits de la Bibliothèque de l'Église métropolitaine de Rouen*. Cette notice, qui ne fut imprimée qu'en 1746, alors qu'il était curé de Saint-Jacques, mérite assurément, pour le temps où elle fut faite, les éloges que lui décerna le *Journal de Trévoux*: « La matière n'est pas ample, « mais celui qui l'a mise en œuvre y a répandu tant « de bonne critique, de science même et d'érudition, « que ce très petit catalogue est devenu un ouvrage « digne d'une attention particulière. »

Le Catalogue de la Bibliothèque de feu Mgr Jean Le Normant, évêque d'Evreux, qui parut en 1737, fut aussi l'œuvre de l'abbé Saas. Cette bibliothèque, renfermant près de 5,000 volumes, fut acquise par Mgr de Saulx-Tavannes, qui la réunit à celle de la Cathédrale. Enfin, l'année suivante, parut le *Nouveau Pouillé des Bénéfices du Diocèse de Rouen*. On sait ce que c'est qu'un Pouillé. C'est la liste de tous les bénéfices que possède un évêché. Ce travail est tout à la fois une mesure d'ordre contemporain et un document historique. La géographie et l'histoire locale trouvent beaucoup à profiter dans ces statistiques officielles. Le diocèse de Rouen peut se considérer comme privilégié; à lui seul, il possède cinq excellents pouillés. Pour apprécier celui de notre auteur et en connaître tout le mérite et la valeur, il suffit de le rapprocher de son précédent immédiat, paru en 1704. Le pouillé de 1738 est un chef-d'œuvre du genre et à tous les points de vue. Véritable œuvre de goût typographique, sa composition décèle aussi un ordre et une méthode irréprochables. On y reconnaît de



suite un grand esprit d'administration et une science géographique portée à un degré éminent. L'introduction d'une table de population est tout un document historique pour notre pays, au siècle de Louis XV, et, chose étonnante, l'Eglise seule nous le fournit alors (1).

Nous arrivons à une époque où l'abbé Saas dut quitter cette chère bibliothèque dont il avait fait, pour ainsi dire, sa demeure, ces livres qu'il connaissait si bien et avec lesquels il aimait tant à s'entretenir, comme on le fait avec de bons et vieux amis. Déjà, pour des motifs qui nous sont inconnus, il avait refusé la cure d'Anneville-en-Caux, que M<sup>me</sup> de Bois-le-Vicomte lui avait offerte, et plus tard celle de Saint-Godard à laquelle M. de Pont-Trouvé, alors curé, l'appelait avec instance. Mais en 1742, au mois de septembre, nommé à la cure de Saint-Jacques-sur-Darnétal, par les Chartreux, il en prit possession le 4 octobre de la même année.

Comme le remarque très bien l'un de ses biographes (2), dans ce nouveau poste, il fut pasteur avant d'être homme de lettres. Ses travaux littéraires et scientifiques devinrent alors pour lui une récréation, et il ne s'y livrait que lorsqu'il avait visité ses malades, catéchisé ses enfants, accompli en un mot tous les devoirs de son ministère. Persuadé qu'il se devait entièrement aux pauvres, la porte de son humble presbytère, quelque occupé qu'il fût, leur était toujours ouverte. Lui demander, c'était recevoir. Trop confiant peut-être, il priait le malheureux qui sollicitait un secours de prendre lui-même ce qui lui était nécessaire.

(1) Note C.

(2) L'abbé Cotton Deshoussayes

Pendant les neuf années qu'il fut curé, l'abbé Saas publia ses *Lettres à l'auteur du Nouveau Supplément au Dictionnaire de Moréri*. Ces lettres, au nombre de cinq, pleines d'érudition, relèvent une foule d'erreurs. L'abbé d'Olivet en faisait grand cas.

Ce que l'on ne sait pas assez peut-être, c'est que notre abbé était le bras droit d'un homme célèbre qui, pendant un demi-siècle, fut l'oracle de l'Eglise de Rouen. Nous voulons parler de l'abbé Terrisse, l'un des fondateurs et l'une des colonnes de cette Académie. Grand seigneur ecclésiastique, l'abbé Terrisse joignait aux titres de chanoine, d'intendant de la bibliothèque, de vicairé général et d'archidiaque, la dignité d'abbé de Saint-Victor-en-Caux. Cette maison, alors en pleine décadence, était convoitée par de gros bénéficiers et par des institutions naissantes, tels que l'abbaye de Saint-Ouen et le Séminaire de Rouen. L'abbé Terrisse arriva fort à propos pour prolonger son existence jusqu'à la grande Révolution française, ce tombeau de toutes les institutions du passé. Mais cette prolongation de vie, nous dirions presque cette résurrection, lui coûta cher. Il fallut travailler, étudier, écrire et riposter à des hommes vaillants de plume et puissants de science. La lutte dura plusieurs années et elle demanda à l'abbé Terrisse trois volumes in-4°, que nous possédons, et qui sont le meilleur document historique que nous ait légué le pauvre monastère. Mais hâtons-nous d'ajouter que, sans l'abbé Saas, M. Terrisse n'eût probablement rien écrit, ni rien entrepris. Lui, fut la tête qui dirigea l'œuvre, notre auteur fut le bras qui éleva, pièce par pièce, le monument polémique et littéraire, soit par cette œuvre piquante, si pleine d'ironie,

qu'il intitule : *Premier supplément à la défense des titres*, etc., soit par les notes dont il enrichit les Mémoires de l'abbé Terrisse. L'abbé Saas, ici, se montra un vrai bénédictin et il tint tête aux plus savants de la Congrégation de Saint-Maur. Les grands noms de Dom Toustain et de Dom Tassin ne l'effrayèrent pas, et, simple curé de campagne, il sut être l'émule des auteurs renommés de la nouvelle diplomatique. Cette bataille fut appréciée et elle dut ouvrir bientôt au plus valeureux de ses champions les portes du Chapitre de Rouen. Ce vénérable sénat métropolitain, composé alors de cinquante-un membres, ne s'ouvrait guère que devant une haute naissance, ou une science bien éprouvée.

Qu'on nous permette de faire encore une petite halte dans la cure de Saint-Jacques. Dom Tassin, indisposé sans doute contre son adversaire, attendit une occasion pour prendre sa revanche. Elle se présenta bientôt. L'abbé Saas ayant fait paraître, comme nous l'avons déjà dit, sa *Notice sur les manuscrits de la Bibliothèque du Chapitre*, D. Tassin publia une critique de l'ouvrage, à laquelle l'abbé Saas répondit par la *Réfutation de l'écrit de D. Tassin*, etc. Avouons que, dans ces deux opuscules, on trouva peut-être beaucoup trop de personnalités et de récriminations. « Mais l'inimitié des  
« deux champions n'était qu'à la surface et dans les  
« mots seulement. Dans le temps qu'ils se lançaient  
« les traits les plus malins, ils trafiquaient de livres,  
« dans la meilleure intelligence du monde, et en fai-  
« saient l'un pour l'autre de gros achats à Paris. » (1)  
Que cet exemple n'est-il encore imité de nos jours !

(1) L'abbé Langlois.

Un autre petit opuscule, d'une soixantaine de pages, parut en 1749, sous ce titre : *Lettres d'un Académicien sur le Catalogue de la Bibliothèque du Roi*. Cette lettre, car les autres ne parurent jamais, est intéressante pour les bibliographes, mais elle est rare, parce que la plupart des exemplaires furent supprimés par l'auteur.

M. Terrisse attendait donc l'occasion de rappeler l'abbé Saas à Rouen. Mais il faut dire aussi que le Chapitre qui avait apprécié ses talents et ses vertus; que les amis qu'il y avait laissés, et ils étaient nombreux; que l'Académie elle-même dont il avait sollicité, avec d'autres savants, l'établissement par des lettres-patentes, que tous, en un mot, faisaient des vœux pour son retour dans une ville où il avait laissé de si bons souvenirs. Enfin, un canonicat étant venu à vaquer, il l'obtint le 28 août 1751, et le 9 septembre suivant, il prenait possession des canonicat et prébende de Nécy, quatrième portion, libre par le décès de M. de Sainte-Marie. Cette dignité, que des langues plus malicieuses que méchantes appellent une sinécure, l'abbé Saas l'apprécia bien autrement. Sans parler de ses devoirs de chanoine proprement dits, comme l'assistance aux offices capitulaires auxquels il fut toujours exact, il sut encore trouver assez de temps pour se livrer à ses chères études avec plus d'ardeur que jamais. Donc, retiré dans une maison, rue du Petit-Salut, sa vie continua d'être laborieuse, comme l'attestent les ouvrages qu'il publia et les mémoires qu'il lut à l'Académie (1). Pas n'est besoin de dire qu'il y brilla par ses poésies latines, ses écrits et son érudition, et qu'il fut un de ces hommes

(1) Note D.

qui jeta sur elle l'éclat le plus légitime et le plus mérité (1). Là, il se trouvait en relation journalière avec notre célèbre abbé Terrisse, son ami et son protecteur, qui était l'oracle de l'Académie, comme il était l'âme de l'église de Rouen; avec l'abbé Vrégeon, son compatriote, et dont la carrière a tant d'analogie avec la sienne. D'abord, curé de campagne comme lui, aux environs de Rouen, à Salmonville-la-Sauvage, il devint le premier conservateur de la bibliothèque de l'Académie, qu'il ouvrit au public et dont il donna le catalogue. Là encore il se rencontra avec l'abbé Fontaine, curé de Vassonville-sur-Scie, le traducteur d'Horace, d'Anacréon et de Pindare, et la muse officielle de l'Académie; avec l'abbé Pinard, enfant de Darnétal, curé d'Octeville, officiat et promoteur de Montivilliers, et par-dessus tout ami des livres et habile dans la diplomatique et l'histoire naturelle; avec l'abbé Yart, le traducteur des poètes élégiaques de l'antiquité, mais plus connu par des idées avancées qui nous étonnent encore, aujourd'hui même, après la réalisation de quelques-unes d'entre elles; avec l'abbé Levasseur, curé de Fontaine-en-Bray, grand philologue et interprète éclairé des langues anciennes; avec l'abbé Cotton-Deshoussayes, le secrétaire perpétuel des palinods et l'un des plus profonds théologiens de son temps; avec l'abbé Goujet enfin, dont le nom est si souvent répété dans les travaux modernes et dont les livres demeureront longtemps des oracles de critique et de goût, des sources de biographie et de bibliographie.

Il est une préoccupation scientifique qui a pris depuis

(1) Note E.

quelques années des proportions considérables, nous voulons parler de l'étude des voies romaines. On se persuade volontiers que cette croisade est moderne, et qu'avant la naissance de l'archéologie monumentale, on ne se préoccupait pas de la voirie du peuple-roi : on se trompe étrangement. Ce goût et cette étude avaient déjà pris naissance au milieu du siècle dernier. Nous convenons que le grain semé par la science d'alors a dormi longtemps dans le sillon et qu'il a mis pres d'un siècle à ressusciter. Mais enfin il est de nouveau sorti de terre et il fleurit à présent de tous côtés. Disons tout de suite que l'abbé Saas fut au XVIII<sup>e</sup> siècle un des plus puissants laboureurs qui tracèrent sur la terre normande le sillon que nous suivons aujourd'hui. Stimulé sans doute par l'exemple de son compatriote, M. l'abbé Belley, qui déroulait, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les voies du Cotentin et du pays de Caux, l'abbé Saas essaya aussi d'esquisser le réseau de la Normandie. Le 16 janvier 1755, il lut à la naissante Académie de Rouen un mémoire sur l'*Itinéraire d'Antonin* et les *Tables de Peutinger*. Ce labeur n'était que les prolégomènes d'une monographie des voies antiques de la province qui fut présentée à la Compagnie le 17 avril de la même année. Malheureusement ce manuscrit a disparu des archives de la Société. Consolons-nous toutefois. La succession de l'abbé Saas a été recueillie, juste un siècle après, par un autre prêtre, explorateur infatigable de notre sol. Parler de nos voies romaines, n'est-ce pas nommer mon savant ami et confrère, l'abbé Cochet ?

Nous touchons bientôt au terme des travaux de l'abbé Saas. En 1762, il fit paraître sa *Lettre d'un pro-*

*fesseur de Douai à un professeur de Louvain sur le Dictionnaire historique portatif* de l'abbé Ladvocat. L'auteur ne se fâcha pas, tant la critique du savant chanoine de Rouen lui parut fondée. Il n'y trouva qu'une seule faute, c'était une faute d'impression. Cette lettre fut suivie d'une autre *sur l'Encyclopédie*, qui n'est elle-même que le prélude des sept qui virent le jour en 1764. Là encore, il combat beaucoup d'erreurs avec ses armes ordinaires, sur son terrain, à lui, qu'il connaissait si bien et toujours avec le même succès.

Parlerons-nous de quelques autres publications : de son *Abrégé de Cosmographie*, ou Almanach qui parut pendant dix années; de l'Errata du *Mémoire alphabétique des livres qui composent la Bibliothèque des avocats du Parlement de Normandie*; des *Affiches et Annonces de la Haute et Basse-Normandie*, à la fondation desquelles il a contribué, journal où il a inséré un grand nombre d'articles; des *Avis du baron d'Orival au comte de Verceil sur ses Mémoires*; des ouvrages qu'il a fait imprimer ou rééditer, comme les *Fables choisies de La Fontaine*, en vers latins; l'*Hyppolitus redivivus*, les *Très merveilleuses Histoires des Femmes*, par Postel? S'il nous était permis de manifester une opinion, nous regretterions que tant de vastes connaissances littéraires et bibliographiques se soient ainsi éparpillées en mille petits ruisseaux, et qu'il n'ait pas suivi les conseils de l'abbé d'Olivet qui l'avait souvent exhorté à entreprendre un ouvrage digne de lui.

L'abbé Saas possédait une très belle bibliothèque qu'il avait commencée à Paris, comme nous l'avons déjà dit. Un savant Bordelais, dans un voyage qu'il fit à Rouen en 1773, la mentionne comme une des plus

riches collections particulières de la ville (1). Elle est citée encore dans une pièce sur la mort de notre cher abbé :

Undiquè promatur, gazâ pretiosior omni,  
Copia librorum, sapientis sola supellex,  
Solus amor 2).

Qu'est-elle devenue? semblable à tant d'autres que nous avons connues, elle a été dispersée comme les feuilles par un vent d'automne. *Thesaurizat et ignorat cui congregabit ea*. Hélas! voilà bien en quelques mots l'histoire de presque tous les bibliophiles.

L'abbé Saas eut au mois d'avril 1770 une attaque d'apoplexie qui fut suivie de plusieurs autres. Il les eût peut-être évitées par l'exercice et un régime convenable. Après avoir languï pendant quatre années, enfin il succomba, rue des Chanoines, ou nous le trouvons dès 1769, le 10 avril 1774, à l'âge de soixante et onze ans accomplis (3).

Nature simple et sans culture, cœur sensible et reconnaissant, âme candide, piété vraie, mais sans ostentation, tel fut l'abbé Saas. Sa vie était modeste comme ses mœurs. Longtemps il ne vécut que des fruits de son canonicat. Ce ne fut que peu d'années avant sa mort qu'il consentit à accepter une chapelle de M. de Becthomas ; encore employa-t-il ses nouveaux revenus à réparer les bâtiments de son nouveau bénéfice. A l'exception de ses livres, il pouvait dire comme cet

(1) Note F.

(2) Tumulus J. Saas. Aut. Guot.

(3) Note G.



ancien . *quantis non indigeo !* Sans être ennemi de la gloire, il n'allait pas à elle, mais il la laissait venir à lui. Son temps était aux autres avant de lui appartenir. Aussi oubliait-il ses propres ouvrages pour se donner sans réserve aux travaux de ceux qui venaient réclamer le concours de ses lumières; en quelque moment que ce fût, on était toujours bien reçu dans son cabinet, cordialement, à la manière de nos pères. Lui parler de littérature et de bibliographie, c'était toujours l'intéresser et devenir son ami. Peu disert en paroles, il s'exprimait brièvement, souvent par une citation française ou latine. C'était un des savants les plus riches en connaissances littéraires et bibliographiques. Il avait beaucoup lu, mais en critique sage, éclairé, profond. Son érudition frappe par son étendue et sa mémoire ne paraît pas avoir de bornes. Mais pour jouir des trésors de son érudition, il fallait l'interroger, comme pour avoir le diamant il faut creuser la terre.

En terminant, répétons ces paroles, écrites cinq jours après sa mort : « Les vertus qui caractérisent un « digne ministre de la religion, étaient réunies, dans « sa personne, aux talents et aux lumières qui distinguent l'homme de lettres et le savant (1). »

(1) Annonces de la Haute et Basse-Normandie, 15 avril, 1774, n° xv.

---

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

### NOTE A.

#### *Mairie de Saint-Pierre-de-Franqueville.*

Du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Pierre-de-Franqueville, de l'année 1703, a été extrait ce qui suit :

Du quatrième de février, année mil sept cent trois, est né un garçon du mariage de Jean Saas et de Marguerite Gaillard que je curé soussigné ai baptisé aiant été nommé Jean par Jean Perier et par Marie-Anne Gaillard soussignez avec le père.

Ont signé au dit acte Jean Perier. Jean Saass (*sic*).

Marque † de ladite Marie Anne GAILLARD. R. LOUIS avec paraphe

---

### NOTE B.

L'abbé Langlois, dans ses *Recherches sur les Bibliothèques des Archevêques et du Chapitre de Rouen*, et M. Frère, dans son *Manuel du Biographe normand*, disent que le cardinal de Saulx-Tavannes confia la rédaction du Catéchisme diocésain à l'abbé

Saas. C'est une erreur. Lorsque Mgr de Saulx-Tavannes édita, en 1737, le nouveau Rituel de Rouen, il nous apprend dans son Mandement, placé à la tête de son Rituel, que son illustre prédécesseur ayant fait paraître un Bréviaire, un Missel et un *Catéchisme*, travaillés avec beaucoup de soin et d'une composition remarquable, il ne lui restait plus qu'à mettre au jour un nouveau Rituel. *Cum Illustrissimus Antistes cui proximè successimus Breviarium, Missale et Catechismum non minùs felici curâ quàm probato labore ediderit, unum id restare nobis visum est, ut Rituale novum..... promulgāremus.* Une autre raison, et celle-ci n'est pas la moins forte, c'est que je possède un exemplaire rarissime du Catéchisme de l'abbé Saas, édition princeps, qui porte la date de 1730.

---

NOTE C.

Il est probable que les Pouillés ont commencé à exister dès l'époque franque; après la création des Bénéfices, et lors de l'érection des archidiaconés, des doyennés et des paroisses. Cependant nous ne possédons guères de documents de ce genre qui soient antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, et, sur ce point, comme nous venons de le dire, le diocèse de Rouen peut se considérer comme privilégié. A lui seul, il possède cinq excellents Pouillés et pour des époques bien différentes. Tous sont complets pour leur temps, et, chose remarquable, les deux meilleurs sont le premier et le dernier. Le dernier, celui de l'abbé Saas, est peut-être plus clair, plus précis et plus méthodique, donnant le moins lieu à l'ambiguïté; mais le premier, celui du XIII<sup>e</sup> siècle, est peut-être le plus détaillé, et, à raison de son époque plus reculée, le plus intéressant de tous. Ce Pouillé est ordinairement connu sous le nom d'Eudes Rigaud, l'archevêque qui le fit dresser, mais qui ne le compléta pas, car il renferme des nominations de Guillaume de Flavacourt, successeur de Rigaud. Quoi qu'il en soit, ce

Pouillé est un document historique et statistique dont la publication est impatiemment attendue du public studieux, car il deviendra pour tous une véritable mine archéologique. Le second Pouillé est du xv<sup>e</sup> siècle : il a été attribué à tort à l'archevêque Raoul Roussel. Le troisième, de 1648, fut dressé sous l'épiscopat de Mgr de Harlay, qui fut une grande époque de réforme et de réorganisation. Il est applicable à toute la Normandie, mais, en raison de son étendue, il perd un intérêt de détail. Les deux derniers appartiennent au xviii<sup>e</sup> siècle. Le premier parut en 1704, sous Nicolas Colbert, et le second en 1738, sous Mgr de Saulx-Tavannes : c'est celui de l'abbé Saas.

( Détails communiqués par M. l'abbé Cochet ).

---

#### NOTE B.

##### *Liste des Mémoires de l'abbé Saas présentés à l'Académie.*

21 décembre 1745. Lettre à l'abbé Goujet sur les Poètes normands. (Voir le 6<sup>e</sup> vol. de la Bibliothèque française, par l'abbé Goujet).

7 février 1747. Extrait de l'ouvrage de M. Grabe sur la transplantation des maladies.

23 janvier 1748. Traduction d'un morceau de Strada sur l'usage de saluer ceux qui éternuent.

14 décembre 1751. Critique d'un Poème latin sur l'étude de la Poétique.

7 décembre 1752. Mémoire sur l'arrangement des ouvrages qui doivent composer le 1<sup>er</sup> volume de l'Académie royale. — 5 juillet 1753. Distique latin pour être gravé sur la méridienne de la Bourse.

10 janvier 1754. Liste alphabétique des hommes illustres, nés en Normandie.

17 janvier. Eloge historique du P. Arthur du Moustier, auteur du *Neustria pia*.

28 novembre. Traduction avec des remarques de la dissertation de Riccioli sur le nombre des hommes.

16 janvier 1755. Mémoire sur l'Itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger.

23 janvier. Plusieurs Inscriptions pour la fontaine de la Pucelle d'Orléans.

6 mars. Mémoire sur le plagiat imputé à M<sup>me</sup> Deshoulières, de son Idylle sur les moutons.

17 avril. Mémoire sur les chemins des Romains, rapportés aux divers lieux de la province de Normandie.

21 février 1759. Observations sur le choix des grands hommes, dont on doit placer les bustes dans le Jardin-des-Plantes de l'Académie.

14 août. Mémoire sur la prononciation du mot Août.

26 février 1766. Rapport de l'ouvrage de M. de Saint-Paul, intitulé : *Grammaire de la langue Talingā*.

---

#### NOTE E.

Elogia in obitum D. de Fontenelle, lecta in consessu Academiæ Rothomagensis, 26 juin 1757, in-8<sup>o</sup>, 4 pages.

Traduction en vers latins du fameux monologue de Polyeucte.

Félicitation à Mgr de Saulx-Tavannes sur sa promotion au Cardinalat.

---

#### NOTE F.

Latapie, François-de-Paul, botaniste où naturaliste, né à Bordeaux le 6 juillet 1739, mort le 8 octobre 1823. D'après son manuscrit qu'il avait intention de présenter à l'un des ministres de l'époque (1773), on pourrait croire qu'il était inspecteur des manufactures, ou qu'il désirait le devenir.

(Note communiquée par M. E. Frère, qui possède le manuscrit).

---

## NOTE G.

Du lundi 11 avril 1774.

..... Sur l'avis qui a été donné à la Compagnie que M Jean Saas, prêtre-chanoine de cette Eglise, était mort le jour d'hier, sur les sept heures et un quart du soir, en sa maison canoniale rue des Chanoines, il a été dit que son inhumation se fera demain, après vêpres, en cette église.....

(Regist. capit.)

Du mardi 12 avril 1774.

Ce jourd'hui, sur les quatre heures après midi, a été inhumé dans cette Eglise, en la sous-aile gauche du chœur, le corps de Monsieur Jean Saas, prêtre-chanoine de cette église, décédé le jour d'avant-hier sur les sept heures un quart du soir, âgé de soixante et douze ans, ou environ : la cérémonie du convoi et inhumation a été faite par Monsieur de Lurienne, chanoine semainier, assisté pour diacre et sous-diacre de Messieurs Duval et de Mésonval, chanoines, lesquels ont signé sur le Registre des inhumations avec le secrétaire.

TERRISSE.

DUPUYS, secr.

(Regist. capit.)

---

# RÉPONSE

DE

**M. le Président DUCLOS,**

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. L'ABBÉ COLAS.

---

MONSIEUR,

L'Académie, depuis sa fondation, s'est toujours honorée de posséder dans son sein quelques-uns des membres du clergé qui savent arracher à leurs graves et incessants devoirs de précieux instants pour les consacrer à des travaux littéraires ou scientifiques.

L'Académie ne serait-elle pas d'ailleurs accusée d'ingratitude, si elle oubliait que c'est à la munificence de M. l'abbé Legendre qu'elle doit les premiers moyens d'existence.

Vous vous rappelez, Monsieur, qu'en 1733, l'abbé Legendre, rédigeant son acte de dernière volonté, témoignait son étonnement et ses regrets « de ce qu'à  
« Rouen, ville si célèbre et qui a produit dans tous les

« temps de si beaux et de si bons esprits, il ne se  
« soit point formé de société de gens de lettres, et que,  
« pour animer la jeunesse qui a du talent, on n'y  
« distribue point de prix honorables et publics. » Ces  
motifs l'engageaient à léguer à la ville de Rouen  
1,100 livres de rente pour y établir des jeux floraux ou  
des prix de beaux-arts ou de mathématiques, laissant  
d'ailleurs ceux qui exécuteraient sa fondation les  
maîtres de changer les prix selon qu'ils croiraient  
convenir.

Au mois d'août 1741, les vingt membres qui composaient alors la petite société savante, dont les premiers fondements avaient été jetés en 1736, présentèrent à Messieurs de l'Hôtel-de-Ville un Mémoire tendant à obtenir que la Société fût par eux adoptée comme une Compagnie propre à remplir le vœu et les intentions de M. l'abbé Legendre, dont le legs en conséquence lui serait appliqué.

A côté de ce fait que je me suis plu à rappeler dans tous ses détails et qui entraîne notre reconnaissance pour un membre du clergé du XVIII<sup>e</sup> siècle, je placerai l'acte de générosité d'un ecclésiastique de notre siècle en faveur de notre Compagnie.

L'Académie n'oublie pas que, parmi les confrères qui ont participé à ses travaux, un seul a pour ainsi dire, prolongé sa coopération au-delà du terme de sa vie, c'est un prêtre que plusieurs d'entre nous ont connu, c'est l'abbé Gossier, dont un tableau placé dans la salle de nos séances rappelle les vénérables traits. L'abbé Gossier a fondé le prix annuel qui porte son nom

Si j'ai cité en première ligne les noms des deux



ecclésiastiques qui ont consacré une partie de leurs richesses à l'honneur de l'Académie, ce n'est pas que je veuille placer les intérêts matériels de notre Compagnie au-dessus de ses intérêts moraux, mais c'est parce que ces noms qui nous sont chers sont les seuls qui soient fixés dans toutes les mémoires. Les noms des personnages qui se sont préoccupés des moyens matériels qui servent à notre Compagnie pour remplir sa mission sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux que ceux des académiciens qui l'ont illustrée par leurs travaux intellectuels.

Parmi ceux-ci se distinguait l'abbé Saas, dont vous venez, Monsieur, de nous retracer la vie si noblement remplie. Vous avez eu une heureuse pensée de choisir pour sujet de votre discours de réception la biographie d'un des fondateurs de l'Académie. L'abbé Saas était un des vingt membres de la Société qui demandait qu'on lui attribuât le legs de l'abbé Legendre. Lui et l'abbé Guérin sont les deux premiers ecclésiastiques qui aient fait partie de l'Académie.

D'autres considérations que celle qui vous engageait à rendre honneur à un des hommes auxquels notre Compagnie doit sa naissance ont dû, Monsieur, vous porter, sans doute à votre insu, à préférer la biographie de l'abbé Saas à toute autre : c'est qu'il existe entre votre position et la sienne quelque point de contact qui ne peuvent échapper à personne.

Comme lui, vous êtes chanoine de la Cathédrale, comme lui vous êtes chargé du soin de la bibliothèque du Chapitre métropolitain ; vous aimez les livres autant que lui, et nous savions l'amour avec lequel vous col-

lectionnez les ouvrages anciens qui concernent notre localité; enfin, pardonnez moi de dire, à la gloire de la vérité, que vos actes de charité établissent entre l'abbé Saas et vous un nouveau point de ressemblance.

La biographie que vous nous avez présentée est si bien exposée, elle est si complète, que je ne puis me donner le faible mérite d'y ajouter certains détails qui permettent quelquefois de faire la biographie du même personnage considéré sous un aspect différent. Je n'ai pu que glaner dans le Précis analytique des travaux de l'Académie cette anecdote qui se trouve dans la biographie de l'abbé Saas par M. de Couronne.

Tout le monde connaît la jolie Idylle de M<sup>me</sup> Deshoulières : « Hélas, petits moutons ! » « En 1752, on renouvela des doutes sur le véritable auteur de cette pièce « que l'on prétendit revendiquer en faveur de l'auteur « presque ignoré d'un livre intitulé : *Promenades de* « *Messire Antoine Coutel, seigneur de Monteaux*. M. l'abbé « Saas se déclara le chevalier de M<sup>me</sup> Deshoulières, et « obtint un triomphe complet en montrant que Coutel « n'avait été qu'un copiste. »

A vous, Monsieur, qui par vocation gardez les traditions religieuses et qui par goût recueillez pieusement les précieuses épaves des siècles écoulés, il appartenait de nous apprendre que l'abbé Saas avait déjà travaillé à la découverte et à la description des voies romaines dans notre pays, et de revendiquer ainsi pour le temps passé des droits qu'on oublie trop souvent.

Vous avez, en cela, ajouté une page à l'ouvrage d'un

auteur qui a réuni et publié un grand nombre de faits du même genre sous le titre original et piquant d'*Histoire du Vieux-Neuf*.

Cette histoire, qu'on lit avec plaisir, ne doit pas seulement exciter notre curiosité et servir à humilier les gens qui se font de bonne foi l'illusion de se croire inventeurs, ou bien à démasquer les plagiaires, elle doit avoir une plus haute portée et nous rappeler que chaque génération n'est qu'un anneau d'une longue chaîne, qu'elle doit se rattacher aux générations précédentes, sous peine de périr dans le souvenir de la postérité.

Cette histoire doit exciter notre respect pour nos prédécesseurs dont l'esprit, pour s'appliquer à des sujets délaissés ou bien oubliés de nos jours, n'en était ni moins profond, ni moins étendu. Le respect pour les temps passés, c'est l'amour des enfants pour leur père qui fait la base de l'esprit de famille, c'est la vénération de l'élève pour son maître, sans tomber dans l'absolutisme de la formule : Le maître l'a dit ; c'est la réserve des jeunes gens dans l'examen des opinions du vieillard.

Nous saluons donc avec respect, comme nos aînés, cette pléiade de personnages remarquables dont vous nous avez énuméré les titres à notre considération ! Ils ont été la gloire de l'Académie pendant le siècle dernier par leur honorabilité et par leurs travaux littéraires ou scientifiques, dont la grande variété frappe notre esprit. Quel genre a échappé à leurs infatigables recherches ?

Pour ne citer qu'un très petit nombre de leurs œuvres. lorsque l'abbé Terrisse prétendait contre l'opi-

nion de quelques personnes que , loin d'être nuisible , l'instruction était avantageuse aux plus simples habitants des champs, et qu'il était d'une bonne politique de leur procurer tous les moyens de s'instruire , lorsqu'il faisait de cette question l'objet d'un intéressant mémoire, l'abbé Yart disait ce que les grands , les riches , les savants doivent à la patrie ; il développait ailleurs ce que les poètes , ce que les historiens doivent à la patrie ; il composait son ode à Jeanne d'Arc, son essai sur l'urbanité française ; l'abbé Guérin publiait son travail sur les droits de souveraineté , son mémoire sur les avantages de l'homme sauvage et policé ; l'abbé Deshoussayes traitait un sujet plus calme . De l'amitié entre les gens de lettres ; l'abbé Fontaine récitait son églogue sur la convalescence du Roi , il offrait la traduction en vers des poésies d'Horace et son épître en vers intitulée : *le Goût et le Caprice* ; l'abbé Saas composait l'inscription que nous lisons au bas de la statue de la place de la Pucelle ; l'abbé Vrégeon entretenait l'Académie de la puissance des pointes électriques à une époque où les travaux de Francklin étaient à peine connus ; il se livrait à des expériences sur la marmite de Papin , où il compromettait sa vie : « Je forçai ma machine, dit-il, « et peu s'en fallut que je n'en devinsse la victime. « Quelques charbons ajoutés à la mesure ordinaire firent bien de l'ouvrage : la marmite et son fourneau emportés avec fracas me firent prendre pour toujours la résolution de renoncer à mes expériences. »

Personne , il y a cent ans , ne se doutait que cette marmite de Papin deviendrait la chaudière à vapeur ; elle servait alors à faire bouillir des os , et l'abbé Vré-

geon soumettait à l'abbé Nollet cette question : « Les  
« sucs tirés des os par le moyen de la machine de  
« Papin sont-ils d'un bon usage? n'en doit-on pas  
« craindre la dureté prématurée de ses os? n'en hâtent-  
« ils point la parfaite solidité, cause prochaine de la  
« destruction du corps animal? » Il faut savoir qu'un  
médecin, trouvant que la vieillesse n'était autre chose  
que l'envahissement successif du phosphate calcaire  
dans l'économie, assurait qu'en se privant d'aliments  
où ce sel existe, en recourant même aux substances  
qu'il décomposent on pousserait sa carrière bien au-delà  
de ce que nous voyons aujourd'hui. Reveillé-Parise  
dit à ce sujet : « On croit facilement ce que l'on désire,  
et l'espérance s'allie parfaitement avec la plus aveugle  
crédulité. » — Je deviendrais prolix si je voulais  
exposer toute la variété des études qui occupaient  
les ecclésiastiques faisant partie de notre Académie  
pendant le siècle dernier.

Aujourd'hui, Monsieur, si l'Académie possède un  
moins grand nombre des membres du clergé qu'au  
xviii<sup>e</sup> siècle, c'est que, par suite de circonstances que  
je n'ai pas à rappeler ici, l'état ecclésiastique était alors  
une carrière dont il n'est resté qu'un ministère pénible,  
tout de dévouement et d'abnégation qui va jusqu'au  
sacrifice, et nous devons reconnaître comme la mani-  
festation d'un zèle qui attire nos éloges la présence  
parmi nous des ecclésiastiques qui veulent bien consacrer  
aux sciences, aux lettres et aux arts quelques  
instants dérobés au repos dont ils mériteraient bien  
de jouir après les fatigues d'une existence remplie par  
la plus active charité. Votre zèle, Monsieur, ne faillira  
pas. Vous qui avez l'heureux privilège de joindre aux

connaissances littéraires un vif amour des beaux-arts dont les attrait charment tous les esprits, vous voudrez bien nous communiquer le fruit de vos patientes recherches et nous faire partager les joies du bibliophile et de l'archéologue.

---

# JEANNE D'ALBRET,

REINE DE NAVARRE (1),

PAR M. CHASSAN.

---

Tout le monde connaît la situation de l'ancien royaume de Navarre, coupé en deux par les Pyrénées, et dont la partie espagnole, la plus importante des deux, située au versant méridional de ces montagnes, était connue sous le nom de Haute-Navarre. Le versant septentrional, faisant face à la partie française formait la Basse-Navarre, dont le chef-lieu fut Saint-Jean-Pied-de-Port. Ancienne conquête de Charlemagne, le territoire de cet Etat prit le titre de royaume en 857. Il s'était rendu indépendant des faibles descendants de cet empereur depuis l'année 831. Annexée depuis lors,

(1) Rapport fait par M. Chassan aux séances des 23 et 30 janvier 1863, sur l'ouvrage de M. Théodore Muret, membre correspondant, intitulé : *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, précédée d'une étude sur Marguerite de Valois sa mère*, fort in-18, Paris, Grassart, libraire-éditeur, 1862.

tantôt à la couronne d'Aragon, tantôt à celle de France, la Navarre fut acquise en 1479 à la maison de Foix, souveraine du Béarn et du Bigorre, pays formant aujourd'hui une enclave du département des Basses-Pyrénées. En 1484, la maison d'Albret, illustre et puissante dans la France méridionale, s'allia à la maison de Navarre à laquelle elle apporta des domaines importants, qui sont nos deux départements du Gers et des Landes. Par suite de cette incorporation, la maison de Navarre devint vassale de la France, sans qu'elle cessât d'être souveraine dans les Etats de la Haute et Basse-Navarre et du Béarn, qui ne relevaient pas de cette couronne.

Dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, le roi d'Espagne, Ferdinand-le-Catholique, qui convoitait depuis longtemps les domaines du roi de Navarre, obtint sous un futile prétexte, du pape Jules II, une bulle d'excommunication et d'interdit contre Jean II, alors roi de Navarre, et usurpa, à l'aide de cette bulle, la plus belle partie de ce royaume, celle qui était située du côté du versant méridional des Pyrénées. L'existence de cette bulle, que M. Muret ne met pas en doute, a cependant été contestée, mais elle est admise par un grand nombre d'auteurs et notamment par les historiens béarnais (1). Cet acte odieux d'usurpation, auquel le pape n'avait pas craint de s'associer, laissa, dans le cœur des princes et des habitants de la Navarre, des germes d'un mécontentement profond et vivace qui rapprocha forcément la maison de Na-

(1) Voyez l'ouvrage de M. Bascle de Lagèze, intitulé : *Le Château de Pau, souvenirs historiques*, pages 96, 97, 98.



varre de la France et contribua peut-être à introduire plus tard le protestantisme dans les possessions qui lui restaient. Le mariage d'Henri II de Navarre et de la célèbre Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>, contribua aussi à cette propagation de la foi nouvelle dans le palais même des princes de Navarre. Esprit curieux et libre, Marguerite, qui était en rapport avec tous les lettrés de l'Europe, donna l'hospitalité à Calvin, à Mélanchton et à un grand nombre de savants qui avaient rompu ou étaient prêts à rompre avec l'église catholique. Sans qu'elle ait jamais abjuré, il est permis de penser que Marguerite professait, au fond du cœur, une partie au moins des croyances nouvelles. Mère de Jeanne d'Albret, qui devait être un jour reine de Navarre, on comprend sans peine l'aptitude de cette jeune princesse à embrasser ces croyances malgré tous les soins de François I<sup>er</sup> pour diriger son éducation dans un autre sens.

Jeanne d'Albret est une physionomie historique, curieuse à étudier.

Son instruction fut solide, forte, sérieuse. Elle acquit la connaissance des langues classiques et des lettres françaises. Eloquente à un éminent degré, elle avait l'art de s'emparer des esprits et de séduire les âmes. A côté de ces qualités toutes sérieuses, un ancien historien béarnais révèle un trait particulier de son caractère qu'il n'est pas inutile de signaler « Elle « était, dit Favyn, d'une humeur si joviale-que l'on « ne pouvait s'ennuyer auprès d'elle, éloquente entre « les personnes de son siècle selon les éloges de la « reine Marguerite, elle pouvait, par les moyens de « ses discours, charmer les ennuis et passions de

« l'âme (1). » M. Muret n'a guère vu dans le caractère de Jeanne d'Albret que la partie sévère, celle qu'avait rembrunie son ardeur calviniste. Mais ce côté aimable du caractère de cette princesse, laissé tout à fait dans l'ombre par M. Muret, devait être signalé parce qu'il la relie à Marguerite de Valois, sa mère, et à Henri IV, son fils, à qui elle transmet, avec sa gaîté naturelle, ce grand art de plaire qu'elle avait reçu de Marguerite. La foi calviniste que Jeanne d'Albret embrassa plus tard avec tant de vivacité absorba cette humeur joviale et native qu'elle remplaça par l'austérité de la néophyte. Quoique élevée dans la pratique du catholicisme, les principes réformés furent en réalité ceux dont son enfance fut bercée par les personnes que Marguerite avait chargées du soin de son éducation.

Mariée à l'âge de douze ans, par François I<sup>er</sup>, au duc de Gueldre, dont l'union fut annulée par le pape Paul III avant sa consommation, le roi de France Henri II la maria plus tard, pour les besoins de sa politique, à Antoine de Bourbon-Vendôme, branche issue de la tige royale qui commence à saint Louis. Antoine de Bourbon était un prince faible, irrésolu, prodigue, aimant le plaisir, mais plein de bravoure personnelle. Charles-Quint avait désigné Jeanne à son fils, dans son testament, comme une princesse « d'une « santé vigoureuse, d'un caractère admirable, vertueuse et d'un cœur digne de sa naissance. » Mais la politique d'Henri II, d'accord avec les sentiments personnels de Jeanne, déjoua ces projets du vieux Charles-Quint et brusqua la décision du mariage de

(1) *Histoire de Navarre.*

Jeanne avec le duc de Bourbon, malgré l'opposition du roi de Navarre et surtout de Marguerite de Valois, sa femme, à qui ce mariage inspirait les plus douloureux pressentiments.

Jeanne donna le jour, au château de Pau, le 13 décembre 1553, à un fils qui fut Henri IV de France. Elle y était venue tout exprès pour y faire ses couches et pour pouvoir élever ce précieux rejeton selon les mœurs du pays, et non, comme on disait alors, *mollement et à la française*. On sait que, selon la promesse faite au roi son père, Jeanne, malgré les douleurs de l'enfantement, donna naissance à l'enfant royal en entonnant une chanson béarnaise :

Nouste done deu cap, deù poun,  
Adyoudad me à d'aqueste heure.....

(Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, — Aidez-moi à cette heure.....)

L'enfant ne jeta pas un cri. Le roi son père frota ses lèvres avec une gousse d'ail et introduisit dans sa bouche quelques gouttes de vin de Jurançon, avalé sans hésiter comme du lait. C'est ainsi que le Béarnais fit joyeusement son entrée dans la vie. On connaît l'éducation toute populaire qu'il reçut et sur laquelle je n'ai pas besoin de m'étendre, parce que M. Muret a écrit, non l'histoire de Henri IV, mais celle de sa mère.

La mort du roi de Navarre, arrivée le 29 mai 1555, trouva Jeanne en Picardie, où elle était allée rejoindre son mari, qui était à l'armée du Nord, guerroyant contre l'empereur d'Allemagne. Jeanne y fut saluée reine de Navarre par quelques Béarnais, en ce moment près d'elle.

Ce sont là les seuls préliminaires nécessaires à rappeler pour nous préparer à l'appréciation de l'histoire politique de Jeanne d'Albret.

A peine montée sur le trône, Jeanne eut d'abord à se tenir en garde du côté de la France contre un danger auquel elle devait être loin de s'attendre. Elle eut, en effet, à se défendre contre les machinations de la cour de France qui, sous le prétexte spécieux de garantir ses propres frontières, voulut échanger le domaine royal de Jeanne contre des terres situées à l'intérieur de la France. Le roi n'ayant pu réussir dans ses projets, trouva un nouveau prétexte dans le mouvement religieux pour lequel les sympathies de la cour de Navarre étaient assez connues. Comme au temps de la reine Marguerite, la Navarre était une terre d'asile contre les persécutions de l'intolérance. Nulle part la réforme ne faisait un chemin plus rapide. Antoine de Bourbon s'était déclaré le protecteur ardent du calvinisme. Il avait même pris un réformiste pour son prédicateur. Jeanne, au contraire, qui devait être un jour à la tête des calvinistes, retenait l'entraînement d'Antoine. Mais sa circonspection n'empêcha pas Henri II d'exprimer son mécontentement. Pour détourner l'orage, la reine et son mari se rendirent à la cour de France, emmenant avec eux leur jeune enfant. Après la mort tragique de Henri II, Jeanne parvint à repousser de ses États l'inquisition et les jésuites qu'on avait tenté d'y introduire. En butte alors à la triple hostilité de la France, de l'Espagne et de Rome, Jeanne louvoyait devant la tempête. Elle s'imposait des précautions qu'elle jugeait nécessaires pour détourner les maux prêts à fondre sur sa maison. Elle contenait l'im-

patience des réformés et envoyait une ambassade auprès du Pape pour l'assurer de son obéissance et de ses bons sentiments

Après la conjuration d'Amboise, où Antoine de Bourbon faillit perdre la vie, Jeanne, attaquée par une armée française, résiste et trouve dans cette circonstance l'occasion de manifester, plus ouvertement qu'elle ne l'avait fait encore, ses sympathies pour la nouvelle doctrine. La mort de François II fait changer la face des affaires. Antoine de Bourbon, que Voltaire, en désaccord avec M Muret, fait marcher de la Guienne sur Paris à la tête d'une armée pour venir au secours du prince de Condé, qui était prisonnier (1), Antoine de Bourbon, pour suivre la version de M. Muret, sort de prison et se contente du titre de lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Charles IX. Jeanne vient rejoindre son mari à Paris, où elle s'affermit de plus en plus dans la croyance protestante. Circonvenu par les intrigues de l'Espagne et de Catherine de Médicis, le faible et voluptueux Antoine de Bourbon, bercé de l'espoir de devenir roi de Sardaigne et chef du parti catholique en France, songe à faire annuler son mariage avec Jeanne pour épouser Marie Stuart. Jeanne, instruite de ces machinations, essaie d'ouvrir les yeux à son mari. Ses raisonnements, ses supplications, ses larmes échouent. Elle ne peut le ramener à elle. Mais, dit M Muret, « une de ces inspirations qui jaillissent d'un cœur maternel vint tout à coup lui fournir un argument suprême : — Eh bien !

(1) *Essai sur les Guerres civiles*, à la suite de la *Henriade*; œuvres complètes, t. X, p. 336, édit. Lequien.

« s'écria-t-elle , soyez sans pitié pour moi , oui ! mais  
 « vos enfants ! vos enfants ! vous n'avez donc pas songé  
 « qu'en frappant leur mère, vous les frappiez avec elle,  
 « et que vous en feriez des bâtards? — Antoine de Bour-  
 « bon avait toujours été peu capable de réflexion ; il  
 « l'était moins que jamais sous l'influence des passions  
 « auxquelles il était livré Il n'avait pas songé, en  
 « effet, à la conséquence que Jeanne venait de lui  
 « montrer tout a coup. Ce fut comme un éclair qui le  
 « fit tressaillir. Malgré son avilissement, il conservait  
 « pour son fils et pour sa fille un sentiment d'amour ;  
 « en lui, c'était une dernière étincelle qui survivait, une  
 « dernière corde qui vibrait encore, l'infidèle époux  
 « n'avait pas encore tout à fait tué le père. Ses enfants  
 « bâtards ! ses enfants illégitimes, déchus, frappés d'un  
 « sceau réprobateur ! seule, cette pensée l'arrêta et le  
 « fit reculer devant l'exces d'infamie qu'on lui suggé-  
 « rait (p. 117 et 118)

Antoine renonce à la répudiation. Il rompt néanmoins avec sa femme, avec ses amis, avec la religion protestante qu'il avait d'abord embrassée avec tant d'ardeur. Il s'associe au triumvirat de Montmorency, du duc de Guise et du maréchal Saint-André, prend part à la première de nos guerres religieuses et se met à la tête de l'armée catholique qui assiégeait Rouen, dont les protestants étaient les maîtres. Il y reçoit une blessure mortelle et laisse ainsi sa femme libre et maîtresse absolue de ses actions et de sa conduite, régnant désormais seule, quoique veuve et ayant un fils, d'après le droit public de la Navarre.

Rentrée dans ses États, Jeanne y vécut dès lors en calviniste Mettant de côté toute espèce de ménage-

ment, elle manifesta à son aise son aversion contre le catholicisme. M. Muret reconnaît qu'elle donna à la réforme les églises, les monastères restés sans emploi; mais il néglige de dire que la haine se manifestait jusque dans ses occupations privées et dans ses amusements. Ainsi, ses comédies favorites étaient celles qui tournaient en dérision les sacrements et surtout les moines. . . « Elle avait, dit un écrivain moderne, une « très belle tapisserie, faite de la main de Marguerite « sa mère, et représentant le sacrifice de la Messe, elle « enleva la partie où le prêtre montrait au peuple la « sainte Hostie, et y substitua un renard qui, se tournant vers l'assemblée, semblait dire, avec d'horribles « grimaces : *Dominus vobiscum* (1). » Toutefois, Jeanne, s'il faut en croire M. Muret sur cette phase de son histoire, laissa encore aux catholiques l'exercice de leur religion. A l'assemblée des Etats, qui fut convoquée à Pau, les catholiques présentèrent des remontrances sur la situation du royaume. Jeanne, dit M. Muret, y prêta une sérieuse attention, mais elle déclara qu'elle avait donné à chacun la liberté de servir Dieu selon les lumières de sa conscience, et qu'elle maintenait ses dispositions. Là s'arrêtent les révélations de M. Muret sur ce côté de l'histoire de Jeanne d'Albret. J'aurais voulu qu'il l'eût disculpée des reproches qui ont été faits à cette princesse de ne s'être pas bornée à ces mesures et d'avoir, par exemple, défendu aux catholiques

(1) Voyez Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 225-226; — Claude de Malingre, *Hist. des Progres et de la Decadence de l'Herésie moderne*, t. 9, p. 5 et 6, apud de Lagrèze, conseiller à la Cour de Pau, *Histoire du Château de Pau*, p. 157.

la procession de la Fête-Dieu, sous peine de mort, prohibition peu conforme à la *liberté évangélique* et qui aurait donné lieu à une sédition dans la ville de Pau (1). Il est vrai que, dans sa réponse au cardinal d'Armagnac, rapportée par M. Muret, elle affirma « qu'elle ne faisait  
« rien par force, et qu'il ny avoit ny mort, ny empri-  
« sonnement, ny condamnation, qui sont les nerfs de  
« la force, p. 153 » Mais j'aurais désiré que M. Muret s'expliquât lui-même à ce sujet autrement qu'en se bornant à rapporter la dénégation intéressée de la reine de Navarre elle-même.

On comprend sans peine qu'en présence de cette nouvelle attitude de Jeanne d'Albret, la cour de Rome ne dut pas rester indifférente. Mais elle aussi ne sut pas garder une juste mesure. Au lieu d'agir par des représentations et des conseils, comme c'était son droit et son devoir, elle intima à Jeanne l'ordre de comparaître devant l'Inquisition romaine. Sommée de se présenter comme accusée, ce fut en reine qu'elle répondit et résista. Elle écrivit elle-même à tous les princes de l'Europe qu'elle intéressa à cette question ou il s'agissait du droit général des souverains. De sa propre cause elle sut faire la cause commune. Sur les représentations énergiques de l'ambassadeur du roi Charles IX, sagement conseillé par le chancelier de L'hôpital, l'annulation pleine et entière du Monitoire fut prononcée par le Pape. Mais les ennemis de la reine de Navarre, inspirés par la maison de Lorraine, qui portait déjà ses prévisions bien loin, revinrent à cette honteuse chicane sur la légitimité de son second mariage. La question fut

(1) Lagrèze, *Château de Pau*, p. 158.



soulevée devant le concile alors assemblé, et il fallut encore l'intervention énergique de l'ambassadeur français pour faire avorter cette entreprise. On sait que cette ignoble contestation fut reprise dans la suite par la Ligue contre le royal fils de Jeanne d'Albret. Les ennemis acharnés de la maison d'Albret lui suscitent alors une nouvelle difficulté. Les Parlements de Bordeaux et de Toulouse lui demandent compte de la nouvelle croyance qu'elle a introduite dans ses États sans le consentement du roi de France, dont ils prétendent qu'elle relève. Un arrêt des deux Parlements annule ses droits sur le Béarn. Ainsi, après l'église, la magistrature vient s'ingérer dans les droits des souverains. Jeanne revendique son droit sur le Béarn, déjà reconnu par Louis XII, qui avait cassé des arrêts semblables du Parlement de Toulouse, échappés aux recherches de M. Muret. La reine de Navarre fait de nouveau consacrer son droit par Charles IX, qui casse, comme l'avait fait Louis XII, ces atteintes portées à la souveraineté. Jeanne reçoit à cette occasion les félicitations de tous les rois de l'Europe, sans excepter Philippe II, le vrai promoteur de toutes ces attaques.

Ici se place un complot tramé par ce même roi pour faire enlever la reine de Navarre et la livrer à l'inquisition d'Espagne, complot qui avorta, mais dont l'existence, quoique attestée par de Thou, a été révoquée en doute. Un nouveau complot, ourdi dans ses propres États par ses propres sujets, et qui avait pour but d'enlever la reine et ses enfants, en faisant main-basse sur les protestants, fut suscité par l'hostilité religieuse excitée contre elle. La révolte, qui avait éclaté un moment, fut comprimée par la force.

On voit que Jeanne était en butte à des haines violentes provoquées, du côté de l'Espagne, par la convoitise de cette puissance, du côté de la France et de ses sujets par son adhésion à la religion réformée. Quels que fussent, en effet, ses ménagements et même ses résistances envers les zélateurs outrés de la religion réformée, Jeanne en avait autorisé le culte dans ses Etats; elle avait défendu aux catholiques les processions publiques, ôté aux ecclésiastiques le droit de conférer les bénéfices et réservé aux patrons laïques celui de présenter *tel bon que leur semblerait*, pourvu qu'il fît profession de la religion. J'ajoute, ce que ne dit pas M. Muret, qu'au mois de juillet 1566, elle avait aboli la messe, sous peine de mort, édit qu'elle renouvela par la suite en 1569. Une telle situation la désignait naturellement à l'amour des calvinistes, mais en même temps à la haine des catholiques qu'elle s'était attirée par sa propre haine contre leur religion.

Cependant tout annonçait en France une nouvelle prise d'armes. Les plaintes des calvinistes sur l'inexécution de l'édit de pacification, les violences auxquelles ils étaient ou se disaient en butte, les menaces de leurs adversaires, les craintes des chefs protestants sur leur sûreté personnelle, tout révélait un prochain conflit qui ne tarda pas à éclater. Les calvinistes tentent d'enlever le roi à Monceaux (septembre 1567); ils échouent; la guerre civile recommence aux portes mêmes de Paris. Elle s'étend dans le reste de la France et surtout dans le Midi. A Nismes, la fête de saint Michel est signalée par une émeute sanglante, où périrent cent vingt catholiques massacrés par les protestants dans les prisons. Un nouveau traité de paix, connu sous le nom

de paix de Longjumeau, signé le 20 mars 1568, et destiné par la cour de France à prendre haleine, suspend pour un moment la fureur des partis.

Pendant cette guerre, à laquelle Jeanne était demeurée étrangère, les catholiques avaient cherché à agiter le Béarn. La révolte fut comprimée et Jeanne y employa son propre fils, à peine âgé de quatorze ans, qui commença à faire acte de prince en employant, avec succès, la voie de la persuasion avant celle des armes. Jeanne profita de son triomphe pour être généreuse et pardonna

La treve signée à Longjumeau touchait à sa fin. Les associations des catholiques pour anéantir l'hérésie se multipliaient. Les conflits entre les deux partis devenaient tous les jours plus nombreux et plus sanglants. Une nouvelle explosion était imminente. La cour de France, voulant frapper un grand coup, décida l'arrestation du prince de Condé et des trois Chatillons. Avertis, Condé et Coligny se réfugièrent à La Rochelle. La guerre était désormais déclarée par Catherine de Médicis et la faction espagnole. La reine de Navarre, avertie de son côté que son enlèvement était aussi médité, crut devoir prendre cette fois une résolution énergique. Voici comment M. Th. Muret s'exprime à ce sujet. « En ces circonstances solennelles, cette  
« femme, cette veuve, appelée à prendre de si impor-  
« tantes résolutions, se recueillit devant Dieu pour lui  
« demander force et lumière. Elle était demeurée  
« étrangère aux deux prises d'armes précédentes; mais  
« il lui était impossible de conserver désormais cette  
« réserve. Dans la partie décisive qui allait se jouer,  
« elle avait la certitude de n'être pas épargnée. C'était

« pour les calvinistes une question générale de vie et  
« de mort. Si leur perte se consommait en France, elle  
« était infaillible dans le petit royaume navarrais Il  
« n'était pas douteux que les factieux de l'intérieur,  
« soutenus par les ennemis du dehors, par ceux du  
« Nord, par ceux du Midi, ne renouvelassent leurs ten-  
« tatives criminelles contre la personne même de la  
« reine; qu'elle tombât entre leurs mains, ainsi que  
« ses enfants, et c'était un coup sans remède En res-  
« tant isolée chez elle, exposée à des complots encore  
« plus dangereux qu'une attaque à force ouverte, ferait-  
« elle, pour le salut de ses Etats, autant qu'en allant se  
« réunir à son beau-frère, à l'amiral, aux autres chefs,  
« en leur apportant l'influence morale de sa présence  
« et de celle de son fils? N'était-il pas nécessaire de  
« grouper en faisceaux toutes les forces protestantes  
« sur le terrain où la grande question allait se vider?  
« Que le drapeau calviniste obtînt la victoire, et la paix  
« serait conquise pour Jeanne comme pour ses amis  
« et coreligionnaires. Elle devait vaincre ou périr  
« comme eux et avec eux. Ces considérations déci-  
« dèrent la reine. » (P. 227, 228).

Jeanne, trompant la vigilance de Montluc, gouverneur de la Guienne, parvint à atteindre La Rochelle avec son fils.

Désormais Jeanne d'Albret est mêlée activement à nos grandes et tristes affaires. Son sort est lié à celui des protestants français. La voilà, avec Condé et Coligny, à la tête du parti français de la réforme L'histoire de la Navarre s'efface devant celle de notre malheureuse France.

Dans la lutte qui s'ouvrait, La Rochelle, où la foi

nouvelle était dominante, était la capitale de la confédération calviniste. La reine de Navarre y lança un manifeste où elle exposait les motifs qui la forçaient, comme tous les protestants français, à prendre les armes. Les calvinistes reprochaient aux catholiques leur alliance avec les étrangers, les Espagnols. Mais, de leur côté, ils recherchèrent les secours de l'Angleterre et ceux de l'Allemagne. Ce fut Jeanne d'Albret qui se fit l'interprète de son parti auprès de la reine d'Angleterre, laquelle fit une réponse sympathique, fraternelle, suivie bientôt de secours efficaces. Condé voulut se démettre du commandement en faveur de Henri de Bourbon comme premier prince du sang, mais Jeanne, faisant passer avant tout l'intérêt de la *cause*, refusa cet honneur, même nominal, et fit confier le commandement aux mains plus viriles du prince de Condé. Elle revêtit son fils de son armure de combat, le conduisit elle-même au camp, le remit à son oncle, devenu son chef, et se sépara de lui sans aucun signe de faiblesse de part ni d'autre. En gardant le commandement militaire, le prince de Condé pria la reine de Navarre d'accepter le gouvernement civil, partage d'attributions qui fut ratifié par les autres chefs de l'armée ainsi que par le maire et les échevins de La Rochelle. Dans les premiers moments, les calvinistes eurent de grands succès. La cour de France y répondit par l'interdiction du culte réformé, la proscription de tous ses ministres, celle de l'amiral Coligny, dont plus tard la tête fut mise à prix. Le titre de reine, ni celui de parente, ne préservèrent pas Jeanne d'Albret. La saisie de ses Etats fut ordonnée.

L'armée royale, commandée en apparence par le

duc d'Anjou, âgé de dix-sept ans, mais en réalité par le maréchal de Tavannes, entra en campagne et gagna, le 13 mars 1569, la bataille de Jarnac, où Condé, blessé, fut assassiné par Montesquiou, capitaine des gardes et favori du duc d'Anjou. La mort de Condé fut une calamité pour les protestants. Avec lui, il leur sembla que toutes les espérances avaient péri. Une femme se montra supérieure à la situation, ce fut la reine de Navarre. La sagesse qui l'inspira, quand elle voulut que Condé prît le commandement, la conseilla encore après la bataille de Jarnac, lorsqu'elle offrit elle-même son fils pour ce même commandement, dont il fallait écarter les compétitions des grands seigneurs du parti. Mais elle le plaça sous la direction de Coligny, pour lequel le prince de Béarn montra toujours une déférence absolue et un respect filial. Voici comment M. Théodore Muret raconte cet épisode. Je le laisse parler afin de conserver à cette scène le mouvement et l'enthousiasme dont l'auteur a su animer ce passage vraiment intéressant.

« Au milieu de ce deuil et de ce  
 « découragement, une femme se présenta. c'était la  
 « reine de Navarre, accourue de La Rochelle à la  
 « nouvelle du désastre que l'on venait d'essuyer. Elle  
 « ne s'arrêta pas à le déplorer, elle ne songea qu'à en  
 « prévenir les suites. Devant les généraux, devant les  
 « soldats consternés et abattus, elle paraît, ayant à ses  
 « côtés son fils, qui n'avait pu se trouver à la bataille  
 « de Jarnac, et le fils du vaillant prince que l'on pleu-  
 « rait, ce jeune Henri de Condé, maintenant tout à  
 « fait orphelin. Cette seule vue émeut les cœurs et  
 « commence à relever les esprits, mais la voix de  
 « Jeanne produit un effet bien plus grand encore. Au

« nom du ciel, au nom de la foi que l'armée a juré de  
« défendre, au nom du héros que l'on a perdu et dont  
« elle montre le fils, elle fait appel au courage et à  
« la constance qui ne sauraient fléchir sous un revers  
« d'un jour. Elle rend grâce à Dieu de lui avoir accordé  
« un fils, nourri comme elle de la pure parole, qui  
« appartient corps et âme à la cause du Seigneur, et  
« qu'elle donne à l'armée comme le gage le plus pré-  
« cieux dont elle puisse disposer. A défaut de ce parent  
« illustre qu'il aurait eu pour guide et pour maître,  
« elle l'offre pour marcher à la tête des troupes, moins  
« comme général que comme premier soldat. Elle le  
« présenta, raconte d'Aubigné, — au gros de la cava-  
« lerie à part, puis à celui de l'infanterie; et là, après  
« avoir presté un serment notable sur son âme, hon-  
« neur et vie de n'abandonner jamais la cause, en reçut  
« un réciproque; et quant et quant fut proclamé chef,  
« aux cris et exaltations. — Henri de Bourbon,  
« s'avancant avec sa vivacité habituelle, confirma les  
« paroles de sa mère. » P. 255, 256.

C'est ainsi que le prince de Béarn se trouva placé à la tête de l'armée calviniste pour faire la guerre au roi de France, « de sorte que, dit Voltaire, Henri IV, « le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon « roi Louis XII, rebelle avant que de régner (1), » observation vraie à l'égard de Louis XII, mais qui manque peut-être de justesse en ce qui concerne le prince de Béarn. Un roi de Navarre, en effet, était souverain d'un royaume indépendant de la France, même féodalement. il n'était pas plus rebelle en fai-

(1) *Essai sur les Mœurs*, chap. CLXXI.

sant la guerre à Charles IX que ne l'eût été Philippe II, roi d'Espagne, s'il eût fait la guerre au roi de France, quoique, en sa qualité de souverain de l'Artois et de la Flandre, Philippe II se fût trouvé le vassal de la couronne de France, comme le roi de Navarre l'était pour une partie de son domaine.

Le courage de l'armée relevé, il fallait de l'argent. La reine de Navarre donna ses pierreries, ses bijoux. Tous les chefs suivirent cet exemple. On remit ces dons aux Anglais en gage des sommes qu'ils avancèrent. Sur la proposition de Jeanne, les biens ecclésiastiques situés dans les provinces occupées par les calvinistes furent mis en vente. Elle donna pour garantie aux acquéreurs ses propres biens et ceux de ses enfants. Ce nouvel exemple fut suivi, comme le premier, par les grands seigneurs du parti

Pendant que Jeanne se consacrait ainsi toute entière à la cause protestante, ses Etats, dont la saisie avait été ordonnée, furent envahis par une armée catholique, à laquelle se joignit une grande partie de ses propres sujets. Montgomery, envoyé par Jeanne, vint au secours du Béarn qu'il fit évacuer par les catholiques. Cette expédition de Montgomery donna lieu aux scènes les plus violentes de la part des deux partis. Après leur victoire, les protestants ne connurent plus de bornes. Pour venger les excès dont ils avaient été victimes, ils en commirent de bien graves à leur tour. Ils violèrent même une capitulation militaire qu'ils avaient signée. Au mépris de cette capitulation, neuf seigneurs catholiques faits prisonniers au siège d'Orthez, amenés à Pau sur la promesse formelle d'avoir la vie sauve et d'être échangés contre des calvinistes,



y furent massacrés à la fin d'un souper où on les avait réunis, et passèrent ainsi du repas au trépas, pour employer l'expression d'un vieil auteur béarnais, qui assure que cet ordre avait été donné par la reine Jeanne : « *A cœná ad necem, jussu Johannæ reginæ, inhumanissimè tracti et crudeliùs trucidati* (1). » A cet écrivain de la localité, que ne cite pas M. Muret, il faut ajouter des écrivains plus connus, tels que de Thou et d'Aubigné, qui ont accueilli cette terrible imputation jetée par des voix ennemies contre la reine de Navarre M. Th. Muret, en flétrissant énergiquement cet horrible épisode, a voulu vérifier ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans l'accusation lancée contre Jeanne d'Albret. Il la repousse par des raisons tirées du caractère de cette princesse et surtout en prouvant, par la date de la capitulation et par celle de sa violation, que Jeanne n'avait pas encore pu avoir connaissance de la promesse au moment où elle était si indignement méconnue, et que dès lors elle n'avait pu en ordonner la violation (2). Je m'associe bien volontiers à cette justification, mais je dois reconnaître, avec un écrivain de nos jours, que les sanglants épisodes qui signalèrent l'expédition de Montgomery « ont laissé « dans la mémoire populaire une impression profonde « et jeté sur le nom de Jeanne d'Albret un reflet de « sang. — Je n'ai pas oublié, ajoute cet écrivain, les « récits des anciens du pays que j'aimais à écouter « dans mon enfance, comme un écho des traditions du « temps passé. Ils faisaient d'étranges histoires sur la

(1) Sponde.

(2) Pages 293, 294, 298, 299.

« cruauté de la reine Jeanne, à laquelle ils attribuaient  
 « toutes les horreurs commises dans son temps (1). »  
 Triste effet des guerres civiles et religieuses, d'attacher  
 à la mémoire des chefs des accusations injustes pour  
 des actes qu'ils n'ont pas commis et qu'ils ont été  
 souvent les premiers à réprover ! Ajoutons, en ter-  
 minant sur ce triste sujet, que cette cruelle exécution  
 eut lieu le 24 août, fête de saint Barthélemy, circons-  
 tance qui a fait attribuer par d'anciens historiens à  
 Charles IX la résolution de faire aussi lui-même une  
 seconde Saint-Barthélemy. « Ces nouvelles, dit Favyn  
 « dans son *Histoire de Navarre*, fâchèrent extrêmement  
 « le roi Charles qui, dès lors, résolut en son esprit de  
 « faire une seconde Saint-Barthélemy, en expiation  
 « de la première (2). »

Je reviens maintenant au récit des faits généraux  
 exposés par M. Muret.

Nouvelle rencontre des protestants avec l'armée du  
 duc d'Anjou ; combat de la Roche-Abeille, où le prince  
 de Béarn fit ses premières armes ; siège de Poitiers par  
 l'amiral Coligny, qui est obligé de l'abandonner ; ba-  
 taille de Moncontour et désastre des protestants plongés  
 dans la stupeur. Coligny, le prince de Béarn et le jeune  
 prince de Condé ne se laissent pas décourager. « Une  
 « autre voix, dit M. Muret, vint encore combattre le  
 « découragement général ; ce fut celle d'une femme  
 « n'en ayant que le nom » dit d'Aubigné, et qui « s'é-  
 « tait avancée jusqu'à Niort pour tendre la main aux  
 « affligés. » Comme après Jarnac, la reine de Navarre

(1) Lagrèze, *Château de Pau*, p. 162, 163.

(2) Favyn, *Hist. de Navarre*, p. 859, non cité par M. Muret.

« accourut, et fort peu accompagnée, au risque d'être  
« enlevée en chemin, pour ranimer de sa parole et de  
« son exemple les âmes abattues. Si la journée de Jarnac  
« avait coûté aux protestants un prince illustre, la dé-  
« faite de Moncontour était beaucoup plus meurtrière.  
« Le glorieux successeur de Condé n'était pas mort,  
« mais il luttait contre les douleurs d'une blessure qui  
« le mettait hors de combat. Jeanne consola ce grand  
« *affligé* que, presque seule, elle n'abandonna pas au  
« milieu des injustes récriminations dont il était as-  
« sailli, — se voyant sur la tête, dit d'Aubigné, comme  
« il arrive aux capitaines des peuples, le blâme des  
« accidents et le silence de ses mérites. — Dans le con-  
« seil, ce grand cœur de femme prêta aux résolutions  
« les plus énergiques l'appui de sa virile fermeté. »  
p. 311.

L'armée de Coligny, par une marche hardie et savante, cherche à se joindre à Montgomery en se portant dans les provinces méridionales, d'où elle se dirige ensuite sur Paris, qui prend sérieusement l'alarme. Enfin, pour prix de cette belle manœuvre militaire, Coligny imposa les conditions de la paix, qui fut signée le 8 août 1570, à Saint-Germain, malgré les protestations de l'ambassadeur d'Espagne et du nonce du Saint-Siège. Par cette paix, les protestants obtenaient l'égalité d'admission aux charges publiques, le libre exercice de leur culte, quatre places de sûreté, La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité, que les princes de Navarre et de Condé s'obligèrent à rendre deux ans après. Je n'ai pas besoin de dire que la reine de Navarre était réintégrée dans toutes les villes et places qui lui appartenaient.

Mais cette liberté du culte que l'édit de Saint-Ger-

main avait conquise aux protestants français, les catholiques l'avaient perdue dans le Béarn pendant cette guerre en vertu d'une ordonnance que Jeanne avait rendue à La Rochelle, et par laquelle elle supprimait dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, en ne le laissant subsister que dans la Basse-Navarre, où l'église romaine était restée dominante. Jeanne ne s'était pas bornée là; elle avait expulsé du Béarn tous les prêtres catholiques et tous les moines, ces derniers appelés par elle *les ennemis de l'Etat*, à moins que les uns et les autres n'embrassassent la foi réformée. On voit que la tolérance et la liberté, si vivement réclamées en leur faveur par les calvinistes, n'étaient pas plus pratiquées par eux lorsqu'ils étaient les plus forts que par les catholiques. M. Muret ne nous dit pas si, après la paix de Saint-Germain, qui donnait en France aux calvinistes le libre exercice de leur religion, les catholiques recouvrèrent cette liberté dans le Béarn. La suite de son récit semble prouver qu'il n'en fut rien. Nous savons, en effet, par les historiens de la localité, que la liberté religieuse ne fut pas rendue aux catholiques dans les Etats du Béarn.

Cette paix avantageuse, par laquelle les calvinistes conquéraient les meilleures conditions qu'ils eussent encore obtenues, cachait un piège. Aussi tout le parti protestant se tint-il d'abord sur ses gardes. Un mot qui courut alors traduit fidèlement cet état de l'opinion. Les négociateurs pour la cour avaient été de Mesmes, seigneur de Malassise, et le maréchal de Biron, qu'une blessure avait rendu boiteux. Le traité de Saint-Germain fut appelé la *paix boiteuse et malassise*; paix mal assise, en effet, et pacte boiteux, car la cour s'en

servit pour attirer l'amiral Coligny et la reine de Navarre elle-même avec son fils à Paris, où, une fois arrivés, le massacre de la Saint-Berthélemy ne tarda pas à éclater. La défiance de Coligny fut vaincue par l'amorce trompeuse d'une guerre avec l'Espagne, sur laquelle on désirait le consulter et pour la conduite de laquelle un rôle important était réservé à l'amiral. Séduit par cette idée patriotique, Coligny, qui était resté longtemps renfermé à La Rochelle avec la reine et les chefs du parti, céda le premier et vint à Paris, où toutes les séductions furent mises en œuvre pour endormir sa vigilance.

Moins crédule, Jeanne d'Albret continua à demeurer à La Rochelle, d'où elle fit connaître ses plaintes au sujet de la mauvaise exécution du traité de paix. La perspective d'une guerre contre l'Espagne avait séduit Coligny ; on espéra gagner la reine de Navarre par les avantages d'un mariage de son fils avec la sœur du roi de France, en lui laissant entrevoir la chance de recouvrer la Navarre espagnole, ce but après lequel sa famille dépossédée n'avait cessé d'aspirer. Mais Jeanne, résistant aux sollicitations et à l'entraînement de ses meilleurs amis, se montra plus réservée que l'amiral. Toutefois, au lieu de continuer à rester renfermée dans les murs de La Rochelle, elle retourna dans ses Etats. Avant de s'y rendre, elle consulta le synode calviniste sur la question de savoir si elle devait persévérer dans l'exclusion des catholiques des charges de sa maison et des emplois publics dans le Béarn, où leur culte était interdit. La réponse du synode fut équivoque et ne brille pas par le sentiment de la tolérance. Voici, dit M. Muret, comment elle est consignée dans

l'article 20 des actes du synode « La reine de Navarre  
« a demandé conseil si elle peut, en conscience, retenir  
« ou établir des officiers catholiques romains, à faute  
« d'autres, et si elle en peut aussi laisser parmi ses  
« domestiques Sur quoi Sa Majesté a été suppliée de  
« bien regarder de près à ceux qui seront ses officiers  
« domestiques et de se servir le plus qu'elle pourra de  
« gens de notre religion et craignant Dieu. Quant aux  
« papistes qui sont paisibles et de bonne vie, qu'il lui  
« plaise de faire en sorte qu'ils soient bien instruits  
« Et quant aux traîtres qui l'ont abandonnée dans sa  
« nécessité et exercé de grandes cruautés pendant ces  
« troubles, qu'elle ne les reçoive jamais dans l'exercice  
« d'aucune charge publique, ni à sa cour, non plus que  
« parmi ses domestiques. » Indépendamment de cette  
réponse, le synode crut devoir féliciter la reine sur la  
résolution qu'elle avait prise de supprimer la vénalité  
des offices de judicature pour ne les donner qu'aux  
plus dignes, mesure par laquelle cette reine et le  
synode se montrèrent animés d'un esprit vraiment  
libéral, supérieur à leur époque.

Jeanne, pendant son séjour à La Rochelle, avait  
préparé tout un corps d'ordonnances ecclésiastiques et  
civiles, qu'elle soumit à l'approbation des États géné-  
raux convoqués dans la ville de Pau, où il fut pro-  
mulgué le 26 novembre 1571 pour devenir la loi du  
pays. Ce code béarnais, divisé en trois parties princi-  
pales, dont la première traitait de la religion, la  
deuxième de la morale et des lois d'ordre et de police,  
la troisième du mariage et de l'instruction publique,  
est un mélange de dispositions intolérantes et libérales.

Dans le Béarn, le calvinisme avait toutes les préro-

gatives d'une religion d'Etat, exclusive, étroite, bigote, comme le sont toujours les religions d'Etat, tracassière, inquisitoriale pour tous, et oppressive pour les dissidents qui étaient les catholiques. Des peines pécuniaires et corporelles étaient prononcées contre la violation des prescriptions de la foi nouvelle. Une amende frappait ceux qui manquaient d'aller au temple; en cas de troisième récidive, l'emprisonnement arbitraire; à celui qui, par négligence se tiendra éloigné de la Cène, six mois de bannissement; en cas d'obstination, l'exil, l'excommunication; si le délinquant persévère, incapacité des charges publiques, et, pour dernière peine, la réclusion indéfinie et arbitraire. L'observation du repos dominical ordonnée par la loi; le célibat défendu et le mariage prescrit à tous; l'abandon, sans motifs, de la femme par le mari, puni de la prison. A l'homme ivre, trois jours de séquestration au pain et l'eau; au cabaretier qui lui aura donné à boire, cent sols d'amende au profit des pauvres; même peine contre celui qui aura tenu son cabaret ouvert pendant les offices religieux; cent sols d'amende contre les excès du luxe, source de corruption et de misère.

Quelques-unes de ces dispositions, on le voit, sont malheureusement empreintes de l'esprit de secte ou d'un sentiment d'intolérance, qui n'était pas particulier à Jeanne d'Albret, mais qui était partagé par ses coreligionnaires, car ce code leur fut soumis et reçut l'approbation des Etats dominés par le calvinisme. Les mœurs du temps expliquent ces lois, mais ne sauraient les faire approuver.

Toutefois, à côté de ces prescriptions regrettables,

il y en a d'autres où éclate un véritable et sain libéralisme. Jeanne veut que tous, sans distinction, puissent arriver aux emplois et aux dignités. L'Etat se charge de donner le bienfait de l'éducation, même supérieure, aux enfants dont les parents n'ont pas le moyen d'y pourvoir. Les jeunes filles, dans les mêmes conditions, auront part à ce bienfait. Après la première instruction des enfants, les magistrats doivent veiller à ce que les parents, s'ils ne leur font pas poursuivre leurs études, leur donnent une profession qui assure leur existence, car nul, excepté les vrais pauvres, ne doit rester oisif. Les prétendus sorciers, que la justice française prenait encore au sérieux et brûlait à ce titre, sont punis du fouet et du bannissement, comme faiseurs de dupes. Si Jeanne admet pendant la vie des distinctions proportionnées à l'état social de chacun, ces distinctions doivent s'effacer devant la mort, cette grande leçon d'égalité entre les hommes ; de là, une seule et semblable marque pour toutes les tombes, quels que soient le rang et la fortune du défunt.

Ce résumé peut donner une idée suffisante de ce code, évidemment inapplicable à notre époque ; mais, comme le dit M. Th. Muret, « on s'exposerait à mal  
« apprécier souvent les personnages et les institutions  
« des temps passés, si on les jugeait d'une manière  
« absolue, sans porter en compte les circonstances et  
« l'époque (p. 377). » Ces lois se maintinrent non-seulement après la mort de Jeanne, mais encore après l'abjuration de Henri IV. Elles ne furent abolies que lorsque, sous Louis XIII, la réunion du Béarn à la France fut pleinement et définitivement consommée.

Jeanne, sollicitée de nouveau par Charles IX et



Catherine de Médicis de consentir au mariage de son fils avec la sœur du roi, soumit la question au Conseil souverain de la Navarre, qui se déclara en faveur de l'alliance proposée. Elle céda alors, obsédée des plus tristes pressentiments. Elle écrivit à Charles IX que son seul but était : « L'avancement de la religion , la « sûreté de ses amis et le repos du peuple ; qu'elle « réputoit cette alliance à honneur et bonheur, mais « qu'elle aimeroit mieux être la plus petite demoiselle « de France que, pour élever sa maison en grandeur, « ravaler sa conscience en liberté de religion et offenser « son Dieu. » Charles IX s'efforça, dans sa réponse, d'éloigner d'elle toute crainte, en l'assurant « qu'il « donnoit sa sœur non pas au prince de Navarre, mais « à tous les huguenots, comme pour se marier avec « eux et leur ôter tout doute de l'immuable fermeté « de ses édits. »

Jeanne, toujours poursuivie par ses méfiances, mais n'ayant pour les partager que Rosny et le prince de Nassau, se laissa entraîner par ses amis, séduits, aveuglés, frappés de vertige. Elle vint enfin à Paris et y fit venir plus tard le prince son fils. On sait le reste. Les massacres de la Saint-Barthélemy sont assez connus pour me dispenser d'en parler. La mort l'emporta presque subitement avant cette horrible catastrophe, dans les premiers jours du mois de juin 1572. Cette mort, sur laquelle bien des bruits ont couru à la honte de la cour de France, paraît cependant avoir été naturelle. Mais, malgré l'autopsie faite par le médecin et le chirurgien de la reine de Navarre, tous deux protestants, qui ne trouverent aucune trace de poison et déclarèrent que la cause de la mort était un abcès dans

la poitrine; malgré l'opinion de Voltaire, bien sympathique à Jeanne d'Albret, et qui se prononce aussi contre l'empoisonnement, M. Muret semble conserver quelques doutes, qui ne reposent que sur l'état alors incertain de la science médicale.

Telles furent la vie et la mort de cette princesse qui fut une ardente calviniste, dont le zèle, d'après un historien moderne, alla *jusqu'à d'étranges aberrations* (1), à qui on peut appliquer ce mot de Quinte-Curce, qu'elle n'avait de la femme que le visage (*Nihil præter vultum fœminœum gerens*), et dont les qualités énergiques contrastaient avec la mollesse d'Antoine de Bourbon, son mari; — princesse illustre, d'ailleurs, par ses vertus privées et plus illustre encore parce qu'elle fut la mère de celui qui fut notre Henri IV.

Telle est l'esquisse rapide et décolorée de l'ouvrage de M. Muret, écrit évidemment au point de vue protestant, sans qu'on puisse néanmoins lui reprocher d'être une apologie plutôt qu'une histoire. Ce livre est remarquable au surplus par le soin qui a présidé aux recherches ainsi qu'à la rédaction, et par l'impartialité que l'auteur s'est efforcé de conserver, en secouant, autant qu'il a été en lui, l'esprit de secte, dont on doit toujours se préserver quand on prend en main le burin de l'histoire.

Un grand nombre de questions jaillissent de l'ouvrage de M. Muret. La première, celle qui les domine toutes, c'est l'origine et l'influence de la réforme religieuse prêchée par Luther et continuée par Calvin. Quel fut l'esprit de cette réforme en Allemagne, en

(1) M. Henri Martin, *Histoire de France*.

France, en Angleterre? Fut-il le même dans chacun de ces pays? Quels ont été les mobiles des rois, des princes, des grands seigneurs qui l'embrassèrent et qui se mirent à la tête du mouvement religieux? L'espoir de se substituer à la puissance ecclésiastique, de mettre le prince à la place de l'évêque ou du pape, fut-il la cause de leur ardeur à se rallier à la foi nouvelle? En France, y eut-il, au fond de la pensée des grands seigneurs qui la suivirent, un vague désir d'indépendance de la couronne et l'idée de recommencer la féodalité sous une forme nouvelle à l'aide de cet instrument religieux? En ce qui concerne l'influence de cette rénovation, quels furent ses résultats pour la liberté politique des peuples et le progrès de la société? Ces résultats, on le sait, furent, en définitive, à peu près nuls en France jusqu'en 1789, par suite du triomphe de l'église catholique. Mais, alors, pourquoi se sont-ils manifestés bien plus tard encore, tout récemment à peine et de nos jours, en Allemagne, où la réforme domina et resta tout d'abord maîtresse du terrain? Singulier et curieux phénomène, en effet, dans l'ordre historique et politique! La France, pays resté catholique, devance l'Allemagne, pays devenu protestant, dans l'avènement de la liberté civile, religieuse et politique et dans la destruction du régime féodal. Si ce résultat a sa cause dans le caractère des deux peuples, la réforme religieuse n'aurait donc pas possédé, par sa propre vertu, une puissance de réforme civile et de progrès politique, le catholicisme ne serait donc pas, par lui-même, un obstacle au progrès? Mais, alors, pourquoi tant de troubles, de bouleversements et de sang répandu? Où serait la raison de toutes les calamités

qui furent la suite de la séparation luthérienne et calviniste ?

Quelle que soit la réponse à ces questions, un but immense fut poursuivi à l'origine, l'amélioration du clergé. Ce but, atteint en grande partie, fut sérieux et légitime. Un grand résultat a été la conséquence du mouvement religieux du xvi<sup>e</sup> siècle, c'est la liberté de conscience et des cultes, résultat auquel, il faut bien le dire, les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Voltaire surtout, eurent plus de part que les intolérants apôtres de la réforme. Cette conquête, sans doute, fut tardive partout, incomplète dans beaucoup de pays ; mais elle est un bienfait inestimable et à l'abri, en France du moins, de toutes les vicissitudes des choses politiques. Toutefois, il est triste de dire que si cette heureuse influence de la réforme est acquise définitivement à la France, elle est encore en retard dans bien des États et notamment dans des pays où le protestantisme règne et gouverne.

A côté de ces questions exclusivement morales et politiques, l'ouvrage de M. Th. Muret en fait naître d'autres appartenant à une sphère moins transcendante, touchant seulement aux problèmes de l'ordre historique, moins élevées sans doute que les précédentes, mais qui ne manquent pas non plus d'intérêt. Comment faut-il apprécier quelques-uns des personnages, dont l'auteur s'occupe ? Henri IV, pour lequel il ne professe pas une bien vive sympathie, à qui il reproche si amerement son changement de religion, Henri IV qui n'a pas besoin d'être défendu, parce que, en abandonnant le parti de la réforme, après avoir déjà conquis son royaume, il eut l'inappréciable avantage de

ne pas persécuter ses anciens amis (1) ; — Louis XIV qu'il juge, à cause de la révocation de l'édit de Nantes, plus sévèrement que Charles IX, malgré les massacres de la Saint-Barthélemy, — Catherine de Médicis, contre laquelle on peut tout dire, sans doute, mais qu'il ne faut pas isoler du milieu dans lequel elle vécut, menacée par les Guises qui aspiraient au pouvoir suprême, inquiétée par les calvinistes qui ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser la constitution de l'Etat, en introduisant dans le gouvernement le principe, alors révolutionnaire, de la liberté de conscience. Si nous entrons dans les événements particuliers de cette époque et dans quelques actes imputés à cette princesse ; si nous examinons le plus grave, le plus odieux, quel fut en réalité le rôle tant de fois discuté de Catherine dans le sanglant et célèbre drame du 24 août 1572 ? Serait-il vrai, comme on l'a prétendu, que la cour ne fit que prendre les devants sur les calvinistes et prévenir de leur part un complot du même genre ? M. Muret repousse ces imputations comme une calommie. Je suis, pour mon compte, tout disposé à partager son sentiment. Mais les documents vénitiens déjà connus, qui viennent d'être complétés par une récente publication (2), ont une gravité qu'il n'est pas possible de dédaigner. Quelle créance méritent donc à cet égard les relations des ambassadeurs de Venise à leur gouvernement ?

(1) Sur l'appréciation de Henri IV, voyez l'article de M. G. Planche, au sujet de l'histoire de ce prince ; *Revue des Deux-Mondes*, 1857, t. IX, p. 346

(2) Voir l'ouvrage sorti des presses de M. Plon en 1862, intitulé : *La Diplomatie vénitienne et les Princes au XVI<sup>e</sup> siècle*

Toutes ces questions, auxquelles M. Th. Muret aurait pu donner place dans une introduction embrassant l'ensemble de la réforme et qui aurait servi à mieux apprécier les événements et les personnages relatifs à l'histoire de Jeanne d'Albret, ces questions, et tant d'autres dignes aussi du plus vif intérêt, sont venues me solliciter moi-même; mais je n'aurais pu me laisser aller au plaisir de les discuter, comme j'en avais le désir, sans étendre démesurément une lecture déjà trop longue. J'ai donc cru devoir me borner à les indiquer ici, afin de faire appel à la réflexion, et je me suis renfermé modestement dans le cadre d'une analyse que j'ai seulement complétée en comblant quelques lacunes et en signalant quelques inexactitudes.

Je prie l'Académie de vouloir bien offrir à M. Murét des remerciements pour sa communication et des félicitations pour ce nouveau produit de ses études.



# NOTES

SUR

## PIERRE CORNEILLE,

CONSIDÉRE A TORT

Comme l'auteur du poème *l'Occasion perdue recouverte*;

Par M. Edouard FRÈRE.

---

Séance du 5 décembre 1862

---

Tout a été dit sur Corneille, et ce n'est pas nous qui, après tant de judicieux écrivains, croirions être appelé à augmenter la masse depuis longtemps considérable des documents curieux qui le concernent, et que MM. Taschereau et Fournier ont complétés de nos jours avec le savoir et l'esprit que dénotent leurs travaux. Mais si l'histoire littéraire de Corneille, si le récit de sa vie noble et pure comme les écrits qui ont fait sa gloire ne peuvent être pour nous l'objet d'études réelles, nous ne nous en trouvons pas moins ému, et comme Normand, jaloux de la renommée de notre illustre Normand, et comme bibliographe, lorsque de regrettables tentatives veulent lui attribuer des œuvres indignes de lui, et qui, sans être revêtues d'aucun caractère

d'authenticité, sont reproduites au grand jour deux cents ans après leur première publication.

Ce serait sur l'une de ces tentatives, repoussée en 1855 et cependant renouvelée tout à l'heure avec un éclat qu'on ne peut comprendre, que nous voudrions présenter à l'Académie quelques considérations. Son approbation leur donnerait une valeur dont elles sont dépourvues ; elle deviendrait une protestation pleine d'autorité contre cette usurpation que nous avons eu hâte de signaler à sa sollicitude.

Nous lisons dans *l'Histoire de la Vie et des Ouvrages de P. Corneille*, par M. Taschereau (1), le passage suivant. « Fontenelle a dit de son oncle : « Son tempérament le portoit assez à l'amour, mais jamais au « libertinage. » La longue fidélité de Corneille aux serments faits à M<sup>me</sup> Du Pont, et l'union sans trouble qui attacha son existence à celle de M<sup>lle</sup> de Lampérière, confirment assez la première partie de l'assertion de Fontenelle, et pourraient également servir à démontrer l'authenticité de la seconde. Mais une anecdote inventée sans doute par la calomnie, puis répétée par la légèreté, ayant pu faire passer Corneille pour peu réglé dans ses mœurs, nous devons faire connaître ici cette accusation :

« Nous avons mentionné précédemment, à la date de 1651, la publication des vingt premiers chapitres de *l'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers français par Corneille. La Monnoye, dans une lettre du 6 octobre 1715, et Charpentier, dans le *Carpentariana*, publié en 1724, assignent à ce travail la cause la plus étrange et

(1) Paris, P. Jannet, 1855, p. 154-156.



la moins en rapport avec la sainteté du sujet. Le dernier s'exprime dans les termes suivants : « M. Corneille l'aîné est auteur de la pièce intitulée *l'Occasion perdue et recouvrée*. Cette pièce étant parvenue jusqu'à M le chancelier Séguier, il envoya chercher M. Corneille, et lui dit que cette pièce ayant porté scandale dans le public, et lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il falloit qu'il lui fit connaître que cela n'étoit pas, en venant à confesse avec lui; il l'avertit du jour. M. Corneille, ne pouvant refuser cette satisfaction au chancelier, alla à confesse avec lui au P. Paulin, petit Père de Nazareth, en faveur duquel M. Séguier s'est rendu fondateur du couvent de Nazareth. M. Corneille s'étant confessé au révérend Père d'avoir fait des vers lubriques, il lui ordonna, par forme de pénitence, de traduire en vers le premier livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, ce qu'il fit. Ce premier livre fut trouvé si beau, que M. Corneille m'a dit qu'il avoit été réimprimé jusqu'à trente-deux fois. La reine, après l'avoir lu, pria M. Corneille de lui traduire le second; et nous devons à une grosse maladie, dont il fut attaqué, la traduction du troisième livre qu'il fit après s'en être heureusement tiré »

« Ce bruit, transmis par un confrère de Corneille à l'Académie, par un contemporain, qui mêle à son récit ce que lui a dit Corneille lui-même, a sans doute dû à ces circonstances d'être accueilli par beaucoup d'écrivains, qui le reproduisirent. Peut-être de son vivant Corneille en avait-il été importuné; il trouva un vengeur après sa mort. Quelque temps après la publication du *Carpentaria*, parut un Mémoire dont l'auteur anonyme eut peu de peine à faire ressortir la fausseté de

l'imputation : *l'Occasion perdue et recouvree*, piece libre en quarante stances , était d'un certain Cantenac, poète de cour, dont le Recueil fut imprimé en 1662 et en 1665.

« Ce qui peut avoir contribué à tromper quelques personnes , c'est qu'on lit sur le frontispice de ce volume : *Poésies nouvelles et galantes du sieur de C.* L'identité de l'initiale aura occasionné cette méprise, contre laquelle le ton généralement sévère des autres poemes du même auteur aurait d'abord dû mettre chacun en garde , et que d'ailleurs eût dû rendre impossible le nom de *Cantenac*, inscrit tout au long dans le privilège. »

D'après ce que nous venons de lire, on aurait pu croire jugé en dernier ressort le procès fait à Corneille ; on aurait dû penser qu'un jugement prononcé par un homme aussi compétent que M. Taschereau , dont la longue carrière a été consacrée à l'étude de la vie et des ouvrages de l'illustre normand , serait sans appel , ce jugement étant appuyé d'ailleurs sur des autorités littéraires très respectables. Il n'en a pas été ainsi. A notre très grande surprise , nous avons aperçu ces jours-ci , exposée en vente , une édition du poeme scandaleux précité sous le titre ainsi modifié . *l'Occasion perdue recouverte, par Pierre Corneille , nouvelle édition accompagnée de notes et de commentaires avec les sources et les imitations qui ont été faites de ce poeme célèbre non recueilli dans les œuvres de l'auteur* (1). Il y a tout lieu de penser que M. Taschereau viendra protester contre cette nouvelle accusation portée aux principes et au noble caractère de l'auteur de *Polyeucte*,

(1) Paris , Jules Gay, 1862 , m-24 et m-8, de 94 pages , caractères elzéviens, imp S. Raçon et C<sup>e</sup>.

dont on chercherait en vain à altérer la grandeur  
En attendant, nous vous soumettons aujourd'hui,  
Messieurs, les motifs sur lesquels nous nous appuyons  
pour réfuter l'opinion du nouvel éditeur de *l'Occasion  
perdue recouverte*.

Le texte du poème qui nous occupe, et que l'éditeur considère comme l'original de Corneille, est divisé en quarante stances, il a été reproduit d'après un cahier imprimé à part, vers 1660, et placé à la suite du *Nouveau cabinet des Muses, ou l'eslite des plus belles poesies de ce temps*; Paris, V<sup>e</sup> Edme Pepingué, 1658, in-12. Ce cahier, consistant en cinquante pages, manque dans la plupart des exemplaires du recueil précité, avec lequel il n'était pas broché, il formait une sorte d'annexe et se donnait sous le manteau pour éviter les poursuites judiciaires qu'aurait encourues sa distribution ostensible. Pour nom d'auteur, il ne présente que la lettre C. Depuis lors, ce poème a été réimprimé dans divers recueils, de 1685 à 1780, mais dans aucun d'eux il n'est fait mention du nom de Corneille.

Dans une lettre à M. J. G. et signée P. L., l'éditeur, tout en mettant sous les yeux de ses lecteurs divers documents qui présentent des assertions contradictoires, essaye de prouver que *l'Occasion perdue recouverte* est bien de Corneille. Il rappelle l'opinion de La Monnoye, fin et judicieux critique du xviii<sup>e</sup> siècle : La Monnoye, dit-il, écrivait à l'abbé Papillon, le 6 octobre 1715, que l'auteur de cette pièce était l'auteur du *Cid*. S'appuyant aussi, et notamment, sur l'opinion de Charpentier, qui avait été le confrère de Corneille à l'Académie française, M. P. L. prétend que le poème dont il s'agit avait été composé par P. Cor-

neille dans sa première jeunesse ; qu'il l'avait toujours tenu caché, mais que des copies manuscrites en avaient couru en 1650, époque où Corneille commença sa traduction de *l'Imitation de Jesus-Christ*.

Aucun autre témoignage n'est invoqué, aucune preuve n'est produite (1). Les récits de La Monnoye et de Charpentier ne furent publiés qu'en 1724, dans un recueil d'Anas, le *Carpentariana* (2), que Boscheron, le collecteur des pensées et des bons mots de Charpentier, mit au jour quarante années après la mort de Corneille et vingt-deux ans après celle de Charpentier lui-même. Dans ce recueil, le seul fait constant à noter, relativement à Corneille, est l'immense succès qu'obtint sa traduction du premier livre de *l'Imitation de Jesus-Christ*. — Trente-deux éditions avaient alors paru. Jusqu'à cette époque, non plus que du vivant de Corneille, personne, pas même ceux de ses amis, devenus au temps de sa gloire ses envieux et ses détracteurs, n'avaient songé à attribuer à l'illustre Rouennais le poème dont nous vous entretenons et qu'on ne retrouve, d'ailleurs, dans aucune des nombreuses éditions des œuvres de Corneille.

Il nous semble, Messieurs, que nous devons tenir à honneur de ne pas laisser accréditer le récit des deux critiques précités (La Monnoye et Charpentier), reproduit et corroboré par une opinion nouvelle, attribuée

(1) En 1768, Klotzius, dans son : *De libris auctoribus suis fatalibus*, a reproduit la fable de Charpentier.

(2) *Carpentariana, ou recueil des pensées historiques, critiques, morales et de bons mots*, de M. Charpentier, de l'Académie française ; Paris, 1724 (et Amsterdam, 1741), in-12, p. 284 et 285. François Charpentier mourut en 1702.

à un docte et laborieux critique de nos jours, dont le nom jouit d'une certaine autorité en fait de recherches littéraires et bibliographiques. Ce serait autoriser l'admission, dans les prochaines éditions de Corneille, d'un poème que la morale publique repousse, et dont la mémoire du poète aurait à souffrir.

Aux assertions très hasardées de La Monnoye et de Charpentier nous opposerons la réfutation qui en fut donnée presque immédiatement par le *Journal de Trévoux* (novembre 1724, p. 1987 et 1988, et décembre 1724, p. 2272-76), et quelques années après, savoir: en 1731, dans les *Mémoires de Nicéron*, t. XV, p. 379-382; — en 1754, dans les *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, avocat au Parlement de Dijon, t. I<sup>er</sup>, p. 47-72; en 1756, dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, t. XVIII, p. 146-148, etc, etc. Tous ces critiques repoussèrent, comme injurieuse à la mémoire de Corneille, l'attribution de paternité d'un poème scandaleux, indigne de la plume de ce grand homme, et la restituèrent, comme il était juste, à un sieur de Cantenac, poète dont les œuvres, tout à la fois morales, chrétiennes et galantes, furent imprimées en 1662 et réimprimées en 1665, Paris, Théodore Girard, p<sup>t</sup> in-12 (1). Aux assertions du savant éditeur de *l'Occasion perdue recouverte*,

(1) Dans la première édition des œuvres de Cantenac, *l'Occasion perdue recouverte* forme un cahier postiche de quatorze pages, qu'on plaça à la fin de la première partie (*Poesies nouvelles et galantes*), entre les p 102 et 103, sans que les pages du cahier se rapportassent à la pagination du recueil. Dans la deuxième édition, qui fut considérablement augmentée, le libraire Théodore Girard retrancha le poème licencieux, et, dans un avis au lecteur, il justifie cette suppression.

nous opposerons l'opinion de M. Taschereau dans son *Histoire de Corneille*, celle de M. A.-A. Rolland dans ses *Lettres nouvelles et inédites de la princesse Palatine* (note 2, p. 2, Paris, Hetzel, in-12), celle de M. Beuchot, dans la *Biog. universelle* (article Cantenac), celle de M. Barbier, dans son *Dictionn. des anonymes*, celle de M. Brunet, dans son précieux *Manuel du Libraire*, cinquième édition; et enfin le silence de M. Edouard Fournier, dans ses notes aussi intéressantes que curieuses sur la vie de Corneille (1). M. Fournier, qui dans ce charmant volume nous fait connaître Corneille dans son intimité la plus grande et à toutes les époques de sa vie, ne nous dit pas un mot de *l'Occasion perdue recouverte*.

Vous avez entendu la lecture du passage du *Carpentariana*; nous vous demanderons, avant d'aller plus loin, la permission de vous lire la réponse qui lui a été faite quelques mois après dans le *Journal de Trévoux* et qui fut envoyée de Paris à ce Journal historique, littéraire et scientifique. L'article est du mois de décembre 1724 :

« Le *Carpentariana*, en attaquant la mémoire du grand Corneille, a réveillé le zèle et l'équité de plusieurs personnes qui ne peuvent sans horreur voir déchirer la réputation des morts, par des faits dont il n'a été nulle mention pendant leur vie. Voici un mémoire qui vengera M. Corneille, et satisfera les gens équitables, il vient d'un homme de lettres fort estimé d'un grand prince.

« Dans le *Carpentariana*, il s'est glissé trois faussetés criantes, à l'article ou il est parlé du grand Corneille : 1° on lui attribue une pièce infâme intitulée : *l'Occa-*

(1) *Corneille à la Butte-Saint-Roch*; Paris, E. Dentu, 1862, in-12

*sion perdue recouverte* ; 2° on prétend que le feu chancelier Séguier, après lui avoir parlé tres fortement au sujet de cette pièce, sans lui donner le temps de se reconnaître, l'amena aux Petits-Pères et l'obligea de se confesser à son confesseur (de lui chancelier) ; 3° on veut que ce confesseur lui ait imposé pour pénitence de traduire l'*Imitation de Jesus-Christ* en vers. Autant de mots, autant de faussetés *L'Occasion perdue recouverte* ne fut jamais du grand Corneille ; elle est d'un M de Cantenac, poète de cour (1), dont les œuvres, qui font un petit in-12, furent imprimées en 1661 et encore en 1665, chez Théodore Girard, marchand libraire, à la grande salle du Palais ; elles sont divisées en trois parties. La première contient les poésies nouvelles et galantes ; la seconde, les poésies morales et chrétiennes ; la troisième, les lettres choisies galantes du sieur de Cantenac. Cela faisait un recueil assez bizarre ; c'est au bout des poésies nouvelles et galantes que se trouvait cette scandaleuse pièce. Des qu'elle parut, feu M. le premier président de Lamoignon, bien

(1) Poète né à Caen, dit le *Journal de Trevoux* (novembre 1724, p. 1987 et 1988), dont le génie, le style et les mœurs étaient infiniment différents de ceux du grand Corneille. Le même article rappelle que Corneille entreprit de son propre mouvement la traduction de l'*Imitation de Jesus-Christ*, à la suite d'une grave maladie que l'insucces de sa tragédie de *Pertharite* avait provoquée.

A propos de compositions dramatiques, on a parfois sans examen confondu Pierre Corneille (ou Pierre de Corneille) de Blessebois, poète licencié du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Alençon, avec Pierre Corneille, le poète aux grands et nobles sentiments. Quoique non permise, la même confusion, par suite de cette similitude de nom, a pu exister à l'égard de l'auteur de *L'Occasion perdue recouverte*, poème qu'on pourrait sans lui faire tort attribuer à P. Corneille de Blessebois s'il n'était de Cantenac.

averti, envoya quérir Théodore Girard, et lui ordonna d'ôter cette pièce de tous les exemplaires qui lui restaient; et par bonheur il lui en restait la plus grande partie. Il fut obéi, Théodore Girard aima mieux mécontenter l'auteur et les acheteurs, que de s'exposer au juste ressentiment d'un premier président. Il échappa pourtant quelques exemplaires de cette pièce qui ne parurent qu'après la mort de ce grand magistrat. Et c'est un de ces exemplaires, relié au bout de la seconde édition, que Théodore Girard me vendit comme une chose rare et précieuse.

« Dans cette seconde édition, la pièce fut entièrement supprimée, sans qu'il ne restât même aucun vestige de la suppression ou du retranchement. Au bas de la dernière page de *l'Occasion perdue et recouverte*, on voit imprimé: *Fin des Poésies nouvelles et galantes du Sr de Cantenac*. Il est vrai que le nom n'est pas tout au long et qu'il n'y a que *Fin des Poésies nouvelles et galantes du Sr de C.* Mais Théodore Girard, qui était de mes amis et nullement menteur, m'a plusieurs fois assuré que ce C. signifiait le *sieur de Cantenac*; et il n'est pas possible d'en douter. Il connaissait bien l'auteur. Il dit dans un avertissement au lecteur que l'auteur est son ami. L'auteur lui avait cédé son privilège, et ainsi il est clair qu'il le connaissait et il n'avait nul sujet de nommer le sieur de Cantenac pour un autre. Mais si, outre ce témoignage donné de vive voix par Théodore Girard, on veut une preuve par écrit, on trouvera, dans le livre des libraires, le privilège pour les œuvres du sieur de Cantenac, enregistré le 30 septembre 1661, par Dubray, syndic, et le nom du sieur de Cantenac s'y trouvera tout au long. J'ai voulu



mettre ce fait hors de doute, et c'est pour cela que j'en ai rapporté jusqu'aux moindres circonstances. Puisqu'il est donc certain que ce n'est point M. de Corneille, mais M. de Cantenac qui est l'auteur de *l'Occasion perdue recouverte*, on voit ce qu'on a à penser des deux autres points, qui ne peuvent être vrais, si le premier raconté dans le *Carpentaria* est faux. Outre que ces deux points ont leurs marques de fausseté propres et indépendantes de celle du premier point, c'est avec plaisir que je fournis au public des armes contre les faux accusateurs du grand Corneille. Je vous prie, mon R. P., de donner place à ce mémoire dans vos nouvelles littéraires, le plus tôt que vous pourrez.

« Je suis, etc. »

En étudiant les diverses phases de la vie de Corneille, on voit, ce nous semble, l'invraisemblance qu'il y aurait à lui attribuer un poème de l'école de l'Arétin, poème dans lequel il y a une double immoralité et dans le fonds et dans la forme. Dans ce lubrique tableau, un jeune homme du nom de *Lisandre*, séduit une jeune femme, mariée à un vieux mari : inhabile une première fois dans sa criminelle entreprise, il la renouvelle et triomphe. Le cynisme du langage nous oblige à nous abstenir de toutes citations.

Quant à la traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, que, soi-disant, le confesseur de Corneille lui aurait imposée comme pénitence pour la rémission d'un péché public, près de vingt-cinq années se seraient écoulées entre la pénitence et le délit, si l'on se reporte à l'opinion même émise par le nouvel éditeur, laquelle consisterait à établir que le poème dont il s'agit fut composé

dans la jeunesse de Corneille. Corneille s'explique d'ailleurs au sujet de la traduction de l'*Imitation*, dans son épître dédicatoire au pape Alexandre VII, et dit, avec cette hauteur de pensée qui lui appartenait : « qu'ap-  
« prochant du moment où il faudroit rendre compte à  
« Dieu du talent dont il l'avoit favorisé, il croyoit  
« devoir appliquer toute l'ardeur de son génie à quelque  
« nouvel essai de ses forces qui n'ait point d'autre but  
« que le service de ce grand maître et l'utilité du  
« prochain. »

Corneille fut élevé par une mère d'une austère piété; il vécut sous les regards de cette sainte femme au milieu de ses parents, dont quelques-uns étaient dans les ordres ou appartenaient aux compagnies monastiques : son éducation s'acheva chez les jésuites de Rouen. Sans rien perdre de la piété prise au foyer natal, il contracta dans cette maison le goût des lettres, ou s'y fortifia dans ce goût, par une culture assidue(1). D'accord avec les exemples de sa famille et la doctrine de son éducation, la piété dût être sa première aspiration. Dès 1624, il fut reçu avocat au Parlement de Rouen; en 1628, renonçant au barreau, il devint avocat du Roi aux sièges généraux de l'amirauté et des eaux et forêts de la Normandie en la table de marbre du Palais de Rouen.

On ne peut nier cependant que Corneille, comme presque tous les hommes, n'ait eu ses rêves de jeunesse, ses illusions, ses amours de vingt ans. Il a composé des chansons, des sonnets, des madrigaux, des rondeaux où respire la galanterie. On sait que son amour pour

(1) Ed. Fournier, *Corneille à la Butte-Saint-Roch*, p. iv.

M<sup>lle</sup> Milet lui inspira le sujet de sa première comédie, *Mélite*, qu'il composa à l'âge de dix-neuf ans (1); on sait aussi que la jolie Rouennaise, qui devint M<sup>me</sup> Dupont, fut une des passions de la jeunesse de Corneille. Plus tard, la douce et pieuse M<sup>me</sup> Corneille eut à pardonner quelques infidélités. Ses dehors cependant n'étaient pas ceux d'un galant; peu favorisé de la fortune, il négligeait le soin de sa personne et de ses vêtements, il bégayait un peu, même en lisant, et avait gardé un accent normand peu agréable.

En résumé, deux ordres de preuves réfutent victorieusement la fausse attribution faite à Corneille de *l'Occasion perdue recouverte*: d'abord, et laissant pour un moment de côté le sieur de Cantenac, nous décidant, d'après des inductions tirées de la vie même de Corneille et de l'élévation de son esprit, nous disons: non, Corneille n'a pas écrit dans sa jeunesse, c'est-à-dire de dix-huit à vingt-cinq ans, le poème qui fait l'objet de cette Notice: le style, la souplesse, l'expression, le sujet, la lubricité des détails ne révèlent point un homme de cet âge. Non, il n'a pu l'écrire dans l'âge mûr, c'est-à-dire de vingt-cinq à trente-cinq ans: les lauriers du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, de *Polyeucte* l'en auraient nécessairement empêché. Au-delà de cet âge, il est encore plus difficile d'admettre cette triste paternité, la conjecture n'est plus permise, l'invention devient de plus en plus absurde. Corneille était marié, il avait épousé M<sup>lle</sup> de Lampérière; sa célébrité grandissait à la cour comme à la ville.

(1) Dix-neuf ans suivant Fontenelle; vingt-trois ans suivant les frères Parfait et M. Taschereau

Malgré les accusations que l'imagination ardente de Corneille et ses rapports journaliers avec des artistes dramatiques ont attirées sur quelques-unes de ses liaisons et que ses défenseurs les plus zélés ne peuvent repousser, nous espérons, Messieurs, que vous direz comme nous : s'il y a loin de l'amour au libertinage, il y a plus loin encore de *l'Excuse à Ariste* (1) à *l'Occasion perdue recouverte*.

Ensuite, nous invoquons des preuves pour ainsi dire matérielles, c'est l'attribution faite au sieur de Cantenac par les autorités tant anciennes que plus récentes, et selon nous toutes décisives qui ont été citées plus haut. Il est triste de penser que c'est simplement l'initiale C qui a causé tout le mal. C'est (comme le fait remarquer M. Taschereau) cette initiale sous laquelle le nom de Cantenac avait été caché à demi qui a été le point de départ de cette grave erreur, de l'outrage fait au nom de Pierre Corneille.

Enfin, quel que soit celui des envieux de Corneille qui jadis a voulu, en lui attribuant *l'Occasion perdue recouverte*, altérer la grandeur de son nom, nous croyons pouvoir dire, tout bibliophile que nous sommes, qu'il est impossible de comprendre cette direction donnée à la réimpression de certaines facéties grossières, ou de pièces licencieuses dans la lecture desquelles rien n'est à apprendre, ni langage, ni histoire locale, ni peinture de mœurs, etc., pièces dont la rareté fait le seul mérite; nous ne saurions comprendre au moins qu'au lieu de

(1) Suivant M. Taschereau, c'est de M<sup>me</sup> Dupont, que parle Corneille dans *l'Excuse à Ariste*; 1637. — Ce serait de M<sup>lle</sup> Milet, — suivant M. Ed. Fournier.

tirer ces opuscules à 25 ou 50 exemplaires, destinés aux bibliothèques de quelques bibliomanes, on songeât à les répandre au grand jour et en grand nombre, comme on vient de le faire pour *l'Occasion perdue recouverte*. L'usurpation de noms célèbres dans les lettres et dans les arts n'est pas un fait nouveau : l'histoire en a consigné de nombreux exemples, mais le temps a fait justice de la plupart de ces supercheries. Si les illustres morts ne sont plus là, pour se défendre et protester, leur génie et leur caractère sont là du moins pour les protéger contre ces tentatives de la spéculation, contre cette manie de vouloir tout publier, sans examen sérieux et sans preuves.



# DOCUMENT HISTORIQUE

RELATIF AUX

## FUNÉRAILLES DE CHARLES VI,

ROI DE FRANCE,

PAR M. A. BARABÉ.

---

Seance du 19 juin 1868.

---

Charles VI meurt à Paris, dans l'hôtel de Saint-Paul, et est enterré à Saint-Denis.

Ce roi fut tellement abandonné des siens, qu'il ne se trouva pas un prince du sang à ses funérailles. L'inhumation tira son principal apparat de la présence d'ordres religieux et d'officiers civils, en tête desquels marchaient quatre présidents du Parlement, précédés eux-mêmes du duc de Bedford, qualifié de régent de France; puis venaient le chancelier de France, les Maîtres des requêtes, les seigneurs des Comptes, secrétaires, *notaires* bourgeois, et *le commun de Paris* en grande multitude (1).

(1) Voir chronique de Monstrelet, où sont décrites les obsèques plus au long.

Les finances de l'Etat étaient tellement appauvries que, pour subvenir aux frais de l'enterrement, la cour du Parlement de Paris s'avisa de faire vendre, après inventaire, les meubles du feu roi pour en appliquer le produit aux funérailles, sous la surveillance de trois ou quatre délégués spéciaux, dont faisait partie Regnault de Fontaine confesseur du Roi défunt. C'est ce qui est plus longuement spécifié dans le titre suivant extrait anciennement des Registres du Parlement de Paris, titre qui provient de la famille Lallier, dont l'un des membres, *Michel*, avait été le maître des Comptes, du feu roi et dont voici la teneur :

« Du xxiii<sup>e</sup> jour d'octobre, l'an de grâce mcccc xxii  
« 1422. »

« Les chancelier, et autres gens du conseil étant huy  
« (aujourd'hui) en la chambre du Parlement à Paris,  
« à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut :

« Savoir faisons que pour la *seureté des biens demeurés*  
« au décès de feu de bonne mémoire le Roy *Charles*  
« *sixième* naguères trespasé notre souverain seigneur  
« et pour pourvoir à ses *inhumation, obseques* et fu-  
« nérailles, avons commis et député, commettons et  
« députons M<sup>e</sup> Jean Aguenen président en Parlement,  
« *Regnault Defontaine, naguères confesseur dudit feu*  
« *seigneur* ; Philippe de Rully trésorier de la sainte  
« chapelle, Pierre de Fontenay chevalier seigneur de  
« Rame maître d'hôtel, et *Michel de Laillier* maistre  
« des Comptes d'icelui feu seigneur et *les quatre et*  
« *trois d'iceux* pour faire faire inventaire bon et loyal  
« *desdits meubles* et les funérailles et obsèques d'icelui  
« feu seigneur et toutes les *choses à ce nécessaires* et  
« appartenantes, et reçu d'eux qui de ce, ont accepté

« la charge et de chacun d'eux serment solemnel de  
 « bien diligemment et loyaument entendre et vacquer  
 « en ce que dit est, leur avons donné et donnons  
 « pouvoir de contraindre et faire contraindre duement  
 « tous ceux qu'ils sauront ou trouveront avoir aucuns  
 « desdits biens à les exhiber, bailler et mettre réalement  
 « et de fait ès mains du commis à ce cy après nommé,  
 « et de faire vendre, et à deverser le plus profitable-  
 « ment que faire se pourra d'iceux biens jusqu'aux  
 « sommes *qui seront nécessaires* pour faire et accomplir  
 « les dites funérailles et obsèques, et outre avons  
 « commis et commettons Regnaudin Doriac, naguères  
 « maître de la chambre aux deniers dudit feu seigneur,  
 « à faire la recette et dépense des dits biens pour les  
 « choses dessus dites par l'ordonnance des dits commis  
 « et sera tenu icelui Doriac d'en rendre compte et  
 « reliquat en temps et lieu de son administration, et  
 « avons de lui, acceptant cette charge, reçu le ser-  
 « ment à ce appartenant, etc., etc., sy donnons en  
 « mandement à tous officiers, serviteurs et sujets  
 « dudit seigneur et à chacun d'eux que aux commis  
 « de susdits, ils obéissent et entendent diligem-  
 « ment.

« Donné à Paris sous le signet de la chambre dudit  
 « Parlement le vingt trois<sup>e</sup> jour d'octobre l'an de grâce  
 « mil quatre cent vingt deux.

« Collationné, signé LUTTON. »

Les détails de l'inhumation royale sont énumérés dans une autre pièce non moins curieuse, dont une copie certifiée conforme à l'original par le détenteur, M. Guiton du Morbihan, près de Saint-James, a été



communiquée à l'*Institut historique*, et insérée dans le tome II de la 2<sup>e</sup> année 1825, p 262 du Recueil

Observons en passant combien grande était la pénurie d'argent en France, surtout en Normandie, à l'époque de l'occupation anglaise, puisque même après la mort du duc de Bedford, sa veuve, *Jacqueline de Luxembourg*, se vit forcée, en l'année 1438, d'engager ses bijoux, d'une valeur de six mille livres, pour l'obtention d'une simple somme de six centcinquante livres, montant d'un prix de vente à réméré, restituable dans un certain délai. Le même errement fut suivi par les seigneurs de Talbot et d'Arundel envers Jehan Marcel, clerc bourgeois de Rouen, qui confesse le cas d'usure devant notre officialité. (Registre manuscrit de l'Archevêché)

Après les obsèques de Charles VI, le héraut d'armes s'était écrié : *Le roi est mort, Dieu veuille avoir pitié et mercy de son âme* (1), *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre !* Les Anglais du cortège répondirent par des cris enthousiastes. Le duc de Bedford, frère de Henri V, oncle du jeune Henri VI, fit porter devant lui l'épée royale, comme régent du royaume. La joie de cette cérémonie fut partagée par les Bourguignons et les traîtres; mais le peuple laissa échapper des murmures. (Lanfranc, *ibid.*)

« Jamais la France n'avait été plus malheureuse, ni la monarchie capétienne plus abaissée; la majeure partie du royaume était au pouvoir de l'étranger.

« Charles VII se trouvait au Puy-en-Vélay, lorsqu'il apprit la mort de son père : il fit reconnaître sa

(1) *Ibid* Monstrelet et Lanfranc, *Hist. de Fr.*, t II, 1846, p 75

royauté par les seigneurs de sa suite , et se fit couronner dans une petite église de province. On éleva, selon l'usage , la bannière de France aux cris de vive le roi !! ce fut toute la cérémonie. Ce prince vint établir à Poitiers son Parlement et sa Cour. Les Anglais , qui possédaient alors la presque totalité du royaume, étaient loin de prévoir qu'ils seraient vaincus par l'épée d'une simple paysanne de Domremy, devenue l'ange gardien de la France. »

---

# RAPPORT

SUR PLUSIEURS

## PUBLICATIONS NORVÉGIENNES,

PRÉSENTÉ

Par M. Edouard FRÈRE.

Séance du 28 novembre 1862

---

L'Académie a renvoyé, je ne dirai pas à notre rapport, mais à notre simple examen, un volume intitulé: *Recueil de lois, résolutions, circulaires, etc., concernant le commerce et la navigation du royaume de Norvège*. Ce volume, imprimé à Christiania en 1861 par ordre du Ministre de l'intérieur, et destiné aux consuls du royaume uni de Suède et de Norvège, comprend en 135 pages in-4°, texte norvégien et français, les ordonnances, lettres-patentes et lois concernant la marine, depuis l'année 1749 jusqu'au mois d'avril 1861. Il est terminé par les statuts de l'ordre royal norvégien de Saint-Olaf, en date du 21 août 1847. L'ordre de Saint-Olaf a été institué pour récompenser les services distingués rendus au roi et à la patrie, à l'humanité, aux

arts et aux sciences : le roi de Norvège et de Suède en est le chef et le grand-maître.

Si par sa nature, ce Code de la navigation norvégienne devait trouver sa place dans la bibliothèque d'une Chambre de commerce plutôt que dans la bibliothèque d'une Académie des sciences, des lettres et des arts, il n'en serait pas de même d'une série de publications norvégiennes que l'Académie a reçu de l'Université royale de Christiania, publications des titres desquelles M. le Président m'a invité à présenter la traduction a défaut d'un compte-rendu.

Nous devons dire tout d'abord que dans notre insuffisance, nous avons eu recours à l'obligeant savoir de l'un de nos amis, norvégien de nation et de cœur, et qui habite notre ville depuis plusieurs années.

Les volumes et brochures dont il est question, au nombre de dix, tous imprimés à Christiania, en norvégien, sont intitulés :

- 1° *Histoire de l'Université royale et norvégienne de Frederick, depuis sa fondation en 1811 jusqu'à ce jour, 1861, publiée à l'occasion de la fête de son cinquantième anniversaire, par M. J. Monrad; 1861, in-8 de 112 pages.*
- 2° *Cantate à l'occasion du cinquantième anniversaire de la même Université, composée par M. Welhaven, avec musique d'Arnold, 2 septembre 1861; 1861, in-4° de 7 pages.*
- 3° *Programme des divers cours professés à l'Université royale de Frederick durant le 96<sup>e</sup> semestre, année 1861, à partir du 18 février; 1861, in-4° de 16 pages.*

4° *Recherches de M. C. M. Guldberg, sur le rapprochement des cercles*; mémoire couronné par l'Université en 1859, et publié par les soins de l'Académie, sous la direction du Dr O. J. Broch, professeur de mathématiques. Programme de l'université pour le 1<sup>er</sup> semestre; 1861, in-4° de 32 pages, avec 14 planches lithog.

5° *Sur la situation réciproque des orbites des comètes*, mémoire de M. Mohn, couronné par l'Université de Christiania en 1860, et publié par les soins de l'Académie, avec une introduction par M. C. Fearnley, professeur d'astronomie; 1861, in-4°, de viii et 52 pages, avec 2 planches lithog.

Ce mémoire est accompagné d'une note en français de huit pages in-4°, donnant: 1° le résumé du programme de l'Université de Christiania pour le 1<sup>er</sup> semestre 1861, par le professeur Fearnley; 2° un exposé du Mémoire de M. H. Mohn sur la situation réciproque des orbites des comètes.

6° Mémoire sur le *Siphonodentalium vitreum*, nouvelle espèce de la famille des Dentales ou Dentalides (mollusque cirrhubranche, genre dentale, forme conique et transparente), par Michel Sars, professeur à l'Université de Christiania. Programme de l'Université pour le 1<sup>er</sup> semestre 1861; 1861, in-4° de 29 pages, avec 3 planches.

7° *Cérémonial du couronnement de LL. MM. le roi Charles XV et la reine Wilhelmine Frederickke Alexandra-Anne-Louise, à Drontheim, dans l'année 1860*; 1860, in-4° de 15 pages.

8° *Cantate pour le couronnement de LL. MM. le roi Charles XV et la Reine, dans la Cathédrale de Drontheim, le 5 août 1860*; 1860, in-4° de 8 pages.

9° *Plan et vue de la Cathédrale de Drontheim*, avec l'indication de la place qu'occupaient, à l'intérieur, pour la cérémonie du couronnement, tous les grands corps de l'Etat.

10° *Saga de Charlemagne et de ses champions*, anecdotes sur l'empereur Charlemagne et sur ses contemporains, traduit en norvégien du xiii<sup>e</sup> siècle et publié par C.-R. Unger, 2<sup>e</sup> partie. Programme du 1<sup>er</sup> semestre, 1859; 1860, in-8 de cv et 273-566 pages, avec un *fac-simile*. (La 1<sup>re</sup> partie ne nous a pas été communiquée.)

La présence de cet ancien roman de chevalerie au milieu de publications norvégiennes aurait droit de nous étonner, s'il n'était pas reconnu que la France a été de tout temps la source où les littérateurs de la plupart des États d'Europe sont venus puiser. « La France du moyen-âge, dit M. A. Geffroy, a fourni de sujets d'épopées toute l'Europe : l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre et tout le Nord scandinave. Nos poèmes chevaleresques, dans le temps où ils étaient composés, ont été traduits ou imités dans presque tous les idiomes européens, et sont devenus la source la plus commune d'inspiration pour les écrivains étrangers (1) ».

(1) Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France, qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège; Paris, imp. Impériale, 1855, in-8 de 512 p.—M. A. Geffroy, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, reçut en 1854 de M. le Ministre de l'Instruction publique la mission d'explorer les richesses littéraires déposées dans les bibliothèques des trois royaumes du Nord. Il remplit avec une grande distinction la mission qui lui avait été confiée, et, à son retour, il publia le catalogue raisonné de tous les documents manuscrits parvenus à sa connaissance.

Cette opinion se trouve confirmée dans une note publiée en français que nous réimprimons ici et qui accompagnait la *Saga de Charlemagne*. Elle présentera, nous l'espérons du moins, un intérêt particulier aux amis de notre vieille littérature française et surtout de la vieille littérature normande, à laquelle se rattache le souvenir d'une origine et d'une dynastie communes.

« Au XIII<sup>e</sup> siècle, en Norvège comme ailleurs en Europe, on se hâta de s'emparer des trésors de la littérature française ou anglo-normande. Dans ce pays, c'est surtout au soin du roi Haakon Haakonson, surnommé le Vieux, qu'on en doit la connaissance. Ce roi (mort en 1263), lui-même lettré et prenant un vif intérêt à la littérature historique (les sagas) de son pays, paraît avoir embrassé avec beaucoup d'ardeur la littérature poétique de la France, témoin la quantité considérable des traductions faites par son ordre. Ces traducteurs se sont peu souciés de la forme des chansons françaises, ils les ont transformées en prose, ils en ont fait des sagas. Voici la liste de quelques-unes de ces sagas dont l'existence est due à des originaux français: *Elis saga* (roman de Julien de Saint-Giles et son fils Elye, voy. *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 751); *Strengleikar* (Lais de Marie de France) publ. à Christiania, 1850; *Tristans saga* (roman de Tristan, l'original français est incomplet); *Ivents saga* (roman du Chevalier au Lion); *Möttuls saga* (Fabliau du Mantel mautailé). La plus grande partie de ces romans n'existe qu'en manuscrit, et quoique la publication en soit d'un intérêt inférieur pour les Français, nous croyons pourtant que, sous certains rapports, ces sagas demandent aussi l'attention du public français. Il y en a probablement plusieurs dont les originaux ont péri, du moins il nous a été impossible de trouver dans les catalogues de manuscrits ou de livres imprimés français le roman de Mirmant (*Mirmants saga*), celui de Conrade (*Konraos saga*), celui de Clarus (*Clarus saga*), etc., bien que ces romans, selon toute apparence,

soient d'origine française. Les sagas norvégiennes et les chansons françaises semblent avoir un rapport assez intime entre elles, et la reproduction en prose du texte français étant souvent plus exacte que les remaniements verbeux des Allemands, il ne serait pas impossible d'y pouvoir quelquefois trouver l'explication d'une expression rare et inconnue dans le français d'aujourd'hui.

Le roman de Charlemagne et ses champions (Karlsmagnus saga ok kappahans) que nous venons de publier, tire son origine pour la plupart des chansons de gestes françaises. La saga a été composée probablement dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et elle a subi un remaniement à la fin du même siècle; il nous reste des manuscrits de l'un et de l'autre texte. Dans la préface, nous tâchons de montrer la différence de ces deux textes et le rapport de la saga à une traduction danoise faite sur l'original norvégien au XV<sup>e</sup> siècle, laquelle traduction a été traduite encore en islandais au XVII<sup>e</sup> siècle, et c'est cette dernière traduction d'une traduction qui jusqu'ici a été citée comme la saga de Charlemagne. Puis nous cherchons dans la préface, tant qu'il nous a été possible, d'indiquer les sources des différentes parties de la saga, et nous donnons enfin une description des manuscrits qui nous ont fourni le texte de cette édition (1).»

L'Université de Christiania se trouve au centre d'une contrée où tout ce qui touche à la culture des sciences

(1) Dans le catalogue des manuscrits publié par M. A. Geffroy, p. 5, 41 et 48, il est question d'une traduction en vers suédois du roman *Le Duc Frédéric de Normandie* (Hertig Fredrick af Normandie), faite en 1309, d'après les ordres d'Euphémie, reine de Norvège, et p. 11, d'une traduction islandaise des *Poésies de Marie de France*, faite de 1217 à 1263, par les ordres du roi Haakon Haakonsson, et imprimée à Christiania en 1850, par les soins de MM. Unger et Keyser, en 1 vol. in-8 avec notes et introduction (en norvégien). Le manuscrit islandais de *Marie de France* est déposé à la bibliothèque d'Upsal, sous le titre de *Sti engleihar*. Cinq manuscrits du roman de Frédéric se trouvent dans la bibliothèque royale de Stockholm. On en trouve un sixième dans la bibliothèque du château de Skokloster, près de Stockholm. Il en a été publié, dans cette capitale, une édition en 1853, par le savant M. Ahlstrand.



et des lettres est entouré d'une haute considération. Tous les habitants du royaume de Norvège, riches ou pauvres, savent lire et écrire, le commerce des livres y atteint une grande valeur; la langue française, étudiée sous Christine et Gustave III, s'y répand de plus en plus depuis l'établissement du gouvernement de Bernadotte (Charles XIV) qui, comme ses prédécesseurs, avait attiré à sa cour des artistes et des savants français. C'est donc une heureuse association qu'a faite l'Académie en comprenant parmi ses correspondants étrangers l'Université de Christiania, à laquelle sont dues d'intéressantes publications, et qui tient à les adresser régulièrement à l'Académie, en échange de l'envoi du Précis analytique de ses travaux.



# LE PRINTEMPS,

PAR M. J.-A. DE LÉRUE.

Oui, c'est le Printemps qui bourgeonne  
Sous les cieux enfin bleuissants.  
La fauvette, en chantant, buissonne;  
Déjà le hanneton bourdonne  
Autour des lilas frémissants.

Apparaissez, fleurs du parterre ;  
Croissez et multipliez-vous.  
Dévoilez-vous, divin mystère  
D'un amour qui perce la terre  
Pour cet annuel rendez-vous.

Tantôt la première hirondelle  
Vint visiter l'heureux canton.  
L'enfant me dit : « C'est la femelle  
Qui, l'an passé, dans la tourelle  
Avait maçonné sa maison. »

Sous l'éclatant manteau qu'il traîne  
Au sein des gazons embaumés,  
L'insecte, aussi, tisse une chaîne  
Des fils chauds qu'Avril lui ramène  
Et que son amour a formés.

Doux Printemps, espoir de la terre,  
Soyez propice à nos moissons ;  
Du vieillard et du solitaire,  
Du penseur à la tâche austère,  
Poétisez les horizons.

Donnez la chaleur au malade ;  
Donnez des petits aux oiseaux ;  
Aux flots purs rendez la naiade ,  
Et que vos brises, dans la rade ,  
Aident l'effort des matelots.

Donnez la paix à ceux qu'entraîne  
La funeste loi des combats :  
Que votre charme les ramène ,  
Et fasse que la gloire humaine  
Ait du travail pour tous les bras...

Voyez ! des hauteurs, de la plaine,  
De la forêt et du vallon,

Ainsi que d'une âme sereine,  
La vie, harmonieuse et pleine  
Jaillit en résurrection.

Alors, un grand concert s'élève  
Des sillons naguère engourdis ;  
Lazare au soleil se relève ;  
Et le poète, au fond d'un rêve,  
A retrouvé son paradis.

Avril 1863.

---

# L'EXPOSITION DES CHIENS,

PAR M. A. DECORDE.



Les Expositions sont à l'ordre du jour ;  
De ce siècle c'est la manie :  
Vous y voyez figurer tour à tour  
Agriculture, arts, industrie.  
On expose en province, on expose à Paris ;  
Suivant les mêmes lois, docile aux mêmes modes,  
On expose dans tous pays,  
A Stamboul, comme aux Antipodes.  
Des chiens c'est aujourd'hui le tour :  
-À ces importants personnages,  
Qu'on grève, ainsi que nous, d'un impôt assez lourd,  
On devait cet honneur comme ces avantages.  
Jouissez-donc, griffons, caniches, lévriers,  
De votre gloire passagère ;  
Quelques menus reliefs, bien mieux que ces lauriers,  
Feraient sans doute votre affaire.

Pour un maître aujourd'hui tout glorieux de vous,  
- Vous allez conquérir une palme nouvelle;  
Demain les rebuts et les coups  
Recommenceront de plus belle.  
Trop tôt vous connaîtrez, hélas !  
Par cet exemple lamentable,  
Combien les hommes sont ingrats,  
Combien la gloire est périssable.  
Mais aujourd'hui qu'on voit autour de vous  
La foule se presser et vous porter aux nues,  
Esprit détracteur et jaloux,  
Mes plaintes seraient mal venues.  
Comme la pauvre humanité  
Vous n'écoutez que la voix qui vous flatte,  
Et je pourrais, par ma sincérité,  
M'attirer plus d'un coup de patte.

---

# L'ORANGER,

FABLE

Par M. A. DECORDE.

---

Un amateur d'horticulture  
Possédait dans sa serre un superbe oranger.  
Lui seul se réservait le soin de diriger  
De l'arbre verdoyant l'élégante structure.

Rien n'échappait à ses yeux vigilants,  
Et pendant les longs froids et les étés brûlants  
Son art ingénieux suppléait la nature.  
Du noble arbuste admirant la beauté,  
Les visiteurs accouraient à la ronde :  
Comme une merveille du monde  
En vingt lieux il était cité.

Mais d'un si grand honneur notre homme peu flatté,  
Du destin cependant accusait l'injustice.

— « J'ai là de vieux pommiers venus à l'abandon,  
« Dont j'obtiens, disait-il, à l'arrière-saison,  
« De beaux fruits savoureux qu'on goûte avec délice ;

« Et cet arbre brillant dont j'ai droit d'être fier,  
« Malgré les soins constants que ma main lui prodigue,  
« Pour me payer de ma fatigue,  
« Ne me donne qu'un fruit amer. »  
— « Sans exiger le mal que je te coûte,  
« Sous un ciel plus clément je t'offrirais sans doute,  
Dit l'Oranger, des fruits meilleurs :  
« Ici pourtant, ta plainte est vaine,  
« Car en échange de ta peine  
« Tu recueilles du moins mes fleurs.

Je ne sais quelle inquiétude  
Fait désirer toujours quand on pourrait jouir :  
De la soif de tout obtenir  
Naît bien souvent l'ingratitude.

---



# LE SQUARE DE SOLFÉRINO,

A ROUEN,

Par M CLOGENSON.

---

Quelques jours avant mars dernier,  
Un promeneur, peu jardinier,  
Près du Square de notre ville,  
Souriait, mais avec dédain,  
Disant : « Quelle peine inutile  
On prend à boiser ce jardin !  
Ces arbres, la chose est sensible,  
Replantés vieux sur leur pivot,  
Mourront, ou je ne suis qu'un sot. »  
Quelqu'un reprit : « C'est bien possible. »

A prophétiser des malheurs  
Se plaisent les esprits moroses,  
Qui ne voient que sombres couleurs  
Et que cyprès où sont des roses.

Mais, quoi qu'en aient dit les censeurs,  
Le beau Square, plein d'espérances,  
Réforme déjà leurs sentences,  
Sous ses feuillages et ses fleurs.

Puissent ces fleurs, ces verts feuillages,  
Et ceux qui naîtront après eux,  
En ce séjour, naguère affreux,  
Echapper aux doubles outrages  
Des vents glacés et des orages ;  
Puissent-ils plaire à tous les yeux,  
Aux belles, aux lettrés, aux sages,  
Qui, dans leurs loisirs studieux,  
Visiteront les beaux rivages  
Qu'un grand homme a rendus fameux.

Indulgent à ces humbles pages,  
Mais fier de son nom glorieux,  
Puisse Solférino joyeux  
Sous ses pacifiques ombrages,  
Plaire aussi, pour combler nos vœux,  
Aux Naiades encor sauvages,  
Aux Neustriens de tous les âges,  
A nos plus arrière-neveux !

Rouen, 14 avril 1863.

---

# PRIX

PROPOSÉS POUR LES ANNÉES 1864, 1865 ET 1866.

---

**1864.**

1°.

LEGS BOUCTOT.

L'Académie décernera un prix de 2,000 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur l'HISTOIRE DU COMMERCE MARITIME DE ROUEN, depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup>; ce travail devant faire suite au remarquable ouvrage de M. DE FRÉVILLE, couronné par l'Académie, et publié, par les soins de la Compagnie, en 1858.

2°.

LEGS GOSSIER.

L'Académie décernera un prix de 750 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur le sujet suivant :

HISTOIRE DU BARREAU DE ROUEN au XVIII<sup>e</sup> siècle, et appréciation du rôle qu'il a joué pendant la Révolution de 1789.

**1865.****LEGS BOUCTOT.**

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur de la meilleure Comédie, inédite, en vers.

**1866.****LEGS BOUCTOT.**

L'Académie décernera un prix de 500 fr. au meilleur Tableau dont le sujet sera puisé dans l'histoire de la Normandie. Les ouvrages envoyés resteront la propriété de leurs auteurs, mais le lauréat devra remettre une esquisse de son œuvre à l'Académie.

---

**OBSERVATIONS COMMUNES A TOUS LES CONCOURS.**

Chaque ouvrage manuscrit portera en tête une devise qui sera répétée sur un *billet cacheté* contenant le nom et le domicile de l'auteur. Pour les tableaux, la désignation du sujet remplacera la devise. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours

Les ouvrages envoyés devront être adressés *francs de port*, avant le 1<sup>er</sup> MAI DE L'ANNÉE OU LE CONCOURS EST OUVERT (TERME DE RIGUEUR), soit à M. H. DUCLOS, soit à M. A. DECORDE, *Secrétaires de l'Académie.*

---

**MÉDAILLES D'HONNEUR.**

L'Académie décerne alternativement chaque année, dans sa séance publique, des *Médailles* aux auteurs, nés ou domiciliés en Normandie, qui les auront méritées par leurs travaux dans les *Sciences*, les *Lettres* ou les *Arts*.

La distribution qui aura lieu en 1864, est destinée à la *Classe des Sciences*.

---

**LEGS DUMANOIR.**

Elle décerne également chaque année, dans la même séance, une somme de 800 fr. à l'auteur d'une *Belle Action*, accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

Les renseignements fournis à l'Académie devront former une *Notice circonstanciée* des faits qui paraîtraient mériter d'être récompensés, et accompagnée de l'attestation dûment légalisée des autorités locales.

Ces pièces doivent être adressées *franco* à l'un des Secrétaires de l'Académie, avant le 1<sup>er</sup> juin, terme de rigueur.

---

*Extrait du Règlement de l'Académie.*

« Les manuscrits envoyés au concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais. »

---

## TABLE DES OUVRAGES

*Reçus pendant l'année académique 1862-1863, et classes par ordre alphabétique, soit du nom de l'auteur ou du titre des ouvrages anonymes, soit du nom de la ville où sont publiés les ouvrages périodiques et ceux des Sociétés savantes ;*

Dressé conformément à l'art. 63 des nouveaux Statuts ( V. le vol. de 1848 ).

---

Abbot. V. Humphreys.

Académie nationale, agricole, etc , *Journal mensuel*, 1862, liv. 32<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>. — 1863. — Février à juillet.

Actes notariés antérieurs à 1790. V. Saint-Joanny.

Agriculture. V. Billot.

Agronomie. V. Reiset.

Aisne. V. Fallue.

Alaise, Alesia et Alise. V. De la Croix et Fallue. Pour ce dernier. V. aussi le *Précis* de 1862.

Albany. Université de New-York 30<sup>e</sup> *Rapport annuel des administrateurs de l'Université sur l'état du Cabinet d'Histoire naturelle et de la collection d'antiquités y annexée*, 1860.

Aliénés. V. Laurent.

Almeida. V. Boutan.

American Academy V. Cambridge

Amiens Académie, *Mémoires*, 2<sup>e</sup> série, t. II, 1860-1862.

Amiens. Société des Antiquaires de Picardie, *Bulletin*, 1862, n<sup>os</sup> 2, 3 et 4 ; 1863, n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>. — *Inauguration de*

- l'Exposition artistique et archéologique. — Observations concernant la statue de Dufresne du Cange.*  
 Amsterdam. Académie royale des sciences, *Mémoires*, 9<sup>e</sup> vol., in-4<sup>o</sup>, 1861. — *Mémoires*, in-8<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> vol., 1862. — *Annuaire de l'Académie pour 1861. — Compte-rendu des objets de pêche*, 1862.
- Analyses d'eaux, de sable, etc. V. Girardin.
- Anet. V. De la Quérière.
- Angers. Société industrielle *Bulletin*, 3<sup>e</sup> série, 1862.
- Angoulême. Société d'Agriculture, etc *Annales*, janvier à mars 1863.
- Animaux. V. Paris.
- Annuaire de la Manche. V. Travers.
- Anvers. Académie d'archéologie. *Annales*, 1861, 4<sup>e</sup> liv. — 1862, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.
- Asparagus. V. Thiélens.
- Association normande. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1863.
- Aumale. V. Semichon.
- Aurigny. V. Le Cerf.
- Azaïs (Gabriel). *Le Breviari d'Amor* de maître Ermengaud, suivi de sa Lettre à sa Sœur, t. I<sup>er</sup>. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons.
- Bachelet et Dezobry. *Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques*, deux gr. vol. gr. in-8<sup>o</sup>. Paris, 1862.
- Baillière (J.-B.) et fils. *Bulletin bibliographique des Sciences physiques, naturelles et médicales*, 1<sup>re</sup> année, 1860.
- Barabé. *Recherches historiques sur le Tabellionage royal, principalement en Normandie, et sur les divers modes de contracter à l'époque du Moyen-Age, etc.* Rouen, 1863. (La Commission du concours ouvert en 1863, entre les Sociétés savantes, a jugé cet ouvrage digne d'une

mention très honorable; en conséquence, M. le Ministre de l'Instruction publique a décerné une médaille d'argent à l'auteur et semblable médaille à l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen).

Beaux-Arts (Société libre des). *Annales*, 1862, août à décembre. — 1863, janvier à juillet.

Beaux-Arts (Revue des). *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. V, 4<sup>e</sup> à 18<sup>e</sup> liv.; t. VI, février à juillet.

Beaux-Arts (Union des Arts de Marseille). *Création d'un centre intellectuel; Exposition permanente de peinture, sculpture, objets d'arts et de science*, 1862.

Berlin. Académie royale des Sciences. *Rapports annuels pour 1862* (en allemand).

Besnou. *Analyses de quelques produits sous-marins, coralliformes, coquilles et sables utilisés en agriculture*.

Béziers. Société archéologique. *Bulletin*, 2<sup>e</sup> série, t. III. — 1<sup>re</sup> liv., 1863.

Bibliothèques publiques. V. Rhees

Bidard. *Memoire sur la Marne considérée comme engrais*

Billot (Frédéric). *Samuel Abram, ou exemple à suivre en agriculture pratique*. Arles, 1862.

Biot V. Von Martius.

Blain d'Esnambuc. V. Cochet.

Blés mouillés V. Pierre.

Boissière. *Du progrès dans les langues, par une direction nouvelle donnée aux travaux des philologues et des académies*.

Bordeaux. Académie impériale des sciences. *Actes*, 1862.

Bordeaux Société de Médecine. V. Dégranges.

Bordeaux. Société philomatique. *Bulletin*, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>, 1<sup>er</sup> sem., 2<sup>e</sup> sem.



- Boston. V. Cambridge.
- Boulogne-sur-Mer. Société d'Agriculture. *Bulletin*, 1862, nos 1 à 12. — 1863, nos 13 à 18.
- Bourdon (Mathieu). *Etude sur l'importance commerciale et manufacturière de la ville et du canton d'Elbeuf*, 1863.
- Bourg. Société d'Emulation de l'Ain. *Journal d'agriculture* 1862, nos 7 à 12. — 1863, nos 1 à 6
- Boutan (A.). et Ch. d'Almeida. *Cours élémentaire de physique, précédé de notions de mécanique*.
- Boyer (H.). *Fouilles de Neuvy-sur-Baranjon; Réponse à M. Léon Rénier..*
- Bray normand (le). V. De Lérue.
- Brest. Société académique. *Bulletin*, t. II, 2<sup>e</sup> liv.
- Breviari d'Amor*. V. Azais.
- Bruxelles. Académie royale des sciences, etc., de Belgique. *Bulletins*, t. XIII et XIV, 1862. — *Annuaire pour 1863*. — *Bibliothèque de M. le baron de Stassart, léguée à ladite Académie*. Catalogue 1863.
- Bruxelles. Académie royale de Médecine, *Bulletin*, 1862, nos 6 à 12. — 1863, t. VI, nos 1 à 5.
- Bruxelles. *Bulletin du Musée de l'industrie belge*, 1862, juin à décembre. — 1863, janvier à mai.
- Caen. Académie impériale des Sciences. *Mémoires*, 1863.
- Caen. Société d'Agriculture et du Commerce. *Comptes-rendus des concours et fêtes qui ont eu lieu pour l'anniversaire séculaire de sa fondation, du 24 au 30 juillet 1862*. V. Pierre. — *Bulletin mensuel*, 1862.
- Caen. Société Linnéenne. *Bulletin*, 7<sup>e</sup> vol., 1861-1862.  
V. Société des Antiquaires de Normandie.
- Cambrai. Société d'Emulation. *Mémoires*, 1862. — *Comptes-rendus*, 3<sup>e</sup> fascicule.

- Cambridge and Boston.* American Academy. — *Mémoires*, vol. VIII, p 1<sup>re</sup>.
- Cap. Scheele (Paul-Antoine), chimiste suédois. Homberg (Guillaume), naturaliste (1652-1715). *Etudes biographiques.*
- Carlez (Jules) *Six compositions musicales.*
- Castres. Société littéraire et scientifique. *Séance générale publique du 7 juillet 1862*, 5 année.
- Caumont (Aldrick). *Etude sur la vie et les travaux de de Grotius, ou le droit naturel et le droit international.* — Caumont (de). V. Congrès.
- Chalon-sur-Saône (*sic*). Société d'Histoire et d'Archéologie *Mémoires*, t. IV, 3<sup>e</sup> p., 1863. V. p. 587.
- Châlons-sur-Marne Société d'agriculture. *Mémoires*, 1862.
- Chambre de commerce de Rouen. V. Le Mire, et Statistique.
- Chants de l'industrie. V. Michu.
- Charles V (son cœur) V. Cochet.
- Chartularium sancti Jovini.* V. Niort.
- Château d'Anet. V. De la Quérière.
- Chatel (Victor). *Nouvelles observations sur la maladie de la vigne*, 1863. — *De la culture en récolte dérobée ou intercalaire du Navet, turneps ou rabioul, et des Navets potagers, etc.*
- Chevallier fils et J. Hardy. *Manuel du Commerçant en épiceries.*
- Choléra. V. Lecadre.
- Christiania (Observatoire de). *Observations météorologiques*, 1837 à 1847.
- Cidre. V. Pierre.
- Clermont V. Juste.

- Clermont-Ferrand. Académie des Sciences. *Mémoires*, 1859 (nouv. série), t. 1<sup>er</sup>.
- Cochet (l'abbé). *Decouverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V, dans la cathédrale de Rouen, en mai et juin 1862*, — et l'abbé Lecomte, *Pierre Blain d'Esnambuc. Inauguration et bénédiction par Mgr l'évêque de la Guadeloupe, de l'Inscription commémorative placée dans l'église d'Allowville, près Yvetot, le 9 septembre 1862*.
- Coet (Emile). *Sieges et prises de la ville de Roye, en 1636 et 1653*. Amiens, 1863. (V. le *Precis* précédent.)
- Colmar. Société d'histoire naturelle. *Bulletin*, 2<sup>e</sup> année, 1861.
- Colza. V. Pierre.
- Comité impérial des Travaux historiques. *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des Sociétés savantes, tenues les 21, 22 et 23 novembre 1861*. — *Archeologie, histoire, philologie et sciences morales*, 1863. — *Revue des Sociétés savantes*, 3<sup>e</sup> série, t. I<sup>er</sup>, 1863, janvier à mai, t. II.
- Commission historique du département du Nord. *Bulletin*. t. V. 1860 — T. VI, 1862.
- Congrès des délégués des Sociétés savantes. *Notice de la souscription pour la médaille offerte à M. de Caumont, le 26 avril 1862*.
- Conseils d'hygiène. V. Evreux.
- Copenhague. Société royale des Antiquaires du Nord. *Memores*, 1850-1860.
- Costey frères *Pieces historiques relatives au siège du Havre, par Charles IX, en 1563, précédées d'une notice par V. Toussaint*, Havre, 1862 (magnifique édition, tirée à cent-dix exemp., n<sup>o</sup> 9).

Cour impériale de Rouen. V. Thiriot.

Cousin. V. Rocques.

Dautresme (Lucien). *Deux villanelles. — Une sonate, œuvre 2<sup>e</sup>. — Le Bon Temps. — Six melodies.*

Dégranges (Le Dr E.). *Notice sur les travaux de la Société de Médecine de Bordeaux pour l'année 1861, id. 1862.*

De la Croix. *La question d'Alaise et d'Alise en 1863.*

De la Quérière *Une excursion au château d'Anet, avec quatre gravures, Rouen, 1862. — Saint-André-de-la-Ville, église paroissiale de Rouen, supprimée en 1791. Rouen, 1862.*

De Lérue. *Paysages et profils rustiques du Bray normand. — La Volière.*

Delisle (Léopold) et Louis Passy. *Memoires et Notes de M. Auguste Le Prevost, pour servir à l'histoire du département de l'Eure, t. I<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> p 1863 (V. le Précis précédent).*

Dellac. *Notice historique et biographique sur M. l'abbé Labouderie, licencié en droit, etc., etc.*

Desmarest. V. Le Cerf.

Dezobry. V. Bachelet.

Dictionnaire, etc. V. Bachelet.

Dijon. Académie impériale. *Mémoires, 2<sup>e</sup> série, t. IX, 1861.*

Dijon. Société d'Agriculture. *Journal d'agriculture, 1862, nos 7 à 12. — 1863, 1 à 4.*

Douai. Société impériale d'Agriculture. *Mémoires, t. 6, 1859-61.*

Droit naturel et Droit international. V. Caumont.

Dubarry (J.) *Journal des Maires, juin et juillet 1863.*

- Dublin. Société royale. *Journal*, 1863, janvier à avril.  
V. Haugton.
- Dublin. Société géologique. *Journal* — Vol. 9, première partie, 1861. — Nos 20 à 25, 1861-1862. V. Haugton.
- Dufresne du Cange. V. Amiens.
- Dupont (Paul), imprimeur. *Liste des Sociétés savantes des départements*, 1862.
- Eaux. V. Girardin — Eaux minérales du Vivarais. V. Munaret
- Ebrard (le Dr E.). *Le livre des gardes-malades*, Grenoble, 1862. — *Bienfaits des sociétés de secours mutuels pour les classes laborieuses*. Grenoble, 1862.
- Ecole ecclésiastique du XIX<sup>e</sup> siècle. V. Roques.
- Edwards V. Milne.
- Elbeuf. V. Bourdon et Parfait Maille.
- Epicerie. V. Chevallier.
- Ermengaud. V. Azais.
- Estaintot (le vicomte Robert d'). *La Ligue en Normandie, 1588-1594*. (Mention honorable accordée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- Evreux. *Conseils d'hygiène Rapports*, 1862.
- Fallue (Léon) *Réponse au dernier mot sur Alesia*, de M. Prévost. — *Examen critique des fouilles d'Alise-Sainte-Reine*. — *Le passage de l'Aisne par Jules César*.
- Faux (le Dr). *Quelques réflexions sur les anciennes monnaies bretonnes*.
- Fécamp V. Marchand.
- Flore du Brabant. V. Thielens.
- Gardes-malades. V. Ebrard.
- Garnier (J). *Notice sur les silex taillés des temps anté-historiques*.

Gaz. V. Girardin.

Girardin (J ). *Rapport sur la composition et l'usage industriel des eaux de la Lys, du canal de Roubaix, des puits, du sable vert, de la marne et du calcaire bleu, 1862. — Influence du gaz sur les arbres des promenades publiques, 1862.*

Goerlitz. Société des Sciences, 3 volumes de *Mémoires* (en allemand).

Grotius. V. Caumont,

Grovestins (le baron de) *Lettres d'un Bénédictin*, 2<sup>e</sup> partie .  
9<sup>e</sup> à 20<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> partie : 1<sup>re</sup> à 12<sup>c</sup>

Graham (lieutenant-colonel). *Rapport annuel pour 1858 sur l'amélioration des ports.*

Guéret. Société des sciences naturelles. *Mémoires*, t. 3, 1862.

Guernesey. V. Lecerf.

Gully (Ludovic). *Tableau des observations météorologiques faites à Rouen pendant 1862, par M. Preisser.*

Guyétant père. *Nouvelles considérations sur la longévité humaine, 1863.*

Haches en silex. V. Milne Edwards.

Hardy. V. Chevallier.

Harlé. *Sur les dislocations auxquelles est due la configuration de la vallée de la Seine aux environs de Rouen, 1862.*

Haugton (le R Samuel). *Sur le mouvement de la haute mer dans la baie de Dublin, le vendredi saint 23 avril 1014, jour de la bataille de Clontarf. — Sur les révolutions journalières du soleil et de la lune sur les côtes d'Irlande. — Sur quelques nouvelles lois de réflexion de la lumière polaire — Sur la réflexion de la lumière polaire renvoyée par la surface des corps transparents — Court*

*récit des expériences faites à Dublin pour déterminer le mouvement azimuthal du degré de vibration d'une pendule suspendu librement — Sur les moyens naturels de conserver en état de santé l'urine de l'homme.*

Havre. Société havraise d'études diverses. *Recueil de la 29<sup>e</sup> année, 1862.*

Havre. Siège en 1563. V. Costey.

Hiortdahl (Th.) et Irgens. *Recherches géologiques sur les environs de Bergen.* Christiania, 1862.

Homberg V. Cap.

Humphreys. *Rapport sur l'état physique et hydraulique du Mississipi et les travaux à faire pour préserver les terrains d'alluvion contre les inondations.*

Hygiène. V. Evreux.

Iles normandes. V. Lecerf.

Infini. V. Portrait.

Institut des provinces, etc. *Annuaire, 1863.*

Institut historique. *L'Investigateur, 332<sup>e</sup> à 343<sup>e</sup> liv.*

Institut impérial et royal de Géologie de Vienne (Autriche).

Institution Smithsonnienne V. Washington. *Rapport annuel pour 1860, présenté par le Bureau des Administrateurs de l'Institution.*

Instruction publique. V. Ministère et Revue.

Investigateur. V. Institut historique.

Irgens, V. Hiortdahl

Jersay V. Lecerf

Jourdain (Eliacim) Richard Simon. *Notice personnelle autographe* Dieppe, 1863.

*Journal des Maires.* V. Dubarry.

*Journal des Savants, 1862, août à décembre, 1863 ; Janvier à juillet.*

- Julien (Eugène). *Projet de construction à Rouen d'un Musée de peinture, etc*
- Juste. *Installation de M. l'abbé Juste, recteur (1<sup>re</sup> classe) de l'Académie de Clermont, etc., 1861-62.*
- Justice. V. Ministère.
- Kœnigsberg Soc. royale physico-économique. *Mémoires*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1862
- Labouderie (l'abbé) V. Dellac
- Lacabane (Léon). *Observations sur la géographie et l'histoire du Quercy et du Limousin, 1862.*
- Laines (industrie des) V. Poussin.
- Langues (du progrès dans les) V. Boissière.
- Laurent (le Dr A.) *De la Physionomie chez les aliénés.*
- Lecadre (le Dr) *Histoire des trois invasions du choléra-morbus au Havre, en 1832, 48-49, 53 et 54. Havre, 1863.*
- Le Cerf (Th) *L'Archipel des îles normandes, Jersey, Guernesey, Aurigny, Sark et dépendances. — Comptendu, par M. Ernest Desmarests.*
- Leclerc (Théod). Une pièce de vers et cinq petits journaux.
- Lecomte. V. Cochet.
- Le Héricher (Edouard). *Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française, 3 vol in-8. (Cet ouvrage a été distribué par l'Académie aux principales bibliothèques de Rouen)*
- Le Mire. *Exposé des travaux de la Chambre de Commerce de Rouen, pendant 1861 et 1862*
- Le Prevost (Auguste) V. Delisle
- Lettres d'un Bénédictin.* V. Grovestins.
- Ligue (la) en Normandie, 1588-1594.* V. Estaintot.
- Lille. Société impériale des Sciences, etc. *Mémoires*, 2<sup>e</sup> série, 8<sup>e</sup> vol — 9<sup>e</sup> vol 1862, V. Commission.



- Limoges. Société d'Agriculture, etc. *L'Agriculteur du Centre*, 1863. Nos 4, 10.
- Limousin. V. Lacabane.
- Loisirs V. Millet-Saint-Pierre.
- Longévitité. V. Guyétant.
- Lophogastre typicus V. Sars.
- Loth (Julien), Urbain Robinet. *Etude biographique et littéraire*. Dieppe, 1863.
- Lyon Société littéraire. *Publications*, 1<sup>er</sup> vol. 1858-60.
- Mâchoire humaine de Moulin-Guignon. V. Milne Edwards.
- Maille. V. Parfait.
- Manche (département de la) V. Travers.
- Manchester Société littéraire et philosophique, *Mémoires*, vol. 2.— 3<sup>e</sup> série, 1<sup>er</sup> vol. 1862.
- Mans (Le) Société d'Agriculture, etc. *Bulletin*, 1862, 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tr., 1863-1864.
- Marcel (Léopold) *Analyse du Songe du Vergier, suivie d'une dissertation sur l'auteur de cet ouvrage célèbre*, 1863.
- Marchand (Eugène) *Climatologie de la ville de Fécamp, ou Résumé général des observations météorologiques faites en cette ville de 1853 à 1862*.
- Marne V. Bidard.
- Marseille V. Beaux-Arts
- Martin, baron de Villers. *Musique de sa composition offerte à l'Académie par le frère de l'auteur*.
- Mécanique V. Boutan.
- Météorologie V. Christiania, Gully, Marchand et Washington.
- Metz Académie impériale. *Mémoires*, 1861-62.
- Michu (Claude). *Les Chants de l'Industrie* Paris.

- Millet-Saint-Pierre. *Discours d'ouverture des Cours de la Soc Havr. d'études diverses, le 7 novembre 1861. — Des loisirs et de leur emploi.*
- Millien (Achille). *Poésie en faveur des ouyriers rouennais. — Pour la Pologne, piece de vers (V. la table de 1862).*
- Milne Edwards *Sur les résultats fournis par une enquête relative à l'authenticité de la découverte d'une mâchoire humaine et de haches en silex dans le terrain diluvien de Moulin-Quignon. V. Quatrefages*
- Ministère de la Justice. *Compte général de l'Administration de la justice, 1861.*  
— de l'Instruction publique. — D'Arbois de Juranville. *Répertoire archéologique du département de l'Aube, 1861. — Em. Woillez, id. de l'Oise, 1862. V Comité impérial, etc., et Revue.*
- Mississippi. V. Humphreys.
- Monnaies bretonnes. V. Faux
- Morière. *Discours de rentrée des Facultés et de l'Ecole de médecine de Caen, le 15 novembre 1862.*
- Morinie. V. Saint-Omer
- Mortillet (Gabriel de) *Revue scientifique italienne (en langue française), 1<sup>re</sup> année, 1862. Paris-Milan, 1863.*
- Mougenot (Léon). *Observations sur un projet de rectification du quartier Saint-Epvre à Nancy, 1861. — Recherches sur le véritable auteur du plan des fortifications de la ville neuve de Nancy, 1861. — De l'emplacement de la nouvelle église paroissiale de la vieille ville et du type architectonique qui devait obtenir la préférence à Nancy, 1861. — De la conservation de la porte Saint-Nicolas de Nancy, 1859.*
- Moulin-Quignon. V. Quatrefages.

- Mulhouse. Société industrielle. *Bulletin*, 1862, août à décembre ; 1863, janvier à juin. — *Programme des prix proposés pour mai 1863*.
- Munaret (le Dr) *Les eaux minérales du Vivarais*
- Munich Académie des Sciences *Rapport des séances de l'Académie des Sciences de Munich*, 1861, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cahiers ; 1862, 1<sup>er</sup> cahier. — *Classe de Mathématiques et Physique*, 1862. — *Classe d'Histoire*, 1862. — *Liste des Membres*, 1862. — *Rapports sur les Séances de l'Académie*, 9 cahiers, 1861-62 (en allemand).
- Musée de l'Industrie belge. V. Bruxelles.
- Musée de Peinture à Rouen. V. Julien
- Musique. V. Martin
- Musique sacrée. V. Vervoitte.
- Nancy. Académie Stanislas. *Mémoires*, 1861.—V. Mougnot.
- Nantes. Société académique. *Annales*, 1862, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sem
- Navets V. Chatel
- Neuvy-sur-Baranjon. V. Boyer.
- New-York V. Albany.
- Niort Société de Statistique, 1858-59, liv 4<sup>e</sup> — *Mémoires*, 1863. — *Chartularium sancti Jovini*, t. 17, 1854, 2<sup>e</sup> partie.
- Observations météorologiques. Météorologie, etc V. Washington
- Observations scientifiques V. Haugton
- Ouvriers rouennais. V. Millien.
- Orages V. Orliaguet.
- Orliaguet. *Les orages et le paragrêle*
- Palerme. Académie des Sciences et Lettres. *Statuti novelli*, 1854.

Paragrêle V Orliaguet.

Parfait Maille. Recherches sur Elbeuf *Histoire de la ville et de la fabrique*, etc , 1863. V. Bourdon.

Paris. Société de Géographie *Bulletin* nos 13 à 29.

Paris Société impériale des Antiquaires de France. *Bulletin*, 1858-1859; 1862, 1<sup>er</sup> tr., 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>

Paris. Société impériale et centrale d'Agriculture de France. *Bulletin des séances*. Nos 1 à 9.

Paris Société philotechnique. *Annuaire* 1862.

Paris. Société protectrice des Animaux *Bulletin mensuel*, t. 8, nos 8, 9, 11, 12; 1863, janvier à juin.

Paris. V. Académie nationale, Beaux-Arts, Institut. *Journal des Savants, Sociétés*.

Passy (Louis) V. Delisle.

Physique V Boutan.

Pierre (Isidore) *Nouvelles études sur le Colza*. — *Rapport sur le concours ouvert pour le prix Lair, concernant la bonne fabrication du cidre* — *Recherches expérimentales sur le poids des blés mouillés* — *Notice historique sur la Société d'Agriculture et du Commerce de Caen*.

Poitiers. Société académique d'Agriculture, etc. *Bulletin* 1862, nos 69 à 72; 1863, 73, 74

Poitiers. Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin* 1862, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tr; 1863, 1<sup>er</sup> tr.

Portrait (Octave) de *l'infini*. — *Élévation de l'infini dans les Sociétés*. Paris, 1862 .

Poussin (Auguste). *Esquisse sur la marche de l'industrie des laines, dans la région comprenant les départements suivants* · Aisne, Calvados, etc.

Produits sous-marins V. Besnou

Protection (Nécessité de la). V. Protin.

- Protin (P. D.). *Les Economistes appréciés, ou nécessité de la protection.*
- Puy. Société d'Agriculture. *Annales.* t. 23 1860.
- Quatrefages (de). *Observations sur la mâchoire de Moulin-Quignon.*
- Quercy V. Lacabane.
- Recherches géologiques V. Hiortdahl.
- Reiset. *Recherches pratiques et expérimentales sur l'agronomie.*
- Reims. Académie impériale. *Travaux*, 1859-1860, nos 3 et 4; 1860-1861, nos 1 à 4.
- Rénier. V. Boyer.
- Répertoires archéologiques. V. Ministère de l'Instruction publique.
- Revue des Sociétés Savantes, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique et des cultes. — *Sciences mathématiques, physiques et naturelles*; 1863, t. 3, 26 feuilles; t. 4, 25 feuilles.
- *Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés Savantes*, etc. 3<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>.
- Revue. V. Beaux-Arts.
- Rhees (William J.). *Manuel des bibliothèques publiques, institutions et sociétés des Etats-Unis et des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.* Philadelphie, 1859.
- Richard-Lenoir. V. Travers.
- Richard Simon. V. Jourdain.
- Robinet. V. Loth.
- Roques (l'abbé). *L'Ecole ecclésiastique du XIX<sup>e</sup> siècle.* — *M. V. Cousin et ses adversaires, ou Examen des doctrines philosophiques en conflit au XIX<sup>e</sup> siècle.*
- Rouen. Société impériale et centrale d'Horticulture. *Bulletin*, 1862, 2<sup>e</sup> cahier.

- Rouen Société libre d'Emulation *Bulletin des travaux*, 1861-1862.
- Rouen *Union médicale de la Seine-Inférieure Journal de la Société de Médecine*, nos 4, 5, 6, 7.
- Roye. V. Coet.
- Saint-André-de-la-Ville V. De la Quérière.
- Saint-Etienne Société impériale d'Agriculture. *Annales*, t. 4, 2<sup>e</sup> liv., 1860, t. 5. id., 1861; t. 6, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> liv, 1862.
- Saint Joanny (Gustave). *Deuxième Mémoire sur l'importance des actes notaires antérieurs à 1790.* (V. la table du Précis de 1861).
- Saint-Omer. Société des Antiquaires de la Morinie. *Bulletin historique*, 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> liv., janvier à juin 1863.
- Saint-Quentin. Société académique. *Travaux*, 1860-61, 3<sup>e</sup> série, t. 3, 1862
- Salammbô. V. Simonin.
- Sangiorgi (Gustavo, av.). *Abolizione della pena di morte.* — *Pensieri.*
- Sark V. Le Cerf.
- Sarrasins. V. Vingtrinier.
- Sars (le Dr Michael). *Description du Lophogastre typicus*, etc. — Christiania, 1862.
- Scabieuses (les) V. Sezzi.
- Scheele. V. Cap.
- Schubler (Dr F. C.). *Culture des plantes de Norvège.*
- Sciences physiques, etc. V. Baillière.
- Seine (vallée de la). V. Harlé.
- Semichon (Ernest). *Histoire de la ville d'Aumale.* (Mention très honorable accordée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

- Sezzi (M<sup>me</sup> Esther). *Les Scabieuses*, poésies. Paris, 1861.
- Siège du Havre en 1563. V. Costey.
- Silex taillés V. Garnier et Milne.
- Simonin (Ernest) *Poésies*, 1853. — *L'Italie*, odes, 1859  
— *Salammbô*, étude critique en vers. Rouen,  
1863.
- Société académique de Musique sacrée de Paris —  
Reglement. V. Vervoitte.
- Société des Antiquaires de l'Ouest. V. Poitiers.
- Société des Antiquaires de Normandie. *Mémoires*;  
1862, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tr. Janvier, 1863. — *Mémoires*. Table  
alphabétique et analytique des 24 premiers volumes.  
— *Bulletin*, 1863, 1<sup>er</sup> tr.
- Société des Antiquaires de Picardie V. Amiens.
- Sociétés de Secours mutuels. V. Ebrard.
- Société linnéenne. V. Caen.
- Société protectrice des Animaux. V. Paris.
- Sociétés savantes (liste des) V. Dupont
- Sociétés savantes. V. Comité, Paris.
- Sommeil. V. Tebaldi.
- Songe du Vergier. V. Marcel.
- Stassart (le baron de) V. Bruxelles. Académie  
royale.
- Sorbonne (*Mémoires* lus à la — 1861). V. Comité im-  
périal, etc.
- Strasbourg. Société des Sciences, etc *Nouveaux Mémoires*,  
t. 2, 2<sup>e</sup> fasc.
- Statistique du commerce maritime du port de Rouen  
pendant l'année 1861. V. Le Mire.
- Tabellionage royal, etc. V. Barabé.
- Tebaldi (Augusto). *Del sogno. Studio medico-ideologico*  
Milano, 1861.

- Thielens (Armand). Notice sur l'*Asparagus prostratus*,  
D. m. r. t — Et A. Wesmael *Annotations a la  
Flore de la partie septentrionale du Brabant*
- Thiriot. *Discours prononcé a l'audience solennelle de  
rentrée de la Cour impériale de Rouen, le 4 novembre  
1862.*
- Toulon. Société des Sciences, etc. *Bulletin*, 1860-1861.  
— *Compte-rendu de la seance du 16 juin 1862.*
- Toulouse Académie impériale des Sciences. *Mémoires*,  
1862.
- Toulouse Société impériale de Médecine *Travaux  
du 13 mar 1861 au 11 mai 1862.*
- Tours Société médicale *Recueil des travaux*, 1862.
- Travers (Julien), 4<sup>e</sup> *Gerbe glanée*. 5<sup>e</sup> id. — *Annuaire de la  
Manche*, 35<sup>e</sup> année 1863. — *Vie de Richard-Lenoir.*
- Troyes. Société d'Agriculture. *Mémoires*, 1862, nos 61  
à 66.
- Valenciennes. Société impériale d'Agriculture, etc.  
*Revue agricole*, etc, plusieurs cahiers de 1862 et 1863.
- Versailles. Société d'Agriculture. *Mémoires*, 1862.
- Vervoitte. *Reglement de la Societé académique de Mu-  
sique sacrée, et Assemblée générale du 29 décembre  
1862.*
- Vienne (Autriche). Institut géologique. *Annales de l'Ins-  
titut I. et R. de geologique de Vienne*, 1860, 61 et 62.
- Vigne (maladie de la). V. Chatel.
- Villers. V. Martin.
- Vingtrinier (Aimé). *Note sur l'invasion des Sarrasins  
dans le Lyonnais*
- Vivarais. V. Munaret.
- Von Martius. *A la mémoire de Jean-Baptiste Biot.* (Dis-  
cours en allemand).



Washington (Sénat de). *Résultats des observations météorologiques faites sous la direction du Bureau officiel des Etats-Unis et de l'Institution smithsonnienne, de 1854 à 1859 inclusivement.*

Washington. *Institution smithsonnienne Collections variées.* 4 gr. vol. in-8, 1862. V. Graham

Wesmael. V. Thielens.





**TABLEAU**  
**DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE**  
**DES SCIENCES , BELLES - LETTRES ET ARTS**  
**DE ROUEN**  
POUR L'ANNEE 1863 — 1864.

## SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

\* *Ordre de la Légion-d'Honneur*

*O.* signifie *Officier.*

*C* — *Commandeur.*

*G O.* — *Grand-Officier.*

*G. C* — *Grand' Croix.*

# TABLEAU

## DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1863-1864.

### OFFICIERS EN EXERCICE.

M. A. NION, *Président.*

M. PREISSER, *Vice-Président.*

M. DUCLOS, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. A. DECORDE, *Secrétaire pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*

M. HELLIS ✱, D.-M., *Trésorier.*

M. BALLIN, *Bibliothécaire-Archiviste.*

ANNÉES de recep- tion.	ACADÉMICIENS HONORAIRES, MM.	ANNÉES d'admis- sion comme honoraires.
1844.	M <sup>gr</sup> BLANQUART DE BAILLEUL C ✱, ancien Arche- vêque de Rouen, Chanoine de Saint-Denis, à <i>Versailles.</i>	1844
1830	POUCHET (Félix-Archimède) ✱, Prof. d'Histoire natu- relle, Correspondant de l'Institut, etc, 200, <i>rue Beau- voisine.</i>	1853
1831.	PAUMIER (L.-D.) ✱ (P. 1835), Pasteur, Président du Consistoire de Rouen, 40, <i>rampe Bourveuil.</i>	1856
1827.	MORIN (Bon-Etienne) ✱, ancien Pharmacien, Chimiste, Directeur de l'Ecole supérieure des Sciences, etc, à Rouen, 2, <i>rue de la Glacière.</i>	1862
1822.	DE LA QUÉRIÈRE (Eustache), anc. Nég <sup>t</sup> , homme de Lettres et Antiquaire (R. 1822; C. 1852, redevenu R. 1861) Rouen, 54, <i>rue de l'Epée.</i>	1863

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1820. HELLI (Eugène-Clément) ✠, D.-M. (P. 1832.-Trés. 1836),  
Médecin en chef honoraire de l'Hôtel-Dieu, etc.,  
5, *boulevard Boupreuril*.
1825. BALLIN (Amand-Gabriel) (Arch. 1830), Secrétaire de la  
Société Maternelle, Ex-Directeur du Mont-de-Piété de  
Rouen, Membre de plusieurs Sociétés savantes, 50 bis,  
*rue Imperiale*.
1828. VINGTRINIER (Arthus-Barthélemy) ✠, D.-M., Chirurgien en  
chef des Prisons, 8, *rue Alain-Blanchard*.  
PIMONT (Pierre-Prosper), Manufacturier, 31, *place des  
Carmes*.
1837. BARTHÉLEMY (Eugène), (Croix de St-Sylvestre, de Rome),  
Architecte en chef de la Cathédrale, 26, *rue de la Chaîne*.
1838. MAUDUIT (Victor) ✠, ancien Secrétaire général de la  
Mairie de Rouen, 39, *rue Beauvoisine*.
1839. LÉVESQUE ✠ (P. 1853), Conseiller honoraire à la Cour  
impériale, 11, *rue de l'Écureuil*.  
HOMBERG (Théodore), Conseiller à la Cour (P. 1848 —  
C. 1850, redevenu R. en 1857), 16, *rue des Carmélites*.  
PREISSER (Frédéric-Joseph), Professeur de Physique à l'École  
supérieure des Sciences et au Lycée, etc., 188, *rue  
Beauvoisine*.
1841. MORIN (Gustave), Directeur de l'École de dessin et de  
peinture, *rue Poussin*.  
VERRIER aîné, Médecin vétérinaire départemental, *rue de  
l'Hôtel-de-Ville*.

1842. PICARD (l'abbé) (P. 1846), Archiprêtre, Curé de la Métropole de Rouen, *rue Saint-Romain, cour des Libraires.*  
 DESCHAMPS (Frédéric) (P. 1857), Avocat, Membre du Conseil général, 17, *rue de la Poterne.*  
 CHASSAN ✱ (P. 1845), Avocat, 61, *rue Ganterie.*
1843. POTTIER (André) ✱ (S. des L. 1848 à 1861), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville, Directeur du Musée départemental d'antiquités, à l'*Hôtel-de-Ville.*  
 BARABÉ, Archiviste des notaires de Rouen, 5, *rue des Arsins.*
1844. RONDEAUX (Jean) O ✱, ancien Négociant, Consul de Prusse, 7, *boulevard Bouvreuil.*
1845. FRÈRE (Edouard), Archiviste de la Chambre de Commerce de Rouen, aux Consuls, *rue des Charrettes.*
1846. DUTUIT (Eugène), Avocat, Membre du Conseil municipal de Rouen, 21 A, *quai du Havre.*
1849. CLOGENSON ✱ (P. 1860), Conseiller honoraire à la Cour impériale de Rouen, 55, *rue Impériale.*  
 NEPVEUR ✱, Conseiller à la Cour impériale de Rouen, 44, *rue de l'École.*  
 HÉLOT (Jules) (P. 1853), D.-M., Chirurgien-Chef à l'Hospice-Général de Rouen, 78, *rue des Bons-Enfants.*  
 GLANVILLE (Léonce de) (P. 1856), Inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments historiques, 19, *rue Bourg-l'Abbé.*
1850. LÉVY (A) (S. des S. 1857-1863), Officier de l'instruction publique, Professeur au Lycée et à l'École supérieure des Sciences, 5, *rue du Petit-Maulevrier.*  
 DURANVILLE (Léon de), Homme de lettres, 3, *rue Alain-Blanchard.*
1852. DESMAREST, Architecte en chef du département, 20, *rue Saint-Maur.*

1853. BEAUREPAIRE (Ch de Robillard de), Archiviste du département, 30, *rue Saint-André-hors-Ville*.
1854. VINCENT, Professeur de mécanique à l'École supérieure des Sciences et Professeur de mathématiques spéciales au Lycée, etc., 14, *rue Campulley*  
 DUCLOS (Henri), D.-M., (P. 1863, S. des S. 1864), Méd. adj. de l'Hôtel-Dieu et des Prisons, 9, *rue Alain-Blanchard*.
1855. MALBRANCHE, anc. Pharmacien, Président de la Société des Pharmaciens, 6, *rue Percière*.  
 BRUNIER ✠, Architecte et Ingénieur civil hydraulicien, 3, *rue Neuve-Saint-Patrice*.  
 NION (Alfred) (P. 1863), Avocat, Docteur en droit, 7, *rue des Arsins*.  
 BLANCHE (Emmanuel), D.-M., méd.-adj à l'Hôtel-Dieu, 63, *rue Beauvoisine*.  
 BACHELET, Professeur d'histoire au Lycée et à l'École supérieure des Sciences, 14, *rue de la Cigogne*.
1856. DE LÉRUE (Adrien-Jules), Chef de division à la Préfecture, Membre de plusieurs Sociétés savantes et de la Commission de statistique du département, etc., 3, *place de la Motte*.  
 DE PILLON DE SAINT-PHILBERT, 21, *rue Bourg-l'Abbé*.
1857. DUMESNIL, D.-M., Médecin en chef et Directeur de l'Asile des Aliénés de Quatre-Mares-les-Rouen.  
 MOREL, D.-M., Médecin en chef de l'Asile des Aliénés de Saint-Yon, à Rouen.
1858. MÉREAUX (Amédée), Professeur de piano, Compositeur de musique, à Rouen, 36, *rue du Champ-des-Oiseaux*.
1859. DECORDE (A) (S des L 1861), Avocat, 45, *rue Beauvoisine*.
1860. HOUZEAU, Professeur de chimie à l'École supérieure des Sciences, 17, *rue Bouquet*.
1862. COLAS (l'abbé), Chanoine de la Métropole de Rouen, 4, *rue de la Croix-de-Fer*.



- 1863 HARLÉ ✱, Ingénieur en chef des mines, 13, *rue du Moulinet*.  
 ESTAINTOT (Robert — le vicomte d'), Avocat à la Cour impériale de Rouen, 5 bis, *rue du Champ-des-Oiseaux*.  
 FRÈRE (Henri), Avocat à la Cour impériale de Rouen, 30, *rue de l'Hôpital*.  
 VAVASSEUR, Avocat à la Cour impériale de Rouen, 25, *rue Bourg-l'Abbé*.  
 BRÉVIÈRE (L.-H.), Artiste Graveur<sup>6</sup> sur bois et en taille-douce. (R. 1832, C<sup>7</sup> 1834), *rue Bourgerue*

## ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

- 1806 DELABOUISSE-ROCHEFORT (J.-P.-Jacq.-Aug), Homme de lettres, à Castelnaudary (Aude)  
 1808 SLRAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Croissanville (Calvados).  
 DELANCY ✱, Administrateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, 33, *rue Neuve-du-Luxembourg*.  
 1810. DUBUISSON (J.-B.-Remy-Jacquelin), D.-M., Membre de plusieurs Académies et Sociétés médicales, à Paris, 10, *rue Hauteville, faubourg Poissonniere*.  
 BALME, D.-M., Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon, 8, *rue de l'Enfant-qui-pisse*.  
 1811. LEPRIOL (l'abbé Constantin-Julien), Prêtre, D. ès-sciences et ès-lettres, Recteur émérite de l'Académie universitaire de Rouen (R. 1811), à Hennebon (Morbihan).  
 1812 BOULLAY (Pierre-François-Guillaume), O ✱, Docteur es-sciences, Membre de l'Académie impériale de Médecine, à Paris, 7, *rue Bourdaloue*.

1814. PÉCHEUX (B.), Peintre d'histoire, à Paris, 28, *rue de la Chaise, faubourg Saint-Germain*
- PERCELAT ✱, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen (R. 1814), Inspecteur de l'Académie de Metz (Moselle).
- FABRE (Jean-Antoine), Correspondant de l'Institut et Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Brignoles (Var).
1817. PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) O ✱, Membre de l'Institut, etc., à Paris, 15, *rue Cassette*.
- MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O ✱, Volontaire de 1792 aux bataillons de guerre d'Ille-et-Vilaine, Officier supérieur d'Artillerie et d'Etat-Major aux armées de la République, du Consulat et de l'Empire, Membre de l'Institut, etc., à Paris, 16, *rue Oudinot*.
1818. GOURNAY (de), Avocat et Docteur ès-lettres, Professeur suppléant de littérature latine à la Faculté des Lettres de Caen (Calvados), 15, *rue aux Lisses*.
- DEPAULIS (Alexis-Joseph) ✱, Graveur de médailles, à Paris, 8 *ter, rue de Furstemberg*.
1821. BERTHIER (Pierre) C ✱, Inspecteur général des mines, Membre de l'Institut, etc., à Paris, 2, *rue Crebillon*.
- VÈNE ✱, Chevalier de Saint-Louis et de l'Ordre d'Espagne de Charles III, Chef de bataillon du génie en retraite, Membre de la Société d'encouragement, à Paris, 26, *rue Jacob*.
1822. LEMONNIER (André-Hippolyte), Membre de l'Académie romaine du Tibre, à Paris, 10, *rue Saint-Gilles (Marais)*.
- BEUGNOT (le comte Auguste-Arthur) O ✱, Membre de l'Institut, à Paris, 16, *rue de Miromesnil*.
1824. FONTANIER (Pierre), Homme de lettres, Officier de l'Université, etc. (R. 1824), à Moissac, pres Murat (Cantal).
- MONFALCON ✱, D.-M., à Lyon, 7, *rue de la Liberté*.

1825. SALGUES, D.-M.-P., Médecin du Grand-Hôpital, Membre du Conseil central sanitaire du dépt, à Dijon (Côte-d'Or).
- D'ANGLEMONT (Edouard), Homme de Lettres, à Paris, 12, *rue du Colysee.*
- CIVIALE (Jean) O✱, D.-M., Membre de l'Institut, à Paris, 17, *rue Marsollier.*
- FERET aîné, Antiquaire, Conserv. de la Bibliothèque de Dieppe, Correspondant du Ministère de l'instruction publique.
- PAYEN (Anselme) O✱, Professeur de chimie au Conservatoire des Arts-et-Métiers, Membre de l'Institut, etc., à Paris, *au Conservatoire, 292, rue Saint-Martin.*
1826. MOREAU (César) ✱, Fondateur de la Société française de Statistique universelle et de l'Académie de l'industrie, etc., à Paris, 10, *rue Louis-le-Grand.*
- MONTÉMONT (Albert), Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, 25, *rue Croix-des-Petits-Champs.*
- SAVIN (L), D.-M.-P., à Montmorillon (Vienne).
1827. HUGO (le vte Victor-Marie) O✱, Membre de l'Académie française
- BLOSSEVILLE (Bénigne-Ernest PORET, marquis de), Maire d'Amfreville-la-Campagne (Eure).
- DESMAZIÈRES (Jean-Baptiste-Henri-Joseph), Naturaliste, à Lembersart, près Lille; chez Mad veuve Maquet, propriétaire, 44, *rue de Paris, à Lille (Nord).*
- MALO (Charles) ✱, Fondateur-Rédacteur en chef de la France littéraire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, 12, *rue Taranne*
1828. VANSAY (le baron Charles-Achille de) C✱, ancien Conseiller d'Etat et ancien Préfet de la Seine-Inférieure (R. 1820), au château de la Barre, près Saint-Calais (Sarthe).
- COURT ✱, Peintre d'histoire, Directeur du Musée de Rouen.
- MAILLET-LACOSTE (Pierre-Laurent), ancien Professeur à la Faculté des Lettres de Caen, à Paris

1828 LAUTARD (le chevalier J.-B.), D.-M., Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, Correspondant de l'Institut, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MORTEMART-BOISSE (le baron de) ✱, Membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, 9, *rue Jean-Goujon*.

1829 FÉE (Antoine-Laurent-Apollinaire) O ✱, Professeur de botanique à la Faculté de médecine, Directeur du Jardin de botanique, etc., à Strasbourg (Bas-Rhin)

PATEL, D.-M., 13, *rue de la Préfecture*<sup>1</sup>, à Évreux (Eure).

GUTTINGUER (Ulric) ✱ (R. 1813 P. 1825), Homme de lettres, à Paris, 7, *avenue de Frochot*.

CAZALIS ✱ (R. 1823), ancien Inspecteur général de l'Instruction publique, à Paris, 10, *rue Taranne*.

SCHWIGUÉ ✱ (R. 1824), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Strasbourg (Bas-Rhin).

BÉGIN (Emile-Auguste), D.-M.,<sup>1</sup> Membre de la Société des Antiquaires de France, etc., à Paris.

PASSY (Antoine) O ✱, Membre de l'Institut, à Gisors (Eure), à Paris, 8, *rue Pigale*.

SOYER-VILLET (Hubert-Félix), Bibliothécaire et Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle de Nancy (Meurthe).

1830 LECOQ (H.) ✱, Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

RIFAUD, Naturaliste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, 46, *rue Basse-du-Rempart*.

1831. LE TELLIER (Jean-Joseph) ✱ (R. 1824), Inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris, 1, *rue de Beaune*.

BOUCHER DE PERTHES (Jacques) ✱, ancien Directeur des douanes, etc., à Abbeville (Somme).

1832. **SINNER** (Louis de), Helléniste, Docteur en philosophie, Sous-Bibliothécaire de la Sorbonne, à Paris, 27, *rue des Saints-Pères*.

**FORTIN** (François), D.-M.-P. à Evieux (Eure).

**DUSEVEL** (Hyacinthe), ancien Avoué à la Cour impériale d'Amiens, Inspecteur des monuments historiques, Membre du Comité des chartes et de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Amiens (Somme)

**BRIERRE DE BOISMONT** (A) ✱, D.-M., Chevalier de l'Ordre du Mérite militaire de Pologne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, Directeur de la maison de santé, 303, *rue du faubourg Saint-Antoine*.

**LE FLAGUAIS** (Alphonse), Membre de l'Académie de Caen, 10, *rue des Jacobins*, à Caen (Calvados).

1833. **BOUTIGNY** (Pierre-Hippolyte) ✱, Correspondant de l'Académie impériale de médecine, etc, ancien Pharmacien, à Paris, 40, *rue de Chabrol*

**MALLE** (P.-N.-Fr.), Docteur en chirurgie, etc., Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Strasbourg (Bas-Rhin)

**BOUGRON** (L.-V.), Statuaire, 77, *Avenue de Saint-Cloud*, à Versailles (Seine-et-Oise).

**DUCHESNE** (Édouard-Adolphe) ✱, D.-M.-P., Membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, à Paris, 1, *rue d'Assas, faub. Saint-Germain*.

**CAREY** (Thomas), Docteur en droit, à Fixin, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

1835. **MAILLET-DUBOULLAY** (R. 1824), Architecte, à Rouen, 3, *place des Arts*.

**FÔVILLE** ✱, D.-M. (R. 1830), à Paris, 101, *rue de Lille*.

**BELLANGÉ** (Joseph-Louis-Hippolyte) ✱, Peintre, ex-Conservateur du Musée de Rouen, à Paris, *rue de Douai*, 35 (ancien).

- 1835 LAMBERT (Charles-Edouard), Conservateur de la Bibliothèque de Bayeux (Calvados).
- BARD (Joseph) ✱, Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre, Inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or, etc., à Chorey, près de Beaune (Côte-d'Or).
- CHESNON (Charles-Georges), Licencié ès-lettres, Bachelier ès-sciences, Officier de l'Université en retraite, à Évreux (Eure).
1836. LEGLAY, D.-M., Archiviste, à Lille (Nord).
- LE CADRE ✱, D.-M., au Havre, 9, *rue du Chillon*.
- GUYÉTANT ✱, D.-M.-P, Membre de l'Acad. impériale de Méd et de plusieurs autres Soc sav, à Paris, 24, *rue des Martyrs*.
1837. DANTAN jeune ✱, Statuaire, à Paris, 14, *rue Blanche*.
- 1838 BILLIET-RENAL (Antony-Clodius), à Lyon, 121, *quai Monsieur*.
- VACHEROT, Docteur ès-lettres, à Paris, 126, *rue de Grenelle-Saint-Germain*.
1838. SALADIN, Professeur de chimie, à Moulins (Allier).
- BOULLÉE (Aimé-Auguste), ancien Magistrat, à Lyon, 8, *rue Saint-Joseph*.
- MUNARET, D.-M., à Brignais, près Lyon (Rhône).
- LESCELLIÈRE-LAFOSSE (François-Gustave), D.-M., Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin en chef de la Maison centrale de détention de Montpellier, 22, *rue de l'ancien Courrier* (Hérault).
- GIRALDÈS (Joachim-Albin) ✱, D.-M, Professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Paris, 11, *rue des Beaux-Arts*.
- GRAIELOUP (J.-P.-Sylvestre de), D.-M.-P., Président de la Société linnéenne, etc., à Bordeaux, 18, *rue Grande-Taupe*.
1839. BOUTRON-CHARLARD (Antoine-François) ✱, Membre de l'Académie impériale de Médecine, etc, à Paris, 11, *rue d'Aumale, quartier Saint-Georges*

1839. CAP ( Paul-Antoine ) ✱, Pharmacien, Membre de l'Académie impériale de médecine, etc., à Paris, 9, *rue d'Aumale*.
- GAUDET, D.-M , à Paris, 32, *rue Neuve-du-Luxembourg*.
- PORTRET fils (Octave), Avocat, à Paris, 37, *rue Mazarine*.
- 1840 PAILLART (Aubin-Pierre) O ✱ ( R. 1835), Docteur en droit, premier Président honoraire de la Cour impériale de Nancy, Membre de l'Académie Stanislas, etc., à Nancy, 42, *rue des Quatre-Eglises* (Meurthe).
- BORNET (Amand-Louis-Joseph) ✱, Licencié ès-sciences, Agrégé de l'Université, Professeur de Mathématiques au Lycée de Tours (Indre-et-Loire).
- PELOUZE (Théophile-Jules) O ✱, Chimiste, Membre de l'Institut, Directeur des monnaies, à Paris, *Hôtel des Monnaies*.
- CHEVALLIER ✱, Chimiste, Membre de l'Académie impériale de Médecine, Professeur à l'École spéciale de Pharmacie de Paris, etc , 27, *quai Saint-Michel*.
1841. CAFFE, ancien Chef de clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris, Président de la Société médicale d'Émulation de la même ville, etc , 49, *rue de la Ferme-des-Mathurins*.
- LACABANE ✱, Professeur à l'École des Chartes, à Paris, 59, *rue du Bac*.
- GUIBOUT ✱, Membre de l'Académie impériale de médecine, Professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie , etc., à Paris, *rue de l'Arbalète*.
1842. BUSSY ( Ant - Alex - Brutus ) ✱, Professeur de chimie et Directeur de l'École de pharmacie de Paris, Membre de l'Institut, 98, *rue Saint-Louis-en-l'Île*.
- LA BUTTE (Auguste), Avocat, 4, *rue Royer-Collard*, à Paris.
- DECAISNE (Joseph) ✱, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, 27, *rue Cuvier*.

1842. **GASPARIN** ( le comte Adrien-Étienne-Pierre de ) **GO** ✱ ,  
Membre de l'Institut, 23, *rue de Courcelles*.
- HENRI** ( Ossian ) ✱ , Membre de l'Académie impériale de  
Médecine, etc., à Paris, 9, *rue Neuve-Saint-Georges*.
- MALLEF O** ✱ ( R. 1836 ), Inspecteur général des ponts et  
chaussées, Sénateur, à Paris, 46, *rue Blanche*.
- AMIOT** ( R. 1839 ), Licencié ès-sciences, Professeur de mathé-  
matiques au Lycée Monge, à Paris, 9, *rue de Condé*.
1843. **BUSSET** ( François-Charles ) ✱ , Géomètre en chef du cadastre,  
à Dijon ( Côte-d'Or ).
- MANCEL** ( Georges ), Conservateur de la Bibliothèque de Caen.
- CHARMA** ( Antoine ) ✱ , Professeur de philosophie à la Faculté  
des Lettres, Secr. de la Soc. des Antiquaires de Normandie,  
à Caen
- ALAUZET** ( Isidore ), Avocat, Chef de bureau au Ministère  
de la justice, à Paris.
- MARCHAND** ( Eugène ), Pharmacien, à Fécamp.
- DUCHESNE-DUPARC**, D.-M., à Paris, 4, *rue Neuve-des-  
Mathurins, chaussée d'Antin*.
- GORS** ( Laurent ) ( R. 1835 — P. 1837 — S. des S. 1841 ),  
Inspecteur honoraire de l'Université, *rue de la Palestine*,  
à Rennes ( Ille-et-Vilaine ).
1844. **FAURÉ**, Pharmacien, à Bordeaux.
- LAMARE** ( de ), D - M , à Paris, 55, *rue de la Ville-l'Evêque*.
1845. **PERSON** ✱ ( R. 1835 ), ancien Doyen de la Faculté des Sciences  
de Besançon, à Paris, 88, *rue de Rivoli*.
- MAGNIER** ✱ ( R. 1831 ), Professeur de littérature ancienne,  
à la Faculté des Lettres de Poitiers ( Vienne ).
- ROISIN** ( le baron Ferdinand de ), Docteur en droit et en  
philosophie, Correspondant du Ministère de l'instruction  
publique de France et de plusieurs Sociétés savantes, à Lille  
( Nord ), 38, *rue Française*.

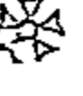

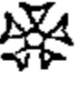


1845. REISET (Jules) ✱, Chimiste, Correspondant de l'Institut, Membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, à Paris, 3, *rue de la Bienfaisance*; à Rouen, 6, *rue de la Seille*.
- FORMEVILLE (de), Conseiller à la Cour impériale de Caen.
- BONNIN, Inspecteur des monuments historiques, à Evreux (Eure).
- GARNIER, Conservateur de la Bibliothèque de la ville d'Amiens.
- MICHELIN-HARDOUIN, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Membre de la Société géologique de France et de plusieurs Académies, à Paris, 20, *rue Saint-Guillaume*.
- BOURDIN, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, à Paris, 57, *rue Saint-Louis*.
- CARPENTIER-MÉRICOURT (Jules-Eugène), Docteur-Médecin à Paris, 8, *rue d'Argenteuil*.
- TRAVERS (Julien), Professeur honoraire de littérature latine à la Faculté des Lettres de Caen, Secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, *rue des Chanoines*.
1846. FORGET, D.-M., à Strasbourg.
- BELHOMME, D.-M., à Paris, 161, *rue de Charonne*.
- ARONDEAU, Directeur des travaux relatifs à la statistique criminelle et correctionnelle au Ministère de la justice, à Paris, 35, *rue du Luxembourg*.
- BLANCHEMAIN (Jean-Baptiste-Prosper), Avocat à Paris, 7, *rue de l'Est*.
1847. VIGUIER ✱, Inspecteur général des études, à Paris.
- FLOURENS (Marie-Jean-Pierre) C ✱, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Acad Française, à Paris, *au Jardin des Plantes*.
- LEPAGE (Pierre-Hippolyte), Pharm, à Gisors (Eure), etc., etc.
- BOILEAU DE CASTELNAU ✱, Médecin principal de la Maison centrale, Médecin consultant du Lycée de Nîmes (Gard), etc, etc.

1847. BIGOURDAN (R. 1843), Prof. de mathématiques spéciales au Lycée Monge, à Paris.
1848. DES-MICHELS \* (R. 1839), Docteur ès-sciences, ex-Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, à Paris, 23, *rue Saint-Lazare*.
- RICHARD (Charles-Victor-Louis) O \* (R. 1842, S. des L. 1843-48), Préfet du Finistère, à Quimper.
- GIFFARD (R. 1842), ex-Professeur au Lycée de Rouen, chez M. son frère, avocat, à Rouen, 20, *place de la Rougemare*.
- BÉNARD (Charles) (R. 1842), Prof. de philosophie au Lycée Monge, à Paris.
- COCHET (l'abbé) \* (R. 1842), Antiquaire, Inspecteur des monuments historiques, à Rouen, 16, *rue des Carmélites*.
1849. DEVILLE (Achille) \* (R. 1827, P. 1836), ex-Directeur du Musée des Antiquités de Rouen, Correspondant de l'Institut de France, à Paris, 58, *rue de la Ferme-des-Mathurins*.
- PARCHAPPE O \* (R. 1848), Inspecteur général des établissements d'aliénés, à Paris, 12, *rue de l'Arcade*.
- PIERRE (Isidore) \*, Correspondant de l'Institut, Professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Caen, 6, *venelle aux Juifs-Saint-Julien*.
- LE JOLIS, archiviste perpétuel de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg (Manche).
- CHÉRUÉL \* (R. 1834, P. 1847, S. des L. 1841-42), Inspecteur général de l'Université, à Paris, 24, *rue Royer-Collard*.
1850. DU BREUIL (Alphonse) (R. 1841), Professeur d'arboriculture, à Paris, 98, *r. de l'Ouest*.
- CAHOURS (Auguste) \*, Examineur à l'École polytechnique, Essayeur à la Monnaie, à Paris, à l'*Hôtel des Monnaies*.
- LOUVEL (l'abbé) (R. 1849), Curé à Bernay (Eure).

1851. FLOQUET (Pierre-Amable) ✱ (R. 1829), Correspondant de l'Institut, à Paris, 52, *rue d'Anjou-Saint-Honoré*, ou au château de Formentin, près Lisieux, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados).
- CLOS, Docteur ès-sciences, Prof. de botanique à la Faculté des Sciences, Directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).
- VINGTRINIER (Aimé), Homme de lettres, Imprimeur à Lyon, 14, *rue Belle-Cordière*
- EBRARD, D.-M., Médecin de l'hospice de Bourg (Ain).
1852. CAZIN (FOIS-Joseph) ✱, D.-M., 5, *rue du Pot-d'Étain*, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- GOBLEY, Pharmacien, Professeur de pharmacie à l'École spéciale de Paris, *rue du Bac*.
- GUILLAUME, D.-M., à Dôle (Jura).
- LÉGAL, D.-M., à Dieppe.
- MILLET, D.-M., Professeur à l'École de Médecine, à Tours, 16, *quai Saint-Symphorien* (Indre-et-Loire).
- MORIÈRE, Prof. à la Faculté des Sciences de Caen, Prof. d'agriculture des départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Inférieure, Secrétaire général de l'Association normande, etc., à Caen, 38, *rue de Bayeux* (Calvados).
- MOUCHON (Emile), Pharmacien, Membre de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères, 14, *rue Royale*, à Lyon.
- PLOUVIEZ, D.-M., Directeur d'une Maison de santé, à Paris, 36, *rue Marbeuf*, aux Champs-Élysées.
- GRÉGOIRE (R. 1834) ✱, ex-Architecte des Bâtiments civils de la Seine-Inférieure, à Paris, 34, *rue des Vinaigriers*.
1853. BLANCHE (Antoine) ✱ (R. 1848), avocat général à la Cour de Cassation, à Paris, 73, *rue Marbeuf*.
- GIRAULT (R. 1849), Professeur de mathématiques spéciales à la Faculté des Sciences de Caen.

1853. FALLUE (Leon) ✠ (R. 1843), ex-Commis principal des Douanes a Rouen, a Paris, 18, *b<sup>d</sup> des Filles-du-Calvaire*.
- MALLET (Charles-Augustin) ✠, Docteur ès-lettres, ancien Professeur de philosophie et ex-Recteur de l'Académie universitaire de Rouen. (R. 1839. — C. 1840. — R. 1851), à Paris, 15, *rue de Bréa*, près le Luxembourg.
- ORBIGNY (Charles d'), Naturaliste, Directeur du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, etc, Aide-Prof de géologie au Jardin-des-Plantes à Paris, 57, *rue Cuvier*.
- MEUREIN (Victor), Pharmacien, 30, *r de Gand*, à Lille (Nord).
- BARTHÉLEMY, ex-Notaire et Juge-Suppléant a Cayenne, Juge de Paix à Sinnamary.
- MEAUME (Edouard), Avocat, Professeur à l'École forestière, à Nancy (Meurthe), 136, *rue Saint-Dizier*.
- BOUTAN (A ) (R. 1848. — P. 1852), Professeur de physique au Lycée Saint-Louis, à Paris, 20, *rue des Fossés-Monsieur-le-Prince*.
- MAX-SIMON, D.-M., à Aumale (Seine-Inférieure).
- MARCHAL (R. 1851), Ingénieur des ponts et chaussées, à Paris, 18, *place Royale*.
- CARO (R. 1853) ✠, maître de Conférences à l'École normale supérieure, à Paris
1855. LIAIS (Emmanuel), Astronome-Adjoint a l'Observatoire impérial, a Paris.
- NEVEU (l'abbé) (R. 1846. — P. 1854), ex-premier Aumônier de Sainte-Barbe, à Paris, *place du Panthéon*.
- REINVILLIER (A.) ✠, D - M., à Paris, 24, *rue Bergère*.
- POLLINIÈRE (baron de), D - M, à Lyon, 4, *rue Saint-Joseph*.
- BESNOU ✠, Pharmacien en chef de la Marine, à Cherbourg.
- BOURDON (Mathieu) ✠, ancien Maire d'Elbeuf, Président de la Chambre consultative des Manufactures, à Elbeuf.

1856. CLÉRY (Charles-Joseph.) (R. 1852), Ingénieur des mines, à Paris, 9, *rue Saint-Martin*
- JUSTE (l'abbé) O  (R. 1855), Docteur en théologie, etc, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- BIGOT, D.-M., Chirurgien en chef de l'Hospice d'Évreux
- LE ROY D'ÉTIOLLES fils, D.-M., à Paris.
- MAZADE, D.-M., à Anduze (Gard).
- 1857 SEMICHON, Avocat, Membre du Conseil général, à Neufchâtel.
- GIRARDIN (Jean-Pierre-Louis) O  O. de l'Ordre royal de Léopold de Belgique (R. 1829 — P. 1840. — S. des S. 1846), Doyen de la Faculté des sciences de Lille (Nord).
- CHEVALLIER fils, Chimiste, Professeur à l'École de pharmacie de Paris, 27, *quai Saint-Michel*
1858. TARDIEU (Jules, — J.-T. de Saint-Germain), Homme de Lettres, à Paris, 13, *rue de Tournon*.
- BERTHERAND, D.-M., Ex-Professeur à l'École de médecine de Lille, Secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), 47, *rue du Collège*.
- 1859 MARRY (Casimir-Charles), Compositeur de musique, Membre de l'Académie pontificale de Sainte-Cécile de Rome et de plusieurs autres Sociétés artistiques, à Paris, 49, *rue de Clugny*.
- LALLEMANT (R. 1855), Professeur de physique au Lycée de Versailles.
1860. VERVOITTE aîné (R. 1850), Maître de chapelle de l'église Saint-Roch, Fondateur et Président de la Société académique de musique sacrée de Paris, 41, *rue Basse*, à Passy, près Paris
- DE BIGORIE DE LASCHAMPS  (R. 1859), Procureur général près la Cour impériale de Colmar (Haut-Rhin).
- S. E. Mgr BILLIET (Alexis), Cardinal, Archevêque de Chambéry (Savoie), porté en 1860 aux Correspondants étrangers.

1860. MILLET-ST-PIERRE, Courtier d'assurances, Président de la Société d'Études diverses du Havre.  
LEFEBVRE, Professeur d'hydrographie, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 65, *rue Royale*.
1861. MURET (Théodore), Homme de lettres et Avocat (C 1835; R. 1843; C. 1844, R. 1859); à Paris, 15, *rue de Ponthieu*.  
JOLIBOIS \*, Préfet du département de la Savoie (R 1853). à Chambéry (Savoie).  
GUISLAIN-LEMALE (A), Homme de lettres, au Havre (Seine-Inférieure).  
BILLOT (Frédéric), Avocat à Arles, 8, *place du Sauvage* (Bouches-du-Rhône).  
FABRE-VOLPELLIÈRE (D.), Pharmacien-Chimiste de l'École de Marseille, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Arles (Bouches-du-Rhône).  
LEGRIP (Frédéric), Peintre d'histoire, Paris, 11, *rue des Marais-Saint-Germain*.
1862. GOËT, Pharmacien, à Roye (Somme).
1863. POUSSIN (Augustin), Membre de la Société de Statistique de Paris, Président de la Société industrielle d'Elbeuf, etc. à Elbeuf (Seine-Inférieure).  
DE LAMARQUE, Chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur (Division des Prisons et Établissements pénitentiaires), 127, *Grande-Rue*, à Boulogne, près Paris.  
CANEL (A.), Conservateur de la Bibliothèque de Pont-Audemer (Eure).

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1803. DEMÔLL, Directeur de la Chambre des finances, et Correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg (Autriche)  
GEFFROY, Prof d'anatomie à l'Université de Glasgow (Ecosse).

1803. ENGELSTOFT, Docteur en philosophie, Conseiller de conférence, Commandeur de l'ordre de Dannebrog, etc., à Copenhague (Danemarck).
1812. VOGEL, Professeur de chimie à l'Académie de Munich (Bavière).
1816. CAMPBELL, Professeur de poésie à l'Institution royale de Londres (Angleterre).
1817. KERCKHOVE VARENT (le comte Joseph-Romain-Louis), Grand' Croix, et Commandeur de plusieurs ordres, ancien Médecin en chef des hôpitaux militaires, Prés. de l'Académie d'Archéologie de Belgique; Membre de la plupart des Sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, à Anvers (Belgique).
1818. DAWSON-TURNER, Botaniste, à Lee Cottage, Brompton, près de Londres (Angleterre).
1823. CHAUMETTE DES FOSSÉS, Consul général de France, à Lima (Amérique méridionale).
1830. RAFN (le chevalier Carl-Christian), Professeur, Secrétaire de la Société royale d'Écritures antiques du Nord, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Copenhague (Danemarck), 40, *rue du Prince-Royal*
- CASTILHO (Antonio-Feliciano de), Bacharel Formado en droit, Membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, etc., à Lisbonne (Portugal), 58, *calçada do Duque*.
1835. FILIPPIS (Pierre de), Médecin à Naples.
1836. KERKHOVE D'EXAERDE (le comte François de), Chevalier de l'ordre de Malte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Exaerde, près de Gand (Belgique).
- REIFENBERG (le baron de), à Louvain (Belgique).
1839. WYLD (James), Géographe, à Londres.
- SANTAREM (le vicomte de), anc. Minist. de Portugal, Memb. de l'Inst. de France et de plusieurs Académies franç et étrang., à Paris, 47, *rue Blanche*.

1841. NARDO (Jean-Dominique), Médecin de l'Institut central des Enfants trouvés de Venise, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Venise (Autriche)

1842. ZANTEDESCHI, Professeur de physique, etc, à Padoue (Italie).

1844. GUASTALLA (Auguste), D.-M., Membre de plusieurs Sociétés savantes de France, d'Italie et d'Allemagne, à Trieste (Autriche).

PASQUIER (Victor), Directeur de la Pharmacie centrale de l'armée belge, etc., à Anvers, 32, *rue Haute* (Belgique).

DE LE BIDART DE THUMAIDE, Commandeur et Officier de plusieurs ordres, Procureur du Roi, à Liège (Belgique).

VAN HASSELT, Secrétaire de l'Académie d'Anvers (Belgique).

HALLEWELL, à Cambridge (Angleterre).

1847. HERBERGER (D.-Edouard), Prof. de technologie, etc., à l'Université de Wurzburg (Bavière).

1848. JOBARD ✱, Ex-Directeur du Musée industriel de Bruxelles.

VILLAR Y MARCIAS (D. Juan-José), Docteur ès-sciences, Professeur de chimie, etc, à l'Université de Salamanque (Espagne)

1852. QUÉTELET O✱, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles (Belgique)

SALVOLINI (Pellegrino), D.-M., à Venise (Autriche).

PRUDENS VAN DUYSE, Archiviste de la ville de Gand (Belgique).

1856. CORNAZ, D.-M., Chir. en chef de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel (Suisse).

MOHAMED EFFENDY CHARKAUY, reçu à l'École de pharmacie de Paris (Égyptien).

RODA (Marcelin), Directeur des jardins royaux de Racconigi et Professeur d'agriculture, à Turin (Italie).



1856. RODA (Joseph), Dessinateur des jardins de S. M. le Roi d'Italie, etc, à Turin (Italie).
1858. VINAGERAS (Antonio), Poète espagnol de Madrid, à Paris, 37, rue de Rivoli.
1860. BACCI (Dominique), Professeur de philosophie à la Mirandole (Modène—Italie)
1861. THIELENS, Botaniste et Minéralogiste à Tirlemont (Belgique).  
VALLEZ (Pierre-Joseph), Chev. de plusieurs ordres, D.-M. à Bruxelles (Belgique).
1862. LANCIA di BROLO, Chevalier des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare, de Saint-Sauveur de Grèce, etc, Secrétaire de l'Acad. des Sciences de Palerme (Italie).

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

*Classées selon l'ordre alphabétique du nom des Villes où elles sont établies.*

OBSERVATIONS — Il a paru intéressant d'indiquer cette année, pour la première fois, 1<sup>o</sup> l'époque de la fondation de chaque société, quand on a pu la savoir; (on a pris la plupart de ces dates dans la *liste des Sociétés savantes*, publiée en 1862, par M Paul Dupont, qui en a omis plusieurs.) 2<sup>o</sup> celle de ses premières relations avec l'Académie de Rouen; mais il est à remarquer que la plus ancienne liste imprimée étant de 1816, on a dû placer cette date à côté de la désignation de quelques Sociétés dont les échanges de publications ont probablement commencé plus anciennement.

- 1797—1830. *Abbeville*. Société d'Émulation (Somme).
- 1829—1829 *Aix*. Société académique (Bouches-du-Rhône).
- 1750—1816 *Amiens*. Académie des Sciences (Somme).
- 1836—1840. — Société des Antiquaires de Picardie.
- 1830—1832. *Angers*. Société industrielle (Maine-et-Loire).
- 1815—1839 — Société d'Agriculture.
- 1818—1834. *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

- 1841—1853. *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres (Calvados). V. *Caen*, Soc. vétérinaire.
- " — 1847. *Beauvais*. Athénée du Beauvaisis ( Somme).
- " — 1856. *Bergues*. Société de l'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre maritime de France (Nord).
- " — 1847. *Berne*. Bibliothèque de la ville.
- 1752—1816. *Besançon*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Doubs).
- " — 1831. — Société d'Agriculture et des Arts du département du Doubs.
- 1662—1816. *Bordeaux* Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Gironde)
- " — 1830 — Société de médecine.
- 1797—1816. *Boulogne-sur-Mer*. Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts ( Pas-de-Calais).
- " — 1861. — Bibliothèque de la ville.
- 1783—1832. *Bourg*. Société d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain.
- 1839—1860. *Brest*. Société Académique (Finistère).
- 1652—1816. *Caen*. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Calvados).
- 1831—1836. — Association Normande.
- 1762—1816. — Société d'Agriculture et de Commerce.
- 1824—1831. — Société des Antiquaires de la Normandie
- 1823—1837. — Société Linnéenne.
- " — 1832. — Société Philharmonique.
- 1837—1837. — Société vétérinaire du Calvados et de la Manche (à Bayeux jusqu'en 1845).
- " — 1863. — Bibliothèque de la ville.
- 1799—1819—1838. *Calais*. Société d'Agriculture, de Commerce, des Sciences et des Arts (Pas-de-Calais).

- 1804—1830. *Cambrai*. Société d'Emulation (Nord).
- 1844—1847. *Chalon-sur-Saône* (1). Société d'Histoire et d'Archéologie (Saône-et-Loire).
- 1798—1830. *Châlons-sur-Marne*. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.
- „ —1831. *Châteauroux*. Société d'Agriculture du département de l'Indre.
- 1755—1816. *Cherbourg*. Société Impériale et académique d'Agriculture, Sciences et Arts (Manche).
- 1852—1853. — Société impériale des Sciences naturelles.
- 1828—1836. *Clermont-Ferrand*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Puy-de-Dôme).
- 1826—1831. *Dieppe*. Société archéologique.
- 1725—1816. *Dijon*. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Côte-d'Or)
- „ —1832. — Société de Médecine.
- „ —1834. — Bibliothèque de la ville.
- „ —1816. *Douai*. Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
- „ —1816. *Draguignan*. Société d'Agriculture et de Commerce du département du Var.
- 1807—1830. *Evreux*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.
- 1834—1835. *Falaise*. Société d'Agriculture (Calvados).
- 1832—1855. *Guéret*. Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse
- 1833—1835. *Havre*. Société havraise d'Études diverses (Seine-Inférieure).
- 1803—1831. *Lille*. Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts du département du Nord.

(1) Au Moyen-Age, cette ville se nommait *Cablonum*, *Cavilonum*, *Cavilon*, de là *Chalon*.

- 1839—1847. *Lille* Commission historique du département du Nord.
- „ —1826. *Limoges* Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts (Haute-Vienne)
- 1818—1829. *Lons-le-Saulnier*. Société d'Émulation du Jura
- 1700—1816 *Lyon*. Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Rhône).
- 1761—1832. — Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles
- 1792—1816. — Société de Médecine.
- 1822—1848 — Société Linnéenne (1).
- 1805—1832. *Mâcon* Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Saône-et-Loire)
- 1761—1832. *Mans (Le)*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts (Sarthe)
- 1726—1816. *Marseille*. Académie des Sciences, Lettres et Arts (Bouches-du-Rhône).
- „ —1832. *Melun*. Société d'Agriculture de Seine-et-Marne.
- 1819—1829. *Metz*. Académie Impériale des Lettres, Sciences et Arts et d'Agriculture (Moselle).
- 1809—1830 *Montauban*. Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département de Tarn-et-Garonne.
- 1839—1845. *Morlaix* Société vétérinaire du département du Finistère.
- 1845—1847. *Moulins*. Société d'Émulation du département de l'Allier
- 1826—1831. *Mulhausen*. Société industrielle (Haut-Rhin).
- 1750—1816. *Nancy*. Académie Stanislas, Société des Sciences, Lettres et Arts (Meurthe).
- 1820—1834 — Société centrale d'Agriculture.

(1) Pour ces quatre Sociétés, on correspond avec *M Mulsant*, archiviste, par l'entremise de *M. E. Jung-Treuttel*, libraire, à Paris, 19, rue de Lille.

- 1798—1816. *Nantes* Société académique des Sciences et des Arts  
du département de la Loire-Inférieure.
- 1682—1816. *Nîmes*. Académie du Gard.
- „ —1816, *Niort*. Athénée; Société libre des Sciences et des Arts  
du département des Deux-Sèvres.
- 1800—1816. *Orléans*. Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres  
et Arts (Loiret).
- 1849—1856 — Société archéologique de l'Orléanais.
- „ —1831 *Paris*. Athénée, 2, *rue de Valois*.
- „ —1816. — Athénée des Arts, à l'*Hôtel-de-Ville*
- 1795—1803—1804—INSTITUT DE FRANCE, *au Palais des Quatre-*  
*Nations*.
- Académie française.
- des Inscriptions et Belles-Lettres.
- des Sciences.
- des Beaux-Arts.
- des Sciences morales et politiques
- „ —1834 . — histor de France, 9, *rue St-Guillaume*.
- „ —1853. — des provinces, à Paris (Déc du 4 février  
1853) (M Derache, Libr, à Paris,  
48, *rue Montmartre*.
- „ „ — Société centrale des Amis des Arts et des Lettres,  
19, *rue Saintonge*.
- „ —1830. — Société d'Economie domestique et indust, 12,  
*rue Taranne*
- „ —1830. — Société de Géographie, 23, *rue de l'Université*
- 1821—1822 — Société de la Morale chrétienne, 9, *rue*  
*Saint-Guillaume*.

Les publications de cette Société ont été interrompues  
à la fin de 1861, mais elles seront probablement  
reprises en 1864.

- " — 1833. *Paris*. Société de l'Hist de France (M. Jules Desnoyers, secrétaire, à la Bibliothèque du Jardin des Plantes).
- " — 1836. — Société d'Encouragement pour le commerce national, 6, *rue Saint-Marc*.
- " — 1831. — Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 42, *rue du Bac*.
- " — 1816 — Société de Pharmacie, 47, *q. de la Tournelle*.
- " — 1863. — Société des Antiq. de France, au palais du Louvre.
- " — 1832. — Société des Méthodes d'Enseignement, 12, *rue Taranne*.
- " — 1816. — Société des Sciences physiques, chimiques et Arts agricoles et industriels de France, à *l'Hôtel-de-Ville*.
- " — 1831. — Société impériale et centrale d'Horticulture, 12, *rue Taranne*.
- " — 1835. — Société géologique de France, 24, *rue du Vieux-Colombier*.
- " — 1826. — Société impériale et centrale d'Agriculture, à *l'Hôtel-de-Ville*.
- " " — Société internationale des Naufrages, 17, *rue Neuve-des-Mathurins*.
- " — 1834 — Société libre des Beaux-Arts, à l'Hôtel-de-Ville (M. Martin).
- " — 1830. — Société Linnéenne, 51, *rue de Verneuil*, faubourg Saint-Germain.
- " — 1816. — Société médicale d'Emulation, 9, *rue Richempanse*.
- " — 1836. — Société Philomatique, 8, *rue d'Anjou-Dauphine*.
- " — 1839. — Société Philotechnique, *au Palais-Royal*.
- " — 1832. — Société Phrénologique, 54, *rue Jacob*.
- " — 1835. — Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.  
*Paris*. Bibliothèque centrale des Sociétés savantes, au Luxembourg

- 1832—1832. *Perpignan*. Société royale d'Agriculture, Arts et Commerce des Pyrénées-Orientales.
- 1759—1830. *Poitiers*. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts (Vienne).
- 1834—1837. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
- „ — 1835. *Pont-Audemer*. Bibliothèque de la ville
- 1819—1838. *Puy (Le)*. Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce (Haute-Loire)
- 1841 — 1842. *Reims*. Académie (Marne).
- 1761 — 1804. *Rouen* Société centrale d'Agriculture du dép. de la Seine-Inférieure.
- 1853—1853 — Société impériale et centrale d'Horticulture.
- 1790—1830 — Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
- 1821—1831. — Société de Médecine.
- 1802—1831 — Société des Pharmaciens
- 1822—1847—1830. *Saint-Étienne*. Société impér. d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire.
- 1855 — 1831. — Société de l'Industrie minérale.
- 1825 — 1830. — *Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture (Aisne).
- „ — 1853. — Société Industrielle et Commerciale.
- 1802—1816. *Strasbourg* Société des Sciences, Agriculture et Arts du département du Bas-Rhin.
- 1694—1816. *Toulouse*. Académie des Jeux floraux (Haute-Garonne).  
 Cette célèbre institution, qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, a été renouvelée et dotée par Clémence Isaure, vers la fin du XV<sup>e</sup>. Elle a été confirmée par lettres-patentes du mois de septembre 1694.
- 1746—1832. — Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres

- 1761—1816. *Tours*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.
- 1818—1835. *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
- " —1837. *Valence*. Société de Statistique, des Arts utiles et des Sciences naturelles du département de la Drôme.
- 1831—1855. *Valenciennes*. Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes (Nord).
- 1800—1816 *Versailles*. Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.
- 1834—1839 — Société des Sciences morales, Lettres et Arts.

## SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- " —1856 *Amsterdam*. Académie royale des Sciences (Hollande).  
(M. Benj. DUPRAT, libraire, *rue du Cloître-Saint-Benoît*, à Paris).
- " —1816 *Anvers*. Société des Sciences, Lettres et Arts.
- " —1855. — Académie d'Archéologie de Belgique.
- " —1847 *Berne* (Suisse). Bibliothèque de la ville.
- " —1858 *Bruxelles* Académie royale de Médecine (M. V. MASSON, libraire à Paris, *place de l'Ecole de Médecine*).
- " —1854 *Cambridge et Boston*. American Academy (M. H. BOSSANGE, lib. à Paris, 25, *quai Voltaire*).
- " —1855. *Christiania* Université royale de Norvège (M. DE LA ROQUETTE, correspondant, 19, *rue Mazarine*).
- " —1832 *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord (M. DE LA ROQUETTE).
- " —1855 *Goerlitz*. Société des Sciences de la Haute-Lusace (Prusse) (M. Frederick KLINCK-SIECK, libraire, 11, *rue de Lille*, à Paris).



- " — 1816 *Liège* Société libre d'Emulation et d'Encouragement pour les Sciences et les Arts (M. RORET, libraire à Paris, 10, *rue Hauteville*).
- " — 1831. *Londres*. Société des Antiquaires de Londres (M. Benj DUPRAT, libraire à Paris, *rue du Cloître-Saint-Benoît*).
- " — 1864. *Luxembourg*. Société des Sciences nat du Grand-Duché.
- " — 1856 *Manchester*. Société Littéraire et Philosophique (Angleterre) (M. BAILLIÈRE, libraire à Paris, *rue de l'École de Médecine*).
- " — 1859. *Moscou* Société impériale d'Agriculture (Russie) (Paris, M. BOUZET, préparateur au Muséum d'histoire naturelle)
- " — 1843 *Munich* Académie royale des Sciences, etc., de Bavière (M. Alb. L. HEROLD, libraire, 67, *rue de Richelieu*, à Paris. — 2 exemplaires).
- 1718 — 1860 *Palerme*. Académie des Sciences et Belles-Lettres (Italie).
- " — 1856. *Vienne* Institut I. et R. géologique (Autriche) (M. E. JUNG-TREUTTEL, libraire à Paris, 1, *rue de Lille*).
- " — 1853. *Washington*, États-Unis d'Amérique. Smithsonian Institution (M. Hector BOSSANGE).

---

*Nota.* Trente sept exemplaires du Précis seront en outre distribués, ainsi qu'il suit : A M. DERACHE, Libraire à Paris, 48, rue Montmartre, et aux PRINCIPAUX JOURNAUX, qui se publient à Rouen. (Déc. du 18 nov. 1831 R. des L, p. 2.; et déc du 23 déc. 1836. R. des D., p. 177) — A M. H. CARNOT, Directeur de la Revue encyclopédique, à Paris. (Déc. du 10 fév. 1832. R. des L., p. 28.) — Aux BIBLIOTHÈQUES de la Préfecture, du Lycée et des Villes de Rouen, Elbeuf, Dieppe, le Havre, Bolbec, Neufchâtel, Gournay et Yvetot. (Déc. du 16 nov. 1832. Reg. des Délib., p. 153; et Déc.

du 5 déc 1834 R. des L., p 226 Montivilliers, 24 mai 1861 ) — A M. Eugène ARNOULT, propriétaire-rédacteur du journal intitulé *l'Institut*, 1ue de Las-Cases, 18, à Paris — A M. Félix PIGEORY, directeur de la *Revue des Beaux-Arts*, a Paris, 78, 1ue de Clichy. — A M. le ministre de l'Instruction publique. ( R. des lettres, 22 Fév. 1839, p. 209), deux exemplaires, suivant sa circulaire du 20 janvier 1850, et un exemplaire a chacun des autres ministères (art. 75 du règlement)

NOTA Le Programme des Prix doit être envoyé, chaque année, aux principaux journaux de Paris et des départements, notamment à la Gazette spéciale de l'Instruction publique, rue des Mathurins-Saint-Jacques, à Paris, et au *Journal de l'Instruction publique*, M GUIFFRET, rédacteur en chef, à Paris, 1, rue Hauteville. — On envoie aussi le volume à ces deux derniers.

---

#### OBSERVATION IMPORTANTE.

*Les correspondants et autres lecteurs qui parcourront les listes précédentes, sont instamment priés de vouloir bien signaler à l'Archiviste de l'Académie les erreurs ou omissions qu'ils pourraient y remarquer, particulièrement en ce qui concerne les décès d'anciens correspondants et les dates d'origine de quelques Sociétés.*

---

#### ERREUR A CORRIGER AU VOLUME DE 1862 :

P 291, stance 9, 2<sup>e</sup> vers, au lieu de *s'élançe*, lisez *sort*.

---

#### ERREUR A CORRIGER DANS LE PRESENT VOLUME :

P. 253, 19<sup>e</sup> ligne, ajoutez (*Rondeaux de Setry*) et retranchez les mêmes mots à la 20<sup>e</sup> ligne.

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRESENT VOLUME.

---

	Pages.
SEANCE PUBLIQUE tenue le 6 août 1863. Procès-verbal de cette seance. . . . .	1
Discours de réception, Eloge de Mézeray, par M. Henri Frere, avocat. . . . .	5
Réponse à ce Discours, par le Dr Duclos, président de l'Académie. . . . .	28
Rapport sur les médailles d'honneur decernees aux meilleurs travaux artistiques, par M. A. Méreaux. . . . .	41
— M. Brevière, 43; — M. Le Harivel Durocher, 49; — M. Dautresme, 51.	
Rapport sur le prix Dumanour, par l'abbé Picard.	57
M <sup>me</sup> Rosalie Vasseur, veuve Panier. . . . .	62
L'hiver à la ville, épître par M. A. Decorde, secrétaire de l'Académie pour la classe des Lettres et des Arts . . . . .	68

## CLASSE DES SCIENCES.

<i>Rapport sur les travaux de la Classe des Sciences de l'Académie, pendant l'année 1862-1863, par M. A. Lévy, secrétaire de cette classe. . . . .</i>	77
<i>Recherche de la nicotine dans le foie d'un fumeur, par M. B. Morin, chimiste. . . . .</i>	79, 120
<i>Observations présentées par M le Dr Duclos. . . . .</i>	87
<i>Note sur les falsifications du café normal par le café-chicorée, par M. B. Morin . . . . .</i>	82, 125
<i>— Observation par M. Preisser; — Opinion de M Houzeau; — Remarque de M. le Dr Morel; — Explication fournie par M. le Dr Dumesnil, 85.</i>	
<i>Mémoire de M. le comte de La Tour-du-Pin sur les engrais, M. Houzeau, rapporteur.. . . .</i>	85
<i>La Marne considérée comme engrais, communication de M. Bidard; M le Dr Dumesnil, rapporteur.. . . .</i>	88, 185
<i>Description botanique du département de la Seine-Inférieure, par MM. Malbranche et Blanche. 92, 225</i>	
<i>De Candolle en Normandie, communication de M. Malbranche. . . . .</i>	93
<i>Essai sur le remplacement du houblon dans la fabrication de la bière, par M. Fabre Volpelière; M. Malbranche, rapporteur.. . . .</i>	97
<i>Recherches sur une alteration frauduleuse du safran, par M. Fabre Volpelière, M. Malbranche, rapporteur. . . . .</i>	98
<i>Mémoires de la Société du Var; M. Malbranche, rapporteur. . . . .</i>	99

TABLE DES MATIÈRES.

597

<i>Discours prononcé, par M. Morière, dans la séance de rentrée des Facultés de l'Académie de Caen.</i> . . . . .	99
<i>Nouvelles herborisations de M. Morière.</i> . . . . .	100
<i>Détails fournis par M. Malbranche sur la Société linnéenne de Normandie.</i> . . . . .	101
<i>Discours de réception de M. Harlé (V. p. 214).</i> . . . . .	ib.
<i>Réponse de M. le Président.</i> . . . . .	104
<i>Quatrième étude scientifique et archéologique sur les rives de la Seine et les côtes de la Manche, par M. Lévy. (V. le Bulletin de la Société libre d'Emulation de Rouen, de 1861-62, p. 248).</i> . . . . .	106
<i>Communication de M. le Dr Morel, à l'occasion d'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique. — Création d'un Musée ostéologique.</i> . . . . .	108
<i>Remarques à ce sujet, par MM. Vingtrinier, Morel et Verrier.</i> . . . . .	110
<i>Commission chargée par l'Académie de donner satisfaction à la demande de M. le Ministre de l'instruction publique</i> . . . . .	112
<i>Mémoire de M. le Dr Dumesnil, sur un signe propre à établir le diagnostic d'un accès d'aliénation mentale essentielle, et du délire qui peut accompagner et même précéder le début d'une fièvre typhoïde.</i> . . . . .	112, 143
<i>Etude sur la ville d'Elbeuf, par M. Mathieu Bourdon</i> . . . . .	114
<i>Esquisse sur la marche de l'industrie des laines dans la région Nord-Ouest de la France, par M. Augustin Poussin; M. Vincent, rapporteur.</i> . . . . .	115
<i>Tableau résumant les observations météorologiques de l'année 1862, par M. L. Gully.</i> . . . . .	117

<i>Cours élémentaire de physique</i> , par MM. Boutan et d'Alméida. . . . .	117
<i>Concours de la Sorbonne</i> . . . . .	118
<i>Médaille d'or décernée à M. I. Pierre; Médaille d'argent décernée à M. Lejolis</i> . . . . .	119
<i>Faits pour servir à l'histoire toxicologique de la nicotine</i> , par M. Morin, directeur de l'École supérieure des Sciences et des Lettres de Rouen	79, 120
<i>Quelques réflexions sur un des moyens employés pour déterminer la présence du café-chicorée dans le café normal</i> , par le même. . . . .	82, 125
<i>De Candolle en Normandie</i> , par M. Malbranche	93, 130
<i>Mémoire sur un signe propre à établir le diagnostic d'un accès d'aliénation mentale essentielle et du délire qui peut accompagner et même précéder le début de la fièvre typhoïde</i> , par M. le Dr E. Dumesnil, directeur et médecin en chef de l'asile de Quatre-Mares. . . . .	112, 143
<i>Examen du Mémoire de M. Bidard, sur la Marne</i> , par M. le Dr Dumesnil. . . . .	88, 185
<i>Étude des mouvements géologiques qui ont produit une dislocation des couches de la craie dans le département de la Seine-Inférieure</i> , par M. Harlé, ingénieur en chef des mines. . . . .	101, 214
<i>Description scientifique de la France; — Partie botanique; — Département de la Seine-Inférieure; — Avant-propos</i> . . . . .	225
ART. 1 <sup>er</sup> . CATALOGUE. — 1 <sup>er</sup> Embranchement. — Acotylédones. . . . .	230
— 2 <sup>e</sup> Embranchement. — Plantes monocotylédones. . . . .	304
— 3 <sup>e</sup> Embranchement. — Plantes dicotylédones.	322

## CLASSE DES BELLES-LETTRES.

<i>Rapport sur les travaux de la Classe des Lettres et des Arts, par M. A. Decorde, secrétaire de cette classe.</i>	
<i>Concours entre les Sociétés savantes. . . . .</i>	391
<i>Médailles décernées à l'Académie et à M. l'abbé Cochet</i>	392
<i>Le Tabellionage royal, principalement en Normandie, et la Sigillographie, par M. Barabé. .</i>	393
<i>L'Ancien Hôtel-de-Ville et la Grosse-Horloge de Rouen, par M. De la Quérière.. . . .</i>	394
<i>Sur le rôle qu'exercent et sur l'autorité à laquelle aspirent les corps académiques, par M. De Lérue.</i>	396
<i>Le Printemps ; — Le Baudet et la Fanfare, pièces de vers, par le même. . . . .</i>	398
<i>Les Gerbes glanées, poésies par M. Julien Travers.</i>	<i>ib.</i>
<i>Arrêt du Parlement de Paris ordonnant la vente des meubles du roi Charles VI, pour subvenir aux frais de ses funérailles. . . . .</i>	399, 518
<i>Réflexions de M. De la Quérière relatives au projet de construction d'un édifice destiné à des musées et à des réunions publiques à Rouen . . . . .</i>	400
<i>Notice biographique et littéraire sur l'abbé Baston ; — Histoire du combat judiciaire et Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie, par M. Canel . . . . .</i>	401
<i>L'Occasion perdue recouverte, poème licencieux attribué à tort à Corneille ; — Réflexions à ce sujet, par M. Ed. Frère ; — Autres détails relatifs à Corneille. . . . .</i>	401, 403, 503

<i>Pièces historiques relatives au siège du Havre par Charles IX, en 1563.</i> . . . . .	405
<i>Publication en langue norvégienne; — La Saga de Charlemagne. Rapport par M. Ed. Frère</i>	405, 523
<i>Manuel du Bibliographe normand, par M. Ed. Frère, et Rapport par M. de Beaurepaire.</i> . . . . .	406
<i>La Ligue en Normandie, de 1588 à 1594, par M. Robert d'Estaintot.</i> . . . . .	406
<i>Mémoires et notes pour servir à l'Histoire du département de l'Eure, ouvrage posthume de M. Aug. Le Prevost, publié par MM. Léopold Delisle et Louis Passy.</i> . . . . .	407
<i>Détails biographiques relatifs à M. Aug. Le Prevost.</i>	408
<i>Notes pour servir à l'Histoire de Rouen, concernant les opérateurs et chirurgiens, par M. Gosselin.</i>	411
<i>Notice de M. de Glainville, sur quelques anciennes recettes pharmaceutiques.</i> . . . . .	413
<i>Nouveaux membres : M. l'abbé COLAS, M. Henri FRÈRE et M. Robert d'ESTAINOT. Dans leurs discours de réception, le premier a présenté une Notice biographique sur l'abbé Saas; le second a fait l'Eloge de l'historien de Mézeray, et le troisième a choisi pour sujet la libre Défense des Accusés.</i> . . . . .	414
<i>( V. aussi les p. 6, 416 et 443 ).</i>	
<i>De la valeur qui doit être accordée aux aveux d'un accusé; Dissertation, par M. le Dr Morel, et Observations de M. le conseiller Homberg</i> . . . . .	421
<i>Bienfaits des Sociétés de secours mutuels.</i> . . . .	424
<i>L'Ecole éclectique du XIX<sup>e</sup> siècle, par M. l'abbé Roques, Compte-rendu de cet ouvrage, par M. l'abbé Picard.</i> . . . . .	425



TABLE DES MATIÈRES. 601

<i>Histoire de Jeanne d'Albret , reine de Navarre , par M. Th. Muret , et Rapport par M. Chassan.</i>	429, 471
<i>Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques, par MM. Bachelet et Dézobry, même rapporteur.</i>	430
<i>Annales de la Société libre des Beaux-Arts , pour 1861-62. Rapport par M. Hellis.</i>	431
<i>Observations sur le Salon de 1863 , par M. G<sup>ve</sup> Morin.</i>	432
<i>Médailles d'honneur décernées par l'Académie.</i>	433
<i>Statuts de l'Académie des Sciences et des Lettres de Palerme , Rapport par M. Ballin.</i>	<i>ib.</i>
<i>Exposé des travaux de la Chambre de Commerce de Rouen, et Annuaire du département de la Manche pour les années 1860 à 1863 , par M. Julien Travers. Rapport par M. Ballin.</i>	434
<i>Annuaire de la Société philotechnique pour 1862 , Rapport par M. Decorde.</i>	434
<i>Epigrammes , par M. Clogenson.</i>	<i>ib</i>
<i>Compte-rendu , par le même, de plusieurs œuvres poétiques de M. Simonin.</i>	435
<i>Les Scabieuses , poésies offertes à l'Académie, par M<sup>me</sup> Esther Sezzi.</i>	<i>ib.</i>
<i>Mentions honorables de plusieurs membres décédés : le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, Berger de Xivrey, l'abbé Du Vivier de Stréel et Lamoureux.</i>	436
<i>Membres nouveaux.</i>	414, 440

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A ORDONNÉ L'IMPRESSION DANS SES ACTES.

<i>Notice biographique sur l'abbé Saas, par M. l'abbé Colas.</i>	443
--	-----

<i>Réponse de M. le Président Duclos.</i> . . . . .	463
<i>Jeanne d'Albret , reine de Navarre , par</i> <i>M. Chassan.</i> . . . . .	429, 471
<i>Notes sur Pierre Corneille , par M. Ed. Frère.</i>	401, 503
<i>Document historique relatif aux funérailles</i> <i>de Charles VI, roi de France , par M. A.</i> <i>Barabé.</i> . . . . .	399, 518
<i>Rapport sur plusieurs publications norvégiennes,</i> <i>par M. Ed. Frère.</i> . . . . .	405, 523
<i>Le Printemps , par M. De Lérue.</i> . . . . .	530
<i>L'Exposition des Chiens , par M. Decorde.</i> . . . .	533
<i>L'Oranger , fable , par M. Decorde.</i> . . . . .	535
<i>Le Square de Solférino à Rouen , par M. Clogenson.</i>	537
<i>Prix proposés pour les années 1864, 1865 et 1866.</i>	539
<i>Table des ouvrages reçus pendant l'année aca-</i> <i>démique 1862-1863.</i> . . . . .	542
<i>Tableau de l'Académie impériale des Sciences de</i> <i>Rouen, pour 1863-1864 (Liste des membres).</i> . .	565
<i>Sociétés correspondantes . . . . .</i>	585



